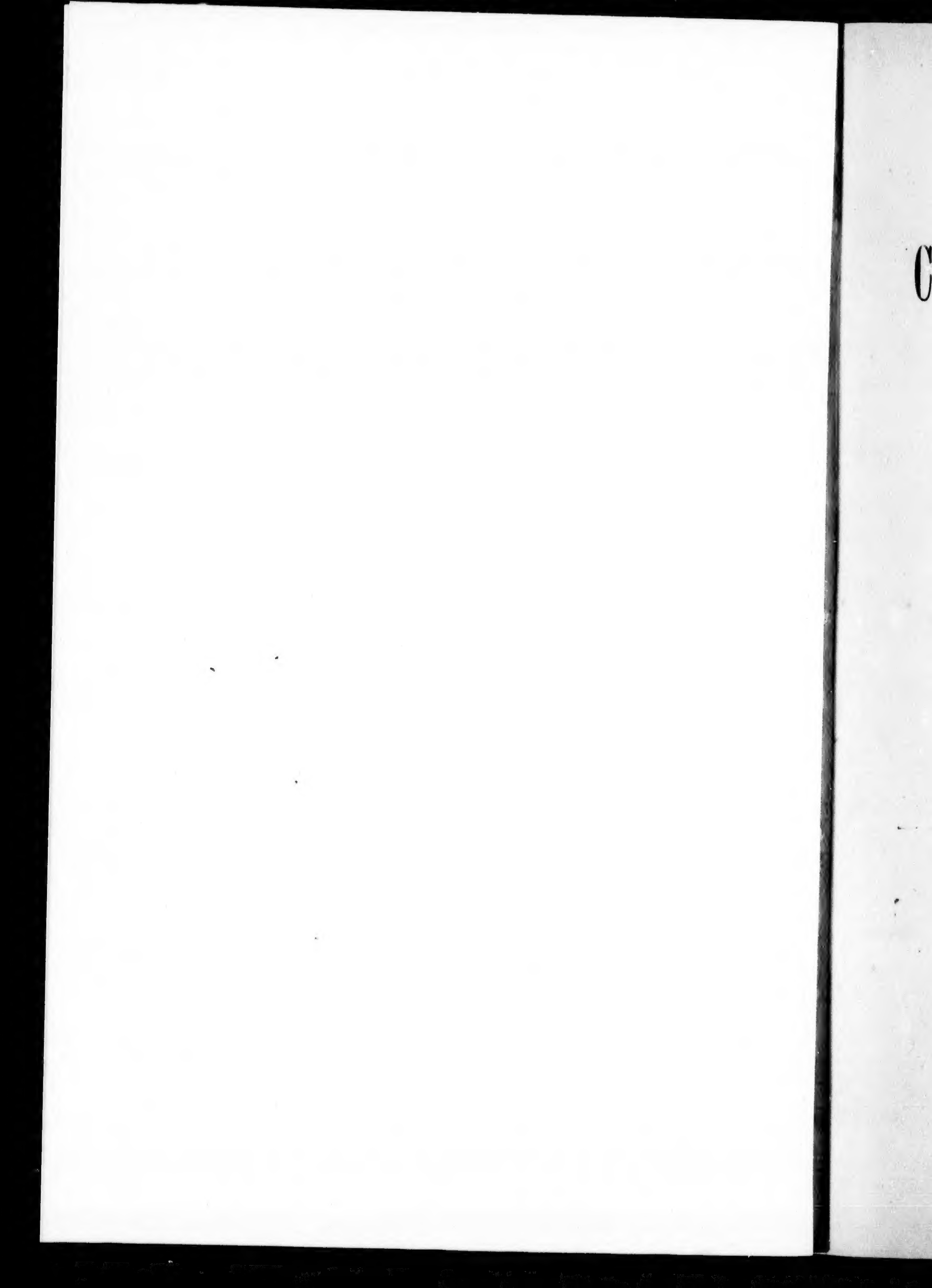


HISTOIRE

DU

COLLEGE DES TROIS-RIVIERES

PREMIERE PERIODE

DE 1860 A 1874

PAR

L'ABBÉ L. RICHARD A. M.

CHANOINE DE LA CATHÉDRALE DES TROIS-RIVIÈRES ET SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE.

Hæc scribimus vobis, ut gaudeatis (I Joan 1-4).

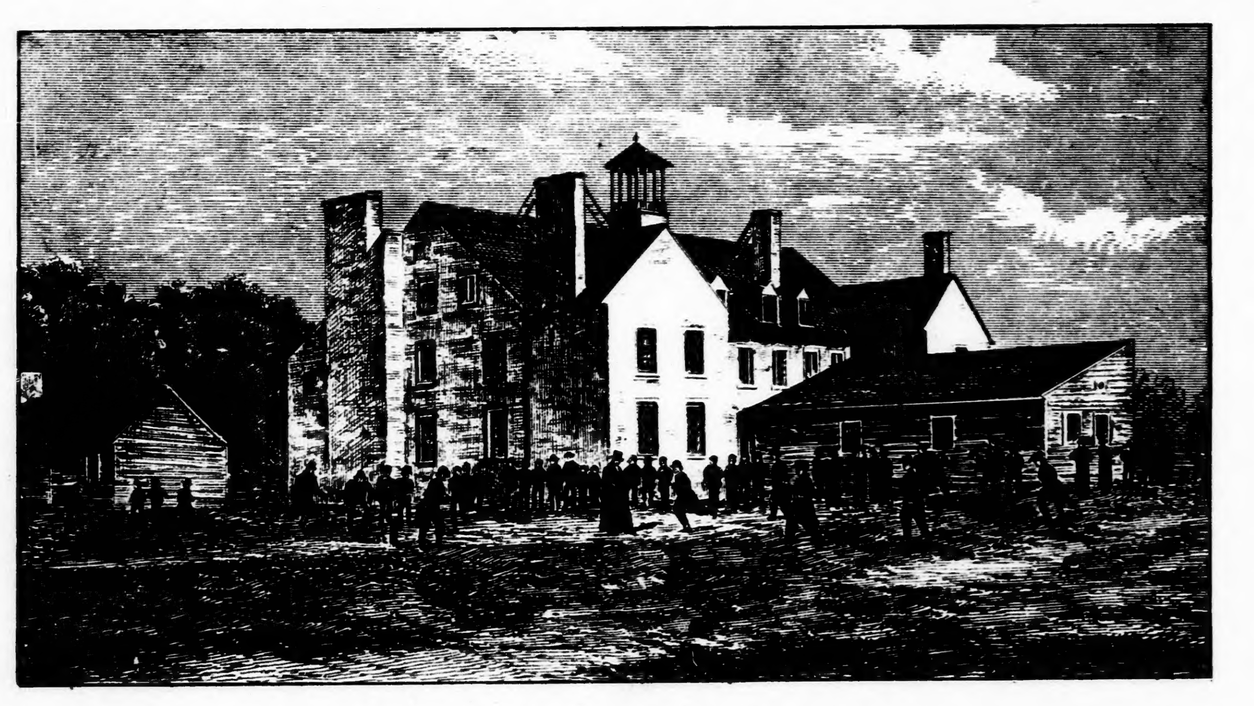
LES TROIS-RIVIÈRES

P. V. AYOTTE & CIE
LIBRAIRES-EDITEURS

Typographie du
JOURNAL DES TROIS-RIVIÈRES.

1885





LE COLLEGE DES TROIS-RIVIERES DE 1860 A 1874.

PRÉFACE DEDICATOIRE.

A TOUS LES MEMBRES DU SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES.

A vous, les membres de la famille trifluvienne, directeurs, professeurs et élèves, à vous qui avez été ou mes supérieurs, ou mes confrères, ou mes enfants, je viens aujourd'hui faire hommage d'un livre qui m'a coûté bien des veilles et bien des travaux. Je viens vous l'offrir avec la confiance que vous l'accueillerez favorablement, malgré les nombreux défauts qu'il peut avoir. Je ne sais si je me fais illusion ; mais il me semble que la plupart d'entre vous le lirez avec plaisir. Du moins c'est cette conviction qui m'a fait vaincre la répugnance que j'avais à le livrer à la publicité, et qui vous explique l'épigraphe qu'il porte en tête : *Hæc scribimus vobis, ut gaudeatis.* I S. Joan 1. 4.

Ce qui me porte à croire que la publication de ce livre fera plaisir à nos anciens élèves, se sont les sentiments que j'ai moi-même éprouvés en y travaillant. Oh ! que de douceurs et de charmes j'ai goûtés, à évoquer tous ces souvenirs du passé, à faire revivre ces scènes de la vie de Collège, à

m'entretenir avec vous tous, de nos joies et de nos douleurs, de nos luttes et de nos triomphes, de nos jours de fête et de nos jours de deuil.

Il connaissait bien le cœur humain cet ancien poète qui chantait : *Quæ fuit durum pati, meminisse dulce est !* Oui, c'est précisément parce que le Collège a connu les longs jours de l'épreuve et de la souffrance, qu'il lui est si doux aujourd'hui de se rappeler son passé glorieux ! C'est parce que j'ai été le témoin constant de ses grandes tribulations, quand toutefois je n'étais pas le patient même, que j'ai dû prendre sur moi la tâche de conserver tous ces souvenirs aujourd'hui si pleins de douceur, *meminisse dulce est.*

Cependant, bienveillants lecteurs, je vous avouerai en toute franchise que, quand j'ai commencé à recueillir les notes qui ont servi de base à ce travail, j'étais loin de soupçonner que je serais un jour l'historien du Collège. Plus tard, quand cédant aux instances des amis de l'institution qui me pressaient de mettre un peu d'ordre à ces notes, j'ai travaillé à leur donner une forme ; alors encore, je n'avais pas d'autre but que de laisser dans les archives de la maison, des matériaux que des mains plus habiles pourraient, à l'heure voulue, aisément exploiter.

Mais, voici que ceux-là même qui m'avaient poussé à écrire mes souvenirs du passé, me pressent maintenant de les livrer à la publicité et de les offrir à nos anciens élèves, à l'occasion des noces d'argent du Séminaire et de la première grande réunion de la famille trifluvienne. Il ne m'appartient pas absolument de juger s'ils ont eu tort ou raison de me donner de tels conseils, et de m'avoir persuadé que mon travail intéresserait tous ceux qui sont passés par le Collège des Trois-Rivières. Vous en jugerez vous-même, quand vous

m'aurez lu. Peut-être alors regretterez-vous avec moi, qu'une plume plus artistement taillée que la mienne n'est pas fait valoir cette mine si riche, des faits qui se rapportent à la fondation et à l'existence de la maison.

Peut-être aussi que votre extrême indulgence pour moi vous fera tenir compte des difficultés très grandes que comportait un tel travail ; que vous fermerez les yeux sur les incorrections de mon style ; et que vous me pardonnerez bien d'autres défauts qui nécessairement ont dû se glisser dans un ouvrage aussi considérable, et que j'ai dû exécuter au milieu de mes occupations ordinaires déjà assez variées. J'ai donc l'espoir que vous tiendrez largement compte de ma bonne volonté, et du désir sincère que j'ai eu de vous faire plaisir en écrivant ces pages.

Il est cependant une chose dont je puis d'avance donner l'assurance à tous nos amis, c'est que je ne me suis pas épargné les plus minutieuses recherches quand il s'agissait de vérifier un fait, de rectifier une date, de donner un chiffre, etc., etc. ; et je puis me rendre le témoignage que si le style de mon livre n'a pas cette variété et cette originalité qui pourraient le rendre agréable, les faits que je rapporte ne pourront pas du moins être aisément contestés.

Quoiqu'il en soit, si, au cours de mon récit, il m'arrive de manquer d'exactitude, de justice ou de charité, dans mes appréciations des faits, des actes ou des personnes, je demande d'avance pardon à ceux que j'aurais pu involontairement blesser. Je proteste de mon entière bonne foi et de mon humble soumission au jugement que pourront porter mes supérieurs.

En étudiant l'histoire du Collège des Trois-Rivières, bien souvent, j'ai été frappé de l'action merveilleuse de la Provi-

dence sur lui, et j'ai dû m'efforcer de faire ressortir cette action. Cependant je dois vous avertir, amis lecteurs, que vous ne trouverez pas toujours dans mon livre le grand sérieux de l'histoire. Par-ci, par-là, j'ai introduit dans le récit des événements, quelques digressions, quelques incidents, des scènes collégiales plus ou moins pittoresques que plusieurs peut-être regarderont comme un défaut ; mais qui, à mon avis, ne font qu'apporter un peu de variété à la narration, et ne peuvent que rendre la lecture de mon livre plus agréable à tous nos anciens élèves.

Daigne maintenant S. Joseph bénir mon travail et le faire servir à la gloire de la Religion et de la Patrie, et à l'honneur du Collège des Trois-Rivières !

SÉMINAIRE DES TTOIS-RIVIÈRES,
le 1er juin 1885.

CHAPITRE PREMIER.

LA QUESTION

— DU —

"COLLEGE DES TROIS-RIVIERES."

I. Avant sa fondation.

La question de la fondation d'un collège aux Trois-Rivières, qui s'est soulevée comme une tempête et qui a agité si vivement les esprits durant les années 1859 et 1860, n'était pas une question nouvelle. Dès 1803, nous dit-on, à l'époque de la fondation du Séminaire de Nicolet par Mgr Denaut, M. le grand vicaire Noiseux, alors curé des Trois-Rivières, mit tout en œuvre pour doter notre ville de cette institution.

Plus tard, en 1806. alors que Mgr Plessis dut racheter toutes les propriétés du Séminaire de Nicolet. lesquelles, par la mort subite de Mgr Denaut, venaient de passer aux héritiers de ce dernier, Mr Noiseux crut l'occasion favorable pour recommencer son plaidoyer en faveur d'une institution classique aux Trois-Rivières, mais sa voix est restée sans écho et ses représentations sans effet.

En 1825, lorsqu'il s'est agi de bâtir le nouveau Séminaire de Nicolet, M. Cadieux, devenu curé des Trois-Rivières, après avoir été directeur au susdit Séminaire, crut devoir faire de nouvelles instances auprès des évêques de Québec pour les engager à renoncer à l'établissement et fondation de la maison de Nicolet, et à donner à la ville des Trois-Rivières une insti-

tution qui lui appartenait à titre de chef-lieu du district, et comme étant le centre commercial et industriel de tous les cantons environnants. Mr Cadieux, quoique dévoué au Séminaire de Nicolet, où, durant quelques années, il avait rempli la charge de directeur, comprenait trop bien l'importance et les avantages d'une pareille institution, pour ne pas chercher à en faire bénéficier la ville que la Providence avait confiée à sa sollicitude pastorale. Cependant ses efforts ne furent pas plus heureux que ceux de son prédécesseur. Déjà le Séminaire de Nicolet avait commencé à porter ses fruits, et à donner des espérances telles que les évêques de Québec crurent devoir le prendre sous leur haute protection. Ils le favorisèrent donc avec un dévouement et un zèle qui n'a pas peu contribué à porter cette institution au premier rang des collèges classiques.

Cependant, en 1852, la ville des Trois-Rivières devenait siége épiscopal et acquérait, par là, un droit nouveau et incontestable à avoir son collège. Malheureusement la fondation des institutions nécessaires au soutien de l'évêque et à l'administration du diocèse, et, en particulier, la construction de la cathédrale avait grevé le diocèse d'une dette énorme. Bientôt Mgr Cooke se vit dans des embarras financiers tels, qu'il dût renoncer indéfiniment à une idée qu'il caressait depuis son élévation sur le siége épiscopal des Trois-Rivières : celle d'avoir son Séminaire près de lui.

Les choses paraissaient devoir en rester là pour longtemps encore, et personne ne songeait guère à la fondation d'un collège aux Trois-Rivières, quand, en 1858 et 1859, des écoles privées de latin données avec succès par Mrs G. Talbot et J. O. Bayard, appelèrent de nouveau l'attention du public trifluvien, et lui révélèrent un besoin urgent et une véritable nécessité. En effet, on venait de constater qu'une foule d'enfants, aux dispositions les plus heureuses, étaient condamnés à vivre dans l'ignorance, parce que l'éloignement d'un collège classique constituait pour eux un obstacle insurmontable. Dès lors, on comprit que la population de la ville, étant composée en grande partie de gens de commerce et de profession, devait nécessairement fournir de nombreux sujets pour la carrière

de l'éducation ; et qu'il fallait, coûte que coûte, doter le plus tôt possible notre cité d'un collège classique.

Des hommes d'initiative et de bonne volonté se mirent à l'œuvre, et, sans s'effrayer des difficultés, sans tenir compte des obstacles, sans se décourager des contretemps et des épreuves, ils travaillèrent à la réalisation d'un projet qui paraissait encore plus que chimérique. Ce sont ces mêmes hommes que nous verrons bientôt s'organiser en un corps civil, et demander un acte d'incorporation pour le "Collège des Trois-Rivières."

II. La discussion dans les journaux.

Cependant le public commençait à prendre au sérieux cette grave question. Bientôt s'éleva une opposition ardente et forte. Les nombreux amis du Séminaire de Nicolet, et tous les prêtres du diocèse en masse, ne dissimulèrent pas leur hostilité à ce projet. La lutte ne tarda pas à s'engager dans les journaux.

D'une part, elle fut conduite par Mr A. L. Desaulniers, avocat de talents et d'avenir. Dans une série d'articles publiés dans l'"*Ere Nouvelle*", journal bi-hebdomadaire édité alors aux Trois-Rivières, et signés "*Un père de famille*", il dessina nettement la situation, fit valoir victorieusement les droits qu'avait notre ville à être dotée d'un collège, et suggéra les moyens de résoudre les difficultés proposées par les adversaires.

Ceux-ci eurent pour organes tantôt "*La Gazette de Sorel,*" tantôt "*La Gazette des Trois-Rivières*", petite feuille qui parut alors pendant quelques mois. Le curé de St-Thomas de Pierreville, Monsieur l'abbé J. Maureault, parait avoir été leur principal champion. Cependant le correspondant de *La Gazette des Trois-Rivières* fit aussi paraître sur la question des articles fort remarquables, de nature à ébranler fortement l'opinion publique et à la tourner contre la fondation du nouveau collège.

Pour donner une idée de cette importante discussion, je résumerai ici les principales raisons invoquées de part et d'autre. "*Le Père de famille*" prétendait, comme il a déjà été dit,

que la population trifluvienne comprenant beaucoup de gens de profession et de commerce, ne pouvait pas naturellement fournir des bras pour l'agriculture, et que la plus grande partie de sa jeunesse était obligée de faire des études classiques. Cependait il constatait que le nombre des enfants qui pouvaient aller chercher leur éducation ailleurs, dans les institutions déjà fondées de Québec, de Nicolet et de Montréal, était très-petit, à cause de l'éloignement de ces institutions et de la médiocrité générale des fortunes.

Il ajoutait que la ville des Trois-Rivières étant le centre commercial et judiciaire d'un grand district, offrait une grande facilité de communication à tous les habitants du diocèse, et pouvait raisonnablement avoir la prétention de devenir aussi un centre intellectuel et scientifique, et de ne pas rester toujours inférieure aux autres principales villes du Bas-Canada, qui avaient leur Séminaire depuis déjà bien longtemps.

Enfin un titre qui primait tous les autres et qui les résumait en quelque sorte tous, c'était que la ville étant devenue le siége d'un évêque, il était parfaitement conforme au droit ecclésiastique que l'évêque eut son Séminaire près de lui.

Le correspondant de "*La Gazette de Sorel*" objectait : qu'une seule institution de haute éducation était suffisante pour les besoins du diocèse ; que laisser un collège s'élever à côté du Séminaire de Nicolet, c'était mettre en danger une grande et belle institution qui avait rendu d'immenses services à la Religion et à la Patrie ; que, dans tous les cas, cela ne pouvait que lui nuire considérablement, en lui enlevant un bon nombre d'élèves ; que ce serait un malheur pour la société, puisqu'on allait voir se multiplier encore davantage les aspirants aux diverses professions libérales qui déjà étaient encombrées.

Il ajoutait que la position du Séminaire de Nicolet, au milieu d'une belle campagne, offrait plus de garanties pour la moralité des élèves, la discipline et le bon ordre ; qu'enfin la fondation d'un collège classique aux Trois-Rivières, n'avait aucune chance de succès, en dehors de la coopération et du concours de l'évêque, et que celui-ci d'un autre côté ne pou-

vait en faire une œuvre diocésaine, puisque le diocèse avait déjà des charges plus lourdes qu'il n'en pouvait porter.

Comme on le voit, les polémistes ne manquaient pas de bonnes raisons pour ou contre la nécessité et l'opportunité d'un collège classique aux Trois-Rivières, et il n'y a pas lieu de s'étonner que la lutte ait été vive et longue. Conduite de part et d'autre par des hommes de talent et de conviction, elle fut d'abord sérieuse, digne et vraiment intéressante pour le public. Mais, malheureusement, comme il arrive bien souvent dans ces combats de la plume, la passion finit par s'en mêler, et la discussion loyale et honnête dégénéra bientôt en personnalités injurieuses qui firent oublier la question en litige ; puis cette discussion, en se prolongeant outre mesure avec ce caractère d'acrimonie, finit par aigrir les partis opposés et ne contribua pas peu à créer ce malaise qui a existé si longtemps entre les deux maisons, malgré les rapports de confraternité et d'amitié qui unissaient les deux personnels.

Je me contente de rappeler ici l'appréciation assez générale que le public a faite de cette discussion, l'impression qu'elle a laissée dans les esprits et l'effet le plus apparent qui en est résulté. Je sais bien que les intentions des polémistes n'étaient pas mauvaises. Que le Séminaire de Nicolet, qui comptait déjà plus de cinquante années d'existence, et dont les états de services s'étendaient à toute une génération ait trouvé de chaleureux défenseurs de ses intérêts, quoi de plus naturel et de plus convenable !

De son côté *Le Père de famille*, en tenant continuellement en éveil l'attention du public sur cette question, espérait par là la voir arriver plus promptement et plus sûrement à une solution favorable à ses vues. Il finit même par se persuader qu'en effet ses écrits avaient été décisifs, et devaient rapporter à leur auteur le principal mérite dans la fondation du collège. Du moins, c'est une prétention qu'il n'a cessé de faire valoir, chaque fois que l'occasion s'en est présentée.

Tout en reconnaissant le mérite de Mr Desaulniers, je me permettrai de faire observer que son action dans la presse, comme promoteur et défenseur du projet de fondation, n'ayant

point été une action immédiate et efficace, réglant du coup la question, n'a pu, sans autre titre, lui donner le droit d'être compté parmi les fondateurs du collège. Il a, comme du reste bien d'autres l'on fait avec lui, apporté par ses écrits une pierre à l'édifice qu'on voulait élever. C'est trop de vouloir par là en être le principal architecte.

Du reste, si d'un côté les écrits du "*Père de famille,*" tant qu'ils demeurèrent dans les bornes d'une juste modération et d'une charitable logique, furent utiles au Collège des Trois-Rivières, d'un autre côté, ils lui devinrent nuisibles du moment qu'on y vit l'oubli des convenances et le manque de respect à des personnes revêtues du caractère sacerdotal. De sorte qu'en définitive, cette discussion dans les journaux a peu servi la cause soit de l'un, soit de l'autre parti. Au contraire, elle a nui aux deux institutions qu'on prétendait protéger.

Elle a nui au Collège des Trois-Rivières, parcequ'en présence de l'attitude si hostile de quelques prêtres, et de la manière si peu digne dont leurs adversaires les avaient traités, tout le reste du clergé se vit forcé de se tenir dans la plus grande réserve, et ainsi furent retardées des adhésions et des sympathies, je pourrais même dire des encouragements directs, de la part de certains curés qui avaient tout intérêt à favoriser le nouveau collège.

Elle a nui au Séminaire de Nicolet, en ce qu'elle a rendu impossible la combinaison qui avait pour objet de faire du nouveau collège une succursale de l'ancien, où seraient enseignées les langues et la littérature seulement. Cette combinaison avait l'approbation de Mgr Cooke, et elle aurait été toute à l'avantage du Séminaire de Nicolet.

Mais il n'entrait pas dans les plans de la Providence que le Collège des Trois-Rivières fût ainsi constitué dans un état de dépendance et de tutelle qui lui aurait ôté tout esprit d'initiative, qui aurait paralysé son action propre, l'aurait empêché de grandir et d'arriver à ces développements extraordinaires qui font aujourd'hui l'admiration de tous.

CHAPITRE SECOND.

LA QUESTION DU "COLLEGE DES TROIS-RIVIERES" DEVANT L'AUTORITÉ ÉPISCOPALE.

Pendant que cette question s'agitait dans la presse, les citoyens des Trois-Rivières agissaient. Une députation des plus notables d'entre eux, ayant à sa tête L'Honorable Joseph Edouard Turcotte, membre du Parlement et Maire de la cité, allait trouver Mgr Cooke pour lui demander son approbation et son aide dans l'œuvre projetée. Monseigneur accueillit avec beaucoup de bienveillance cette députation de ses chères ouailles, il les félicita de leur zèle et de leur dévouement pour la cause de l'éducation, il leur promit de prendre leur demande en considération et les congédia en s'engageant à leur donner une réponse plus tard.

L'évêque connaissait parfaitement son droit et il n'avait pas non plus oublié les instructions que le St Siége lui avait données, d'ériger son Séminaire diocésain, aussitôt que les circonstances le lui permettraient. Vu cependant l'embarras si grave de ses finances et l'opposition si générale de son clergé, il ne voulut pas agir avant d'avoir longtemps réfléchi et prié, et d'avoir consulté quelques-uns de ses collègues dans l'épiscopat. Quand donc il eut connu que ses confrères lui

conseillaient de favoriser, dans la mesure de ses forces, la fondation du Collège des Trois-Rivières, quand il eut bien constaté que c'était le vœu général de la population trifluvienne et d'un grand nombre de diocésains du Nord et du Sud, il n'hésita pas davantage. Dans une nouvelle réunion des principaux citoyens, il leur annonça qu'il donnait son approbation à leur patriotique entreprise ; qu'il prenait le nouveau collège sous sa protection et qu'il pourvoirait lui-même au personnel de la direction et de l'enseignement. Ceci se passait au commencement de l'année 1860.

Mgr Cooke allait enfin voir se réaliser une de ses plus chères espérances. La Divine Providence, par des moyens par elle seule préparés, se chargeait de résoudre un problème réputé jusqu'alors insoluble.

Cependant l'acte par lequel Mgr Cooke donnait son concours à la fondation du Collège des Trois-Rivières constituait un fait de la plus haute importance, et dont les conséquences ne devaient pas échapper à l'attention de ceux qui s'occupaient de la question, depuis assez longtemps déjà. Les uns devaient l'applaudir et s'en réjouir, les autres le blâmer et le regretter. Le clergé diocésain, sauf quelques rares exceptions, le reçut avec une indifférence froide et une espérance non dissimulée que cet acte épiscopal serait de nul effet.

Quant au petit nombre de ceux qui accueillirent, avec une hostilité déclarée, la détermination que l'évêque avait prise de favoriser le Collège des Trois-Rivières, il est difficile de s'expliquer l'ardeur et le zèle qu'ils ont apporté dans leur lutte contre l'autorité épiscopale. D'abord, ils épuisèrent tous les moyens possibles pour prévenir cette intervention de Mgr Cooke ; mais voyant qu'ils n'avaient pu réussir à empêcher l'action épiscopale, ils concentrèrent leurs efforts pour en neutraliser les effets, en la critiquant avec beaucoup d'inconvenance et en la combattant avec des armes que réprouvaient la conscience et le respect dû à un prince de l'Eglise. Pour se donner raison dans cette campagne contre l'évêque, on en vint jusqu'à l'accuser tout haut de manquer de sagesse et de pru-

dence, et de compromettre les intérêts de la religion dans le diocèse........

Sans doute, Mgr Cooke rencontra des contradicteurs loyaux et de bonne foi qui lui firent part de leur manière de voir avec beaucoup de modération, et qui combattirent son projet avec la dignité, le respect et la charité convenable. De ce nombre fut Mgr Laflèche, alors Grand Vicaire et Supérieur du Séminaire de Nicolet. Pour lui, c'était une conviction bien arrêtée qu'une seule maison de haute éducation était suffisante pour les besoins du diocèse............ Mais si l'évêque persistait à vouloir son Séminaire près de lui, comme c'était son droit, il devenait de l'intérêt de la maison de Nicolet de transférer son domicile aux Trois-Rivières, pour n'avoir pas à subir la concurrence d'une maison rivale, ayant pour elle l'avantage de la position, et de plus, le patronage épiscopal.

C'est en ce sens qu'il prépara et soumit à la corporation du Séminaire de Nicolet un mémoire où étaient exposés les raisons et les avantages du transfert de l'Institution aux Trois-Rivières. Réunir ainsi, dans un milieu convenable, toutes les forces intellectuelles et les moyens matériels, c'était, selon M. le G. Vic. Laflèche, le moyen d'avoir une institution vraiment grande, vraiment prospère et capable de lutter avantageusement avec les meilleurs collèges du pays. Toutefois, voyant que les conclusions de son mémoire ne réunissait pas la majorité de ses collègues du Séminaire de Nicolet, et que, du reste, il fallait vaincre des difficultés et des obstacles presque insurmontables, pour réaliser un tel projet, il crut qu'il valait mieux s'opposer, autant que possible, à la fondation du nouveau collège et il se dévoua à la défense de cette cause, avec toute l'intelligence et l'énergie qu'on lui connait.

Nous verrons plus tard comment ses idées se sont modifiées petit à petit, à mesure que les circonstances le mirent en rapports plus fréquents et plus intimes avec le Collège des Trois-Rivières, et qu'il eut à porter une plus grande part de l'administration du diocèse.

Quant aux autres opposants de Mgr Cooke, quoiqu'il

2

en soit de leur efforts et des procédés qu'ils ont employés pour enlever au collège le patronage de l'évêque, déjà le temps et la réflexion ont fait justice de la plupart des préjugés qu'ils cherchaient à soulever ; et la lumière s'est faite sur plus d'un point, auprès de ceux que n'aveuglait aucune passion. Il appartient à l'histoire de compléter l'œuvre de réhabilitation et d'achever de venger la mémoire de Mgr Cooke en rétablissant, par une analyse raisonnée des faits, l'exacte vérité sur toute cette question.

On a déjà dit ailleurs que Mgr Cooke, en concourant à la fondation du Collège des Trois-Rivières, entrait pleinement dans les vues du St Siège, et qu'en outre, il avait pris l'assentiment de ses collègues avant d'agir. Ces graves autorités appuyant la décision de l'évêque devraient, ce nous semble, le justifier entièrement et nous épargner le travail d'une défense plus motivée. Ajoutons cependant, pour répondre à l'accusation d'imprudence et d'intervention inopportune dans cette affaire, que Mgr Cooke connaissait mieux que personne les besoins de son troupeau. Plus que tout autre, il avait pu constater la nécessité d'une grande institution catholique, dans sa ville épiscopale.

En effet, il avait vu, au milieu d'une population presqu'exclusivement catholique, des institutions protestantes naître, grandir et, fières du patronage des catholiques, jeter un orgueilleux défi à l'institution des Frères des Ecoles Chrétiennes et aux autres écoles catholiques. Plusieurs des bonnes familles de la ville, prétextant la nécessité et entraînées par un courant d'idées fausses, ne se faisaient nul scrupule d'envoyer leurs enfants à ces écoles protestantes où la foi et les mœurs couraient les plus grands dangers. L'évêque était justement alarmé de cet état de choses ; son cœur s'était ému à la vue des dangers que courait la jeunesse et des conséquences fâcheuses qu'entraînerait cette éducation anti-catholique. Il avait cherché les moyens d'y apporter remède, en encourageant le plus possible l'école des Frères ; ses efforts n'avaient pas été sans quelques succès, mais les bons Frères n'avaient pu répondre à tous les besoins.

Il avait bien songé à fonder son Séminaire diocésain ; mais ses désirs venaient toujours et irrésistiblement se heurter contre l'impossibilité matérielle. L'insaisissable écu renvoyait sans cesse la question à des jours plus heureux, et l'état de plus en plus critique de ses finances ne lui permettait même point d'espérer de voir ces jours plus fortunés.

Quand donc l'évêque vit que cette question matérielle était réglée, et qu'une corporation laïque allait se charger de pourvoir aux besoins du nouveau collège, il sentit son cœur soulagé. Il bénit la Divine Providence qui allait enfin remettre sous la tutelle et la garde de l'Eglise, les cœurs et les intelligences de ses chers enfants des Trois-Rivières.

Or, je le demande maintenant, quel adversaire si acharné de la nouvelle institution, quel ennemi si déclaré de l'évêque, se mettant alors à sa place, eût agi autrement que lui. Pourquoi donc blâmer dans un Supérieur ce que la raison et la conscience nous auraient commandé de faire nous-mêmes dans une telle occurrence. Car, il ne faut pas l'oublier, Mgr Cooke, en refusant son concours à l'œuvre du Collège des Trois-Rivières, se voyait menacé d'une institution laïque. On en peut juger par l'extrait suivant d'une lettre que lui adressait, le 25 juillet 1860, le président de la corporation du collège :

" J'ai donc, Monseigneur, à m'adresser à vous pour avoir
" des prêtres et des ecclésiastiques pour composer le corps inté-
" rieur et enseignant du collège ; espérant que nous ne serons
" pas déçus dans la confiance que nous reposons en l'appui
" moral de votre respectable clergé et de son digne chef, et à
" vous exprimer le regret que la corporation éprouverait de se
" voir obligée de recourir à des professeurs laïques ; ce qu'elle
" est déterminée de faire si elle n'obtient pas une réponse favo-
" rable de Votre Grandeur.........

(Signé) " J. E. TURCOTTE,
" Président de la C. C. T. R."

Disons le donc haut et ferme : non seulement la conduite de Mgr Cooke a été raisonnable et conscientieuse ; mais elle fut de plus sage et modérée, et, par dessus tout, souveraine-

ment courageuse. Voyant que son clergé était hostile au nouveau collège, il ne voulut pas le froisser ni l'irriter inutilement en lui manifestant tout de suite sa décision par un document officiel. Il usa de la plus stricte réserve et de la plus grande prudence, pour ne rien dire et ne rien faire qui put blesser ses contradicteurs ou éveiller leurs susceptibilités. Durant les dix années que j'ai travaillé sous sa tutelle et en quelque sorte sous ses regards, j'ai eu maintes fois l'occasion de lui parler de son collège et des luttes que celui-ci avait à soutenir. Bien des fois il m'a donné des paroles d'encouragement et de douce espérance ; jamais je ne l'ai entendu se plaindre de ceux qui désapprouvaient ou combattaient son œuvre.

C'est ainsi que par beaucoup de douceur, de modération, de patience, il put, petit à petit, amener à son sentiment ceux de ses prêtres qu'aucun préjugé n'aveuglait.

Mais à l'époque dont il s'agit ici, et sur cette question du Collège des Trois-Rivières, l'évêque se vit dans un isolement complet. A l'exception de quelques prêtres de sa maison qui, après lui avoir fait leurs respectueuses représentations, et lui avoir exprimé leur juste sujet de crainte sur le succès d'une telle entreprise, acceptèrent d'assez bonne grâce cet acte d'autorité, à l'exception, dis-je, de ces quelques prêtres, nul autre ne voulut l'approuver, l'aider ou concourir avec lui dans cette œuvre si importante, et qu'il avait tant à cœur de mener à bonne fin. Personne n'osait même lui donner une parole sympathique, un mot d'encouragement. En vérité, il fallut à Mgr Cooke une force d'âme, une énergie et un courage extraordinaire, pour tenter ainsi une entreprise excessivement difficile en soi, et rendue moralement impossible par l'opposition si ardente, si persévérante et si générale qu'on lui faisait. Cette opposition, en entraînant dans le courant commun, même des prêtres qu'aucune affection ou qu'aucun intérêt n'attachait au Séminaire de Nicolet, enlevait à l'évêque le seul appui moral sur lequel il pouvait espérer de compter.

Toutefois, la défiance que lui témoignait son clergé,

l'éloignement qu'il montrait pour sa personne, l'opposition qu'il apportait à ses projets, tout cela révélait à l'évêque un grave désordre qui justifiait pleinement l'attitude qu'il venait de prendre. Tout cela démontrait la nécessité du Séminaire diocésain, et ajoutait aux raisons qu'il avait d'en hâter la fondation. Avec son intelligence perspicace et son tact sûr, Mgr Cooke comprit que sou séminaire apporterait remède à cè mal. Alors, il pourrait surveiller lui-même la formation de ses ecclésiastiques à la vie sacerdotale ; il pourrait les suivre pas à pas, les mieux connaître et en être mieux connu. Alors, il pourrait faire passer dans leur cœur, autant que dans leur conscience, cet esprit de famille, cette filiale affection qui fait reconnaître dans l'évêque, un père et un ami plutôt qu'un maître et un dominateur.

CHAPITRE TROISIÈME.

CONSTITUTION LEGALE

— DU —

"COLLEGE DES TROIS-RIVIERES."

Les citoyens n'eurent pas plutôt connu les dispositions favorables de Sa Grandeur Mgr Cooke envers le collège, que les principaux d'entre eux se formèrent aussitôt en un corps politique, et demandèrent à la législature un acte d'*incorporation* qui, grâce à l'influence de l'Honorable J. E. Turcotte, fut libéralement accordé et sanctionné le 19 mai de l'an de grâce 1860, sous le nom et titre " Le Collège des Trois-Rivières." (23 Victoria, chapitre 133.)

Voici cet acte avec ses motifs plus ou moins faux, et ses clauses plus ou moins contraires à la liberté et au droit de propriété :

" Attendu qu'il existe dans la cité des Trois-Rivières un collège où l'on enseigne toutes les branches d'une éducation classique complète, et que plusieurs des principaux habitants de la dite cité ont demandé, par leur requête d'être incorporés pour favoriser le dit collège et l'établir sur des bases permanentes ; et attendu qu'un tel établissement devant être très-avantageux aux habitants de la dite cité ainsi qu'au public en général, il est désirable que les signataires de la dite requête soient incorporés ainsi que demandé : "

" A ces causes, Sa Majesté par et de l'avis et du consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative du Canada, décrète ce qui suit : "

1° " Joseph Edouard Turcotte, George Stanislas Badeaux, Antoine Polette, Ezéchiel M. Hart, Petrus Hubert, Joseph Napoléon Bureau, Abraham Lesieur Desaulniers et Denis Genest-LaBarre, Ecuyers, tous citoyens de la cité des Trois-Rivières et telles autres personnes qui, en vertu des dispositions du présent acte, leur succèderont dans les charges, devoirs et obligations qu'ils rempliront et tiendront en vertu du présent acte, seront et ils sont par le présent constitués en corps politique et incorporés, de fait et de nom, sous le nom de " *Le Collège des Trois-Rivières* ", et ils pourront sous le même nom, de temps à autre et en tout temps par la suite, acheter, acquérir, tenir, posséder, échanger, vendre, accepter et recevoir pour eux et pour leurs successeurs, à et pour l'usage et les fins de la corporation toutes terres, tènements et héritages situés en cette province, et nécessaires à l'usage et occupation réelle de la corporation, ou toutes rentes constituées ou autres dans cette province, et ils pourront les vendre et les aliéner, et en acquérir d'autres en vertu de quelque titre que ce soit, pour les mêmes fins, et ils auront plein pouvoir et autorité de faire et d'établir tels statuts, règles et règlements qu'ils jugeront convenables, pour la bonne régie et conduite du dit Collège et l'administration des biens d'icelui. "

2° " Ne pourra la corporation posséder aucuns autres biens fonciers que ceux strictement nécessaires à son occupation actuelle, mais elle pourra acquérir en rentes constituées ou autres effets publics (*public securities*) tels que débentures provinciales ou municipales, actions de banque ou autres de même nature, jusqu'à un montant qui produira un revenu annuel de quatre mille dollars par année."

3° " Pourra néanmoins la corporation acquérir et posséder quelques biens-fonds de contenance suffisante pour établir une ferme-modèle, dans le cas où l'agriculture pratique serait par la suite enseignée dans le dit Collège."

4° " Pourra aussi la corporation accepter ou recueillir tous autres biens-fonds qui pourraient lui être donnés par donation, dons, legs ou autrement ; mais les dits autres biens-fonds devront être convertis par icelle corporation en rentes constituées, effets publics (*public securities*) débentures provinciales ou municipales, actions de banque ou autres effets de même nature, sous cinq ans depuis la date de l'acquisition d'iceux comme susdit ; et à défaut de telle conversion dans un délai de cinq ans, ces biens-fonds ou toute partie d'iceux ou tout intérêt en iceux non ainsi convertis, retourneront alors *ipso facto* au donateur ou à ses représentants légitimes ou aux représentants légitimes du testateur, selon le cas."

5° " Le premier lundi du mois de juin prochain, les dites personnes incorporées par le présent acte, ou cinq d'entre elles au moins, s'assembleront alors, en la cité des Trois-Rivières, au lieu, ou pourront alors se tenir les classes du collège qui y existe, à deux heures de l'après-midi, pour y élire, à la majorité des voix, l'une d'entre elles pour être le président de la corporation et une autre pour en être le secrétaire-trésorier."

6° " La corporation organisée comme susdit, ou cinq des membres d'icelle, y inclus un président temporaire choisi parmi eux en cas d'absence du président, aura plein et entier pouvoir de faire toutes règles, règlements ou statuts qui ne seront pas contraires aux lois de cette province qu'elle jugera à propos de faire pour fixer le temps et le lieu de ses assemblées annuelles ou autres, pour remplacer tout membre ou officier de la corporation qui aura cessé d'en faire partie, par mort, incapacité, résignation ou tout autre cause de vacance déclarée être telle par les statuts et généralement pour régler toutes les affaires de la corporation et du collège, et en promouvoir les intérêts."

7° " Tous les dits statuts seront faits et passés, et toutes affaires non réglées par iceux, transigées à la majorité des voix des membres de la corporation présents comme susdit, et le président ou le président temporaire y auront une voix, et en cas d'égalité des voix ; une voix prépondérante."

8° " Le présent acte est déclaré être un acte public."

J'ai dit que cet acte blessait la justice, la liberté et le droit de propriété. Pour s'en convaincre, le lecteur n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les clauses deux et quatre du dit acte. Il y verra comment nos gouvernements entendaient le droit de propriété pour les collèges, et en général pour les communautés religieuses ou enseignantes.

Non seulement on ne nous reconnait pas le droit de posséder des propriétés immobilières autres que celles qui sont strictement nécessaires aux besoins de l'institution, mais encore on restreint nos biens mobiliers dans des bornes si étroites, qu'on nous force à vivre continuellement dans un état tout à fait précaire et à végéter perpétuellement, sans avoir jamais l'espoir d'améliorer une situation dont tout l'avantage serait au bénéfice du public.

C'est ainsi que dans nos Parlements modernes on entend aujourd'hui la justice distributive. Des individus, des compagnies marchandes ou manufacturières auront le pouvoir et la liberté d'entasser capitaux sur capitaux et d'accumuler ainsi des richesses fabuleuses ; ce serait certainement un attentat au droit de liberté et de propriété, si un gouvernement venait leur poser des limites et leur dire : " Vous posséderez jusqu'à tel montant, il ne vous sera pas permis d'aller au delà !" Mais, pour un collège ou une institution de charité, c'est différent ! A peine pourra-t-il posséder un revenu de quelques milliers de piastres, et un gouvernement se croit fort libéral, quand il a reconnu son existence dans de telles conditions.

A notre égard, on voulut être généreux. On nous permit de posséder jusqu'au montant capable de donner un revenu annuel de $4.000.00, soit un capital de $80.000.00 à cinq pour cent. Il est vrai que cela constitue déjà une fort jolie somme que nous ne pourrons peut-être jamais acquérir ! Mais il est également vrai que l'institution peut avant longtemps prendre de si grands développements, qu'un tel revenu pourra à peine couvrir une petite partie des dépenses annuelles. Qu'importe ! Pour le reste, on aura la récette plus ou moins indéterminée.

plus ou moins grande des pensions de chaque année. Tantôt, cette recette sera suffisante, le plus souvent elle ne le sera point. Alors il ne restera plus qu'à compter sur la charité publique, laquelle à la vérité ne fait jamais défaut aux institutions qui sont dans le besoin. S'il faut faire des améliorations, s'il faut bâtir, la charité publique sera encore la seule ressource sur laquelle il faudra compter !

Mais si l'on venait à trouver quelques bienfaiteurs insignes ; si quelque vieux rentier se mettait en tête de nous léguer ses biens ; la corporation devra, que ce soit son intérêt ou non, convertir ses propriétés immobilières en rentes constituées ou autres et elle n'aura que cinq ans pour faire cette conversion, dut-elle pour cela vendre au rabais ou à moitié valeur. Bien plus, s'il advenait que ces rentes s'élevassent au delà de $4 000.00, ce serait illégal et injuste de la part du collège de garder de si énormes capitaux ! Le surplus retourne de droit aux donateurs ou à leurs héritiers !

Qui ne voit l'absurdité et la tyrannie d'une telle législation ? Et dire que la majorité de nos représentants la trouvaient juste et légitime, et votaient sans scrupule les clauses de tels actes ! Mais il ne faut pas oublier que nous étions alors sous le régime de l' " *Union*, " et que notre députation catholique bas-canadienne se trouvant à la merci de la majorité protestante du Haut-Canada, ne pouvait pas toujours légiférer selon ses désirs. Bien souvent, elle était obligée de faire des sacrifices et des concessions de principes pour obtenir ce qu'elle demandait.

Dans le cas actuel, les catholiques intelligents qui avaient préparé la constitution légale du Collège des Trois-Rivières, eurent aussi le désagrément de voir leur projet d'acte subir des amendements qui modifiaient considérablement sa forme primitive, et de le voir passer finalement avec des clauses qu'ils toléraient, mais ne pouvaient approuver. Ils étaient cependant heureux d'avoir réussi à faire reconnaître l'existence légale du Collège des Trois-Rivières dans ces conditions.

Maintenant pour l'édification de ceux qui pourraient

croire que S. Joseph s'est intéressé au Collège, avant même qu'il fut question de le choisir pour notre patron, et que, dès l'origine, il aurait pu intervenir dans l'affaire, du reste si indifférente, de notre reconnaissance civile ; je citerai ici quelques dates qui parleront assez d'elles-mêmes : La question fut portée devant l'assemblée législative, mercredi 14 mars, elle y eut ses phases principales, lundi 19 mars et mercredi 28 mars. Enfin elle eut à subir sa dernière épreuve, mercredi 18 avril ! Impossible de ne pas voir quelque chose de providentiel dans cette coïncidence remarquable de jours consacrés à honorer S. Joseph, et consacrés en même temps à étudier la constitution d'un collège qui allait devenir bientôt " Le Collège St-Joseph. "

CHAPITRE QUATRIÈME.

QUELLE EST LA DATE DE FONDATION

— DU —

"COLLEGE DES TROIS-RIVIERES."

J'ai dit que l'acte d'*incorporation* alléguait de faux motifs. Voyons plutôt : " Attendu qu'il existe dans la cité des Trois-Rivières un collège où l'on enseigne toutes les branches d'une éducation classique complète ".. ......

On parlait ainsi au commencement de l'année 1860.

La session du Parlement pendant laquelle a été passé l'acte d'*incorporation* du collège s'est ouverte le 18 février 1860. Mais pour justifier une telle allégation, il fallait qu'il existât aux Trois-Rivières, avant 1860, une institution donnant un enseignement classique complet. Cependant il est de notoriété publique qu'un collège classique, constitué comme tel, sur des bases permanentes, avec son programme bien déterminé d'études et son personnel dirigeant et enseignant, n'a commencé à exister qu'au mois de septembre 1860.

Quel était donc ce collège qu'on dit exister au mois de février 1860 ? C'était, prétend-on, l'école de latin de Monsieur l'abbé J. O. Bayard, missionnaire de l'Orégon.

Or, cette école n'avait aucun des caractères qui peuvent constituer un collège proprement dit, si petits qu'on suppose

ses commencements. D'abord elle était indépendante du contrôle et de la direction de l'évêque, et ne relevait que de la libre volonté de son professeur. C'était déjà là un défaut que plus d'un catholique sérieux aurait regardé comme essentiel. Ensuite cette école n'offrait aucune garantie de stabilité. Ouverte de la veille, elle pouvait être fermée le lendemain. Son professeur, se trouvant sous la dépendance d'un évêque étranger, n'était qu'en passant aux Trois-Rivières, et pouvait être rappelé dans quelques semaines ou dans quelques mois, comme il arriva en effet.

Enfin M. Bayard se contentait d'enseigner la grammaire française, la grammaire anglaise et la grammaire latine, avec les quelques accessoires qui rentrent dans les deux premières classes du cours classique ordinaire. Or, il y a loin de là à un enseignement classique complet, tel qu'affirmé si formellement dans le préambule de l' " acte de constitution. "

Mais au moins, l'école de Mr Bayard, par son mode d'existence, par ses conditions d'admission, par sa discipline, etc., méritait rigoureusement d'être appelée " Le Collège des Trois-Rivières. " Car on a prétendu que la corporation *de facto* s'est organisée dès le mois de septembre 1859 et que c'est elle qui a ouvert l'école du Champ de Mars, et qui l'a placée sous la direction de Monsieur l'abbé J. O. Bayard, en déterminant elle-même les conditions pour y être admis ; ce qui aurait donné à cette école le mode d'existence voulu pour être appelée strictement " Le Collège des Trois-Rivières. " Cependant les faits sont là pour démontrer le contraire.

Quelques chefs de famille s'entendent avec un prêtre qui est sans emploi, étranger au diocèse et tout à fait indépendant de la juridiction de l'évêque ; ils conviennent avec lui du prix à payer pour l'enseignement du latin à leurs enfants ; ce prix est énorme et n'a rien de commun avec le prix ordinaire des plus grands collèges classiques ; Mr Bayard exige quarante piastres de chacun de ses élèves qui ne sont qu'externes, et il pourrait demander davantage puisqu'il est indépendant de tout contrôle ; ces chefs de famille agissent individuellement,

chacun pour son propre compte, et l'on voudrait voir dans quelques uns d'entre eux, cette corporation existant de fait dès le mois de septembre 1859, et fondant dès lors le Collège des Trois-Rivières !

En effet, le premier rapport du secrétaire-trésorier de la corporation au Surintendant de l'Instruction Publique a été fait en juillet 1860, un mois à peine après l'organisation définitive de la corporation, et ce rapport donne, le 19 septembre 1859, pour la date de fondation du collège, et pour fondateurs, les noms des huit citoyens qui, les premiers, formèrent la corporation.

Pour le coup, le vieil axiome, " *Priùs est esse quam agere,* " s'est trouvé en défaut, puisque la corporation agissait avant d'exister ; car la vérité est que la corporation *de fait* ne s'est organisée que dans les dernières semaines de l'année 1859, et plus probablement au commencement de 1860. Encore cette association n'a-t-elle d'abord agi qu'en vue d'obtenir sa constitution, puis, pour préparer les choses nécessaires à l'ouverture des classes pour l'année scolaire suivante.

Mais il fallait bien soutenir la position prise dans le préambule de l'acte de constitution ; il fallait bien retrouver, au mois de juillet 1860, le collège qu'on avait dit exister, aux Trois-Rivières, au mois de février précédent. Obligation en conséquence de donner à une école privée, élémentaire, indépendante de toute autorité religieuse et civile, un caractère et une importance qu'elle n'avait pas. Maintenant, si l'on examine attentivement les motifs qu'ont pu avoir les braves citoyens qui ont agi de la sorte, on arrive à constater qu'ils cherchaient en cela, avec la meilleure bonne foi du monde, à servir les intérêts d'une institution qu'ils désiraient ardemment voir s'élever aux Trois-Rivières. Ils s'étaient persuadés que le moyen le plus efficace d'obtenir sûrement et promptement la constitution légale du collège, était de s'appuyer sur le fait de son existence actuelle, et sûr l'encouragement qu'il recevait déjà des citoyens des Trois-Rivières.

En affirmant de nouveau ce fait dans le premier rapport

au Surintendant de l'Instruction Publique, ils plaçaient le Collège des Trois-Rivières dans la condition des institutions qui recevaient un octroi du gouvernement et ils lui assuraient l'aide des deniers publics dès la première année.

Mais, quels qu'aient été les motifs qui ont porté les membres de la corporation à user de ces moyens, il appartient à l'histoire impartiale de rétablir les faits dans leur pleine et entière vérité.

Ainsi, au mois de février 1860, l'école de Mr Bayard était moins le Collège des Trois-Rivières que ne l'était, dans le même temps, l'institution des Frères des Ecoles Chrétiennes. Elle ne l'était pas plus que ne l'avait été antérieurement l'école de Mr G. Talbot, ou l'école de tel médecin, notaire ou autre qui avait donné des leçons de latin à ses enfants. Elle l'était moins que l'académie indépendante tenue par Mr Lawler, puisque cette dernière fut annexée au collège pour la partie commerciale et industrielle du cours; et cependant on ne s'est jamais avisé de faire remonter l'origine du Collège à l'école de Mr Lawler, laquelle du reste, comme celle de Mr Bayard, n'était contrôlée que par la libre volonté de son professeur. Toutes ces différentes écoles fournirent plus tard des sujets au nouveau collège, mais aucune n'a pu lui passer une tradition, aucune ne donnait un enseignement classique complet, aucune ne pouvait être "Le Collège des Trois-Rivières."

Mais enfin quelle était donc, au mois de février 1860, la condition d'existence du Collège des Trois-Rivières? Il devait exister de quelque manière, puisqu'on en demandait l'*incorporation*. Or, il n'existait pas comme corps d'enseignement classique, ni comme corps politique. Il existait cependant, mais plutôt en puissance qu'en acte. La parole féconde de l'évêque qui avait promis de pourvoir lui-même au personnel des directeurs et des professeurs, embrassait son existence jusque dans ses derniers développements. Il existait encore en puissance dans cette corporation *de facto*, dans cette organisation conventionnelle que formèrent, à la fin de l'année 1859, quelques citoyens dans le but de se faire *incorporer*.

Ainsi, à proprement parler, c'est l'acte du 19 mai 1860

qui a donné au Collège des Trois-Rivières son existence corporelle et physique, laquelle n'est devenue parfaite que le 4 juin suivant, jour de la première réunion des membres de la corporation du dit Collège. En effet, ce ne fut qu'à cette première réunion qu'on distingua la tête des membres et que chacun de ceux-ci fut mis à sa place ; en d'autres termes, ce ne fut que le 4 juin que la corporation choisit son président et son secrétaire-trésorier et qu'ainsi définitivement constituée, elle put commencer à agir. Désormais donc, nous allons la voir à l'œuvre.

Son président, Mr Turcotte s'adresse au Gouvernement à l'effet d'obtenir les "Casernes et le Platon" pour l'usage de la nouvelle communauté. Il s'adresse à Mgr Cooke, par une lettre en date du 25 juillet 1860, pour avoir un directeur et des professeurs. Le secrétaire-trésorier, M. Petrus Hubert, ouvre ses livres de comptes et commence ses entrées avec le même mois de juillet 1860.

Mais cette corporation n'a encore, pour ainsi dire, qu'une vie toute matérielle qui ne lui permet pas d'appliquer son action à autre chose qu'à la préparation du matériel nécessaire pour l'ouverture prochaine des classes.

A l'évêque seul il appartient de donner à ce corps une âme et un cœur, en y adjoignant les éléments nécessaires à la direction morale et intellectuelle, en pourvoyant à la formation des intelligences par de bons professeurs et à la formation des volontés et des cœurs par de saints et zélés directeurs. Or cette action de l'évêque, promise depuis plusieurs mois, formellement annoncée le 6 août 1860, dans une lettre de Mgr Cooke à M. Turcotte, n'apparait au jour que le cinq septembre 1860.

C'est donc à dater de ce jour seulement que le Collège des Trois-Rivières a commencé à vivre de sa vie principale et essentielle, de la vie de l'âme, de la vie de l'intelligence et du cœur. Donc ceux-là ont eu raison qui, sans avoir discuté tous ces faits, sans avoir consulté aucun document authentique, par le seul instinct de la vérité, ont fixé le cinq septembre

mil huit cent soixante pour la date de " Fondation du Collège des Trois-Rivières. "

Pour achever d'édifier mes lecteurs sur cette question de la date de fondation du Collège des Trois-Rivières, il ne me reste plus qu'à invoquer le témoignage de M. Petrus Hubert lui-même. Je suis d'autant plus heureux de citer ce témoignage, que M. Hubert a peut-être été, (sans s'en douter cependant, la citation suivante en fait foi,) le principal auteur des erreurs qui se sont introduites touchant la fondation du Collège. Voici donc ce que je lis dans la copie autographe de son rapport au Surintendant de l'Instruction Publique, en date du 15 juillet 1862 : " Nous espérons que le Département, con- " sidérant le succès de *ces deux premières années* de notre Insti- " tution Collégiale et les sacrifices faits pour la mettre sur un " pied respectable "............ .....

Au mois de juillet 1862, le Collège n'a que deux ans d'existence. Donc sa date de fondation est le cinq septembre 1860, et non le 19 septembre 1859 ; car, alors M. Hubert lui aurait donné trois ans d'existence.

CHAPITRE CINQUIÈME.

QUEL EST "LE FONDATEUR"

— DU —

"COLLEGE DES TROIS-RIVIERES."

Un jour, je conduisais des visiteurs à notre salon où nous gardons les deux tableaux de Monseigneur Cooke et de M. Turcotte :

—" Vous avez devant vous, " leur dis-je, " les portraits de nos deux fondateurs. "

—Lequel des deux a fait davantage pour le Collège, me demanda alors un de nos visiteurs.

—" M. Turcotte en a formé les organes ou le corps ; Mgr Cooke lui a donné l'âme et la vie ; " telle fut ma réponse. Mais de même que l'homme est, à la fois, composé d'un corps et d'une âme ; et que le corps sans l'âme ou l'âme sans le corps n'est pas l'homme ; de même, le Collège des Trois-Rivières n'existe que par le concours simultané de ces deux hommes. Si l'on essaye de séparer leur action, nous nous trouvons en face de deux abstractions qui, ni l'une ni l'autre, n'aurait pu amener le Collège à l'existence. "

—Vous me demandez cependant, lequel des deux a pris une plus large part à la fondation du Collège : je vais tâcher de vous répondre.

MGR. THOMAS COOKE, EV. DES TROIS-RIVIERES.

Fondateur du Collège des Trois-Rivières.

S
néces
tre ; c
l'actio
consid
action
compa
autan

A
trois c
tenda
n'est
traire
officiel
tion d
daire à
Trois-
évêque
Joseph
Provin

Ce
tout c
Collège
vée da
dant, p
bon de
pu éch
fait de
de ces
portée
dans la

D'a
malgré
les cito
et actif
cotte, d

Si l'on envisage les choses au seul point de vue de la nécessité, on dira que le concours de l'un vaut celui de l'autre ; que l'action de M. Turcotte est toute aussi essentielle que l'action de Mgr Cooke. Mais, si en dehors de la nécessité, on considère de plus l'excellence et la valeur intrinsèque de leur action ; alors il sera vrai de dire que l'action de Mgr Cooke, comparée à celle de M. Turcotte, l'emporte, en quelque façon, autant que l'âme l'emporte sur le corps.

Ainsi, appuyé sur ces motifs, je dis : contrairement aux trois ou quatre premiers rapports de la corporation au Surintendant de l'Instruction Publique, où le nom de Mgr Cooke n'est pas même mentionné parmi ceux des fondateurs ; contrairement aux rapports subséquents et autres documents officiels de la corporation où le rôle principal dans la fondation du Collège est attribué à M. Turcotte et le rôle secondaire à Mgr Cooke ; je dis que " Le Fondateur du Collège des Trois-Rivières est Sa Grandeur Mgr Thomas Cooke, premier évêque des Trois-Rivières, aidé du concours de l'Honorable Joseph Edouard Turcotte, C. R. Ex Orateur du Parlement Provincial et alors Maire de la Cité des Trois-Rivières."

Cette vérité, ce me semble, ressort assez évidemment de tout ce que nous avons déjà dit touchant la fondation du Collège et touchant la part d'action que l'évêque s'était réservée dans cette œuvre et qu'il a si dignement remplie. Cependant, pour jeter encore plus de jour sur cette question, il sera bon de faire connaître ici certains détails très-intimes qui ont pu échapper à l'attention de ceux qui ont eu à s'occuper du fait de la fondation de notre maison. L'ignorance ou l'oubli de ces petits détails, s'ajoutant à une appréciation fausse de la portée de l'action épiscopale, a pu aisément causer l'erreur dans laquelle ils sont tombés.

D'abord, il faut constater ici que M. Turcotte lui-même, malgré sa grande influence, malgré la bonne volonté de tous les citoyens des Trois-Rivières, malgré le concours empressé et actif que lui offraient les principaux d'entre eux ; M. Turcotte, dis-je, sentait si bien son impuissance à réaliser, avec

ces seuls moyens-là, une entreprise aussi importante et aussi difficile, qu'il ne voulut pas agir avant d'avoir l'approbation de Monseigneur, et la promesse formelle que Sa Grandeur pourvoirait Elle-même au personnel de la direction et de l'enseignement.

Il comprenait qu'une institution classique catholique n'était possible, et n'avait de garanties de prospérité et de succès que par l'action et le contrôle de l'évêque.

Il comprenait aussi que sa qualité de premier magistrat de la cité et de député du peuple au Parlement Canadien, lui imposait l'obligation de ne pas rester indifférent à une entreprise aussi populaire. Il lui voua donc son énergie et son influence; mais il mit tout cela au service de son évêque. Ceux qui ont vécu dans l'intimité de Mgr Cooke, rendent ce témoignage que, du moment que s'est soulevée la question de la fondation du Collège, M. Turcotte eut avec Sa Grandeur. de longues et fréquentes entrevues. C'est là que furent concertés, préparés et mûris, tous les plans qui devaient être réalisés plus tard.

Mais Mgr Cooke fit comprendre à M. Turcotte toute la délicatesse de sa position et la nécessité où il se trouvait de rester absolument étranger à la gestion des affaires temporelles de la nouvelle institution. Voilà pourquoi il fut décidé que la corporation serait exclusivement laïque et qu'elle pourvoirait seule à tous les besoins matériels de l'établissement. Cependant, il fut entendu entre eux que, du moment que les circonstances le permettraient, les membres laïques céderaient leur place à des ecclésiastiques.

Il fut aussi réglé, dans ces entrevues de nos deux fondateurs, que la direction des études serait contrôlée uniquement par l'autorité épiscopale.

Il ne sera pas sans intérêt de citer ici, en entier, la lettre que Mgr Cooke adressait à M. Turcotte, à la date du 6 août 1860, touchant le sujet qui nous occupe. Monseigneur y résume en quelque sorte, le programme de l'action épiscopale aussi bien que celui de la corporation. Voici cette lettre :

" Trois-Rivières, le 6 août 1860.

" *Monsieur le Maire,*

" Je suis heureux de pouvoir répondre d'une manière satisfaisante pour vous, à votre lettre du 25 ultimo, dans laquelle vous dites que la corporation du Collège des Trois-Rivières désire des Ecclésiastiques pour ouvrir des classes au commencement de l'année scolaire. Il est difficile pour moi de me rendre à votre désir. Cependant, j'ai le plaisir de vous annoncer aujourd'hui qu'il sera en mon pouvoir de vous satisfaire cet automne. Je pourrai disposer en faveur de votre établissement de trois ecclésiastiques que je mettrai, ainsi que les élèves, sous les soins d'un prêtre qui aura la surveillance sur toute la maison pour le spirituel et ce qui concerne l'éducation.

" Il n'est pas nécessaire, je pense, de rappeler aux messieurs de la corporation qu'ils se sont chargés du temporel de l'établissement, de pourvoir à tout ce qui sera nécessaire, entr'autres choses, aux honoraires, au logement et à la pension du Directeur et des Régents.

" Je ne vous adresse qu'un aperçu des arrangements qu'il faudra faire par écrit quand le temps le permettra.

" Que Dieu bénisse votre entreprise et la conduise à bonne fin.

" J'ai l'honneur d'être,

" Monsieur le Maire,

" Votre très humble servt.,

† THOMAS

" Ev. des Trois-Riv. "

" Jos. E. Turcotte, Ecr., Maire"

Monseigneur fait, dans cette lettre, une allusion très-délicate aux difficultés qu'il rencontre dans ce projet ; mais il est heureux de donner enfin une réponse favorable et il détermine officiellement la part dont il prétend se charger ;

à savoir : "le spirituel et ce qui concerne l'éducation." Au reste, c'est avec l'assentiment de Monseigneur que la corporation adopta, pour les écoliers, le réglement du Séminaire de Québec.

C'est encore Mgr qui eut l'idée de mettre le nouveau collège sous le vocable de St Joseph ; et le choix de notre patron qui demeure à jamais comme le fait le plus évident des vues providentielles de Dieu sur notre maison, constitue pour Mgr Cooke un titre immortel de gloire et lui donne un droit inaliénable à la reconnaissance de tous les enfants du Séminaire des Trois-Rivières.

Tels sont, avec ceux qu'on a mentionnés dans le chapitre précédent, les titres qu'a Mgr Cooke à être reconnu comme "le premier et le principal fondateur du Collège des Trois-Rivières."

Ici vient se poser naturellement une question grave et difficile à résoudre : Pourquoi dans les premiers documents officiels de la corporation, le nom de Mgr Cooke ne figure-t-il pas parmi ceux des fondateurs ? Comment expliquer, sur un fait en apparence aussi saillant, le silence des promoteurs les plus ardents de l'entreprise ?

Quelqu'explication qu'on essaye de donner de ce silence ou de cette dissimulation de la vérité, il cache toujours quelque chose de mystérieux et d'énigmatique. Peut-être qu'on obéissait en cela à un mot d'ordre, reçu de Sa Grandeur. Alors. tout s'expliquerait sans mystère. Seulement dans cette hypothèse, on pourrait reprocher à la corporation d'avoir interprété les intentions de l'évêque dans un sens trop absolu, et rien n'empêchait qu'elle constatât, au moins dans ses rapports au Gouvernement, que le Collège relevait uniquement de l'évêque et pour la discipline et pour les études.

Mais si, au contraire, ce qui est plus probable et plus raisonnable, Mgr Cooke s'en tenait purement et simplement à la position prise dans sa lettre du 6 août ; alors il faut chercher ailleurs que dans sa volonté, la cause du silence qui a été gardé sur son nom, comme fondateur du Collège. Pour la

justification des plus dévoués amis de l'institution, lesquels étaient en même temps les sujets soumis et dévoués de l'évêque, je puis affirmer, cependant, que la cause de leur silence ne doit pas être cherchée dans des sentiments ou des dispositions hostiles à Mgr Cooke. Au contraire, la corporation voyant les difficultés pécuniaires de l'évêché et l'opposition acharnée du clergé diocésain au nouveau collège, crut faire acte de dévouement à son évêque, en dégageant ainsi entièrement sa responsabilité dans la nouvelle fondation.

Elle crut que ce serait le moyen d'éviter de l'éclat, de ménager les susceptibilités des adversaires, d'enlever aux prêtres, amis de Nicolet, le prétexte et l'occasion de faire des misères à leur évêque. Ces motifs assurément étaient bons en soi et ils donnent une explication plausible au silence des organes officiels de la corporation. Seulement, il résultait de cette façon d'agir, de graves inconvénients dont un des principaux, était de faire à l'autorité épiscopale une position fausse et anormale, en la représentant comme marchant à la suite d'un mouvement qu'elle devait commander et qu'elle dirigeait en réalité.

Au reste, cette position prise par la corporation à l'égard de Mgr Cooke, si toutefois elle était ainsi motivée, n'eut pas le bon effet qu'on en avait espéré.

On a vu précédemment que le public et les adversaires du Collège des Trois-Rivières ne se firent aucune illusion sur la véritable portée de l'acte épiscopal, et qu'ils le reconnurent comme le fait décisif de la nouvelle fondation. Quant à la corporation, après une expérience de quelques années, voyant que sa dissimulation n'a plus sa raison d'être, elle reviendra sur ses pas et opèrera, assez heureusement, son mouvement de retour vers la saine vérité historique. D'abord, elle refusera son approbation aux notes de M. P. Hubert et finira par adopter sur les faits se rapportant à l'origine de l'institution, un compte-rendu historique où l'on constate franchement que le nom de Mgr Cooke se joint à celui de M. Turcotte dans l'œuvre du Collège des Trois-Rivières.

Voici ce qu'on lit à la page deuxième du régistre des procédés et des délibérations de la corporation :

“ A côté du nom de ce généreux citoyen, “ (M. Turcotte) “ nous devons naturellement placer celui de notre Vénérable “ Evêque, Mgr Cooke. Non seulement, il a acquiescé aux “ désirs des citoyens de la ville ; mais il leur a promis de s'in- “ téresser à l'Institution et de la favoriser de tout son pouvoir. “ Il s'est chargé de pourvoir au personnel ecclésiastique. Dès “ la première année, il plaça un prêtre comme directeur et six “ ecclésiastiques comme professeurs. Depuis, il n'a cessé de “ concourir à la prospérité du Collège par ses lumières, par ses “ conseils et par la surveillance toute paternelle qu'il a exer- “ cée sur la conduite et les travaux des élèves.

“ Aussi les citoyens des Trois-Rivières devront-ils garder “ à Sa Grandeur Mgr Cooke ainsi qu'à l'Honorable J. E. Tur- “ cotte, une reconnaissance éternelle. ”

Le nom de Mgr Cooke reste encore, il est vrai, placé au second rang et l'on donne à M. Turcotte seul le nom de fondateur du Collège ; mais cette erreur tient plutôt au défaut de rapprochement entre le mérite de ces deux hommes et au caractère particulier de leur action, qu'à toute autre cause. Chez l'un, l'action est publique, palpable, pleine d'éclatants succès ; chez l'autre, c'est une action presque cachée, à l'effet insensible et lent. Il n'est donc pas étonnant, que l'attention de la corporation ait été peu attirée sur l'importance du concours de l'évêque et qu'elle se soit portée plus particulièrement, sur les actes et la personne de son président. Il n'est pas étonnant après cela, qu'elle ait, autant par enthousiasme et par entraînement que par raison, ajouté à un nom qu'entourait le prestige d'une brillante renommée, le titre de fondateur du Collège des Trois-Rivières.

Je dois noter ici un fait assez peu important en lui-même, mais qui est de nature à jeter quelque lumière sur la question qui nous occupe. Ce fait, ayant été la conséquence logique du retour de la corporation à des idées plus justes et plus vraies sur les commencements de Collège ; je puis l'in-



HON. J. ED. TURCOTTE.

1er Président de la C. C. T. R. et 2nd Fondateur du Collège des Trois Rivières.

voqu
time
Cook
délil
Collè

résur
nées,
sans
tion.
forme
procè

I
dans
lège e
lut pa
Cooke
Turco
fort m
catégo
subsis
que, aj
plutôt

Ce
eut po
étaient
Or ce f
ses rap
confrèr
d'expér
sens pl

A l
ques et
en 1863
l'origin
où l'on

voquer, pour justifier tout ce que je viens de dire, sur les sentiments et l'attitude des autorités collégiales à l'égard de Mgr Cooke. Ce fait, c'est la perte du régistre des procédés et des délibérations de la corporation pour les premières années du Collège.

Dans le régistre actuellement existant où l'on fait un résumé des principaux événements des quatre premières années, on constate simplement la perte du régistre antérieur, sans en rechercher la cause, sans en donner aucune explication. Or, cette cause, il faut la trouver dans la désapprobation formelle, par la majorité des membres de la corporation, des procès-verbaux du secrétaire.

La corporation ne voulut pas approuver M. P. Hubert dans sa manière d'écrire l'histoire des commencements du Collège et d'apprécier les hommes et les événements. Elle ne voulut pas endosser la responsabilité de ce silence absolu sur Mgr Cooke, pendant qu'on donnait les plus grands éloges à M. Turcotte. Ce dernier, en particulier, se montra très-offensé et fort mécontent. Il blâma ouvertement le secrétaire et déclara catégoriquement qu'il ne permettrait jamais qu'on laissât subsister les compliments dont son nom était chargé; parce que, ajoutait-il, sous cette forme exagérée, ces éloges prenaient plutôt le caractère d'injures grossières et intolérables.

Cet incident, dont je ne veux pas exagérer l'importance, eut pour résultat la perte ou la suppression du régistre où étaient consignés les premiers documents de la corporation. Or ce fait montre assez clairement; ou que le secrétaire, dans ses rapports, n'avait pas interprêté l'opinion générale de ses confrères; ou bien que cette opinion, après quelques années d'expérience, s'était déjà considérablement modifiée dans un sens plus conforme au droit et à la vérité.

A l'époque où M. P. Hubert soumettait ses notes historiques et ses rapports à l'approbation de ses collègues, (c'était en 1863), on n'était déjà plus au temps où l'on faisait remonter l'origine du Collège des Trois-Rivières à l'école de M. Bayard; où l'on fixait la date du 15 septembre 1859 comme celle de la

fondation ; où enfin on donnait à tous les membres de la corporation le mérite et le titre de fondateurs du Collège. La vérité historique, il est vrai, restait encore enveloppée d'ombres et de nuages ; mais le jour commençait à se faire. Les préjugés les plus grossiers avaient été heureusement dissipés. On affirmait franchement que l'évêque avait sa part large et importante dans la fondation et le maintien de l'institution.

Il ne restait plus qu'à faire la comparaison entre le mérite de Mgr Cooke et celui de M. Turcotte. Par délicatesse, on s'est abstenu de le faire du vivant de ces deux hommes. D'ailleurs, cette comparaison n'était possible que dans un travail historique proprement dit, et après une étude très-attentive et bien raisonnée des effets particuliers de l'action de chacun de ces deux hommes.

Pour nous, nous croyons sincèrement avoir donné à ce problème sa veritable solution, en disant et en démontant que Monseigneur Cooke a créé l'âme du Collège des Trois-Rivières et que M. Turcotte en a fait le corps.

CHAPITRE SIXIÈME.

LES DERNIERS PREPARATIFS

POUR L'OUVERTURE DES CLASSES.

Le Collège des Trois-Rivières ayant obtenu son *incorporation* et l'ouverture des classes étant décidée pour le mois de septembre 1860, il fallait trouver un local convenable pour abriter la nouvelle communauté.

Il y avait au centre de la ville, dans l'endroit le plus élévé et le plus salubre, à quelques pas du débarcadère des vapeurs de la puissante compagnie Richelieu, près du Bureau de Poste, (a) de l'Eglise paroissiale et du marché, une grande maison dont les lignes irrégulières et le style antique, rappelaient assez les vieux manoirs du moyen-âge. Cette maison avait dû être construite au commencement du siècle passé, dans les beaux jours de la domination française au Canada. Elle avait servi de berceau à la ville des Trois-Rivières et de résidence ou de palais à ses anciens gouverneurs. Devenue la propriété du gouvernement anglais, comme tous les autres biens royaux, elle fut alors convertie en casernes et pendant plusieurs années, les autorités militaires y tinrent des soldats en garnison.

Cette maison, élevée au milieu d'un plateau de plusieurs centaines de pieds, avait 90 pieds de front sur 40 de profon-

(a) Il était alors sur la rue Alexandre, côté ouest, près de la rue Hart. Plus tard, il fut transféré au bord de l'eau, coin de la rue des Casernes et de là sur la même rue presqu'en face du collège.

deur, abstraction faite de la saillie de l'angle nord et des tourelles saillantes des angles sud et ouest. Elle avait deux étages avec une mansarde et était divisée de manière à pouvoir recevoir cent et quelques hôtes.

La corporation, trouvant ce local assez bien approprié aux besoins d'une institution collégiale, sollicita et obtint du gouvernement, par l'entremise de M. Turcotte, la permission d'occuper les Casernes, à titre de loyer, moyennant la condition d'entretenir le bâtiment et de payer une assurance de $4,000.00.

L'arrangement pris entre le gouvernement et la corporation était pour dix ans. Mais M. Turcotte nourrissait l'espoir d'acquérir, avant peu, cette propriété à un prix nominal et d'y fixer définitivement la nouvelle institution. Il comprenait qu'il ne pouvait convenablement porter le titre de fondateur du Collège, qu'à la condition de lui léguer un coin de terre pour y placer le nouvel édifice qu'il faudrait bientôt ériger.

Nous verrons par la suite, que tous ses efforts furent inutiles et qu'il comptait sans les intrigues et les manœuvres des ennemis jurés de nos institutions, les protestants et les juifs, qui déjouèrent tous ses plans et rendirent inutiles, toutes les démarches qu'il fit pour régler cette affaire.

Mais revenons aux vieilles casernes ;–car l'antique demeure des gouverneurs français porte aujourd'hui ce nom, en attendant qu'on s'accoutume à la nommer " Le Collège,"—elles n'étaient alors rien moins que préparées à recevoir des écoliers. Laissée inoccupée depuis plus de dix ans, cette maison avait, comme on le pense bien, une toilette des plus négligées. Il fallait y faire un nettoyage général et les réparations rigoureusement nécessaires pour répondre aux besoins de ses nouveaux habitants.

Cependant, depuis quelque temps, l'attention des autorités trifluviennes et des citoyens en général était entièrement absorbée par les préparatifs à faire pour la réception du Prince de Galles qui, en effet, toucha les Trois-Rivières le 23 août 1860, douze jours seulement avant l'entrée des élèves.

La plus grande partie des travaux de réparation au Collège dût être exécutée seulement après la visite du Prince, en sorte qu'il ne restait plus qu'un temps très court. Il fallait pousser l'ouvrage avec vigueur et énergie. M. E. M. Hart, à défaut de M. Turcotte, qui avait trop d'occupations pour surveiller lui-même ces travaux, se chargea de cette besogne et il s'en acquitta avec beaucoup d'intelligence et de succès. Par ses soins, la toiture de la maison fut réparée et elle reçut un clocher. Les murs extérieurs furent blanchis, les châssis remis en place, vitrés et peinturés. Autour du Platon, sur les côtés nord-ouest et nord-est, l'antique palissade de pieux fut remplacée par une clôture pleine en planches blanchies à la chaux, et on plaça la porte d'entrée sur la rue dite " des Casernes " vis-à-vis de la porte principale de l'édifice. Des deux petits bâtiments faisant angle avec l'habitation principale, l'un, celui de droite, servit de hangard et de buanderie ; on prépara l'autre (a) pour l'usage des classes. A quelque cinquante pieds de l'angle nord des casernes, furent placés les indispensables lieux d'aisance. Enfin, la maison ainsi que ses dépendances, prit un air de jeunesse et parut vouloir s'accommoder aux exigences des jeunes hôtes qui allaient bientôt l'habiter.

Pendant que M. E. M. Hart travaillait activement à faire préparer le local pour la nouvelle communauté, M. P. Hubert faisait imprimer le "Prospectus du Collège des Trois-Rivières." Il le faisait afficher et distribuer partout en ville et dans les campagnes environnantes. Le lecteur aimera sans doute à faire connaissance avec ce premier prospectus du Collège.

Il y verra que la corporation désirait mettre son établissement sur le pied des grands collèges classiques du Canada, et qu'elle voulait donner une attention particulière à la classe industrielle, commerciale et agricole.

Pour réaliser des vues aussi larges, des plans aussi vastes, il eut fallu des ressources pécuniaires considérables et un

---

(a) Ce dernier bâtiment une fois réparé, prit le nom poétique de « Château Bleu " et maints souvenirs se rattacheront à jamais à ce nom légendaire, dans l'esprit de bon nombre d'élèves et de plusieurs professeurs Au cours de ces notes, je me permettrai de lui conserver ce nom et mes lecteurs voudront bien ne pas l'oublier.

patronage nombreux, riche et influent. Or, tout cela manquait au nouveau Collège. Ces grands projets n'eurent donc un commencement de réalisation sérieuse et vraiment efficace que dix ans plus tard, quand les directeurs, modifiant le programme des études, adaptèrent le cours commerc[illegible] cours classique proprement dit.

Quant à la classe d'agriculture, elle n'a pu jusqu'ici, exister que dans ce premier prospectus du Collège. Et, en réalité, il est fort difficile qu'une telle institution puisse fonctionner dans une ville, où il est impossible d'avoir des fermes modèles et d'étudier l'agriculture pratique. Cependant il serait téméraire d'affirmer que le Collège des Trois-Rivières n'aura pas un jour son école d'agriculture. Car l'institution a toujours été si visiblement protégée par la Providence ; elle a grandi si magnifiquement ; les deux premières parties de son prospectus sont aujourd'hui si bien remplies : qui sait si plus tard elle ne trouvera pas l'opportunité et le moyen de mettre à exécution le dernier plan de ses fondateurs.

Voici donc son premier prospectus :

PROSPECTUS

—DU—

COLLEGE DES TROIS-RIVIERES

1. Les Elèves y sont divisés en trois sections : la section Classique, la section Industrielle et Commerciale et la section Agricole.

2. La section Classique comprend le cours d'étude collégial ordinaire, savoir : Cours de Grammaire française, de Grammaire anglaise, de Grammaire latine, de Grammaire grecque, avec traduction et explication des classiques et exercices de composition ; cours d'Histoire, de Géographie, de Cosmographie, d'Arithmétique, de Comptabilité ou Tenue des Livres, de Mythologie, de Belles-Lettres, de Rhétorique, de Philosophie morale et intellectuelle, de Botanique, de Mathématique, de Physique, de Géométrie, etc, etc., etc.

3. Pour être admis dans cette section, il faut savoir lire et écrire facilement.

4. La section Industrielle et Commerciale forme une école préparatoire, une espèce d'Académie séparée, où l'on enseigne les principes et la pratique spéciale du

français et de l'anglais, la Lecture, l'Ecriture, avec exercice de composition, l'Analyse, la Géographie, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, la Mécanique, la Philosophie naturelle, etc., etc., etc.

5. Aucun Elève n'est admis à cette section s'il ne sait lire.

6. La Section Agricole, n'étant pas prête à entrer en opération, il en sera parlé plus tard.

7. Tout Elève de l'une ou de l'autre de ces sections est tenu de se conformer aux Règles et usages de l'Etablissement.

8. La discipline est facile et paternelle, bien qu'elle soit au besoin ferme et inflexible.

9. Tout Elève doit avoir et porter le costume du Collége ; lequel consiste en un capot bleu, avec des nervures blanches et une ceinture.

10. Le Collége ne fournit point le couvert à table ni les effets nécessaires au coucher. Les Elèves pourront cependant se procurer au Collége les livres et autres fournitures scolaires.

11. Tout Elève qui se présente pour être admis doit avoir un certificat de moralité satisfaisant.

12. Serait renvoyé tout Elève dont les paroles ou la conduite seraient jugées par le Préfet de discipline ou Directeur être immorales, scandaleuses ou nuisibles à la piété des autres Elèves.

13. Aucun livre, journal, brochure ou pamphlet ne doit être lu ni introduit dans le Collège avant d'avoir été soumis à l'inspection.

14. Aucun Elève qui aurait des arrérages envers le Collège ne pourra être admis à recommencer une nouvelle année sans les payer ou donner des garanties convenables de paiement.

15. Le cours Classique, pour cette année, ne consistera que dans les quatre premières classes commençantes : Elément, Syntaxe, Méthode et Troisième d'Humanités, peut-être aussi, les Belles-Lettres. Enfin, les cours complets se développeront avec le temps et les circonstances.

PRIX ET CONDITIONS

1. *Internes-Pensionnaires :* le prix pour l'année scolaire est £18 00 payables par quartier et d'avance.

Il n'y a aucune déduction ni remise pour les absences au-dessous de quinze jours, non plus que pour les quinze premiers jours des absences qui dépasseraient ce temps.

2. *Internes non-Pensionnaires,* autrement *Quart-Pensionnaires :* le prix est £1 10 0 par chaque quartier scolaire, strictement payable d'avance.

Il n'y a pas de déduction ni de remise pour absence moindre qu'un quartier.

N. B.—Aucun Externe, à moins qu'il ne soit des Trois-Rivières, n'est admis excepté qu'il ne soit mis en pension dans une maison approuvée par le Directeur.

3. *Externes du cours Classique* : le prix est de £0 15 0 par quartier scolaire payable d'avance.

Il n'y a point de déduction ni de remise pour absence moindre qu'un quartier.

4. *Externes du cours Industriel et Commercial :* le prix est de £1 10 0 par quartier scolaire payable d'avance.

Il n'y a point de déduction ni de remise pour absence moindre qu'un mois.

Tous les Elèves doivent être rentrés au jour fixé pour l'ouverture des classes Il n'y a aucune déduction ni remise sur le prix du quartier à ceux qui arriveraient plus tard ; la même chose a lieu pour le dernier quartier à l'egard des Elèves qui, après l'avoir commencé ou avoir été présent au Collège durant quelques jours, de ce temps, partiraient avant la fin de l'année scolaire.

Cependant les journaux furent chargés de faire connaître au public la naissance du nouveau Collège, son prospectus et les conditions pour y être admis. En même temps, ils annoncèrent l'entrée des élèves pour le cinq septembre 1860.

Autant par prudence que par nécessité, on dût adopter, pour l'ouverture des classes, la même date que le Séminaire de Nicolet : afin de ne point perdre aucun élève de la ville et du voisinage, surtout afin de retenir tous ceux qui, désirant et pouvant venir aux Trois-Rivières, tenaient avant tout à n'être pas retardés dans leurs études.

Le dimanche qui précéda l'entrée des élèves, eut lieu à la cathédrale, la bénédiction solennelle d'une cloche pour le Collège. Je regrette beaucoup de ne pouvoir donner aucun détail sur cette imposante cérémonie, qui a dû se faire avec beaucoup de pompe et d'éclat. Les pièces relatives à cette bénédiction ont été perdues, et les témoins que j'ai interrogés et que j'aurais eu raison de croire les mieux informés, ne purent me fournir aucun renseignement.

Les seuls documents qui nous en restent, sont la date de bénédiction, le deux septembre, et le montant de l'offrande qui s'est élevée à cent quarante-cinq piastres, laquelle somme constitue la première recette de la corporation.

CHAPITRE SEPTIÈME

LE JOUR DE L'ENTREE.

I. LES CASERNES, LEUR AMEUBLEMENT ET LEURS NOUVEAUX HABITANTS.

Le cinq septembre était arrivé et la corporation du Collège des Trois-Rivières n'avait pas encore achevé les préparatifs rigoureusement nécessaires pour recevoir les élèves. A l'intérieur de la maison surtout, on n'avait que nettoyer un peu, laver les planchers, blanchir à la chaux les murs et les cloisons. On y voyait encore, en maints endroits, des traces du séjour des soldats. Pas une des portes plus que rustiques des appartements du second étage, n'avait encore été remplacée. Sur la plupart d'entre elles, on lisait encore l'inscription caractérisque, fixant le nombre d'hommes qui formait autrefois la chambrée Telle porte a le chiffre huit, telle autre le chiffre douze, quatorze, etc. (a).

Dans ces chambres, dont les unes serviront de classe, les autres de chambres à coucher des professeurs ou de dortoirs pour les élèves etc, il n'y a pas un meuble, pas une table, pas une chaise ; c'est le dénûment le plus complet, la pauvreté la plus absolue. Je me trompe, dans une chambre dont on veut faire une salle d'étude, je trouve cinq ou six pupitres avec leurs bancs. Dans une autre qui sert de cuisine, je trouve un vieux poële (don de M. C. B. de Niverville) et quelques usten-

(a) Ces inscriptions étaient en anglais (12 men—8 men—10 men etc.

siles de cuisine dont la corporation a commencé à se pourvoir. Dans la chambre voisine il y a deux tables à diner L'une d'elles est réservée aux professeurs, c'est un don de M. E. M. Hart, l'autre est destinée à l'usage des élèves pensionnaires. Ajoutez à cela une couple de petites tables et quelques chaises, et vous aurez l'ameublement du Collège au grand complet, tel qu'il se trouvait le jour de l'entrée des élèves.

Cependant ceux-ci, au jour fixé, arrivent gais et nombreux, au nouveau Collège. Ils viennent non-seulement de la ville, mais de toutes les paroisses avoisinantes : de la Pointe-du-Lac, d'Yamachiche, de St-Maurice, de Champlain, de Batiscan, de Bécancourt, de St-Sévère, etc., etc.

Dès le premier jour, on compte plus de cinquante internes. C'est M. P. Hubert, secrétaire-trésorier de la corporation, qui voit les parents et fait les entrées ; car le directeur n'est pas encore nommé.

Monseigneur Cooke, après s'être adressé successivement à trois de ses curés, avait essuyé partout des refus ; tant l'opposition que lui faisait son clergé, relativement à cette question. était générale et persévérante. Seuls, quatre ecclésiastiques avaient répondu à l'appel de leur premier pasteur. Obéissant à l'ordre de leur évêque, ils avaient quitté, non sans regret. le Séminaire de Nicolet et ils étaient venus prendre le poste que la Providence leur assignait.

Pour remplir leurs nouveaux et très-délicats devoirs, ils venaient pleins de bonne volonté et de dévouement. Ils étaient disposés à faire taire les sentiments de leur cœur, pour n'écouter que leur conscience et leur Supérieur.

C'étaient messieurs Théode L. de Lottinville, ecclésiastique de troisième année, Alfred Smith, Jean-Baptiste Marcotte et Louis Richard, tous trois ecclésiastiques de seconde année. Ces quatre ecclésiastiques, au jour de l'entrée, formaient donc tout le personnel dirigeant et enseignant. Eux seuls, avec Mgr Cooke pour premier Supérieur, formaient le conseil administratif intérieur.

Cependant la corporation avait annoncé que, pour la première année, elle ouvrirait des classes jusqu'à la Troisième ou à la Versification inclusivement ; mais elle avait compté sur un nombre peu considérable d'élèves. Elle avait cru que quatre ecclésiastiques, avec un prêtre pour directeur, lui suffiraient pour répondre aux besoins de cette première année. Dès le premier jour, elle put heureusement constater que ce nombre serait insuffisant. Elle informa donc Mgr Cooke qu'il y aurait, pour la classe de Troisième, un nombre d'élèves suffisant pour occuper un professeur. Mgr fit aussitôt savoir cette demande de la corporation aux ecclésiastiques déjà arrivés et en même temps, Sa Grandeur les chargea de choisir parmi leurs confrères, non employés du Séminaire de Nicolet, celui qu'ils jugeaient, en conscience, être le plus capable de remplir la charge de professeur dans la classe en question. Sa Grandeur s'engageait à s'en rapporter à leur choix et à sanctionner leur élection.

Le choix du conseil tomba sur M. L. S. Rheault, ecclésiastique de troisième année que Mgr fit aussitôt prévenir et qui put arriver dès le jeudi soir.

Ces ecclésiastiques, accoutumés au règlement du Séminaire de Nicolet, lequel règlement étant à peu près le même que celui du Séminaire de Québec, n'eurent aucune difficulté à faire suivre ce dernier aux élèves qui, pour un bon nombre, avaient eux aussi fréquenté quelque temps l'Institution de Nicolet. Cependant aucune attribution, aucune charge particulière ne leur avait été assignée ; on attendait que cette distribution fut faite par le Directeur, mais celui-ci n'était pas encore trouvé, ou du moins n'était pas connu officiellement. En attendant, ces ecclésiastiques durent mener avec les élèves, la vie de communauté et le doyen d'entre eux, M. Lottinville, agissait comme premier maître de salle. C'est ainsi que, par des témoignages de confiance, de sympathie et d'intéret donnés aux élèves, par leurs premiers régents et professeurs, ceux-ci inaugurèrent cette vie de famille qui, dès l'origine, a fait le caractère de la communauté trifluvienne.

A six heures du soir, une cloche nouvelle faisait entendre

en ville ses joyeuses volées, c'était celle du Collège. Elle appelait pour la première fois et réunissait sous le vieux toit des casernes un groupe nombreux d'élèves qui allaient commencer l'année scolaire par un acte religieux. la récitation du chapelet.

Mgr Cooke avait prié M. J. E. Panneton, Ptre, vicaire de la Cathédrale, d'aller présider cet exercice qui se fit à la salle d'étude ; car il n'existait pas alors de salle de récréation ; et aussi de faire connaître aux élèves les principaux points du règlement.

Pendant les premiers jours, les ecclésiastiques se joignirent aux élèves pour les divers exercices religieux.

Messieurs Smith et Marcotte présidèrent aux deux dortoirs que formait alors la mansarde. M. Richard eut la surveillance du troisième dortoir qui se trouvait dans une chambre du second étage, attenante à la tourelle ouest. Cette chambre fit plus tard partie de la salle d'étude.

II. Topographie de la maison.

Les élèves étant arrivés, il convient de faire tout de suite avec eux une visite générale de la maison. Pour y entrer, on a le choix entre trois portes. L'usage en consacrera une pour les serviteurs, c'est celle de gauche ; une autre pour les élèves. celle de droite ; mais la porte principale, la grande porte du milieu sera spécialement réservée à l'usage des professeurs, des parents des élèves et des visiteurs.

Si nous entrons par cette dernière, nous nous trouvons dans un vestibule d'environ dix pieds carrés. (a)

A gauche et longeant le mur extérieur est le pied d'un escalier qui conduit au second étage. A quelques pas de l'escalier, est une porte qui donne sur un petit corridor, lequel aboutit à une pièce d'une quinzaine de pieds carrés ; cette chambre qui occupe l'angle est du bâtiment et qui a une

---

(a) Voir planche A. Les lignes en petits points.... indiquent d'anciennes divisions qu'on a supprimées; les lignes en petites barres - - - marquent des divisions faites sous le régime collégial.

appe-
t des
ence,
. cha-

ire de
à la
ation ;
nts du

nirent

ux dor-
la sur-
ns une
Cette

e suite
rer, on
ne pour
élèves.
orte du
sseurs,

ouvons

d d'un
pas de
lequel
; cette
a une

nes divi-
divisions

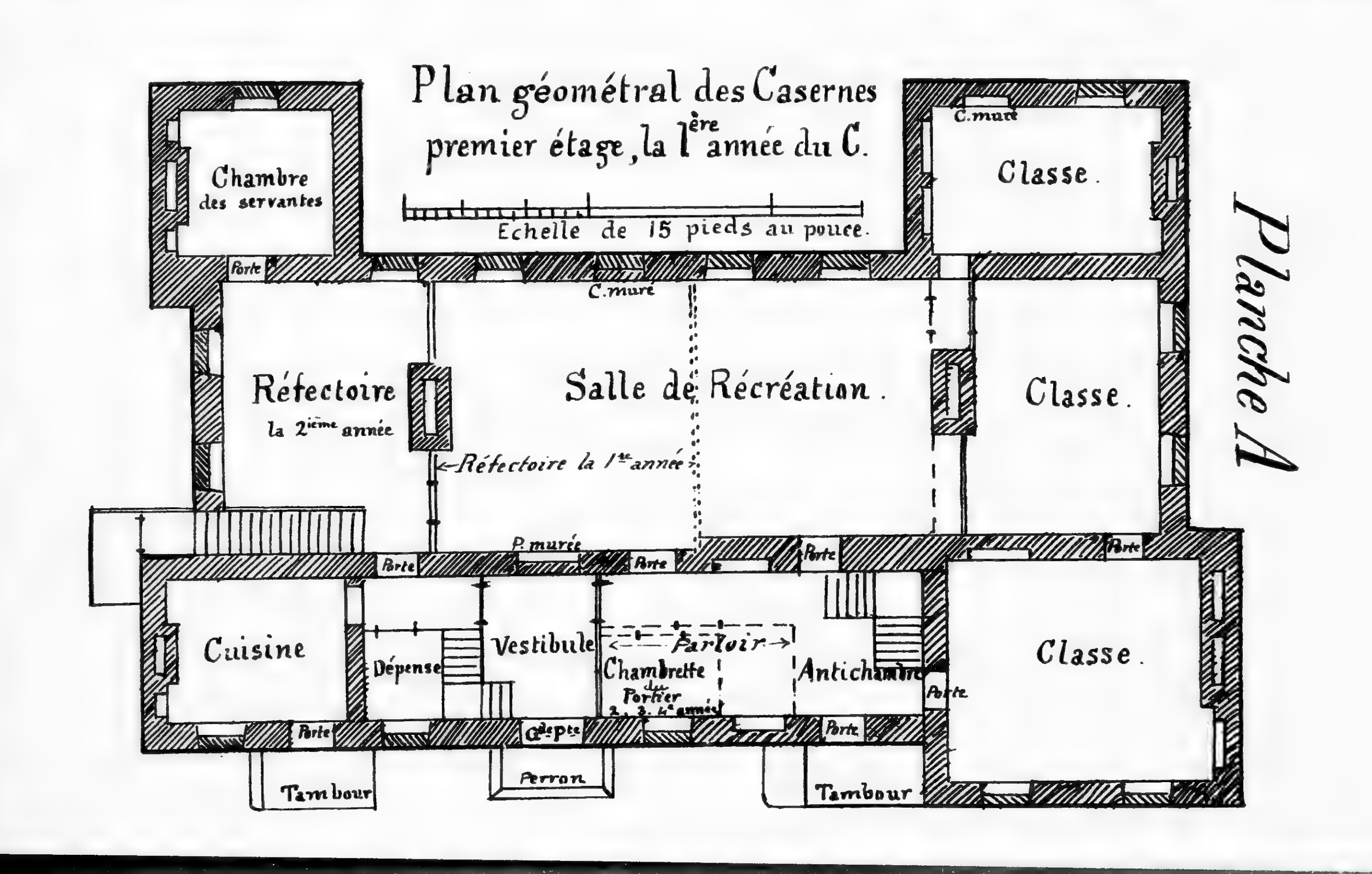

Planche A
Plan géométral des Casernes
premier étage, la 1ère année du C.
Echelle de 15 pieds au pouce.
Chambre
des servantes
Porte
Classe.
C. murée
Réfectoire
la 2ième année
Salle de Récréation.
←Réfectoire la 1re année→
C. muré
P. murée
Classe.
Classe.
Cuisine
Dépense
Vestibule
←Parloir→
Chambrette du Portier
Antichambre
Porte
Tambour
Perron
Tambour
Plan géométral du 2d étage

Planche B

Plan géométral du 2d étage du vieux Collège

Classe ou Chambre privée

Classe ou Chambre privée

2de année →

Classe ou Chambre privée

← Dortoir 1ère et

Salle d'étude

Bibliothèque

Chambre du Directeur

Classe ou Chambre privée

Tambour

Perron

Tambour

porte e
pièce e
prié au
Droit e
accès s
qui a
grands
garde l
en relie
luxe de
autres
fois la
monie.
ou salle
sera pla
munaut
une aut
chambre
de cham
naturell

En
donnant
vingt-et-
par une
placèrent
cette piè
récréation
entraient
moire po
salle de r

En
nous nou
une porte
servira d
avant les
la chamb
chambre

porte extérieure servira de cuisine. Tout à côté, entre cette pièce et le vestibule est un petit cabinet parfaitement approprié aux besoins de la cuisine comme décharge ou dépense. Droit en face de la dépense, on ouvre une porte qui donne accès sur la meilleure chambre de la maison. Cette chambre qui a vingt-quatre pieds sur dix-huit, est éclairée par trois grands châssis dont deux ont vue sur le fleuve, l'autre regarde le sud-ouest. On remarque sur la cheminée, des pilastres en relief et autour du plafond court une petite corniche ; ce luxe de décor qui contraste avec la simplicité rustique des autres appartements, indique assez que ce devait être autrefois la chambre principale de la maison ou le salon de cérémonie. Les autorités collégiales en feront d'abord leur parloir ou salle de réunion ; mais dès la seconde année, le réfectoire y sera placé et il y restera ensuite jusqu'au départ de la Communauté. Attenante à cette chambre, la tourelle sud en forme une autre à peu près carrée de douze pieds de côté. Cette chambre communiquant avec le salon, devait autrefois servir de chambre à coucher. Sa proximité de la cuisine la destinait naturellement à l'usage des servantes.

En revenant sur nos pas, nous ouvrons à gauche une porte donnant sur une bonne chambre de vingt-quatre pieds sur vingt-et-un. Cependant elle a le défaut de n'être éclairée que par une seule fenêtre. C'est ici que les directeurs du Collège placèrent d'abord le réfectoire, mais dès la seconde année, cette pièce fut réunie à sa voisine pour devenir la salle de récréation. Dans l'embrasure de la porte par laquelle les élèves entraient au réfectoire la première année, on plaça une armoire pour les jeux, quand cette chambre devint partie de la salle de récréation.

En sortant par cette porte pour continuer notre visite, nous nous trouvons dans une pièce longue et étroite, ayant une porte extérieure et une fenêtre. Cette espèce d'antichambre servira de salle d'attente et les élèves externes s'y réuniront avant les classes. C'est dans cette pièce que fut d'abord placée la chambrette du portier, laquelle en 1864 fit place à une chambre un peu plus grande pour servir de parloir. Vis-à-vis

de la porte d'entrée de cette antichambre est celle d'une grande salle éclairée par deux fenêtres et communiquant par l'angle ouest avec la chambre de la tourelle. Cet appartement fut d'abord à l'usage de M. Lawler, pour son école commerciale, mais dès la seconde année, la première pièce devint partie intégrante de la salle de récréation, la seconde fut employée comme classe. Enfin à droite de l'antichambre, au pied d'un escalier qui monte au second étage, est la porte d'une chambre presque carrée, de vingt-deux pieds sur vingt, éclairée par deux fenêtres au nord-est. Cette chambre avec sa voisine un peu plus petite qui la tient par le côté sud-ouest serviront presque toujours de classes. La première année, les élèves internes y prenaient aussi leur récréation. Dans la seconde de ces deux chambres, il y a deux ouvertures à la hauteur ordinaire des châssis, mais l'une de ces ouvertures est fermée par une porte pleine en bois qui rend cette chambre littéralement borgne. Au reste, on ne voit rien là qui puisse justifier une pareille disposition ; il n'y a pas de degrés à l'intérieur, ni d'escalier à l'extérieur pour donner accès à cette porte. Pendant les vacances de 1862, on remplaça cette étrange porte par un bon châssis.

En revenant sur nos pas, nous heurtons le pied d'un escalier que nous pourrions prendre pour monter au second étage ; car notre visite au premier est finie. Passons outre cependant et montons au second par l'escalier du vestibule. Cet escalier, comme du reste, tous ceux de cette antique maison, est très-raide. Nous escaladons quelques degrés et nous arrivons sur une plate-forme de six pieds carrés, entourée de portes sur trois de ses côtés. (a)

A gauche et longeant l'escalier même est un petit cabinet destiné à la bibliothèque. A côté de la bibliothèque est la chambre de l'angle est, qui servira tantôt de chambre privée, tantôt de classe. Elle est bien éclairée par deux fenêtres donnant au nord-est. Tout à côté de la porte de cette chambre, est celle de l'escalier qui conduit aux lieux d'ai-

(a) Voir planche B. Les lignes en points...... marquent les divisions primitives ; les lignes en barres - - - marquent les divisions modernes.

sance, à l'usage des prêtres et des professeurs. En face de la porte de la bibliothèque et à angle droit avec la précédente, est celle d'une bonne chambre ayant vue sur le fleuve par deux fenêtres. Ce sera ici le logement du directeur et c'est à bon droit ; car c'est, sans contredit, la meilleure chambre de la maison quant à sa position et au confort qu'elle peut offrir après les réparations convenables. Elle a de plus l'avantage d'être attenante à une chambre à coucher, qui occupe l'angle sud et qui est éclairée par une fenêtre au sud-ouest.

En sortant de la chambre du directeur, nous trouvons à gauche la cinquième et dernière porte mentionnée plus haut comme entourant la plate-forme de l'escalier. Elle ouvre sur une salle assez vaste de forme irrégulière et occupant toute la largeur de l'édifice sur une longueur de vingt-quatre pieds environ. Cette chambre est éclairée par deux fenêtres au sud-ouest et deux au nord-est. Ce sera ici la salle d'étude qui gardera ces proportions, la première et la seconde année ; mais il faudra l'agrandir ensuite de plus de vingt pieds, pour répondre aux besoins des nouveaux élèves.

A côté de la salle d'étude est une pièce presque carrée, dans laquelle arrive l'escalier qui vient du premier et d'où part celui qui monte à la mansarde. Cette pièce n'a que juste les dimensions nécessaires pour permettre l'abord aux quatre chambres qui entourent l'escalier, la salle d'étude en face, une grande chambre en arrière et deux autres plus petites à droite de l'escalier. La première de ces deux dernières chambres sera plus tard enclavée dans la salle d'étude, mais en attendant, elle sera réunie à sa voisine pour servir de dortoir ; la seconde ayant son exposition au nord-ouest, du côté de la ville, droit en face de la rue Alexandre est une bonne pièce qui, après avoir servi de dortoir deux ans, sera ensuite successivement classe ou chambre privée. M. J. N. Héroux s'y préparera en 1864 un logement assez confortable.

Le dortoir originairement formé par ces deux chambres, eut sa cellule du surveillant dans la tourelle ouest. Cette dernière servait en même temps de chambre à coucher pour le

maître de salle. Plus tard, on en fera une classe ou une chambre privée, selon le besoin et les circonstances.

Enfin cette grande chambre que vous voyez derrière l'escalier,qui a une porte très-basse et dont le plancher est de huit pouces au-dessous du niveau du reste de cet étage, sera successivement et quelque fois simultanément classe et chambre privée, dortoir et salle de musique, etc, etc. Elle est éclairée par trois fenêtres, deux grandes au nord-est, et une petite au nord-ouest.

En sortant de cette pièce, nous avons à gauche, l'escalier unique qui conduit à la mansarde. A l'ouverture des classes, la première année, nous trouvons cette mansarde divisée en deux grandes chambres à peu près d'égale dimension. La porte de la première se trouve en face de l'escalier, à environ trois pieds de la rampe; on arrive à la seconde par un petit corridor à gauche de l'escalier (a). Les chambrettes des surveillants y furent placées quelques jours après l'entrée des élèves. Quatre lucarnes au nord-est, trois [illegible] sud-ouest et quatre petits châssis dans les pignons donnent la lumière dans ces deux chambres dont on ne va faire qu'une seule pour servir toujours de dortoir. Son nom sera le grand dortoir ou le dortoir St-Joseph.

Pour compléter la visite de la maison, il faudrait faire une descente à la cave. Il est réellement fort intéressant de visiter cette partie du bâtiment; car, ce n'est pas une cave ordinaire, uniquement destinée à recevoir des légumes ou à garder des provisions de bouche; c'est une véritable prison.

Personne n'ignore que chacun des [illegible]aux du moyen âge avait son cachot. Comme dernier [illegible]et de son [illegible]tique origine, la vieille résidence des anciens gouverneurs des Trois-Rivières a, elle aussi, sa prison. Et quelle prison? Il faut voir ces murs solides et épais, élevés en pierres brutes, qui séparent chacune des loges dans lesquelles séjournèrent peut-être autrefois quelques grands criminels. Ce qu'il y a de bien

---

(a) Voir planche C. Les lignes différenciées en points et barres ont la même signification que dans les planches précédentes.

certain, c'est qu'au temps du séjour des soldats anglais, plus d'un délinquant y alla expier, dans le silence et la méditation, ses fredaines ou ses manquements à la discipline. On lit encore, en plusieurs endroits, sur les parois des murs, avec la date de leur entrée et celle de leur sortie, les noms de quelques-uns de ces malheureux que la rigueur des lois militaires condamnait ainsi à la détention.

Qui sait, si parmi les nouveaux habitants du vieux manoir, il ne s'en trouvera pas quelques-uns qui mériteront d'y aller passer quelques heures de retenue ? Afin de les pénétrer d'une crainte salutaire, je les invite à me suivre dans ces sombres souterrains. Pour cette fois, nous allons nous munir d'une bonne lanterne qui dissipera l'obscurité de ces lieux.

Nous descendons à la cave par une rampe extérieure placée au côté sud de l'édifice. Cette rampe est fermée par une porte en deux volets. Au pied de la rampe s'ouvre également en deux volets, la porte de cette fameuse cave qui a une hauteur de neuf pieds et est partagée dans toute sa longueur par un fort mur en cailloux bruts. Ce mur est croisé par deux murs transversaux qui partagent le côté droit de la cave en trois compartiments. Le premier ayant environ vingt pieds, le second trente, le troisième vingt. Le côté gauche est partagé en cinq cellules, séparées entre elles par de gros murs. Trois de ces cellules seulement recevaient un rayon de lumière arrivant par de petits soupiraux de six pouces de large sur douze pouces de haut.

Toutes ces cellules sont fermées par d'énormes portes, munies de forts verroux auxquels viennent s'adapter de gros cadenas. Pour arriver aux dernières cellules, il faut ouvrir trois de ces portes ainsi verrouillées et barrées.

Mais voyons donc l'usage qu'ont pu faire, de cette cave, les autorités collégiales. Rien de plus commode et de mieux adapté aux besoins multiples et variés d'un pensionnat.

Le premier compartiment à l'entrée fut destiné à servir de dépôt général pour les provisions de bouche. La première cellule à gauche fut convertie en cellier, la seconde servit de

glacière. Quant aux autres cellules, les unes furent employées pour les bagages, les autres pour les légumes, etc, etc.

Telle était la maison dans laquelle on allait placer le berceau de l'intéressante communauté du Collège des Trois-Rivières. Telles étaient les casernes quand, en 1860, la nouvelle famille vint s'y installer.

Mais il n'y avait pas à se le dissimuler, cet édifice malgré ses proportions assez grandes et ses divisions assez nombreuses, était loin d'offrir le confort désirable et les dispositions rigoureusement propres à répondre aux besoins d'une communauté d'une centaine d'élèves, telle qu'elle fut composée, dès la première année.

Ce ne fut donc pas sans une certaine répugnance, et sans faire violence à l'amour-propre, que les premiers directeurs et professeurs durent renoncer au séjour si agréable de la cure des Trois-Rivières et du Séminaire de Nicolet, pour venir se renfermer dans cette vieille baraque, comme on l'appelait alors dans les documents officiels du gouvernement. Les élèves eux-mêmes durent faire acte d'abnégation et de sacrifice, pour quitter les splendides maisons de Nicolet et des Jésuites à Montréal, etc, etc, pour venir y prendre logement.

Cependant, en dépit de la grossièreté de son architecture, de l'apparence excessivement rustique de ses murs, de ses plafonds, de ses cloisons, etc ; malgré les sacrifices qu'ont dû faire, dans leur goût et leur bien-être, les nouveaux habitants de ce triste séjour, tous en ont gardé un bon souvenir ; tous lui sont restés attachés de cœur.

On me pardonnera donc, je l'espère, le soin si minutieux avec lequel j'ai voulu faire la visite du vieux château des anciens gouverneurs des Trois-Rivières, devenu, par une disposition toute providentielle, le berceau du Collège des Trois-Rivières. J'ai voulu laisser aux nombreux élèves qui l'ont fréquenté, durant les quatorze années que la communauté y a passé, un souvenir des moindres détails de son intérieur. J'ai voulu, en quelque sorte, conserver à l'histoire, chacune des

oyées

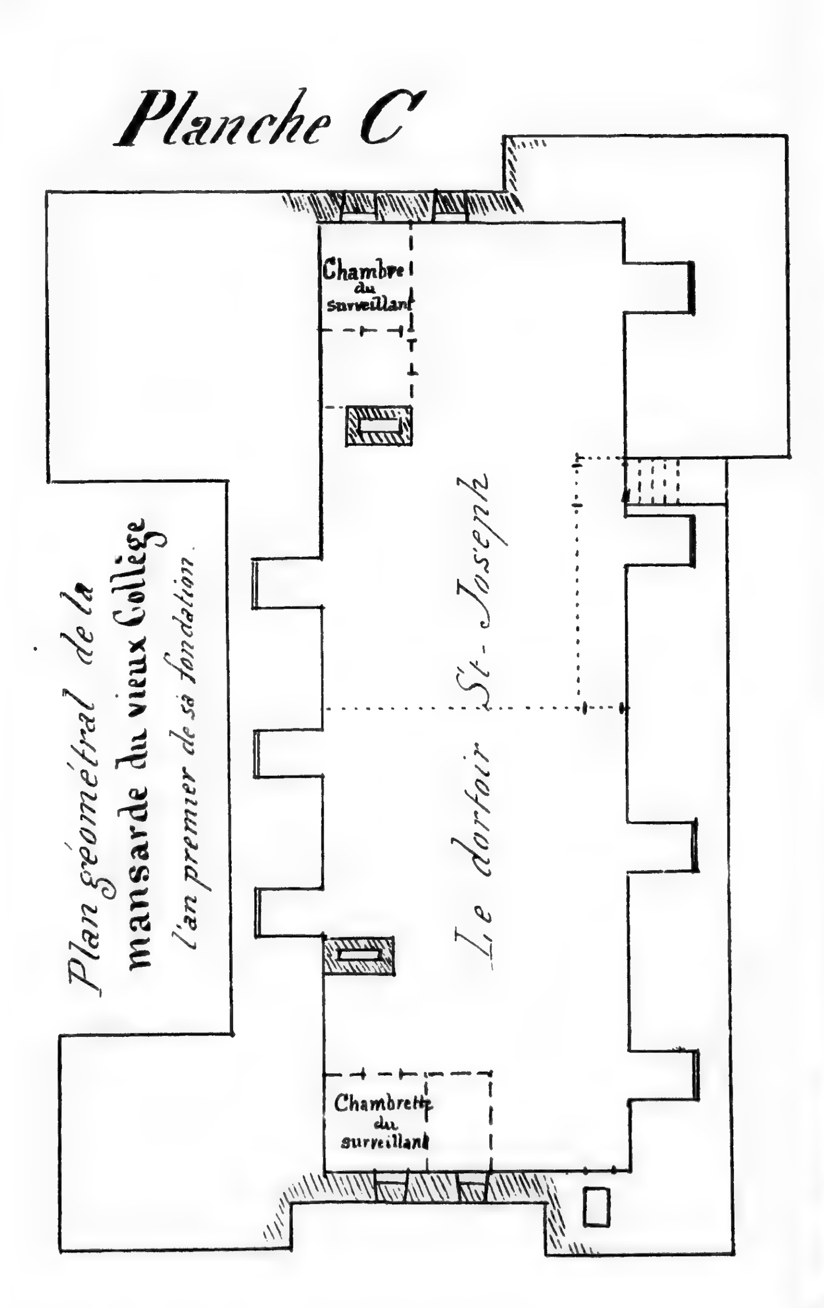
e ber-
is-Ri-
ivelle

nalgré
euses,
rigou-
nauté
a pre-

et sans
eurs et
a cure
enir se
it alors
es eux-
, pour
uites à

ecture,
ses pla-
û faire,
s de ce
ui sont

utieux
des an-
dispo-
s Trois-
ont fré-
uté y a
r. J'ai
ne des


Planche C
Chambre du surveillant
Le dortoir St-Joseph
Chambrette du surveillant
Plan géométral de la mansarde du vieux Collège
l'an premier de sa fondation

pierres d'un monument que nos idées de progrès et de modernes améliorations menacent de faire bientôt disparaître. (a)

III. Le Platon.

Je n'ai pas la prétention de faire l'histoire du Platon ; car ce serait vouloir faire l'histoire de la ville des Trois-Rivières elle-même. Je me borne à en donner ici, avec le plus grand soin, une description détaillée et exacte. Ce qui m'engage à en agir ainsi, c'est qu'au temps où j'écris ces pages, j'ai la douleur de constater que l'enlèvement du Platon, de ce monument à jamais impérissable de l'histoire de notre cité, est un travail commencé déjà depuis dix ans. Et, bien qu'il ait été poursuivi d'une manière presque insensible, on a été si persévérant dans cet acte de vandalisme et de barbarie que déjà on ne reconnait plus le magnifique Platon d'autrefois. La rampe qui venait mourir au bord de la rue Notre-Dame a été reculée à plus de quatre-vingts pieds. (b)

Sans m'arrêter davantage à des regrets inutiles, je reviens au sujet et puisque nous avons achevé la visite de la maison, faisons maintenant une promenade autour du Platon.

C'est une petite colline située au centre de la ville des

(a) Durant les années 1880-81-82, le gouvernement d'Ottawa fit réparer à neuf les vieilles casernes, et diviser l'intérieur à l'effet d'y placer les bureaux publics de la Douane, du Revenu Intérieur, des Travaux Publics, etc. On a grand'peine à reconnaître l'antique monument sous la toilette nouvelle qu'on lui a fait subir. Il a pris une apparence toute moderne, et il n'y a guère que les lignes extérieures qui aient été conservées. Le toit a été entièrement refait à neuf, ainsi que les ouvertures, et ces dernières ont reçu une disposition nouvelle, en harmonie avec les exigences des bureaux qu'on y voulait installer, en sorte que, pour ce qui est de l'intérieur, il est inutile d'y chercher le moindre vestige des vieilles lignes.

(b) En 1882, à l'époque où les travaux de réparations aux vieilles casernes furent terminés, on conçut l'idée de convertir le Platon en un jardin public et d'en faire un lieu d'agrément et de promenade. Mais, c'est alors que l'on comprit la faute commise dans la tentative de l'enlever et de l'amener au niveau de la rue Notre-Dame ; et, comme pour tenter de faire oublier cette faute désormais irréparable, on s'est efforcé d'embellir la partie restante. D'abord, les vieux bâtiments et les hangars qui occupaient le terrain de la Fabrique et le côté nord-est du Platon furent enlevés et la rue voisine fut considérablement élargie. Une jolie clôture à claire-voie remplaça celle que la Corporation du Collège avait autrefois fait construire. La partie supérieure du Platon fut nivelée et garnie d'arbres disposés tantôt en bosquets, tantôt sur des lignes plus ou moins capricieuses marquant la direction des divers sentiers. Enfin, le Platon ainsi que les casernes prit un air de jeunesse, et les beautés dont on l'orna firent regretter davantage la partie enlevée.

Trois-Rivières et sur le bord du fleuve St-Laurent. D'après la tradition, c'est à cet endroit même que M. de Laviolette arbora, pour la première fois, l'étendard de la France. C'est sur cette éminence qu'il éleva le premier fort ou la première habitation qui fut le berceau des Trois-Rivières.

Autrefois le Platon s'avançait dans le lit du fleuve de plusieurs centaines de pieds, mais les courants, en entraînant avec eux les sables du rivage, l'avaient miné insensiblement et l'avaient amené sur l'alignement des deux plateaux voisins. Jusqu'au beau milieu de ce siècle, la vague est venue battre librement le pied même de cette éminence et laissait à peine un étroit sentier, le long de la palissade de pieux qui entourait le Platon sur trois de ses faces, notamment du côté du fleuve.

Ce sentier que fréquentaient seulement quelques rares piétons, a fait place à une montée magnifique bâtie solidement sur deux murs de pierre. Cette montée et l'avenue qui la joint a pris le nom de " Boulevard Turcotte. " (a) Elle rallie par le prolongement de la rue du fleuve, la basse-ville à la haute-ville. Les voitures et les piétons y circulent librement.

Dans la belle saison, c'est le lieu de promenade le plus fréquenté et à bon droit ; car, outre qu'on y vient respirer le grand air du fleuve, la vue embrasse le magnifique panorama de toute la côte Sud sur une étendue de plus de six lieues. Les bateaux à vapeur et les voiliers qui sillonnent le fleuve. viennent passer à quelque cent pieds du rivage.

Tout le long de la montée du " Boulevard " et comme pour le protéger contre les courants, M. Turcotte a aussi fait construire un beau quai, de près de trois cents pieds de long, auquel viennent aborder les riches vapeurs de la Compagnie Richelieu. Dans la pensée du constructeur, ce quai devait être le terminus de l'embranchement du chemin de fer d'Ar-

(a) Le Boulevard Turcotte, ainsi que son nom l'indique, a été construit par les soins de l'Hon. J. E. Turcotte qui voulait sincèrement le progrès de la ville des Trois-Rivières et qui y travaillait avec toute l'énergie de sa volonté et l'influence de son crédit.

thabaska, dû à l'initiative et à l'action de M. Turcotte ; mais la compagnie du Grand-Tronc, en devenant maîtresse de cet embranchement, en fixa le terminus à Doucet's Landing, aujourd'hui Ste-Angèle de Laval.

Aujourd'hui, la côte proprement dite du Platon se trouve à près de cent pieds de la rive du fleuve. Tout au pied, et comme pour former la cour des hangars qui sont sous le boulevard, est un mur de revêtement muni de contreforts pour préserver l'éboulement de la côte. Dans les grandes digues, l'eau vient encore battre contre ce mur. En 1865, l'eau ayant atteint une hauteur démesurée, pénétra même à l'intérieur du mur, bien que la terrasse y fut au moins cinq pieds plus haut que la cour du boulevard.

De ce côté, le Platon est inaccessible. Il a une longueur de 180 pieds et une hauteur d'environ 50 pieds au dessus du niveau du fleuve dans les basses eaux. La côte est très raide (a) et son sommet est tracé par une ligne sensiblement parallèle au fleuve ; mais l'angle sud va en s'abaissant de huit ou dix pieds jusqu'au mur de revêtement qui court tout le long du côté sud-ouest, lequel a une longueur de quatre cent soixante et dix-huit pieds, mesure officielle (b). Ce mur formant la ligne des emplacements de la rue du Platon est garni d'écuries, de hangars, de dépendances dont plusieurs tombent en ruine et dont l'ensemble offre le coup d'œil le plus maussade. La hauteur du Platon, assez uniforme de ce côté, est d'environ vingt pieds, le niveau du terrain correspond donc à cet endroit assez sensiblement au troisième étage des maisons voisines.

L'angle ouest s'abaisse par une pente irrégulière et très raide jusqu'au niveau de la rue Notre-Dame qui longe le Platon du sud-ouest au nord-est en suivant une pente douce qui s'élève jusqu'auprès de l'église paroissiale ; en sorte que

---

(a) On a vu, durant certains hivers, les élèves avoir le goût de la glissade assez développé, pour trouver moyen de pratiquer une glissoire assez passable dans le flanc de cette côte, mais gare à ceux qui s'écartaient de la voie, ils allaient inévitablement se heurter contre le mur, au risque de s'y casser la tête et d'y briser leur traîneau.

(b) Voir planche D. plan du Platon.

l'angle nord du Platon n'a guère plus de onze pieds au-dessus du niveau de la rue et du terrain de la Fabrique. Ce côté du Platon a une longueur de deux cent cinquante-neuf pieds. (Voir planche D.)

Le côté nord-est est très-irrégulier. Partant d'abord de la rue Notre-Dame par un angle sensiblement droit, il parcourt ainsi environ deux cents pieds ; puis il tourne vers le nord-est, d'une quarantaine de pieds environ. Croisant de nouveau à angle droit, il reprend sa course vers le sud-est par une ligne irrégulière, s'inclinant davantage vers le sud. La longueur de ce côté du Platon est d'environ cinq cent cinquante pieds. Sa hauteur au-dessus du niveau de la rue qui est de onze pieds à l'angle nord, n'est plus que d'environ huit ou neuf pieds à l'angle est.

La superficie du Platon, d'après les mesures officielles, est de deux arpents et deux tiers. Le plateau supérieur présente un niveau presqu'uniforme dans toutes ses parties. Seulement, on remarque encore, sur les côtés nord-ouest et nord-est, un reste d'anciennes fortifications qui consistaient en terrasses de plusieurs pieds de haut sur environ quatre ou cinq de large. A l'époque où le Collège a été fondé, ces terrasses étaient encore, en plusieurs endroits, assez hautes pour faire de véritables bancs de gazon où les élèves aimaient à s'asseoir.

La partie du Platon qui fut affectée aux élèves comme cour de récréation renfermait tout l'espace compris au sud-ouest et au nord-ouest de l'édifice. Celui-ci se trouvant à une cinquantaine de pieds de la rue, laissait en arrière un espace libre de près de cent cinquante pieds, tandis qu'au nord-ouest, la cour embrassait toute la largeur du Platon.

Du côté du fleuve, bien que le point de vue y fut plus magnifique, l'horizon plus étendue, la position plus agréable et plus salubre, l'espace s'y trouvait trop étroit pour y placer la cour de récréation ; cette partie du Platon comprise entre la côte et la maison ne dépassant pas quatre-vingt-dix pieds. Cependant les élèves avaient la permission d'y venir de temps en temps, spécialement chaque fois qu'il se passait sur le

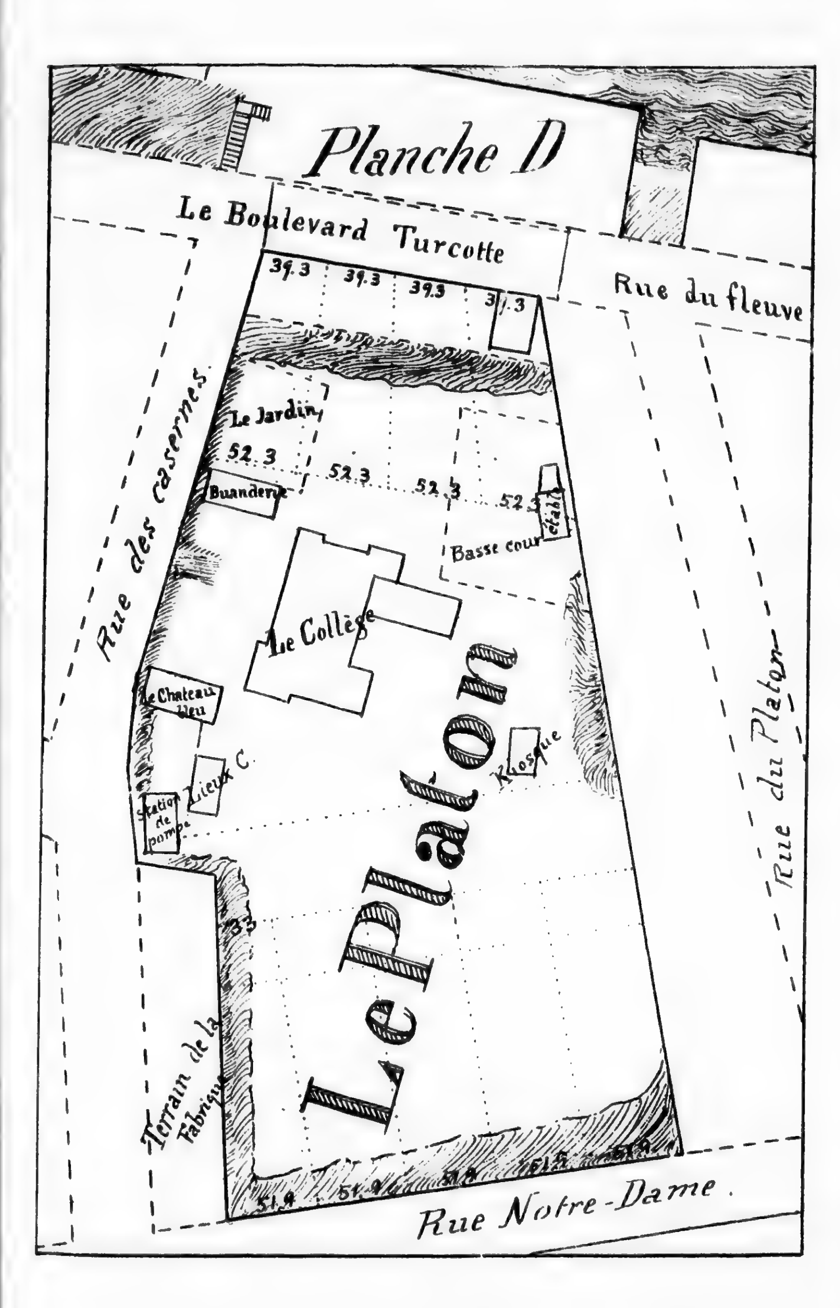


Planche D
Le Boulevard Turcotte
Rue du fleuve
Rue des casernes
39.3
39.3
39.3
Le Jardin
52.3
52.3
52.3
52.3
Buanderie
Basse cour
Le Collège
Le Chateau Vieu
Lieux C
Kiosque
Station de pompe
Le Platon
Rue du Platon
Terrain de la Fabrique
51.9
51.9
Rue Notre-Dame

fleuve q
des pre
vapeur t
tion, c'é
passage.

Pou
l'utilité g
en trois,
de la ru
quaranta
s'étendait

A l'a
de la rue
cherie et
à peu prè

L'esp
chauffage
ecclésiast

Au m
Platon, le
de, un ca
et présent
canon, m
franco-ang
toire : pla
fleuve, le
c'était là a

Sans c
du passé,
comme cel

(a) Quanc
milieu des éb
cessaient et ch
Puis comr
sur ses proport
disaient oui ; l
envoyant tous

fleuve quelque chose d'intéressant ; v. g. la débâcle, l'arrivée des premiers vapeurs, etc., etc. Chaque fois aussi qu'un vapeur transatlantique s'adonnait à passer pendant la récréation, c'était une coutume traditionnelle d'aller le saluer au passage. (a)

Pour l'usage du département de la cuisine et aussi pour l'utilité générale de la communauté, les directeurs divisèrent en trois, cette partie du Platon faisant face au fleuve. Le long de la rue, en arrière de la buanderie, sur une largeur d'une quarantaine de pieds, ils firent un petit jardin potager qui s'étendait jusqu'à quelques pieds de la côte.

A l'angle opposé, adossée aux dépendances des maisons de la rue du Platon, ils bâtirent une petite étable et une porcherie et entourèrent le tout d'une basse-cour pouvant avoir à peu près les mêmes dimensions que le jardin.

L'espace mitoyen fut laissé libre pour mettre le bois de chauffage en hiver, et servir de lieu de récréation pour les ecclésiastiques en été.

Au milieu de cet espace, à quelques pieds du versant du Platon, les autorités trifluviennes avaient placé sur une estrade, un canon russe, gros calibre, pris à la guerre de Sébastopol et présent de la mère-patrie à la ville des Trois-Rivières. Ce canon, monument de la bravoure et de la gloire des armées franco-anglaises, ne rappelait pas seulement une grande victoire : placé là, sur le Platon, dans un endroit dominant le fleuve, les quais et le boulevard, il rappelait encore que c'était là autrefois la forteresse des Trois-Rivières.

Sans doute, comme dernier vestige des vieilles traditions du passé, chaque fois qu'à l'occasion d'une fête patriotique comme celle de la Reine, de la St. Jean-Baptiste, etc., on vou-

---

(a) Quand le mot de consigne : steamship ! steamship ! ! ! se faisait entendre au milieu des ébats de la récréation ; en un clin d'œil, en deux minutes, tous les jeux cessaient et chacun de courir de son mieux pour arriver le premier au bord du Platon.

Puis commençait une discussion générale sur le nom à peine entrevu du vaisseau, sur ses proportions, le nombre de personnes qui couvraient ses ponts, etc., etc. Les uns disaient oui ; les autres non, jusqu'à ce que la cloche vint les mettre d'accord, en les envoyant tous à l'étude faire leur préparation pour la classe.

lait mêler la voix du canon, au concert de l'allégresse générale, c'était encore à cette même place qu'on venait le tirer. (a)

Cette place du "Canon" n'a pas laissé parmi les ecclésiastiques et les élèves, moins de souvenirs que la maison elle-même. *Aller au "Canon"* était devenu la distraction favorite de tous les hôtes des casernes. Là, on se sentait plus à l'aise, on respirait à pleins poumons, l'air frais et embaumé du grand fleuve. Là, la nature avait des beautés et renouvelait des scènes qui flattaient tous les goûts.

C'était là que le professeur fatigué de l'étude et des travaux de la classe allait goûter un repos calme et rénovateur.

C'était là que le philosophe venait méditer sur l'inconstance et la rapidité de la vie, en suivant de l'œil, le flot qui, tantôt calme, tantôt agité, s'empresse toujours vers la mer.

C'était là que le poëte venait rêver, recevoir ses inspirations et composer ses plus belles stances. Enfin, c'est là que nos musiciens donnèrent au public leurs premiers essais et qu'ensuite, bien souvent dans les belles soirées du printemps, ils répétèrent leurs sérénades et envoyèrent aux échos du fleuve-roi pour être reproduites jusque sur l'autre rive, les brillantes notes de leurs joyeuses fanfares.

(a) Ce ne fut jamais le canon de Sébastopol qu'on fit parler dans ces occasions, il est resté encloué, c'était un de ces petits canons de campagne.

CHAPITRE HUITIEME.

LES PREMIERS JOURS DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE.

Le lendemain de l'entrée, les élèves, après avoir fait la prière du matin à la salle d'étude, allèrent entendre la sainte messe à la Cathédrale. Mgr Cooke avait réglé qu'il dirait lui-même la messe de communauté et il avait prévenu son secrétaire qu'il adresserait la parole aux élèves et qu'il leur donnerait la bénédiction solennelle. En effet, à l'issue de la messe, durant laquelle on chanta le *Veni Creator* et un cantique à la Ste Vierge, Mgr faisant signe aux élèves de s'asseoir, leur adressa, en substance, les paroles suivantes :

" Mes chers enfants, je suis heureux de vous voir ici en
" aussi grand nombre. La Providence, en ouvrant pour vous
" un nouveau collège et en vous y appelant ainsi, dès le com-
" mencement, a sur vous des vues spéciales de bonté et de
" miséricorde, dont vous devez vous montrer reconnaissants
" et auxquelles vous devez vous efforcer de correspondre......
" C'est une grande chose que de pouvoir recevoir un ensei-
" gnement supérieur. C'est un bienfait très signalé que celui
" d'être remis aux soins et à la direction des ministres de l'E-
" glise, pour recevoir son éducation. Il faudra donc que vous
" soyez toujours de bons enfants, bien fidèles à remplir vos
" devoirs de piété et de religion ; que vous soyez soumis au
" règlement de la communauté, obéissants à vos supérieurs et
" à vos maîtres qui vont tenir auprès de vous la place de vos
" parents.

" Il faudra vous appliquer à l'étude et employer avec
" grand soin, tout votre temps. Vous vous rappelerez en par-
" ticulier, mes chers enfants, qu'étant les premiers élèves de
" cette maison, vous êtes tenus plus rigoureusement à une
" conduite exemplaire et irréprochable. Car vos bons ou vos
" mauvais exemples seront une semence qui produira des
" fruits de salut ou de mort, lesquels se renouvelleront sans
" cesse dans l'avenir pour votre gloire ou pour votre déshon-
" neur........ . ...

" Nous avons choisi pour votre patron et votre protecteur
" S. Joseph, un des plus grands saints du Ciel, S. Joseph qui
" a été, sur la terre, le gardien, le tuteur et le père nourricier
" de Jésus. Nous avons fait ce choix, mes chers enfants, pour
" plusieurs raisons : d'abord votre Collège s'ouvre sans aucune
" ressource et il n'a même pas à espérer les secours humains
" ordinaires. Il faut que S. Joseph se fasse sa providence et
" son soutien ; il faut qu'il pourvoie à ses besoins de tous les
" jours, comme autrefois, il pourvoyait aux besoins de la
" Sainte famille. D'un autre côté, S. Joseph a été le gardien
" et le tuteur de l'Enfant Jésus...... Il aura donc ici ses repré-
" sentants dans la personne de vos maîtres qui sont constitués
" en quelque sorte vos tuteurs et vos gardiens...... S. Joseph
" s'intéressera donc à eux ; il leur obtiendra des grâces et des
" lumières dont les effets rejailliront sur vous ..... Il faudra
" donc avoir pour vos maîtres, l'affection, le respect, l'obéis-
" sance et la soumission que l'Enfant Jésus eut pour son père
" nourricier...........

" Enfin S. Joseph a été un parfait modèle de pureté, de
" mortification et de travail, trois vertus que l'écolier doit
" pratiquer nécessairement, sous peine de manquer entière-
" ment aux vues de la Providence et de nuire même beaucoup
" au succès de ses études...... Vous devez être purs. La pu-
" reté n'est pas seulement une des plus belles vertus du jeune
" homme ; c'est, en quelque sorte, l'œil de son intelligence.
" Pour voir, pour comprendre, pour faire quelques progrès
" dans les sciences, il ne faut pas que le vice de l'impureté
" fasse monter dans l'âme, ces nuages et ces ténèbres qui ca-

" chent le soleil de la vérité .. .. Vous devez être mortifiés...
" Le règlement de la communauté et surtout le silence qu'il
" faut garder toujours, en dehors de la récréation, demandent
" le sacrifice continuel de votre volonté et la mortification de
" votre langue...... Enfin, vous devez aimer le travail. Vous
" ne deviendrez savants que par beaucoup d'efforts, de persé-
" vérance et d'application............

" Inutile de vous dire, mes chers enfants, que je m'inté-
" resse beaucoup à vous. Comme premier pasteur de ce dio-
" cèse, toutes mes ouailles me sont chères ; mais entre toutes,
" les élèves du collège seront mes enfants privilégiés. Ainsi
" comme gage de ma paternelle affection, je vais maintenant
" appeler sur vous et sur votre collège la bénédiction du Ciel.
" Oui, je demande au Bon Dieu de bénir votre jeune commu-
" nauté, de la rendre prospère et florissante, de la faire grandir
" pour sa gloire et pour l'honneur de l'Eglise. Je le prie de
" bénir vos personnes et vos travaux, les sacrifices de vos pa-
" rents et vos projets d'avenir, vos âmes et vos corps. Que
" cette bénédiction vous accompagne partout ; qu'elle vous
" rende les imitateurs de l'Enfant Jésus, afin qu'on puisse
" plus tard dire de vous ce qu'on disait de lui : Il croissait en
" âge, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hom-
" mes ! "

Sit nomen Domini benedictum etc., etc.

Benedicat vos Omnipotens Deus Pater et Filius et Spiritus Sanctus ! !

Un témoin de cette scène tout à fait touchante, me disait plus tard, qu'il n'avait jamais oublié les paroles si affectueuses et si confiantes de Mgr Cooke en cette circonstance ; et surtout l'impression que lui avait faite cette bénédiction donnée avec tant d'apparât.

" Me reportant par la pensée, disait-il, à toutes les oppo-
" sitions, à toutes les difficultés qu'on avait soulevées contre
" le nouveau Collège, je me disais en moi-même, voilà un acte
" bien grave, une bénédiction bien solennelle pour une œuvre
" que tout le monde combat, et que personne ne prend au

" sérieux......Je me demandais si cette bénédiction ne porte-
" rait pas ses fruits ?......"

Et la bénédiction de l'évêque a été ratifiée dans le Ciel, S. Joseph a pris le nouveau Collège sous sa toute-puissante protection. Il a justifié et bien au delà la confiance que Mgr Cooke et les amis du Collège reposaient en lui.

C'est ainsi que la communauté trifluvienne fit son entrée dans la vie. Mgr Cooke voulut la recevoir lui-même dans ses bras et lui adresser les premières paroles d'affection et d'encouragement. Il voulut lui donner la première bénédiction et lui conférer en quelque sorte le baptême, en lui imposant le nom de S. Joseph.

Maintenant, nous allons la suivre dans ses développements prodigieux, au milieu des luttes de toutes sortes, des difficultés et des épreuves toujours vaincues et sans cesse renaissantes. Ces difficultés et ces épreuves qui s'annonçaient terribles et menaçantes, depuis le jour où l'on avait commencé à soulever cette question, allaient se montrer dans leur réalité. dès le premier jour.

La communauté était née. Elle donnait des signes évidents de vitalité et de force. Mais elle n'avait pas encore de directeur officiellement connu ; elle n'avait pas un seul classique à mettre entre les mains des élèves ; les classes n'avaient encore rien de leur petit mobilier ; les ecclésiastiques arrivés depuis deux jours ne savaient pas quelles seraient leurs attributions particulières. Il y avait bien là, raison de décourager une âme un peu faible, un caractère moins décidé et moins confiant que ne l'était Mgr Cooke. Ses adversaires voyant cela. riaient sous cape et comptaient déjà les jours de la nouvelle communauté.

Cependant la corporation se donnait une peine extrême pour pourvoir sans délai aux besoins des élèves. Un architecte, Mr Eusèbe Lafontaine, avec une dizaine d'ouvriers, travaillait alors pour Mr Turcotte : il fut mis, avec tous ses hommes, à la disposition de la corporation, pour hâter le parachè-

vement des réparations et des meubles nécessaires. De plus, M. Pascal Lamprohon avec sept ou huit menuisiers travaillait de son côté, avec la plus grande diligence, pour la même fin. Il était évident que dans quelques jours tout serait prêt.

D'un autre côté, Mr J. E Panneton, qui commençait à agir comme directeur, bien qu'il n'eût pas encore accepté cette charge, partit le soir même de l'entrée pour Montréal avec une lettre de Mr J. E. Turcotte, l'autorisant sur son crédit personnel, à acheter les livres classiques et toutes les fournitures nécessaires pour les besoins des professeurs et des élèves des cinq classes qui allaient s'ouvrir. Car les membres de la corporation, comptant que les élèves pourraient aisément se procurer leurs classiques chez Mr Théophile Larue, libraire-importateur qui tenait, à cette époque, une grande librairie aux Trois-Rivières, n'avaient pas même songé, que c'est nécessité pour un collège d'avoir sa bibliothèque et son magasin de classiques.

Dans de telles occurrences, c'est beaucoup que de pouvoir gagner quelques heures. Or, dans certains collèges, il est de tradition, que le lendemain de l'entrée est jour de congé, pour permettre aux élèves de se reposer des vacances et faire connaissance avec les nouveaux confrères. On dut, pour cause, adopter cette détermination et, immédiatement après le déjeuner qui suivit la messe, les élèves furent mis en congé. Il est assez inutile de constater qu'ils l'acceptèrent joyeusement et l'employèrent de même. Dans l'après-midi, on fit la promenade à la campagne. Les élèves de la ville ne connaissaient pas de lieu de promenade plus beau et de plus facile accès que le "*Cap à la Corneille,*" situé sur le St-Maurice, à un mille et demi de la ville. Les coteaux qui bornent celle-ci au nord et qui sont superposés à triple étage, les uns au dessus des autres, vont vers le St-Maurice, en convergeant vers un point commun beaucoup plus élevé que les plateaux environnants. C'est cette pointe qu'on nomme le "*Cap à la Corneille.*" Ce nom n'est pas du tout légendaire. Il est pleinement justifié par la raison que ces intéressants et très loquaces volatiles semblent y avoir établi un poste de fréquentes, très nombreu-

ses et très bruyantes réunions. C'est un endroit excessivement champêtre où l'air embaumé des forêts de sapin, se mêlant à la fraîche brise qui s'élève du St-Maurice, rend la promenade particulièrement agréable dans les chaudes journées d'été.

On se dirigea donc de ce côté, en suivant le sentier qui longe le premier coteau, pour mieux jouir du magnifique panorama qui se déroule à droite. C'est le St-Maurice qu'on aperçoit à une petite distance, avec ses îles, ses ponts, et les jolies maisonnettes échelonnées sur sa rive gauche. Plus loin, c'est l'antique église du Cap de la Magdelaine ; puis le fleuve avec les blanches voiles des nombreux vaisseaux marchands qui croisent devant les Trois-Rivières ; puis, au fond du tableau, toute la silhouette de la côte sud jusqu'à la pointe de St-Pierre-Les-Becquets.

Ce spectacle varié d'une nature vraiment pittoresque, était bien propre à distraire les jeunes élèves et à combattre chez eux, l'ennui assez naturel au premier jour passé loin du toit paternel. Du reste, la promenade fut égayée par des conversations animées, de gais refrains, des saillies plus ou moins piquantes. Les élèves Philippe N. et Edmond L., farceurs de renom, furent bientôt entourés de deux groupes de rieurs qui purent s'en donner à cœur-joie.

Arrivés au "Cap", les élèves purent se reposer, tout à leur aise, à l'ombre des grands pins qui bordent le St-Maurice à cet endroit. Bientôt, les amateurs de la balle, prenant leurs ébats sur le plateau découvert qui borne le "*fer à cheval*" (a) au sud-est, se livrèrent à leur jeu favori de la "*galoche*". D'autres, descendant sur la grève, essayent leur force et leur habilité, en s'efforçant d'atteindre, avec de petites pierres les *billots* entrainés par le courant. Celui-ci fait la chasse aux grenouilles, celui-là fait la cueillette des petites grenades ; chacun enfin se livre à l'amusement de son choix.

L'après-midi fut bien vite passé et ce ne fut pas sans éprouver quelques regrets de quitter si tôt leurs jeux, que les

(a) On nommait ainsi le plateau voisin du "*Cap à la Corneille.*"

jeunes élèves entendirent pour la première fois l'éternelle consigne collégiale, ordonnant le départ : "*Abeamus*" !!

Abeamus : ce mot parti de la bouche du maître fut bientôt répété par tous les groupes d'élèves et l'on se mit aussitôt en marche pour le retour. Afin de varier les scènes et le coup d'œil, on revint par le second coteau. Le chemin y court d'abord au milieu des pins, des cyprès et des sapins. Mais, par ci, par là, une clairière laisse voir la ville, ou l'embouchure du St-Maurice, ou les grandes scieries des *américains*. Bientôt, la route est entièrement découverte et laisse à loisir l'œil se complaire dans la beauté et la variété du paysage. Cependant les gais propos, les joyeuses chansons ont repris leur entrain et continuent à charmer nos promeneurs, jusqu'au moment où, arrivés à la pointe du second coteau, ils firent halte pour embrasser d'un seul coup d'œil, toute la scène qui s'y déroule aux regards.

En face, au pied du premier coteau, nous avons la ville dont une partie se cache dans la verdure de ses grands ormes. A gauche, tout le panorama que nous admirions tout à l'heure ; à droite, la riche et belle plaine de la banlieue s'étend à plusieurs lieues de distance. Elle est bordée de maisons et de dépendances de toutes sortes, qui l'entourent de manière à en faire un immense ovale. Sur le fleuve, la vue s'étend depuis les quais de la Basse-Ville jusque sur le lac St-Pierre. Au nord, des coteaux garnis de forêts épaisses qui vont se perdre dans les eaux du lac St-Pierre.

Au sud, des hauteurs également couronnées de verdure ; mais au-dessus de la ligne que forment les érables qui couvrent les côteaux, l'on aperçoit un bouquet de pins dont la hauteur semble doubler les arbres voisins ; ce sont justement les grands pins du jardin du Séminaire de Nicolet. Tout à côté, on voit briller le clocher et le toit de la vieille église ; un peu en arrière, on voit le clocher du Séminaire lui-même. Puis, sur une ligne légèrement inclinée vers le sud, la vue rencontre les clochers de l'église et du couvent de St-Grégoire. Près du fleuve, sur la même ligne, c'est le magnifique pont de

la rivière " Godfroi " qui, à cette époque, mesurait une dizaine d'arpents de long ; plus bas, ce sont les gares du chemin de fer d'Arthabaska que l'on est à construire.

Enfin, l'azur d'un beau ciel, le miroir argenté d'une immense nappe d'eau, la variété infinie des mille toits d'une jolie petite ville, les riants villages, les plaines fertiles couvertes de riches moissons, les côteaux verdoyants, les forêts sombres et sévères, les nombreux accidents et les embellissements d'une nature tout à fait pittoresque, tout rentre dans ce tableau que le plus habile peintre ne rendrait que très imparfaitement ; mais qui n'en est que plus propre à saisir et à charmer toute âme capable de sentiments et d'émotions. Ce ne fut pas sans une certaine violence que les élèves s'arrachèrent à l'admiration de cette scène grandiose. A six heures, ils rentraient au Collège pour les exercices du chapelet et de la lecture spirituelle. Au souper, l'appétit était fort aiguisé et nos pensionnaires trouvèrent excellents les mets préparés par la mère Beaudoin, laquelle formait alors avec son vieil époux et Delle Angélique Garant, tout le personnel de service du Collège.

Vendredi, le sept septembre, la situation de la veille n'était pas modifiée. M. Panneton n'était pas de retour de Montréal, les classiques n'étaient pas encore arrivés. Cependant les élèves continuaient d'affluer, et les quelques places laissées libres au premier jour étaient déjà remplies. Il fallait donner un nouveau congé aux élèves qui, pour la plupart, en prirent assez aisément leur parti. Quelques-uns mêmes de ceux qui étaient venus au Collège avec répugnance pour le travail et pour l'étude, commençaient à l'aimer et espéraient déjà pouvoir y faire leurs études sans étudier.

Grâce à l'activité et aux soins de M. Théode L. de Lottinville Eccl., les distractions ne manquèrent pas aux élèves durant cette nouvelle journée consacrée aux amusements et aux jeux.

Dans l'après-midi, la promenade se fit sur les bords du

St-Maurice, jusqu'au delà des ponts. (a) M. Edouard Normand qui était alors propriétaire de ces ponts, eut la bienveillance d'accorder le passage gratis à la communauté. Ce Monsieur porta même la courtoisie jusqu'à offrir le lieu de station à la promenade, sous les grands ormes qui bordent le St-Maurice, en arrière de sa résidence, à la tête du second pont. C'est là que les élèves allèrent passer les après-midi de leurs premiers congés.

Samedi, le 8 septembre, le matériel des classes en fait de tables, bancs, pupîtres des professeurs, était en partie fini et installé. M. Panneton était arrivé, après un voyage des plus heureux. Il apportait avec lui trois forts colis contenant les fournitures scolaires, les classiques et un certain nombre de volumes d'histoire et de littérature pour commencer à former une bibliothèque.

Mgr Cooke apprenant cette bonne nouvelle, chargea son secrétaire, M. Luc Désilets qui, autrefois, avait été bibliothécaire au Séminaire de Nicolet, et qui était parfaitement initié à cette besogne, d'aller aider M. Panneton dans la distribution des classiques, et de donner lui-même aux élèves des différentes classes, leurs devoirs et leurs leçons.

Cependant le bruit commençait à circuler en ville que Monsieur l'abbé Joseph Elie Panneton Ptre avait été nommé directeur ; et l'accueil favorable que le public faisait à cette nomination était de nature à la provoquer inévitablement, si déjà elle n'eut été définitivement arrêtée dans les conseils de l'évêque.

(a) Le chemin alors suivait la rivière, depuis la rue des Commissaires jusqu'au pont, mais chaque printemps, l'eau en minant la côte, reculait le chemin de plusieurs pieds. Finalement les autorités de la ville redoutant les accidents par suite de ces éboulis, fermèrent ce chemin et ouvrirent le prolongement de la rue dite « des Pins » jusqu'à la rue St-Maurice.

CHAPITRE NEUVIEME.

I. Le Directeur est enfin nommé.

Mgr Cooke, fatigué de l'inutilité de ses efforts dans la recherche d'un directeur pour son collège, et voyant la nécessité de ne plus différer, avait, à la fin, jeté les yeux sur un des prêtres de sa maison, Messire J. E. Panneton, vicaire à la cathédrale depuis près de deux ans. Se rappelant que ce Monsieur avait été employé comme premier régent au Séminaire de Nicolet, à l'entière satisfaction de ses supérieurs, connaissant du reste parfaitement sa science et sa vertu, et en particulier sa prudence et son zèle, Monseigneur crut que ce prêtre, quoique jeune encore, (M. Panneton avait alors 25 ans), pourrait remplir d'une manière convenable le poste important qu'il voulait lui confier. Dès lors, Sa Grandeur eut le pressentiment que c'était l'homme que la Divine Providence lui donnait pour asseoir le Collège des Trois-Rivières sur des bases solides.

Mais, pour ne pas effrayer trop M. Panneton, et pour ne pas imposer à son courage une épreuve trop subite et trop forte, Mgr Cooke dissimula ses projets; et l'avant-veille de l'entrée des élèves, ayant fait venir M. Panneton chez lui, il lui tint à peu près ce langage:—"Je n'ai pas encore trouvé de directeur pour le Collège, mais j'espère être assez heureux pour en trouver un, d'ici à quelques jours. En attendant, vous allez y exercer temporairement cette fonction."

M. Panneton fit observer à son supérieur qu'il ne voulait point se mêler dans cette *affaire*, ne fût-ce même que pour quelques semaines, et qu'il préférait rester dans le ministère

J. E. PANNETON, PTRE.

1er Supérieur du Collège des Trois-Rivières.

Mon
prochain
et préside

Il en
position a
raisons, q
tement te
instances
facile, à u
seils de M
Trois-Rivi
ce en la sa
obstinéme
pour quel
de nouvea
trés jusque
observatio
cité...... "
ma protec

Le Dir
dence. Prê
et doux, l
personne te
Séminaire,
les commen

Ayant
tiques et le
fesseurs et
faire tout à

(a) M. Tou
juger des besoin
dans cette délica
ché au Séminair
au nouveau collè
misères que Mgr
tout, les difficult
pas à conseiller f
Bon Dieu, disait-
sance, en vous fa

Monseigneur insistant lui dit :—" J'attends une réponse prochaine de M. N*; allez au moins faire l'entrée des élèves et présider à l'organisation des classes."

Il en coûtait beaucoup à M. Panneton d'accepter une position aussi délicate et aussi difficile. Il craignait, non sans raisons, que la charge ne lui restât sur les épaules. Il fut fortement tenté de répondre par un refus net et absolu aux instances de Mgr Cooke, et de se soustraire, par ce moyen facile, à une responsabilité qu'il redoutait. Mais, sur les conseils de M. Toupin, (a) alors curé d'office à la cathédrale des Trois-Rivières, M. Panneton qui reposait une grande confiance en la sagesse de ce confrère, ne crut pas devoir s'opposer obstinément aux vues de son évêque, et, par son refus d'aller pour quelque temps présider à la direction du Collège, ajouter de nouveaux embarras à ceux que Sa Grandeur avait rencontrés jusque là. Il voulut cependant hasarder encore quelques observations, s'excuser sur son inexpérience et sur son incapacité...... "—Allez," lui dit Monseigneur, "Je vous aiderai de ma protection et de mes conseils, et tout ira bien."

Le Directeur était nommé et c'était l'homme de la Providence. Prêtre pieux et ami de l'étude, prudent et zélé, ferme et doux, bienveillant et poli, M. Panneton réunissait en sa personne toutes les qualités que doit posséder un directeur de Séminaire, et particulièrement celui qui est appelé à diriger les commencements d'une maison.

Ayant à traiter des affaires avec les supérieurs ecclésiastiques et les autorités civiles, les parents des élèves, les professeurs et les régents, les élèves et les serviteurs, il lui faut se faire tout à tous et être doué d'un tact infiniment délicat pour

---

(a) M. Toupin, que sa position de curé d'office mettait parfaitement en état de juger des besoins de la population trifluvienne, fut le premier à seconder son évêque dans cette délicate question du Collège des Trois-Rivières. Quoique sincèrement attaché au Séminaire de Nicolet, il trouvait déloyale et injuste l'opposition qu'on faisait au nouveau collège. Son noble cœur avait été vivement touché des tracasseries et des misères que Mgr Cooke avait subies à propos de cette affaire ; et quand il vit, par dessus tout, les difficultés que Sa Grandeur rencontrait pour trouver un directeur, il n'hésita pas à conseiller fortement à M. Panneton de se rendre aux désirs de Monseigneur. Le Bon Dieu, disait-il à son confrère, agréera votre sacrifice et récompensera votre obéissance, en vous faisant bientôt goûter ses consolations dans votre nouvelle charge.

pouvoir passer à travers les mille et mille difficultés d'une administration aussi importante dans son objet, que variée dans ses détails.

M. Panneton sut répondre si parfaitement à la confiance de son évêque, qu'au bout de quelques jours, Mgr Cooke le confirmait dans ses fonctions et le nommait définitivement " Directeur du Collège des Trois-Rivières." Il lui rendait, en outre, un témoignage flatteur, en disant, que les choses ayant été si heureusement mises en marche, dès le commencement, ne manqueraient pas d'être aussi habilement conduites dans l'avenir

C'est ce que constateront, cinq ans plus tard, tous les membres de la Corporation, anciens et nouveaux. Dans un document officiel, ils proclameront solennellement " qu'ils " sont redevables à M. Panneton des succès du Collège des " Trois-Rivières ; que c'est à son habile direction qu'ils doivent " l'avantage et l'honneur de pouvoir le classer parmi les pre- " mières maisons d'éducation du pays ; que dans l'œuvre de " la fondation de l'institution, c'est justice de joindre le nom " de Messire J. E. Panneton à ceux de Mgr. Cooke et de M. " J. E. Turcotte. (livre des délibérations pages 12–13)

Si l'on désire un témoignage encore plus désintéressé, et plus général du mérite et de l'habilité de M. Panneton, on le trouvera dans le concert unanime de louanges que lui décerneront tous ceux qui auront des rapports intimes avec lui. Et ces louanges auront leur principe dans les sentiments profonds de respect, d'estime et d'affection dont l'entourèrent toujours et professeurs et élèves ; comme aussi dans les souvenirs de paternelle bonté et de sympathique intérêt qu'il laissera dans le cœur de tous ceux qui auront l'avantage de passer sous son administration. Ce concert universel de louanges est la preuve la plus manifeste de l'action providentielle dans le choix qui fut fait de lui comme premier directeur. Aussi, on ne tarda pas à remarquer que, comme l'Honorable M. Turcotte, il portait lui aussi le nom du patron et du protecteur de l'Institution, le nom du bon S. Joseph.

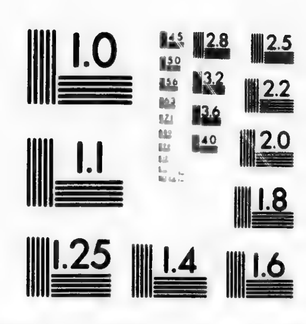
La nomination de M. Panneton à la charge de directeur fut particulièrement agréable à tous les ecclésiastiques appelés à professer dans le nouveau Collège. Les rapports de confraternité et d'intimité qui avaient existé autrefois entre eux et lui, devaient naturellement se renouer et se resserrer davantage, maintenant qu'ils étaient appelés à travailler tous à la même œuvre. La confiance et l'affection mutuelle que s'étaient montrées autrefois le maître de salle et ses subordonnés, devaient bientôt faire du directeur et des professeurs du nouveau Collège un seul cœur et une seule âme. (a)

Ceux donc qui ont été surpris de la vigueur qu'a prise, dès ses commencements la nouvelle institution ; qui ont été peut-être encore plus étonnés de l'intérêt et de l'affection que lui portèrent, dès les premiers jours, ceux qui étaient venus y travailler avec des sentiments hostiles ; qui se sont scandalisés du bonheur même que les professeurs parurent aussitôt y goûter dans une vie pleine d'abnégation et de sacrifices, trouveront ici une explication à cet étrange phénomène. Sans doute, le doigt de la Providence était là. Elle seule, avait pu, en un jour, changer ainsi les cœurs et les volontés ; mais comme Elle avait bien disposé toutes choses pour arriver doucement à ce but ! *suaviter et fortiter.*

C'était Elle qui avait voulu que le Directeur fût personnellement connu de tous ses aides et coopérateurs et qu'il retrouvât dans chacun d'eux, non seulement un inférieur obéissant et soumis, mais encore un frère tendre et dévoué. C'était encore Elle qui avait voulu que les six premiers ecclésiastiques, appelés à travailler dans le nouveau Collège des Trois-Rivières, fussent six confrères et amis. En effet, ils appartenaient à deux classes qui se suivaient, et ils avaient fait leur philosophie intellectuelle ensemble.

(a) L'extrait suivant d'une lettre adressée à Messieurs L. S. Rheault et Ls. Richard en fait foi : Séminaire de Nicolet 21 Nov. 1860...... Je ne dois pas finir sans vous dire un mot de Mr. votre Directeur, homme plaisant, homme aimable s'il en fut jamais. Ce matin, j'ai été honoré de sa visite, il m'a présenté vos saluts que j'ai acceptés avec le plus grand plaisir, et il ma parlé de *ses chers amis* qu'il estime d'une manière toute particulière et qu'il honore de toute sa confiance. Je suis heureux pour vous en considérant que vous avez une aussi large part dans son affection......

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



La Providence, disons-nous, voulut réaliser pour eux cette parole du prophète : " Qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères d'habiter ensemble " ! *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

II—Organisation Générale.

Aussitôt que M. Panneton fut nommé directeur, il s'occupa de l'organisation des classes. A cette fin, il réunit les cinq ecclésiastiques présents au Collége, leur donna ses instructions, assigna à chacun son poste et leur fit connaître le détail de leurs fonctions et attributions respectives.

M. Théode L. de Lottinville fut nommé maître de salle.

M. Louis Sévérin Rheault, professeur de Versification.

M. Alfred Smith, professeur de Méthode.

M. Louis Richard, professeur de Syntaxe.

M. J. Bte Marcotte, professeur des Eléments.

A cette même réunion du " Conseil, " on s'occupa aussi de la question de faire venir un nouvel ecclésiastique pour l'enseignement des Belles-Lettres ; car il s'était présenté trois élèves pour cette classe et M. Panneton qui, d'abord avait pensé à s'en charger lui-même, comprit bientôt qu'il aurait assez à faire que d'exercer une surveillance générale et attentive sur toutes les classes, et de remplir sa charge de directeur. Sur l'avis du " Conseil, " M. Louis Pothier, ecclésiastique de troisième année fut prévenu, par ordre de Mgr Cooke, de venir immédiatement, avec armes et bagages, au Collège des Trois-Rivières pour y professer les Belles-Lettres. La nomination de M. Pothier complétait le personnel des professeurs ecclésiastiques, tel qu'il fut constitué la première année.

Cependant à cette liste des professeurs, il faut encore joindre le nom de M. G. W. Lawler, laïque protestant et professeur d'une académie indépendante, qui fut chargé de la lecture anglaise au cours latin. Enfin M. Elisée Panneton.

avocat, organiste de la cathédrale, fut chargé de l'enseignement de la musique (piano).

Indépendamment des dispositions relatives aux classes, il restait maints autres détails de surveillance qui furent réglés comme suit : M. Lottinville, premier régent, eut pour assistants MM. Pothier, Rheault, Smith, et Richard qui eurent à exercer alternativement, chacun pendant une semaine, les fonctions de second régent, etc.

Les études du matin et du soir, pour chaque jour de la semaine, furent partagées entre le premier régent et les trois professeurs de Versification, de Méthode et de Syntaxe ; en sorte que M. Rheault eut les études du lundi et du jeudi, M. Smith celles du mardi et du vendredi, M. Richard celles du mercredi et du samedi. M. Pothier eut une heure d'étude à faire, tous les jours, avant la classe de l'après-midi. M. Marcotte ayant une classe très nombreuse, n'eut qu'une heure d'étude à faire le dimanche, de plus, il fut exempt de la salle.

MM. Smith et Marcotte furent chargés de la surveillance du dortoir de la mansarde de laquelle on fit bientôt un seul logement, en enlevant la cloison qui la divisait, et en supprimant le petit corridor qui conduisait de l'escalier à la seconde chambre. (voir planche C). M. Richard eut la surveillance du dortoir, voisin de la salle d'étude, et M. Pothier finit lui aussi par avoir une dizaine d'élèves pour compagnons dans la chambre vis-à-vis de l'étude, à l'angle nord-est de la maison. MM. Lottinville et Rheault n'eurent pas de dortoir et prirent leur chambre à coucher, ainsi que M. Richard, dans la tourelle ouest, second étage.

Le dix septembre, lundi de la première grande semaine, M. Pothier s'installait dans la classe de Belles-Lettres, chambre du second étage ci-dessus désignée, avec trois élèves.

M. Rheault, avec onze élèves en Troisième, occupa pendant quelques jours, la chambre voisine de la précédente et donnant sur la cour de récréation.

M. Smith, professeur de Méthode avec quatorze élèves, eut la chambre au-dessus de la cuisine.

M. Richard, professeur de Syntaxe avec treize élèves, eut la chambre mitoyenne du premier étage, donnant sur la cour de récréation.

M. J.-B. Marcotte, ayant cinquante-quatre élèves en Eléments, occupa pendant quelques jours, la chambre de l'angle nord au pied de l'escalier, 1er étage.

Cette disposition des classes fut modifiée au bout de quelques jours ; car les membres de la Corporation voyant déjà les élèves à l'étroit dans les vieilles Casernes, firent faire des réparations dans le petit bâtiment avoisinant (vulgò chateau bleu), pour la mettre à la disposition des classes.

Quand ces travaux furent terminés, on y installa les élémentaires qui se trouvaient trop à l'étroit dans la chambre de l'angle nord. La classe de Troisième vint remplacer celle des éléments dans cette dernière chambre, et l'on réunit la pièce qu'avait occupée la Troisième, à la chambre voisine, pour en faire un seul et même dortoir.

M. Lawler avait, pour son école, l'usage de la chambre placée entre le réfertoire et la classe de syntaxe. Il occupait aussi la chambre de l'angle ouest. Cinq élèves pensionnaires suivirent son école durant cette première année.

Ainsi, au commencement de la première semaine, tous les détails de direction, de surveillance et d'enseignement étaient complétés. Dès lors, les affaires collégiales prenaient leur marche régulière, et désormais les exercices d'une journée se répèteront à peu près les mêmes tous les jours de l'année, et l'histoire n'a plus qu'à noter les petits incidents qui viennent, de temps à autre, briser la monotonie de la vie de communauté et apporter quelque variété aux exercices quotidiens.

CHAPITRE DIXIÈME.

ORDRE DES EXERCICES QUOTIDIENS.

I—APERÇU GÉNÉRAL DU RÈGLEMENT.

Le règlement du Collège des Trois-Rivières fut celui du Séminaire de Québec, sauf quelques rares modifications nécessitées par les circonstances différentes de lieu et de personnel. Faire connaître les exercices d'une journée, c'est faire l'histoire de tous les jours.

Ainsi, sans entrer dans les considérations ou les développements que pourrait inspirer l'esprit ou même la lettre du règlement, sans en donner le texte, nous allons suivre la communauté pendant une journée.

Depuis le commencement de l'année jusqu'à Pâques, la cloche sonne le réveil à cinq heures et vingt-cinq minutes ; depuis Pâques jusqu'à la fin de l'année à cinq heures moins cinq minutes ; excepté le lendemain des congés, où on se lève une demi-heure plus tard. A moins toutefois que le garçon de service qui doit réveiller les maîtres, au moins un quart d'heure avant le son de la cloche, n'ait pu se réveiller lui-même à temps ; ce qui arrive quelquefois au grand contentement des amis de Morphée qui ne trouvent jamais la nuit trop longue.

Au son de la cloche, le maître qui préside chaque dortoir donne le signal du réveil, en disant : *Benedicamus Domino.* Il allume immédiatement toutes les lampes, et fait le tour du

10

dortoir pour réveiller les enfants qui ont le sommeil trop lourd. Car les autres ont répondu *Deo Gratias*, et sont déjà sur pied, et gare à ceux qui sont lents à se lever ! Il n'y a que juste le temps de faire une toilette sévère et propre, mais non soignée. Ceux donc qui prennent cinq minutes à se frotter les yeux ou à se gratter la tête, avant de se décider à quitter leurs lits, courent grand risque de sortir du dortoir fort mal peignés. Aussi il faut voir l'activité et l'entrain qui règne dans un dortoir cinq minutes après le réveil ; et comme les enfants un peu vifs trouvent le moyen de faire fort bien leur toilette durant les quinze minutes qui leur sont accordées.

Un quart d'heure après le lever, la cloche appelle les écoliers à la salle des exercices. Le maître qui préside au dortoir donne le signal de le quitter immédiatement, et conduit son monde aux *cinq minutes*, tandis que son compagnon éteint les lumières, presse les retardataires et ferme le dortoir. En même temps, le premier régent est à la salle d'étude pour y recevoir les élèves qui s'y rendent tous pour la prière du matin. Au moment où celle-ci doit commencer, c'est-à-dire, à cinq heures et trois quarts précises, ou vingt minutes après le lever, le professeur qui doit partager l'étude du matin avec le premier régent, vient l'y remplacer pour présider à la prière.

C'est ordinairement un élève qui fait la prière ainsi que la méditation qui la suit. Cependant si M. le Directeur assiste à cet exercice,ce qu'il fait assez souvent pour constater comment les élèves le font, c'est lui-même qui fait la méditation. À six heures, commence l'étude. Chaque élève achève de préparer son devoir pour la classe. Il apprend également toutes ses leçons, et si quelques minutes lui restent, c'est à la lecture de l'histoire ou des ouvrages de littérature qu'elles doivent être employées. Malheur à l'élève paresseux qui perdrait son temps ; et plus coupable encore serait celui qui, par sa dissipation, dérangerait quelques-uns de ses confrères voisins.

A sept heures, les élèves vont prendre leur déjeuner. Les

pensionnaires ont ordinairement " Deo Gratias " à ce repas. A partir du 10 septembre, c'est la mère Manon (Dame Ve Joseph Béliveau) qui est chargée de la cuisine ; elle s'acquitte de son devoir à la grande satisfaction de tout le personnel.

A sept heures et vingt-cinq minutes, le déjeuner est fini et pendant que les pensionnaires, sous la surveillance du premier maître de salle, attendent en silence le retour des quart-pensionnaires, le second régent, aidé d'un troisième maître, surveille l'exercice qui se fait au "Nord."

A sept heures et demie, on se rend à l'église paroissiale pour assister à la basse messe qui est dite par M. le Directeur. Cette heure de la messe fut modifiée plus tard, pour la raison que très-souvent, à cette heure-là, il y avait quelque office de la desserte paroissiale, soit un mariage, soit un enterrement, soit une grand'messe, etc ; ce qui amenait nécessairement bien des distractions et des dérangements dans la règle. Au bout de quelques semaines, on dut changer l'heure du déjeuner et renvoyer celui-ci après la messe qui se dit alors à sept heures. De cette manière, on obvia aux inconvénients les plus fréquents et les plus graves, tant ceux dont avait à souffrir la communauté, que ceux que les paroissiens eux-mêmes avaient à subir.

A l'église, les élèves occupaient les deux rangées de bancs du centre de la grande nef et chaque professeur était le surveillant spécial et obligé de sa propre classe. Pendant la messe, on chantait assez souvent des hymnes et des cantiques et en particulier, tous les mercredis, on chantait le " *Te Joseph celebrent,* " et tous les samedis, l'*Ave Maris Stella.* "

A huit heures, les élèves, de retour à la salle d'étude, y prennent leurs livres et leurs cahiers de devoirs pour se rendre en classe. Là, aussitôt après le " *Veni Sancte,* " chaque professeur se fait remettre le devoir donné la veille ; puis, après quelques minutes d'étude, commence la récitation et l'explication des leçons, vient ensuite la traduction des auteurs, ou les dictées et compositions.

II Programme des études.

En Belles-Lettres, les trois premiers quarts d'heure sont employés à la récitation et au développement du cours, puis on traduit Virgile, Horace, S. Cyprien, Homère, etc. On consacre la dernière demi-heure à l'histoire de la littérature et à la critique littéraire. Voilà pour la classe du matin. Dans l'après-midi, après la récitation de l'histoire moderne, vient l'explication du devoir remis le matin, lequel a passé sous la correction du professeur, puis celui-ci donne un nouveau devoir à être rapporté le lendemain. Après cela, on traduit du grec, de l'anglais, etc. La dernière demi-heure est consacrée à l'étude de l'architecture. On doit faire une composition littéraire tous les quinze jours. Etc., etc.

En Versification, indépendamment de la revue de la grammaire latine et de la grammaire grecque, on doit étudier durant le premier trimestre la Prosodie latine, la Mythologie et l'histoire du Moyen âge. Durant le second, il restera encore une grande partie de l'histoire, la Géographie et la Cosmographie. On fera une revue générale de toutes les matières durant le troisième trimestre. Les auteurs à traduire sont : Virgile, les lettres de S. Bernard, Homère et le Third Book. On doit faire une composition littéraire au moins tous les mois, et des devoirs de toutes sortes chaque semaine. Etc., etc., etc.

En Méthode, le programme des matières comprend la " Méthode latine, " la Syntaxe grecque, l'histoire Romaine et la Géographie avec une revue générale de la grammaire française et de la grammaire anglaise. Traduction de Cœsar, du De Viris Ecclesiæ, de Phèdre, de Lucien, du Third Book, etc. Devoirs de toutes sortes chaque semaine. On doit faire une composition de temps en temps. Etc., etc., etc.

En Syntaxe, il y a la syntaxe de la grammaire française à revoir, la grammaire latine et la grammaire anglaise, les éléments de la grammaire grecque, l'histoire ancienne et la Géographie. Traduction du DeViris Romæ, du Second Book, d'Esope, etc. Devoirs de toutes sortes chaque semaine. Etc., etc., etc.

En Eléments, la grammaire francaise, éléments et syntaxe, les éléments de la grammaire latine et une partie de la syntaxe, la grammaire anglaise complète, l'histoire sainte et la Géographie. Traduction de l'Epitome et du First book, etc. Les devoirs à faire sont des dictées et des analyses, des thèmes latins et anglais, des versions latines et anglaises, etc., etc.

Tel est le sommaire des principales matières à étudier dans les différentes classes, et le temps qu'on y donne dépend de leur importance et de leurs plus ou moins grandes difficultés.

Quand tout le travail est rapporté et que tout l'ouvrage spécial donné pour une classe est expédié, le reste du temps est employé aux problèmes de l'arithmétique.

A dix heures moins cinq minutes, la cloche annonce la fin de la classe et chaque professeur conduit aussitôt ses élèves à la salle d'étude où ceux-ci déposent leurs livres et de là, se rendent à la récréation, en passant par le petit bâtiment, voisin du " château bleu ". Il n'y a qu'un quart d'heure de récréation; tout juste assez pour se délasser un peu des fatigues de la classe et pour pouvoir se mettre, avec vigueur et application, à l'étude qui commence à dix heures et quart.

A cette étude, les élèves ont à préparer les matières de la classe de l'après-midi. Ce sont des leçons plus ou moins longues ; des traductions plus ou moins difficiles, etc. Aucun travail étranger à la classe ne peut être fait sans une permission spéciale, et quand il s'agit d'un travail tout à fait opposé aux études classiques proprement dites, comme des lettres à écrire, des morceaux de musique à copier, etc., il faut en donner les raisons particulières au maître qui préside, lequel a l'œil ouvert sur tout, a autorité pour maintenir la discipline et le silence. Par conséquent, il peut arriver que, quelquefois, il soit dans l'obligation de punir les espiègleries de tel élève auquel il prend fantaisie d'atteler des mouches, ou de tel autre qui lance un dard de papier à son ami.

A onze heures et quart, on fait l'examen particulier et,

comme préparation à cet exercice, le maître qui préside, lit un chapitre du Nouveau Testament.

On prend le dîner à onze heures et demie. Les pensionnaires font ordinairement la lecture au dîner ainsi qu'au souper. Cependant en général, on aime mieux prendre le dîner en causant et en badinant. Voilà pourquoi on s'étudie à forger mille raisons pour appuyer les nombreuses requêtes que l'on présente à cet effet, au maître de salle ou au directeur qui, assez souvent, prend ce repas en même temps que la communauté.

Quand aux quart-pensionnaires ou aux élèves qui pensionnent au dehors, leur consigne est de se rendre à leurs maisons de pension par le plus court chemin, de s'y comporter ainsi que dans les rues et ailleurs en vrais gentilshommes, c'est-à-dire, d'éviter tout ce que les gens de bon ton n'oseraient se permettre.

Ils doivent prendre leurs repas sans retard et revenir au Collège de même. Ce serait malheureux s'ils s'amusaient sans raison et sans permission le long de la route ; car, alors ils s'exposeraient à perdre leur récréation. Le régent fait sentinelle pour constater l'arrivée de chacun, et pour s'assurer que personne ne fait défaut à l'heure voulue pour commencer les jeux.

III—Jeux et Amusements.

Mais à quoi les élèves pourront-ils s'amuser ? Ils n'ont pas de jeu de paume !... Ils n'ont pas encore de gymnase !... Laissez-les faire et vous allez voir comme ils sont habiles à trouver des jeux qui ne leur coûteront rien. Avec un bout de planche, un bâton et une balle, ils organiseront un jeu très actif et très intéressant auquel tout le monde pourra prendre part. C'est la " *Galoche.* " Ne me demandez pas d'où vient à ce jeu son nom assez étrange ; je ne saurais vous le dire.

Mais, pour se donner la chance de prendre la main plus souvent, les élèves se partageront par groupes de vingt, trente.

quarante joueurs à peu près d'égale force, et l'on verra parfois, pas moins de six où sept jeux de " galoche, " en même temps. Les balles alors croisent le " Platon " en tous sens, et c'est merveille de constater qu'après des luttes très chaudes d'une heure durant, il y ait, à la fin, si peu de blessés. Par ci par là, une balle ira bien boucher un œil, ou donner un baiser plus ou moins rude à quelque imprévoyant ; mais ces petits inconvénients ne sont rien en comparaison des agréments qu'on prend à ce jeu.

Quand la " Galoche " perd de la vogue, les jeux de course comme " l'Attaque " ou les " Barres " en prennent dans la même proportion. On fera aussi un peu de gymnastique, spécialement par l'exercice du saut, soit en longueur, soit en hauteur. L'on trouve des jambes assez souples pour franchir d'un seul bond l'espace de quinze, seize, dix-sept pieds ; tandis qu'en hauteur les meilleurs jarrets n'atteignent guère plus de cinq pieds et demi.

On fera aussi quelquefois une partie de " Cricket ; " mais ce ne seront que les plus forts qui goûteront cet exercice qui, de soi est très violent, et dont les parties sont quelquefois fort longues. Ce sera particulièrement durant les congés et à la campagne, qu'on pourra plus aisément prendre cet exercice.

En hiver, les récréations seront beaucoup moins bruyantes et encore moins variées dans leurs amusements. Une promenade au *boulevard* ou en ville sera souvent la seule récréation possible. Cependant, quelquefois, les patineurs auront l'avantage d'avoir une bonne glace sur les bords du fleuve, surtout, dans l'anse près du vieux moulin à vent, les marées renouvelant la glace plusieurs fois par hiver donneront ainsi aux patineurs l'occasion de pratiquer leur art et d'y faire leurs évolutions les plus variées comme les plus étendues. D'autres fois, durant les jours de congé, les amateurs de la glissade iront au côteau St-Louis pour se donner le luxe de leur exercice favori.

La première année du Collège, ils eurent même l'auto-

risation d'aller glisser sur le côté gauche du boulevard, quand leurs maîtres voulaient les y conduire. C'était alors l'âge d'or, les élèves étaient les enfants gâtés, non-seulement de l'évêque, mais encore des autorités civiles qui n'osaient rien leur refuser. Aussi, il fallait voir comme les traînes sauvages, les petits *sleighs écossais*, et les traineaux canadiens étaient en honneur dans ces temps heureux.

Mais dans les jours mauvais des grandes pluies de l'automne, dans les tempêtes de l'hiver, quand il fallait passer la récréation à la maison, elle n'était pas si agréable alors. La première année, il n'y avait pas de salle spéciale pour la récréation. Elle se prenait dans les classes de Troisième et de Syntaxe, attenante l'une à l'autre, et les seuls jeux possibles étaient ceux de cartes, de dominos, d'osselets, etc.

La récréation commencée à midi, finit à une heure moins cinq minutes. Alors la cloche appelle les élèves à l'étude. Le premier régent les y conduit pendant que le second fait station aux lieux, pour la surveillance des élèves qui viennent y faire visite.

L'étude commence à une heure précise. C'est M. le Professeur de Belles-Lettres qui est surveillant à cette étude. Il n'aime pas que les élèves y dorment. Cependant plusieurs d'entre eux, subissant trop fortement la réaction de l'activité de la récréation, seraient disposés à voler quelques minutes à la préparation de leurs leçons pour les donner au sommeil. Mais la bonne volonté, aidée de l'œil du maître, finit par triompher de la lassitude.

A deux heures, les élèves se rendent en classe. Après la prière accoutumée, l'ouvrage commence sans retard. La récitation des leçons, l'explication des devoirs, la traduction des auteurs et tous les autres travaux sont expédiés, avec toute la célérité possible ; car il y a beaucoup de variété dans les matières et deux heures sont bien vite écoulées. Trop souvent la fin de la classe arrive, qu'il reste encore de la traduction à faire, un thème ou une dictée à donner. Mais on n'est pas exempt du devoir pour tout cela. Quand le maître n'a pas eu

le temps de faire écrire le thème, il s'en dédommagera en donnant une version. Les élèves de Versification et de Belles-Lettres auront la chance d'avoir des vers latins, ce qui ne va qu'à un fort petit nombre ; les poètes sont toujours si rares.

A trois heures et cinquante minutes, finit la classe, et les élèves toujours conduits par leurs professeurs respectifs, vont déposer leurs livres à l'étude, puis de là, vont à la collation. Les pensionnaires ne trouvent sur leurs tables qu'un morceau de pain et de l'eau. On peste un peu contre le procureur qui ne daigne même pas donner une bouchée de beurre ou une cuillerée de sirop pour rendre ce repas plus appétissant. Mais les plus sages se rappelant qu'autrefois, à la maison paternelle, on ne leur donnait même pas ce repas, louent la bonté du procureur et mangent avec appétit leur morceau de pain. Du reste, ils savent qu'un estomac gorgé de nourriture, rend la tête lourde et incapable d'application à l'étude.

En moins de dix minutes ce repas est fini, et l'on court prendre l'air sur le "*Platon.*" Les plus dévots vont alors à l'église paroissiale faire leur visite au SS. Sacrement. Les quart-pensionnaires sont rappelés vers quatre heures et quart, et ils doivent être tous rentrés à quatre heures et vingt-cinq minutes. Alors a lieu l'exercice dit " des cinq minutes " et, à quatre heures et demie précises, l'étude commence.

Le premier travail qui appelle l'attention de chaque élève, c'est le devoir à préparer pour la prochaine classe. Lorsque sonne la conférence des ecclésiastiques à cinq heures et quart, ce travail est ordinairement fini, alors il faut faire la préparation, puis apprendre les leçons, etc. Enfin les occupations ne manquent jamais à l'élève studieux ; mais il n'en est pas toujours ainsi pour les nonchalants et les indécis ; ils trouvent que cette étude du soir est bien loin de la classe et qu'ils auront toujours bien le temps de régler leurs petites affaires scolaires. Ils ne seront donc pas pressés de se mettre l'ouvrage. Il leur faut se rendre compte de tout ce qui passe à l'étude, voire même ce qui se passe à l'extérieu s'ils sont à proximité des fenêtres. Si la nuit est close et qu

11

faille allumer la chandelle, ce sont eux qui se chargeront du soin de la moucher. Ils feront leur principale occupation de la faire fondre inutilement ; et s'ils trouvent qu'elle ne s'use pas assez vite, ils la partageront en diverses parties et en feront des projectiles de guerre contre les élèves trop sages et trop appliqués qui, par leur conduite, condamnent leur dissipation et leur paresse. Malgré leur dissimulation et leur attention pour échapper à l'œil du maître, ils ne sont pas toujours assez heureux pour se sauver de la punition. Bien souvent, après s'être divertis à l'étude, ils sont, à leur très-grand regret, obligés d'étudier en récréation.

A six heures moins cinq minutes, la cloche annonce la fin de l'étude, et le second régent va conduire "*au Nord*," les élèves qui ont des affaires à y régler.

Le chapelet se récite à six heures, à la salle d'étude. Il est partagé en deux parties ; la première est dite à genoux ; on se lève au commencement de la troisième dizaine, et l'on reste ensuite debout jusqu'à la fin. Après le chapelet, vient la lecture spirituelle faite par un élève des premières classes. C'est ordinairement le Catéchisme de persévérance de Gaume qu'on y lit.

Cependant M. le Directeur assiste le plus souvent au chapelet et c'est pendant le quart d'heure qui suit qu'il lit le règlement, en fait les commentaires convenables, donne ses conseils et ses avis, fait ses réprimandes et ses corrections ; en un mot, c'est pour le directeur l'occasion de donner tous ses entretiens familiers dans lesquels il jette les semences de sa direction intelligente et sage ; direction dont les élèves subissent, sans s'en douter, la bénigne influence et dont ils montrent, dans leur conduite, les heureux effets.

IV.—Menu des repas.

A six heures et demie, on va prendre le souper pour lequel il est accordé une demi-heure. Il n'y a pas, sur la table des pensionnaires, cette variété de mets que l'on voit dans les repas d'apparat et qui font la joie des gourmands.

Un ou deux mets apprêtés avec soin et propreté et servis en quantité suffisante, constituent le plus ordinairement le menu des repas.

Cependant, pour être juste, il faut dire qu'au dîner, il y a de plus, un potage tous les jours et un dessert trois fois par semaine. Au souper, même dans une institution née d'hier, on retrouve le fameux hachis traditionnel, met classique par excellence, dans la préparation duquel, toute cuisinière de collège doit exceller sous peine de ne pouvoir conserver sa place.

Ici nait tout naturellement l'à-propos de répondre à une question qui m'a été faite bien des fois, qui a été maintes fois résolue ; mais qu'on réitère encore tous les jours : Pourquoi, dans nos collèges en général, la pension n'est-elle pas plus riche ? le menu des repas plus varié ? D'abord, il faut remarquer que la pension est en rapport avec les prix demandés ; mais les prix sont modiques, parcequ'il est acquis à l'expérience et prouvé par maintes autorités que les travaux de l'intelligence s'allient parfaitement bien avec une vie frugale et un régime sévère ; tandis qu'au contraire, toutes les délicatesses accordées à la nature, le sont toujours au détriment des facultés intellectuelles.

Nos pensionnaires sachant cela, mangent de bon appétit ce qui leur est servi, sans s'inquiéter de ce qu'on aurait pu leur servir de mieux. Quelquefois cependant, de jeunes enfants, se rappelant les petites gourmandises qu'ils se permettaient autrefois à la maison paternelle, et les petits caprices auxquels se prêtaient trop facilement leurs bonnes mères, sont tentés de murmurer et de se plaindre. Tantôt la soupe sera trop grasse, le bouilli trop maigre, le thé pas assez sucré, etc. Mais la raison finissant par triompher du caprice et de la répugnance, ils trouvent qu'apres tout il faut mieux fortifier leur estomac avec des mets substantiels et sains, que de flatter leur palais avec des bonbons et des sucreries. Pour finir le repas, on lit un nombre de l'imitation de Jésus-Christ.

A sept heures, les élèves sont en récréation. Ils sont

généralement tous actifs et joyeux. Mais on en remarque quelques-uns qui attirent invariablement autour d'eux toute la troupe des rieurs. Ce sont Edmond L. Philippe N. et surtout Daniel L. Ce dernier est surnommé *Calus*, à cause de sa laideur, mais il est plein d'esprit et de talents. M. Rheault trouve un plaisir charmant à l'agacer, à cause des reparties fines et des bons mots souvent très-heureux qui coulent, comme de source, de ce cerveau en apparence si mal conformé. Mais il arrive quelquefois que ces farceurs, après s'être oubliés durant l'étude ou la prière, sont en retenue durant la récréation ; alors il n'y a presque plus de bruit. Tous les élèves qui ont coutume de s'amuser si joyeusement avec eux, passent leur récréation, mornes et silencieux, partageant ainsi la peine de leurs amis. Edmond et Daniel qui ont bon cœur, voyant cela, se promettent bien d'être sages à l'avenir, mais leurs promesses et leurs résolutions se ressentent, malgré tout, de la légèreté de leur caractère, et il leur arrive encore assez souvent de ces accidents qui provoquent des punitions ou des retenues plus ou moins longues.

V.—Variétés.

La récréation finit à huit heures, moment précis où doit se faire la prière du soir. Celle-ci est ordinairement faite par un élève de haute classe et comme celle du matin, elle était alors dans la formule usitée encore aujourd'hui.

A la prière du soir commence ce que le règlement appelle le *grand silence* ou le silence de nuit. Il est plus rigoureux que durant le jour et, toutes choses égales d'ailleurs, les fautes commises contre ce point de la règle méritent un châtiment plus grand qu'en tout autre temps.

Après la prière, les plus jeunes élèves vont se coucher immédiatement, tandis que les autres se rendent à la salle d'étude pour y consacrer une demi-heure à la lecture exclusive de l'histoire. Ainsi, à cette étude, il est défendu de travailler ses devoirs de classe, ses leçons, ses compositions et même de se livrer à la lecture des ouvrages exclusivement

littéraires. C'est l'histoire seule qu'il y faut étudier. Les directeurs en agissent ainsi, pour faire comprendre aux élèves que, bien que l'histoire générale développée ne rentre pas comme matière nécessaire du cours classique, cependant on y attache une telle importance, qu'on exige que chaque élève y consacre au moins une demi-heure par jour.

A huit heures et trois quarts, c'est le moment du coucher pour les grands élèves ; et l'un d'eux fait la lecture de la vie d'un saint pendant que les autres se déshabillent et se mettent au lit. A neuf heures tout le monde doit être couché.

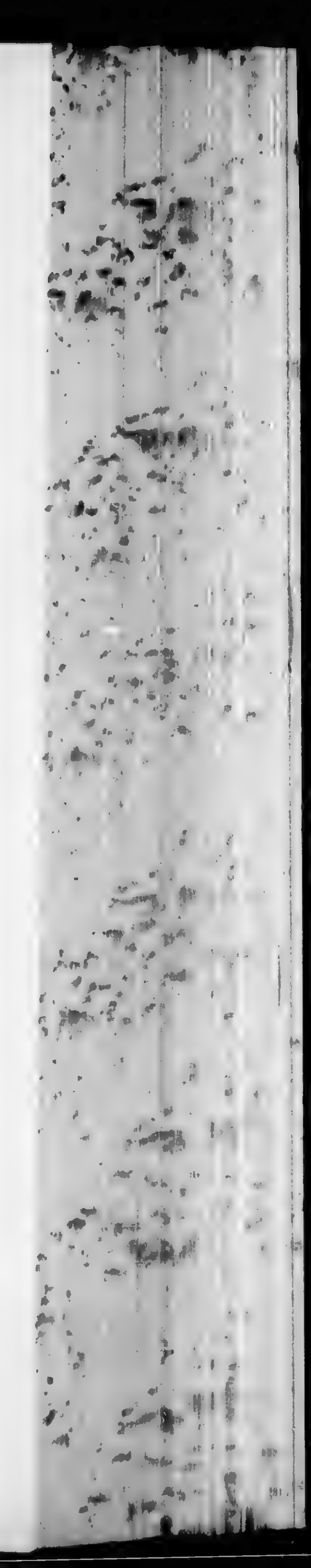
Le silence du dortoir n'est pas seulement de règle, il est encore de rigoureuse justice. Chaque élève a un droit strict à n'être pas dérangé dans son sommeil. Il n'y a donc que dans les cas les plus graves qu'il soit permis de le rompre ; ces cas sont prévus par la règle. Mais cela n'empêche pas les rêveurs et les somnambules (a) de créer parfois des alertes, et de donner des inquiétudes de conscience aux surveillants qui croient toujours plus aisément, non sans raisons, aux espiègleries d'un indiscipliné qu'aux cauchemars d'un rêveur.

Les surveillants eux-mêmes entraient dans leurs chambrettes à neuf heures et demie et se couchaient vers dix heures.

Voilà que nous avons parcouru le cercle entier des actions d'un jour ordinaire ou de classe. Nous allons noter maintenant les particularités qu'apportaient, dans le règlement, les jours de congés et les dimanches.

Les jours de grands congés qui se donnaient depuis le commencement de l'année jusqu'à la St-Michel et depuis Pâques jusqu'à la fin de l'année, on avait une demi-heure de plain-chant après la messe ou après le déjeuner. Le plain-chant rentrait dans le programme de l'enseignement du Collège ;

(a) Vers la fin de décembre de la première année, il s'est produit un cas de somnambulisme extraordinaire et qui a pu être étudié à trois ou quatre reprises différentes. Le sujet, Louis D. était un jeune élève d'une douzaine d'années, timide et bon, et qui était absolument incapable de toute supercherie. Il tombait dans cet état dans son premier sommeil et jamais on ne put parvenir à l en tirer ou à le réveiller, quelques moyens qu'on put imaginer pour cela.



mais le défaut de capacité chez certains professeurs, et aussi le défaut de méthode dans l'enseignement rendaient presque nuls les succès dans cette branche. Il n'y eut jamais qu'un petit nombre d'élèves qui y prirent goût et qui y réussirent.

De huit heures et demie à neuf et demie, il y avait une heure d'étude libre. Cette étude pouvait devenir obligatoire et forcée pour les élèves à qui leur dissipation ou leur paresse avait attiré punition. Comme son nom l'indique, cette étude restait à la libre disposition des élèves, et ils pouvaient l'employer soit pour écrire des lettres, soit pour faire des travaux particuliers, n'importe en quel genre, pourvu toujours qu'ils ne fussent pas mauvais en soi. On y était tenu au travail et au silence, cependant, après une demi-heure, on était libre d'aller rejoindre les autres élèves en récréation. A part les exercices religieux qui se faisaient comme aux jours de classe, les congés étaient entièrement consacrés aux amusements et aux jeux.

Dans l'après-midi, il y avait promenade obligatoire et collation à la campagne dans la belle saison. On a déjà vu où se sont faites les premières campagnes. Mais, quand vinrent les beaux jours du mois de mai, le lieu le plus ordinairement choisi pour la promenade fut un endroit situé près de la rivière Milette à Ste-Marguerite, propriété de M. Théodore Panneton, grand-père de M. Théode de Lottinville, premier maître de salle. On s'y rendait par un sentier qui courait sur le bord du côteau, au milieu de petits arbustes sous lesquels les élèves cueillaient les grenades. Le lieu de station garni de petits arbres, était des plus convenables pour y prendre la collation. On avait l'eau à une petite distance, et l'on pouvait se procurer, avec la plus grande facilité, chez les braves citoyens de Ste-Marguerite, le lait, la crême, le sucre, les œufs, etc., etc., etc.

Monsieur Th. Panneton ne manquait jamais de venir faire visite à la communauté, et il priait souvent messieurs les ecclésiastiques de descendre prendre la collation chez lui. Ceux-ci se rendaient quelquefois à ses pressantes sollicitations pour

lui faire plaisir. En revenant de la campagne, on commençait par réciter le chapelet; puis quelques bonnes voix entonnaient l'*Ave Maris Stella* que continuaient tous les élèves en chœur. Après l'hymne à la Sainte Vierge, l'on chantait quelques vieux refrains du pays, et le retour s'effectuait ainsi dans la gaieté et l'agrément.

Les jours de petits congés, les exercices de l'avant-midi étaient les mêmes que ceux des jours de classes jusqu'à neuf heures et demie. Alors il y avait une demi-heure de chant, puis une heure d'étude libre jusqu'à onze heures. Dans l'après-midi, récréation et promenade libre jusqu'à cinq heures; alors il y avait étude régulière jusqu'à six. Après la récréation du soir, il n'y avait pas de lecture de l'histoire, et tout le monde allait se coucher immédiatement après la prière.

Les jours de dimanches et de fêtes, les élèves assistaient à une messe basse dite à six heures et demie pour la commodité de ceux qui désiraient faire la communion. Après la messe, ils allaient déjeuner. De sept heures et trois quarts à huit et quart, il y avait récréation; puis trois quarts d'heure d'étude avant la grand'messe.

A l'exception du premier dimanche où les élèves assistèrent à la grand'messe et aux vêpres à l'ancienne église paroissiale, et où ils furent placés, tant bien que mal, partie au chœur, partie en avant de la nef; ils assistèrent ensuite aux offices de la cathédrale et eurent leur place, partie au chœur, partie sur la tribune du côté de l'Epitre. Plus tard, ils occupèrent aussi la tribune du côté de l'Evangile, jusqu'à l'époque où la desserte de l'église paroissiale fut transférée à la cathédrale. Alors comme il fallut mettre ces deux tribunes à l'usage des paroissiens, les élèves furent placés en avant de la grande nef et dans l'allée centrale.

Quand la grand'messe finissait à onze heures et demie ou plus tard, les élèves allaient dîner immédiatement après. Mais si elle finissait plus tôt, ils revenaient au Collége, avaient de la récréation jusqu'à onze heures et quart, puis les autres exercices comme les jours ordinaires. Dans l'après-midi, il y

avait catéchisme depuis une heure jusqu'à deux ; alors les élèves allaient aux vêpres.

La collation se prenait ordinairement à l'issue des vêpres et les élèves restaient en récréation jusqu'à cinq heures. Il y avait étude de cinq heures à six et quart, puis lecture spirituelle seulement, le chapelet avait dû être dit dans le cours des exercices de la journée. Le reste du jour se passait absolument comme aux jours de classe.

CHAPITRE ONZIEME.

LES EVENEMENTS DE LA PREMIERE ANNEE.

I. Les premières semaines.

Les divers rouages de l'administration collégiale une fois mis en marche, chaque professeur dut s'efforcer de donner un peu d'entrain à sa classe et travailler à l'établir dans un niveau convenable pour réaliser de fortes études. Or, on comprend qu'au début d'une première année, alors que chacune des classes était composée d'éléments tout à fait disparates, c'est-à-dire, de sujets venant de plusieurs institutions différentes, il y avait bien des difficultés à vaincre, bien des épreuves à tenter, avant d'arriver à connaître parfaitement le degré de culture acquis à chaque intelligence, la somme de connaissances possédées par chaque élève. Nécessairement il devait y avoir bien des endroits faibles à fortifier, comme aussi on pouvait rencontrer des aptitudes spéciales à encourager et à diriger.

Ce fut là, pour chacun des professeurs, un exercice d'industrie et de patience à recommencer tous les jours ; ce fut une tâche pénible dans l'accomplissement de laquelle ils durent être soutenus par leur piété envers Dieu, par leur zèle et leur dévouement envers leurs élèves. D'un autre côté, ce fut pour ces derniers, des efforts de courage, de bonne volonté et d'application à renouveler sans cesse. Mais enfin le résultat

des examens du premier trimestre viendra bientôt rendre le témoignage que ces efforts ne sont pas restés sans succès.

Aux quatre-temps de septembre, vingt-deux et vingt-trois du mois, Mgr Cooke se rendit au Séminaire de Nicolet, pour y faire, selon sa coutume, les ordinations générales. Monsieur Théode L. de Lottinville y reçut alors les ordres sacrés du sous-diaconat et du diaconat. Le dimanche suivant, trente septembre, Monseigneur donnait aussi à la communauté trifluvienne, le spectacle de l'ordination d'un prêtre, de M. Elie Dauth qui fut ordonné à la cathédrale.

Le 17 octobre 1860, à cinq heures et demie du matin, juste au moment où se levait la communauté, une violente secousse de tremblement de terre se fit sentir aux Trois-Rivières. Ce matin-là, les surveillants des dortoirs n'eurent aucune peine à faire lever les nonchalants et les retardataires. A l'instant même où se produisit ce phénomène toujours si redoutable, tous se précipitèrent hors de leur lit et se tinrent prêts à tout événement ; mais la secousse était finie ; elle n'avait duré que trois ou quatre secondes.

Le lendemain était jour de fête et congé au Collège. C'était le jour anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Cooke. Naturellement la communauté devait se joindre au clergé et aux pieux fidèles, pour remercier Dieu des grâces accordées au Pasteur commun depuis son élévation à l'épiscopat. Elle assista donc à la messe solennelle qui fut chantée à la cathédrale. Puis, le reste de la journée, elle l'employa le plus joyeusement possible.

La retraite annuelle qui se donne ordinairement dans tous les collèges, au commencement de l'année scolaire, n'eut lieu qu'à la fin d'octobre, du vingt-cinq au vingt-huit.

En effet, durant les premières semaines, l'attention de M. le Directeur avait été entièrement absorbée par l'organisation des classes ; mais, quand il vit que tous les rouages de la vie purement intellectuelle de la communauté étaient parfaitement engrenés ; il songea alors à assurer leur mouvement

dans l'ordre et l'harmonie, en procurant aux élèves le précieux avantage d'une bonne retraite. Il pria donc M. le Supérieur de la Congrégation des Jésuites à Québec, de vouloir bien lui procurer un prédicateur à cette fin. Ce fut le Rév. Père Connilleau qui vint donner ces exercices, lesquels furent faits à la cathédrale, dans la chapelle St-Thomas. Le Père Connilleau, à l'esprit fin, à la parole aisée et vive, aux gestes saccadés et tranchants, savait frapper l'imagination des enfants et fixer leur attention. Il put à la fin de ses travaux, cueillir dans le petit champ qu'il venait de cultiver, des fruits abondants et précieux.

Le mois de novembre s'écoula dans le travail et les réflexions sérieuses que font naître, même dans l'âme des enfants, la chute des feuilles, le départ des oiseaux, le deuil général de la nature. M. Panneton put alors prendre quelques loisirs. Il en profita pour aller à Nicolet assister à la grande fête de la " Présentation." Son but n'était pas seulement de satisfaire sa dévotion et de rappeler ses impressions de congréganiste ; il voulait surtout montrer aux messieurs du Séminaire de Nicolet que, bien qu'appelé à la tête d'une institution rivale, il leur restait attaché de cœur et continuerait à avoir avec eux les mêmes rapports fraternels.

II.—La fête de Mgr Cooke et Noel !

Le mois de décembre apportait avec lui, les cauchemars et les terribles incertitudes de l'examen du premier trimestre ; mais ces impressions désagréables avaient leur contrepoids dans la perspective de deux belles fêtes ; l'une toute religieuse, c'est la grande fête de Noël, l'autre toute collégiale, c'est la fête de Mgr Cooke qui tombe le vingt et un du mois. Pour les écoliers, ces deux fêtes ont un charme particulier, elles laissent des souvenirs et des impressions qui ne s'effacent jamais.

Mais pour fêter leur pasteur et leur père, les élèves du Collège n'ont encore aucun des éléments nécessaires à pareille démonstration. Ils n'ont ni chœur de chant, ni corps de

musique, ni aucun de ces accessoires qui, exprimant la joie et l'allégresse, deviennent les compléments obligés de toute belle fête. C'est à peine si les plus habiles d'entre eux savent réunir ensemble quelques phrases et pourtant ils ne peuvent laisser passer inaperçue la fête de S. Thomas, du patron de Mgr Cooke. Ils sentent trop l'affection et la paternelle sollicitude dont les entoure Sa Grandeur, ils savent trop bien apprécier les avantages dont ils bénéficient au sein de la nouvelle institution pour n'avoir pas un mot de remerciement à offrir à Monseigneur, un témoignage de respect et de filial hommage à lui présenter. Donc, la veille de la S. Thomas, vers cinq heures du soir, toute la communauté, directeur et professeurs en tête, se rendit à l'évêché où elle fut reçue au salon du premier étage.

Lorsque Monseigneur parut au milieu de ses enfants. l'un d'eux (a) s'avançant au-devant de ses confrères, présenta à Sa Grandeur, une adresse où étaient exprimés, avec candeur et naïveté, les sentiments de respect, d'amour, de reconnaissance et de dévouement de toute cette ardente jeunesse. Il terminait en s'engageant à prier S. Thomas pourqu'il daignât par son intercession, obtenir de longs jours à son Illustre protégé ; puis il priait Mgr de vouloir bénir sa chère famille.

La réponse de Sa Grandeur fut toute paternelle et toute empreinte de cette bonté et de cette dignité qui lui allait si bien. Mgr renouvela ses conseils et ses avis à *ses bons enfants*. comme il se plaisait à les appeler et après leur avoir donné sa bénédiction, il les congédia en leur accordant un grand congé. Tel fut, à peu près, le programme de la première fête collégiale.

Mais en voici venir une autre qui apporte au cœur de l'écolier, des joies encore plus douces, des émotions plus fortes et plus durables, c'est la belle et sainte fête de Noël. Cette fête de Noël, célébrée dans la cathédrale des Trois-Rivières, avec tout l'éclat d'une brillante parure, avec l'harmonie d'un

---

(a) Si mes souvenirs ne me trompent pas, ce fut Frank Turcotte.

chœur artistement préparé, avec la pompe et la majesté des cérémonies pontificales, offre un cachet particulier de grandeur qui saisit l'âme et la tient sous le charme. En effet, cette messe chantée au milieu du silence de la nuit, cette crèche entourée de mille lumières, cette foule nombreuse et recueillie qui se presse dans l'immense église, ces milliers de communions qut font naître l'Enfant-Dieu dans le cœur de tant de pieux fidèles, les sentiments si dévots des cantiques populaires de Noël, la beauté incomparable des chants de la liturgie sacrée, l'effet saisissant du *Gloria in excelsis*, de ce poème sublime qui semble n'avoir été composé que pour chanter plus spécialement le mystère de cette fête : tout concourt à apporter à l'âme les émotions les plus douces, et à y laisser les impressions les plus suaves, les souvenirs les plus durables.

En assistant à ces solennités, les jeunes élèves du nouveau Collège durent se rappeler le " *Thabor* ", ou du moins, ils durent éprouver quelque chose de ce qu'éprouvèrent les trois apôtres sur la montagne Sainte. Dans tous les cas, eux aussi auraient eu raison de se dire : *Il fait bon pour nous d'être ici.*

III—Examen du premier trimestre.

Immédiatement après la fête de Noël, commença l'examen du premier trimestre qui se continua sans interruption jusqu'à la veille des *Rois*. Les craintes et les émotions de ces épreuves toujours redoutées des élèves, étaient de nature à leur faire oublier les ennuis qu'ils éprouvent naturellement au retour des fêtes du nouvel an, et à produire une heureuse diversion dans les désirs qu'ils ont d'aller voir leurs parents en cette circonstance. Cependant, cet examen fait avec le plus grand soin, donna un résultat des plus satisfaisants. La moyenne des succès pour chaque classe fut caractérisée comme suit : en Belles-Lettres, très-bien ; en Versification, très-bien ; en Méthode, bien ; en Syntaxe, bien ; en Eléments, première division, très-bien. La seconde division des éléments examinée *pro formâ* ne remporta qu'un succès médiocre.

La moyenne générale équivalait donc à la note *Très-bien*, c'était là un succès beaucoup plus grand qu'on n'eût jamais osé l'espérer, et les professeurs n'eurent qu'à se féliciter d'un résultat qui venait couronner si glorieusement leurs efforts. Naturellement, l'heureuse issue de l'examen devait exciter les courages et provoquer l'émulation ; on se remit donc à l'ouvrage avec un entrain et une ardeur nouvelle. A part quelques défaillances et quelques petites misères, la communauté continua à donner une grande satisfaction au Directeur.

IV. Une visite de M. P. O. Chauveau.

Le six février, M. Chauveau, allant de Montréal à Québec, voulut à son passage aux Trois-Rivières, visiter le nouveau Collège. Mais, comme il désirait voir la communauté sous son vrai jour, et entièrement dépouillée de ces apparences plus ou moins trompeuses qu'amènent presqu'infailliblement les réceptions officielles, il résolut de la surprendre et de se présenter ainsi à l'improviste, sans se faire annoncer. Arrivé tard dans l'après-midi, il s'informa vaguement à son hôtel de l'endroit où se trouvait le Collège, et il s'en vint frapper à la porte du *Château-bleu*, pensant que ce pouvait être là la résidence du directeur. Comme on l'a déjà vu, ce bâtiment servait de classe, et les ecclésiastiques en avaient aussi fait leur salle de récréation et d'étude. M. Rheault se trouvait là par hasard quand on vint frapper, et il ne fut pas peu surpris de voir entrer, à cinq heures et demie du soir, un voyageur inconnu, portant un paletot de fourrure et demandant à voir le directeur du Collège.

Malheureusement M. Panneton se trouvait absent de la maison dans ce moment-là, et M. Rheault avait à peine fait connaître cette regrettable circonstance à son étrange visiteur, que celui-ci déclinant son nom, se fit connaître pour le Surintendant de l'Instruction Publique, M. P. O. Chauveau. Les premiers mouvements de surprise qu'avait d'abord éprouvés M. Rheault, firent place alors à un embarras assez sérieux. Il s'agissait pour lui de faire les honneurs de la réception à un

personnage officiel, et il n'était rien moins que préparé à pareille démonstration. Cependant il s'exécuta de bonne grâce ; il exprima à son honorable visiteur combien il était regrettable que M. le Directeur fût absent ; il s'excusa de se voir obligé de le recevoir dans une pauvre classe. Il donna ensuite à M. Chauveau tout les détails d'information que celui-ci désirait recueillir sur la nouvelle institution ; puis, il lui proposa de voir les élèves qui se trouvaient alors à l'étude.

La visite d'un étranger à la salle d'étude pendant que les élèves y étudiaient, était chose assez ordinaire. Il ne se passait guère de semaine, sans que quelqu'importun ne vint ouvrir la porte, demander quelqu'information ou appeler quelqu'élève.

Monsieur Richard qui se trouvait alors à l'étude comme surveillant, voyant la porte s'ouvrir toute grande, crut d'abord à la répétition de quelqu'une de ces scènes plus ou moins comiques qui se passaient assez souvent. Cependant, il ne tarda pas à remarquer que son personnage se présentait avec beaucoup d'aisance et de bonne grâce, et il allait le prier poliment de se retirer, quand il aperçut M. Rheault qui suivait et qui évidemment conduisait lui-même le visiteur. Alors, descendant de la tribune, il vint au-devant de monsieur Chauveau qui lui fut présenté par M. Rheault.

M. le Surintendant adressa quelques paroles aux élèves et surtout il les encouragea à bien s'appliquer et à bien étudier. Il termina en leur disant : " Pour vous montrer combien je désire que vous employiez bien votre temps, je ne vous dérangerai pas davantage dans votre étude. Je vous souhaite courage, persévérance et succès." Quittant aussitôt la salle d'étude, il salua M. Rheault qui le remercia, au nom de M. le Directeur, de sa bonne et très-honorable visite ; et il regagna aussitôt son hôtel.

Telle fut la première visite du Surintendant de l'Instruction Publique au Collège des Trois-Rivières. N'ayant eu aucun caractère officiel et ayant été dépouillée de tout l'appareil qui se déploie en pareille circonstance, cette visite n'a laissé que

peu d'impression sur l'esprit des élèves. Elle est restée seulement comme un des petits incidents de la première année.

V. Fondation de l'académie.

M. Panneton désirant donner aux études, leur dernier complément, en en faisant voir aux élèves le côté utile et pratique, résolut de fonder une société littéraire, à l'instar de celles qui existent dans la plupart des grands collèges. Ces sociétés ont pour but l'étude des questions historiques, l'exercice de la composition, la critique littéraire, la déclamation oratoire. Elles sont excellentes en soi et excessivement fécondes en bons résultats.

Bien que le nombre des élèves avancés en classe fut encore très-restreint, M. Panneton voyait cependant parmi ceux de Seconde et de Troisième, les éléments suffisants pour commencer une semblable société, et surtout, il les jugeait capables d'en tirer un bon parti.

En conséquence, le six mars, jour de congé, il réunit à la salle d'étude les élèves de Seconde, de Troisième, de Méthode et de Syntaxe ; et, après leur avoir fait connaître la nature d'une société littéraire telle qu'il la voulait fonder, et les avantages qu'en peuvent retirer les élèves de bonne volonté. il engagea ceux qui, après leurs devoirs de classe faits, avaient du temps pour étudier l'histoire ou préparer quelques compositions, à en faire partie.

Dès ce jour-là, un bon nombre des élèves des trois classes de Belles-Lettres, de Versification et de Méthode firent enrégistrer leurs noms comme membres actifs, et tout de suite on procéda à l'organisation régulière de la société, par l'élection des officiers. L'élection eut pour résultat d'appeler à la Présidence, M. Frs. Turcotte, M. Mag. McLeod fut élu vice-président et M. Narcisse Guilmette, secrétaire.

A ce moment-là même, l'Eglise, dans son office, faisait les premières vêpres de l'Ange de l'Ecole et M. Panneton crut que S. Thomas d'Aquin avait plus de titres qu'aucun autre

saint du Ciel à être choisi pour patron et pour protecteur de la nouvelle société. Les jeunes académiciens trouveraient en S. Thomas non-seulement des exemples de vertu à suivre ; mais encore des œuvres de génie et des modèles de littérature en tous genres, à étudier et à imiter.

Ainsi fut fondée, le six mars 1861, sous le patronage de S. Thomas d'Aquin, l'académie du Collège des Trois-Rivières, au sein de laquelle tant de jeunes orateurs essayèrent leurs premières armes, et purent se préparer aux luttes que plus tard, ils eurent à soutenir, soit à la tribune, soit dans la presse.

VI. La fête du Directeur.

La fête de M. Panneton tombait le 19 mars et coïncidait avec la fête du patron de l'institution. C'était une double raison pour donner à cette solennité tout l'éclat et toute la pompe possible. Cependant, soit qu'on ne fût pas encore habitué à l'évidence de la protection de S. Joseph, soit que les ecclésiastiques eussent négligé de s'entendre pour charger l'un d'eux des préparatifs à faire pour pareille circonstance, on arriva à la fête de S. Joseph, sans avoir autre chose qu'une petite adresse à présenter à M. Panneton.

Dans cette adresse, les élèves témoignaient de leurs sentiments de reconnaissance pour les soins dévoués qu'on leur prodiguait. Ils protestaient de leur respect et de leur filiale affection envers celui qui tenait auprès d'eux la place de leurs pères. Ils sollicitaient le pardon de toutes leurs faiblesses et de toutes leurs petites insurrections contre la règle. Tous les sentiments enfin qu'on doit trouver dans le cœur d'enfants bien nés, étaient assez délicatement exprimés.

M. Panneton remercia les élèves des bonnes paroles qu'ils venaient de lui adresser. Il leur dit que leur bon cœur leur avait fait exagérer son mérite ; qu'ayant été appelé par son chef, à travailler à une portion privilégiée de la vigne du Seigneur, il comprenait bien que la tâche qu'on lui avait imposée surpassait ses forces et ses talents : cependant il avait

essayé de remplir ses devoirs avec le moins d'imperfection possible, et il ne méritait nullement d'être glorifié et félicité pour avoir fait ce qu'il était obligé de faire. Le grand congé, complément obligé de toute fête, vint couronner cette petite démonstration très-intime, et il va sans dire qu'il fut joyeusement employé.

L'examen du second trimestre commença avec le lundi de Pâques, pour se continuer jusque vers la fin de la semaine de la *Quasimodo* Le résultat de ce second examen ne fut pas moins heureux que celui du premier, la moyenne générale du succès, pour les cinq classes, étant encore la note *Très-bien.*

VII. Maladie de Mgr. Cooke.

Cependant la jeune communauté eut alors à subir une épreuve des plus sérieuses et des plus graves. Mgr Cooke fatigué des travaux de l'administration diocésaine et des offices de la Semaine Sainte, et plus encore peut-être, des tracasseries que lui causait l'embarras de ses finances et des luttes qu'il supportait pour son Collège, tomba malade à la fin, et en quelques jours, il fut réduit à l'extrémité.

Le 17 avril au matin, le mal avait pris des symptômes si alarmants qu'on crut prudent de lui administrer les derniers sacrements.

On peut difficilement se faire une idée des craintes et des angoisses que causa cette maladie si subite et si grave de Sa Grandeur, chez tous ceux qui s'intéressaient au Collège des Trois-Rivières. Evidemment, cette institution n'était pas encore assez solidement assise, elle n'avait pas encore acquis assez de sympathies pour pouvoir résister devant une épreuve aussi grande. En perdant son unique appui et son seul protecteur, elle serait nécessairement emportée dans la première tempête. Mais la Divine Providence qui veillait sur le diocèse et sur notre maison, ne voulut pas briser sitôt la houlette du pasteur et nous priver du patronage et de la direction de notre fondateur. Elle ne permit pas que l'épreuve fut de longue durée, elle ne tarda pas à se laisser toucher par les

prières et les vœux que faisaient pour Monseigneur tous ses dévoués enfants. Le progrès du mal fut enfin arrêté et au bout de quelques jours, Sa Grandeur fut en pleine convalescence. La joie et le bonheur rentraient de nouveau sous le toit du Collège, avec l'espérance que la guérison de Mgr serait bientôt parfaite.

Le rétablissement de la santé de Mgr Cooke fut un événement heureux, non-seulement pour le Collège, mais aussi pour le diocèse des Trois-Rivières. La mort prématurée de l'évêque dans les circonstances excessivement difficiles où se trouvait alors le diocèse, aurait pu amener des complications fatales à l'existence même de ce dernier. Mgr Cooke se plaisait lui-même à reconnaître que la Providence ne lui avait rendu la santé et les forces que pour mettre ordre aux affaires de l'évêché, et lui permettre d'asseoir les institutions diocésaines sur des bases plus solides.

Quant aux élèves du Collège, à la première occasion qui leur fut offerte de rencontrer Sa Grandeur, ils ne manquèrent pas de lui faire part des émotions diverses qu'ils éprouvèrent sous le coup de ces événements. Cette occasion ne leur fut donnée que le jour de la distribution solennelle des prix, et voici comment le jeune élève qui ouvrit la séance, traduisit, dans son adresse, ses propres sentiments ainsi que ceux de ses confrères :

" Monseigneur, notre jeune communauté n'a pas encore " eu le bonheur de rencontrer Votre Grandeur depuis la " maladie qui nous a tous si profondément affligés ; permettez " que nous saisissions la présente circonstance pour lui expri- " mer, combien nous avons fait pour elle de prières et de " vœux et comme nous sommes aujourd'hui contents et " joyeux de son parfait rétablissement. La ville a déjà eu " plusieurs occasions de vous témoigner, depuis ces jours " tristes, ses sympathies et son affection, nous nous réunissons " à elle, ou plutôt elle-même encore se réunit à nous, pour " vous exprimer les mêmes sentiments et pour vous souhaiter " de très-longs et bien heureux jours au milieu de nous "....

Mais reprenons le fil de l'histoire que nous avons abandonné un instant pour suivre les divers incidents de la maladie de Mgr Cooke.

Le mois de mai, qui ramène la vie et l'action au sein de la nature, est aussi un temps excessivement propice à la culture des intelligences. Soit que les conditions de l'atmosphère deviennent alors plus en harmonie avec les besoins de notre être ; soit que notre intelligence trouve, dans le spectacle de la nature, le moyen de se remettre plus aisément de ses fatigues ; soit que tout prenne alors une voix pour nous exhorter au travail, depuis l'humble plante qui se hâte d'ouvrir sa corolle à l'action bienfaisante du soleil jusqu'à l'oiseau qui, dès l'aube du jour, est à l'œuvre pour faire son nid ; c'est un fait que les beaux jours du printemps sont les plus favorables aux travaux de l'intelligence et qu'en général, dans toutes nos maisons d'éducation, c'est dans ce temps que les élèves sont les mieux disposés et font le plus de progrès. Au reste, les fêtes religieuses qui parsèment, ça et là, le cours des mois de mai et de juin, font une très-heureuse diversion à la monotonie des travaux de l'étude et à l'invariable uniformité de la règle ; ces fêtes ne contribuent pas peu à retremper le courage et à soutenir l'ardeur et la bonne volonté.

Durant ces deux mois, nul incident étrange ne vint troubler la paix ou détourner l'attention de la jeune communauté qui s'apprêtait à subir un examen public sur les matières propres à chaque classe. Cependant les élèves de Belles-Lettres, de Versification et de Syntaxe rivalisèrent de zèle et d'efforts pour célébrer convenablement la S. Louis de Gonzague, fête de leurs professeurs respectifs. Ceux des éléments eurent leur tour à la S. Jean-Baptiste.

A l'occasion de cette dernière fête qui fut célébrée en ville avec grande pompe, les académiciens firent, dans la soirée, une séance quasi-publique, laquelle obtint un grand succès. Messieurs les ecclésiastiques L. Pothier et Th. Lottinville qui présidaient cette séance, y prirent successivement la parole, et leurs allocutions furent des mieux goûtées. Après

eux, plusieurs élèves firent aussi de jolis petits discours sur divers sujets appropriés à la circonstance.

VIII L'Examen public et la Distribution des prix.

L'année scolaire fut close par un examen général et public qui eut lieu, lundi après-midi, huit juillet, dans la grande salle de l'Ecole des Frères au milieu d'un concours très considérable de parents et d'amis de l'éducation.

Ayant déjà eu occasion de citer une partie du discours d'ouverture, je crois faire plaisir au lecteur en en donnant ici en entier la dernière partie, au lieu d'en faire une simple analyse.

" Maintenant, Mgr et messieurs, nous vous adressons les " plus sincères remerciements pour avoir bien voulu nous " honorer de votre présence. Nous comprenons les généreux " sentiments qui vous ont portés à assister à une séance qui " ne devait étaler à vos yeux, rien de bien intéressant. Vous " ne vous y êtes rendus que par le pur motif d'encourager " l'éducation et la jeunesse qui consacre à l'étude ses plus " beaux jours. En effet, que pouviez-vous attendre d'un éta- " blissement qui fait son premier pas et où l'on n'enseigne " guère encore que les rudiments des sciences ? Dans les " anciennes maisons, parmi les matières premières, on sait en " placer d'autres d'un ordre plus élevé ; on y entremêle des " morceaux d'intérêt et d'agrément qui délassent et reposent " l'auditeur. Ici, rien de tout cela. Nous sommes à la racine " des sciences et vous savez qu'elle est amère. Au moins, " pour ma part, je ne la trouve pas très agréable et je crains " fort que quelques auditeurs à la fin, ne soient de mon avis. " Voilà tout ce que nous avons à vous offrir. Nous y ajoute- " rons bien les meilleurs délassements que nous pourrons vous " procurer ; mais évidemment ils se sentiront du reste. " Veuillez néanmoins les accepter.

" Quoique nous sentions l'ennui que vont vous présenter " nos matières, nous sommes cependant, très loin de n'en pas

" apprécier l'utilité. Nous savons que nous travaillons au fon-
" dement de notre éducation et que, de la base dépend la soli-
" dité de l'édifice. En douterions-nous, que votre présente
" démarche suffirait pour nous l'apprendre.

" Nous nous ferons un grand plaisir, maintenant, de
" répondre aux questions que vous nous ferez l'honneur de
" nous adresser. Puissent nos réponses témoigner aux yeux
" de Votre Grandeur, Mgr, aux yeux de nos très chers parents
" et de cette bienveillante assemblée, du soin et du zèle que
" nous avons mis à étudier les importantes matières que nos
" dévoués professeurs nous avaient placées entre les mains."

Après le discours d'ouverture, les élèves furent interrogés sur les matières propres à leurs classes respectives. Ainsi les élèves de Syntaxe eurent à répondre sur la grammaire française (syntaxe 1ère partie), la grammaire latine (syntaxe), la grammaire grecque (éléments), la grammaire anglaise (éléments), la géographie d'Amérique, etc.

Ceux de Méthode furent aussi interrogés sur les quatre grammaires ; syntaxe française, (seconde partie), méthode latine, syntaxe anglaise, syntaxe grecque, puis sur la géographie d'Europe, etc. etc.

Ceux de Troisième eurent à répondre sur la versification latine, la mythologie, l'histoire du Moyen-âge, la cosmographie et l'Arithmétique (fractions ordinaires et décimales). Immédiatement avant d'être interrogés sur l'histoire, un élève de la classe, Mag. McLeod fit un petit discours sur cette matière. Il fut très-heureux dans ses aperçus et fort juste dans ses appréciations.

Enfin vint le tour des élèves de Belles-Lettres qui furent examinés sur le cours de littérature et sur l'architecture. Tous les élèves surent répondre, avec intelligence et succès, aux diverses questions qui leur furent posées et le public s'est montré très satisfait du résultat de cet examen qui témoignait à la fois et de la force des études et de la capacité des élèves.

Pour délasser un peu l'auditoire, les élèves jouèrent

ensuite la Comédie de Molière qui a pour titre " *Le Bourgeois gentilhomme.* " Le rôle du bourgeois exécuté par Philippe Nichols fut rempli à la perfection. Les autres principaux rôles furent aussi fort heureusement rendus. Enfin on chanta une petite cantate et la séance fut couronnée par la distribution des prix.

Les prix d'excellence furent respectivement remportés par Messieurs Frs. Turcotte et Ep. Dufresne ; Mag. McLeod et Alfred Pepin ; Chs. Dumoulin et Elp. Godin ; Em. Guilbert et Joseph Bureau ; F. X. Gauthier et Ep. Dusseault. Sur une centaine d'élèves, trente-quatre sortirent victorieux de la lice et obtinrent des couronnes.

Le lendemain matin, neuf juillet, les élèves étaient en vacances et prenaient joyeusement leur volée vers le toit paternel.

CHAPITRE DOUZIÈME

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

DES ÉVÉNEMENTS DE LA PREMIÈRE ANNÉE, AU POINT DE VUE INTELLECTUEL, MORAL ET MATÉRIEL

Parmi cette nombreuse jeunesse qui, dès la première année, afflua au nouveau Collège, on ne tarda pas à remarquer des talents supérieurs et des intelligences d'élite sur lesquels on pouvait légitimement fonder les plus belles espérances.

Magloire McLeod, devenu plus tard, fondateur et rédacteur du " Journal des Trois-Rivières ", révélait dès lors son talent pour parler et pour écrire. Lucien Turcotte qui est mort professeur de droit romain à l'Université-Laval, montrait déjà de ces élans et de ces originalités heureuses qui firent plus tard son succès. Chs. Dumoulin, Em. Dupont, Elp. Godin, Em. Guilbert, élèves sérieux et appliqués, étaient moins avancés que McLeod et Turcotte ; mais ils ne leur cédaient en rien sous le rapport de l'intelligence et des dispositions pour la parole et la composition. A ces noms déjà bien connus du public et surtout des anciens élèves, nous pourrions en ajouter une foule d'autres qui, à l'heure venue, surent se faire dans la société des positions fort honorables. Frs. Turcotte, Eph. Dufresne, Ed. Badeaux, Em. Gervais, Zot. Rousseau, Edm. Panneton, Uld. Tessier, Alf. Larue, Ls. Garceau, J. Bureau, Ph, Guillet, Réné Dupont, Ad. Lord, Felix Gendron, Ol. Neault, Ep. Dusseault, Eph. Nobert, M. Rheault.

J. Hardy, Gust. Turcotte, Narc. Martel, Nar. Gélinas, F. X. Gauthier, et beaucoup d'autres encore étaient des élèves bien doués et capables d'élever leurs classes respectives à un niveau très-fort.

Mais si, d'un côté, le Directeur avait trouvé dans le petit champ confié à ses soins, des endroits excessivement fertiles et qui promettaient de produire les plus beaux fruits ; de l'autre, il ne fut pas lent à constater que quelques rares parties étaient plus propres aux mauvaises plantes qu'aux bonnes, et qu'en dépit de son travail et de ses soins, les ronces et les épines y croissaient avec une étonnante fécondité. En d'autres termes, si d'une part, les succès et la bonne conduite de la plupart des élèves faisaient la joie et l'orgueil du Directeur et des professeurs ; d'autre part, l'esprit d'insubordination et de paresse commençait à exercer de funestes ravages chez quelques-uns d'entre eux. Il ne faut pas s'en étonner. La plus grande partie de cette jeunesse n'ayant encore fréquenté aucun collège, n'avait pas encore appris à se plier sous le joug de l'obéissance et de la discipline. En outre, plusieurs de ceux qui vinrent des autres maisons étaient des élèves plus ou moins compromis, qui avaient cru trouver dans la nouvelle institution une règle plus accommodante à leurs caprices et à leur amour de la liberté. Les avertissements paternels, les vertes réprimandes, les punitions plus ou moins fortes durent être successivement employés pour contenir les mutins dans le devoir. On dut même, pour sauver tout le corps et lui épargner de trop grandes souffrances, faire de douloureuses amputations et retrancher quelques membres gangrenés et incurables. C'est ainsi que, dans le cours de cette première année, M. le Directeur eut le chagrin de renvoyer du Collège quatre de ces pauvres enfants. Ce qui lui suscita bien des tempêtes surtout de la part des parents et des amis de ces élèves, qui firent jouer tous les ressorts et mirent tout en œuvre pour forcer le Directeur à revenir sur ses décisions. Cependant bientôt ces vents et ces tempêtes ne soufflèrent plus qu'au dehors, et désormais, malgré leur fureur, ils ne pouvaient affecter la paix, le calme et le bonheur qui régnaient

au dedans. C'était tout ce qu'avait désiré M. le Directeur et il n'eut qu'à se féliciter du succès obtenu par son courage et sa fermeté.

Les encouragements extraordinaires que le Collège reçut dès ses commencements, les succès brillants qu'obtinrent les élèves, les légitimes espérances qu'on pouvait fonder sur l'avenir, tout concourait pour montrer aux autorités collégiales combien leur œuvre était nécessaire et opportune, et combien elles devaient mettre de soin et de zèle à la développer et à l'agrandir. Aussi, dès le printemps de cette première année les membres de la corporation s'occupèrent sérieusement de la question de bâtir. A cette fin, M. E. M. Hart avait fait présent d'une quantité considérable de briques qui furent transportées sur le Platon vers la fin de l'hiver.

De son côté, M. Turcotte travaillait à négocier l'achat du Platon. Le gouvernement qui ne voulait pas froisser un de ses plus dévoués amis, s'efforçait d'entretenir chez M. Turcotte de trompeuses espérances, en lui faisant entendre les plus belles paroles. Mais comme les autorités gouvernementales subissaient, avec une extrême facilité, l'influence des ennemis de notre institution, elles ne se montraient pas très empressées de remplir leurs promesses, et surtout ne manquaient pas de prétextes pour en ajourner sans cesse l'exécution.

Sous de telles circonstances, il n'était pas prudent de faire des dépenses de construction sur une propriété qu'on était rien moins que sûr de pouvoir acquérir, et les travaux de bâtisse furent indéfiniment ajournés. La brique que l'on avait commencé à amasser, fut cédée à la Commission des écoles pour l'agrandissement de la maison des Frères des E. C.

Quant au Collège, il subissait la continuation des épreuves et des difficultés qui l'avaient assailli dès le premier jour, et qui, vaincues ou surmontées sous une forme, renaissaient aussitôt sous une autre, plus grandes et plus redoutables que jamais. Pour recevoir les élèves, une autre année, on se contenta de faire aux vieilles casernes, les travaux de réparation et d'entretien rigoureusement nécessaires. Dans la cour

de recréation, M. Petrus Hubert fit élever un kiosque rustique dans lequel, il fit placer quelques bancs, afin de permettre aux élèves de s'y reposer à l'ombre, quand arriveront les grandes chaleurs de l'été.

Le rapport du Secrétaire-Trésorier ou Surintendant de l'Instruction Publique fut expédié vers la fin de juillet. Il constate officiellement que le nombre des élèves qui ont fréquenté l'institution cette première année, s'élève à cent un (a). Sur ce nombre cinquante-quatre étaient des enfants de la ville et de la banlieue, les autres venaient, pour la plupart des paroisses du Nord avoisinantes des Trois-Rivières.

Le nombre des élèves pensionnaires était de vingt-sept ; des quart-pensionnaires, soixante, des externes, quatorze.

Les revenus de l'année sont portés au montant de $3700.00, tandis que les dépenses s'élèvent à la somme de $4200.00, ce qui laisse un déficit et une dette passive de $500.00. Ce sont les réparations aux casernes pour la couverture des classes, et l'achat du fond de la bibliothèque, qui ont créé ce déficit qu'on espère combler facilement aussitôt qu'on en aura fini avec les dépenses extraordinaires. L'expérience d'une année n'avait pas pu faire constater que, pour une maison naissante, les extras sont de tous les ans et ce, pour un montant toujours assez considérable.

Du reste, le rapport constatait avec satisfaction que l'examen public de la fin de l'année avait fait juger très favorablement de la force des études, et que le Collège avait conquis ses droits à un encouragement libéral de la part du Bureau de l'Instruction Publique.

(a) Pour le nom des élèves, voir l'appendice à la fin du volume.

CHAPITRE TREIZIEME.

LA SECONDE ANNEE 1861-62

I—Les vacances.

On peut considérer comme une des améliorations les plus importantes qui aient jamais été faites au vieux collège, dans le but de l'accommoder aux besoins des élèves, celle qui fut exécutée dans le cours de ces premières vacances. L'expérience d'une année avait tellement fait sentir la nécessité d'avoir une salle assez spacieuse pour y réunir tous les élèves, tant pour les exercices de communauté que pour les récréations, qu'on dût prendre des mesures efficaces pour en avoir une, à la réouverture des classes.

La chambre occupée par la classe de M. Lawler et sa voisine qui avait servi de réfectoire, n'étaient séparées que par un simple *colombage* ; on les réunit donc en une seule et même pièce pour en faire la salle de récréation et on plaça le réfectoire dans la chambre située entre la cuisine et le boudoir des servantes. Cette disposition donnait une salle de 45 pieds de long sur 22 de large. Ce n'était pas encore suffisant pour donner le confort à une communauté qui allait se développant d'années en années ; mais cette salle, une fois garnie de bancs et de tables, offrirait aux élèves, un lieu plus commode pour leurs amusements et leurs exercices. En même temps, M. le Directeur aurait la facilité d'y réunir à sa volonté toute la

communauté pour lui donner ses instructions, ses conseils, ses admonitions et ses réprimandes.

Quant à M. Lawler, son école étant indépendante du contrôle de la direction du Collège, il était mieux de la transporter en dehors du bâtiment principal, et le Château bleu devenait naturellement le local qui lui convenait.

II—Organisation générale.

La rentrée des élèves avait été fixée au mercredi, quatre septembre. Celle des ecclésiastiques, professeurs et régents, eut lieu la veille et le personnel se retrouva à peu près le même que celui de l'année précédente. Un seul ecclésiastique, M. Théode L. de Lottinville, fut fait prêtre et appelé à l'évêché comme secrétaire. Le vide causé par son départ fut rempli par M. Thomas Quinn, ecclésiastique de seconde année. En outre, M. Panneton voulant donner à M. J. Bte Marcotte plusieurs petites charges surérogatoires avec celle de premier régent, crut devoir lui adjoindre comme aide et assistant à la salle son frère Edmond ; en sorte que le personnel se trouva organisé comme suit :

Monsieur l'abbé J. E. Panneton Ptre, directeur, et professeur de Théologie et de Rhétorique et préfet des études.

" " Ls Pothier Eccl. professeur de Belles-Lettres et surveillant au petit dortoir du second étage, attenant à la salle d'étude.

" " L. S. Rheault Eccl. professeur de Versification et premier surveillant au dortoir de la mansarde.

" " Alf. Smith Eccl. professeur de Méthode et surveillant dans une chambre-dortoir au second étage.

" " Ls Richard Eccl. professeur de Syntaxe et surveillant au petit dortoir du second étage.

Monsieur l'abbé Ths Quinn Eccl. professeur d'Eléments et surveillant en second au dortoir de la mansarde.

" " J.-Bte Marcotte Eccl. premier régent, bibliothécaire et assistant professeur en Rhétorique.

" " Edmond Marcotte Eccl. second régent.

M. L. O. Gariépy, organiste et maître de musique fut chargé de l'enseignement du piano.

M. G. W. Lawler, professeur de lecture anglaise au cours latin.

M. Panneton résolut de faire la classe à sa chambre ou à la salle d'étude ; M. Pothier eut pour classe la chambre au-dessus de la cuisine ; M. Rheault la chambre de la tourelle ouest au premier étage ; M. Smith, la chambre du milieu au premier, donnant sur la cour de récréation ; M. Richard, la chambre de l'angle-nord voisine de la précédente ; M. Quinn fut obligé de faire la classe à la salle de récréation.

Les études du matin et du soir furent partagées entre le premier régent et les maîtres de classe, en sorte que les études du lundi échurent à M. Pothier, celle du mardi à M. Rheault, celles du mercredi ou du jeudi, selon la disposition du congé, à M. Smith, celles du vendredi à M. Richard, celles du samedi à M. Quinn. Les études de dix heures et quart A. M. et de une heure P. M. ainsi que celles des congés et des dimanches furent partagées entre les deux régents.

Tous les détails de cette organisation furent arrêtés avant l'arrivée des élèves, en sorte qu'au quatre septembre, ceux-ci purent être reçus, avec cette facilité et cet ordre parfait que l'on voit dans les anciennes maisons. M. Petrus Hubert étant le trésorier de la corporation, vint, pour la circonstance, installer son bureau au Collège. Or, quand un élève avait satisfait aux conditions de son admission, il était renvoyé au Directeur qui enrégistrait son nom, son âge, le nom de son père ou de son tuteur, le lieu de sa résidence, la catégorie d'élèves dans laquelle il entrait, savoir s'il était pensionnaire, externe ou

quart-pensionnaire ; enfin pour ceux de cette dernière catégorie, quelle devait être leur maison de pension en ville. Alors le Directeur indiquait à l'élève, le dortoir dans lequel il devait placer son lit et son menu bagage, et le maître-surveillant était là pour présider et régulariser l'installation.

Les entrées se firent avec tant de diligence, qu'au soir du quatre septembre, il y avait plus de soixante élèves internes présents. Ce début était d'un heureux présage pour la nouvelle année et cette affluence des élèves qui s'empressaient de s'assurer leur place dans la nouvelle institution, était un témoignage nouveau et éclatant de la nécessité de son existence et de l'opportunité de sa fondation.

Au bout de quelques jours, les trois dortoirs furent entièrement remplis et il devint nécessaire, pour répondre aux nouvelles demandes d'entrée, de louer des appartements en ville, pour y donner le coucher aux nouveaux venus. Pour cet effet, la corporation prit des arrangements avec M. Désiré Boucher qui occupait la maison de pierre, au coin des rues Notre-Dame et des Casernes, près du Collège. Une dizaine d'élèves y furent hébergés, pendant une partie de l'année ; jusqu'à ce qu'il se fût fait des vides dans les dortoirs par le départ des malades et des inconstants qui ne manquent jamais de quitter le collège, après quelques mois d'essai.

Le lendemain de l'entrée, on fit la distribution des livres classiques, en sorte que les travaux de la nouvelle année commencèrent incessamment, et purent être poussés avec vigueur, dès les premiers jours.

III—Nomination de M. le Grand Vicaire Laflèche, a la Procure de l'Evêché.

Monseigneur Cooke voyait avec un légitime orgueil l'essor que prenait son collège et les espérances qu'il donnait pour l'avenir. Mais d'un autre coté, l'état des finances épiscopales allait toujours empirant et menaçait de devenir bientôt désespéré. Tous les revenus de l'évêché étaient devenus in-

suffisants pour rencontrer les intérêts de la dette. Il fallait apporter un prompt remède à cet état de chose, et confier l'administration des affaires à des mains habiles et sûres.

Monseigneur jeta les yeux sur M. le Grand Vicaire Laflèche, alors supérieur du Séminaire de Nicolet. Il résolut de l'amener près de lui, afin d'utiliser son talent d'administration et faire servir, en même temps, son éloquence vigoureuse et persuasive pour soulever en faveur de leur évêque tous les catholiques du diocèse. Les faits ne tardèrent pas à justifier entièrement la confiance que Mgr Cooke reposait en ce digne prêtre.

Cependant M. le Grand Vicaire Laflèche était opposé au Collège des Trois-Rivières, et si, d'un côté, il devait travailler si courageusement et si habilement à relever les affaires de la corporation épiscopale, de l'autre, il allait pendant plusieurs années, tenir à l'égard de notre institution, une attitude si réservée et si peu favorable que cela devait retarder de beaucoup les progrès et les développements du Collège.

Mais tout cela était dans l'ordre de la Providence. Car le Collège devant bientôt passer lui-même par une crise financière, si le Procureur de l'évêché eut été reconnu pour nous être favorable, les diocésains eussent pu croire peut-être qu'une partie de leurs aumônes passait au soutien d'une institution à laquelle ils étaient encore généralement opposés. Une appréhension de cette nature, pour peu qu'elle fût autorisée par les apparences, eût nui beaucoup à l'évêché et eût tari deux sources importantes de revenus, représentées par les contributions du clergé et les aumônes des diocésains dont un certain nombre se trouvaient à avoir des intérêts opposés à ceux de notre Collège. Mais tout le monde connaissant les sentiments de M. le Grand Vicaire touchant notre institution. avait par là-même l'assurance qu'aucune obole offerte à l'évêché ne serait détournée de sa fin ; et ce que Mgr Cooke lui-même n'aurait pu obtenir du diocèse, à cause de ses sympathies pour le Collège des Trois-Rivières, M. le Grand Vicaire Laflèche l'obtint avec la plus grande facilité.

Ce fut à l'occasion du voyage que Mgr Cooke fit à Nicolet pour les ordinations de septembre (21-22), que fut définitivement arrêtée la nomination de M. Laflèche comme procureur de l'évêché.

Le Collège des Trois-Rivières eut ses représentants parmi les nombreux ordinands de cette année 1861. M. Théode L. de Lottinville fut ordonné prêtre, Messieurs L. Pothier et L. S. Rheault reçurent les ordres du sous-diaconat et du diaconat. M. Lottinville étant le premier ecclésiastique du Collège des Trois-Rivières, promu au sacerdoce, les élèves jugèrent ce fait assez important pour demander à M. le Directeur d'en célébrer la mémoire par un grand congé ; ce qui leur fut libéralement accordé.

Le 16 octobre, commençait la retraite annuelle, prêchée cette année encore, par le bon Père Connilleau S. J. Les exercices se donnant à la chapelle St-Thomas durent nécessairement être interrompus par la fête du 18 octobre, la St-Luc, jour anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Cooke. Cette fête réunit autour de leur Pasteur et de leur Père, bon nombre de prêtres du diocèse qui vinrent assister à la messe solennelle d'actions de grâces, chantée par Monseigneur lui-même et suivie, selon la coutume, du chant du *Te Deum*.

A l'issue de la retraite, mardi matin, le 22 octobre, Mgr donna la confirmation à tous ceux de nos élèves qui ne l'avaient pas encore reçue.

Le 23 octobre, arrivait sur nos plages un nouveau gouverneur qui venait présider aux destinées du peuple Canadien : c'était Son Excellence, le Très honorable Charles Stanley Vicomte Monck.

Aucun événement saillant ne vint briser la monotonie des exercices quotidiens durant tout le mois de novembre. Cependant le 22, les amis des lettres enrégistraient avec peine la mort du Père Lacordaire.

Le six décembre, jour de la fête de S. Nicolas, patron des petits enfants, Mgr Cooke voulut que ce fut jour de fête et de

congé pour les deux communautés des Frères et du Collège. D'abord, il voulut que tous les enfants qui fréquentaient ces deux institutions, assistassent à sa messe dite à la cathédrale avec une certaine solennité, et il leur fit donner une instruction des plus éloquentes et des mieux appropriées par M. le Grand Vic. Laflèche. Il va sans dire que le congé qui suivit la messe, ne fut pas la partie la moins bien goûtée de cette petite fête.

IV—Fête de Monseigneur.

Le dix-huit décembre, avec un empressement qui prévenait de deux jours la fête de S. Thomas, la communauté trifluvienne allait solliciter une audience solennelle de Mgr Cooke et était admise à lui présenter ses hommages. Trois adresses de circonstance lui furent présentées ; une en français par Magloire McLeod, une en anglais par Lucien Turcotte, une en latin par Franck Turcotte. Cette dernière seule a pu être conservée et gardée dans les archives.

Le chœur des élèves, organisé par M. Panneton lui-même, chanta ensuite, avec un entrain et un ensemble admirable, un petit morceau de circonstance, *Vivat pater tam venerandus.* Dans cette petite pièce musicale, un élève des éléments, Xavier Blondin, se distingua particulièrement dans un solo difficile qu'il sut rendre parfaitement.

Après avoir répondu avec beaucoup d'à-propos et une affectueuse bienveillance aux différentes adresses des élèves, Monseigneur, voulut s'amuser à les taquiner un peu et tout d'abord, il leur dit qu'il était absolument décidé de n'accorder un congé qu'à la condition formelle qu'on lui en ferait la demande en latin......... Grand embarras pour de jeunes écoliers auxquels l'improvisation, même en francais, était une tâche presqu'impossible ! Cpendant lorsqu'il s'agit d'avoir un congé, c'est une affaire capitale ! Ils sont alors fort ingénieux pour trouver les moyens de se le procurer et ils deviennent capables des plus héroïques efforts ! Cette fois, pris à l'improviste et conduits sur un terrain qui leur était peu familier.

ils hésitèrent un instant et se regardaient tout interdits.........
Mais l'enjeu était de nature à stimuler les volontés. Un jeune élève de Belles-Lettres crut bientôt avoir trouvé le mot mystérieux et tout-puissant. L. Turcotte s'avançant donc bravement vers Monseigneur, lui dit : " *Pater, da nobis magnam recreationem* "...... et tous les yeux d'interroger la figure de Sa Grandeur, pour y découvrir l'impression produite par la requête. Un sourire plein de douceur et d'amabilité, laissant assez voir que la demande était agréée au moins pour le fond, sinon pour la forme, fut aussitôt instinctivement salué par un tonnerre d'applaudissements. *La grande récréation* fut accordée ; mais pour un jour seulement, conformément au règlement.

Le jour où les élèves du Collège des Trois-Rivières chômaient, avec le cortége des réjouissances ordinaires, la fête de Mgr Cooke, ce jour-là même, le cri sinistre de " guerre ! guerre ! ! retentissait soudain le long des rives, depuis si longtemps paisibles du St-Laurent. Depuis plusieurs mois déjà, nos voisins, les Américains étaient en guerre civile et un incident de cette guerre faillit amener une rupture entre les Etats du Nord et l'Angleterre.

Durant tout la seconde moitié du mois de décembre, le Canada se vit continuellement menacé d'une invasion américaine. Or, au malaise général causé par l'appréhension d'une guerre imminente, se joignait pour les autorités collégiales, la crainte de se voir dépouillées de la possession des casernes et du Platon. Car, si la guerre éclatait, il n'y avait pas de doute que le Gouvernement reprendrait ses propriétés pour les besoins de la situation, et le Collège redeviendrait tout simplement des casernes ou un magasin militaire.

Nos collégiens suivirent donc avec un vif intérêt la série des événements qui se déroulèrent durant cette quinzaine, et quelques-uns d'entre eux n'auraient peut-être pas été fâchés de prendre une vacance illimitée, et d'échanger le costume de l'écolier contre la capote du soldat. Mais les supérieurs n'en jugeaient pas de même et ce fut pour eux un immense soula-

gement quand ils apprirent, le 30 décembre, que le *casus belli* avait été levé.

V—Examen du premier semestre.

Tout en prenant intérêt aux événements du dehors, la communauté trifluvienne filait paisiblement son chemin, à travers les difficiles sentiers de la science.

M. Panneton ayant, cette année, un surcroit d'occupations, à cause de la classe de Rhétorique dont il s'était lui-même chargé, résolut de ne faire subir que deux examens dans les diverses classes du cours. En conséquence, les épreuves du premier examen commencèrent seulement à la mi-janvier. Le résultat obtenu fut caractérisé comme suit : Rhétorique, très-bien ; Belles-Lettres, très-bien ; Troisième, très-bien ; Méthode, très-bien ; Syntaxe, bien ; Eléments, assez bien. Ce qui donnait un résultat général des plus satisfaisants.

Au commencement du second semestre, M. Edmond Marcotte ayant été forcé par la maladie de quitter la salle et de se retirer dans sa famille, M. Panneton crut devoir adopter une disposition analogue à celle de la précédente année pour la surveillance à l'étude et à la récréation. Cet arrangement obligeait *ad turnum*, chacun des maîtres de classe à passer une semaine à la salle comme second surveillant.

VII—Affaires de l'Evêché.

Cependant Mgr Cooke, de concert avec son nouveau procureur, travaillait à donner une solution favorable à la question si difficile de ses finances. A cette fin, eut lieu le 27 janvier 1862, dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, une assemblée générale de tous les citoyens dans laquelle il fut décidé que toute la desserte serait faite à la cathédrale, afin de diminuer les frais d'administration et d'affecter tous les revenus paroissiaux au paiement de la dette épiscopale. Malgré l'opposition de quelques mauvaises têtes, et les répugnances d'un bon nombre de personnes pieuses qui étaient

sincèrement attachées à leur vieille église et qui s'affligeaient de voir fermer un sanctuaire si justement vénéré ; grâce à la parole persuasive de M. le grand vicaire Laflèche et à l'éloquence si populaire de M. J. E. Turcotte, la demande si légitime de l'évêque fut accordée et l'arrangement fut conclu avec les fabriciens pour une période de dix ans.

L'église paroissiale, une fois fermée à l'usage des citoyens, devint dès lors plus particulièrement la chapelle du Collège. La communauté eut la permission d'y faire ses exercices religieux particuliers, tels que retraites, sermons, basses-messes du dimanche, saluts du S. Sacrement, etc. Bientôt les trifluviens, entièrement satisfaits de la manière nouvelle dont se faisait la desserte paroissiale, finirent par comprendre qu'ils gardaient, en quelque sorte, la jouissance de leur vieille église par l'usage qu'en avaient leurs enfants du Collège, et ils n'eurent plus qu'à se féliciter d'avoir, par un seul acte de générosité, rendu service tout à la fois à l'évêché et au Collège.

Le premier succès de M. le grand vicaire Laflèche auprès des citoyens des Trois-Rivières, était de nature à l'encourager et à lui faire bien augurer des efforts qu'il lui fallait maintenant tenter auprès du clergé et de tous les diocésains. Il entreprit donc sans retard sa croisade en faveur de l'évêché, et le diocèse des Trois-Rivières, partout remué par cette éloquence facile et entraînante, suivit l'exemple de la ville épiscopale et voulut contribuer, pour sa part, à aider la Corporation à sortir de l'impasse où la tenaient ses finances. Cette entente générale du clergé et de tous les diocésains à faire converger vers l'évêque l'obole de la charité, non-seulement rétablit bientôt l'équilibre entre les revenus et les dépenses, mais elle ne tarda pas à fournir un surplus de recettes qui fut affecté à l'amortissement de la dette et qui permit d'entrevoir la solution prochaine et assurée de toutes ces difficultés financières.

Nous venons de dire que le marché conclu entre la paroisse et l'évêché fut dû en partie à l'éloquence de M. Turcotte. En effet ce dernier, alors député de la ville au Parlement Canadien, maire de la cité et président de la corporation du

Collège, jouissait auprès de ses concitoyens d'une très-grande influence et nul doute qu'en cette circonstance difficile, il n'ait servi très-utilement son évêque, en secondant ses vues et en mettant au service de Sa Grandeur le prestige de sa position, l'énergie de son caractère, la générosité de son cœur et surtout la force de sa parole. Du reste, c'était pour lui, non-seulement l'acte d'un bon citoyen, mais aussi et surtout c'était l'acte d'un sage diplomate. M. Turcotte était trop clairvoyant pour ne pas voir, qu'advenant la débacle de la Corporation épiscopale, ce serait en même temps le coup de mort du nouveau Collège. Au contraire, en sauvant l'évêché, il y avait mille raisons de compter sur l'avenir et la prospérité du Collège.

Le 1er mars, les élèves de la paroisse de Ste-Geneviève de Batiscan enrégistraient avec douleur la nouvelle de la mort de leur curé Messire F. X. Côté. Le clergé diocésain perdait en ce digne prêtre un modèle de charité et de zèle apostolique. Cette mort affectait plus particulièrement Mgr Cooke ; car c'était un de ses rares sujets qui avait accepté, d'assez bonne grâce, le fait de la fondation du Collège des Trois-Rivières, et qui l'avait le plus encouragé en y dirigeant bon nombre d'élèves.

Du 8 au 16 mars, la Communauté suivit les exercices du soir de la neuvaine de St-François-Xavier. Les sermons furent donnés, à tour de rôle, par les prêtres de la ville.

VIII—La fête du Directeur.

Le 19 mars ramenait, avec la fête du Collège, celle de notre très-estimé Directeur. Cette fois, les élèves ne voulurent pas être pris au dépourvu et ils avaient préparé, à grands frais, le programme assez complet d'une jolie soirée dramatique et musicale. Mais voilà que le 19 au soir, survint un malencontreux contretemps qui faillit faire manquer entièrement la fête.

M. Pothier qui avait conduit les préparatifs de la fête, n'avait pas cru qu'il fût nécessaire de prendre l'assentiment

de Mgr Cooke pour arrêter les détails du programme, et surtout il ignorait que Sa Grandeur était absolument opposée à la représentation d'une pièce dramatique. Mais au moment même où il allait inviter les Messieurs de l'évêché à venir assister à la séance, il apprend que Mgr Cooke défend toute représentation et ne veut pas permettre à ses prêtres d'assister à la soirée. Cette nouvelle tout à fait inattendue, fut comme un coup de foudre pour tous les élèves qui, depuis plus d'un mois, avaient sacrifié toutes leurs récréations pour l'organisation de cette fête, et on ne peut se faire une idée du désappointement et du chagrin que tous éprouvaient d'apprendre que cette démonstration ne rencontrait pas l'approbation de Monseigneur.

M. Panneton apprenant cet incident et pouvant mieux que personne apprécier les conséquences du coup qui frappait en même temps, et les professeurs et les élèves, voulut intervenir auprès de Sa Grandeur afin d'obtenir pour ses enfants l'autorisation d'exécuter le programme de leur fête, et pour les prêtres de l'évêché la permission d'y assister. Grâce au crédit dont il jouissait auprès de Monseigneur, grâce aussi à l'intervention fort opportune de M. Toupin, le curé d'office, l'une et l'autre requête furent accordées ; mais les prêtres de l'évêché, en présence de l'attitude prise par l'évêque crurent devoir s'abstenir d'aller à la soirée, sauf deux. Les élèves attendaient avec une anxiété toujours croissante, le résultat des instances nouvelles qu'on faisait auprès de Sa Grandeur. Grande fut leur joie, quand on vint leur annoncer que la soirée allait avoir lieu conformément au programme.

La séance fut ouverte par un morceau de piano et immédiatement après, eut lieu la lecture de l'adresse où étaient résumés les sentiments de respectueux hommage, de filiale affection et de tendre dévouement de tous les heureux subordonnés de M. le Directeur. M: Panneton répondit à cette adresse en quelques mots ; mais, avec une délicatesse admirable, il sut associer aux honneurs dont il était l'objet, tous les supérieurs des élèves et, en particulier, leurs professeurs et régents.

Cependant, la partie principale de la fête était la représentation de la magnifique tragédie de " *Thomas Morus*". Cette pièce, difficile à rendre, fut jouée avec un naturel, un entrain et un succès admirable. Les rôles de *Morus* par Mag. McLeod, de *Cromwell* par Edmond Hart, de *Henri VIII* par Frank Turcotte, de *Norfolk*, par Ephrem Dufresne, de *William*, fils de Morus par L. Turcotte, furent en particulier très-bien rendus. Il y eut musique et chant aux divers entr'actes et somme toute, la soirée fut très intéressante.

M. Panneton en manifesta hautement sa grande satisfaction et il accorda, pour le lendemain, le grand congé d'obligation.

Le 20 mars, avait lieu à Québec l'ouverture des Chambres Cet évènement qui, d'ordinaire, n'intéresse que faiblement les jeunes collégiens, fut cette fois, plus particulièrement remarqué par les élèves du Collège des Trois-Rivières, parce qu'il amenait à la présidence de la Chambre, M. Jos. Ed. Turcotte, membre des Trois-Rivières et président de la corporation du Collège. M. Turcotte fut élu orateur par un vote de 66 contre 53. Cette nouvelle qui était de nature à réjouir tous les citoyens des Trois-Rivières, fut particulièrement agréable à l'institution qui reconnaissait M. Turcotte comme un de ses fondateurs.

Le 23 mars, jour de la solennité de S. Joseph, l'organiste de la cathédrale commença à tirer parti des excellentes voix de ténor et de soprano qu'il y avait parmi les élèves, lesquelles voix s'étaient fait avantageusement connaître à la fête de M. Panneton. Désormais, dans toutes les grandes solennités de l'Eglise, la communauté fournira son contingent de chantres et de *solistes*.

La fête de Pâques qui, cette année, tombait le 20 avril fut vraiment grandiose et par la splendeur des cérémonies pontificales, et par la beauté et la majesté du chant.

IX—Une journée a la sucrerie.

Le congé qui suivit la fête de Pâques, premier grand congé de la saison, apportait aux élèves une de ces jouissan-

ces douces et pures qu'on n'oublie jamais. En effet, ils allaient passer la journée à la *sucrerie.*

Comme je me trouve ici en présence d'une scène toute canadienne, je me permettrai quelques détails qui pourront intéresser mes lecteurs.

Deux braves citoyens, M. Joseph Panneton, père de M. le Directeur du Collège et M. Honorat Lacerte, (deux noms chers aux élèves de ce temps-là), qui avaient leur sucrerie attenante l'une à l'autre, au rang de Ste-Marguerite, s'étaient entendus avec M. le Directeur pour y recevoir, en deux groupes, toute la communauté.

Le 24 avril, après une forte gelée qui avait rendu solide la couche de neige qui couvrait encore les champs, le soleil se levait radieux, annonçant une journée splendide. A six heures, toute la communauté était prête pour le voyage et, quelques minutes plus tard, elle défilait par les rues encore silencieuses de la ville et se hâtait, alerte et vive, d'arriver à la *cabane.* Mais il fallait faire une marche de quatre milles, avant d'arriver au poste ! N'importe ! cette distance fut bientôt parcourue et il était à peine sept heures et demie, quand les élèves saluèrent par un immense cri de joie leurs aimables hôtes ! Vite ! il faut déjeuner. L'appétit est vivement aiguisé par la longue marche que l'on vient de faire......Alors, parmi la gent écolière, tel se fait cuisinier, tel autre bûcheron, celui-ci attise le feu de la *cambuse*, celui-là distribue le morceau de pain et la tranche de lard qui doivent constituer le menu du déjeuner. Puis chacun de s'armer d'une longue broche et d'avoir sa place au coin du feu pour y faire rôtir sa *grillade.* Pendant ce temps-là, nos sucriers préparent la *trempette*, bientôt tous ont goûté au délicieux nectar, et comme toujours, ils en ont été bien vite rassasiés.

Cependant les agréments de la journée seraient tout à fait incomplets, si les amis du *petun*, n'avaient pas ce jour-là leurs coudées franches ! .. Du reste, pour reproduire plus exactement les scènes antiques dont ces grands arbres furent sans doute témoins, il faut fumer le calumet de la paix, tout en

causant de la guerre. (a) Donc, pendant que nos fumeurs nonchalamment assis sur le tronc noueux de quelque vieil érable, savourent avec un ineffable plaisir les séduisants enivrements de la pipe, de jeunes orateurs, montés sur de grosses souches en guise de tribune, pérorent avec feu sur les inconvénients et les dangers de l'usage du tabac. les agréments de la fête du jour, sur la bonté et la politesse de nos hôtes. sur les beautés champêtres de la campagne, etc, etc.

D'autres s'essayent à des adresses de félicitations et de remerciements ; celui-ci préfère la harangue politique ou militaire ; celui-là goûte mieux les chicanes du barreau et voudrait, à tout prix, faire immédiatement le procès de ce criminel qui, dans sa soif de l'eau sucrée, a dérobé son *cassot* à l'érable voisin.

L'heure du dîner étant arrivée, force est d'ajourner le procès commencé, car chacun se sent apte à faire honneur aux *crèpes*, saupoudrées de sucre ou légèrement arrosées de syrop que les cuisiniers viennent de prép Je dis "saupoudrées de sucre ou arrosées de syrop " aujourd'hui en effet, tout l'art culinaire, doit consister à faire entrer le sucre, sous diverses combinaisons, non seulement à chaque repas, mais dans chacun des mets qui doivent composer le menu du repas Pour dessert, on servira des œufs cuits dans le syrop et finalement l'on aura la *tire*. La *tire*! mais c'est là, la plus délicieuse forme qu'on puisse donner à l'eau d'érable ! Manger la *tire*, c'est la partie principale et essentielle de toute visite à la sucrerie !.... Ne me parlez pas de la *tire* faite à la maison, bien que je la trouve excellente, elle n'a pas le fumet et la saveur caractéristique de celle que l'on prépare au feu de la cabane ! La *tire* ne connait pas d'ennemis ! On la trouve si bonne que chacun voudrait s'en faire une petite provision. Mais la chose n'est pas facile, car, lorsque sur un *brassin* de sucre, quelque considérable qu'on ait pu le faire, l'on a pris de quoi rassasier toute une cinquantaine de bouches, on comprend qu'il n'en doit pas rester grand'chose. Cependant, en réunissant dans

(a) La guerre de sécession des Etats-Unis devenait alors de plus en plus sérieuse

cinq ou six cornets d'écorce de bouleau toutes les petites boulettes qui ont échappé à la dent des gourmets, chaque groupe d'élèves pourra encore emporter un souvenir de la cabane, et faire, pendant quelques jours, mémoire des réjouissances de la fête, en goûtant encore quelques légères *becquées* de tire.

Au milieu de tant d'amusements divers, les heures coulent vite. Le soleil commence à s'incliner vers l'horizon. Il faut songer au retour. Mais après la longue marche du matin et une journée d'exercices continuels, comment revenir à la maison par des chemins affreux où la neige fondue, mêlée à la boue, ne laisse au pied qu'un fond mouvant ? Voilà donc que déjà se montre le revers de la médaille! .... Non, non, on a prévu ces inconvénients et les parents des enfants de la ville ont voulu y remédier. Une multitude de voitures arrivent juste au moment du départ pour nous ramener en ville.

Après avoir salué nos hôtes et les avoir remerciés de leur bienveillant accueil, après avoir fait résonner les bois de joyeux *hourras* à leur louange, après avoir souhaité toutes sortes de prospérités aux bons vieux érables et leur avoir dit : " *Au revoir* ; " on se met en route au chant de l' "Ave maris stella."

A six heures, une longue file de voitures toutes plus ou moins appropriées aux chemins de la saison, rentraient en ville et allaient déposer au Platon la joyeuse troupe des promeneurs, et la fête du sucre était close.

X. Mort de Mr Edmond Marcotte, Eccl.

Toute société comme tout individu peut constater journellement qu'à la joie la plus pure se mêle bien souvent le chagrin le plus amer, et qu'après un événement heureux succède bientôt un malheur. La journée du 24 avril 1862 devait offrir à la communauté trifluvienne un de ces étranges et trop fréquents contrastes. Après être commencée sous les plus heureux auspices et s'être passée joyeuse et agréable à la sucrerie, elle finit par une nouvelle de mort. Le soir, en rentrant à la maison, les élèves avaient la douleur d'apprendre la mort de

M. Edm. Marcotte, ecclésiastique, second régent, arrivée ce jour-là même à Ste-Anne de la Pérade.

Depuis assez longtemps déjà, M. Marcotte était miné par la cruelle et implacable pulmonie. Ce fut avec beaucoup de regrets, qu'à la fin du mois de janvier, il s'était vu forcé de quitter le Collège, car il pressentait alors qu'il n'y rentrerait plus. Retiré chez ses parents, il reçut tous les soins que requérait son état, mais la maladie n'en continua pas moins rapidement ses ravages, et il y avait à peine trois mois qu'il avait quitté le Collège quand la mort arriva. Elle le trouva bien préparé et parfaitement résigné. Il s'éteignit doucement, après avoir reçu toutes les consolations et tous les secours que la religion offre aux mourants. Sa sépulture eut lieu à Ste-Anne le 26 avril. Sauf son frère, notre premier régent, aucun de ses confrères ne put assister à ses funérailles ; car on était à cette saison de l'année où un voyage à Ste-Anne ne pouvait se faire qu'avec d'extrêmes difficultés. (a)

XI—Mai et Juin, Divers.

Les mois de mai et de juin ne furent remarquables que par une sècheresse excessive qui fut très-nuisible à la germination des grains et au développement de la végétation. Au sein de la communauté, durant ces deux mois, il régna aussi comme une véritable disette d'événements. Cependant au dehors, il se produisit des faits assez saillants pour intéresser quelque peu la jeunesse studieuse. Dans les premiers jours de juin, alors que la sècheresse devenait de plus en plus excessive, Québec vit brûler une grande partie de ses faubourgs St-Jean et St-Sauveur. (b)

D'un autre côté, sur l'horizon politique, on était loin de trouver la sérénité du ciel. Au contraire, il régnait bien des tempêtes ; l'une d'elles avait emporté le ministère J. A.

(a) Le chemin de fer du nord n'existait pas alors !

(b) Le 7 juin, 95 maisons du faubourg St-Jean devenaient la proie des flammes ; le 11 juin, le feu consumait 100 maisons du faubourg St-Sauveur.

McDonald-Cartier et avait élevé sur les hauteurs du pouvoir Sanfield McDonald-Sicotte.

Plus près de nous et avec moins de bruit, Mgr Cooke faisait la visite d'une partie de son diocèse, accompagné de M. le Grand Vicaire Laflèche. Ce dernier continuait sa campagne en faveur de l'évêché, et l'écho de ses succès, porté par la renommée, revenait aux Trois-Rivières, réjouir les amis de l'évêque et les encourager à de nouveaux sacrifices.

Le 24 juin, jour de la fête nationale, les citoyens des Trois-Rivières, mirent tout en œuvre pour faire une brillante démonstration. Les élèves assistèrent à la messe solennelle ainsi qu'à la procession. Dans la soirée, ils eurent au Collège une séance académique extraordinaire à laquelle assistèrent M. le Grand-Vicaire C. O. Caron, les prêtres de l'évêché et les frères des Ecoles Chrétiennes. Les principaux orateurs qui prirent la parole à cette occasion furent MM. Rheault, Marcotte et Richard, officiers honoraires de la société. Après eux, plusieurs élèves, Edm. Hart, Eph. Dufresne, Frs. Turcotte et M. McLeod prirent aussi la parole, et dans les intermèdes, F. Turcotte, Alf. Larue et quelques autres chantèrent des chansons patriotiques accompagnées sur le piano par notre professeur de musique, M. L. O. Gariépy.

Par le programme si varié et si rempli de cette grande séance, on peut juger de l'état florissant de l'académie et du zèle de ses membres pour la faire marcher dans la voie du progrès.

Après la fête de S. Jean-Baptiste, l'attention des élèves fut partagée entre les redoutables épreuves de l'examen du second semestre, les préparatifs de la séance de la distribution des prix et l'attente de la visite prochaine du Gouverneur-Général. Le résultat de l'examen fut caractérisé comme suit : Rhétorique très-bien, Belles-Lettres bien, Troisième très-bien, Méthode bien, Syntaxe bien, Eléments très-bien, en sorte que le résultat définitif et final fut très-satisfaisant.

XII—VISITE DE LORD MONCK.

Le cinq juillet, le Collège des Trois-Rivières eu l'insigne honneur de recevoir la visite très-distinguée de Son Excellence Lord Monck, gouverneur-général du Canada. Comme cette visite était prévue depuis quelques jours, on avait préparé en conséquence notre petite salle de récréation. Jusque là, nous n'avions accès à cette salle que par la porte étroite et basse qui se trouvait sous l'escalier. Pour recevoir le représentant de Notre Très Gracieuse Souveraine, on crut convenable de percer la grande porte qui correspondait à la porte extérieure principale.

Au fond de la salle, l'on avait élevé une estrade garnie de tapis. Sur le rideau formant le fond du trône, l'on avait écrit en lettres d'or, "Vivat."

Son Excellence, accompagnée de l'Hon. J. E. Turcotte et de quelques officiers de sa suite, fut donc reçue dans notre humble salle de récréation, aux acclamations de tous les élèves. Dès qu'Elle eût prit place sur l'estrade qui lui avait été préparée, deux adresses lui furent présentées, l'une en anglais par M. Lucien Turcotte, l'autre en français par M. Edm. Hart Voici cette dernière :

" *A Son Excellence le Très-Honorable*

" CHARLES STANLY VICOMTE MONK,

" *Gouverneur-Général du Canada, Etc., etc., etc.*

" QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

" Nous, les jeunes élèves de cette institution, nous éprou-
" vons un bien vif plaisir en ce moment où il nous est donné
" de rendre nos respectueux hommages et nos sincères félici-
" tations au Digne Représentant de Sa Majesté dans cette
" province. Oh ! qui pourra dire combien nous sommes émus
" et touchés de l'insigne honneur que Son Excellence nous
" fait en daignant visiter notre humble maison.

" Depuis longtemps, nous connaissions toute la bienveil-
" lante attention que le Gouvernement de Sa Majesté porte à
" nos institutions littéraires. Déjà nous avions goûté les heu-
" reux effets de sa puissante protection ; mais, en ce jour, nous
" voyons une nouvelle marque du touchant intérêt qu'il nous
" a toujours témoigné et nous saurons mettre à profit le bril-
" lant encouragement que nous recevons par cette visite à
" jamais mémorable.

" Oui, jeunes confrères, n'est-il pas vrai que la science
" grandit dans votre appréciation, lorsque vous voyez ceux qui
" s'y livrent être l'objet d'une considération aussi marquée.
" Daigne donc Son Excellence recevoir nos très humbles
" remerciements. Daigne-t-elle aussi recevoir les profonds
" hommages que nous lui rendons et les agréer comme faits
" à Notre Très Gracieuse Souveraine, dont nous nous félicitons
" d'être les tout dévoués sujets. Veuille-t-elle aussi croire
" que ce jour qui est marqué par son passage parmi nous,
" vivra toujours dans notre souvenir.

" Ce jour redira sans cesse les vœux que nous formons
" pour son bonheur et sa prospérité. Ce sera un écho fidèle
" qui, partant de cette maison, répétera chaque année au cinq
" juillet : " Honneur, hommage et gloire à l'Illustre Vicomte
" Monck, comme aussi gloire, hommage et honneur à toutes
" les personnes qui lui sont particulièrement chères. "

Dans sa réponse, Lord Monck, après avoir pris note des noms des deux élèves qui venaient de parler au nom de leurs confrères, observa avec beaucoup de délicatesse et d'à-propos, qu'il constatait avec plaisir l'harmonie et l'émulation qui régnaient entre les élèves canadiens et les élèves anglais. " Je
" le constate, dit-il, par le fait qu'un canadien vient de me
" parler en anglais, tandis qu'un anglais m'a parlé en français.
" Je vous en félicite de tout mon cœur, et je vous engage à
" rivaliser toujours ainsi de zèle et d'application pour toutes
" les matières qui font l'objet de vos études. " Son Excellence ajouta encore quelques paroles de remerciement, et dit qu'elle était très heureuse d'entendre l'expression de la loyauté

de la jeunesse canadienne envers notre Auguste Souveraine

Après la réponse de Son Excellence, le chœur des élèves exécuta avec beaucoup de succès l'hymne national anglais. " God save our Gracious Queen. " L'harmonie de ce morceau a quelque chose de sublime. Lorsque toutes les parties en sont bien rendues, on le goûte toujours bien, quelque soit le nombre de fois qu'on l'ait entendu. Lord Monck en manifesta sa satisfaction et il ne put cacher son étonnement de ce que quelques jeunes élèves, sans aucun accompagnement, pussent chanter avec autant de précision et d'harmonie.

Somme toute, l'impression produite par cette petite démonstration, tant sur l'esprit des illustres visiteurs que sur celui des élèves, fut très-favorable.

XIII—Distribution des prix.

Le 10 juillet, à 8 heures A. M., dans la grande salle de l'école des Frères, eut lieu la séance solennelle de la distribution des prix. Mgr Cooke présida, entouré d'un bon nombre de prêtres et des membres de la corporation du Collège. Les parents des élèves et les amis de l'éducation encombraient la vaste salle.

Après le discours d'ouverture qui résumait les impressions diverses éprouvées, en cette occasion, par la gent écolière, M. P. E. Dupont, élève de Troisième fit un petit discours sur l'histoire, après quoi, lui et ses confrères furent interrogés publiquement sur cette matière, et ils surent répondre fort pertinemment aux différentes questions qui leur furent posées.

Ensuite les élèves de Belles-Lettres donnèrent au public un échantillon de leur capacité, en faisant une espèce de plaidoyer où chacun des orateurs avait à défendre, celui-ci la poésie, celui-là l'éloquence, un troisième l'architecture, un autre la musique. L'auditoire parut s'intéresser beaucoup à cette partie du programme de la séance.

Enfin eut lieu entre les rhétoriciens, le concours pour le prix d'élocution. MM. Frs. Turcotte, Eph. Dufresne et Eus

Larivière prirent successivement la parole, et s'efforcèrent d'interpréter avec toute la perfection dont ils étaient capables, des morceaux extraits des orateurs les plus célèbres. Ce fut M. Larivière qui remporta la palme de la victoire.

La distribution des prix, toujours si impatiemment attendue par l'ardente jeunesse, se fit selon l'antique manière qui consistait à nommer successivement toutes les matières de la classe et à proclamer après chacune d'elles, les candidats heureux. Les prix d'excellence furent remportés, selon l'ordre des classes par MM. Fr. Turcotte et Ep. Dufresne, Mag. McLeod et Nap. Cormier, Chs. Dumoulin et Elp. Godin, David Lachance et Joseph Bureau, Herm. Baril et F. X. Gauthier, F. X. Cloutier et G. Pagé.

Le nombre des heureux élèves qui furent appelés pour recevoir des prix fut de trente-cinq. Si l'on ajoute encore à ce nombre, ceux qui eurent des mentions honorables, l'on constate que la majorité des étudiants dut entrer en vacance pleinement satisfaite des succès de l'année.

La partie musicale de la séance fut remplie par notre professeur de musique M. L. O. Gariépy aidé de quelques-uns de ses élèves, notamment de Franck Turcotte.

Le chœur des élèves exécuta aussi quelques petits morceaux de chant montagnard, et pour finir, il chanta le magnifique " *Chœur des Croisés* " par *F. Clément*, avec accompagnement de piano. Ce morceau très caractéristique comme expression des sentiments du soldat de la Croix, fut parfaitement rendu. " *La prière des captifs,* " en particulier, provoqua des applaudissements enthousiastes.

M. le Directeur, après avoir adressé quelques paroles de remerciements à l'auditoire, annonça l'ouverture des vacances et fixa la rentrée des classes au 4 septembre suivant.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Appréciation générale de la seconde année.

Pour une institution qui commence, lorsqu'arrive le terme d'une année scolaire, il est toujours fort intéressant pour elle de jeter un coup d'œil en arrière pour voir le chemin parcouru. Les difficultés surmontées lui servent alors d'instruction et d'encouragement pour lutter contre celles qui restent toujours à vaincre.

A l'intérieur, l'année s'était écoulée dans un grand calme. Sous le double rapport moral et intellectuel, la communauté avait bien, à la vérité, connu ces quelques légères défaillances inhérentes à la faiblesse humaine ; mais en général son esprit s'était toujours montré bon, son application avait été soutenue, ses succès avaient été très heureux. Le directeur et les professeurs avaient donc trouvé beaucoup de consolation et de bonheur dans le soin de ce petit troupeau. Du reste, une charité vraiment fraternelle avait continué à se développer entre tous les membres du Collège. La sympathie, l'affection, le dévouement des maîtres pour leurs élèves, trouvèrent en retour, chez ces derniers, un profond respect, une grande confiance et un amour vraiment filial.

Au dehors, grâce aux succès déjà obtenus, à l'attitude toujours ferme de Mgr. Cooke, à la délicatesse des procédés de M. Panneton qui ne connaissait que des amis personnels parmi tous les membres du clergé, ce petit collège qui cherchait à prendre sa place sous le soleil, qui montrait tant de vie, qui

donnait déjà de si belles espérances, avait fini par s'attirer quelques sympathies, les unes par une conviction sincère de l'opportunité de son existence, les autres par la compassion que provoquait la guerre injuste qu'on lui faisait. Car il lui restait encore beaucoup d'ennemis qui, devant l'évidence des faits, durent changer de tactique. On n'osait plus faire au Collège des Trois-Rivières une guerre trop ouverte, parce que sa réputation qui commençait à s'établir favorablement en aurait grandi plus vite, et une opposition systématique aurait peut-être eu pour effet de lui attirer de nouvelles adhésions et de plus chaudes sympathies. Il fallait maintenant le combattre avec plus de ménagements et surtout avec plus de calcul. Il fallait essayer de le tuer par le discrédit et le ridicule, et arrêter, par tous les moyens possibles, le courant d'élèves qui s'y dirigeait. " Cette vieille masure, disait-on, a " plus l'air d'une prison que d'un collège. .... Cette poignée " de professeurs, rebut du personnel du Séminaire de Nicolet " peut-elle inspirer quelque confiance ? Ce petit collège n'a " ni chapelle, ni bibliothèque, etc., etc., il manque de tout, il " n'est pas sûr qu'il rouvre ses portes une nouvelle année. " Enfin l'on finissait par jeter dans le public la nouvelle de sa mort prochaine et assurée.

Tout cela devait avoir pour effet de créer des préventions, d'inspirer des défiances, et en définitive, de détourner quelques élèves de commencer leurs études dans une maison qu'on disait n'être pas sûre de son lendemain. Malgré cela, le nombre total des élèves qui fréquentèrent le Collège, cette seconde année, fut de 112 dont 34 nouveaux (a) et 78 anciens.

Le nombre des élèves, la première année, ayant été de cent, il s'en trouvait donc déjà 22 qui avaient discontinué leurs études et pris leur parti.

Ces 112 élèves étaient répartis dans les différentes classes comme suit : en Rhétorique 4, en Belles-Lettres 8, en Troisième 12, en Méthode 13, en Syntaxe 34, en Eléments 36, au Cours commercial de M. Lawler, 5.

(a) Pour les noms de ces nouveaux, voir à la fin, élèves entrés en 1861.

Il y avait 26 pensionnaires, 19 externes et 67 quart-pensionnaires. Soixante et un élèves avaient leurs parents en ville, les autres, sauf quatre ou cinq, venaient des différentes paroisses du diocèse.

Le rapport du secrétaire-trésorier au Surintendant de l'Instruction Publique accuse un revenu annuel de $4,268.00, tandis que la dépense est de $4,200 00 et la dette passive de $350.00 ; ce qui laisse encore un déficit d'environ $300.00.

Ces chiffres donnés sans doute de bonne foi n'étaient pas absolument exacts, notamment le chiffre de la dette passive lequel, à cette époque, devait être nécessairement beaucoup plus grand. Autrement, les difficultés financières dont on verra bientôt la corporation embarrassée, deviendraient tout à fait inexplicables.

Dans ses remarques au Surintendant de l'Instruction Publique, M. Petrus Hubert après avoir dit que le niveau des études, au Collège des Trois-Rivières, n'est pas inférieur à celui du Séminaire de Nicolet, demande que notre Collège soit subventionné au moins autant que celui de Nicolet, puisqu'il est en plus grand besoin.................. ....

Dans ces premières années, le Collège des Trois-Rivières ne recevait du gouvernement que $300.00 à $400.00, tandis que le Séminaire de Nicolet en recevait de $1800 à $2000.

Avec le rapport du secrétaire-trésorier se clot l'histoire de l'année.

CHAPITRE QUINZIÈME

LA TROISIEME ANNEE 1862-1863.

I—Travaux des vacances.

Le premier soin de la corporation, aussitôt après l'ouverture des vacances, fut de s'occuper de pourvoir aux besoins toujours croissants de la communauté, et de règler tout d'abord ce qui regardait le logement. En effet, durant l'année qui venait de s'écouler, on avait été obligé de loger quelques élèves en ville, faute de places dans les dortoirs, et ce n'avait pas été sans de graves inconvénients auxquels il était important de remédier. Du reste, la corporation ayant, dès l'origine, décidé de faire continuer les études aux élèves qui étaient rentrés dans la classe la plus avancée, il fallait, chaque année, disposer de nouveaux appartements pour les classes nouvelles et pour le logement des nouveaux professeurs.

D'un autre côté, il n'y avait pas que les dortoirs qui fussent devenus trop étroits, la salle d'étude elle-même avait besoin d'être agrandie et elle ne pouvait l'être qu'au détriment d'un petit dortoir.

Mais le grand obstacle que rencontrait la corporation à ses travaux d'amélioration et d'agrandissement, c'était que le "Platon" demeurait toujours la propriété du gouvernement militaire de la Métropole, en dépit des démarches déjà assez nombreuses qui avaient été faites pour l'acheter. Avant de commencer cette bâtisse nouvelle que l'on projetait, on résolut

de tenter de nouveaux efforts pour faire l'acquisition du " Platon " et une nouvelle correspondance s'échangea à ce sujet entre les autorités civiles et le président de la corporation du Collège. Le crédit de M. Turcotte auprès du Gouvernement était grand sans doute, mais il venait se heurter contre des influences occultes plus grandes encore. On lui fit, de nouveau, les plus belles promesses, tout en lui demandant d'attendre un temps plus favorable pour les voir s'accomplir : et le Gouvernement, pour montrer une bonne volonté plus évidente, parut vouloir prendre connaissance de la valeur de la propriété. A cet effet, il envoya aux Trois-Rivières un officier qui avait ordre de faire un relevé exact du terrain, d'en tracer le plan et de faire rapport. Mais cet officier qui avait des instructions bien plus amples que ne l'avait demandé M. Turcotte, ne se contenta pas de prendre les mesures exactes du " Platon, " il le divisa encore en lots à bâtir, sur la rue Notre-Dame et sur le Boulevard, et il informa la corporation que c'était l'intention du Gouvernement de vendre à l'enchère chacun des lots ainsi divisés. Il n'y avait que le lot central sur lequel se trouvaient les Casernes que le Gouvernement voulait vendre de gré à gré. C'était poser des conditions tout à fait inacceptables, et M. Turcotte vit s'évanouir à jamais son rêve favori : celui d'acheter le " Platon " à un prix nominal et d'en faire don au Collège. Il fut excessivement mortifié du mauvais tour qu'on venait de lui jouer, et il comprit à n'en plus douter, que le Gouvenement était la dupe des ennemis du Collège, et que lui et ses collègues de la corporation en étaient les victimes. Il protesta en vain contre les procédés dont on usait à son égard, et désormais toute son influence auprès du Gouvernement ne put obtenir d'autre résultat que celui de faire remettre à plûs tard la vente du " Platon. "

En présence de cette attitude du gouvernement et des besoins absolus de l'institution, la corporation décida d'élever, à peu de frais, un bâtiment de quarante-huit pieds de long sur vingt-quatre de large, pour servir de dortoir. Elle vota, à cette fin, les crédits nécessaires et l'entreprise fut con-

fiée à M. Pierre Lacroix, charpentier-menuisier qui, moyennant la somme de $300.00, fit exécuter ces travaux avec une diligence telle, qu'à l'ouverture des classes, tout était prêt.

Cette construction qui n'avait rien que de très simple, consistait en un bas côté haut d'une douzaine de pieds du côté nord et d'une vingtaine de pieds du côté sud. Il joignait par une de ses faces le côté sud-est des Casernes, en sorte qu'on y avait accès par la salle de récréation.

Pour agrandir la salle d'étude, l'on prit la moitié du petit dortoir qui lui était contigüe, l'autre moitié donnait une chambre assez grande pour servir de classe.

M. Panneton ayant aussi décidé de prendre son logement dans la petite chambre de l'angle est de la maison, à côté de la bibliothèque, y fit faire les réparations nécessaires ; entre autres choses, il la fit plafonner, peinturer et garnir de contre-châssis.

Telles furent les principales dispositions matérielles prises dans le cours des vacances de 1862.

II.—Nomination de M. J. N. Héroux, Ptre., comme directeur des ecclésiastiques.

Comme nous venons de le voir, la corporation avait à cœur de faire terminer leurs études aux élèves qui étaient entrés en Belles-Lettres, la première année. Pour atteindre ce but et éviter l'augmentation trop rapide du personnel, M. Panneton s'était chargé de la classe de Rhétorique, durant l'année qui venait de finir. Egalement, pour l'année qui allait commencer, il voulait enseigner lui-même la Philosophie intellectuelle, et il comptait sur M. Richard pour l'enseignement des Mathématiques. Cependant, les divers offices de la direction des élèves étaient déjà de nature à donner à M. Panneton un surcroît d'occupation, et il avait un extrême besoin d'un aide capable et dévoué pour se charger de la direction des ecclésiastiques. Ceux-ci augmentaient en nombre ; ils arrivaient plus jeunes et moins formés, et conséquemment avaient besoin d'une direction plus suivie.

Mgr Cooke comprit cette nécessité, et pour y pourvoir, il n'hésita pas à prendre encore un des prêtres de l'évêché, et à se priver du ministère et des services de l'un des plus anciens vicaires de sa cathédrale. De même qu'à l'ouverture du Collège, il avait dû prendre dans sa propre maison le directeur qu'il avait donné aux élèves, de même il dut encore y choisir le prêtre qu'il voulait placer à la direction des ecclésiastiques.

Ordonné prêtre au mois de septembre 1858, après un cours de Théologie de quatre années au Séminaire de Nicolet, Monsieur Joseph Napoléon Héroux avait exercé successivement le saint ministère dans les vicariats importants de Ste. Anne d'Yamachiche, de la Baie du Febvre où il fut desservant pendant quelques mois, après la mort de M. Carrier, et enfin des Trois-Rivières. Il joignait donc aux connaissances théologiques puisées au Séminaire, l'expérience de quatre années d'un ministère excessivement actif et difficile. Il était donc tout à fait apte à remplir la charge importante et délicate que son supérieur voulait lui confier. En outre, les liens de parenté et d'intimité qui l'unissaient à M. Panneton, rendraient à tous deux la besogne moins lourde et le séjour du vieux manoir plus agréable.

Cette nomination de M. Héroux à la direction des ecclésiastiques et à l'enseignement de la Théologie était tout à fait heureuse ; non-seulement pour les raisons exposées plus haut mais parce qu'elle devait contribuer à donner une importance plus grande et un nouveau relief à l'institution. En outre, M. Héroux venait, par la mort de ses grands parents, de recueillir les biens d'une jolie succession et il pouvait, dans un moment donné de détresse, devenir la Providence du Collège, comme en effet il le fut plus tard. Enfin, comme dernier signe des vues particulières de Dieu dans cette nomination, on remarqua que lui aussi, comme le président de la corporation et le directeur des élèves, portait le nom du patron et du protecteur de l'institution, du Bon S. Joseph.

III—Organisation générale.

Le personnel, prévenu d'avance d'être au poste à l'heure marquée, s'y retrouva avec quelques éléments nouveaux, comme on peut le voir par les noms qui suivent :

Monsieur l'abbé J. E. Panneton, Ptre, directeur, préfet des études et professeur de Philosophie.

Monsieur l'abbé J. N. Héroux, Ptre, directeur des ecclésiastiques et prof. de Théologie.

Monsieur l'abbé Ls. Pothier, Dcre, professeur de Rhétorique (Eccl. de 5ième année).

Monsieur l'abbé Ths. Fréchette, Eccl., prof. de Belles-Lettres (Eccl. de 1ème année).

Monsieur l'abbé Alf. Smith, Eccl., prof. de Troisième (Eccl. de 4e année).

Monsieur l'abbé L Richard, Eccl., prof. de Méthode (Eccl. de 4e année).

Monsieur l'abbé Ths. Quinn, Eccl., prof. de Syntaxe (Eccl. de 3e année).

Monsieur l'abbé Ls. Côté, Eccl., prof. des Eléments (Eccl. de 1re année).

Monsieur l'abbé J. Bte. Marcotte, Dcre., Régent (Eccl. de 4e année).

M. L. O. Gariépy, laïque, professeur de musique (piano).

M. Lawler restait dans les mêmes conditions que les années précédentes par rapport à la communauté.

Chacun s'installa tant bien que mal ; M. Panneton dans la chambre au dessus de la cuisine ; M. Héroux dans les anciens appartements de M. Panneton ; M. Pothier dans la chambre de l'angle nord au second étage, avec lit et matériel de classe ; M. Marcotte et M. Fréchette dans la chambre de l'angle ouest. Mais M. Fréchette eut sa classe au premier étage, immédiatement au dessus de sa chambre à coucher.

M. Smith chargé du dortoir St-Joseph, eut la chambrette

du côté du fleuve pour y coucher, et la chambre du milieu au premier étage pour y faire la classe.

M. Richard eut à partager avec M. Smith la surveillance du dortoir St-Joseph, et disposait pour sa classe de la chambre du premier étage, angle nord.

M. Quinn fut nommé surveillant dans le nouveau dortoir et eut sa classe dans la nouvelle chambre du second étage, vis-à-vis de l'étude. Enfin, M. Côté partagea avec M. Quinn la surveillance du petit dortoir, et fut obligé de faire la classe des Eléments à la salle de récréation.

Les différentes besognes d'assistant-surveillant à la récréation, à l'étude et ailleurs furent partagées *ad turnum* entre tous les professeurs de classe, avec des dispositions à peu près analogues à celles des années précédentes.

L'ouverture des classes avait été fixée au trois septembre et les élèves arrivèrent, à cette date, aussi nombreux que la précédente année Dès le lendemain, ils étaient pourvus des livres nécessaires, et dès lors, les exercices scolaires ramenaient à l'heure précise, la même série d'évènements que l'élève voit se dérouler sous ses yeux chaque année.

L'académie reprit aussi ses travaux et ses séances régulières. Mais à côté de cette première société littéraire qui mettait toujours beaucoup de décorum dans ses séances, il s'en forma une autre, aux allures plus libres, qui eut pour but spécial l'étude de l'histoire. Cette dernière société qui prit le nom de "Comité d'histoire," se réunissait plusieurs fois par semaine, pour discuter les questions historiques en suivant un ordre chronologique. Les élèves des classes de Rhétorique, de Belles-Lettres et de Troisième étaient particulièrement priés d'assister à ces séances littéraires et plusieurs surent en tirer un excellent parti, comme on en verra la preuve dans les concours de baccalauréat.

Aux ordinations des quatre-temps de septembre qui eurent lieu au Séminaire de Nicolet, comme à l'ordinaire, le Collège des Trois-Rivières fut représenté par M. Rheault, ex-

professeur (a) de Versification, qui fut ordonné prêtre, et par M. J.-Bte Marcotte qui reçut successivement les ordres mineurs, le sous-diaconat et le diaconat.

La seconde messe de M. Rheault fut pour la communauté trifluvienne au service de laquelle il s'était dévoué pendant deux ans. Le plaisir fait aux élèves par ce témoignage de sympathie, n'eut son entière expansion que quand M. le directeur, accédant à une requête très-motivée comme savent en faire les élèves, annonça que cet heureux évènement serait célébré par un petit congé. Il y avait, ce jour-là, de passage aux Trois-Rivières, une grande et très-intéressante ménagerie que les élèves eurent la permission d'aller visiter. Ainsi, ils employèrent une partie de leur congé à faire une étude d'histoire naturelle. Plusieurs virent là, pour la première fois, d'énormes éléphants admirablement bien dressés et un hyppopotame d'une grosseur prodigieuse, sans compter un grand nombre d'autres sujets plus ou moins intéressants du règne animal.

La retraite annuelle eut lieu dans la seconde semaine du mois d'octobre. Les exercices en furent donnés par le Révérend P. Point de la Compagnie de Jésus. A l'issue de la retraite, 19 octobre, Mgr Cooke conféra la tonsure à MM. Thomas Fréchette et Louis Côté, et les ordres mineurs à MM. Alf. Smith, Ls. Richard et Ths. Quinn.

Après la retraite, les semaines et les mois s'écoulèrent dans un calme profond, et nul incident ne vint briser l'uniformité de la règle ni le retour invariable des exercices journaliers. Ainsi passèrent les dernières semaines d'octobre, tout le mois de novembre et une partie du mois de décembre.

Cependant la fête de S. Thomas approchait, et les élèves auraient bien désiré faire à Mgr Cooke une démonstration digne du rôle que Sa Grandeur jouait à l'égard de la communauté, mais Monseigneur goûtait peu ces grandes démonstra-

(a) M. Rheault fut nommé au vicariat de la cathédrale et depuis fut toujours attaché à l'évêché, soit comme vicaire, soit comme procureur, soit enfin comme curé d'office. Nous le verrons aussi plus tard devenir directeur du Collège.

tions et ne voulait pas s'y prêter facilement. Force fut donc aux élèves de répéter tout simplement le programme des années précédentes. La St-Thomas tombant le quatrième dimanche de l'avent, ils voulurent anticiper de trois jours la célébration de cette fête de famille, et le 17 décembre au soir, ils allaient présenter leurs hommages à leur bien-aimé père et pasteur.

La communauté fut reçue dans les appartements de M. le grand vicaire Laflèche ; mais toute la démonstration se réduisit à une courte adresse et à quelques strophes d'un chant de circonstance. Toutefois, Monseigneur Cooke ne manquait jamais d'envoyer à ses *bons enfants* quelques gallons de melasse pour les *défrayer* à la tire ! C'était une coutume que les élèves affectionnaient beaucoup, et c'était un moyen de passer très agréablement le grand congé qui couronnait la fête.

IV—Noel et la nouvelle année.

Bientôt les fêtes de Noël ramenèrent sous les yeux charmés des élèves, les splendeurs et les magnificences des cérémonies pontificales, en même temps qu'elles réchauffaient dans les cœurs attiédis par la légèreté et l'indifférence. l'amour de l'Enfant-Dieu. Ces fêtes de Noël sont celles que la jeunesse affectionne par dessus tout. Il y a chez elle comme un instinct inné qui lui fait comprendre que le Bon Jésus doit avoir pour elle des grâces spéciales, puisque, c'est sous la figure d'un petit enfant plein de douceur et d'amabilité qu'il apparait aux yeux étonnés du monde.

Et pour ne parler que de la force et de l'entraînement des exemples qu'il donne, quoi de plus propre, en effet, à encourager à l'obéissance et aux petites mortifications de la règle. que les humiliations, les abaissements et les souffrances de ce Dieu naissant sous le chaume d'une étable, et soumettant sa volonté et sa souveraine indépendance sous la captivité de quelques langes et sous la dépendance de deux créatures très parfaites, il est vrai, mais d'une sagesse et d'une science infiniment inférieure à la sienne ! ....

Voici le premier jour de la nouvelle année ! Ce jour est toujours salué avec bonheur par l'ardente jeunesse, c'est le jour des joyeux souhaits, c'est le jour des belles étrennes ! Une nouvelle année qui arrive, c'est pour l'enfant comme une aimable bienfaitrice qui vient à lui les bras chargés de dons magnifiques ! Elle lui en apporte de tous genres, et, avec une inépuisable libéralité, elle les répand avec abondance sur son corps et tous ses organes, aussi bien que sur son âme et toutes ses facultés. Oh ! oui, l'enfant a mille fois raison de courir joyeux au devant de l'année qui arrive, parcequ'elle apporte à son corps des forces et une vigueur nouvelle, à son intelligence, des secrets et des trésors jusqu'alors ignorés, à son cœur, des grâces et une ardeur plus fortes pour vaincre ses mauvais penchants et développer le germe de ses bonnes dispositions !

D'où vient cependant que ce jour partout si beau, apparaît quelquefois, au collège, avec un certain caractère de triste mélancolie ? Ah ! c'est que dans l'âme de quelques élèves, l'idée de la famille absente évoque des souvenirs quelque peu pénibles. On voudrait, en ce jour, recevoir la bénédiction de son père et les délicates attentions de sa mère, on voudrait goûter avec les petits frères et les jeunes sœurs les joies pures du foyer paternel ..... Et ces pensées assombrissent les fronts et vont quelquefois jusqu'à faire oublier qu'au collège, on forme aussi une grande et belle famille dont le supérieur est le père. Qu'arrive-t-il alors à ces pauvres écoliers qui manquent de la force d'âme nécessaire pour dominer cette voix de la nature, par la voix plus autorisée et plus forte de la grâce et du devoir, et qui s'abandonnent inconsidérément à ces impressions trop sentimentales ? Ils tombent malades de cette étrange maladie que l'on a appelée, avec tant de raisons, "*Le mal des fêtes* ou du *nouvel an.*" C'est une maladie qui n'est pas du tout dangereuse pour le corps ; mais pour le cœur, et surtout pour l'intelligence, elle a souvent des effets désastreux dont un étudiant ne se relève jamais ; surtout quand il va, au renouvellement de chaque année, passer deux ou trois semaines à la maison paternelle, sous prétexte de

traiter cette maladie ou de chercher les moyens d'en guérir.

Dans les premières années du Collège, soit que le plus grand nombre des élèves eussent leurs parents en ville, soit que les constitutions ou les caractères fussent plus vigoureux, on semblait ignorer absolument cette funeste maladie : ou du moins, les cas qui s'en produisirent furent excessivement rares.

Le premier de l'an au collège ne manque pas d'agréments et de charmes, et il est assez intéressant pour un observateur de voir les scènes originales et pittoresques qui s'y passent. Tout d'abord, chacun des élèves ne manque pas de saluer *tous ses confrères* selon la formule antique, léguée par nos pères. " *Bonne et heureuse année et le Paradis à la fin de vos jours.* " Or, comme tous les élèves se rencontrent en même temps à la récréation qui suit le déjeuner, on se figure aisément la confusion, le désordre, l'enchevêtrement, le chassé-croisé de toutes ces poignées de main qui s'échangent, de ces nuées de souhaits qui remplissent l'air. Le flot de ce petit peuple qui va, qui vient, qui se croise et s'agite en tous sens, qui grossit à mesure que rentrent les élèves qui ont leur pension au dehors, paraîtrait une vraie tour de Babel à un étranger ignorant de nos habitudes.

Bientôt cependant, sur cette mer agitée, le calme se fait soudain. La cloche annonce la visite de M. le Directeur. C'est le père qui vient bénir ses enfants. C'est le prêtre qui vient appeler sur son troupeau, par les vœux les plus ardents du cœur, toutes les grâces et tous les dons que l'on peut désirer et souhaiter. C'est le directeur qui vient montrer à ses élèves le chemin du vrai bonheur, auquel tendent tous les vœux qui s'échangent en ce jour.

Aussitôt la visite du directeur terminée, les élèves de chaque classe vont rendre leurs hommages à leurs professeurs respectifs. Tout cela est parfaitement dans l'ordre ; car, dans la grande famille de toute la communauté, chaque classe forme une famille plus petite dont le professeur est le chef. Les liens qui unissent tous les membres de cette famille

sont plus étroits et plus intimes, et ils tendent à se resserrer toujours davantage par ces rapports journaliers que les élèves d'une même classe ont entre eux et avec leur professeur ; en sorte qu'ils sont appelés et ils sont véritablement des *confrères*.

En définitive, au milieu de toutes ces distractions qui s'entremêlent aux exercices religieux ordinaires, le jour de l'an passe au collège aussi joyeusement et avec non moins d'agréables émotions que si l'on était à la maison paternelle.

Les examens du premier semestre eurent lieu au temps fixé l'année précédente, c'est-à-dire, vers la fin de janvier. Le résultat obtenu fut caractérisé comme suit : en Rhétorique moyenne des succès, très-bien, en Belles-Lettres, très-bien, en Troisième bien, en Méthode bien, en Syntaxe bien, en Elément bien. Ce qui donnait une moyenne générale caractérisée par le qualificatif "*bon*". Aussi Mr le directeur en témoigna-t-il sa grande satisfaction, lorsqu'il eut à faire connaître le résultat de cet examen. En faisant ses félicitations aux classes plus avancées qui avaient soutenu leur rang et leur position en obtenant les meilleurs succès, il en prit occasion pour stimuler encore davantage l'ardeur et l'émulation chez les élèves des classes inférieures.

Le dimanche, 1er février, les élèves chantres furent appelés par Mgr Cooke à occuper le chœur de l'orgue de la cathédrale, sous la direction de Mr Richard. Les anciens chantres avaient été congédiés à la suite d'une désobéissance grave qui leur avait fait encourir la juste disgrâce de l'évêque.

La dernière semaine du mois de février fournit aux élèves l'occasion de suivre les exercices de la neuvaine de St-François-Xavier. Les exercices étaient donnés, avec un succès extraordinaire, par Mr le grand vic. Laflèche.

V—La fête de S. Joseph.

Le mois de mars était arrivé. Déjà, l'on commençait à entrevoir la fête de S. Joseph toujours si pleine d'émotions, toujours si impatiemment attendue, et qui, cette année,

devait être encore plus mémorable que de coutume. En effet, à tous les motifs de réjouissance que l'on avait déjà, s'en ajouterait un nouveau ; ce jour verrait encore la fête de Mr le directeur des ecclésiastiques, Mr l'abbé Joseph Nap. Héroux.

Dès le 15, l'Eglise faisait, avec grande pompe, la solennité de la fête du S. Epoux de Marie. Elle prévenait en quelque sorte les aspirations des élèves et les avertissait de se tenir prêts. En effet, mercredi soir le 18, les sentiments de respect, d'affection, de reconnaissance envers les vénérés directeurs du Collège trouvent leur expression, non seulement dans de brillantes adresses, mais encore dans des chœurs joyeux et plus particulièrement dans une magnifique soirée dramatique qui fut donnée avec un grand succès.

Le lendemain, c'est jour de grand congé et par conséquent de douces jouissances pour tous les élèves. Ceux des paroisses voisines courent faire une visite au foyer paternel, embrasser la bonne maman, babiller quelques heures avec les petits frères, puis reviennent au poste, à l'heure marquée par le directeur. Ceux qui restent au Collège ont, cette année, la bonne fortune d'avoir une glace nouvelle et sûre sur toute la largeur du St-Laurent. Celui-ci vient, depuis quelques jours à peine et tout exprès pour la St-Joseph, de revêtir son manteau de cristal. Les amateurs du patin pourront s'en donner à cœur-joie, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir !

Pâques tombe cette année le 4 avril. Cette fête, par le mystère qu'elle rappelle, occupe le premier rang parmi les fêtes religieuses, elle symbolise aussi la résurrection des âmes et les joies du Ciel. Mais comme elle coïncide avec les beaux jours du printemps, elle marque encore l'époque de la résurrection de la nature. Enfin elle fixe pour les élèves du Collège le retour des grands congés. Aussi est-ce toujours et partout avec de grandes démonstrations de bonheur et de joie qu'on salue l'aurore de ce beau jour. Comme première expression de leur allégresse, les élèves trifluviens prépareront cette année, pour la messe de Pâques, de magnifiques mor-

ceaux de chant, et le succès avec lequel ils les exécuteront ne contribuera pas peu à faire oublier l'ancien chœur.

VI—Anniversaire de la fête " au Sucre ".

Le souvenir des agréments goûtés, l'année précédente, dans la grande fête au sucre était encore trop vivace dans l'esprit des élèves pourqu'ils ne fussent pas tentés d'en faire l'anniversaire. Le temps était propice, mais les sucriers l'étaient moins. Ceux-ci posaient des conditions qu'il n'était pas possible d'accepter. Cependant M. Panneton qui tenait à temoigner sa satisfaction de la bonne conduite des élèves, proposa un moyen terme qui fut adopté sans opposition. Il fut décidé qu'on ferait une bonne provision de sucre et qu'on irait la manger chez M. Rivard à Ste-Marguerite. Ce monsieur serait chargé de préparer la *trempette* et *la tire* selon le mode habituel des plus habiles confiseurs. Donc le 15 avril jour de congé, le soleil se lève plus radieux que de coutume, la brise est fraîche, le temps est beau, les cœurs sont joyeux, c'est la fête " au sucre ". Aussitôt après le déjeuner, la communauté sort de la ville en rangs pressés. Les bras sont chargés de paniers pleins des provisions qui doivent faire le menu du dîner. Après une demi-heure de marche le long du côteau, la communauté fait halte sous une allée de petits pins bordant la côte dans un endroit d'où la vue embrasse, dans un même panorama, la magnifique plaine de la banlieue en face, les mille toits de la ville à gauche, l'immense horizon qui s'étend sur le lac St-Pierre à droite : c'est le lieu choisi pour y passer la journée. A deux pas de là, est la demeure de M. Rivard, et la fameuse *cambuse* où devra être préparée la bonne *trempette* pétille déjà en face de la maison.

La journée fut magnifique et le programme de la fête put être rempli jusque dans ses plus minutieux détails, car nul incident désagréable ne vint troubler les douces jouissances de ce jour. Quand le soir arriva, il sembla aux jeunes élèves que le soleil s'était hâté plus que de coutume, de descendre derrière les grands arbres qui bordaient l'horizon à l'occident.

La communauté rentra au Collège, entièrement satisfaite des agréments du congé et parfaitement reposée des travaux de l'étude.

Le lundi suivant, 20 avril, la communauté était réveillée en sursaut à trois heures du matin, par le son toujours lugubre du tocsin sonnant aux trois cloches de l'église paroissiale ; et, en même temps, une lueur sinistre venait éclairer, comme en plein jour, tout le dortoir St-Joseph : un incendie venait d'éclater dans le voisinage du Collège, sur la rue du Platon, dans une maison occupée par un M. Harrison, ferblantier et trafiquant de vieux chiffons.

Impossible de retenir au dortoir les élèves qui, en deux minutes, furent tous sur pied. Au reste, le vent donnait du côté du Collège et tout l'espace qui le séparait du foyer de l'incendie était garni d'une grande quantité de bois de chauffage sur lequel tombait déjà des tisons enflammés ; ce qui pouvait fournir un nouvel aliment au feu, et l'amener, par un large chemin, jusqu'au Collège. Les élèves descendirent dans la cour et pendant que les uns éloignaient le bois, d'autres plus forts venaient à la rescousse des pompiers qui n'avaient alors à leur disposition que des pompes à bras.

Bientôt, de la maison où il s'était allumé, le feu passa dans les vieux hangars qui se trouvaient adossés au Platon, et qui étaient remplis de ballots de guenilles. Du moment que le feu fut pris dans cet amas de vieux linge, il ne fut plus possible de l'éteindre et, pendant plusieurs jours, les élèves eurent à souffrir de l'odeur infecte qui s'exhalait de ce foyer toujours fumant. Une des compagnies de pompiers avait laissé sa pompe sur le Platon, et comme la neige alors fondante fournissait de l'eau en abondance, les élèves employèrent plusieurs récréations à pomper sur ces ballots sous lesquels couvait toujours un feu caché, et ils finirent par les inonder entièrement.

VII—Affiliation du Collège des Trois-Rivières a L'Université Laval.

Cependant la question de l'affiliation des collèges de la Province à l'Université-Laval s'agitait depuis plusieurs mois déjà. M. le Recteur était en correspondance avec les supérieurs des différentes maisons pour traiter de cette délicate affaire, et il travaillait à faire accepter le projet de règlement, préparé par le Conseil Universitaire, pour servir de base à cette affiliation. Nous donnons ci-dessous ce projet de règlement, en nous gardant de tout commentaire :

PROJET DE REGLEMENT

CONCERNANT L'AFFILIATION DES COLLÈGES CLASSIQUES

Art. I. Pourra être affilié tout collège classique de cette province dont les élèves seront obligés par les directeurs à subir les deux examens prescrits pour l'inscription et le baccalauréat ès-arts, le premier après la rhétorique et le second après la philosophie ; la sanction de cette obligation étant, en règle générale, que les élèves de rhétorique qui n'auront point conservé le tiers de leurs points dans l'examen du mois de juillet, ne seront point admis à entrer en philosophie, à moins qu'ils n'aient repris avec un succès suffisant leur examen après les vacances.

Art. II. L'examen se fera conformément au règlement concernant les degrés, tel que publié dans l'Annuaire de 1862-63, et ce règlement ne sera désormais modifié, en ce qui concerne l'inscription et le baccalauréat ès-arts, qu'après avoir pris l'avis des collèges affiliés.

Art. III Le travail écrit des candidats se fera dans chaque collège sous la surveillance de quelqu'un chargé de ce soin par le Recteur ou par le Doyen de la Faculté des Arts, et avec toutes les précautions indiquées soit dans l'art. V. du règlement concernant les degrés, soit dans la *Direction* imprimée dans l'annuaire de 1862-63.

Art. IV. Le surveillant sera toujours une personne étrangère au collège, et comme il pourrait être difficile au Recteur de trouver autrement assez de surveillants pour tous les collèges affiliés, le Supérieur de chaque collège affilié enverra, sur la demande du Recteur ou du Doyen de la Faculté des Arts, un des officiers ou professeurs de ce collège, pour surveiller le travail des candidats dans un autre collège. Le Supérieur du collège où se fait l'examen, pourra, s'il le juge à propos, lui adjoindre une ou plusieurs personnes du collège, à la condition cependant que ces seconds surveillants ne demeurent point seuls durant les séances et que le premier soit toujours responsable.

Art. V. Les examens se feront régulièrement les mêmes jours dans tous les col-

lèges affiliés, savoir dans la première semaine de juillet et dans la première semaine de septembre et les questions et les matières seront les mêmes partout.

Art. VI. Les jurys seront nommés par le Recteur conformément à l'art. XIV du règlement concernant les degrés. Les professeurs et officiers des collèges affiliés qui en feront partie, lui seront désignés par les Supérieurs respectifs.

Art. VII. Le privilége accordé aux élèves des colléges de Montréal, de Nicolet de St. Hyacinthe, de Sainte Thérèse, de Ste. Anne, de Ste. Marie de Montréal et de l'Assomption, d'obtenir l'inscription sur un certificat d'études faites avec succès, cessera au premier janvier 1866. Pour faciliter l'inscription aux élèves déjà avancés dans leurs études au moment où l'affiliation aura lieu, le Recteur pourra convenir avec M. le Supérieur de chaque collège en particulier, de l'époque où chaque examen commencera à être obligatoire dans ce collège et du temps pendant lequel, soit avant, soit même après le 1er janvier 1866, un certificat convenable pourra tenir lieu d'un examen ou même des deux.

Article transitoire du règlement concernant les degrés.

Jusqu'au premier septembre mil huit cent soixante treize, les professeurs et officiers affiliés à l'Université pourront être promus au grade de Maître ès-Arts sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scholaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de Préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur des sciences mathématiques et physiques, et de professeur de Chimie.

Le projet d'affiliation soumis à la corporation du Collège des Trois-Rivières rencontra, sans difficulté, l'assentiment général des membres ; parce qu'ils voyaient, dans l'affiliation un moyen de donner du relief à l'institution, et d'assurer sa réputation en montrant au public que les études qu'on y faisait n'étaient en rien inférieures à celles que donnaient les autres institutions classiques. Aussi, l'acceptèrent-ils avec le plus grand empressement, sans en peser les inconvénients, sans en prévoir les dangers. Cependant, comme les études n'étaient pas encore complètes, Monsieur le Directeur stipula que les élèves de Philosophie ne subiraient le concours, que quand les études auraient reçu leur complément naturel, dans les collections de spécimens et d'instruments nécessaires aux classes de sciences.

Mgr Cooke, redoutant des difficultés consentit un peu à contre-cœur à l'affiliation de ses collèges ; mais il refusa d'affilier son grand séminaire.

Au reste, le sentiment général des collèges de la Province fut opposé à l'affiliation, et il n'y en eut que quelques-uns qui l'acceptèrent de bon gré, dans les conditions posées alors. Ce furent le Séminaire de Québec, celui de Nicolet et de Ste-Thérèse, le Collège de Ste-Anne et celui des Trois-Rivières.

Cependant, au Collège des Trois-Rivières, les plus anciens professeurs qui se trouvaient assez en état de juger de la rigueur des conditions imposées et qui étaient moins intéressés que les membres de la corporation à faire de la réclame en faveur de l'institution, étaient aussi très hostiles à l'affiliation. Mais leur opposition ne pouvait influer en rien sur une décision de la corporation qui avait reçu la sanction de l'autorité épiscopale. Ils durent accepter de bonne grâce le fait accompli, et ils s'efforcèrent d'en tirer immédiatement le meilleur parti possible, en secondant de tout leur pouvoir les vues de Mr Panneton.

Le diplôme d'affiliation du Collège des Trois-Rivières porte la date du 12 mai 1863, et ce fut dans sa séance du 14 avril précédent, que le Conseil Universitaire vota cette affiliation, ainsi que celle des Collèges de Nicolet, de Ste-Anne et de Ste-Thérèse.

Aussitôt qu'il eût reçu cet important document, Mr Panneton se hâta de le porter à la connaissance des élèves et de les instruire des obligations nouvelles que leur imposait l'affiliation. Il leur donna avis que désormais, à la fin des classes de Rhétorique et de seconde année de Philosophie, ils auraient à subir les épreuves du baccalauréat. Bien qu'il eût obtenu une exemption pour quelques années, il comptait cependant sur la bonne volonté des rhétoriciens pour le concours de cette année même.

Cependant M. Panneton ne voulut pas agir à l'aveugle et risquer la première épreuve, sans avoir auparavant pris les moyens de s'assurer de la force de ses élèves. Ainsi donc, sans faire part à ces derniers de ses intentions, il leur fit subir un examen complet, selon les règlements universitaires, puis il envoya tous ces devoirs à M. le Recteur de l'Université en

le priant de les faire apprécier par des jurys de correction, absolument selon le mode usité dans les concours. Au bout de quelques jours, M. le Recteur étant de passage aux Trois-Rivières, fit mander chez M. Panneton nos élèves de Rhétorique et il se prit à les féliciter chaleureusement de leurs succès. Ce fut alors qu'ils apprirent, non sans une extrême surprise, que leurs derniers devoirs avaient été corrigés à Québec !!.. Après cette expérience qui laissait entrevoir un succès presque certain pour quelques-uns de ses élèves, notamment pour Magloire McLeod dont la composition surtout avait été grandement remarquée, M. Panneton fut dès lors résolu de mener ses soldats au premier tournoi.

VIII—Organisation de la Compagnie de milice.

Le dernier parlement du Canada avait adopté une loi de milice qui réveilla, chez la jeunesse canadienne, l'ardeur guerrière des anciens jours. On vit bientôt, dans la plupart des villages, des compagnies de volontaires régulièrement organisées. Les collèges eux-mêmes ne demeurèrent pas étrangers à ce mouvement et on les vit généralement favoriser les exercices militaires. En effet, la discipline et la bonne tenue du soldat s'associent admirablement avec les formes et le développement purement physique qui doivent rendre l'éducation complète.

De bonne heure au printemps, les élèves du Collège des Trois-Rivières avaient formé une compagnie avec MM. Magloire McLeod, Joseph Bureau et Emmanuel Dupont pour officiers, et ils avaient commencé les exercices préliminaires de la tenue du soldat, des pratiques gymnastiques et des premières évolutions. Ce fut une fête quand, le 17 juin, arrivèrent les armes, accoutrements, munitions, etc., etc. Ils se mirent aussitôt aux exercices du port d'arme, avec une ardeur telle, que quelques jours plus tard, à la St-Jean-Baptiste, la compagnie figurait avec honneur dans les rangs de la procession, et contribuait pour une large part à rehausser l'éclat de la démonstration de ce jour.

En cette même fête de S. Jean-Baptiste, messieurs les académiciens donnèrent une grande séance littéraire, pour célébrer les gloires de la Patrie et donner une libre expansion aux sentiments nationaux. Dans la soirée, un magnifique feu d'artifice fut lancé du haut du " Platon " en face du " boulevard ", et il fut donné aux élèves d'y assister.

IX—Le premier concours.

Le mois de juillet était arrivé, et l'on touchait à l'époque de la première grande épreuve du baccalauréat. Le petit Collège des Trois-Rivières avait préparé, *pro formâ*, son contingent de candidats pour le redoutable concours. Les séances eurent lieu le 6, 8 et 9 juillet, sous la surveillance de Monsieur l'abbé L. J. Piché, prêtre du Collège de Ste-Thérèse.

Avec le Séminaire de Québec, il y eut le Collège de Ste-Anne et celui des Trois-Rivières qui entrèrent en lice. Il n'y eut en tout que trente concurrents pour la classe de Rhétorique. Sur ce nombre, il y eut sept bacheliers, tous du Séminaire de Québec. Le premier des Trois-Rivières, Mag. McLeod arriva au dixième rang avec une somme de 89.9 points ; il venait immédiatement après le premier du Collège de Ste-Anne. Le second de nos candidats, Lucien Turcotte obtint 78.0 points et se trouva classé au 17e rang ; le troisième F. X. Turcotte occupait le 20e rang avec 76.7. Notre quatrième concurrent Nap. Caron, obtint une inscription honorable.

Mais ce dernier élève s'était trouvé dans des conditions exceptionnellement défavorables pour entreprendre un pareil concours. D'abord, il avait fait toutes ses classes de grammaire et de littérature sous un maître privé, et par conséquent, il n'avait pas la pratique de ces examens sérieux à faire dans un temps donné. Ensuite, entré au Collège pour y faire sa rhétorique, il y avait à peine quelques semaines qu'il suivait les cours réguliers de cette classe, quand il se vit contraint par une maladie très grave de s'absenter pendant plusieurs mois. Ainsi, pendant que deux de ses confrères plus capables que lui et qui n'avaient pas ses excuses,

n'osaient tenter les redoutables épreuves, lui s'avançait bravement au combat, et uniquement pour faire plaisir à son Directeur, il entreprenait une lutte tout à fait inégale d'où il sortit fort honorablement comme nous venons de voir.

Le résultat de cette première épreuve, considéré dans son ensemble et eu égard au peu de temps que les élèves avaient eu pour se préparer à cet examen extraordinaire, était des plus satisfaisants. Même, en considérant les succès particuliers obtenus sur certaines matières, par exemple sur la composition littéraire, matière principale du concours, il y avait presque lieu de s'enorgueillir. Il se trouvait en effet que sur cette matière, Mag. McLeod arrivait au 4e rang et Lucien Turcotte au 6e : sur l'histoire universelle, McLeod obtenait également le 4e rang. Or, un pareil résultat était non-seulement très encourageant, mais il donnait la preuve publique la plus évidente que notre cours d'étude n'était en rien inférieur à celui des autres grandes maisons classiques dont plusieurs n'avaient pas osé tenter cette première épreuve, en s'appuyant sur la raison, bien plausible du reste, que le temps compris entre la date d'affiliation et celle des examens avait été trop court. Mais le Collège des Trois-Rivières s'était trouvé absolument dans les mêmes conditions d'infériorité relativement au Séminaire de Québec, et ceci pouvait expliquer facilement la faiblesse des élèves sur certaines matières, notamment sur le grec.

X—La distribution des prix.

La séance solennelle de la distribution des prix eut lieu mardi avant-midi 14 juillet, dans la grande salle de l'école des Frères. Comme toujours, il y eut une assistance très nombreuse et très distinguée que présidait Sa Grandeur Mgr Thomas Cooke.

La première partie de la séance fut remplie par le concours des rhétoriciens pour le prix d'élocution. Les compétiteurs étaient Mag. McLeod, Lucien Turcotte, Nap. Caron, Géd. Brunel, Ed. Badeaux et Wil. Bald. La palme fut vive-

ment disputée ; mais, en définitive, Lucien Turcotte obtint la majorité des suffrages. Toutefois Mag. McLeod le suivait d'assez près, pour que l'un des votants crut convenable de demander qu'il lui fut permis de payer un second prix à M. McLeod.

Après le concours des rhétoriciens, les élèves-acteurs jouèrent la tragédie de *Thomas Morus*. Cette pièce qui avait été représentée avec beaucoup de succès, un peu plus d'un an auparavant à la fête de M. Panneton, fut rendue, cette seconde fois, avec une perfection qu'il n'est pas donné souvent à de jeunes écoliers de pouvoir atteindre. On sentait que chacun des acteurs était parfaitement maître de son rôle ; et des bravos souvent répétés témoignaient de l'entière satisfaction de l'auditoire. Celui-ci ne s'était pas encore remis des grandes émotions causées par le tragique dénouement de ce drame, quand un autre groupe d'acteurs vint dérider toutes les figures, en donnant quelques-unes des scènes les plus comiques des *Plaideurs* de Racine. Nous n'avons que faire de dire que cette petite pièce fut bien goûtée ; le succès des acteurs comiques est toujours assuré devant un auditoire de rieurs comme le sont généralement les Canadiens.

Enfin le moment solennel est arrivé, on procède à la distribution des couronnes. Les prix d'excellence furent respectivement remportés en Philosophie par F. X. Turcotte, en Rhétorique par Mag. McLeod et Nap. Cormier, en Belles-Lettres par Chs. Dumoulin et Em. Guilbert, en Troisième par Herm. Baril et Joseph Bureau, en Méthode par Joseph Hamel et Epiphane Dusseault, en Syntaxe par F. X. Cloutier et Edouard Brunel, en Eléments par P. McLeod et Edm. Grenier. Outre ces treize élèves qui étaient arrivés au premier et au second rang dans leurs classes respectives, il y eut encore trente-cinq lauréats dont les noms furent proclamés pour prix et mentions honorables et vingt-deux autres pour mentions honorables seulement. Soixante et dix élèves emportant avec eux ces témoignages publics de leurs succès et de leur travail, quittaient donc le collège avec la légitime satisfaction d'avoir rempli fidèlement leurs devoirs. C'est, du reste, le fait que

constate avec plaisir monsieur le Directeur, en annonçant l'ouverture des vacances.

La séance fut terminée par une courte mais chaleureuse allocution de l'Hon. J. E. Turcotte, président de la corporation.

La partie musicale fut remplie par M. L. O. Gariépy, aidé de quelques-uns de ses élèves, notamment de F. X. Turcotte, Ph. Camirand et Alb. Olivier.

Le chœur des élèves exécuta avec succès quelques morceaux de chant montagnard. A midi, les vacances étaient ouvertes et les élèves prenaient leur essor vers le toit paternel.

CHAPITRE SEIZIEME.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA TROISIÈME ANNÉE.

L'affiliation du Collège à l'Université-Laval constitue le fait capital de la présente année scolaire. Désormais les études auront un stimulant énergique et toujours en permanence. Chaque classe aura, dans ses premiers élèves, des éléments d'activité et de bon vouloir qui tiendront à honneur à ne pas rester trop inférieurs aux élèves des autres collèges. Cette émulation contribuera beaucoup à donner du ton à la classe et à en relever le niveau. Déjà l'année qui venait de s'écouler avait commencé à montrer ce résultat.

Au point de vue intellectuelle, le succès avait dépassé les espérances, et naturellement la conduite morale avait été en harmonie avec l'application ; car, c'est un fait constaté par une expérience journalière que les succès intellectuels sont à peu près incompatibles avec une conduite déréglée. D'un autre côté, l'affiliation et les concours du baccalauréat, en dévoilant au public la force des études, seront d'un puissant secours pour combattre les préjugés et fermer la bouche aux ennemis. Ce sera pour le Collège un nouveau point d'appui pour braver les tempêtes nouvelles qui se préparent contre lui. Déjà, la crise financière semble menacer ; les dépenses plus considérables nécessitées par l'affiliation vont la précipiter. Cependant on cherche à la pallier le plus possible. Le rapport officiel du secrétaire-trésorier constate une augmentation notable dans la dette passive. Le chiffre de cette dette double même celui de l'année dernière, et il reste encore bien au-dessous de la réalité.

Ce ne fut pas sans un dessein particulier de la Providence, qu'au milieu des nouvelles épreuves qui l'attendaient et pour traverser cette période si critique de son existence, le Collège des Trois-Rivières pût trouver, dans le fait de son affiliation à l'Université-Laval, un principe de vitalité et de force capable de le sauver.

L'année qui venait de s'écouler avait vu réunis sous le toit du Collège cent huit élèves : à savoir, 27 nouveaux et 81 anciens.

Au commencement de l'année, 31 anciens manquaient à l'appel. L'un d'eux, Thomas Normand, fils de M. Edouard Normand, s'était noyé en se baignant dans le St-Maurice à quelques pas de la résidence de son père, vers le milieu du mois d'août 1862. Deux autres, Pierre Doucet et Octave Brunelle, que la maladie avait forcés de quitter le collège, succombaient quelques mois plus tard sous les étreintes de la mort, le premier au mois de décembre 1862, le second au mois de mars 1863. Tous les autres s'étaient dispersés dans l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Les élèves de l'année étaient réparties dans les classes selon les nombres suivants : en Philosophie 3, en Rhétorique 8, en Belles-Lettres 11, en Troisième 9, en Méthode 24, en Syntaxe 23, en Eléments 28, au Cours commercial 2, total 108.

Il y avait 17 pensionnaires, 67 quart-pensionnaires et 24 externes. Les élèves de la ville étaient au nombre de 62, trente-sept appartenaient à différentes paroisses du diocèse des Trois-Rivières, les neuf autres venaient de diverses autres parties de la province de Québec, en particulier de Sherbrooke et de ses environs.

Le rapport du secrétaire-trésorier accusait un revenu annuel de $3,633.00 et une dépense annuelle de $3,335.00. Le chiffre de la dette était porté à $700, mais en réalité il dépassait $1,700.00.

En dépit des raisons et des motifs qu'on invoquait pour faire augmenter l'allocation du gouvernement, celle-ci allait

diminuant, en proportion du nombre toujours croissant d'institutions nouvelles. L'idée qui prévalait chez ceux qui contrôlaient les octrois était celle-ci : "Qu'une institution a
" d'autant plus de titres à une allocation considérable qu'elle
" est plus importante et plus ancienne. L'on n'a pas à examiner ses besoins pour s'assurer s'ils sont réels, ni ses
" ressources ordinaires pour constater si elles sont suffisantes
" ou non."

Auprès de telles personnes, la corporation du Collège des Trois-Rivières était fort mal venue de demander que son allocation fut au moins aussi considérable que celle du Séminaire de Nicolet. Pour l'année courante, le Collège reçut $387.57. Ce n'était donc pas sur une pareille ressource qu'il fallait compter pour liquider les dettes.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

LA QUATRIEME ANNEE 1863-64

I—Les vacances.

Vers la fin du mois de juillet 1863, M. P. Hubert réunit les membres de la corporation pour leur soumettre ses notes historiques et les comptes du Collège. Nous avons déjà vu précédemment, comment fut apprécié par ses collègues, le résumé historique de M. Hubert. Quant à ses comptes, il y avait mis tant de soins, une exactitude si grande et une honnêteté si scrupuleuse, qu'il aurait été impossible d'y trouver le moindre défaut, s'il fut convenu d'avance avec ses collègues des honoraires qu'il devait se payer à lui-même comme secrétaire-trésorier.

Maintenant il s'élevait des difficultés assez sérieuses à propos de cet item, et la situation était aggravée par le retard même que M. Hubert avait apporté à faire sa reddition de comptes. Tous les membres de la corporation admettaient cependant que le secrétaire-trésorier avait droit à une rémunération convenable pour le temps qu'il avait consacré à la gestion des affaires de la maison, à la correspondance avec les parents, à la collection des comptes, aux entrées dans les livres, etc ; mais ils n'étaient pas d'accord sur le montant à lui payer. Les uns trouvaient juste et raisonnable le percentage de sept pour cent que M. Hubert avait pris sur les

recettes et ils voulaient lui continuer sa charge dans les mêmes conditions ; les autres au contraire trouvaient ces honoraires trop considérables, eu égard aux moyens de l'institution, et ils désiraient une plus grande économie dans l'administration : car, déjà les embarras financiers commençaient à se faire sentir et le bilan des affaires de ces trois années accusait un déficit considérable.

Après plusieurs séances orageuses, la corporation finit par adopter une résolution approuvant l'ensemble des comptes du secrétaire-trésorier, mais désapprouvant l'item de ses honoraires et réduisant ceux-ci à un salaire annuel de cent vingt piastres. Ces difficultés fort regrettables amenèrent la retraite de M. Hubert et elles eurent pour effet de diminuer considérablement les forces de la corporation, en introduisant parmi ses membres des causes de division. Ceci se passait le 15 du mois d'août. A cette même assemblée, M. J. N. Bureau fut appelé à succéder à M. Hubert comme secrétaire-trésorier et il accepta cette charge sans vouloir exiger d'honoraires. Le 17 août suivant, l'incident fut clos par l'entrée de M. J. E. Panneton Ptre dans le Conseil de la corporation. Jusque là, M. Panneton assistait assez régulièrement aux assemblées ; mais il n'y avait que voix consultative. Désormais, il y occupera une place plus en harmonie avec sa charge de directeur, et qui lui permettra de servir plus efficacement encore les intérêts du Collège.

Pendant que ces orages éclataient au sein de la corporation, un incendie épouvantable dévorait presque tout le principal quartier commercial des Trois-Rivières. Dans la nuit du 15 août, vers onze heures, le feu se déclarait dans un des hangars situé dans l'angle sud-ouest des rues Craig et du Platon, et en quelques heures, il reduisait en cendre les deux carrés formés par les rues " Notre-Dame, " " Craig " et du " Fleuve " d'une part et les rues du " Platon et St-Antoine " d'autre part. Cet incendie ruinait une vingtaine de nos meilleurs commerçants et avait pour contre-coup nécessaire, l'effet de retarder pour longtemps les secours que la corporation du Collège voulait demander à la ville.

II—Organisation générale.

Dans une institution pauvre qui n'a pas les moyens ni le local pour garder plusieurs professeurs prêtres, chaque année qui finit voit partir des professeurs dont l'expérience pourrait commencer à la servir plus utilement et plus efficacement. Le Collège des Trois-Rivières devra subir, pendant nombre d'années, cette impérieuse nécessité. En attendant, il faut pour le directeur, tirer le meilleur parti possible des éléments que Mgr Cooke tient à sa disposition, avec une bienveillance vraiment singulière. Nous avons là le mot de l'énigme du séjour plus prolongé de quelques ecclésiastiques, et en même temps, la raison des combinaisons nouvelles qu'il fallait faire au renouvellement de chaque année.

Pour satisfaire la légitime curiosité qu'ont les élèves de connaître leurs professeurs, hâtons-nous de leur donner la liste du personnel pour l'année 1863-64, avec les attributions particulières assignées à chacun d'eux.

Monsieur l'abbé J. E. Panneton Ptre, directeur des élèves et préfet des études.

Monsieur l'abbé J. N. Héroux Ptre, directeur des ecclésiastiques prof. de Théologie et procureur.

Monsieur l'abbé Ls Pothier Ptre, professeur de Rhétorique.

Monsieur l'abbé J. Bte Marcotte Dcre, régent et bibliothécaire (Eccl. de 5e année).

Monsieur l'abbé Ls Richard Dcre, prof. de Philosophie et de Mathematiques (Eccl. de 5e année).

Monsieur l'abbé Ths Quinn Acol., prof. de Versification (Eccl. de 4e année).

Monsieur l'abbé Ths Fréchette Eccl., de 2e année, prof. de Belles-Lettres.

Monsieur l'abbé Ls Coté Eccl., de 2e année, prof. de Méthode.

Monsieur l'abbé Chs Lemire Eccl., de 1re année, prof. de Syntaxe.

Monsieur l'abbé Irénée Bourque Eccl., de 1re année, prof. des Eléments.

M. L. O. Gariépy, laïque, professeur de musique (piano).

M. G. W. Lawler, laïque, prof. de lecture anglaise dans les classes du cours latin et tenant toujours son académie commerciale indépendante.

Il fallut aussi recommencer une nouvelle distribution de logement. M. Panneton reprit sa chambre du second étage en face du fleuve. M. Héroux passa de cette dernière à celle de l'angle opposé, au nord-est. M. Pothier eut en partage la chambre voisine de celle de M. Héroux, et dut y mettre son lit et tout le matériel de sa classe. M. Marcotte garda son ancienne chambre de l'angle ouest, mais il eut M. Fréchette pour compagnon de nuit. M. Richard eut la chambre de l'angle sud-est ci-devant occupée par M. Panneton, avec lit et matériel de classe. MM. Quinn et Lemire, chargés du dortoir St-Joseph, y eurent en conséquence leurs chambres à coucher. MM. Coté et Bourque logèrent au dortoir St-Nicolas, commis à leurs soins.

Les classes de Philosophie et de Rhétorique étant déjà placées, celles de Belles-Lettres, de Troisième et de Méthode eurent respectivement les trois chambres du premier à partir de l'angle ouest jusqu'à l'angle nord. La chambre du milieu servait encore de salle d'exercices pour messieurs les ecclésiastiques. M. Lemire dut faire sa classe à la salle de récréation et M. Bourque, à la salle d'étude. Cette dernière servait encore de salle de musique pour leçons et pratique du piano.

M. Lawler gardait l'usage du " Château-bleu."

La surveillance à l'étude fut partagée entre le premier régent et les professeurs des classes inférieures. Il en fut de même quant à la charge de maître de salle et des autres besognes supplémentaires qui complétaient la surveillance

générale. M. Richard resta chargé de la direction du chœur de la cathédrale.

La barque ainsi montée, se trouvait en état d'entreprendre le voyage d'une nouvelle année.

III.—LES PREMIERS MOIS.

La rentrée des élèves eut lieu le 9 septembre, et cette fois, ce fut M. Panneton qui agit comme trésorier, au lieu et place de M. J. N. Bureau qui ne s'inquiéta pas davantage de la nouvelle charge qu'il avait acceptée et promis de remplir gratuitement. Cependant, il garda pendant deux ans le titre de secrétaire-trésorier, avec la responsabilité de l'administration financière, sans toutefois en prendre d'autres soucis que celui d'intervenir dans les rares occasions où la corporation avait à agir légalement.

Le lendemain de l'entrée, les élèves faisaient connaissance avec leurs nouveaux professeurs, et étaient pourvus de livres et de fournitures scolaires, en sorte que les travaux furent aussitôt mis en marche. Les classes de Rhétorique et de Philosophie furent cependant quelque peu retardées, à cause de l'absence de leurs professeurs qui durent aller à Nicolet pour faire leur retraite préparatoire aux Saints Ordres. Ce fut le 19 et le 20 septembre que les ordinations eurent lieu. M. Pothier fut ordonné prêtre et M. Richard reçut successivement le sous-diaconat et le diaconat. M. Alfred Smith reçut également, ces jours-là, le sous-diaconat et le diaconat, et huit jours plus tard, dans l'église de sa paroisse, à la Baie du Febvre, il recevait la prêtrise. M. Smith fut nommé vicaire à la Rivière-du-Loup.

M. Pothier vint dire sa seconde messe à la communauté trifluvienne dont il restait l'un des professeurs. Cette circonstance parut aux élèves digne d'être commémorée par un grand congé. M. le directeur en jugeait de même, mais il voulut qu'on attendit après l'ordination de M. Smith, afin de célébrer par une seule et joyeuse fête ces heureux évènements.

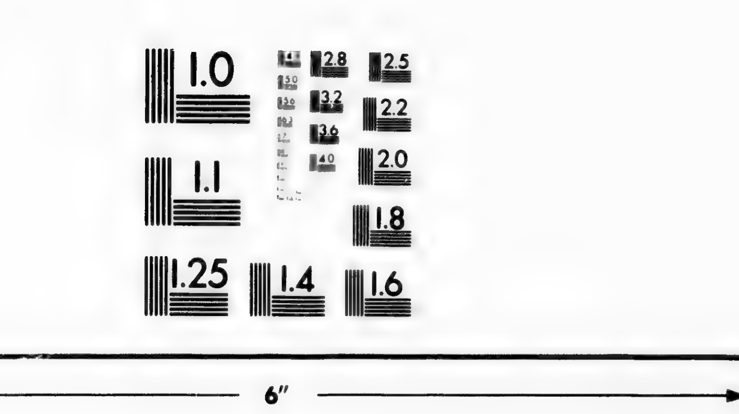
Dans la seconde semaine qui suivit l'arrivée des élèves, M le directeur leur fit donner la retraite annuelle par le Rev. P. Braun, de la compagnie de Jésus. La clôture des exercices eut lieu le 27, jour même de l'ordination de M. Smith. Le lendemain donc, les élèves étaient préparés, *omni modo*, à prendre un joyeux congé, et c'est ce qu'ils firent, grâce à la bienveillance de M. le directeur qui le leur accorda très volontiers.

A quelques jours de là, les élèves de M. Smith avaient le plaisir de recevoir la visite de leur ancien et très estimé professeur. Avant d'aller prendre possession de son nouveau poste, il avait voulu revoir ses bons élèves et jouir de quelques heures de délassement au milieu de ses confrères et amis du vieux manoir et du jeune collège.

Le douze octobre fut un jour de deuil pour les élèves trifluviens et en particulier pour les *bons vivants*. Ils apprenaient, ce jour-là, la triste nouvelle de la mort d'un confrère qui, huit jours auparavant, partageait encore leurs jeux et leurs exercices. Daniel Loranger avait succombé, victime des fièvres typhoïdes. Daniel ! oh ! que de souvenirs évoquera ce nom familier à tous les élèves de son temps ! Veuillent tous ses amis auxquels il sera donné de lire cette page, accorder à leur confrère un souvenir dans leurs prières, en retour des heures joyeuses qu'il leur a fait passer autrefois. Daniel fut un des premiers arrivés, lors de la fondation du Collège ; mais comme son intelligence n'avait pas encore reçu d'autre culture que celle qui se donne dans les écoles élémentaires, il était un des derniers de la classe des éléments. Cependant, de mois en mois, d'années en années, il s'était élevé graduellement des derniers rangs de sa classe aux premiers ; et quand la mort vint interrompre soudainement ses études, il disputait fort avantageusement la première place à ses confrères de la Versification.

Nature rustique, mais couvrant une intelligence d'élite, écorce rude mais cachant un cœur d'or. Il était d'une gaieté et d'une originalité telle, qu'il monopolisait bien souvent les agréments des récréations. Nul doute que s'il eût vécu, il eut

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





pu arriver aux premières positions de la société. Il est mort dans sa famille au Cap de la Madelaine, entouré des meilleurs soins et muni des consolations de l'Eglise. A cause du danger qu'il y avait de rapporter l'épidémie dans la communauté, M. le directeur ne voulut permettre qu'à un nombre limité de ses confrères, porteurs et chantres, d'aller lui rendre les derniers devoirs, en assistant à ses funérailles qui eurent lieu le 14 octobre, au Cap de la Madelaine.

Les réflexions sérieuses provoquées par la mort de Daniel Loranger ne furent pas sans quelque profit pour ses jeunes confrères.

En effet, rien n'était plus propre à leur rappeler le néant de la vie et de la santé, aussi bien que l'impitoyable audace de la mort qui ne craint pas de s'attaquer aux jeunes gens dont la vigueur et les forces semblent plus capables de la braver impunément. Donc le contre-coup de cette mort si imprévue, fut d'inspirer à tous une crainte salutaire des jugements de Dieu et de les engager à remplir avec plus d'exactitude tous leurs devoirs, enfin de favoriser l'application et les succès, en éloignant des esprits bien des frivolités et des causes de distractions et d'insorbordination. C'est ainsi que passèrent la dernière quinzaine d'octobre, le mois de novembre et une bonne partie du mois de décembre.

Cependant, le 18 octobre, jour anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Cooke, les élèves virent se dérouler sous leurs yeux les imposantes beautés d'une messe pontificale. Cette année, cet anniversaire tombant un dimanche, fut solennisé avec une pompe inaccoutumée. Il y eut grand sermon de circonstance donné par Monsieur C. O. Caron, Vic. Gen. Le talent oratoire de Monsieur le vicaire général était alors dans toute sa force et dans tout son éclat.

Le chef-d'œuvre d'éloquence qu'il servit en cette occasion à son auditoire, était bien de nature à grandir encore sa renommée, et ceux qui eurent la bonne fortune de l'entendre n'ont pas encore oublié ce triomphe de la chaire.

De l'anniversaire de la consécration de l'évêque à la fête

de son patron, il y avait tout juste deux mois. Rien dans cet intervalle, ne vint distraire les élèves de leurs travaux et de leurs exercices journaliers. Seuls les professeurs eurent la douleur d'enrégistrer la mort d'un ancien confrère et ami, M. Cléophas Gouin, Ptre, succombait le 28 octobre, à une maladie de poitrine et il était inhumé à la Baie du Febvre, le 31 du même mois.

Vers cette époque, M. A. Boucher qui donnait des leçons de violon à quelques élèves, eut l'idée d'organiser parmi eux un petit orchestre. Ce fut l'origine de la première société musicale du Collège, dans laquelle entrèrent Louis Garceau, Thomas Desaulniers, Edmond Grenier et Jos. Hamel. Les succès obtenus par nos musiciens, dès leurs premiers essais, leur amenèrent bientôt de nouvelles recrues ; Edm. Panneton, Narcisse Martel, J. B. Bélanger, Ol. Camirand, Chs. Olivier, Jules Hardy et A. Lanouette. Parmi ces derniers se trouvaient des joueurs de flûte, de piccolo, etc, et bientôt l'orchestre fut assez complet pour pouvoir interpréter de jolies compositions. Désormais ce petit corps de musique aura sa place dans toutes nos fêtes collégiales.

La fête de S. Thomas provoqua, cette année, des préparatifs un peu extraordinaires ; car, contrairement à ce qui s'était pratiqué les années précédentes où les élèves étaient allés présenter leurs hommages à Monseigneur dans son palais même, cette fois, Sa Grandeur porta la condescendance jusqu'à venir à eux au Collège, pour entendre l'expression de leurs respectueux sentiments et de leur filiale affection.

Donc le 16 décembre au soir, Mgr Cooke accompagné d'un nombreux clergé vint faire visite à la communauté, où il fut reçu d'abord par le salut de la compagnie sous les armes. Entrant ensuite dans la salle de récréation qu'on avait décorée pour la circonstance et ornée d'inscriptions, il y reçut les adresses des élèves. Après la première adresse en prose présentée par M. Em. Guilbert, élève de Rhétorique et à laquelle Monseigneur répondit avec beaucoup de bonheur et de succès, un jeune élève vint débiter une petite poésie de circonstance,

dans laquelle était formulée l'importante demande du grand congé.

En présence d'une requête aussi poétiquement exprimée, Mgr ne songea même pas à la faire seconder par une nouvelle demande en latin, ainsi qu'il l'avait déjà exigé antérieurement ; le congé fut gracieusement octroyé et bruyamment applaudi. Pour terminer la fête, le chœur des élèves chanta un petit morceau de circonstance et Mgr retourna chez lui. escorté de nos miliciens. Le lendemain soir, après les ébats d'un grand congé, il ne restait plus de cette fête qu'un agréable souvenir, et la communauté rentrait de nouveau dans le calme de l'étude et la régularité de ses exercices.

Mais les fêtes religieuses de la naissance et de la Sainte Enfance de Jésus étaient là, tout près, pour apporter à leur tour des délassements pleins de suavité et de religieuse douceur aux intelligences fatiguées de l'étude et ennuyées de la monotonie de la règle. Elles étaient là surtout, pour donner aux âmes chargées du poids des misères humaines et entraînées par la violence des passions du jeune âge, le loisir d'aller à Jésus pour être soulagées. *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos* !

IV—En 1864.

Le jour de l'an passa sans bruit, ramenant dans le Collège les scènes accoutumées et provoquant les mêmes souhaits du bon vieux temps. Mais les fêtes de Noël une fois closes, l'attention des élèves se porta toute entière sur les examens du semestre qui s'avançaient rapidement, et pour le succès desquels il leur fallait donner une application plus qu'ordinaire. En effet, M. le directeur voulant relever le niveau des classes, afin de n'avoir pas trop de déception avec ses rhétoriciens dans les concours du baccalauréat, avait prévenu les élèves qu'il serait plus exigeant que de coutume dans les examens. Il les commença donc vers la fin de janvier, et il les continua sans interruption jusqu'à la dernière matière de la dernière classe. Ainsi qu'il s'y était attendu, le résultat

général donna des notes relativement mauvaises. Hélas ! pourquoi faut-il que l'histoire aille fouiller dans ces vieilles archives, pour redire aux élèves futurs les faiblesses de leurs dévanciers ? C'est pour l'instruction des étudiants actuels, c'est pour leur rappeler la nécessité de bien employer le temps qui leur est donné, et l'impossibilité de jamais réparer celui qu'ils perdent souvent avec tant d'insouciance. Voici donc les moyennes données par chacune des classes : Philosophie bien, Rhétorique bien, Belles-Lettres bien, Versification satisfaisant, Méthode bien, Syntaxe satisfaisant, Eléments satisfaisant. La moyenne générale donnait encore, malgré tout, la note BONNE, mais elle était trop voisine de la note simplement SATISFAISANTE, pour que le préfet pût se réjouir d'un pareil résultat. Cependant si faibles que furent les succès de cet examen, ils n'apportèrent aucune déception à M. Panneton qui n'avait pas osé espérer davantage.

Pendant que les élèves subissaient les épreuves des examens, la mort entrait à l'évêché et enlevait aux plus chères affections de notre vénérable évêque, sa sœur dévouée, Delle Elizabeth Cooke qui demeurait avec son frère depuis la nomination de ce dernier à la cure des Trois-Rivières. Elle fut enterrée le 3 février.

Quelques semaines plus tard, le 16 mars, c'était le curé d'office, Messire J. B. T. Toupin qui succombait à son tour, victime de sa charité. Il avait contracté des fièvres malignes dans la visite des malades, et n'ayant pas pris immédiatement les soins convenables, il mourut après quelques jours de maladie seulement, dans toute la vigueur de l'âge. Il n'avait que trente-trois ans.

Prêtre zélé et prudent, doué de beaucoup de connaissances et d'une grande vertu, il remplissait sa délicate et importante fonction de curé d'office avec un grand succès. Mgr Cooke qui avait été plus en état d'apprécier les éminentes qualités et le mérite de son curé d'office, fut très sensible à cette perte qui affectait en même temps tout le clergé diocésain.

Inutile de dire que la communauté fit tout ce qu'elle put

pour donner de l'éclat aux funérailles de ces deux membres de la famille intime de Monseigneur, afin d'adoucir un peu, par ces témoignages de sympathie, l'amertume de ces cruelles séparations.

Le mois de mars devait cependant donner en spectacle aux élèves trifluviens autres choses que des convois funèbres et de tristes événements. Des fêtes plus agréables, des scenes plus riantes devaient aussi y prendre place. D'abord, ce fut le 5 au midi, une grande revue militaire faite à notre compagnie par le Major Smith. On se rappelle que l'organisation de notre corps de soldats ne datait que du mois de juin précédent. De plus, comme nous n'avions pas au Collège un local assez vaste pour les parades, depuis le commencement de l'hiver, notre compagnie avait été obligée d'aller prendre ses exercices à la grande salle du vieux marché, et naturellement le temps qu'elle y pouvait consacrer se trouvait diminué de tout celui qu'il fallait prendre pour l'aller et le retour. Cependant, le major Smith ne put s'empêcher de louer nos soldats de la précision et de l'ensemble de leurs mouvements, et il parut émerveillé des progrès étonnants qu'ils avaient déjà faits. Cette visite eut pour effet de stimuler davantage leur ardeur militaire, et de les faire suivre avec plus de zèle et de plus de bonne volonté encore les leçons de leur instructeur.

Cette fête militaire fut immédiatement suivie de la douce fête de notre Saint Patron, laquelle fut solennisée avec grande pompe à la cathédrale, le quatrième dimanche du carême qui tombait cette année le 6 mars. Dans les honneurs qu'elle rendait à S. Joseph, la communauté trouvait une digne émule dans la société appelée "*Union St-Joseph.*" En combinant leurs efforts, elles faisaient de la fête de leur Patron commun une des plus grandioses qui se célébrassent sous les voûtes de la cathédrale. "L'Union St-Joseph" se chargeait de la décoration de l'église et des autels, de l'offrande d'un pain bénit extraordinaire etc. La communauté prenait pour lot, le chant et les cérémonies, et elle s'efforçait d'harmoniser le tout avec la magnificence des décorations. De cette manière, la solennité de St-Joseph prenait, chaque année, la proportion d'un

événement religieux auquel s'intéressait toute la population trifluvienne.

Le lendemain de la solennité religieuse de St-Joseph, les élèves célébraient, dans la salle de récréation du Collège, la fête plus intime de leurs directeurs, par une grande soirée dramatique et musicale à laquelle étaient conviés les messieurs du clergé, les membres de la corporation, les parents et amis de M. Panneton et de M. Héroux. Les adresses, les morceaux de chant, la musique d'orchestre, le drame, tout fut exécuté avec une perfection et un entrain tel, que cette fête collégiale est restée une des plus brillantes et des plus agréables qui se soient jamais données dans les salles du vieux Collège.

Le grand drame de Lévêque qui a pour titre " La Malédiction " formait la partie principale du programme de la soirée, et bien que plusieurs acteurs en fussent à leur début, cette pièce difficile fut interprétée avec grand succès et de manière à intéresser l'auditoire d'élite réuni autour de nos bien-aimés directeurs. Les rôles de *Don Vasco de Gomez* par Mag. McLeod, d'*Alonzo* par G. Turcotte, de *Tarick* par E. Dupont, de *Pédrillo* par Edm. Lemay n'eussent pu être mieux rendus, et maintes fois, ces acteurs provoquèrent les applaudissements et les bravos.

A quelques jours de là, un autre événement aussi grave qu'inattendu se passait encore au Collège. M. Ls. Pothier Ptre, professeur de Rhétorique, quittait l'institution et était nommé vicaire à La Baie du Febvre, avec la desserte de la paroisse de St-Zéphirin.

Personne autre que Messieurs les directeurs peut-être ne soupçonnait ce départ, et chacun de se demander quelle cause extraordinaire avait autorisé cette étrange décision des supérieurs !... Il était vrai que l'évêque avait grand besoin de sujets pour le ministère, et qu'on pouvait peut-être lui reprocher de laisser quelques paroisses en souffrance pour favoriser son Collège ; il était vrai aussi que le traitement à donner à trois prêtres devenait pour la corporation une charge fort lourde, vu l'état si précaire de ses finances ; il était encore

22

vrai que M. Pothier n'avait pas assez caché son opposition à l'affiliation et au mode des examens universitaires et M Panneton pouvait peut-être craindre de compromettre, à la première épreuve sérieuse les chances de succès de ses élèves, en les laissant entre les mains d'un professeur un peu trop indifférent. Quoiqu'il en soit de ces conjectures qui sont toutes également plausibles, la cause du départ de M. Pothier est restée le secret de Mgr Cooke et de M. Panneton.

Mais pour les autres professeurs, ses confrères, ce fut un dur sacrifice que cette séparation inattendue. En effet, M. Pothier était venu se joindre à nous, dès les premiers jours du Collège. Nous y avions travaillé de concert depuis près de quatre ans. Nous avions partagé peines et joies, soucis et labeurs. Par la gaieté de son caractère et l'enjouement de sa conversation, il n'avait pas peu contribué à combattre nos ennuis des anciens jours, et à rendre agréables nos récréations particulières et nos rapports intimes.

M. Pothier accepta sans murmure la position nouvelle que la Providence lui ménageait par la volonté de son supérieur, et cet acte d'obéissance prompte et respectueuse attira sur son ministère des bénédictions si abondantes que, dès la St-Michel 1865, Mgr Cooke le nommait à la cure de St-Médard de Warwick où tout était à créer. Sous son habile administration, cette belle paroisse a grandi rapidement, et aujourd'hui elle est dotée d'une magnifique église en pierre, d'un bon presbytère et d'un joli couvent tenu par les Révérendes Sœurs de l'Assomption.

Mais en homme de cœur, M. Pothier n'a jamais oublié le Collège des Trois-Rivières. Depuis qu'il l'a quitté, il n'a jamais cessé de s'intéresser à ses succès et de s'affliger de ses revers. Quand les circonstances le ramènent sous notre toit, il est toujours tout émerveillé des accroissements prodigieux du petit collège d'autrefois et il est fier de rappeler qu'il fut un des premiers ouvriers appelés à y travailler.

Le mois de mars, commencé avec les solennités de S. Joseph et finissant avec les fêtes de Pâques, avait vu se dé-

rouler bien des faits importants que l'histoire fidèle a enrégistrés *ad perpetuam rei memoriam.*

Au dehors, des événements publics considérables s'étaient aussi produits. Les sphères politiques étaient toujours tourmentées ; les ministères se succédaient à de courts intervalles et ils se relevaient toujours de plus en plus faibles. Nos hommes d'état bas-canadiens luttaient avec énergie et persévérance contre les empiétements et les persécutions de leurs collègues du Haut-Canada. De là, ces crises ministérielles si fréquentes et si prolongées. Le 21 mars, c'étaient MM. S. McDonald-Dorion qui cédaient leurs portefeuilles à MM. E. Taché, J. A. McDonald. Ce dernier ministère était lui-même usé au bout de deux mois et il fallut le raccommoder lors de la clôture de la session.

V—Une Excursion.

Maintenant, chers lecteurs, pour vous reposer un peu, nous allons nous permettre une digression et vous raconter un incident particulier à la classe de Mathématiques. Cet incident sans importance en soi, n'a d'intérêt que comme étude de mœurs collégiales et c'est là son seul titre pour trouver place ici.

Il était dans les habitudes des mathématiciens de profiter des jours de congé pour aller, dans des endroits favorables, prendre des mesures trigonométriques et lever des plans. Or, le premier congé de Pâques arrivé, il s'agissait pour eux de faire une grande campagne au sud du fleuve, pour prendre la distance entre les clochers des églises de St-Grégoire et de Bécancourt. Prétexte d'écoliers qui cachait l'intention d'aller manger la trempette à quelque sucrerie voisine. Je laisse la parole à l'un des excursionnistes qui rend compte ainsi de ses impressions à un ami :

" C'était le 30 mars, par un de ces beaux jours du printemps où le soleil se lève en dansant comme pour nous inviter à la joie et à la promenade, en nous donnant l'assurance d'une belle journée. "

" Nous avions quelque peu pensé à notre excursion et devant la perspective d'un temps aussi favorable, notre détermination fut vite arrêtée. Cependant, pour rendre notre organisation plus facile et plus prompte, et aussi pour n'avoir pas à s'embarrasser d'un bagage inutile, chacun reçut le mot d'ordre avant le déjeuner, d'avoir à mettre dans son estomac une double ration, afin de parer par là à toutes les éventualités. Au retour donc du déjeuner qui n'avait guère été plus long que de coutume, bien qu'on l'eut pris en double, nous étions tous sur pied, frais et dispos, prêts à arpenter vallons et côteaux, lacs et marais. Armés de jalons et d'instruments perfectionnés de fabrique trifluvienne ! nous descendons à la grève. A huit heures, nous étions au bord du fleuve attendant le canot de M. N. Doucet qui devait nous transporter au sud. C'était une nouveauté pour la plupart d'entre nous d'entreprendre une pareille navigation, et chacun de faire connaître et d'exagérer ses impressions. Edouard et Gédéon éprouvaient des terreurs féminines John était plus froid, mais une crainte mal dissimulée se manifestait sur sa figure, d'ordinaire si paisible. Pour les autres, c'était une fête de pouvoir aller se bercer sur l'onde de notre beau fleuve qui, ce matin-là, était calme comme une glace."

" Nos canotiers ne se firent pas longtemps attendre ; car M. Zéphirin Doucet, co-associé de M. Norbert, est un brave gentilhomme qui n'aime pas à faire souffrir son monde. Il nous installa donc aussi commodément que possible dans son embarcation, et il fut convenu que les plus robustes lui viendraient en aide et manieraient l'aviron, tandis qu'Edouard et Gédéon se tiendraient tranquillement assis au fond du canot. Nous avions à peine quitté le rivage que maître Edouard déjà entièrement revenu de sa frayeur, était debout au milieu du canot, prenant plaisir à le faire balancer, embarrassant la manœuvre, et discourant selon sa coutume sans avoir pris le temps de penser. Son compagnon plus intimidé que jamais, jetait des cris de frayeur et le suppliait de s'asseoir ; mais notre espiègle n'en devenait que plus hardi et plus téméraire. Vainement le brave canotier voulut intervenir pour mettre l'ordre

dans son vaisseau. Il fit observer qu'on retardait la marche et qu'on s'exposait à des accidents. Arrêté un instant par des observations aussi raisonnables, il s'oubliait l'instant d'après pour recommencer de plus belle. Il ne fallut rien moins que la voix impérative de notre professeur, doublée d'une colère feinte, pour clouer notre homme sur son siège pour le reste de la traversée qui s'effectua sans autre incident."

" Nous mettons pied à terre et, sans nous amuser, nous filons vers le lac St-Paul, car c'était là que nous devions prendre notre base de triangulation. Les trois milles et demi qu'il y a, du débarcadère au lac, furent franchis en moins d'une heure. La route que nous avions à parcourir courant presqu'exclusivement à travers la forêt, n'avait rien d'intéressant à offrir à notre observation, rien par conséquent qui peut retarder notre marche. A neuf heures et demie, nous débouchons par un étroit sentier sur le lac, à peu près à la moitié de sa longueur."

" Le lac St-Paul a une longueur de quatre milles, sur une largeur assez uniforme d'environ un demi mille. Sa rive gauche est bordée de grands arbres, pendant qu'à une petite distance de sa rive droite il y a de jolies maisonnettes échelonnées sur toute sa longueur. Cette nappe d'eau, encadrée de verdure et entourée de solitude, doit faire les délices du gibier dans la saison d'été. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes au trente mars. Une glace solide, doublée d'une épaisse couche de neige, couvre toute sa surface, et cette neige qui a commencé à subir l'action du soleil et la gelée des nuits s'est formée en une croûte solide où nous pouvons prendre nos ébats, et étendre indéfiniment les bases des triangles que nous avons à mesurer."

" Cependant, grâce à l'exercice un peu extraordinaire que nous venions de prendre au milieu d'un air vif et frais, nos estomacs avaient déjà accompli la double tâche que nous leur avions imposée le matin ; il fallait songer à les réconforter un peu avant d'entreprendre la retraite."

" Vous voyez là-bas devant vous, " nous dit M. Richard,

" une maison à la toiture antique, également éloignée de deux autres maisons à l'apparence plus moderne, c'est là que demeure mon vieux père et nous sommes trop près de chez nous pour songer à aller dîner ailleurs. Un tout petit mille nous sépare de ma famille. Ce sera l'affaire d'un quart d'heure pour nous y rendre, et je puis vous donner l'assurance que si nous n'y sommes pas royalement reçus, nous y serons certainement les bienvenus."

" Qui fut dit fut fait, et il était à peine onze heures sonnant que nous frappions à la porte de M. Noël Richard. Hélas! l'arrivée fut bien pénible pour notre cher professeur! au lieu de trouver à la maison paternelle la joie et le bonheur comme il l'espérait, il y trouva son frère cloué sur un lit de douleurs, souffrant horriblement d'une inflammation des intestins. Ce fut même le Docteur Arcand qui vint ouvrir."

" Dans une telle circonstance, si la visite de notre professeur chez son frère était providentielle et très-opportune, la nôtre assurément n'était guère de convenance. Nous étions donc à faire nos excuses et à exprimer notre volonté de partir immédiatement, quand le malade oubliant un instant son mal voulut nous faire lui-même les honneurs de sa maison et nous égayer par de joyeux propos. Si je ne me trompe, M. Onésime Richard est d'un caractère bien différent de celui de notre professeur, et s'il n'eut été aussi souffrant, je suis sûr qu'il nous aurait fait passer d'agréables moments."

" Après quelques mots échangés avec son père et sa belle-sœur, notre maître nous annonça que nous allions nous rendre chez son beau-frère, M. Achille Bergeron, qui demeurait à quelques arpents. Là, dit-il, il n'y aura pas de malade que nous craindrons de fatiguer, et de plus, nous aurons la bonne fortune de trouver de la *trempette* à la sucrerie."

" Cette nouvelle fut accueillie avec d'autant plus de plaisir qu'elle nous tirait fort heureusement d'une mortelle impasse, et laissait entrevoir à nos estomacs vides un bon dîner à la *cabane*. Vous dire avec quelle cordialité et quelle politesse nous avons été reçus chez M. Bergeron est inutile. Seulement.

je dois noter, à notre grand désavantage, qu'il ne fallut rien moins que la vigoureuse santé de Madame Bergeron pour suffire à la tâche de nous donner à dîner. Heureusement pour elle que, sur l'avis de M. Achille, chacun de nous voulut réserver un petit coin dans son laboratoire de digestion, pour y mettre un peu de trempette, de tire, de gratin etc., enfin de toutes les bonnes choses que l'on trouve à une *cabane à sucre.*"

" L'après-midi fut bien vite écoulé, au milieu de ces plaisirs sucrés et de la poésie de ces érables, et nous avions entièrement oublié de faire de la trigonométrie. Napoléon, non pas le grand Empereur, mais cependant notre général en mathématiques, avait bien mesuré la hauteur de plusieurs arbres, mais personne n'avait songé à vérifier ses problèmes."

" Cependant chacun de nous voulut payer une visite à *mon oncle Charles* qui avait sa cabane à une toute petite distance. Il va sans dire que c'était Edouard qui avait découvert notre parenté avec M. Charles Bergeron! Savez-vous comment? De temps à autre, ce nom revenait dans la bouche de M. Achille Bergeron et de son frère...... et c'était là ce qui établissait notre parenté avec leur oncle. Donc Edouard avait été le premier à aller rendre visite à *mon oncle Charles*, et il en avait agréé, sans cérémonie, les libéralités et les politesses. Il trouvait même au sucre de *son oncle* une douceur et un fumet particulier qu'il goûtait davantage. Après lui, William et moi voulûmes, à notre tour, nous assurer de la chose, et sur notre témoignage, tout le reste de la caravane aurait accepté sans respect humain les offres généreuses de l'*oncle Charles*; mais M. Richard crut devoir intervenir et le remercier bien cordialement au nom de tous, de toutes ses prévenances et le prier d'excuser en même temps le laisser-aller de ses écoliers. Il dut répéter la même antienne à son beau-frère; mais là du moins, nous eûmes le bon esprit de nous unir à notre professeur pour témoigner de notre gratitude et de notre extrême satisfaction pour la réception si magnifique qu'on nous avait faite."

A quatre heures, nous étions en route pour le retour. mais force nous fut de passer la nuit chez les parents de Mr Richard ; d'abord parce que Mr Onésime étant dans un état très critique, ne put consentir à laisser partir son frère, et ensuite, parce que celui-ci ne voulut pas nous laisser revenir seuls, car il craignait que les canotiers ne fissent difficulté de nous traverser sur la brune. Après une veillée assez prolongée, nous prîmes quelques heures de repos sur des lits la plupart improvisés, mais dont nous nous accommodâmes volontiers, après toutes les marches et contremarches de la journée. "

" Le lendemain matin, il fallait revenir de bonne heure en ville pour calmer les inquiétudes de Mr le Directeur et celles de nos parents, puis reprendre nos travaux. Il faisait un fort vent de sud-est quand nous nous mîmes en route et notre professeur n'était pas sans quelqu'appréhension sur les difficultés de traverser par un temps semblable. Cependant Mr Richard dissimula ses craintes et hâta notre départ. Mais le vent augmentait toujours de violence, et quand nous fûmes arrivés à l'embarcadère, il soufflait avec la fureur de la tempête. Les canotiers, plus conscients du danger que nous ne l'étions nous-mêmes, refusèrent de nous traverser et déclarèrent qu'il fallait nécessairement attendre que le vent fut calmé. Ce nouvel incident fut fort ennuyeux pour notre maître qui avait hâte de nous remettre entre les mains de M. le Directeur pour retourner auprès de son cher malade ; mais au contraire pour nous, cet incident ajoutait un nouveau charme à notre excursion et nous fûmes bien vite résignés à prendre un nouveau congé pour attendre un temps plus favorable. Cependant, il nous fallut trouver à dîner chez les bons habitants du sud. Gédéon qui, dans ces circonstances, avait toujours de bonnes vieilles amitiés à exploiter, alla dîner avec Napoléon chez un M. Bellefeuille. Edouard dut se chercher un nouvel *oncle Charles*. William et John avaient quelques sous qu'ils partagèrent fraternellement avec moi pour défrayer les dépenses de la journée."

" Enfin, vers trois heures de l'après-midi, nous nous ren-

dîmes chez M. Norbert Doucet qui consentit volontiers à nous traverser, bien que le vent fut encore très fort. La traversée n'en fut que plus rapide et plus heureuse. A quatre heures, nous rentrions au Collège et, après les explications convenables données à M. Panneton par notre professeur, nous nous remettions à l'étude avec un courage entièrement renouvelé par le repos et les incidents variés de ces deux jours de promenade dont nous garderons toujours le plus cher souvenir."

Quelqu'agrément que vous trouviez, chers lecteurs, avec le compagnon de voyage que je vous ai donné pour aller faire une visite au lac St-Paul, voici qu'il a accompli sa tâche, et je dois reprendre la mienne, en continuant le récit des événements de l'année 1864.

VI—Les derniers mois.

Autant le mois de mars avait été riche en faits divers, dignes d'être enrégistrés dans les annales du Collège, autant es mois suivants sont pauvres sous se rapport. C'est la constante monotonie de la règle ramenant chaque jour les mêmes exercices, dans le même ordre et à la même heure. Une seule distraction est donnée aux élèves dans tout le cours du mois d'avril. Le treize, jour de congé, du haut de la terrasse du Platon, ils jouissent du spectacle toujours grandiose de la débâcle. Commencée d'hier, elle est aujourd'hui dans son plus fort. De grandes banquises s'avancent majestueusement, couvrant toute la surface du fleuve. Elles viennent se heurter contre les quais et paraissent en même temps toucher le rivage au sud. Nulle puissance capable d'arrêter ces masses énormes qu'entraine le courant. Telle, il me semble, doit être la marche irrésistible d'une grande armée. Ces troupes innombrables de soldats qui s'avancent sur un territoire ennemi, renversant tous les obstacles et entraînant tout dans leur marche triomphale, ont ici une image frappante. Ces quartiers de glace qui s'attachent à tous les obstacles qu'ils rencontrent, ce sont les morts, les blessés, les prisonniers, toutes les pertes enfin qu'éprouve une armée dans ses plus beaux triomphes.

Il y a aura aussi des traînards qui ne rejoindront le gros de la troupe qu'une journée, deux jours plus tard, et c'est ainsi que notre beau fleuve, qui est le chemin battu de la grande armée de toutes les glaces de nos rivières, ne sera entièrement libre que dans trois ou quatre jours.

Le onze mai, les élèves virent avec grande satisfaction s'élever, au côté sud-ouest de leur cour de récréation, les parties de plus essentielles d'un gymnase ; une échelle horizontale, une barre verticale, un double trapèze mobile et des anneaux suspendus. Si peu considérable que fut ce gymnase, il apportait une amélioration fort importante aux récréations des élèves, et eu égard au nombre de ces derniers, il répondait suffisamment aux besoins de la communauté, puisque cinq ou six élèves au moins pouvaient y prendre simultanément leurs ébats.

Les jeux de la gymnastique sont tout à la fois un amusement agréable et un excellent exercice, propre à fortifier le physique du jeune écolier. En suivant un système gradué d'évolutions, les forces musculaires se développent progressivement et elles peuvent ainsi toujours faire contrepoids aux fatigues de l'étude. Désormais nous verrons les élèves triffluviens jouir d'une excellente santé ; mais aussi le gymnase sera toujours en honneur parmi eux.

Le congé du 17 mai, passé loin du Collège, fut la représentation fidèle de nos magnifiques campagnes *au sucre*, avec cette différence, toutefois, que le temps de la *tire* et de la *trempette* étant passé, il fallut modifier quelque peu le programme de la journée, et surtout le menu de nos repas, de manière à réduire le nombre de nos mets sucrés. Mais en revanche, le lieu choisi pour y passer le congé était un endroit charmant, sur la rive gauche du St-Maurice, un peu plus haut que le moulin de M. Ogden. Ce lieu solitaire et pittoresque avait une douceur champêtre qui reposait l'intelligence tout en parlant à l'imagination. Les boutons bourgeonnant sur les arbres, répandaient un parfum qui embaumait l'air. Les oiseaux voltigeant sur les bruyères fredonnaient leurs chan-

sons, et invitaient les élèves à sauter et à se réjouir avec eux. Jamais jour de congé ne fut mieux employé ! Jamais piquenique ne fut plus agréable ! M. Panneton s'y rendit lui-même avec tous les professeurs, et il put se féliciter d'avoir atteint parfaitement le but qu'il s'était proposé, en autorisant cette grande promenade ; à savoir, d'opérer une diversion complète chez les élèves et de les faire bien reposer des fatigues de l'étude. C'était la pensée qui avait présidé aux grandes excursions des années précédentes et qui avait encore déterminé celle-ci.

En effet, en tout ordre de chose, l'uniformité devient insipide et fatiguante, et, si c'est là une vérité d'expérience pour toutes sortes de personnes, elle est particulièrement exacte quand il s'agit des enfants. Ainsi le professeur qui a le talent de varier le travail de ses élèves, de piquer, de temps à autre, leur curiosité par quelqu'étude intéressante quoiqu'étrangère à sa classe, ce professeur-là, aura trouvé le secret de faire exécuter, sur les matières souvent fort arides de la classe, une plus grande somme d'ouvrage et il obtiendra un résultat final supérieur à celui qu'il aurait pu attendre, sans ces digressions ménagées avec intelligence dans le travail journalier. Le même phénomène s'observe même à l'égard des récréations. Quand la monotonie s'est introduite dans les amusements, elle produit le dégoût et l'apathie, et par suite les jours de congé passent sans reposer les intelligences. Voilà pourquoi M. le directeur se plait à amener, de temps en temps, l'extra et l'imprévu dans les récréations des élèves. Tantôt ce sera un magicien qui viendra faire ses tours de passe-passe devant la communauté ; tantôt ce sera un acrobate qui sera admis à jouer sur la corde ; une autre fois ce seront des exhibitions fantasmagoriques à la lanterne magique, etc., etc. ; enfin, tout ce qui peut intéresser les élèves, en les reposant, il ne manque jamais l'occasion de le leur procurer.

Le 23 mai, la compagnie reçoit la visite du colonel de Salaberry et soutient dignement la réputation qu'elle s'était faite, lors de la visite du major Smith. Le lendemain, c'est la fête de la Reine. A l'heure d'ordonnance, notre compagnie va

tirer solennellement le salut royal. Dans la soirée, la communauté assiste au feu d'artifice lancé du haut de la terrasse du Platon.

Le 29 mai, nouvelle parade publique de nos soldats ; mais, cette fois, s'ils sortent en grande livrée, c'est pour faire escorte au Dieu des armées qui passe triomphalement par les rues de la ville, pour y recevoir les hommages de ses enfants. Ceux-ci, comme autrefois les Juifs de Jérusalem, chantent avec amour et allégresse : "*Hosanna Filio David*" ! Cette procession du Très-Saint Sacrement fut vraiment magnifique, et par le nombre des sociétés qui y prirent part, et par l'ornementation des rues, et par la richesse des reposoirs, et par la foule des fidèles qui formaient le cortège. Une seule chose fit ombre dans ce grand tableau, ce fut la musique de fanfare, par un corps de musiciens formé de quelques jeunes gens de la ville. Ces jeunes gens ne manquaient pas de bonne volonté ni d'une certaine habilité ; mais ils n'étaient pas suffisamment préparés pour jouer des morceaux d'harmonie et firent fiasco complet.

De la procession de la Fête-Dieu à celle de la St-Jean-Baptiste, il s'écoula à peu près un mois. Les musiciens furent plus heureux à cette dernière ; soit que leur échec précédent eût stimulé leur amour-propre et leur zèle, soit plutôt qu'une musique légère fût plus à leur portée qu'une musique religieuse et grave.

Au Collège, la St-Jean-Baptiste fut, comme à l'ordinaire, chômée par une grande séance académique, présidée par des professeurs et remplie par des discours du plus pur patriotisme. Le discours du président, M. l'abbé Fréchette, professeur de Seconde, sur le sujet suivant : "*La religion catholique nécessaire à tous les peuples, est plus particulièrement la base de la nationalité canadienne-française,*" fut un morceau vraiment remarquable de conception et de diction. Après M. Fréchette, M. l'abbé Ls Côté, professeur de Méthode et vice-président honoraire de cette séance ne fut pas moins heureux dans sa brillante allocution sur "*La culture des arts et des sciences.*" Puis les élèves, Gédéon Brunel, Joseph Bureau et F. X. Gauthier

vinrent, tour à tour, célébrer les gloires de la Patrie et apporter au concert de louanges à son honneur, leurs accents les plus harmonieux. La séance fut close par une improvisation de M. Panneton qui félicita l'académie de ses travaux, et en particulier, des efforts qu'elle faisait pour chômer avec éclat la fête nationale.

VII—Concours du baccalauréat et distribution des prix.

Nous voici arrivés à l'époque solennelle du concours toujours si redouté du baccalauréat. Ce grand tournoi littéraire où les élèves de cinq institutions entraient en lice est fixé, cette année, au 4 juillet. Chez nous, comme le concours était encore volontaire, un bien petit nombre de jouteurs se présentèrent pour subir les épreuves qui furent présidées par Monsieur l'abbé Primeau du Séminaire de Ste-Thérèse. Cependant Mr Panneton avait l'espoir que Mag. McLeod qui consentait à entrer de nouveau en lice, et Em. Guilbert qui était aussi fort bien préparé, arriveraient tous deux au baccalauréat. Sinon, l'insuccès de ces deux élèves porterait un coup fatal aux aspirations des meilleures intelligences des classes inférieures. Quand donc le résultat de la correction des épreuves fut connu, et qu'il fut bien constaté que des élèves d'un talent supérieur comme l'étaient Mag. McLeod, Em. Guilbert, P. Em. Dupont, Elp. Godin n'avaient obtenu qu'un mince succès et étaient simplement "*des inscrits*" ; ce fut pour Monsieur le directeur une immense déception, et en présence du verdict étrange qui était rendu sur le mérite de quelques-uns de ses élèves, il ne put se défendre contre l'idée que ceux-ci devaient être les victimes de quelque grave erreur, et il résolut de s'en assurer par lui-même. En effet, il ne tarda pas à constater que la composition littéraire d'un élève des Trois-Rivières avait été trop légèrement appréciée et qu'elle devait mériter à peu près le double des points qu'on lui avait attribués, ce qui aurait été plus que suffisant pour faire passer cet élève de la seconde catégorie dans la première. Ayant donc constaté la possibilité de ces erreurs qu'il ne croyait pas pou-

voir arriver dans une institution aussi parfaite qu'était censé l'être l'Université, Mr Panneton cessa dès lors d'attacher une aussi grande importance aux examens du baccalauréat et il ne fut plus possible pour lui d'accepter le jugement porté sur ses sujets par l'Université-Laval, comme un infaillible brevet de capacité ou d'incapacité, quand ce jugement venait renverser entièrement celui qu'il avait déjà porté sur ces mêmes élèves, après une constatation journalière de leur travail, de leur application et de leurs succès.

Cependant, si médiocre que fut le résultat de l'examen du concours, considéré comme ensemble, ce fut encore un succès. Car la moyenne obtenue par notre Collège, 79.1, le plaçait au second rang, après le Séminaire de Québec dont la moyenne était de 81.7. La moyenne des autres collèges était 71.7 pour Ste-Anne, 54.8 pour Ste-Thérèse, 51,2 pour Nicolet. La moyenne générale était 67.7.

Le tableau général du concours porte les noms de cinquante-six concurrents appartenant aux cinq collèges affiliés. Le Séminaire de Québec y figure au premier rang non-seulement par la moyenne générale du succès, mais encore par le nombre des candidats qui est de 16 et par celui des bacheliers qui est de 4. Le Collège de Ste Anne, bien que placé au troisième rang par la moyenne de son succès, a cependant deux bacheliers sur neuf candidats. Le Séminaire de Ste Thérèse en a un sur douze. Le Séminaire de Nicolet avec 14 concurrents et le Collège des Trois-Rivières avec 5, n'ont pu avoir aucun bachelier. Cependant, l'insuccès de nos élèves mis en regard de celui des élèves de Nicolet n'était pas aussi humiliant qu'il le paraissant tout d'abord ; au contraire, il prenait presque les preportions d'un triomphe ! Au moins c'était une réponse assez péremptoire, donnée par des faits, à ceux qui prétendaient que les études étaient beaucoup plus faibles aux Trois-Rivières qu'elles ne l'étaient à Nicolet, et qui, sous ce prétexte, cherchaient à nous enlever des élèves.

Malgré les désavantages et les déceptions qu'il rencontrait au concours du baccalauréat, le Collège des Trois-Rivières bénéficiait cependant de son affiliation à l'Université-Laval, en

ce que les examens excessivement difficiles auxquels se trouvaient soumis les élèves, mettaient de plus en plus en relief la force des études ; le résultat des concours lui donnait des armes pour se protéger contre ses ennemis et pour confondre ses détracteurs. En outre, dans les temps de crise qu'il lui restait à traverser, *l'appui moral* du Séminaire de Québec lui serait parfois d'un grand secours. L'intérêt et la sympathie qui lui seront témoignés de ce côté-là, le consoleront des contradictions et des misères qu'il lui faudra endurer de ce côté-ci. J'ai dit *appui moral* : car le Séminaire de Québec n'a jamais, que je sache, aidé de ses deniers le Collège des Trois-Rivières. Mais, en plusieurs circonstances, il a, avec une extrême bienveillance, voulu mettre son crédit au service de notre maison et se charger même de transmettre nos commandes en Europe. Voilà pourquoi M. Panneton lui garda toujours une profonde gratitude qui, à cette époque, avait une expression toujours franche dans les lettres qu'il échangeait avec les messieurs du Séminaire de Québec.

Depuis plus de deux, même de trois mois, le jeune écolier comptait les semaines, les jours et les heures qui lui restaient encore avant l'ouverture des vacances. Elles arrivaient alors bien tardivement. Il fallait pendant plus d'un mois subir les chaleurs excessives du solstice d'été. Mais l'aurore du 12 juillet s'est enfin levée, pleine d'espérance, de crainte et d'impatience. C'est le jour de la rétribution, c'est le jour des couronnes, c'est le retour au foyer paternel. Les élèves diligents et studieux hâtent de leurs vœux le moment solennel de la proclamation officielle de leur application et de leurs succès. Les paresseux redoutent maintenant le silence même que gardera le PALMARE sur leurs noms.

Les jouissances intimes de la famille qui se réveillent par la présence de la mère qui sourit à son enfant, du père qui applaudit à ses succès, commencent à reprendre leur empire dans l'âme des enfants et contrebalancent déjà les plaisirs du collège. Les élèves aspirent à ces jouissances avec un empressement qui devient plus vif à mesure qu'elles approchent davantage.

Cependant, malgré tout leur désir d'aller se jeter dans les bras des parents qui les attendent là-bas, ils veulent donner à ceux qui sont ici le plaisir d'assister à une grande et belle séance littéraire, dramatique et musicale. Je ne puis donner une meilleure idée de cette jolie séance, qu'en en reproduisant en entier le programme tel qu'il fut exécuté :

1o Ouverture : musique par l'orchestre.

2o Discours de circonstance par Napoléon Caron, élève de Philosophie.

3o Musique—piano (duo exécuté par Alb. Olivier et O. Gariépy).

4o Discours sur l'histoire du Moyen âge, par Jules Hardy, élève de Versification.

5o Chant (*L'Eglise sur la mer du monde*) solo et chœur.

6o Discours sur la poésie par Philippe Guillet, élève de Belles-Lettres.

7o Musique par l'orchestre.

8o Concours des rhétoriciens pour le prix d'élocution entre

MM. P. S. Dagneault (vainqueur dans cette lutte oratoire)
" Edm. Panneton, Elp. Godin, Zot. Rousseau,
" Em. Guilbert, Alf. Larue, John Cooke, Em. Dupont.

9o Chant montagnard (*La Varsovienne* par Alf Rolland.)

10o Piano (*anvil chorus*) duo exécuté par Ph. Camirand et A. Olivier.

11o PIÈCE DRAMATIQUE (*La malédiction*) en trois actes.

12o Premier entr'acte : Musique par l'orchestre.

Chanson (*Le brigand calabrais*) par A. Larue.

Piano (Deux mélodies de Donizetti) par A. Olivier et O. Gariépy.

13o Second entr'acte : musique par l'orchestre.

Chant montagnand (*La Tyrolienne* par Alf. Rolland).

14o Après la pièce : Musique par l'orchestre.

15o Chant de circonstance (*Distribution des prix*) avec acct. d'orchestre.

16o DISTRIBUTION DES PRIX.

17o Chant montagnard (*Halte-là* par A. Rolland)

18o Clôture de la séance : Musique par l'orchestre.

Il est inutile de faire des commentaires. On peut juger par un programme aussi bien fourni et qui fut non moins bien exécuté, de l'intérêt de cette séance à laquelle assistait un nombreux clergé et une foule immense qui remplissait toute la grande salle de l'école des Frères.

Les acteurs qui, pour la plupart, avaient fait leurs premiers essais, à la fête du Supérieur, reparurent sur la scène avec plus d'avantages encore, soulevèrent à maintes reprises les applaudissements enthousiastes de l'auditoire, et obtinrent en somme un grand succès.

Maintenant dans la distribution des couronnes, comme l'histoire trouve ses complaisances à faire connaître les lauréats ; je mentionnerai encore les noms des élèves qui ont remporté les prix d'excellence dans leurs classes respectives. En Philosophie, MM. Mag. McLeod et Nap. Caron ; en Rhétorique, Em. Guilbert, Uld. Tessier et John Cooke, ces deux derniers ex-æquo pour le second prix ; en Belles-Lettres, Herm. Baril et Ph. Guillet ; en Versification. Joseph Hamel et Olivier Nault, ex-æquo pour le premier prix et Narcisse Martel pour le second; en Méthode, E. X. Cloutier et Ed. Brunel ; en Syntaxe, Pierre McLeod et Edm. Grenier ; en Eléments, Ph. Martel et Edm. Dupont, ex-æquo pour le premier prix et L. St. Arnaud pour le second.

Il y eut en tout cinquante élèves appelés pour prix et quinze pour mentions honorables. Soixante et cinq noms sur cent quatre avaient donc mérité les honneurs du *Palmare*. Les heureux porteurs de ces palmes entraient joyeusement en vacance, et la quatrième année académique était désormais du domaine de l'histoire.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA QUATRIÈME ANNÉE.

Il doit être intéressant de jeter un coup-d'œil d'ensemble sur une année qui finissait si pompeusement dans l'éclat d'une séance solennelle digne des plus grandes institutions. Au point de vue moral et religieux, rien e saillant ne s'était produit. Il y avait bien eu, de temps à autre, quelques vents d'orage ; mais l'habilité du pilote avait heureusement traversé ces tempêtes et évité soigneusement les écueils. A part quatre ou cinq élèves plus incapables qu'indisciplinés, la communauté n'avait pas fait de pertes. Les grands dévôts y étaient peut-être rares ; mais les indifférents et les élèves irréligieux l'étaient encore davantage. Cependant, il faut dire à la louange des classes supérieures qu'il y avait parmi les philosophes, les rhétoriciens et les humanistes des élèves modèles dont les exemples de vertu portaient leurs fruits chez leurs condisciples des classes inférieures.

Au point de vue intellectuel, ce que nous avons déjà dit des examens de premier semestre et du baccalauréat, donne une idée assez juste de la moyenne générale des succès. Mais si ceux-ci eussent été en rapport avec l'application généralement déployée par les élèves des classes supérieures, ils eussent été beaucoup plus grands.

Quant à l'académie, elle fut très-florissante, durant tout le cours de cette année scolaire. Elle était un champ toujours ouvert aux essais oratoires et aux luttes pacifiques de l'intel-

ligence. Cependant les discussions sur certaines questions historiques suscitèrent quelquefois des débats extrêmement vifs et passionnés. Une fois entr'autre Monsieur le directeur fut obligé d'intervenir, pour ramener les discutants aux règles des bienséances oratoires et aux lois plus importantes de la charité chrétienne:

Au point de vue artistique, les élèves avaient accompli de véritables merveilles en fait de musique vocale et instrumentale. Lors de la distribution des prix, l'orchestre avait interprété, avec une grande perfection, des morceaux extrêmement difficiles, extraits de Rossini, de Beethoven et d'autres grands maîtres. Le chœur avait aussi fort bien réussi dans le chant de " La Varsovienne ", pièce très remarquable, l'une des plus belles et des plus difficiles de la collection de Alf. Rolland.

Mais au milieu de ses succès intellectuels et artistiques, le Collège des Trois-Rivières subissait les cruelles étreintes de la pauvreté et de la misère. En examinant les comptes de l'année, on constate en maints endroits que la colonne des recettes ne balance pas celle des dépenses. Mr J. N. Héroux Ptre qui agit comme procureur, se trouve heureusement à administrer des affaires personnelles considérables, et bien souvent il lui faut prendre dans sa bourse pour faire des avances à l'institution, afin de sauvegarder le crédit de cette dernière et de ne pas lui créer des embarras encore plus grands.

Qui ne reconnaîtrait encore ici le doigt vigilant et mystérieux de la Providence, qui avait amené à la gestion des affaires de l'institution un homme capable de l'aider de son crédit personnel, et cela juste au temps où Mr Turcotte était devenu incapable de lui continuer la protection qu'il lui avait accordée jusque-là. En effet, il est à remarquer qu'à cette époque la fortune de Mr Turcotte (ainsi que sa santé) se trouvait dans une complète déchéance, et le Collège n'avait plus rien à attendre de lui.

Les élèves ayant été moins nombreux cette année que les années précédentes, les recettesg énérales subirent une baisse

proportionnelle et ne s'élevèrent qu'à la somme de $3570.00, pendant que les dépenses, représentées par l'argent déboursé et la dette passive, s'élevaient au montant de $5470.00 laissant un déficit de $1900.00.

Aussi, il faut entendre le cri d'alarme jeté par le procureur, en présence d'un tel résultat. " Comme l'indique l'article DES DETTES", dit-il dans son rapport au Surintendant de l'Instruction Publique, " l'institution est dans un *grand et* " *pressant besoin* de secours pécuniaires. L'affiliation à l'Uni- " versité-Laval a nécessité l'achat de beaucoup d'ouvrages qui " ont augmenté notre dette du passé et nous oblige encore " cette année à faire l'acquisition des principaux instruments " de physique. Nous devons ajouter de plus que nos vieilles " casernes qui nous abritent, s'en vont toujours se détériorant " et nous mettent dans l'indispensable nécessité de les res- " taurer quelque peu et même de construire quelque nouvelle " bâtisse pour pouvoir rencontrer les nécessités les plus " urgentes. "

Mr Turcotte voyant dans le succès des premiers concours du baccalauréat un argument à faire valoir auprès du gouvernement en faveur de l'institution dont il était le chef, ne manqua pas d'en tirer parti pour demander une augmentation d'octroi. Il plaida si bien que, pour l'année courante, notre allocation fut portée de $387.00 à $600.00. C'était encore bien peu, en comparaison des besoins si grands et si nombreux de la maison, mais c'était une amélioration.

Aux 53 élèves déjà lancés dans le monde au commencement de la troisième année scolaire, vingt et un autres étaient allés se joindre durant le cours de cette troisième année et durant les vacances qui suivirent. Deux d'entre ces derniers, Eusèbe Larivière et Denis Deveau, minés par une maladie de poumons, furent bientôt conduits au tombeau. Ils moururent à quelques semaines de distance, vers la fin de l'année 1864. Parmi les autres, trois étaient devenus les disciples de Thémis, F. Turcotte, Ep. Dufresne et L. Turcotte ; quatre étaient retournés aux travaux agricoles, Ed. Côté, N. Dépin,

Tréflé Leblanc et Ad. Loranger ; les autres ne savaient encore que faire.

Cent quatre élèves avaient suivi les cours durant l'année qui venait de s'écouler, 87 anciens et 17 nouveaux.

Ces 104 élèves étaient répartis dans les classes comme suit : en Philosophie 6, en Rhétorique 11, en Belles-Lettres 9, en Troisième 21, en Méthode 17, en Syntaxe 17, en Eléments 22, au Cours C. de M. Lawler un.

Il y avait 19 pensionnaires, 65 quart-pensionnaires et 20 externes. Cinquante trois (53) étaient de la ville ou de la banlieue, 39 venaient des autres paroisses du diocèse, 6 du diocèse de St-Hyacinthe, 4 de l'archidiocèse de Québec, 2 du diocèse de Montréal.

Chaque année, la question de l'ouverture d'une classe supérieure était posée par les élèves les plus avancés. Jusqu'ici, cette question avait été résolue dans l'affirmative et l'on s'était ainsi rendu jusqu'à la première année de Philosophie inclusivement. Mais pour donner l'enseignement des sciences physiques, il fallait des instruments, des collections, etc., c'était un obstacle fort sérieux pour une jeune institution qui ne comptait que quatre ans d'existence. Evidemment elle n'avait pas encore la force d'entreprendre une pareille tâche. Car le développement d'une institution qui a, et sous le rapport intellectuel et sous le rapport physique, plus d'un côté de ressemblance avec le développement individuel de l'homme, ne doit pas être trop rapide ; autrement il altère considérablement les forces de cette institution quand il n'amène pas sa fin prématurée ; de même qu'un individu qui grandit trop vite peut difficilement conserver une forte santé, et qu'une intelligence qui est trop précoce, est exposée à subir des abaissements.

Ainsi, dans les plans admirables de la Providence, les facultés intellectuelles de l'enfant se développent insensiblement, petit à petit, parallèlement à ses forces physiques. Tout d'abord sa langue commence à se délier et bientôt il entre en communication avec les autres membres de la société

par la parole. A mesure que son intelligence grandit, sa curiosité, piquée par tout ce qui l'entoure, interroge sans cesse sa bonne mère qui peut à peine répondre à toutes ses questions. Qu'est-ce que ceci ? A quoi sert cela ? Pourquoi mon grand frère va-t-il à l'école ? Pourquoi n'y vais-je pas avec lui ? Ainsi en est-il des progrès intellectuels d'une jeune institution. D'abord, elle commence à balbutier des mots par l'enseignement des langues, puis par la littérature, elle apprend à parler et à écrire. Armée de la parole, elle entre alors dans le domaine de la science proprement dite et elle interroge la nature pour connaître ses lois et ses secrets. Le Collège des Trois-Rivières en était déjà rendu là, à sa quatrième année. Une classe régulière de philosophie et de mathématiques avait été suivie par six élèves, et ces élèves demandaient à finir leur cours aux Trois-Rivières et à être initiés aux sciences physiques. Malheureusement le développement matériel de l'institution n'avait pas correspondu à son développement intellectuel. Sous ce rapport elle se trouvait même plus faible après quatre ans d'existence qu'au jour même de sa naissance. Les supérieurs durent résoudre dans la négative la question posée par les philosophes commençants et ajourner à plus tard le complétement du cours d'études. Mais pour en arriver là plus vite et plus sûrement ; ils décidèrent d'envoyer un de ces élèves, M. Nap. Caron, faire sa physique au Séminaire de Québec, afin de s'y préparer plus spécialement à l'enseignement des sciences pour l'année scolaire 1865-66.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

LA CINQUIEME ANNEE 1864-65.

I.—Travaux des vacances.

M. Héroux profita des vacances pour faire faire aux vieilles casernes, certaines réparations à l'effet de les rendre plus habitables. Réparations à la toiture, plafond dans la chambre de M. Panneton, plafond et armoires dans la sienne propre, couloir entre sa chambre et la salle d'étude pour donner communication à la tourelle ouest ; au premier étage, chambrette à côté du vestibule pour servir de parloir, réparations aux escaliers ; dans la cour de récréation, nouveau kiosque pour remplacer le berceau plus que rustique élevé par M. P. Hubert, tels furent à peu près tous les travaux exécutés par les soins de M. Héroux pendant les vacances de 1864.

Il n'en fallait pas davantage pour achever de vider la bourse du procureur, et plus que jamais il devenait nécessaire d'aviser aux moyens de venir en aide à l'institution.

Le moyen le plus praticable et le plus prompt était d'organiser un bazar. C'est ce que comprirent les amis du Collège et, se mettant immédiatement à l'œuvre, ils furent prêts à tenir ce bazar vers la fin du mois d'août. Les bons Frères des Ecoles Chrétiennes voulurent bien donner l'usage de leur grande salle qui, à cette époque, se trouvait être la seule convenable à cet effet.

Ce bazar, quoiqu'improvisé donna un résultat qui parut extraordinaire, comparé à celui des bazars précédents. Le profit net s'éleva à la somme de $525.00. C'était fort peu de chose pour liquider une dette qui quadruplait presque cette somme ; cependant cela put suffire à satisfaire les créanciers les plus empressés et les moins indulgents.

Mais le bazar eut un résultat moral autrement important que ce succès matériel, si beau qu'il fût, eu égard aux moyens de la population catholique, il eut pour effet de mettre en relief l'enthousiasme des trifluviens pour leur Collège, et de faire voir les efforts généreux et les sacrifices qu'ils étaient prêts à faire pour en assurer l'existence.

Vers le même temps, plusieurs des principaux citoyens donnèrent une preuve nouvelle de leur bonne volonté, et leur démarche consignée dans les archives de la maison demeurera à jamais comme un témoignage officiel de leurs excellentes dispositions à l'égard du Collège.

Voyant que le bazar n'avait pas produit une somme assez ronde, ils ouvrirent immédiatement une liste de souscription. motivée sur des considérants qui rappellent les principaux avantages que les citoyens tirent de l'existence du Collège et les raisons qu'ils ont de lui prêter un secours efficace. " Cette " souscription faite dans le but spécial d'aider l'institution à " payer ses dettes, n'est pas un don, mais un prêt sans intérêt, " remboursable en pension ou en instruction. " Elle produisit la jolie somme de $700.00, laquelle fut remise au procureur du Collège, pour être employée selon les conditions expressément spécifiées.

Forts de ces encouragements divers, les directeurs reprirent la besogne, sinon avec plaisir, du moins avec un courage et une énergie nouvelle.

Mr Lawler ayant quitté la ville des Trois-Rivières pour aller chercher aux Etats-Unis une position plus lucrative, la corporation du Collège reprit l'usage du " Château-bleu, " le divisa en deux pour y mettre des classes, fit des arrangements

parut
s. Le
peu de
e cette
nciers

ortant
noyens
tre en
, et de
taient

toyens
et leur
eurera
lentes

assez
ption.
ipaux
ege et
Cette
tion à
térêt,
duisit
ur du
ement

repri-
urage

pour
re, la
," le
nents



G. S. BADEAUX, M.D.

2me Président de la Corporation du C. T. R.

avec un nouveau professeur d'anglais, et fixa la rentrée des élèves au sept septembre.

II—Organisation générale.

Les professeurs, prévenus d'avance, vinrent prendre leur poste, mardi, six septembre, veille de la rentrée des élèves, et l'organisation se fit avec les dispositions suivantes :

Monsieur l'abbé J. E. Panneton, Ptre, directeur des élèves et préfet des études.

" " J. N. Héroux, Ptre, dir. des ecclésiastiques, professeur de Théol. et procureur

" " Ls Richard, Ptre, professeur de Philosophie et de Mathématiques.

" " Chs Lemire, Eccl., professeur de Rhétorique.

" " Ls Côté, Eccl., professeur de Belles-Lettres.

" " On. St-Cyr, Eccl., professeur de Versification.

" " Ph. Brassard, Eccl., professeur de Méthode.

" " Al. Delphos, Eccl., professeur de Syntaxe.

" " Pierre Champagne, Eccl., professeur des Eléments.

" " Irénée Bourque, Eccl., premier régent.

" " Pierre Roberge, Eccl., second régent.

Monsieur Riopel, laïque, professeur d'anglais et du Cours com.

On remarque beaucoup plus de changements que de coutume dans le personnel. En effet, le départ de MM. Ls. Pothier, J-Bte Marcotte, Ths. Quinn, Ths. Fréchette et G. W. Lawler, avait nécessité la nomination de plusieurs nouveaux professeurs et le déplacement de la plupart des anciens. On a déjà fait connaître le départ de M. Pothier. MM. J-Bte Marcotte et Ths. Quinn allaient à leur tour entrer prochainement dans le saint ministère. Quant à M. Fréchette il se retira

dans sa famille pour prendre du repos et tâcher de refaire une santé qui menaçait de l'abandonner tout à fait. (a)

M. Panneton n'est plus tenté de quitter sa chambre, depuis que M. Héroux l'a fait réparer et garnir de chassis-doubles.

Egalement M. Héroux passera le reste de son séjour au Collège dans la chambre qu'il vient de se préparer. M. Richard remplacera M. Héroux dans la chambre de l'angle nord Ce sera à la fois, sa chambre à coucher, sa classe et sa salle d'exercices pour le chant.

III—Le premier Semestre.

Le mois de septembre 1864 fut particulièrement remarquable par le nombre de prêtres qu'il vit se consacrer au service de l'Eglise trifluvienne. D'abord, le 18, à St-Thomas de Pierreville, ce fut M. Thomas Maureault qui fut ordonné prêtre chez son oncle et son bienfaiteur, Messire J. Maureault Ptre, curé de cette paroisse.

Puis le 25, au Séminaire de Nicolet, ce furent MM. J-Bte Marcotte, Ls Richard, Ths Quinn, Aimé Masson, Norbert Ouellet, et Ag. Moreau.

Enfin, le 1er octobre, dans l'église de St-Célestin, chez son protecteur et ami, M. l'abbé C. Marquis, ce fut M. Robert Walsh qui vint clore cette magnifique série d'ordinations au sacerdoce.

Parmi ces nouveaux prêtres, le Collège des Trois-Rivières

(a) Plus tard, M. Fréchette se rendit aux Iles de la Madeleine pour demander à l'air vivifiant de la mer un remède à l'épuisement de ses forces. Ce fut peine perdue, plus que cela, le climat étranger lui fut fatal et quelques semaines après être arrivé aux Iles il descendit dans la tombe, le 3 oct. 1867. Le Journal des Trois-Rivières du 29 octobre 1867, en donnant sa notice biographique, l'apprécia comme suit : « Dans tous les colléges où M. Fréchette a enseigné et notamment aux Trois-Rivières, il était considéré par ses supérieurs comme un professeur distingué. Il avait une aptitude spéciale pour faire progresser ses élèves et il excellait à leur inspirer l'amour de l'étude.... M. Fréchette était doué de précieuses et aimables qualités. Il était d'une piété exemplaire. Sa bonté lui gagnait tous les cœurs. Son caractère quoique positif et sérieux était cependant affable. Les élèves se montrèrent toujours pleins d'estime et d'affection pour lui. Sa mort prématurée sera vivement regrettée par tous ceux qui le connurent. "

comptait trois de ses professeurs. L'un d'eux, M. J. Bte Marcotte, lui avait donné quatre années de services, et il s'était signalé par sa vigilante attention à aider le directeur dans la charge importante de régent, et par son habilité à conduire les élèves ; un autre, M. Ths Quinn l'avait servi pendant trois ans, en dirigeant successivement les classes d'Eléments, de Syntaxe et de Versification ; le troisième commençait sa cinquième année de professorat, sans se demander si cela finirait jamais. Cependant, quelque grand que fût le dévouement de ce dernier au Collège des Trois-Rivières, ce fut un dur sacrifice pour lui, que d'avoir à se séparer de ces deux confrères et amis, ouvriers comme lui de la première heure, derniers compagnons des travaux et des loisirs, des peines et des consolations des anciens jours, et qui s'en allaient servir l'Eglise dans l'exercice du saint ministère, le premier comme vicaire à St-Maurice, le second comme vicaire à St-Thomas de Pierreville.

Au lendemain de la grande ordination du 25 septembre, les élèves trifluviens voulurent partager, dans la joie d'un grand congé, le bonheur qu'avaient goûté leurs trois professeurs en montant pour la première fois au saint autel. Il faut croire que leur requête était gravement motivée, puisque Monsieur le directeur se rendit assez aisément à leurs désirs.

A la St-Michel de cette même année, Mgr Cooke appela à la cure des Trois-Rivières, en remplacement de feu M. Toupin, Monsieur l'abbé C. F. Baillargeon, alors curé de St-Germain de Grantham. Ce bon curé, comme tous ses confrères, s'était montré hostile à la fondation du Collège des Trois-Rivières. Il était en conséquence fort indifférent à ses succès ou à ses revers ; et, en arrivant dans sa nouvelle cure, il prit l'attitude de la plus stricte neutralité, pour ne pas blesser le sentiment public de ses paroissiens et pour ménager ses affections personnelles Mais il ne put résister bien longtemps à l'évidence de l'utilité et de l'opportunité du Collège des Trois-Rivières, et nous verrons plus tard comment il est devenu le plus dévoué et le plus entreprenant de ses amis.

Les élèves eurent les exercices de leur retraite annuelle pendant la seconde semaine d'octobre. Ce fut le Rev. P. Point, de la Compagnie de Jésus, qui en fut le directeur et le prédicateur. Au jour de la clôture qui eut lieu, le dimanche, 16e jour d'octobre, Mgr Cooke conféra la tonsure cléricale à MM. Alexis Delphos, Pierre Champagne et Philémon Brassard, et les ordres mineurs à MM. Louis Côté et Chs Lemire, tous professeurs du Collège.

Le 18 octobre, fête de S. Luc, jour anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Cooke, fut un jour de fête extraordinaire à raison de la double circonstance de cet heureux anniversaire et de ses noces d'or comme prêtre que Mgr Cooke célébrait en même temps. A l'évêché et au Collège, on remarquait un mouvement inaccoutumé et une affluence extraordinaire du clergé diocésain et étranger. Non seulement les amis les plus intimes et les plus dévoués de l'évêque étaient accourus auprès de sa personne pour le féliciter et lui offrir leurs hommages, mais presque tous ses collègues de la Province ecclésiastique de Québec étaient aussi présents à cette fête.

La messe pontificale solennelle fut chantée par Mgr Cooke lui-même, et dans le chœur de la cathédrale on remarquait nos Seigneurs les évêques Baillargeon, Bourget, Larocque, Guigues, Linch, Horan et Farell, les représentants des diocèses de Québec, Montréal, St-Hyacinthe, Ottawa, Toronto, Kingston et Hamilton ; les supérieurs des principales maisons d'éducation du pays, notamment du Séminaire de Québec, de Montréal, de St-Hyacinthe, de Nicolet, des Jésuites etc., et presque tous les curés du diocèse des Trois-Rivières.

Le chœur des élèves, aidé de plusieurs des plus belles voix parmi les prêtres présents, chanta la messe royale et à l'offertoire le magnifique morceau, *Cœli enarrant gloriam Dei.*

Le banquet qui suivit la messe fut donné dans la grande salle de l'école des Frères et fut servi par les Dames de la ville.

Dès la veille au soir, les élèves du Collège avaient présenté leurs hommages à Monseigneur dans une adresse remplie des sentiments de la plus filiale affection, mais avec une réserve pleine de délicatesse, ils évitaient avec un soin extrême tout ce qui pouvait éveiller les moindres susceptibilités. Mgr Cooke sut également répondre avec un tact infiniment délicat et aucun des prêtres présents, fut-il l'ennemi le plus déclaré du Collège, ne put trouver rien à redire. Pour la même raison, on croit que Mgr Cooke pria ses collègues de s'abstenir d'aller au Collège, en cette occasion, afin de ne pas jeter d'ombre sur la fête, en contristant par cette démarche les nombreux amis de Nicolet qui se trouvaient présents.

Quoiqu'il en soit, Mgr Linch, évêque de Toronto, vint dans l'après-midi faire une très gracieuse et très honorable visite à notre communauté, et, dans une allocution pleine de finesse et de bons mots, il sut amuser fort nos élèves. Avant de partir il voulut bien accorder un grand congé, en commémoraison de sa visite.

Le fait qui produisit la plus forte sensation au sein de la communauté trifluvienne, après les noces d'or de Mgr Cooke, fut le départ de Mr Héroux pour l'Europe. Depuis longtemps, ce Monsieur visait l'occasion favorable pour réaliser ce rêve de sa vie. Un beau jour, apprenant que Mr Taschereau, Recteur de l'Université-Laval, partait pour Rome, Mr Héroux s'offrit immédiatement pour l'accompagner et il fut agréé avec plaisir, car Mr le Recteur ne demandait pas mieux que d'avoir un compagnon de voyage. En conséquence, avant que la nouvelle eut encore transpiré au dehors, un matin, le 19 novembre, on apprit que Mr Héroux se mettait en route pour le grand voyage d'outremer et qu'il allait se rendre jusqu'à Rome !

Après avoir réglé les affaires les plus urgentes de la procure du Collège, celles surtout qui pouvaient plus tard donner lieu à quelques difficultés, (et il est à noter ici que, par une inspiration spéciale de la Providence, Mr Héroux voulut en particulier régler avant son départ le compte de Mr Turcotte,)

Après avoir confié ses livres de comptes à Mr Richard, Mr Héroux s'embarquait, plein de confiance et de joie, pour aller visiter le pays des antiques merveilles et des grands monuments de l'histoire. Pendant quelques mois, la communauté va voyager en quelque sorte avec Mr Héroux, par la communication que Mr le directeur voudra bien lui faire des lettres de son confrère et ami. Elle traversera l'Atlantique pour aborder à Liverpool, visiter Londres, Paris, Lyon, Marseille, Rome, Naples, Lorette, Vénise, Gènes, Toulouse, Lourdes etc., etc.

Arrivé à Rome le 14 décembre, Mr Héroux eut une audience privée auprès de l'Immortel Pie IX, le 3 janvier suivant, et il en obtint des faveurs extraordinaires pour lui, pour ses confrères du Collège des Trois-Rivières, et pour toute la communauté. Ainsi, les indulgences plénières dont bénéficieront perpétuellement tous les membres du Collège des Trois-Rivières, directeurs, professeurs, élèves et serviteurs, et qui ont été fixées par Mgr Cooke, l'une à l'Immaculée Conception de la B. V. M. et l'autre au Patronage de S. Joseph, sont une des faveurs que Sa Sainteté a si bénignement accordées à Mr Héroux.

Comme si on eut eu un pressentiment du deuil qui allait bientôt se répandre sur la communauté, la fête de Mgr Cooke fut anticipée de toute une semaine et fut chômée le 14 décembre, par une petite fête intime donnée au Collège sur les cinq heures du soir. C'était le jour même où Mr Héroux arrivait à Rome.

IV—Mort de l'Hon. J. E. Turcotte.

Le 20 décembre suivant, la mort moissonnait un citoyen à la fortune duquel s'étaient trouvées intimement liées l'origine et l'existence du Collège : L'Honorable Joseph Edouard Turcotte succombait prématurément à une maladie grave, causée par ses nombreuses et très importantes occupations. Il n'eut pas, avant de mourir, la satisfaction de voir le Collège

qui avait été en quelque sorte son œuvre propre, dans un état bien rassurant de prospérité et de stabilité. Au contraire, les finances de l'institution se trouvaient gravement compromises et son crédit presqu'entièrement ruiné. Et la maison elle-même ne possédait pas même un coin de terre où elle put placer un souvenir qui rappelât son fondateur.

Cette mort fut un grand deuil pour toute la communauté et en particulier pour les membres de la corporation dont il avait toujours été le président dévoué et actif. Ses funérailles eurent lieu le vendredi, 23 décembre, et elles furent faites avec toute la pompe et toute la solennité dues à la mémoire de ce grand citoyen qui emportait dans la tombe les regrets de tous ses compatriotes et les bénédictions des élèves trifluviens.

La vie de M. Turcotte est aujourd'hui du domaine de l'histoire. Elle sera sans doute jugée diversement, selon les points de vue divers sous lesquels le personnage sera considéré ; car sa vie politique ne fut pas sans fautes. Mais tous admettront qu'il a beaucoup aimé la ville des Trois-Rivières et qu'il a travaillé activement et efficacement à ses progrès et à son embellissement. Quant au Collège, il ne s'élèvera jamais le moindre doute sur la part importante que M. Turcotte a prise à sa fondation et sur l'intérêt qu'il lui a toujours porté. Sans doute que, si sa fortune eut été en harmonie avec les sentiments de son grand cœur, il n'aurait pas manqué de lui faire une magnifique fondation. Mais la vérité est que les sacrifices pécuniaires qu'il a faits pour l'institution ne sont pas aussi considérables qu'on pourrait raisonnablement le supposer. D'après les comptes du procureur, ses avances à la maison, en don pur et simple, ne dépasseraient pas la somme de cinq cents piastres. Car il ne faut pas oublier que le Collège lui remit en pension ou en instruction à ses deux fils, à ses deux neveux et à d'autres élèves qu'il protégeait, la plus grande partie des déboursés qu'il avait faits pour l'achat des livres de la bibliothèque et pour les frais d'installation, lors de l'ouverture de la maison. Tout de même, les secours moraux qu'il lui a rendus, sont trop grands pour

qu'on puisse aisément les apprécier, et ils lui vaudront toujours la gloire de partager avec Mgr Cooke le titre de " FONDATEUR DU COLLÈGE."

Voici du reste la reconnaissance officielle par les autorités collégiales des services rendus à l'institution par l'Hon. J. E Turcotte :

Extrait du registre des délibérations de la corporation, page deux :

" La justice et la reconnaissance nous font un devoir de
" noter ici que la plus grande part de mérite dans l'établis-
" sement du Collège des Trois-Rivières, revient de droit à l'ho-
" norable Monsieur Turcotte.

" C'est par ses talents, son activité et sa grande influence
" en Chambre qu'il a pu obtenir l'*incorporation* du Collège et un
" octroi suffisant pour rencontrer les dépenses des premières an-
" nées. Il ne s'est pas contenté de cet appui moral qui lui a coû-
" té beaucoup de labeurs et de fatigues ; il a de plus contribué de
" ses deniers au soutien de l'établissement, soit en protégeant
" des élèves pauvres, soit en avançant de l'argent pour payer
" les libraires, soit en faisant même des dons pécuniaires."

Plus loin, page onze, en notant sa mort, on dit : " Au
" mois de décembre, la corporation eut à déplorer la mort de
" son président l'Hon. M. Turcotte qui, par son influence et
" ses libéralités, avait tant contribué aux rapides succès de
" l'institution."

Vers cette époque, ou peu avant la mort de M. Turcotte, quelques membres de la corporation, alarmés de la tournure mauvaise que prenaient les finances du Collège, et effrayés peut-être de la responsabilité plus directe qui allait peser sur leurs épaules par suite de la mort du président, donnèrent leur démission. De ce nombre furent Monsieur le juge Polette et M. E. M. Hart. En même temps, M. Napoléon Bureau donna sa résignation comme secrétaire-trésorier, ce qui donna lieu à l'entrée de M. Héroux dans la corporation et à sa nomination comme secrétaire-trésorier.

La mort de M. Turcotte fut l'occasion d'une réunion extraordinaire de la corporation qui eut à choisir un nouveau président et à nommer un nouveau membre. Monsieur le docteur G. S. Badeaux fut élu président et Monsieur le docteur A. Dubord fut choisi comme membre remplaçant feu M. Turcotte. Au mois de janvier 1865, la corporation du Collège se trouvait donc composée comme suit : MM. G. S. Badeaux, président, Messire J. N. Héroux Ptre, secrétaire-trésorier, Mess. J. E. Panneton Ptre, A. L. Desaulniers, avocat, D. G. LaBarre, notaire, J. N. Bureau, avocat, Alphonse Dubord, M D.

Le mandat de la ville des Trois-Rivières était également devenu vacant par la mort de M. Turcotte, les électeurs furent en conséquence appelés, le 16 janvier 1865, à lui choisir un successeur. Ce fut Monsieur Chs. B. de Niverville qui recueillit la succession de M. Turcotte au Parlement comme il lui avait déjà succédé dans son fauteuil de maire, au Conseil de la Cité.

Les examens du premier semestre, commencés par la classe de Philosophie vers le 15 de janvier, furent poursuivis sans interruption jusqu'aux plus basses classes et furent terminés vers la fin du mois. Le résultat fut très satisfaisant.

V—Le second semestre.

Le mois de février s'écoula sans amener aucun incident digne de remarque. Par contre, le mois de mars vint chargé d'événements de toutes sortes. Tout d'abord, ce fut la mort de Monsieur l'abbé François Desaulniers, le plus ancien et l'un des plus savants professeurs du Séminaire de Nicolet. Cet homme qui avait consacré toute sa vie à l'enseignement avait, en quelque sorte, mérité la reconnaissance de toutes les maisons d'éducation du pays par les services qu'il avait rendu à la science. Aussi ses funérailles réunirent-elles un nombre considérable de prêtres et de citoyens éminents, presque tous ses anciens élèves.

De temps immémorial, les exercices de la neuvaine de S. François-Xavier se donnent régulièrement dans l'église des

Trois-Rivières durant la première semaine du carême. Cette année, elle fut prêchée avec un succès extraordinaire par le Révérend P. Bournigal, O. M. I. Les élèves assistaient aux exercices du soir et ils subissaient, en dépit de leur légèreté, les effets de l'éloquence persuasive et entraînante de l'illustre prédicateur.

Le vendredi, 17 mars, immédiatement après la classe du matin, il y a grand émoi parmi les élèves et les professeurs du Collège des Trois-Rivières. Ils viennent d'apprendre que Mr Héroux, débarqué à Portland trois jours auparavant, arrive ce jour même par le train du chemin de fer nouveau qu'on appelle l'embranchement d'Arthabaska. En un instant, tout le monde est sur pied, tous nos militaires ont l'arme au bras et Mr Héroux est reçu au milieu des plus vives acclamations et sous le salut de nos carabiniers. Il est aussitôt introduit dans la salle de récréation et il y reçoit de la part des élèves une adresse de bienvenue à laquelle il peut à peine répondre, tant est grande l'émotion qu'il éprouve de se retrouver au milieu des siens. Mais il promet à la communauté de lui raconter plus tard, en détail, tous les incidents de son voyage. (a)

La fête patronale du Collège, tombant un dimanche cette année, les élèves s'efforcèrent de la rendre la plus solennelle possible. Non contents de cela, ils assistaient encore le lendemain à une autre messe solennelle commandée par l'Union St-Joseph. Le soir de ce même jour, lundi, ils se réunissaient autour de leurs bien-aimés directeurs, Messieurs Joseph E. Panneton et Joseph N. Héroux, pour leur faire une splendide fête. Aux adresses et aux chants de circonstance, ils ajoutèrent une jolie soirée dramatique à laquelle assistaient Mgr Cooke, tout le clergé de la ville et les principaux citoyens,

A quelques jours de là, les élèves du Collège des Trois-Rivières pouvaient constater que la vie n'est qu'une alterna-

(a) Ce récit que Mr Héroux donna aussi a l'institut canadien des Trois-Rivières, après l'avoir tout d'abord communiqué aux élèves du Collège, fut ensuite publié dans le *Journal des Trois-Rivières* (première année.)

tive de jours de joie et de jours de tristesse, et encore ces derniers sont-ils toujours plus nombreux ; en effet, le Collège faisait une perte d'autant plus sensible qu'elle était plus prompte et plus inattendue. Monsieur Irénée Bourque, Eccl. premier maître de salle succombait, après quelques jours de maladie seulement, à des fièvres tellement malignes qu'on fût obligé de l'enterrer le plus tôt possible, à cause du danger de la contagion. Décédé le vendredi matin, 7 avril, il dut être enterré le lendemain après-midi, alors que son service avait été fixé au lundi suivant pour nous permettre d'informer ses parents. Car sa maladie avait été si prompte, que ses parents qui demeuraient au sud du fleuve, à deux milles à peine au-dessous de la ville, n'avaient pu être prévenus. Au reste, on était au temps de la débâcle, c'était la veille même, le 6 avril, que la glace avait commencé à s'ébranler devant les Trois-Rivières, et les communications avec le sud étaient fort difficiles.

Mr Bourque fut donc enterré le samedi soir, en présence de quelques confrères seulement, car on était tellement effrayé de cette mort soudaine, qu'on ne trouva pas prudent pour la communauté d'assister aux funérailles. Cependant un service solennel fut chanté à la cathédrale le lundi suivant qui se trouvait, cette année là, le lundi de la semaine sainte.

Mr Bourque fut particulièrement regretté de ses supérieurs. C'était un modèle de fidélité et de dévouement, et il remplissait sa charge délicate avec beaucoup de succès. S'il n'eut pas été moissonné si tôt, il eut pu devenir un très excellent prêtre. Comme il était aidé dans sa charge de régent par Mr Pierre Roberge, celui-ci resta seul régent le reste de l'année, et à son tour il fut aidé par les maîtres de classe.

VI—La débacle.

Ceux qui furent témoins de la débâcle de l'année 1865, n'oublieront jamais les scènes terribles dont elle fut accompagnée. L'eau du fleuve St-Laurent avait atteint une hauteur démesurée et telle qu'on ne l'avait jamais vue jusque là, de

mémoire d'homme. En plusieurs endroits son niveau dépassait de douze, de quinze et même de vingt pieds, celui des basses eaux en été. Plus de la moitié de la ville des Trois-Rivières était submergée. L'eau couvrait tout le quartier St-Philippe et une partie du quartier St-Louis; elle inondait les rues du "Fleuve", Craig, Notre-Dame, Badeaux, St-Philippe, Royale, St-Olivier, St-Antoine, St-Georges, St-Roch, etc, etc. Dans la banlieue et dans tout le district des Trois-Rivières, l'eau s'étendait à plusieurs milles de chaque côté du fleuve et submergeait aussi un nombre considérable de fermes et de bâtiments de toutes sortes.

Or il arriva que le 12 avril, vers midi, éclata tout à coup un vent d'ouragan qui soulevait sur cette vaste mer des vagues énormes auxquelles rien ne pouvait résister. La glace du lac St-Pierre, forte de plusieurs pieds d'épaisseur, dut bientôt céder à la violence de la tempête et la débâcle générale se fit avec une invincible fureur. Qui pourra dire toutes les scènes d'angoisses, d'horreur et d'agonie qui se passèrent alors dans toutes les maisons échelonnées sur les bords désolés de notre grand fleuve, et que venaient soulever et ébranler des vagues furieuses. En lisant les journaux du temps, nous ne voyons se dérouler sous nos yeux qu'une petite partie de ce drame épouvantable qui dura plusieurs heures.

La communauté trifluvienne, du haut de sa terrasse, contemplait avec effroi, mais avec une certaine curiosité, ce spectacle grandiose et terrible. Bientôt, elle vit passer les premières épaves des bâtiments renversés sous l'effort des vagues, c'étaient ceux de deux maisons du haut de la rue Notre-Dame. Ces débris de la fureur de la tempête passèrent ainsi pendant trois jours en face des Trois-Rivières, en même temps que les banquises du lac, attestant que de nombreux désastres avaient été causés sur différents points des deux rives. Il n'est pas de localité qui n'eut à déplorer quelques pertes de vie. Mais ce fut particulièrement dans les îles du haut du lac St-Pierre que la tempête causa plus de dégats, fit plus de victimes, et où les scènes les plus tragiques furent plus nombreuses et plus épouvantables.

Au milieu de ces désastres, le Canada se vit, par dessus le marché, menacé sérieusement d'une invasion fénienne. Les compagnies de volontaires furent appelées sous les armes pour défendre la patrie. Le 26 avril, celle des Trois-Rivières partait pour la frontière. La ville fit une solennelle et brillante démonstration à ses enfants, à l'occasion de leur départ pour la guerre, mais, au milieu de cette fête, il y avait bien des cœurs qui saignaient, surtout ceux des mères de famille qui voyaient partir leurs enfants, peut-être pour ne plus les revoir. La compagnie du Collège alla saluer à leur départ nos soldats trifluviens, et leur souhaiter de brillantes victoires sur l'ennemi, un prompt et heureux retour.

L'événement saillant du mois de mai fut la fondation du *Journal des Trois-Rivières*, avec un ancien élève, M. Mag. McLeod pour rédacteur en chef. Le premier numéro parut le 19 mai. Désormais M. McLeod suivra attentivement les événements importants qui intéresseront son ALMA MATER, et il sera un témoin fidèle qui communiquera ces faits intéressants à ses confrères et amis, au fur et à mesure qu'ils se dérouleront sous ses yeux.

Le 22 mai, la corporation adopta une décision fort importante, en réglant définitivement que le cours classique se complèterait, l'année suivante, par l'enseignement des sciences physiques. A cet effet, elle autorisa un emprunt pour l'achat des instruments rigoureusements nécessaires. La commande de ces instruments fut immédiatement remise aux messieurs du Séminaire de Québec qui voulurent bien s'en charger et qui de plus, s'engagèrent à nous procurer ces instruments pour la prochaine ouverture des classes.

Le 27 mai, les directeurs du Collège eurent la douleur très-amère de donner un congé immédiat et indéfini à leur professeur d'anglais qui, nonobstant les avis charitables qu'on lui avait déjà plusieurs fois donnés, ne se conduisait pas de manière à donner satisfaction à ses supérieurs.

Il fut remplacé dans sa classe par M. J. Bte Lamothe, ex-frère des Ecoles Chrétiennes qui, ayant passé plusieurs

années aux Etats-Unis, possédait fort bien l'anglais et les autres connaissances nécessaires à un professeur de classe industrielle.

Pour faire une digne commémoration de leurs grandes compagnes au sucre, les élèves eurent l'autorisation d'aller passer leur congé du 7 juin à la rivière Godefroy. Tous les incidents ordinaires d'une pareille journée plus, les plaisirs de la pêche, se renouvelèrent pour le repos intellectuel des élèves. Il faudrait peut-être encore ajouter les charmes ou les ennuis d'une traversée en bateau à vapeur ; mais comme le temps était beau et calme, personne ne souffrit du mal de mer, et nul souci ne vint troubler les joies pures de ce jour.

La fête de St-Jean-Baptiste fut chômée avec grand pompe par les citoyens des Trois-Rivières. Les communautés et les diverses sociétés rivalisèrent de zèle et d'entrain pour rendre la procession aussi belle que possible. Dans l'après-midi, il y eut au Collège, comme à l'ordinaire, une grande séance littéraire donnée sous le patronage de l'académie. Cette séance fut présidée par M. Ls Côté, professeur de Belles-Lettres, qui fit un remarquable discours sur " *les traditions canadiennes.* " Les autres orateurs qui prirent la parole à cette séance furent MM. P. S. Dagnault et Gustave Turcotte. Pour finir M. l'abbé Baillargeon, curé des Trois-Rivières, adressa quelques paroles d'encouragements et de bons conseils qui furent chaleureusement applaudis.

La compagnie de nos élèves miliciens, organisée dès le commencement de l'année sous la direction de M. Em. Dupont qui était allé prendre ses diplômes de cadet de l'école militaire de Québec, fit de grands progrès dans le maniement des armes et dans les diverses évolutions d'infanterie. Comme on l'a vu, nos soldats paradèrent avec succès dans toutes nos fêtes et notamment à la St-Jean-Baptiste. Voici au sujet de notre compagnie les remarques faites par le " Journal des " Trois-Rivières. Puisque nous en sommes sur la question de " milice, nous en prendons occasion pour dire que la compa- " gnie du Collège des Trois-Rivières, dans son dernier exerci-

“ ce auquel nous avons assisté, a fait preuve, elle aussi, de
“ beaucoup d’habilité dans ses évolutions, et qu’elle a droit
“ d’être fière d’avoir pour instructeur, M. Emmanuel Dupont,
“ puisqu’il sait la pousser, à si grands pas, dans la voie du
“ succès et de l’honneur. ”

VII—Le concours du baccalauréat et la distribution des prix.

Les épreuves de l’examen du baccalauréat eurent lieu le trois, le quatre et le cinq de juillet et furent présidés par Monsieur l’abbé A. Thérien, professeur du Séminaire de Ste-Thérèse. Les devoirs furent corrigés à Québec le douze, treize et quatorze juillet suivant. Le résultat de cette grande joute littéraire toujours si impatiemment attendu, fut communiqué aux collèges affiliés le dix-sept. Hélas ! il ne fut pas encore de nature à encourager bien fort Mr Panneton qui se donnait une peine extrême pour préparer ses élèves. Cette fois, il avait compté bien sûrement que Mr Baril arriverait au baccalauréat, et la preuve qu’il ne se faisait pas tout à fait illusion sur la capacité de son élève, c’est que le verdict des divers jurys le plaçait au deuxième rang sur le tableau général du concours. Mais Mr Baril n’avait conservé que 89,9, tandis que le premier concurrents, qui était un élève de Québec, en avait gardé 100,4. Quand donc Mr le directeur vit qu’un travail aussi consciencieux, aussi persévérant et aussi intelligent que l’avait été celui de Mr Baril, ne pouvait être couronné de succès, il perdit à jamais tout espoir de faire constater le mérite et la capacité de ses élèves par l’obtention des titres universitaires.

Cependant il se consola encore de ce revers, en voyant que le petit Collège des Trois-Rivières tenait un rang honorable sur le tableau général. S’il eut examiné avec plus de soin les succès moyens des différentes institutions, il aurait été fier de son Collège et il aurait constaté que Québec, tout en plaçant un de ses nombreux candidats au premier rang, passait au troisième, pour la moyenne générale des suc-

cès. Sous ce rapport, les institutions se classaient dans l'ordre suivant :

Au 1er rang, Ste-Anne, avec huit concurrents, moyenne de 70,7.
Au 2e rang, Les Trois-Rivières avec quatre candidats " 69,4.
Au 3e rang, Québec avec vingt-deux " " 65,8.
Au 4e rang, Ste-Thérèse avec douze " " 61,8.
Au 5e rang, Nicolet avec cinq " " 53,0.
Au 6e rang un individu de Sorel.

La moyenne générale sur 52 concurrents se trouvait être de 64,1. C'était 5.3 au-dessous de la moyenne des Trois-Rivières et 11 1 au-dessus de celle de Nicolet. Or, comme la rivalité entre ces deux maisons ramenait naturellement entre elles des termes de comparaison, ce résultat tout à fait satisfaisait étant de nature à énorgueillir un peu les directeurs du Collège des Trois-Rivières, bien qu'ils eussent désiré l'avoir encore meilleur.

Pendant que les rhétoriciens subissaient les épreuves du baccalauréat, les élèves des autres classes passaient leurs examens du second semestre et M. le directeur, prenant pour l'occasion le titre ou plutôt la charge de préfet des études, se faisait rendre un compte très exact des connaissances de chacun, et il s'assurait si chaque élève avait acquis le niveau suffisant pour passer à la classe supérieure.

Le 10 juillet, tous les travaux scolaires étaient terminés. c'était le jour des récompenses, c'était le temps du repos légitimement mérité, c'était l'ouverture des vacances. Comme les années précédentes, l'année académique fut close par une séance littéraire, dramatique et musicale qui fut donnée à la salle de récréation du Collège, et à laquelle un nombre restreint et privilégié d'auditeurs furent seuls admis, à cause de l'exiguité du local.

Pour faire connaître le programme de cette séance, je laisse la parole au " Journal des Trois-Rivières. "

" Lundi dernier, avait lieu la distribution solennelle des " prix décernés aux élèves du Collège des Trois-Rivières. La

" séance donnée à cette occasion et à laquelle une bienveil-
" lante invitation nous permettait d'assister, a été des plus
" magnifiques. Le discours d'ouverture fut prononcé par M.
" Em. Guilbert. Quatre élèves de Rhétorique se disputèrent
" ensuite vivement la palme de l'éloquence que remporta M.
" H. Baril. Une petite pièce tragique, *Raymond revient au*
" *christianisme qu'il avait abandonné*, fut bien joué. Les deux
" acteurs principaux étaient MM. J. Cooke et Elp. Godin.

" Le discours prononcé par M. E. Dupont, élève en philo-
" sophie sur " *L'accord de la Philosophie avec la Religion* " a été très
" bien senti. Pour notre part, nous avons admiré la manière
" habile avec laquelle cet élève a développé un sujet aussi
" sérieux. Nous avons été frappé des connaissances philoso-
" phiques dont ce jeune élève nous a donné alors une preuve
" éclatante. La solidité des pensées, la vigueur du raisonne-
" ment, la beauté de la diction se trouvaient à un haut degré
" dans ce discours qui fut fortement applaudi.

" On joua ensuite le premier acte de la " *Comédie de Pour-*
" *ceaugnac.*" Les acteurs de cette pièce firent passer de joyeux
" moments à l'auditoire dont les éclats de rire furent souvent
" répétés.

" La musique et le chant ont aussi eu une large part dans
" la séance. Plusieurs morceaux montagnards très bien exécu-
" tés, ont ravi l'admiration des amateurs."

N. B.—La société de musique instrumentale se composait d'un petit orchestre qui exécuta, entr'autres morceaux, l'*ouverture de Tancrède* par Rossini. Les chants montagnards auxquels on vient de faire allusion étaient : " *La chasse aux Isards*" et "*Le canal du midi.*" Le premier morceau fut si heureusement rendu qu'il mérita les honneurs du rappel !

" On remarquait parmi les assistants Sa Grandeur Mgr
" Cooke, Mess. les grands vicaires C. O. Caron et L. Laflèche
" et plusieurs autres membres du clergé venus des paroisses
" environnantes.

" Nous ne saurions trop louer le zèle et l'activité que

" déployent les directeurs de cette institution dans la noble
" mais rude tâche qui leur est confiée. Les succès nombreux
" et brillants de cette maison d'éducation fondée, il n'y a
" encore que quelques années, témoignent hautement de leur
" dévouement ainsi que des sacrifices qu'ils s'imposent, pour
" procurer le pain de la science et de la vertu, à la jeunesse
" qui fréquente cette institution. "

Lorsque fut arrivé le temps de la distribution des couronnes, les principaux lauréats appelés furent : en Philosophie MM. E. Dupont, Em. Guilbert et U. Tessier, en Mathématiques MM. Em. Guilbert et E. Godin, en Rhétorique MM. H. Baril et F. X. Gauthier, en Belles-Lettres MM. Ol. Nault et Joseph Hamel, en Troisième F. X. Cloutier et G. Pager, en Méthode, Edm. Grenier et P. McLeod, en Syntaxe Léopold St-Arnaud et Ph. Cormier, en Eléments Richard Cooke et Nap. H. Beaulieu.

A cette liste de noms, il faudrait encore ajouter ceux de vingt-sept autres élèves qui avaient mérité différents prix et dix-sept qui avaient obtenu des mentions honorables seulement. Ce qui portait à soixante le nombre des élèves dont les journaux allaient faire connaître le succès à toutes les familles intéressées.

La séance fut close par le chant patriotique " *Canadiens imitons nos pères,* " et ce fut sur cet air-là que les élèves entrèrent en vacance.

CHAPITRE VINGTIEME.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA CINQUIÈME ANNÉE.

Le lecteur n'a pas oublié les remarques que nous faisions dans nos appréciations des dernières années. Or, les éléments des différentes classes n'étant pas sensiblement changés, il n'y a pas lieu de tenir un langage différent de celui que nous tenions l'an passé. Cependant j'ai le plaisir de pouvoir donner l'appréciation de quelques journaux qui ont eu la bienveillance de s'occuper de notre institution. Voici comment le Journal de l'Instruction Publique, dans son numéro de juillet et août parle de notre Collège. Après avoir donné un résumé du programme de notre séance de distribution de prix, il ajoute : " Le Collège des Trois-Rivières est une jeune institu-
" tion qui s'est fondée au milieu de grandes difficultés et qui
" se soutient surtout par le zèle de ses directeurs et de ses
" professeurs. Elle est déjà cependant affiliée à l'Université-
" Laval et dans les concours universitaires, les élèves ont
" remporté des succès distingués.

A propos de cet éloge qu'il cite, le " Journal des Trois-Rivières " du premier septembre écrit : " Nous sommes heu-
" reux de pouvoir constater ce court éloge du Journal de
" l'Instruction Publique en faveur du Collège des Trois-
" Rivières. En effet, le Collège a été fondé et subsiste au
" milieu de grandes difficultés qui, nous osons l'espérer, dimi-
" nuent tous les jours et disparaîtront bientôt sous la direction
" des messieurs qui sont à la tête de cette maison qui, toute
" humble et modeste qu'elle ait été dans sa fondation et son

" existence, n'a plus rien ou peu à envier aux institutions du " même genre, si ce n'est l'indépendance dont la fortune et la " générosité les ont dotées...

" Si nous sommes bien informé, trois des élèves du Col- " lège des Trois-Rivières doivent prendre la soutane cet au- " tomne et y demeurer comme professeurs. Les talents de ces " jeunes messieurs ne manqueront pas de donner confiance ' aux parents qui dirigent leurs enfants vers cette maison. " C'est un des obstacles de moins que cette maison a ren- " contré lors et depuis sa fondation.

" Cette maison donnera sans doute aussi elle, des sujets " qui pourront prendre place dans toutes les classes de la " société et lui faire honneur par leurs talents, leur bonne " éducation et surtout, nous osons l'espérer, par leur atta- " chement à leur religion, à leur patrie et à leur nationalité. "

Oui, cher rédacteur, les vœux que vous exprimez ici, se réaliseront bientôt ! Déjà même, ils sont à l'état de fait accompli et je n'en voudrais pas d'autres témoins que vous-même et vos confrères ! Mais voyez donc un peu ? Déjà vous êtes plus de cent qui avez quitté le Collège. Vous êtes répandus dans les bureaux des hommes de loi, derrière le comptoir des maisons de commerce. au milieu des travaux de l'industrie et de l'agriculture. Déjà on vous voit partout et partout vous attestez par votre bonne conduite, par vos convictions religieuses et patriotiques que le Collège des Trois-Rivières est un arbre excellent puisqu'on y cueille de très-bons fruits. Il est vrai que l'Eglise arrive plus tard pour commencer à cueillir les siens ; mais c'est parce qu'elle désire ne les détacher de l'arbre que quand ils sont parfaitement mûrs.

Je reviens à mon coup d'œil général sur l'année scolaire 1864-65. Cent neuf élèves avaient fréquenté les classes durant cette année, trente-deux nouveaux et soixante et dix-sept anciens. Or l'année scolaire 1863-64 avait compté 104 élèves, c'étaient donc 27 qui étaient sortis dans le monde et qui s'étaient dispersés dans les différentes classes de la société, ce

qui portait à cent un le nombre des élèves déjà sortis au commencement de l'année 1864-1865.

Ces cent neuf élèves étaient répartis dans les différentes classes comme suit ; onze en Philosophie, six en Rhétorique, treize en Belles-Lettres, douze en Versification, quinze en Méthode, quatorze en Syntaxe, vingt en Eléments et dix-huit au Cours commercial.

Il y avait 19 pensionnaires, 65 quart-pensionnaires et 25 externes. Sauf six jeunes protestants de la ville, tous les autres étaient des catholiques. Il y avait 56 élèves appartenant à la ville ou à la paroisse des Trois-Rivières, les autres venaient de tous les points du Bas-Canada.

Les recettes de toutes sortes s'étaient élevées à la somme de $4,380 dont $588 par l'octroi du gouvernement. Les dépenses avaient dépassé $4,950, laissant un déficit sur l'année d'environ $600, laquelle somme ajoutée au déficit de l'année précédente portait la dette passive du Collège à $2,500.00. Ce résultat financier n'avait rien de bien rassurant, bien qu'il eût été amené par les déboursés extraordinaires qu'on avait dû faire pour préparer la classe de Physique.

Tout de même, le Séminaire de Nicolet avait bien quelques raisons d'espérer que son jeune rival finirait bientôt par mourir de faim et de misère ! Mais on avait tort de prophétiser sa fin prochaine ! Il avait une constitution robuste qui pouvait résister longtemps à la misère, et la maigre pitance qu'il pouvait se procurer annuellement suffisait sinon à le développer, du moins à lui conserver la vie.

C'est donc à dire que cette crise financière fut une des plus rudes et des plus longues épreuves que le Collège ait eu à surmonter. Encore si c'eut été la seule ! Mais à propos, je crois devoir dire quelques mots de celle à laquelle " Le Journal des Trois-Rivières " faisait allusion tout à l'heure, en disant que le Collège en recrutant ses professeurs parmi ses propres sujets, aurait par là un obstacle de moins à surmonter.

Oui, quiconque voudra faire le bilan du mérite des directeurs du Collège des Trois-Rivières, devra faire une large part aux difficultés très grandes qu'ils rencontraient chaque année dans la formation du personnel de la maison. Ces difficultés sont d'abord nulles les deux premières années, parce que le Séminaire de Nicolet ayant une abondance de vocations ecclésiastiques, pouvait fournir aux besoins des deux institutions. Dès la troisième année, ces difficultés commencent à se laisser entrevoir, l'année suivante, elles se surmontent encore assez facilement. Mais enfin, la cinquième année, les directeurs sont obligés de briser l'homogénéité du personnel, en admettant des sujets étrangers. De là, entre ces professeurs qui ne s'étaient jamais connus, des divergences d'opinions et de sentiments, sources de petites misères intestines qui se cachaient à l'attention des directeurs, qui n'entravaient pas absolument la marche des classes, mais qui rendaient plus désagréable le séjour du Collège et qui empêchaient ces professeurs de se regarder comme d[illegible]rères, de s'attacher à la maison trifluvienne et de s'en [illegible] une autre famille. M. Richard n'exerçant encore aucune charge ou autorité qui pût inspirer quelque défiance à ses jeunes confrères, se trouvait naturellement le confident de tous leurs secrets et le témoin de tous leurs démêlés. Aussi usait-il largement du crédit que lui assurait la confiance que tous reposaient en sa prudence et en son expérience, pour donner d'utiles conseils, pour travailler au maintien de la paix et de la concorde, et pour adoucir ce qu'il y avait de plus pénible dans les devoirs du professorat. Tantôt il versait du baume sur des plaies qui menaçaient de s'envenimer ; tantôt il s'efforçait de prouver les intentions pures et droites de ceux qu'on attaquait ; d'autrefois il rappelait le précepte donné par l'apôtre : *Alter alterius onera portate et si adimplebitis legem Christi*, et il faisait voir que dans l'observance de ce commandement se trouvait le secret du bonheur dans la vie de communauté.

CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME.

LA SIXIEME ANNEE 1865-66.

I—Pendant les vacances.

La construction de quelques dépendances de basse-cour capables de loger quelques animaux, plus particulièrement nécessaires aux besoins de la communauté, ne paraissait pas un luxe dont on put se passer indéfiniment. Il y avait déjà assez longtemps qu'on souffrait de cette privation. M. Héroux crut devoir y mettre fin en faisant construire pendant l'été de 1865 une petite étable et une porcherie, le tout enfermé dans un enclos bien simple, dans le genre de celui qui entourait le jardin.

Il prit ensuite ses dispositions pour pourvoir au logement du personnel et des classes ; car les chambres assez nombreuses des vieilles casernes étaient devenues tout à fait insuffisantes pour répondre aux besoins de la communauté, lesquels allaient toujours croissants d'année en année. Il fut donc obligé de louer une maison en ville pour y placer le nouveau cabinet de physique, la classe de physique et, au besoin, une ou deux autres classes A cet effet, il passa un bail à loyer avec Dame Vve Barthe pour sa grande maison en pierre située en arrière de l'église paroissiale, coin des rues St-Pierre et Bonaventure ; car autant que possible, il ne fallait pas trop s'éloigner.

La corporation constatant, chaque année, un déficit dans

ses finances avait résolu d'augmenter un peu le prix de la pension, lequel fut porté à la somme de quatre-vingt piastres, au lieu de soixante et douze qu'il avait été jusque là. En même temps, pour faire des économies, on réduisit les honoraires des ecclésiastiques de 60 à 50 piastres. Ces deux items avec une moyenne de 20 pensionnaires et de 10 professeurs, réalisaient déjà la jolie somme de $260. En suivant ainsi dans toute l'administration un système d'économie générale, on espérait arriver bientôt à équilibrer les dépenses avec les recettes.

II—Mr Richard nommé directeur !

Mais l'événement le plus important de cette vacance, fut la nomination d'un nouveau directeur pour les élèves. Mr Panneton commençait à s'apercevoir qu'il ne pourrait tenir longtemps au travail assidu et excessif auquel il lui avait fallu se livrer depuis la fondation du Collège. Déjà il ne se sentait plus capable de parer à la variété et à la multiplicité de ses occupations, et il entrevoyait le jour où il lui faudrait absolument prendre sa retraite. Il était donc prudent de ne pas attendre son épuisement complet, avant de partager avec un confrère une partie de la direction soit morale, soit intellectuelle. Il lui semblait qu'il en aurait bien assez de s'occuper des études.

Mais à qui remettre le fardeau de la direction lequel, à raison des rapports journaliers qu'il faut avoir, soit avec les élèves, soit avec leurs parents, est très onéreux et gros de difficultés de toutes sortes. En outre, à cette époque, les maîtres surveillants étant peu nombreux et ayant peu d'expérience, avaient besoin de l'assistance presque continuelle du directeur. Mais autant le poste était important et délicat, autant il était difficile d'y pourvoir et peu enviable d'y aspirer. Alors, plus peut-être qu'à l'ouverture du Collège, à raison des préjugés qu'on ne cessait d'amonceler contre lui et de ses revers de fortune, il eut été difficile de trouver à l'extérieur un homme qui voulut se dévouer à une œuvre sans cesse menacée dans son existence.

A l'intérieur du Collège, M. Panneton n'avait pas d'autres confrères prêtres que M. Héroux et M. Richard. Le premier était déjà chargé de la procure, de l'enseignement de la Théologie et de la direction des ecclésiastiques, il n'était guère possible d'ajouter encore la direction des élèves à ses occupations si graves et si variées. Le second était professeur de Philosophie intellectuelle et de Mathématiques avec quatre heures de classe par jour. C'était déjà plus que suffisant pour absorber tous ses loisirs, cependant M. Panneton méditait le projet de lui donner encore la direction des élèves. Il avait reconnu en son jeune confrère certaines aptitudes qui lui faisaient espérer que celui-ci réussirait passablement à la besogne dont il voulait le charger. D'abord M. Richard se plaisait à la vie de communauté et il était tout dévoué aux intérêts du Collège des Trois-Rivières. On savait même qu'il avait résisté à la tentation de quelques amis de l'extérieur qui l'avaient engagé à en sortir. Il aimait à voir souvent les élèves et à passer ses récréations avec eux. Enfin il avait une santé robuste, capable de résister longtemps au travail et aux mille tracasseries de la direction.

Mais d'un autre côté, il était bien jeune encore et en plus d'une occasion, il n'avait pas caché ses répugnances pour une semblable besogne. Surtout il n'avait jamais pu prendre au sérieux les ouvertures qu'on lui avait déjà faites à ce sujet. Aux avances qu'on avait tenté de faire, il avait répondu en toute franchise : *Qu'il n'était pas fait pour être capitaine ni pour commander, mais seulement pour travailler sous l'autorité d'un chef. et d'un supérieur !*

M. Panneton craignant un échec, se concerta avec Mgr Cooke pour arriver plus sûrement au but qu'il se proposait. Il n'eut aucune peine à obtenir l'assentiment de l'évêque à la nomination projetée ; il pouvait même au besoin invoquer un ordre formel de la volonté épiscopale. Cependant il voulut auparavant épuiser les moyens de persuasion pour amener M. Richard à accepter la charge de directeur. M. Panneton soumit donc sérieusement la question à son confrère. Il lui exposa en toute franchise les motifs qui l'avaient déterminé à

28

prendre cette décision. C'était tout d'abord l'intérêt de la maison qui exigeait que la direction fut bien plus suivie qu'elle ne pouvait l'être en restant entre ses mains ; il devait ensuite ménager le peu de santé qui lui restait pour suffire à la part d'occupations qu'il se réservait. Pour répondre aux principales objections de M. Richard, il rappela à ce dernier que lui aussi avait été nommé directeur bien jeune, qu'après tout, il restait encore le premier et celui sur lequel peserait toujours la plus grande somme de responsabilité. Je sais, lui dit-il, que les ecclésiastiques qui ont pleine confiance en vous, seront très heureux de votre nomination et que les élèves eux-mêmes en seront très contents. Enfin il fit si bien, plaida sa cause avec tant d'éloquence et de sincère conviction, que M. Richard se laissa gagner et donna bien trop facilement peut-être son consentement !......... M. Panneton pensait encore à part lui que, si d'un côté la position qu'il offrait à son jeune confrère était plus redoutable qu'enviable, de l'autre, c'était un témoignage de grande confiance auquel M. Richard ne pourrait rester indifférent, et l'acceptation par ce dernier de la charge de directeur aurait pour effet de fixer à jamais sa destinée et de l'attacher irrévocablement au Collège des Trois-Rivières.

Donc, le trois septembre 1865, M. Richard fut avec l'agrément de Mgr Cooke, proclamé directeur du Collège des Trois-Rivières et M. Panneton prit le titre de supérieur.

La rentrée des élèves eut lieu le six septembre et comme pour justifier Mr Héroux d'avoir pris ses dispositions d'avance, ils furent plus nombreux que jamais.

III – Organisation générale.

Les élèves, en arrivant, trouvèrent le personnel organisé avec les dispositions suivantes :

Monsieur l'abbé J. E. Panneton Ptre, supérieur et préfet des études.
" " J. N. Héroux Ptre, procureur, dir. des ecclésiastiques et prof. de Théol.

Monsieur l'abbé Ls. Richard Ptre, directeur des élèves et prof. de Philosophie.

" " Nap. Caron Eccl., prof. de Physique.

" " Chs. Lemire Eccl., prof. de Rhétorique.

" " Em. Guilbert Eccl., prof. de Belles-Lettres.

" " Ph. Brassard Eccl., prof. de Versification.

" " Géd. Brunel Eccl., prof. de Méthode.

" " P. Champagne Eccl., prof. de Syntaxe.

" " Ferd. Verville Eccl., prof. des Eléments.

" " Pierre Roberge Eccl., régent.

Monsieur J. Bte Lamothe laïque étudiant, prof. au Cours commercial.

Quatre professeurs ou régents de la précédente année scolaire manquaient à l'appel, savoir : MM. Ls Côté, On. St-Cyr, Alexis Delphos et Ir. Bourque. On sait déjà que ce dernier était mort le 7 avril ; indiquons maintenant la direction prise par les trois autres. Mr Ls Côté, après avoir été employé successivement aux classes d'éléments, de syntaxe et de belles-lettres, passait du Collège des Trois-Rivières au grand Séminaire de Québec, pour de là, entrer au noviciat des RR. Pères Jésuites où il est devenu un des pères missionnaires de la compagnie. Mr On. St-Cyr avait rencontré tant de contrariétés et de déboires à enseigner dans un Collège où il avait été appelé contre sa volonté et ses sympathies, qu'il prit le parti d'abandonner l'état ecclésiastique pour ne pas s'exposer à la répétition d'une semblable corvée. Plus tard, il entra dans l'ordre des Religieux de Ste-Croix, devint un de leurs prêtres les plus zélés, et après quelques années de service, il alla mourir au Collège de Memramcook, Nouveau-Brunswick. Mr A. Delphos fut fait prêtre et appelé d'abord à l'évêché où il exerça successivement les fonctions de secrétaire et de vicaire.

Aux grandes ordinations qui eurent lieu à Nicolet le 23 et le 24 septembre, le Collège fut représenté par deux de ses professeurs, MM. P. Roberge et A. Delphos qui reçurent successivement les ordres mineurs, le sous-diaconat et le diaconat,

et aussi par un de ses élèves, Mr P. S. Dagneault qui reçut la tonsure.

La retraite annuelle des élèves, confondue avec un jubilé extraordinaire accordé par notre St-Père, Pie IX, commença le dimanche soir, 24 septembre et fut prêchée par Mr le grand vicaire Laflèche qui obtint un succès comme jamais prédicateur n'en avait encore obtenu avec nos élèves.

Le mois de septembre n'était pas encore fini que déjà Mr Panneton à bout de forces et impuissant à lutter contre le mal, fut obligé d'abandonner entièrement toute occupation sérieuse et de se mettre sous les soins du médecin ; en sorte que la surveillance des études retomba sur les épaules de Mr Richard. Mais comme celui-ci ne pouvait suffire à tout, il fut décidé qu'il quitterait l'enseignement de la classe de Philosophie et que l'on réunirait les élèves commençants avec les élèves finissants sous les soins de Mr Nap. Caron, professeur de Physique. Ces nouveaux arrangements furent promulgués à l'issue de la retraite, le 28 septembre.

Le Collège, déjà si fortement éprouvé par la maladie de son supérieur, le fut encore par celle du maître de salle. Mr Pierre Roberge avait une santé délicate ; toutefois, il avait pu tenir à la besogne toute la précédente année, sans qu'il parût en souffrir. Il avait repris ses travaux avec courage, au commencement de la nouvelle année, mais il éprouvait une faiblesse des poumons qui allait s'aggravant de jour en jour. Dès le sept octobre, on dut lui donner un assistant dans la personne de Mr P. S. Dagneault qui fut rappelé du grand Séminaire de Nicolet. Mais le médecin de Mr Roberge fut d'avis qu'il abandonnât tout travail, et le 15 octobre, il quittait définitivement le Collège pour aller dans sa famille prendre les soins que requérait son état. Grâce à ces bons soins et au long repos qu'il alla prendre chez son parent, Mr Ladrière, curé de l'Ile-Verte, il put rétablir sa santé et se préparer aux travaux du saint ministère.

Mr Richard devenu en quelques jours seulement, directeur, préfet des études et en quelque sorte, maître de salle.

parce qu'il lui fallait suppléer à l'inexpérience et au défaut d'autorité d'un nouveau régent, crut devoir profiter de ces divers incidents pour réunir les ecclésiastiques et leur donner quelques avis en rapport avec les circonstances. Il leur rappela donc qu'ils devaient s'appliquer à l'accomplissement de leurs devoirs avec un soin d'autant plus grand, qu'ils se trouvaient privés de la direction si sûre et si intelligente de Mr Panneton. Faisant allusion aux petites misères passées, il leur fit voir que le secret de vivre heureux et content est de chercher toujours et en toutes choses la volonté du Bon Dieu, et de s'appliquer à vivre en bonne intelligence avec tout le monde. Il leur fit comprendre que bien souvent il y allait de l'intérêt même de la santé, de garder cette disposition habituelle de l'âme. Rien de plus fatiguant et de plus dommageable que la défiance avec les supérieurs, le défaut d'égards et de charité avec les égaux et les inférieurs, qu'un caractère soupçonneux, qu'une humeur morose et toujours ennuyée. Enfin, il leur indiqua les mesures de prudence qu'il fallait prendre, les excès qu'il fallait éviter pour conserver leurs forces et leur santé.

L'anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Cooke réunit encore autour de la personne vénérée de l'évêque un brillant concours. Ce fut aussi pour la communauté l'occasion de la visite très distinguée de Mr le grand-vicaire Raymond, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe. Les paroles pleines de sympathie et d'encouragement que Mr le Supérieur adressa à nos élèves, en rappelant qu'il avait consacré toute sa vie à la belle œuvre de l'éducation, proclamaient bien haut le vif intérêt qu'il porte toujours et partout aux collégiens.

Cette courte visite fit une bien salutaire impression et laissa un souvenir très agréable au sein de la famille trifluvienne.

Le 22 octobre, dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, Mgr Cooke conféra la tonsure à MM. Ferd. Verville, Gédéon Brunel, Emmanuel Guilbert et Napoléon Caron, et les ordres mineurs à MM. Pierre Champagne et Philémon Brassard, tous

professeurs du Collège des Trois-Rivières. Les ordinands et les personnes qui entouraient et servaient Monseigneur Cooke à cette ordination n'oublieront jamais les incidents dont elle fut marquée..........

La monotonie des exercices quotidiens et l'invariabilité de la règle ne furent point troublées durant le cours du mois de novembre. Pendant ce mois, l'engrenage de la machine collégiale ne rencontra aucun obstacle et son bon fonctionnement ne subit aucune interruption. C'est à peine si deux ou trois cas de manquements à la règle furent référés au directeur. C'était fort heureux, car son attention était entièrement absorbée par la surveillance des classes, et par la recherche de moyens propres à promouvoir et soutenir l'émulation. De là, des concours entre classes voisines, des examens particuliers sur certaines matières plus importantes, etc., etc.

La fête de l'Immaculée-Conception devant désormais, à raison des grâces extraordinaires à elle attachées, tenir une place importante parmi les fêtes religieuses du Collège, la communauté s'y prépara par une grande neuvaine, afin de se bien disposer à bénéficier de l'indulgence plénière accordée avec tant de bienveillance par N. S. P. P. Pie IX.

IV—Fête de Mgr Cooke et commencements de la fanfare.

Le 20 décembre au soir, à l'occasion de la St-Thomas, les élèves faisaient leurs souhaits de fête à Monseigneur Cooke, dans une petite séance intime dont le " Journal des Trois-Rivières donne le compte-rendu dans son numéro du 22 :
" Hier était la fête patronale de notre vénérable et pieux évê-
" que. A cette occasion, les élèves du Collège St-Joseph lui ont
" témoigné leur joie et leur reconnaissance par deux magnifi-
" ques petits discours prononcés, l'un en français par M. F.
" X. Cloutier, élève de Belles-Lettres et l'autre en anglais, par
" le fils de M. Aimé Olivier, marchand de cette ville. Ces
" discours renfermaient les sentiments les plus touchants et
" formaient les vœux les plus ardents pour notre bien-aimé
" pontife......

“ Le chant des élèves a aussi été magnifique. Une chan-
“ son très appropriée à la fête, composée et mise en musique
“ par M. Richard, directeur du Collège a eu un bon succès,
“ La compagnie des élèves était sous les armes et a fait les
“ exercices à la carabine avec beaucoup de régularité. Une
“ petite pièce comique dont les acteurs étaient MM. J. Cooke
“ et Ol. Camirand nous a fait bien rire. ”

“ La bande du Collège qui n'est formée que depuis quel-
“ ques mois, nous a donné une belle preuve du bon talent de
“ tous ceux qui la composent, et surtout de celui qui sait la
“ diriger si habilement. Au moyen de cette bande, le Collège
“ ne peut ajouter que beaucoup d'éclat à toutes ses fêtes.
“ Nous devons une mention toute spéciale à M. Alphonse
“ Camirand qui a exécuté les roulades de la Tyrolienne, de
“ manière à ravir les applaudissements de tous les assistants.
“ Sa Grandeur, après avoir remercié les élèves des bons senti-
“ ments qu'ils venaient de lui témoigner, s'est retirée accom-
“ pagnée d'une vingtaine de prêtres venus des paroisses
“ voisines. ”

C'est la première de nos fêtes collégiales où il soit fait mention d'une fanfare. A ce propos, il me faut dire un mot des commencements et de l'organisation de ce corps de musique.

Nous devons la première idée de la formation d'une fanfare aux Messieurs Camirand, Alphonse, Olivier et Philippe, tous trois, élèves de Sherbrooke et qui, avant de venir au Collège, avaient fait partie d'un corps de musique organisé à la maison paternelle même, chez Monsieur Hercule Camirand. Dès l'année précédente, en venant au Collège, ils avaient apporté avec eux une clarinette, un cornet en B, un alto et une contre-basse. Avec ces instruments dont ils avaient commencé à connaître le jeu et le mécanisme, ils s'amusèrent d'abord ensemble dans les loisirs de leurs récréations, en jouant de petits morceaux d'une harmonie simple et facile que leur préparait tout exprès leur ancien maître de musique à Sherbrooke, M. Shiller. Bientôt le goût et des aptitudes musicales se manifestèrent aussi chez d'autres élèves, et à la fin de

l'année scolaire, les directeurs voyant ces dispositions promirent aux Messieurs Camirand, s'il revenaient au Collège l'année suivante et apportaient avec eux leurs instruments, qu'ils les aideraient à compléter et à organiser une fanfare assez nombreuse pour pouvoir interpréter toutes sortes de morceaux.

Donc, dès le commencement de l'année, avec l'approbation et l'encouragement des directeurs, les élèves ouvrirent. parmi les principaux citoyens des Trois-Rivières, une liste de souscriptions ayant pour objet l'achat de quelques instruments absolument nécessaires. Cette souscription donna 52.00 piastres avec lesquelles nos musiciens purent acheter quelques instruments de seconde main, notamment un soprano, un cornet en Bb, un alto, et deux barytons. Mr Héroux pour sa part fournit la grosse caisse.

Ainsi pourvue d'instruments, la fanfare s'organisa avec Mr Olivier Camirand, clarinettiste, pour chef. Mr Ferd. Verville, ecclésiastique surveillant aux exercices, soprano, Ph. Camirand, Cornet solo Bb, Joseph Hamel, 1er alto, Edm. Grenier, 2e alto, Ths Desaulniers, 1er baryton, R. Cooke, barytonbasse, Alph. Camirand, contre-basse, L. St-Arnaud, grossecaisse. Ce fut Mr Shiller, par l'intermédiaire des Messieurs Camirand, qui fournit avec beaucoup de libéralité, les premiers morceaux de musique et qui les préparait en raison du nombre des instruments et de la capacité des jeunes artistes.

La fête de Noël et la messe de minuit en particulier, furent solennisées avec une pompe extraordinaire, grâce au concours apporté par le chœur des élèves.

Les sept jours qui séparent Noël du jour de l'an parurent aux élèves presque aussi longs que sept semaines. C'est qu'en effet, ce jour-là, on leur avait fait une grande promesse qu'ils avaient hâte de voir se réaliser. Les directeurs voulant leur donner un témoignage non équivoque de la satisfaction qu'ils éprouvaient de leur bonne conduite, avaient résolu de leur accorder, non sans certaines conditions, la faveur extraordinaire d'aller passer le jour de l'an à la maison paternelle.

L'occasion était des plus favorables, le jour de l'an tombant le lundi et le deux janvier étant congé de règle, les élèves pouvaient avoir une vacance de trois jours, sans perdre une classe. Qu'on juge donc de leur impatience et de leur désir de voir arriver l'heure du départ. Comme les heures et les minutes avaient été exactement comptées ! Donc, le samedi, 30 décembre, immédiatement après la classe de l'après-midi, la communauté s'éparpillait joyeuse aux quatre vents du ciel. L'histoire ne dit pas qu'il y eût des mécontents, ni que certains élèves préférassent passer ces trois jours au Collège plutôt que d'aller chez leurs parents.

Une des plus rigoureuses conditions mises à la concession de cette faveur, était que tous reviendraient sans faute le deux janvier au soir. En conséquence tout le monde fut fidèle au rendez-vous à l'heure marquée par M. le directeur, et celui-ci ne put s'empêcher de faire ses félicitations à ses enfants de cette preuve nouvelle qu'ils lui donnaient de leur bon esprit et de leur entière obéissance. Il les engagea à reprendre l'ouvrage avec un courage et une énergie toute nouvelle, afin de se bien préparer aux examens.

Ceux-ci ne tardèrent pas à commencer et le résultat fut très satisfaisant. Voyons plutôt les moyennes : en Philosophie très bien, en Rhétorique satisfaisant, en Belles-Lettres bien, en Versification très bien, en Méthode bien, en Syntaxe bien, en Eléments très bien, au Cours Commercial satisfaisant.

Pendant le congé du 10 janvier, il s'est passé un incident que le "Journal des Trois-Rivières" raconte comme suit : " Mercredi dernier, jour de congé, les élèves du Collège des " Trois-Rivières étaient à patiner sur le fleuve à une quinzai- " ne d'arpents de la ville, vis-à-vis l'ancien moulin à vent, " lorsque tout à coup, un large banc de glace se détache de " la rive, emportant avec lui six patineurs qui n'avaient pu " abandonner assez tôt la dangereuse embarcation. Grande " fut l'épouvante au moment du départ, les six patineurs lais- " sèrent bien vite leurs courses au patin et firent entendre des " cris de détresse. Heureusement, le vent n'était pas très

“ fort, le banc de glace descendit le fleuve lentement, ce qui “ permit de sauver du naufrage, au moyen de canots et sans “ aucun danger, les six navigateurs improvisés. ”

C'étaient J. Cooke, Uld. Tessier, H. Baril, Jos. Hamel, Ph. Camirand et Chs Saucier. Ils trouvèrent bien longue la demi-heure qu'il leur fallut passer sur cette banquise dont le vent détachait des morceaux de temps en temps. Il fallait venir donner l'alarme en ville et demander du secours à quelques-uns des canotiers qui avaient leurs embarcations vis-à-vis la rue du Platon. Nos naufragés arrivaient donc presqu'en face de l'hôtel *Farmer* quand ils furent retirés de leur île flottante.

V.—Evénements du mois de mars.

Le mois de mars d'ordinaire accompagné de douces et joyeuses fêtes, passa cette année au milieu des plus tristes événements.

D'abord, au Collège, la maladie de M. Panneton commencée avec le mois de septembre durait encore et menaçait de se prolonger indéfiniment. La fête de S. Joseph, en tant que fête collégiale, devait passer inaperçue, puisque celui qui en était l'objet était malade et absent. D'un autre côté, au dehors, le pays était menacé du double fléau de la peste et de la guerre. On ne parlait que des précautions à prendre pour se garantir du choléra asiatique, et chaque matin, le télégraphe nous annonçait les projets d'invasion de la part des féniens.

A toutes ces tristesses vint s'ajouter la mort de deux prêtres dont l'un, M. Edouard Chabot, avait ruiné sa santé au service immédiat de l'évêque dans la construction de la cathédrale. Il mourut le 6 mars, à St-Pierre-les-Becquets et fut enterré à la cathédrale, le 9, au milieu d'un immense concours qui témoignait de la reconnaissance des citoyens envers ce digne prêtre dont le nom était dans toutes les bouches.

L'autre, M. Jos. Bailey, curé de St-Pierre même, suivit son confrère dans la tombe à quinze jours de distance à peine ;

car il mourut le 23 mars et fut enterré le 27. Monseigneur Cooke à qui son grand âge rendait encore plus sensibles ces pertes qu'éprouvait son clergé, fut d'autant plus vivement affecté de la mort de ces deux prêtres, que tous deux avaient été autrefois membres de sa maison, M. Bailey, de 1844 à 1850, M. Chabot, de 1854 à 1862.

Cependant le 7 mars l'académie avait célébré l'anniversaire de sa fondation par une séance solennelle à laquelle assistèrent tous les prêtres de l'évêché, ceux du Collège et quelques membres honoraires. M. le président, P. E. Dupont fit le panégyrique de S. Thomas d'Aquin, après quoi MM. Rheault, Héroux, Richard et M. McLeod prirent successivement la parole. La fanfare du Collège, invitée pour la circonstance, ouvrit et termina la séance.

Le 10 mars, les autorités militaires du Canada ayant sans doute appris des nouvelles plus sérieuses du mouvement des féniens, appelèrent sous les armes toutes les compagnies de volontaires. En conséquence, les deux compagnies de la ville furent aussitôt tenues prêtes à marcher vers les points menacés. Or, le 24 mars suivant, les officiers de ces compagnies reçurent un télégramme des autorités supérieures, leur enjoignant de se rendre immédiatement à la frontière, vers Rouse's Point. Ce départ des volontaires trifluviens donna lieu à une démonstration extraordinaire dont on peut voir les détails dans le " Journal des Trois-Rivières " du 26 mars. Je me contenterai d'en extraire le paragraphe suivant :

" Jamais il ne nous a été donné de voir en cette ville une
" plus grande réunion que celle qui se trouvait hier près de
" l'Hôtel-de-Ville au moment du départ de nos volontaires.
" Les citoyens avaient généreusement offert aux officiers de
" transporter leurs soldats en voitures de la ville à la gare
" Doucet's Landing. Le nombre des voitures était si considé-
" rable que lorsqu'elles furent toutes sur la glace, la traverse
" devant la ville en était littéralement couverte. La bande
" était en tête de cette longue file de voitures et faisait réson-
" ner l'air de sons guerriers. La compagnie du Collège des

“ Trois-Rivières tira plusieurs décharges pour saluer nos vo-
“ lontaires. Une foule compacte se trouvait au départ des
“ chars. Tous les premiers citoyens de la ville s'y étaient
“ rendus ainsi qu'un nombre considérable de dames. L'en-
“ thousiasme était grand parmi nos volontaires. M. F. Bail-
“ largeon, curé de cette ville leur adressa la parole, quelques
“ minutes avant le départ. Des acclamations chaleureuses
“ répondirent à l'orateur. Enfin les officiers commandent aux
“ soldats de prendre leur place dans les chars, puis le sifflet se
“ fait entendre et le convoi glisse lentement sur la voie ferrée.
“ L'air est rempli de mouchoirs qui s'agitent en tous sens et
“ des salutations s'échangent de tous côtés. Des hourras cha-
“ leureux poussés par une multitude remplie d'enthousiasme
“ couronnèrent cette démonstration militaire........

VI—La fête de M. Panneton.

M. Panneton, sans être entièrement remis de sa longue maladie, crut cependant pouvoir revenir au Collège, le samedi saint, 31 mars. A quinze jours de là, au patronage de S. Joseph, les élèves lui firent une magnifique démonstration dont le “ Journal des Trois-Rivières ” rend compte dans son numéro du 20 avril.

“ Lundi dernier, les élèves du Collège des Trois-Rivières
“ chômaient la fête de leur premier directeur et supérieur
“ actuel, le Rev. M. J. E. Panneton. Depuis près d'un an, la
“ maladie a empêché cet homme si dévoué à l'éducation de la
“ jeunesse, de prendre une part très active dans la direction
“ du Collège que nous avons l'avantage de posséder au milieu
“ de nous. En conséquence, M. Panneton ne consultant que
“ son humilité et sa modestie, voulut se soustraire à la démons-
“ tration que les élèves lui préparaient pour le jour de sa fête ;
“ mais ce fut chose impossible. Les services importants qu'il
“ a prodigués, avec un zèle sans bornes à cette maison d'édu-
“ cation, faisaient un devoir aux élèves de ne pas laisser
“ passer la fête de leur supérieur sans lui exprimer les senti-
“ ments de gratitude dont leurs cœurs étaient remplis. Ainsi,

" suivant la coutume, ils chargeaient l'un d'entre eux de lui
" présenter une adresse qui fut l'interprête des sentiments et
" des vœux de la communauté envers celui à qui les grands
" progrès du Collège sont dûs en premier lieu. "

" Le soir, les élèves donnèrent une belle séance drama-
" tique à laquelle assistait Sa Grandeur Mgr Cooke, accompa-
" gnée des grands vicaires C. O. Caron et L. Laflèche, tous les
" prêtres de l'évêché et plusieurs des premiers citoyens de la
" ville. Les deux pièces intitulées, l'une " LA SURPRISE, "
" l'autre, le " *Brelan de savants* " furent bien exécutées. Nous
" avons surtout remarqué parmi les acteurs, John Cooke qui a
" joué les deux principaux rôles dans les deux pièces, avec un
" rare talent. La voix, le geste, tout était naturel chez lui.
" Un autre jeune acteur qui jouait pour la première fois et
" qui s'est particulièrement distingué, est M. F. X. Cloutier
" élève de Belles-Lettres. Nous devons aussi mentionner MM.
" Alp. Camirand, F. X. Baril, A. Duval et Chs. Milot qui ont
" tous bien remplis les rôles qui leur avait été donnés.

" Le chant et la musique instrumentale n'a pas cédé le
" pas au drame. Le chant de clôture, " *Il est minuit*, " a été
" exécuté avec le plus brillant succès et a dignement cou-
ronné cette magnifique soirée ....

Une de nos compagnies de volontaires, capitaine H. G. Mailhiot, arriva en ville, le samedi après-midi, 21 avril, avec le premier bateau du printemps venant de Montréal. Les citoyens lui firent une réception enthousiaste à laquelle assista la communauté avec sa compagnie et sa fanfare. Le capitaine Mailhiot fut si charmé de cet acte de courtoisie de la part des messieurs du Collège, qu'il en témoigna sa reconnaissance à M. le directeur par une lettre dans laquelle il joignit une offrande au profit de la fanfare.

Voici le mois de mai, c'est le mois consacré à honorer la Vierge Bénie. La communauté fait les exercices solennels du mois de Marie à l'église paroissiale à six heures du soir.

Le vingt-quatre mai de cette année eut lieu, au Séminaire de Nicolet, la réunion générale des anciens élèves. Presque tous

les directeurs et professeurs du Collège des Trois-Rivières anciens élèves de Nicolet, prirent part à cette démonstration qui eut un immense succès. Le soir du même jour, M. Panneton réunissait à sa table tous ceux de ses confrères de classe qui avaient assisté à la fête de Nicolet.

Pendant que leurs directeurs et leurs professeurs allaient retremper leur filiale affection auprès de leur *Alma Mater*, les élèves trifluviens fêtaient joyeusement notre gracieuse souveraine. La compagnie et la fanfare allaient parader en ville et, à l'heure d'ordonnance, le salut royal était tiré avec force démonstration de loyauté.

Le 1er juin, les Féniens après bien des menaces et d'innocentes bravades, se décidèrent enfin à agir et à envahir le territoire canadien. Ils s'emparèrent par surprise du fort Erié et commirent des dégats considérables sur la frontière bas-canadienne dans les environs de St-Jean. Le Gouvernement canadien comptant sur les Etats-Unis qui avaient promis d'empêcher tout acte d'hostilité, ne s'attendait nullement à cette invasion et pour y résister, il se hâta de mobiliser toutes les compagnies de volontaires. Mais celles-ci, depuis leur rentrée au foyer, s'étaient passablement désorganisées. Nombre de soldats étaient occupés aux travaux des champs ou à la descente du bois de commerce dans les différents affluents du St-Laurent. Les compagnies de la ville partirent précipitamment, avec le contingent qu'elles purent réunir. dans la nuit du trois juin.

L'agitation et l'émoi causés dans tout le Canada, par cette invasion soudaine de flibustiers sans aveu, sans chefs et sans drapeau, furent des plus grands et n'étaient égalés que par l'appréhension que l'on avait d'être envahis en même temps par le choléra. Car, dès la fin d'avril, l'on avait signalé l'apparition de ce dernier à Halifax.

Par mesure de prudence et pour parer à toute éventualité. l'Université-Laval avait fixé une partie de ses concours au 4-5-6 juin, réservant l'histoire générale pour le temps ordinaire si l'on pouvait s'y rendre, ou bien au retour des vacances

si l'épidémie forçait les collèges à prendre des vacances anticipées. En conséquence, aux jours fixés, nos rhétoriciens subirent leurs épreuves sur la composition, la littérature et les trois devoirs. Nous donnerons plus loin le résultat de ce concours.

VII—Nouvelles démarches pour l'achat du " Platon."

Vers le même temps, les chambres étant réunies à Ottawa, M. Héroux engagea avec le député des Trois-Rivières, M. C. B. de Niverville, une correspondance ayant pour objet l'achat du " Platon. " On voit, par les lettres qu'ils échangèrent alors entre eux, qu'il fut fait de très grands efforts pour amener le Gouvernement à entrer en marché avec le Collège pour la vente de sa propriété du " Platon. " M. Niverville entretint même pendant quelque temps les plus belles espérances, en s'appuyant sur les dispositions favorables des ministres. Il invita M. Panneton et M. Héroux à aller à Ottawa, pour travailler de concert avec lui à négocier cette grande affaire. En effet, ces messieurs firent le voyage à la capitale, vers la fin du mois de juin. Malheureusement le mouvement fénien était trop récent et trop menaçant encore : on donna ce prétexte au refus de se départir de cette propriété de *l'Ordonnance*. Mais ce prétexte cachait d'autres motifs qu'on n'osait avouer, surtout il voilait magnifiquement bien les intrigues et l'opposition des ennemis du Collège. En conséquence, toutes ces nouvelles démarches furent faites en pure perte, et le Collège en fut quitte pour défrayer les dépenses de voyage de ses directeurs.

VIII Les incidents d'une campagne.

Le 20 juin, à l'occasion de la fête de S. Louis, les élèves firent une gentille démonstration en l'honneur de leur nouveau directeur. Le lendemain, les musiciens. les élèves de Philosophie et les acteurs obtinrent la permission d'aller passer leur congé au lac St-Paul. La promenade sur l'eau offre toujours un attrait particulier et il semble aussi qu'elle

repose beaucoup mieux des fatigues de l'étude. Ces trois groupes d'élèves s'embarquèrent donc sur trois grandes chaloupes et ce fut une vraie course au clocher. Le vent était favorable et la flotille aborda, de bonne heure, sur la rive droite du lac, dans un endroit très découvert, mais dans le voisinage d'un petit bocage où l'on descendit faire la marmite.

Que l'on juge de la terreur répandue dans nos campagnes par la nouvelle de l'invasion fénienne, par le fait que les quelques personnes qui virent arriver successivement ces trois chaloupes, chargés de prétendus soldats, portant des instruments de toutes sortes, brillant au soleil, crurent aussitôt à un parti de féniens qui venaient ravager la campagne! De là, dans les fermes voisines, une panique d'autant plus grande, que la plupart des hommes étant loin des habitations, occupés aux travaux des champs, n'avaient nul soupçon des folles terreurs qu'éprouvaient leurs femmes et leurs enfants, et des dangers imminents qui les menaçaient ! Ce qui acheva de mettre le comble à l'épouvante, ce fut quand ces soldats à peine débarqués se réunirent en un cercle, et se mirent à tirer de leurs instruments des sons comme on n'en avait jamais entendu jusque-là ! Que dire des impressions qu'éprouvèrent ces victimes de la peur, quand elles virent que quelques-uns des plus robustes de cette troupe quittaient leurs camarades et se dirigaient droit à la maison la plus voisine ! Sans doute ils venaient avec les intentions les plus barbares et ils allaient mettre tout à feu et à sang ! ! !........

Nos jeunes gens vont donc frapper à la première porte qu'ils rencontrent, mais personne ne répond et ils constatent que la porte est solidement barrée. A la maison voisine, c'est la même histoire qui se répète. La mystification allait se renouveler à la troisième habitation, quand une vieille demoiselle, plus hardie que ses compagnes, résolut de se poster en sentinelle pour s'assurer des intentions de ces étranges visiteurs. Après tout, se disait-elle, s'ils étaient si malintentionnés, ils auraient bien pu enfoncer ces portes qu'ils ont trouvées barricadées. Tout en faisant ces réflexions, elle re-

connut le costume des écoliers et parmi eux, Moïse R. fils du propriétaire de la prairie voisine, qu'elle connaissait parfaitement. Dès lors, elle n'eut plus d'objections d'ouvrir et de recevoir avec force politesse les délégués de notre pique-nique. qui lui firent savoir qu'ils désiraient acheter des œufs, du lait, de la crême, etc. pour aller dîner au bord du lac. Elle s'empressa de leur procurer ce qu'ils demandaient ; mais, dans sa joie naïve de n'avoir pas eu à traiter avec des ennemis comme elle s'y attendait, elle leur fit part de la peur qu'elle venait d'éprouver et leur dit que c'était là la raison pour laquelle ils avaient trouvé toutes les maisons fermées ! ! ! Cette aventure, comme on le pense bien, amusa beaucoup nos élèves ! ! !

Pour dédommager ces bonnes gens des terreurs qu'ils leur avaient causées le matin, nos musiciens allèrent, dans l'après-midi, leur faire une sérénade. Ils se rendirent jusque chez M. On. Richard où les attendait M. le directeur.

Après s'être bien amusés et avoir fait résonner, à plusieurs reprises, par l'harmonie de leurs instruments et par le concert de leurs voix les échos du lac St-Paul, nos musiciens ainsi que leurs compagnons, s'en revinrent en ville enchantés de leur voyage, et surtout fort heureux de n'avoir pas eu à verser le *sang innocent* et d'avoir passé pour des ennemis généreux et magnanimes.

La fête de St-Jean-Baptiste, en tant que fête patriotique, fut solennisée avec grande pompe par la ville des Trois-Rivières, le lundi, 25 juin, et la communauté, par sa compagnie de soldat, par son corps de musique et par son chœur de chantres. ne contribua pas peu à donner un grand éclat à la fête. Dans la soirée, il y eut séance académique extraordinaire, présidée par MM. Ph. Brassard, Nap. Caron et Em. Guilbert. Les orateurs qui prirent la parole furent MM. Brassard, Caron, Alphonse Camirand et George Pager ; puis, pour finir, M. le curé Baillargeon, qui avait assisté à cette séance ainsi que tous les autres prêtres de la ville et qui fut prié d'adresser quelques mots aux académiciens avant de se retirer. La fanfare

trouva encore à occuper une place honorable et fort utile dans cette séance.

IX—Examens et distribution des prix.

Le quatre juillet eut lieu la dernière épreuve du concours du baccalauréat, sur l'histoire générale et la géographie. Le résultat qui fut connu le samedi suivant fut très fort pour tous les collèges, extraordinaire même pour Québec et Ste-Anne. La moyenne générale fut de 77.4, c'étaient treize points et trois dixièmes de plus que la moyenne de l'année précédente. Malheureusement notre Collège, bien qu'il arrivât au but avec une moyenne plus haute que l'année précédente, ne tenait pas un rang aussi honorable que celui qu'il avait pris dans les deux concours antérieurs.

Il y eut, pour la Rhétorique, soixante et quatre concurrents, partagés entre les cinq institutions qui concouraient ensemble depuis trois ans, savoir : vingt-trois à Québec, seize à Nicolet, dix à Ste-Thérèse, huit aux Trois-Rivières, sept à Ste-Anne. Les moyennes particulières aux différentes institutions plaçaient au 1er rang, Québec avec une moyenne de 85.6 sur 23 candidats dont 9 bacheliers ; au 2e rang, Ste-Anne avec une moyenne de 85,2 sur 7 candidats dont 2 bacheliers ; au 3e rang, Ste-Thérèse avec une moyenne de 72,8 sur 10 candidats ; au 4e rang, Trois-Rivières avec une moyenne de 72,4 sur 8 candidats dont 2 bacheliers ; au 5e rang, Nicolet avec une moyenne de 71,3 sur seize candidats dont 2 bacheliers. On voit encore par ce résultat que ce n'est pas le nombre de bacheliers qui donne la force du concours ; car Ste-Thérèse, quoique n'en ayant pas, avait cependant un meilleur succès général que Nicolet et Trois-Rivières. Quant à ces deux dernières institutions, on pouvait cette année, eu égard à la légère différence qui les séparait, les mettre sur un pied d'égalité, d'autant plus qu'elles avaient toutes deux un égal nombre de bacheliers.

Ce n'est pas tout de savoir comment les rhétoriciens ont subi leurs examens, il faut voir aussi comment les autres

classes se sont tirées de cette épreuve. Voyons un peu les moyennes : Philosophie satisfaisant, Rhétorique très bien ainsi que nous venons de le voir, Belles-Lettres très bien, Versification très bien, Méthode très bien, Syntaxe bien, Eléments très bien, Cours Commercial bien. Le résultat de ce second examen accuse un progrès sensible sur le premier, il n'est pas même simplement bon, il est excellent.

Le cinq juillet, eut lieu l'examen ou la revue de la compagnie militaire par le major R. Masson. Nos soldats y furent successivement commandés par MM. Réné Dupont, John Cooke et Elphège Godin, et ils firent les exercices tant de compagnie que de bataillon. Le major fut très satisfait de cette revue et il en témoigna son contentement dans les paroles qu'il adressa à la compagnie : "Je ne suis pas dans l'habitude " de faire des compliments, mais j'aime la vérité et je vous " dirai que je suis excessivement satisfait de la compagnie " du Collège des Trois-Rivières. J'ajouterai même que mes " paroles ne peuvent exprimer tout mon contentement à votre " égard. Plusieurs d'entre vous possèdent parfaitement leur " bataillon, sans avoir été à l'école militaire ; je puis dire, si " je ne considère que le mérite des officiers, qu'il n'est point " dans tout mon district, de compagnie capable d'entrer en " comparaison avec celle du Collège des Trois-Rivières."

Fière de ce beau témoignage, la compagnie alla le lundi soir, 9 juillet, veille de la sortie, parader sur le champ de mars, en face de l'évêché : " Elle a, " dit le Journal des Trois-Rivières, " sous l'habile direction du capitaine Dupont, " exécuté diverses évolutions avec une précision et une régu-" larité à ravir tous les nombreux spectateurs. La *bande* du " Collège a joué à différentes reprises des airs joyeux avec " beaucoup d'entrain et de savoir-faire. Mgr Cooke, MM. les " grands vicaires Laflèche et Caron, tous les prêtres de l'é-" vêché et ceux du Collège y assistaient, ainsi qu'un grand " nombre de citoyens marquants de la ville.

" M. le grand vicaire Laflèche leur adressa quelques pa-" roles d'encouragement. Il paya un large tribut de recon-

" naissance à nos collèges qui savent si bien former et les
" hommes de la force morale et les hommes de la force physi-
" que. Il les engagea à se montrer toujours et en toutes cir-
" constances de braves soldats, à ne jamais reculer devant
" l'ennemi, à mourir s'il le fallait sur les champs de bataille,
" leur rappelant que le soldat qui meurt au poste d'honneur
" en défendant sa patrie est un martyr glorieux. Ces paroles
" empreintes du patriotisme le plus brûlant et sorties d'une
" poitrine où bat un cœur si canadien firent une profonde im-
" pression sur les hommes de la compagnie et des applaudis-
" sements frénétiques partis de tous côtés vinrent les couvrir.
" Honneur à la compagnie du Collège, car nous sommes sûr
" que, dans un moment donné, elle ferait noblement son
" devoir sur les champs de bataille............ "

Le 10 juillet, dans la salle de récréation du Collège, eut lieu la séance solennelle de la distribution des prix, présidée par Sa Grandeur Mgr Cooke, entourée d'un grand nombre de prêtres du diocèse et des diocèses étrangers et aussi de plusieurs laïques distingués. Voici le programme de cette séance.

Musique de la fanfare : *Ronde du village.*

Discours d'ouverture ......par M. F. X. Cloutier.

Concours entre messieurs les rhétoriciens, Ph. Guillet, M. Rheault, Aug. Dame et Ep. Nobert pour le prix d'élocution, lequel fut décerné à M. Aug. Dame.

Musique : *Marche de la victoire.*

Discours sur la Physique par M. Elphège Godin.

Chœur de Montagnards : *L'enfant des montagnes.*

Drame : Le brelan de savants.

Musique : *Marche de Faust.*

Distribution des prix.

Adieux des finissants par M. P. E. Dupont.

Chœur de Montagnards : *Le départ* imitation du " *Cor* " de A. Rolland.

Musique de la fanfare : *Chez nous.*

Solo : Chant de la tyrolienne par Alph. Camirand avec accompagnement de violon par Thomas Desaulniers.

“ Le Journal des Trois-Rivières donna un compte-rendu fort élogieux de cette séance, fit une analyse des discours de Mess. Cloutier et Godin ainsi que de la pièce, publia *in extenso* le discours de M. Dupont et termina ainsi ses remarques : “ Le Collège des Trois-Rivières a vu, cette année, deux de ses “ élèves couronnés du titre de bacheliers : ce sont MM. Au- “ guste Dame et Philippe Guillet. Quand on connait la “ sévérité des examens du concours de l'Université-Laval et “ les diverses matières sur lesquelles les élèves sont interrogés, “ on comprend tout le dévouement et toute l'habilité déployés “ par les messieurs de la maison, pour avoir réussi à placer, “ en si peu d'années leur collège sur le pied honorable sur “ lequel nous le voyons aujourd'hui. Les citoyens des Trois- “ Rivières doivent être pénétrés d'une vive reconnaissance “ pour ceux qui se sont sacrifiés, avec tant d'abnégation pour “ le succès de leur collège, et faire des vœux ardents pour “ leur santé.”

Les principaux lauréats à cette distribution de prix furent : en Philosophie Ph. Guillet pour application et travail extraordinaire, après lui, Chs. Dumoulin, Em. Dupont, Elp. Godin, Uld. Tessier, H. Baril et J. Cooke ; en Rhétorique MM. Olivier Nault et Aug. Dame ; en Belles-Lettres MM. F. X. Cloutier, et George Pager ; en Versification MM. Pierre McLeod et Edmond Grenier ; en Méthode, MM. Richard Cooke et Nap. Beaulieu ; en Syntaxe MM. Joseph Picher et Chs. Milot ; en Eléments MM. Fortunat Mathieu et Joseph Trottier ; au Cours commercial MM. Albert Trottier et Wilbrem Hamel.

A ces vingt et un noms qui furent maintes fois rappelés dans la liste des prix, il faudrait en ajouter trente-cinq autres qui furent aussi appelés pour prix, et dix-sept pour mentions honorables seulement. C'étaient en tout soixante-treize élèves auxquels leurs professeurs rendaient un témoignage public de leur application et de leur succès, et qui rentraient en vacance avec la satisfaction du devoir accompli.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

Appréciation générale de la Sixième année.

Le développement progressif du Collège des Trois-Rivières au milieu d'épreuves sans cesse renaissantes, est un fait qui parut toujours aux amis de cette institution comme une des marques les plus évidentes de son utilité et de sa nécessité. Quiconque, en effet, suit l'histoire de cette maison, voit sans cesse se dérouler sous ses yeux, ces péripéties d'une œuvre toujours éprouvée et toujours providentiellement protégée.

Cette année encore, la maladie de M. Panneton, compliquée d'embarras financiers très graves, devait ce nous semble amener une crise fatale. Cependant la communauté, par le nombre plus considérable de ses membres, par le concours actif de ses différentes sociétés dans les fêtes multiples qui s'étaient présentées, par la beauté et la variété de ses grandes séances littéraires, par le succès de ses rhétoriciens au concours du baccalauréat ; par tout cela, dis-je, la communauté affirmait plus que jamais sa vitalité, sa force et ses progrès, au grand étonnement et à l'admiration de tout le monde.

Mais qu'au milieu de ses succès, le Collège ait rencontré quelques misères intérieures, faisant ombre au tableau, quoi de surprenant en cela ! je dirais avec plus de justesse, quoi de plus naturel ! Quand il souffle continuellement un vent d'orage, est-il surprenant qu'il y ait des nuages au ciel ? Ces

nuages porteraient même quelquefois la foudre qu'il ne faudrait pas en être surpris !

Lorsqu'un jeune pilote voit son vaisseau battu par la tempête, il ne craint rien tant qu'il peut compter sur la fidélité de son équipage. Il peut braver longtemps la fureur des flots, si la plus prompte obéissance répond à tous ses commandements, si la plus exacte discipline est toujours rigoureusement observée. Si, au contraire, le moindre symptôme de mutinerie, de désobéissance ou même de simple nonchalance vient se manifester à son bord, alors il n'y aura plus de sûreté pour son navire, et pour l'empêcher d'aller donner contre les écueils, il faudra à ce capitaine une main plus ferme, une vigilance plus attentive. Il sera peut-être obligé même de mettre de côté ces matelots infidèles qui refusent d'exécuter ses ordres. Alors qu'une vague plus haute vienne balayer le pont et emporter à la mer ces mutins qui ne voulurent pas suivre les ordres du capitaine leur enjoignant de se tenir fortement attachés au vaisseau, on plaindra à peine ces malheureux du sort funeste qui leur arrive et auquel ils se sont volontairement exposés.

Tel fut le malheur qui arriva à deux ou trois élèves dans le cours de l'année qui venait de s'écouler. Ayant refusé de suivre les avis du directeur qui leur recommandait bien souvent de se tenir toujours fortement attachés à la loi du Bon Dieu et à la règle de la maison, ils furent violemment emportés à la mer par les vagues toujours montantes de leur orgueil et de leur obstination. A part ces quelques rares exceptions, le nouveau directeur fut bien satisfait de la conduite générale de la communauté. Les autres élèves lui donnèrent beaucoup de contentement et semblèrent avoir à cœur de lui rendre le plus léger et le plus doux possible le fardeau de la direction.

Le nombre des élèves qui fréquentèrent le Collège durant cette année, s'éleva à cent vingt-sept, répartis dans les classes comme suit : en Philosophie dix, en Rhétorique treize, en Belles-Lettres neuf, en Versification douze, en Méthode seize, en Syntaxe quatorze, en Eléments vingt et un, au Cours commercial trente-deux.

En faisant l'appel des anciens élèves au commencement de l'année, on constata que vingt-cinq manquaient et étaient allés rejoindre leur cent-un confrères déjà en recherche d'une position sociale dans le monde. La communauté nouvelle était donc composée de quatre-vingt-quatre anciens élèves et de quarante-trois nouveaux.

Là-dessus, il y avait 16 pensionnaires, 77 quart-pensionnaires et 34 externes. La ville des Trois-Rivières fournissait toujours près de la moitié de ce contingent. C'étaient cette année 60, les 67 autres venaient des quatre coins du Bas-Canada. L'on ne comptait que deux élèves protestants, tout le reste était catholique.

Le rapport du Procureur au Surintendant de l'Instruction Publique donne l'état des finances en trois chiffres très significatifs : Recette, $4450.00 ; dépense, $5300 00 ; dettes passives, $2900.00 ! !

Enfin les ennemis du Collège allaient triompher ! Cette situation financière était désespérée et le seul moyen sur lequel on avait compté pour consolider la dette,—l'achat du Platon—avait malheureusement échoué !

Que restait-il à faire ? sinon fermer la maison, vendre son mobilier et ses livres pour en distribuer le prix aux créanciers. Mais fallait-il perdre le fruit des sacrifices déjà faits ? Fallait-il renoncer à une entreprise en faveur de laquelle la voix de la Providence semblait s'être déclarée plus d'une fois ? Fallait-il anéantir une œuvre qui déjà avait donné ses fruits et qui en promettait bien davantage pour l'avenir ? Et cette année même, où le cours venait justement de se compléter, sur cinq finissants, quatre allaient embrasser l'état ecclésiastique ! Quelle magnifique moisson et quel encouragement ! Déjà l'on en aurait presque fini avec la difficulté de recruter le personnel, puisque chaque année, le Collège devrait donner quelques nouvelles vocations !

Les écoliers étaient entrés en vacance sans soupçonner les profondes angoisses de leurs directeurs et sans appréhension aucune pour l'avenir. M. le supérieur toujours confiant en

la Providence, en prenant congé d'eux à la fin de l'année, avait déterminé la longueur de leurs vacances et recommandé à leurs parents de les ramener sans faute au jour fixé pour la rentrée des classes. Devront-ils cependant jamais revenir ? Problème difficile à résoudre et dont la solution reste le secret de l'avenir !

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

LA SEPTIEME ANNEE 1866-67.

I—EN VACANCE—ALLOCATION DE $2.000 PAR LA CORPORATION DE LA CITÉ.

Ce fut vers le 15 du mois d'août que M. le procureur mit devant les membres de la corporation du Collège un état des finances de l'institution. Il ne chercha pas à pallier le mal, ni à en exagérer les dangers. Mais M. Panneton s'efforça de convaincre les membres de la corporation, qu'ils devaient aviser aux moyens de sortir au plus tôt de cette impasse. Il fit voir que l'expérience des deux dernières années ne leur permettait pas de compter sur les ressources ordinaires du Collège pour en arriver là , qu'en conséquence, il fallait nécessairement recourir à quelque mode extraordinaire. Tous admirent qu'il était urgent de mettre un terme à une situation si précaire et si gênante pour le bon fonctionnement de l'institution. Mais quel moyen prendre pour arriver au but ? C'était toujours là que se trouvait le nœud gordien de la question. Cependant on résolut de sonder l'opinion publique des trifluviens sur l'à-propos de maintenir leur collège. Une assemblée générale des citoyens fut convoquée pour le 22 août, à trois heures de l'après-midi. La convocation de cette assemblée donna lieu au " Journal des Trois-Rivières " de faire les réflexions suivantes :

.... " Inutile de dire que cette assemblée a un objet des plus importants. Elle est faite dans le but d'apporter

une heureuse solution à une question qui intéresse hautement tous les citoyens des Trois-Rivières, celle même de l'existence d'une institution qu'ils ont eu à cœur de voir fonder en cette ville, et qu'ils doivent pareillement avoir à cœur de voir se maintenir solide et prospère. Ce serait pour les citoyens de cette ville avoir travaillé en vain, ce serait avoir fait des sacrifices en vain, que de reculer aujourd'hui devant la tâche qu'ils s'imposaient si courageusement et si glorieusement en 1860. "

" Pourquoi les citoyens des Trois-Rivières s'unissaient-ils tous comme un seul homme lorsque s'agita la question de fonder un collège au milieu d'eux ? C'est qu'ils sentaient, c'est qu'ils étaient persuadés qu'une institution de ce genre aurait les meilleurs résultats pour l'avancement, le progrès et l'honneur de leur ville. Ils voulaient répandre avec plus de profusion au milieu d'eux les bienfaits d'une haute éducation, sachant bien qu'une bonne et saine éducation contribue dans une large mesure à la prospérité de la population où elle exerce sa bienfaisante action. Ils ont, en conséquence fondé un collège qui, sous le rapport de l'enseignement, a déjà obtenu les succès les plus brillants, un collège qui a prouvé, en plus d'une occasion, que l'éducation qu'on y puisait ne la cédait en rien à celle que l'on donne dans les premières maisons du pays."

" Mais il s'est produit quelques difficultés financières auxquelles il faut aujourd'hui apporter un remède prompt et efficace. Il ne faut pas, pour l'honneur et l'intérêt de la ville que ces difficultés existent longtemps ou qu'elles conduisent à la ruine une institution fondée sous de si heureux auspices, et dont les commencements ont été si glorieux pour tous ceux qui ont contribué à en jeter la base. Les citoyens des Trois-Rivières peuvent être convaincus que si le collège qu'ils possèdent maintenant venait à se fermer, ce n'est pas probablement de sitôt qu'ils pourraient en fonder un second. Soutenons donc celui que nous avons aujourd'hui. Unissons-nous tous dans un seul et même but, celui d'assurer l'existence de

ce collège. Nous espérons que l'assemblée que nous annonçons sera couronnée d'un plein succès."

Le 22 août 1866 restera une date à jamais mémorable dans les annales du Collège des Trois-Rivières. Ainsi qu'il avait été décidé par le conseil des autorités collégiales, il y eut, ce jour-là, à l'hôtel de ville une assemblée générale de tous les citoyens, convoquée pour les fins que l'on connait et qui fut présidée par Son Honneur le maire, Mr Sévère Dumoulin.

Après que le président eut exposé le but de l'assemblée, Mr Panneton, supérieur du Collège, prit la parole. Il fit connaitre les causes qui avaient amené la crise actuelle, en rappelant la condition exceptionnelle des commencements et des développements de l'institution. Celle-ci n'avait pas, comme la plupart des autres institutions du même genre, commencé avec de riches fondations, capables de répondre à une partie de ses dépenses. Elle n'avait même pu suivre une marche lentement progressive, proportionnelle à ses moyens. Créée par la nécessité, elle avait dû, dès l'origine, ouvrir cinq classes régulières; et cependant elle n'avait pas une rente, pas un pouce de terrain, pas même un abri pour recevoir ses membres. Logée dans une maison étrangère, dans une vieille baraque aux réparations essentielles de laquelle il avait fallu mettre des milliers de piastres; amenée par la force des circonstances à lutter, dès ses commencements, contre d'anciennes et riches maisons; obligée pour inspirer la confiance et assurer la force des études de s'affilier à l'Université-Laval dès sa troisième année, de former graduellement une petite bibliothèque, de développer rapidement son cours qui venait justement d'être complété après six ans d'existence seulement, d'augmenter, tous les ans, son personnel enseignant et dirigeant, enfin d'acheter des instruments de physique, etc., etc., l'institution s'était trouvée dans une condition financière tout à fait exceptionnelle, si l'on veut bien ne pas oublier qu'elle n'eut jamais d'autres ressources que les pensions des élèves, un maigre octroi du gouvernement, et, par ci par là, quelques rares présents de ses amis. .... Enfin, Mr Panneton démon-

tra à l'évidence qu'il avait été absolument impossible d'éviter la position actuelle des finances du Collège.

Après M. Panneton, M. C. B. de Niverville dit : qu'il avait travaillé de toutes ses forces, pendant la session qui venait de se terminer, à négocier avec le gouvernement l'achat du terrain sur lequel se trouve aujourd'hui l'établissement et que, sans l'agitation fénienne qui menace aujourd'hui le pays, il aurait certainement réussi dans ses démarches ; mais le gouvernement ne veut pas se départir maintenant de ce terrain, parce qu'il peut en avoir besoin plus tard pour la défense du pays.

M. Niverville avait aussi reçu du ministre chargé spécialement de l'éducation, et du Surintendant lui-même, l'assurance que le Collège des Trois-Rivières serait mis sur le même pied que les autres institutions classiques, dans la distribution des octrois.

MM. Valère Guillet et Abraham L. Desaulniers prirent aussi la parole dans un sens propre à faire comprendre à l'assemblée que les sacrifices qu'il faut faire pour nos institutions ne sont rien en comparaison du bien qu'elles procurent à la ville.

Les décisions prises à cette assemblée sont trop importantes ; elles intéressent trop tous les amis du Collège pour qu'on ne me sache pas gré d'en insérer ici le texte entier, tel que je le trouve au procès-verbal de cette assemblée.

" Proposé par C. B, de Niverville Ecr, secondé par Valère Guillet Ecr. Qu'il soit résolu que cette assemblée juge qu'il est de la plus haute importance de venir en aide au Collège des Trois-Rivières, parce que cette maison d'éducation se trouve actuellement dans une situation financière critique ; qu'il est de l'intérêt des citoyens des Trois-Rivières de soutenir par tous les moyens qui sont en leur pouvoir cette institution fondée au prix de sacrifices qui ne peuvent demeurer inutiles, institution qui malgré sa courte existence, malgré le peu de ressources qu'elle ait eu à sa disposition, n'en a pas moins remporté les plus brillants succès littéraires et prouvé

en maintes occasions qu'elle était digne en tout point de la mission qu'elle est appelée à remplir, et que conséquemment elle mérite les sympathies et la générosité de tous les citoyens de cette ville. Adoptée à l'unanimité. "

" Proposé par G. S. Badeaux Ecr., secondé par L. U. A. Genest Ecr. ; Que les citoyens des Trois-Rivières maintenant réunis en assemblée publique, étant d'opinion qu'il faut venir en aide au Collège des Trois-Rivières, prient Son Honneur le maire et Messieurs les conseillers de la Corporation des Trois-Rivières de voter en faveur de cette institution un octroi qui pourra s'élever jusqu'à deux mille piastres et de le distribuer de la manière qu'ils le jugeront à propos. Toutefois cet octroi devra être pris sur le revenu actuel de la Corporation et ne pas provenir d'une taxe spécialement imposée pour cet objet. Adoptée à l'unanimité."

Pour répondre à ce désir des citoyens exprimé avec tant de spontanéité et à l'unanimité, le Conseil de ville, dans son assemblée régulière du 28 août suivant, sur motion proposée par M. Flavien Lottinville, secondée par M. Joseph Dufresne, passa une résolution à l'effet d'autoriser, en faveur du Collège un octroi de deux mille piastres, payable au procureur, en trois versements égaux de $666.67 chacun, savoir : le premier versement le premier mars 1867, le second le 1er mars 1868, le troisième, le 1er mars 1869.

Une copie de la susdite résolution fut aussitôt transmise à M. J. N. Héroux, procureur du Collège, qui à son tour en informa les membres de la corporation, dans une assemblée tenue le cinq septembre suivant.

Il est beau de voir l'enthousiasme et la générosité des citoyens de Trois-Rivières en cette circonstance. Cet acte de charité et de dévouement leur méritera à jamais la reconnaissance de tous les enfants du Collège St-Joseph. Mais il fait mal au cœur d'avoir à constater que le fanatisme protestant est venu jeter une ombre bien triste sur ce magnifique tableau et il n'a pas tenu à ces ennemis de nos institutions catholiques d'arrêter un mouvement aussi patriotique. En effet

à peine toutes les formalités requises pour mettre à exécution les vœux de la population eurent-elles été remplies, que, sous prétexte d'injustice, d'illégalité et de non-nécessité, les anglais protestants et quelques canadiens catholiques fanatisés contre le Collège s'en viennent, après force cabale et intrigues de toutes sortes, mettre devant le Conseil de ville une requête en opposition à la résolution adoptée unanimement à la séance du 28 août.

Cette persécution, indignement soulevée contre une institution dans laquelle plusieurs familles anglaises avaient envoyé leurs enfants suivre les cours, provoqua une levée de boucliers et des passe-d'armes très sérieuses, où le "Journal des Trois-Rivières" fit bonne justice des préjugés fanatiques et des arguments faux et haineux des correspondants du "Witness" de Montréal. Il leur reprocha de chercher à soulever les antipathies de race et de religion, de vouloir diviser les catholiques en cherchant à en entraîner avec eux dans leur guerre contre le Collège. Il fit voir l'inconséquence et la mauvaise foi des principaux protestants de la ville qui demandèrent au Conseil de ville de voter *blanc* et *noir* sur deux résolutions parfaitement identiques. (a)

Enfin, la même haine des institutions catholiques, le même esprit de secte qui avait guidé les protestants dans leur opposition au secours que la ville voulait donner au Collège, les poussait également à s'opposer à ce que le gouvernement lui vendit le " Platon. " En vérité, on ne pourrait croire à des sentiments aussi peu dignes d'hommes raisonnables et assez intelligents, ce nous semble, pour comprendre au moins leur propre intérêt et l'intérêt purement matériel de la cité, si les articles dévergondés du " Witness " n'étaient là pour témoigner des dispositions de nos frères séparés.

Mais l'agitation que les ennemis du Collège avaient voulu créer parmi la population trifluvienne n'eut pas l'effet

---

(a) C'était une autre requête à la Corporation signée par les principaux protestants pour une demande d'octroi en faveur de l'Asile de la Providence, institution pour le moins aussi catholique que le Collège.

qu'ils en avaient espéré. Au contraire, les articles du " Witness " toujours de plus en plus compromettants pour les honnêtes protestants, montrèrent aux catholiques d'une manière bien plus évidente que ne l'auraient pu faire les plus forts arguments *ad rem*, qu'ils devaient rester parfaitement unis et travailler d'un commun accord à l'œuvre si patriotique de leur Collège. Au milieu de ce conflit, le Conseil qui se sentait appuyé sur le sentiment public, demeura ferme dans l'attitude qu'il avait prise, et l'octroi voté resta intact. Bientôt le calme fut entièrement rétabli, et les traites du procureur à l'ordre des créanciers du Collège furent acceptées par le trésorier de la corporation de la ville ; et ainsi fut enrégistré au crédit et à l'honneur de notre cité, le don magnifique de deux mille piastres.

Cependant les épreuves nouvelles que le Collège venait de rencontrer et les difficultés qu'il avait eues pour sortir d'une impasse vraiment dangereuse, l'appréhension du retour d'une semblable crise, l'attitude ouvertement hostile prise par les protestants, tout cela avait tellement dégoûté quelques membres de la corporation qu'ils en prirent occasion pour donner leur démission et dégager leur responsabilité dans les affaires d'administration. De ce nombre furent MM. D. G. LaBarre et Nap. Bureau ; et comme M. Ez. Hart sorti antérieurement pour les mêmes raisons n'avait pas encore été remplacé, trois nouveaux membres furent aggrégés, savoir : MM. Chs Boucher de Niverville, Sévère Dumoulin et T. E. Normand.

Tous ces changements se firent au commencement de l'année scolaire 1866-67, dans trois ou quatre assemblées successives de la corporation. Ainsi, des huit premiers membres qui avaient formé originairement la corporation, il n'en restait plus que deux ; MM. G. S. Badeaux président et Abraham L Desaulniers

Mr Turcotte décédé avait été remplacé par Mr le Docteur A. Dubord,

Mr P. Hubert démissionnaire, remplacé par Mr l'abbé J E. Panneton.

Mr A. Polette démissionnaire, remplacé par Mr l'abbé J. N. Héroux,

Mr Ez. Hart démissionnaire, remplacé par Mr C. B. de Niverville,

Mr D. G. LaBarre démissionnaire, remplacé par Mr Sévère Dumoulin,

Mr J. N. Bureau démissionnaire, remplacé par Mr T. E. Normand.

II—PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 1866-67.

La rentrée des classes avait été fixée au cinq septembre, et comme elle coïncidait avec le mouvement d'opposition organisé par le fanatisme protestant, on vit tout de suite que la confiance du public avait été quelque peu ébranlée ; le nombre des élèves fut moindre que l'année précédente.

Cependant il n'y avait pas encore lieu de s'alarmer, et si le vaisseau ne regorgeait pas de passagers, il avait du moins une forte organisation qui le mettait en état de parer aux éventualités de nouvelles tempêtes. Voici :

Monsieur l'abbé J. E. Panneton Ptre, supérieur et préfet des études.
" " J. N. Héroux Ptre, directeur des ecclésiastiques et procureur.
" " Ls Richard Ptre, directeur des élèves.
" " Nap. Caron Acol. prof. de Mathématiques.
" " P. E. Dupont Eccl., prof. de Philosophie intellectuelle.
" " Em. Guilbert Eccl., prof. de Rhétorique.
" " John Cooke Eccl., prof. de Belles-Lettres.
" " Ph. Brassard Eccl., prof. de Versification.
" " Uld. Tessier Eccl., prof. de Méthode.
" " P. Champagne Dcre, prof. de Syntaxe.
" " Ferd. Verville Eccl., prof. d'Eléments.

Monsieur l'abbé Elp. Godin Eccl., prof. au Cours Commercial.
" " P. S. Dagneault Eccl., régent.

Monsieur Godwin qui tenait une école anglaise en ville, fut chargé par les autorités collégiales de venir donner des leçons de lecture anglaise aux élèves des classes inférieures.

En arrivant au Collège, les élèves apprirent la mort de deux de leurs confrères, décédés respectivement le 19 et le 23 juillet. Le premier, Eugène Dupuis, fils de M. E. Dupuis de cette ville, alla rencontrer la mort au fond du St-Maurice en prenant un bain. Le second, Sévère Dufresne, fils de M. Frédéric Dufresne de la banlieue, avait succombé à une longue maladie de poitrine.

Aux ordinations des quatre-temps, 22 et 23 septembre, les représentants du Collège des Trois-Rivières furent M. Pierre Champagne qui reçut les ordres du sous-diaconat et du diaconat, et M. Alexis Delphos qui fut promu au sacerdoce. La seconde messe de M. Delphos fut pour les élèves des Trois-Rivières, lesquels surent reconnaître, par la solennité de leurs chants et par les accords de leur musique, la faveur qui leur était accordée ; car c'est toujours un grand et bien édifiant spectacle que celui de voir les saintes émotions d'un nouveau prêtre montant à l'autel !

Le samedi, 29 septembre, le Collège des Trois-Rivières recevait une visite qui mettait les élèves en grande liesse : Sa Grandeur Mgr Demers, Evêque de Vancouver arrivé la nuit précédente par le bateau venant de Québec, voulut bien dire la messe de communauté. Cette condescendance devait engager les élèves à donner à leurs chants toute l'harmonie possible. Ils firent plus, la fanfare fit aussi entendre ses plus joyeux morceaux.

Vers neuf heures de l'avant-midi, Mgr Demers, accompagné de Mgr Cooke et des prêtres de l'évêché, vint au Collège entretenir les élèves sur les missions de l'île de Vancouver. Sa Grandeur sut intéresser à un haut degré son jeune auditoire, ainsi que tous les prêtres présents à cette causerie. Le

grand congé, ce complément naturel de toute fête, toujours si agréable aux jeunes élèves, vint encore cette fois couronner les douces jouissances du matin.

Le 7 octobre suivant, dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, Mgr Cooke donna la tonsure à MM. Pierre Emmanuel Dupont, Uldoric Tessier, Jean Cooke et Elphège Godin, tous anciens élèves et alors professeurs du Collège des Trois-Rivières. M. Chs Lemire, ex-professeur de Rhétorique, reçut aussi le même jour le sous-diaconat.

La retraite annuelle des élèves commença le mercredi soir, 10 octobre, dans l'église paroissiale, sous la direction du Révérend Père Royer O. M. I. Ce bon père se donna une peine extrême pour faire entrer et pour maintenir dans l'esprit de la retraite son jeune auditoire. Ses instructions excessivement bien appropriées et toujours parfaitement coordonnées entre elles, firent l'impression la plus profonde sur le cœur de nos élèves et obtinrent un succès merveilleux. Monseigneur Cooke donna lui-même la messe de clôture, et il y fit en même temps les ordinations suivantes : minorés, MM. P. S. Dagneault, Ferd. Verville, Em. Guilbert et Napoléon Caron ; diacre, Mr C. Lemire.

Le dimanche soir, le Père Royer vint passer la soirée à la communauté, et amuser nos élèves par une causerie familière. En terminant il leur dit que, pour leur témoigner la satisfaction qu'ils lui avaient donnée durant les exercices de la retraite, il leur accordait, avec l'autorisation de Mr le supérieur, un grand congé pour le lendemain, lundi. Il n'en fallait pas autant pour porter à son comble l'enthousiasme et la joie de la gent écolière ; aussi l'octroi du congé fut-il salué par un tonnerre d'applaudissements.

Le quatorzième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Cooke attira, comme de coutume, un grand concours du clergé diocésain. Cependant la messe solennelle ne put être chantée par Monseigneur. Son grand âge et les fatigues qu'il avait éprouvées les trois ou quatre dimanches précédents où il avait dû faire des ordinations, ne lui permirent pas de

payer encore de sa personne en cette circonstance. La messe solennelle fut chantée par M. le grand-vicaire Thomas Caron, supérieur du Séminaire de Nicolet ayant pour diacre M. L. Pothier, curé de Warwick, et pour sous-diacre M. Maj. Marchand, curé de Drummondville. Les assistants au trône étaient M. le grand-vic. Laflèche, M. Gagnon curé de Berthier et M. Aubry curé de St-Léon. Le chant du chœur de l'orgue par les élèves fut splendide. Le concours de la fanfare du Collège, qui exécuta avec beaucoup d'entrain et de perfection plusieurs jolis morceaux, ne contribua pas peu à rehausser l'éclat de cette fête.

Le dimanche, 21 octobre, après les vêpres, la communauté prenait encore, par son chœur de chantres et par sa fanfare, une part très active à la grande cérémonie religieuse qui eut lieu à l'occasion de la bénédiction de la première pierre du Couvent de la Providence. Le dimanche, 4 novembre, nouvelle ordination ; ce sont MM. Pierre Roberge et Charles Lemire, deux ex-membres de notre personnel, qui sont faits prêtres. M. Lemire célébra sa première messe en présence de la communauté au service de laquelle il avait donné trois ans de professorat.

Vers cette époque, une poésie publiée dans le "Journal des Trois-Rivières," signé L. A. Georges D. et attribuée à un élève du Collège, provoqua une critique acerbe attribuée à un autre élève, et il s'échangea entre les deux écrivains et leurs amis des coups de plume plus ou moins aigres-doux. Les directeurs du Collège durent intervenir pour faire cesser cette petite guerre dont le public commençait à s'émouvoir. Heureusement il n'y eut qu'un peu trop d'encre de versé ! La bonne harmonie et la charité se rétablit aussitôt parmi ces élèves, et tout sentiment de malveillance ou de haine disparut entièrement ; et lorsqu'arriva la fête de l'Immaculée-Conception, tous s'efforcèrent de gagner l'indulgence plénière, en s'approchant des sacrements avec grande ferveur et après une préparation de neuf jours.

La St-Thomas, fête patronale de Mgr Cooke, donna lieu à une jolie démonstration de la part des élèves du Collège. Le

mercredi, 19 décembre, à cinq heures de l'après-midi, Sa Grandeur accompagnée d'un grand nombre des messieurs du clergé, se rendit au Collège où elle fut reçue au son d'une musique harmonieuse. M. F. X. Cloutier ouvrit la séance par une petite adresse en latin ; ce n'était pas pour demander congé, bienque la tradition eût appris aux élèves que Monseigneur aimait qu'on lui demandât cette faveur en latin. Cette fois ce fut pour demander une faveur d'un ordre plus élevé, je veux parler des bénédictions abondantes que l'Eglise met dans les mains de l'évêque ; et voilà pourquoi, pour solliciter cette faveur, l'on avait emprunté la langue de l'Eglise.

M. Réné Dupont, élève de Philosophie, vint ensuite donner en français le principal discours de la fête, lequel contenait l'expression des sentiments d'une vive gratitude et d'une profonde vénération. A la suite de ces deux premières adresses, l'on chanta sur un air de A. Rolland, une chanson composée par un élève de la maison. Les miliciens eurent leur petite part dans le programme de la fête, et ils s'en acquittèrent avec beaucoup de précision et d'honneur.

A propos du congé, Monseigneur reçut en anglais de la part de M. Alfred Giroux, de New-York, une supplique qui allait à ne demander rien de moins que de renvoyer à plus tard ce jour de repos. La bénédiction que l'on venait de recevoir, disait-on, rappelait une autre bénédiction que l'on désirait aller recevoir au commencement de la nouvelle année ; en conséquence, on priait Sa Grandeur de renvoyer à cette époque le complément obligé de sa fête, le grand congé.

Monseigneur remercia de tout cœur les élèves des vœux qu'ils formaient pour lui, et leur dit qu'il était satisfait, tant de leur conduite sous le rapport religieux que des succès remarquables qu'ils avaient remportés dans les concours ; il ajouta qu'il était heureux d'accorder une réponse favorable à leur requête. Sur la demande de quelques amateurs, M. Alphonse Camirand mit le bouquet à la fête en chantant "*la Tyrolienne*". Avant de quitter la scène, ce dernier élève remercia Mgr Cooke des bonnes paroles qu'il venait de leur

adresser, et de la bienveillance avec laquelle il avait agréé leur demande.

La fête de Noël fut, comme de coutume, l'occasion d'une éclatante démonstration de la piété des fidèles. La communauté fit tous ses efforts pour rendre la solennité la plus belle possible. Rappellerai-je ici les douces émotions que provoque toujours la messe de minuit ? émotions auxquelles les enfants sont particulièrement sensibles ! En effet, se lever au beau milieu de la nuit, dans la profondeur du premier sommeil, alors que les rêves d'or de la première enfance ramènent à l'imagination les circonstances d'une première visite à la crèche de l'Enfant-Jésus. Sortir aussitôt sous le souffle d'un froid glacial, se rendre à l'église à la demi-clarté de la lune ou à la lueur vacillante des étoiles, entendre dans le silence solennel de la nuit le carillon des cloches sonnant à toutes volées et appelant à la crèche les adorateurs de l'Enfant-Dieu, y voir accourir ces foules nombreuses et recueillies qui bientôt remplissent les nefs du temple saint, être témoin des cérémonies augustes et subir les douces impressions des chants si pieux et si naïfs des bergers ; tout cela a un cachet particulier d'étrangeté sublime et d'éternelle nouveauté, qui fait qu'on se complait toujours infiniment dans le retour de cette grande solennité.

III—Le jour de l'an 1867.

Le lundi, 31 décembre, il y avait au Collège, de bonne heure le matin, un mouvement tout à fait inaccoutumé. Les élèves avaient mis un empressement exceptionnel à faire leur toilette et cependant l'on remarquait qu'ils y avaient apporté un soin tout particulier. Leurs désirs semblaient prendre des ailes ; car trois minutes après être descendus des dortoirs, ils étaient tous prêts à faire leur prière du matin, dans laquelle sans doute ils eurent bien quelques distractions involontaires. La prière fut immédiatement suivie de la Sainte messe, et dès lors ils étaient prêts à partir !......

En effet, c'était congé et congé extraordinaire portant

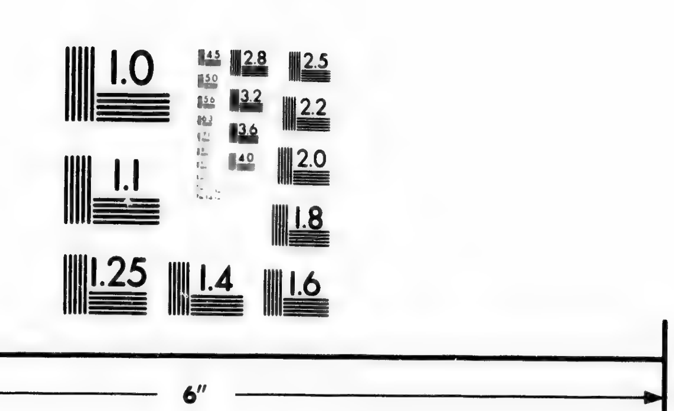
avec lui la permission générale de courir au foyer paternel pour y solliciter la bénédiction du bon papa, y recevoir les caresses d'une tendre mère, babiller pendant deux jours avec les sœurs et les petits frères. Donc il n'y a pas de temps à perdre. Vite! arrive postillon!......Il n'était pas huit heures encore à l'horloge du règlement, que déjà toute la communauté dispersée aux quatre vents du ciel courait allègre et joyeuse sur les huit routes qui sortent de la ville. Une fois la maison vide d'élèves, les surveillants et les professeurs purent à leur tour, prendre leur volée. Donc, le jour de l'an au matin, le Collège resta silencieux et triste comme le corps d'où l'âme s'est envolée. Mais lui aussi devra ressusciter le troisième jour, car le congé doit finir le mercredi soir, et gare aux membres qui retarderaient de venir s'ajuster aux autres à l'heure déterminée, il pourrait en résulter de grandes souffrances pour le corps, peut-être l'impossibilité de réunir jamais ces membres épars et perdus!

La limite de la faveur accordée avait été fixée à six heures après-midi, le mercredi. Or il arriva, au grand chagrin du directeur, que dix ou onze élèves manquaient au rendez-vous à l'heure marquée. C'était déjà l'abus qui venait gâter et déprécier une chose excellente en soi; mais rendue presqu'inévitablement mauvaise par la légèreté et l'imprudence de quelques élèves, aidées de la mauvaise volonté de quelques parents. Cependant pour ne pas faire croire à une désobéissance plus grande qu'elle n'a été, il faut dire que le lendemain matin, à l'ouverture de la classe, il ne manquait plus que cinq retardataires. Ce nombre était encore trop grand, quand tout le monde devait être au poste.

M. Panneton, ayant une santé toujours très faible, avait été obligé de prendre de nouveau un repos absolu, et il dut s'en remettre entièrement à M. Richard pour la surveillance des classes et pour les examens du premier semestre. Afin donc de rendre la besogne moins fatiguante, celui-ci résolut de diviser les examens et de les faire subir partiellement, au fur et à mesure, qu'une classe se trouvait préparée sur une matière. Ce système avait l'avantage de charger moins la



IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



mémoire des élèves, il rendait aussi moins onéreuse pour le préfet des études, l'obligation de s'assurer par un minutieux examen de la capacité de chaque élève. Toutefois, vers la fin de janvier, le travail du premier semestre était entièrement terminé dans chacune des classes, et voici pour l'examen la moyenne des succès obtenus : En Philosophie bien, en Rhétorique très bien, en Belles Lettres très bien, en Versification bien, en Méthode bien, en Syntaxe très bien, en Eléments bien, au Cours Commercial bien ; moyenne générale bien.

Ce résultat était très satisfaisant, surtout si l'on considère les dérangements considérables que, pour diverses raisons, les classes avaient éprouvés, et surtout celui qui était résulté de la maladie et de l'absence de M. Panneton.

IV—M. le Grand Vicaire Laflèche nommé evêque d'Anthedon.

Le 18 janvier 1867 fut marqué par un événement fort important pour le diocèse, pour la ville et le Collège des Trois-Rivières : ce jour là, Mgr Cooke recevait de Rome les bulles qui nommaient M. le grand vicaire Laflèche son coadjuteur *cum futurâ successione*, avec le titre d'évêque d'Anthédon *in partibus infidelium*. Cette nomination que tous les diocésains, sans exception, prêtres et fidèles, appelaient de leurs vœux les plus ardents, fut saluée par un immense cri de joie et de reconnaissance. Elle fut universellement agréée avec une satisfaction et une confiance qui évidemment s'appuyaient sur le mérite, les vertus, la science et l'éloquence de ce digne prêtre. Cependant cette bonne nouvelle fut suivie d'une anxieuse attente que certaines indiscrétions de journaux mal renseignés rendirent encore plus cruelle : Monsieur le grand vicaire Laflèche, répétait-on, n'accepterait pas aujourd'hui une dignité qu'il fuyait, il y a dix ans passés ! !......

Dieu qui parlait par la voix de son vicaire, qui suppliait par celle de l'évêque diocésain, qui faisait instance par celle de tout le peuple fidèle, triompherait-il des répugnances invincibles que M. le grand vicaire Laflèche avait pour la

dignité épiscopale ? Qui dira les déchirements et les combats de cette lutte suprême entre la conscience d'un devoir imposé par les supérieurs, et la perspective d'un fardeau qu'il ne croyait pas pouvoir porter ! La croix fut acceptée et le sacre fut fixé au 25 février suivant. L'expression de la joie publique trouva un écho fidèle dans presque tous les journaux du pays, lesquels, en annonçant cette bonne nouvelle, publièrent des notices biographiques toutes plus élogieuses les unes que les autres.

Les fêtes de la consécration de Mgr. Laflèche furent vraiment grandioses, et laissèrent dans l'âme de tous ceux qui en furent les témoins d'impérissables souvenirs. Il y avait alors à la cure des Trois-Rivières un homme fort habile dans l'organisation de démonstrations de tout genre, et qui, payant toujours de sa bourse et de sa personne, avait le talent de soulever l'enthousiasme, mieux que cela, de porter invinciblement à l'action ; j'ai nommé monsieur l'abbé C. Fl. Baillargeon. Tout d'abord il voulut procurer au nouvel évêque un trousseau digne de sa brillante renommée, et digne en même temps de la haute dignité de l'épiscopat. Les diverses associations, les communautés, les parents et les amis, tous rivalisèrent de zèle et de générosité, les dons furent d'une beauté et d'une magnificence quasi-royale. Ensuite, la réception des évêques et du clergé diocésain et étranger aurait été tout à fait digne de la circonstance, n'eut été le malencontreux contretemps causé par le retard du train spécial amenant les illustres voyageurs de la station d'Arthabaska, le dimanche après-midi.

Le pont de glace était formé depuis quelque temps vis-à-vis le haut de la ville, en sorte qu'il y avait entre celle-ci et la station du sud une traverse un peu longue mais passablement sûre. Un grand nombre de citoyens, ayant la musique du Collège en tête, s'étaient donné rendez-vous à la gare pour y attendre l'arrivée du train. Mais celui-ci retardant beaucoup, plusieurs prirent le parti de s'en revenir, pour ne pas se laisser surprendre par les ombres de la nuit, au milieu d'une tempête de nord-est qui brisait continuellement la glace. Quand

le train rentra en gare vers cinq heures et demie, il y restait comparativement peu de monde, et les nouvelles que l'on donna aux voyageurs relativement à la longueur et aux dangers du chemin sur la glace, en déterminèrent quelques-uns à prendre les canots. Ceux qui redoutaient trop cette navigation, préférèrent prendre les voitures, au risque de faire un détour de six à sept milles, pourvu qu'on les conduisit sûrement aux Trois-Rivières.

Donc les quelques cinquante équipages qui se trouvaient à la gare à l'arrivée du train se divisèrent en trois groupes ; les uns, en petit nombre, se hâtant vers les canots, les autres suivant avec de grands risques les sinuosités dangereuses de la mare ; d'autres en plus grand nombre, allant croiser le fleuve à trois milles plus haut. Il était près de neuf heures quand tout le monde fut rentré en ville. Or, si l'on veut bien ne pas oublier que le vent du nord-est soulevait une épouvantable *poudrerie*, on se fera une idée des désagréments de cette promenade, en particulier pour nos musiciens qui arrivèrent au Collège transis de froid, et non sans avoir subi de sérieux accidents. (a)

Mais on ne fut que mieux préparé à prendre un sommeil réparateur, propre à disposer aux nouvelles fatigues du lendemain.

La messe de consécration fut chantée à neuf heures par Mgr Baillargeon, Evêque de Tloa, assisté de son grand vicaire, M. Cazeau, de M. le grand vicaire Thomas Caron et de M. Martineau, curé de St-Charles, de M. H. Suzor, curé de St-Christophe et de M. J. B. Chrétien, curé de Ste-Flore. Les évêques assistants du nouvel élu étaient Mgr Linch de Toronto et Mgr C. Larocque de St-Hyacinthe. En outre, nos seigneurs Horan de Kingston et Cooke des Trois-Rivières assistaient parés au chœur, que remplissaient plus de 150 membres du clergé diocésain et étranger.

(a) Alphonse n'a pas oublié sa fameuse *versade* dans laquelle sa contre-basse eut tant à souffrir ! Car comme il avait roulé de toute sa pesanteur, du haut en bas d'un énorme banc de neige, avec sa contre-basse dans les bras, il ne faut pas demander si celle-ci s'est relevée aplatie et défigurée !

La cathédrale était ornée avec beaucoup de goût, et une remarquable inscription se détachait sur de magnifiques draperies au dessus du grand arc-doubleau qui sépare l'autel du sanctuaire : " *Dilectus Deo et hominibus.* " Cette inscription fournit à l'orateur du jour, Monsieur le grand vicaire C. O. Caron, un thème magnifique à exploiter et il sut le faire avec un rare bonheur. La péroraison de ce remarquable discours fut d'une grande sublimité et d'une haute éloquence, et elle laissa sous le coup de l'émotion la plus vive l'immense auditoire qui encombrait la cathédrale.

Le chant et la musique furent en harmonie avec la grandeur du jour, et contribuèrent pour beaucoup à donner de l'éclat à cette importante solennité. Le chœur des élèves, aidé du concours de quelques anciens confrères, exécuta en particulier avec succès à l'offertoire le grand et difficile morceau de Lambillotte qui a pour titre : *O cor amoris victima.*

Après la messe, il y eut, à l'évêché, adresse des citoyens des Trois-Rivières, par Son Honneur le Maire, adresse de l'Union St-Joseph par son président, M. A. Dubord, adresse du Barreau par le bâtonnier, M. A. D. Bondy. A chacune de ces adresses, Monseigneur répondit avec beaucoup de tact et une éloquente émotion.

Le dîner se prit dans la grande salle de l'école des Frères. Plus de 160 convives assistaient à ce banquet de fête qui eut aussi ses petits incidents. Vers la fin du dîner, une députation des élèves des bons Frères vint présenter une jolie adresse à laquelle Mgr répondit avec le même bonheur que d'habitude. Puis, il remercia en termes très affectueux Mgr l'évêque consécrateur, les prélats étrangers et tout le clergé qui était venu en foule à son sacre, malgré les difficultés et les inconvénients du voyage à cette saison.

Mgr de St-Hyacinthe se levant alors, dit : " Monseigneur, " en venant assister à votre sacre, nous n'avons pas eu de " souffrances à éprouver, car les choses avaient été trop bien " faites pour cela ; mais, Mgr, eussions-nous eu quelques dif- " ficultés, quelques souffrances, nous aurions passé facilement

" à travers ces épreuves, vu qu'en nous rendant à votre consé-
" cration épiscopale, nous assistions à une cérémonie qui nous
" donnait pour confrère un prêtre aussi distingué par ses
" vertus que par ses talents brillants."

Ces paroles qui interprétaient si bien les sentiments de toute l'assistance furent saluées par des applaudissements prolongés. Il est, en effet, remarquable de constater combien le sentiment public applaudissait à l'élévation de M Laflèche à la dignité épiscopale.

" Le Journal des Trois-Rivières, " dans son compte-rendu de la cérémonie du sacre, s'exprime ainsi : " On avait hâte
" d'arriver à ce jour, parce qu'il devait nous apporter la réali-
" sation des vœux les plus ardents des citoyens de cette ville,
" des habitants de ce diocèse, et de tous les catholiques du
" pays. Car le désir de voir le nouvel évêque revêtu de la
" dignité épiscopale ne se bornait pas à cette ville ni au dio-
" cèse, mais à tout le pays. C'est ce que nous disait en effet
" bien éloquemment la nombreuse et imposante réunion
" d'hier "........

Après avoir fait le tableau de cette magnifique réunion de prélats, de notabilités du clergé et du peuple, il ajoute :
" Ah ! c'est que l'élévation de Mgr Laflèche à la dignité épis-
" copale était plus qu'un fait particulier à cette ville et à ce
" diocèse, c'était un événement d'un intérêt général, un événe-
" ment dont le retentissement devait s'étendre à tout le
" pays "... .....

Dans l'adresse de l'Union St-Joseph se retrouve la même idée exprimée sous une autre forme : " En acceptant la charge
" de l'épiscopat, vous avez fait plus que vous rendre aux dé-
" sirs de vos supérieurs ecclésiastiques, vous avez comblé les
" vœux des catholiques non pas seulement de ce diocèse, mais
" du pays tout entier. Une telle unanimité devra, nous l'es-
" pérons, contribuer à alléger le fardeau qui vient de vous
" être imposé."

La première visite de Sa Grandeur, après le splendide banquet qui suivit la cérémonie du matin, fut pour les direc-

teurs et pour les élèves du Collège des Trois-Rivières. La salle de réception avait été décorée avec soin, les élèves avaient revêtu leurs uniformes militaires et avaient, musique en tête, salué l'illustre visiteur par des salves répétées. L'adresse de circonstance fut présentée par M. N. Martel, élève de Philosophie. En voici quelques extraits : ...." C'est surtout dans ces temps malheureux où l'impiété se dresse partout menaçante, qu'il nous faut des chefs courageux et forts, prudents et expérimentés dans la lutte."

" Qu'il nous soit permis de le dire, Monseigneur, vous réunissez ces précieuses qualités, et en vous nommant à l'épiscopat, l'on n'a fait qu'agrandir votre sphère d'action, utiliser plus amplement vos lumières et vos vertus, et fournir de nouveaux aliments à votre zèle."

" Nous le comprenons, si l'épiscopat est un honneur, il est aussi un fardeau. Votre Grandeur a pu hésiter en face de cette immense responsabilité, mais la volonté de Dieu s'était fait connaître, vous nous avez donné l'exemple d'une grande obéissance."

" L'huile sainte a coulé sur votre front, vous avez été oint au nom du Seigneur et la gloire du sacerdoce a été couronnée en vous par une autre gloire qui la revêt d'un éclat ineffable. "

" Désormais, Monseigneur, vous serez le père des fidèles... Mais la sollicitude d'un père s'étend particulièrement sur ses plus jeunes enfants : nous osons donc, Mgr, réclamer pour nous une large part de votre sollicitude et de votre protection...... "

Dans sa réponse, Sa Grandeur saisissant cette dernière pensée, la commenta longuement et déclara qu'elle étendrait davantage ses attentions sur la jeunesse, mais surtout sur la jeunesse de nos collèges que la Divine Providence destine à des positions si importantes et si délicates. Puis elle recommanda aux élèves d'être bien dociles aux enseignements qu'on s'efforçait de leur inculquer pendant leurs années de collège, afin de devenir plus tard de véritables défenseurs

de la Religion et de la Patrie. Vous tenez dans vos mains les armes du soldats (a) et l'on vous prépare à manier l'arme de l'écrivain. Savez-vous bien qu'entre ces deux choses il n'y a pas une grande distance, et que bien souvent c'est la plume qui remue les armées ? Travaillez donc, nourrissez vos cœurs et vos intelligences de saines et véritables doctrines qui seules feront votre force, la force de votre patrie et partant celle de votre religion ; car les noms de patrie et de religion sont inséparables. Ah ! j'ai connu de ces hommes qui, après avoir foulé aux pieds les principes que nous puisons dans nos collèges, se sont tournés contre leur patrie et contre leur religion. Evitez de marcher sur leurs traces.......J'aurai sans doute le bonheur d'imposer les mains à plusieurs d'entre vous ; et lorsque dans mes visites pastorales j'irai les retrouver, avec quel plaisir je les verrai, s'ils sont toujours ouvriers diligents et fidèles, constamment occupés à cultiver la vigne du Seigneur.

Cette magnifique réponse fut couverte par les applaudissements prolongés des élèves et des messieurs du clergé. Aussitôt M. Isaac Desaulniers Ptre, professeur de Philosophie au Séminaire de St-Hyacinthe, prit la parole ; voulant, comme il le dit, profiter de la première circonstance favorable pour féliciter publiquement Sa Grandeur, non-seulement en son nom, mais au nom du Séminaire de St-Hyacinthe dont il faisait partie. Cette maison, ajouta-t-il, avait appris avec une grande joie sa nomination à l'épiscopat, parce qu'il avait des titres nombreux et incontestables à cette éminente dignité. Ici l'orateur fit une fine allusion au précieux ouvrage que Sa Grandeur avait publié l'année précédente. Par tous ces travaux, a-t-il dit, vous avez été non-seulement utile à l'Eglise et au pays, mais vous avez comblé une immense lacune, et vous nous avez même le premier indiqué la route qu'il nous fallait suivre à l'avenir ....

Après ces éloges chaleureux, les élèves chantèrent une ode composée pour la circonstance. Je voudrais pouvoir la

(a) Il ne faut pas oublier que notre compagnie se trouvait sous les armes.

donner ici en entier, mais je sens que je me suis trop longtemps arrêté déjà. Je me contenterai d'en citer la première strophe, pour donner une idée du morceau.

> Quels cris joyeux viennent à mon oreille ?
> Ciel ! de quels dons nous favorisez-vous ?
> S'opère-t-il pour nous quelque merveille ?
> Pourquoi ces chants si pompeux et si doux ?
> Sonnez ! sonnez ! harpes du sanctuaire !
> Applaudissons ! L'arbre dont un rameau
> Nous protégeait d'une ombre tutélaire,
> Vient de voir naître un rejeton nouveau !

Pendant ce chant qui fut exécuté avec succès, Sa Grandeur laissa voir sur sa figure les marques d'une vive émotion, et nul doute que l'impression favorable qu'elle reçut, en cette solennelle circonstance, ne soit restée profondément gravée dans son âme, et n'ait commencé à dissiper les préjugés qu'elle avait entretenus jusque-là contre le Collège des Trois-Rivières.

V.—Fête du Collège et de M. Panneton.

De la consécration de Mgr Laflèche à la fête de M. Panneton, les exercices ordinaires de la vie collégiale ne rencontrèrent que deux incidents dignes d'être notés, savoir : la neuvaine de St-François-Xavier, prêchée par le Rev. P. Royer, et à laquelle les élèves furent heureux d'assister, afin d'entendre de nouveau la parole éloquente de leur directeur de retraite ; et la fête de S. Thomas d'Aquin que l'académie célébra par une brillante séance littéraire. M. H. Baril, président de la société fit un remarquable panégyrique de ce grand saint. Mgr Laflèche qui assistait à cette séance escorté de plusieurs prêtres étrangers, adressa aussi la parole aux académiciens.

Le 18 mars au soir, la communauté fit ses souhaits de bonne fête à M. Panneton. On constate par le texte de l'adresse faite en cette circonstance que la santé de ce monsieur s'était passablement améliorée. L'expression des remerciements à la Divine Providence pour le rétablissement de la santé de M. Panneton, eut un élan plus sérieux encore le len-

demain matin à la messe basse de communauté, puisque les élèves y chantèrent le " *Te Deum* " avec un solennel entrain.

A l'occasion de cette petite fête de famille, le " Journal des Trois-Rivières " publia un compte-rendu dont je fais ici quelques extraits : " Les élèves du Collège étaient hier dans la joie la plus vive, car ils célébraient la fête de leur bien-aimé supérieur dont le dévouement, le zèle et la tendresse toute paternelle lui ont conquis l'affection de tous les élèves qu'il a dirigés ou qu'il dirige encore dans les sentiers de la science et de la vertu ".........

M. le supérieur répondit à l'adresse avec beaucoup d'émotion. Il adressa, dans le cours de ses remarques, des éloges flatteurs aux élèves pour leur amour de l'étude et pour les sentiments religieux dont ils étaient animés. La musique instrumentale et le chant rehaussèrent l'éclat de cette belle fête ; surtout on parut goûter, avec une faveur singulière, une cantate composée pour la circonstance et qui fut fort bien exécutée par le chœur des élèves.

La séance dramatique que les élèves donnaient ordinairement à l'occasion de la fête du supérieur fut remise à une époque ultérieure. Voilà pourquoi, pour arriver plus tôt à la fête du 13 mai qui devait être le complément de cette séance du 18 mars, nous ne parlerons pas des premières messes pontificales de Mgr Laflèche, ni des cérémonies de la Semaine Sainte, ni de la brillante fête de Pâques où nos chantres et nos musiciens remportèrent de nouveaux succès, ni de la maladie de M. Héroux qui, pendant six ou sept semaines, souffrit d'une manière atroce d'un rhumatisme inflammatoire général, ni de la mort de Edouard Frigon, élève en Eléments et jeune fils de notre estimé concitoyen M. D. E. Frigon, arrivée le 1er avril, ni de la crue extraordinaire du St-Laurent, causée par la fonte des neiges, laquelle fut presque aussi considérable que celle de 1865, ni du congé extraordinaire donné le 29 avril en faveur de nos miliciens, ni du départ de M. J. B. Lamothe pour Vancouver le 3 mai, ni des prophéties de l'un des confrères de ce dernier, à l'occasion de ce départ ! Que de

choses cependant nous aurions eu à dire sur les mille incidents de la vie de communauté sur les scènes du " Chateau-bleu, " sur la *tablature* du directeur, etc., etc. ! !

Nous voici rendus à la fête du " Patronage de S. Joseph." C'est le second jour auquel a été appliquée l'indulgence plénière accordée à la communauté par N. S. P. P. Pie IX, dans l'audience donnée à M. Héroux le 3 janvier 1865. Pour correspondre avec plus de fidélité aux grâces extraordinaires accordées par le Saint Père, les élèves s'étaient préparés à faire, ce jour-là, une communion générale. Ces devoirs religieux une fois remplis, ils songèrent à compléter le programme de la fête du 18 mars. Voici comment le " Journal des Trois-Rivières " rend compte de la soirée dramatique et musicale donnée le lundi soir, 13 mai.

" Une bienveillante invitation nous permettait d'assister hier soir à une séance dramatique et musicale donnée par les élèves du Collège de cette ville "......................

" On remarquait parmi les personnes présentes Sa Grandeur Mgr Laflèche, M. le grand vicaire C. O. Caron, Messieurs les prêtres de l'évêché, M. L. Désilets curé du Cap de la Magdelaine, M. J. Prince curé de St-Maurice et son vicaire M. J. B. Leclerc. Plusieurs citoyens de cette ville y assistaient aussi, entr'autres, MM. V. Guillet, Ed. Barnard, A. Dubord, T. E. Normand, F. Lottinville H. G. Mailhiot, E. Panneton, L. G. Bourdages, P. Giroux, P. Gravel et C. Valentine.

" La séance fut ouverte par un discours prononcé par M. Alp. Camirand, qui expliqua le but de la séance. On y a joué le drame tragi-comique qui a pour titre " Vildac." Le manque d'espace nous empêche de mentionner le mérite qui revient à chaque acteur. Nous devons cependant dire que tous les rôles ont été bien exécutés, quoique tous ceux qui en étaient chargés, parussent pour la première fois sur la scène. Les principaux rôles ont été remplis par MM. R. Dupont, N. Martel, R. Cooke, C. Milot, X. Baril, P. Guillet et P. McLeod."

" Le chant et la musique instrumentale n'ont pas cédé le pas au drame. Quelques chants montagnards ont été exécutés

pendant les entr'actes avec beaucoup de perfection," notamment le morceau si difficile de A. Rolland intitulé "*Le départ pour la Palestine.*"

" La séance a duré environ deux heures. Tous les assistants se sont retirés contents et satisfaits de tout ce qu'ils avaient vu et entendu."

VI—Les derniers mois.

Le 24 mai, nos élèves en leur qualité de loyaux sujets de Sa Majesté, voulurent avoir un petit bout de congé, pour fêter un peu Notre Très Gracieuse Souveraine. Cette faveur leur fut accordée à partir de l'heure solennelle où la compagnie avait à rendre les honneurs du salut royal, c'est-à-dire, depuis midi jusqu'à 6 heures P. M.

Les élèves avaient fait, tous les soirs du mois de mai, les exercices du mois de Marie ; le 31, les plus dévots d'entre eux organisèrent une clôture solennelle de ces saints exercices, et leurs efforts furent couronnés d'un plein succès.

Le mercredi, 5 juin, fut un de ces congés extraordinaires dont les élèves notent avec soin tous les incidents et qui laisse toujours les plus doux souvenirs. Il avait été décidé, dans le conseil des directeurs que, ce jour-là, la communauté irait faire une promenade à St-Grégoire. Tout ayant été préparé d'avance, et le vapeur "St-Paul" surnommé "La Punaise" ayant été nolisé pour la circonstance, le départ eut lieu à $6\frac{1}{2}$ heures, au bruit de la fanfare qui avait à sa disposition spéciale un bateau remorqué par le St-Paul.

Sous la brise matinale, les élèves respirant à pleins poumons l'air embaumé des parfums des fleurs printanières, ne pouvaient trouver longue la traversée que, du reste, ils surent égayer par de joyeux propos auxquels se mêlaient les vieux refrains du pays et les airs de musique. Quand on fut rendu au pont de fer sur la rivière " Godefroy," la communauté laissant tous ses bagages aux soins du capitaine Leblanc, se rendit processionnellement à l'église de St-Grégoire où elle

arriva vers huit heures. M. le directeur l'y avait devancée et était prêt à commencer la messe quand les élèves entrèrent dans l'église. Inutile de parler du soin qu'ils apportèrent à l'exécution de leurs morceaux de chant et de leur musique. Après la messe, il y eut d'abord une petite sérénade sur la place publique. Puis les élèves vinrent saluer par un morceau de musique M. le curé de St-Grégoire, le vénérable Monsieur J. Harper. Ils firent la même chose à M. le maire de la Rochelle, à M. Béliveau, beau-frère de M. le curé, et à M. Laplante, ancien professeur de M. Richard.

Après avoir ainsi rendu leurs hommages aux autorités religieuses et civiles du village, la communauté reprit ses rangs pour revenir, musique en tête, à son vaisseau qui l'attendait au haut du lac. Comme on avait grande hâte d'arriver au lieu choisi pour le pique-nique, l'on prit à peine une demi-heure pour revenir à notre bateau, et l'on eut de nouveau les agréments d'une belle navigation sur le beau et très paisible lac St-Paul. Quand le vapeur arriva vis-à-vis de la résidence de M. Philéas Houle, M. le directeur montrant aux élèves le côteau voisin couronné d'un bouquet d'érables, annonça que c'était là qu'on allait passer le reste de la journée.........

L'on retrouvait dans cette charmante solitude toutes les beautés champêtres chantées par les poètes ; la verdure des prairies avec leurs brillants émaux de fleur, les jeunes agneaux se jouant au milieu des prés, le laboureur conduisant ses bœufs à travers les sillons, l'ombre des grands arbres, le chant des oiseaux répondant aux harmonies de notre fanfare, et jusqu'au petit ruisseau descendant de cascade en cascade et mêlant son murmure au concert général de la nature.

Les quelques heures passées en cet endroit plein de poésie et de charmes, parurent bien courtes. Cependant nos musiciens ne voulurent pas partir sans aller faire une visite à M. On. Richard qui demeurait dans le voisinage, ni sans faire une brillante sérénade à M. P. Houle pour le remercier

de la bienveillance avec laquelle il nous avait donné l'usage de son bocage. Vers cinq heures et demie du soir, les élèves retournaient à leur bateau et la musique jouait son morceau d'adieu. Le retour s'effectua sans autre incident, et à huit heures les élèves rentraient au Collège, enchantés de leur voyage et des agréments de leur congé.

La fête de St-Louis de Gonzague, 21 juin suivant, fournit aux élèves l'occasion de présenter leurs hommages au directeur. C'est ce qu'ils firent dans deux jolies adresses, l'une en français, l'autre en latin, après quoi ils chantèrent une cantate de circonstance. Le congé fut remis à la semaine suivante.

Les processions de la Fête-Dieu et de la St-Jean-Baptiste, 23 et 24 juin, furent faites avec beaucoup de pompe et d'éclat, et toutes les sociétés de la ville rivalisèrent de zèle et d'entrain ; mais on voit toujours le corps de musique du Collège occuper le rang d'honneur dans toutes ces démonstrations. Il en sera de même le 1er juillet, jour de l'inauguration de la confédération canadienne ; la procession au flambeau et le feu d'artifice tireront encore une grande partie de leur intérêt de la présence et du concours de nos musiciens.

La séance académique du 24 juin, jour de la St-Jean-Baptiste fut occupée par M. le président P. S. Dagneault, le vice-président M. E. Guilbert, tous deux officiers honoraires à cette séance, et par M. E. Nobert, élève en Philosophie. Encore une belle occasion pour notre fanfare de se faire valoir !

Le concours du baccalauréat, présidé par M. l'abbé Piché, professeur du Collège de Ste-Thérèse, eut lieu le 1er, 2e, et 3e jour de juillet ; mais les devoirs ne furent corrigés qu'après les séances de distribution de prix, au commencement des vacances. Le résultat ne fut connu que vers la mi-juillet. Il y eut en Rhétorique 47 concurrents. appartenant tous, moins un, aux cinq collèges affiliés ; mais, sur ce nombre, les élèves de Nicolet se trouvèrent hors de concours, parceque Monsieur le Recteur avait omis, par erreur, d'envoyer à ce collège la question de l'histoire du Canada. Il ne restait donc que 39

candidats, dont 20 de Québec, 8 de Ste-Anne, 6 de Ste-Thérèse et 5 des Trois-Rivières.

La moyenne générale des succès obtenus fut de 72.5 ; et, considérés sous ce rapport, les collèges se classaient comme suit : au 1er rang, Ste-Anne ; huit candidats, deux bacheliers, moyenne 77.3 ; au 2e rang, Les Trois-Rivières ; 5 candidats, pas de bacheliers, moyenne 73.1 ; au 3e rang, Québec ; 20 candidats, 6 bacheliers, moyenne 70.6 ; au 4e rang, Ste-Thérèse ; 6 candidats, un bachelier, moyenne 69.1.

Ce fut encore une grande déception pour les supérieurs du Collège des Trois-Rivières ; les élèves Pager et Cloutier sur lesquels ils avaient compté pour le baccalauréat, n'étaient arrivés qu'à une honorable inscription avec les nombres respectifs de 83,4 points et 77,8. Cependant, considéré comme ensemble, cet examen témoignait une fois de plus que le cours d'études (sauf peut-être le grec, à cause des préjugés que les élèves avaient contre cette langue), n'était en rien inférieur à celui des autres collèges affiliés.

Les examens des autres classes donnèrent une moyenne caractérisée par l'épithète " BONNE, " ce qui permettra à M. le supérieur d'adresser des félicitations publiques à ses élèves, lors de la distribution des prix.

Il ne restait plus aux élèves pour clore les travaux de l'année, que de faire leur retraite préparatoire aux vacances, c'est là ce qu'ils firent, selon l'habitude, le dernier dimanche de l'année.

Le samedi, 6 juillet, la compagnie des volontaires du Collège fut passée en revue par un officier de milice. Les évolutions furent si bien exécutées, les mouvements si réguliers, que l'inspecteur dut leur en rendre témoignage en termes élogieux. Il déclara que parmi toutes les compagnies qu'il avait examinées, celle du Collège des Trois-Rivières pouvait être placée au premier rang pour sa bonne tenue et pour ses aptitudes militaires vraiment remarquables. La veille de la sortie, la compagnie alla parader de nouveau, sous les ordres

de son capitaine, R. Dupont, en face de l'évêché ; Mgr Laflèche qui assistait à cette dernière revue, daigna adresser quelques bonnes paroles à nos soldats.

Le mardi, 9 juillet, devait être le jour des récompenses et du triomphe des élèves studieux et appliqués. C'est ordinairement par les exercices variés d'une belle séance littéraire, dramatique et musicale que s'ouvrent les vacances ; voyons donc comment vont être appréciés ceux de cette année.

" Mardi dernier avait lieu la distribution solennelle des prix aux élèves du Collège des Trois-Rivières. La salle trop petite pour donner place à une nombreuse assemblée, contenait cependant un auditoire d'élite parmi lequel on comptait près d'une trentaine de membres du clergé et de nombreux amis de l'éducation, tous venus pour témoigner de l'intérêt qu'ils portent à cette institution. La réunion était présidée par Sa Grandeur Mgr Cooke, accompagnée de S. G. Mgr Laflèche. M. le chanoine C. E. Fabre et le R. Père Charpeney O. M. I. de Montréal étaient aussi présents."

" Le discours d'ouverture fut prononcé par M. Georges Pager, élève de Rhétorique. Le débit de ce monsieur est plein de grâce. Cinq élèves de la classe de Rhétorique parurent ensuite sur le théâtre pour se disputer le prix d'élocution. Ce fut une partie très-intéressante de la séance. Les morceaux de déclamation avaient été bien choisis, et les élèves rivalisèrent d'efforts pour obtenir la palme de l'éloquence. Les vainqueurs furent M. G. Pager qui eut le premier prix, et M. Alp. Camirand à qui fut décerné le second."

" Le drame " *Le Savetier et le Financier* " fut joué avec beaucoup de talent. Les acteurs firent preuve d'un grand naturel.

M. C. Milot qui remplissait le principal rôle enleva plusieurs fois les applaudissements des auditeurs. MM. R. Cooke et Ph. Camirand se distinguèrent aussi dans ce drame. "

" La musique et le chant s'unirent à l'éloquence et au drame pour ajouter encore à l'intérêt de cette séance. Les

chants montagnards (" *Départ pour la Palestine* " et " *le Chœur des Croisés* ") eurent un beau succès et les mélodies exécutées par la *bande* ravirent l'admiration des connaisseurs. "

" La distribution des prix termina la séance. Les élèves qui avaient remporté le plus de succès, vinrent successivement chercher leurs récompenses aux applaudissements des auditeurs. Les principaux furent en Philosophie MM. H. Baril, Ph. Guillet et Ol. Nault ; en Rhétorique, F. X. Cloutier, G. Pager et Ed. Brunel ; en Belles-Lettres, P. McLeod, Edm. Grenier, Ulric Barthe et Nap. Girard ; en Versification, R. Cooke, Nap. H. Beaulieu et L. St-Arnaud ; en Méthode, C. Milot. Ismaël Noël de Tilly et J. Picher ; en Syntaxe, Fort. Mathieu, Joseph Trottier et Arth. Olivier ; en Eléments, Dés. Houde, Ls. Doucette Oct. Pleau et Aug. Beaudry ; au Cours Commercial, G. Massicotte, Al. Trottier, N. Murphy, W. Hamel et Alf. Paradis. "

" Messire Baillargeon voulut bien offrir de magnifiques prix aux membres du chœur de la cathédrale et le major Barnard, aux élèves qui s'étaient distingués dans l'art militaire. "

" Après la distribution des prix, M. le supérieur adressa de sincères remerciements à l'auditoire et rendit un bel hommage à la bonne conduite et au travail des élèves de la maison "...............

" Tous ceux qui assistèrent à cette séance virent avec satisfaction que le Collège soutenait avec honneur la réputation qu'il a conquise dès sa naissance, grâce au zèle, au dévouement, aux talents de ceux qui sont chargés de sa direction. " (Journal du 12 juillet 1867.)

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE L'ANNÉE 1866-67.

Au point de vue moral et intellectuel, il n'y a rien à ajouter aux commentaires que nous avons déjà faits sur l'examen du baccalauréat, ni aux paroles de M. le supérieur à la fin de la séance de distribution des prix.

Les élèves sortis dans le cours et à la fin de l'année 1865-66 avaient été très nombreux ; car le chiffre des anciens avait été porté de 126 à 178, c'est-à-dire, que cinquante-deux élèves avaient quitté la maison pour vingt ou trente raisons différentes. Les uns, par manque de moyens matériels, d'autres, par défaut de moyens intellectuels, quelques-uns par manque de confiance en l'avenir de la maison, deux ou trois pour n'avoir plus à subir la règle du Collège, celui-ci par inconstance, celui-là par découragement, plusieurs pour commencer l'étude d'une profession, et parmi ces derniers les uns étudient la Théologie, ce sont MM. Dupont, Uld. Tessier, E. Godin et J. Cooke ; les autres passent brevêt pour la médecine, ce sont A. Dame, Jules Hardy et G. Turcotte ; pour le droit, C. Dumoulin, F. X. Gauthier et A. Dessaint ; pour le notériat, N. Gélinas et Em. Duval. D'autres enfin pour se livrer au commerce, à l'agriculture, à l'industrie, etc., etc.

Les 52 élèves sortis avaient réduit à 75 le nombre des anciens auxquels vinrent s'adjoindre 30 nouveaux, ce qui porta à 105 le nombre des enfants qui fréquentèrent le Collège cette année. Ils étaient répartis dans les classes comme suit :

en Philosophie 13, en Rhétorique 8, en Belles-Lettres 8, en Versification 9, en Méthode 11, en Syntaxe 14, en Eléments 16, au Cours commercial 26.

Il y avait 12 pensionnaires, 75 quart-pensionnaires et 18 externes. De la ville 47, du Bas-Canada 55, des Etats-Unis 3. Les récettes de l'année s'élèvent à la somme de $4.266.00 dont $900 par l'allocation du gouvernement ; les dépenses à $4.950.00, laissant un déficit de $684, qui cependant fut couvert par les $667.67 payées au mois de mars par la Corporation de la ville. En sorte que la dette passive demeura à peu près dans la même état que l'année précédente, c'est-à-dire, au montant de $2.900.00.

Ce résultat acheva de déconcerter M. Héroux qui s'était attendu à quelque chose de mieux. Plein de dégoût et d'ennui en face d'une situation financière que les plus grands sacrifices ne pouvaient améliorer, il résolut de quitter le Collège, craignant sans doute que l'opinion publique ne finit par le rendre responsable d'une administration à laquelle il apportait tous les soins possibles, sans pouvoir contrôler l'excès des dépenses sur le revenu. Il demanda donc de l'emploi dans le ministère, et Mgr Cooke lui ayant offert la nouvelle cure de Ste-Victoire, il l'accepta avec plaisir et il en prit possession un mois après la rentrée des classes.

Bien qu'on ait eu à enrégistrer plusieurs faits malheureux dans le cours de cette année, comme la mort prématurée de plusieurs élèves, les maladies successives de M. Panneton et de M. Héroux, les embarras et les inquiétudes du commencement de l'année et le départ final de M. Héroux ; malgré tout, cette année avait été favorable, car elle avait vu s'accomplir deux graves événements dont les conséquences devaient être de la plus haute importance pour le Collège des Trois-Rivières. Le premier de ces événements fut la fameuse résolution du Conseil de ville accordant un octroi de deux mille piastres à l'institution, le second fut l'élévation de M. le grand vicaire LaFlèche à la dignité épiscopale, avec droit de succession sur le siège des Trois-Rivières. Ces deux faits

mis en regard l'un de l'autre, nous dévoilent les plans de la Divine Providence dans le soin qu'elle prenait du Collège. En effet, l'élévation prochaine de Mgr LaFlèche sur le siège épiscopal des Trois-Rivières allait remettre entre ses mains, les destinées d'une institution à laquelle il était loin d'être sympathique, et quelle serait l'attitude que prendrait à l'égard du Collège le successeur de Mgr Cooke ? c'était encore le secret de l'avenir. Mais, après la manifestation si éclatante des sentiments de la population trifluvienne qui ne reculait devant aucun sacrifice pour assurer l'existence de son collège, le futur titulaire du diocèse dut comprendre qu'il lui faudrait compter avec cette force de l'opinion publique de la portion la plus importante de son troupeau, de celle à laquelle il devait ses soins immédiats.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

LA HUITIEME ANNEE 1867-68.

I—Travaux des vacances—Organisation du Personnel.

Les vacances de 1867 comme leurs dévancières passèrent rapides et joyeuses pour la gent écolière, laborieuses et lentes pour les directeurs, auxquels l'organisation du personnel causait toujours beaucoup d'ennui et d'embarras, et qui, cette année, avaient de plus à faire préparer la maison de Madame Ve Barthe, pour l'usage de trois ou quatre classes.

Cependant, en ville et partout ailleurs dans le pays, nos populations ordinairement si paisibles, étaient en proie aux plus violents accès de la fièvre électorale. En effet, c'était l'inauguration de la confédération et il s'agissait pour les électeurs de chaque comté d'avoir à choisir un représentant pour chacune des deux chambres. Les vocations à la charge importante de législateur furent partout nombreuses! et comme il n'existait pas encore de législation contre le double-mandat, plusieurs candidats briguèrent les suffrages des électeurs pour l'un et l'autre parlement. De ce nombre fut aux Trois-Rivières M. Chs B. de Niverville qui eut pour adversaires, pour la chambre fédérale, M. Sévère Dumoulin, et pour la chambre locale, M. C. B. Genest. Bien que M. de Niverville se présentât sous les couleurs conservatrices, il faut croire qu'il manquait quelque chose à sa candidature, car celle-ci ne rencontrait pas l'approbation générale du clergé des Trois-Rivières, au moins pour ce qui regardait le mandat

pour la chambre locale. Cependant le prestige qu'il avait comme ancien député et surtout les services qu'il venait de rendre au Collège durant la dernière session, lui rallièrent la majorité des suffrages et il sortit de la lutte vainqueur de ses deux adversaires.

Les prêtres du Collège également redevables à M. de Niverville et à M. Dumoulin pour services rendus à l'institution, et parce que l'un et l'autre faisaient partie de la corporation, se virent dans la nécessité de se tenir dans la plus stricte neutralité. Cependant M Héroux qui était d'avance décidé de quitter la maison et qui connaissait mieux que personne tout ce que M. de Niverville avait fait pendant la dernière session, ne dissimula peut-être pas assez ses sympathies pour ce dernier ni sa satisfaction à la suite du résultat de l'élection. Cette attitude devint pour lui l'occasion de nouveaux désagréments qui achevèrent de briser les liens qui le retenaient encore au Collège et à la ville.

Cependant l'on constate par le régistre officiel de la corporation que M. Héroux ne donna sa démission comme secrétaire-trésorier que dans l'assemblée du 10 septembre où il rendit en même temps ses comptes. Il fut remplacé comme procureur et trésorier par M. Panneton, et comme secrétaire par M. Sévère Dumoulin.

Les élèves entrèrent le mercredi, 4 septembre.

Le personnel, installé de la veille se composait des éléments suivants : Monsieur l'abbé J. E. Panneton, Ptre supérieur, procureur et préfet des études.

Monsieur l'abbé Ls Richard, Ptre directeur et prof. de Théologie.
" " Nap. Caron, acolyte, professeur de Physique.
" " P. E. Dupont, Eccl. professeur de Philosophie Intellectuelle.
" " Elp. Godin, Eccl. prof. de Mathématiques.
" " Em. Guilbert, Eccl. prof. de Rhétorique.
" " John Cooke, Eccl. prof. de Belles-Lettres.

Monsieur l'abbé Hermyle Baril, Eccl. prof. de Versification.
" " Uld. Tessier, Eccl. prof. de Méthode.
" " Ferd. Verville, Eccl. prof. de Syntaxe.
" " Géd. Brunel, Eccl. prof. d'Eléments.
" " P. S. Dagneault, Eccl. prof. d'anglais.
" " Aug. Duval. Eccl. prof. de français et économe.

Outre M. Héroux, trois membres de l'ancien personnel, MM. Pierre Champagne et Philémon Brassard, ecclésiastiques et M. Godwin, laïque, avaient été remplacés par trois élèves de la maison, en sorte que l'homogénéité du personnel se trouva presque complète et ne contribua pas peu à donner de nouvelles forces à l'institution.

En effet, il fallait faire appel à l'esprit de sacrifice et de dévouement de ce nouveau personnel, pour arriver à rétablir l'équilibre dans les finances. Les prêtres, bien que surchargés d'une double ou d'une triple besogne, avaient réduit le chiffre de leurs honoraires de vingt piastres chacun, et les ecclésiastiques étaient appelés de leur côté à en sacrifier chacun dix. C'est ce que tous firent de bon cœur et avec empressement. On ne s'en tint pas là. Pour économiser les honoraires et la pension d'un maître de salle, M. Panneton crut devoir essayer un système de combinaisons pour la surveillance aux salles, de manière à la faire faire, chaque semaine, par deux professeurs *ad turnum*. C'est ce qui explique l'absence d'un titulaire pour la salle dans cette liste du personnel que nous venons de donner. Ces deux seuls items de la réduction dans les honoraires et de la diminution dans le personnel laissaient dans la caisse du procureur pas moins de $300.00. Après ces traits d'un aussi sublime dévouement, il n'y a pas lieu de s'étonner que le Collège ait pu traverser les crises les plus graves, et survivre aux plus longues comme aux plus cruelles épreuves.

Je voudrais ici pouvoir redonner à chaque professeur la chambre qui lui fut assignée pour sa classe. Mais comme les classes étaient sujettes à des migrations annuelles ou même

plus fréquentes, il m'est impossible de les suivre dans ces déménagements si nombreux.

Constatons seulement que, cette année, comme quelques classes devaient aller en ville, M. le préfet crut d'abord devoir placer dans la maison, pour une surveillance plus attentive, les plus hautes et les plus basses classes. Les classes moyennes dont le programme est mieux défini, avaient moins besoin de cette direction suivie et elles pouvaient, avec moins d'inconvénients, subir le dérangement des allées et venues.

II—Le premier semestre

Les ordinations des quatre-temps furent faites par Mgr d'Anthédon, le samedi, 21 septembre, dans la chapelle du Séminaire de Nicolet, Sa Grandeur conféra la tonsure à M. Nap. St-Cyr. les ordres mineurs à MM. Honoré Pepin, Ad. Buisson, Isidore Béland, Chs Bellemare, et Alphonse Gauvreau, le sous-diaconat à MM. Georges Vaillancourt et Philémon Brassard. Le lendemain, dans l'église de Ste-Monique M. Adélard Buisson,était fait sous-diacre, MM. G. Vaillantcourt et Ph. Brassard, diacres, Pierre Champagne et Henry Alexandre prêtres, ce dernier étant un enfant de la paroisse même. Le dimanche, 6 octobre, nouvelle ordination au Séminaire de Nicolet pour un de nos anciens professeurs, M. Ph. Brassard qui viendra à l'exemple de ses anciens confrères, donner sa seconde messe à la communauté qui a bénéficié de son enseignement et de ses services pendant trois années consécutives.

La retraite annuelle fut donnée aux élèves par Sa Grandeur, Mgr Laflèche lui-même, qui obtint un succès extraordinaire auprès de son jeune auditoire. Commencée le lundi 23 septembre, elle se termina le vendredi suivant, le 27. A la messe de clôture, Monseigneur conféra la tonsure à MM. Augustin Duval et Hermyle Baril.

Le 18 octobre, jour anniversaire du sacre de Mgr Cooke, étant congé de règle pour le Collège, il était tout naturel que les jeunes élèves saluassent le retour de cette fête avec grande démonstration d'enthousiasme et de joie. Leur premier

devoir était de donner le plus d'éclat possible à la messe d'actions de grâces qui se chantait ce jour-là. Cette année, quinzième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur, il y eut un concours plus considérable que tous ceux des années précédentes. Plus de quarante prêtres, formant autour de leur chef vénéré une magnifique couronne d'honneur, étaient là présents, pour témoigner de leur respect et de leur filial amour. La messe fut chantée par Monsieur le grand vicaire Thomas Caron, supérieur du Séminaire de Nicolet, assisté de deux anciens secrétaires de Monseigneur, MM. Lottinville et Delphos ; et, grâce au concours des élèves, la musique et le chant furent splendides.

Vers cette époque, sur les suggestions de l'artiste Livernois, photographe de Québec, les directeurs du Collège tentèrent la réalisation d'un projet qui, s'il eut été annuellement mis à éxécution, nous donnerait aujourd'hui une collection très précieuse de photographies qui seraient en quelque sorte l'histoire illustrée de la maison.

L'idée était celle-ci : il s'agissait de faire photographier, chaque année, chacune des classes de l'institution avec son professeur, la communauté en un seul groupe, le corps des professeurs, celui des musiciens ou des autres sociétés existant au sein de la communauté, et puis de réunir toutes ces photographies en un album que l'artiste s'obligeait à fournir à la maison, moyennant certaines conditions assez libérales, mais qui devant se répartir sur tous les élèves devenaient en conséquence fort difficiles dans leur exécution. Il ne put donc être donné suite à cette idée et nous n'avons que l'album de l'année 1867-68, dans lequel on peut reconnaître tous les différents personnages qui composaient alors la communauté.

Le départ de M. Héroux du Collège s'était opéré dans des circonstances si peu agréables pour lui-même et si pénibles pour toute la communauté, surtout pour ses collègues, que l'on dut s'abstenir absolument de toutes les démonstrations qu'un tel départ devait nécessairement occasionner. En effet, M. Héroux ayant consacré six des plus belles années de sa vie

au service du Collège, il était tout naturel que ceux qui représentaient encore l'institution ou qui en restaient les membres, eussent au moins une dernière fois l'occasion de lui dire leur reconnaissance pour les services rendus, et d'exprimer leurs regrets pour son départ imprévu et précipité ; mais les élèves avaient à peine appris que M. Héroux partait, que déjà il était installé curé de Ste-Victoire. Lors donc de sa première visite qui eut lieu le 22 novembre, à l'occasion de la Ste-Cécile, la communauté lui fit une réception si cordiale et si sympathique que M. Héroux en parut vivement touché, et les élèves ne trouvèrent jamais congé plus heureusement donné que celui qui suivit cette fête.

De la Ste-Cécile à la St-Thomas, il restait tout juste un mois pour préparer, au milieu des occupations ordinaires, les détails de la fête de Monseigneur Cooke. Elle fut célébrée avec assez d'entrain et de succès pour donner au " Journal des Trois-Rivières, " l'occasion d'en faire un rapport dans son numéro du 20 décembre.

" Mercredi dernier au soir, (18 décembre), Sa Grandeur Mgr Ths Cooke accompagnée de Sa Grandeur Mgr d'Anthédon, des prêtres de l'évêché et d'un grand nombre de membres du clergé de ce diocèse, se rendait au Collège des Trois-Rivières pour permettre aux élèves de cette institution de lui exprimer leurs sentiments d'amour, de respect et de vénération, à l'occasion de sa fête patronale. Trois discours élégamment bien faits furent prononcés ; l'un en français par M. Pager, l'autre en latin par M. Nobert et le troisieme en anglais par M. Murphy. Sa Grandeur y répondit dans un langage très affectueux. Mgr d'Anthédon adressa aussi quelques mots aux élèves. "

" Un chant de circonstance exécuté avec beaucoup de perfection, couronna cette petite démonstration. "

III—L'an de grace 1868 et les Zouaves Pontificaux

Au retour du nouvel an, une vacance de trois jours avec faculté d'aller faire une promenade au foyer paternel fut de nouveau octroyée aux jeunes étudiants du Collège des Trois-

Rivières. Il faut croire que ceux-ci avaient bien mérité de leurs supérieurs, pour obtenir presque sans difficultés, cette faveur extraordinaire sur laquelle ils n'osaient plus compter, après les abus qui s'étaient introduits, les années précédentes. Quelques indiscrets répandirent le bruit que si la vacance fut accordée, ce ne fut pas tant pour récompenser les élèves de leur bonne conduite, que pour donner quelques jours de repos aux professeurs.

Dans tous les cas, cette fois, ce furent les éléments qui vinrent parler contre l'octroi de ce congé et rendre la bonne volonté d'un grand nombre absolument stérile. Les vents déchaînés et une affreuse tempête de neige rendirent le retour pour l'heure marquée physiquement impossible.

Ce fut au point que M. le directeur se crut obligé de faire ses plus chaleureuses félicitations aux élèves un peu éloignés qui rentrèrent à temps ; car pour ceux dont les parents demeuraient en dehors des limites de la paroisse des Trois-Rivières, il fallait un courage vraiment héroïque pour tenter de revenir au jour fixé et le petit nombre de ceux qui eurent ce courage, durent prendre plusieurs heures pour parcourir les neuf ou dix milles qui les séparaient de la ville. Ce ne fut que cinq ou six jours plus tard que les élèves les plus éloignés purent enfin revenir, non sans de graves difficultés à cause du mauvais état des chemins. En attendant, les classes subissaient des dérangements considérables, et l'ordre de la communauté était gravement troublé, au grand chagrin des directeurs qui, bien qu'ils fussent favorables aux vacances du jour de l'an, durent cependant prendre la ferme résolution de ne plus l'accorder, après la nouvelle expérience qu'ils venaient de faire des inconvénients et des désordres qui s'y glissent nécessairement.

Depuis quelques semaines l'opinion publique au Canada et ailleurs, dans tout le monde catholique, était entièrement préoccupée du mouvement des zouaves et de la défense du trône pontifical.

Déjà, dans les journées de Mentana et de Monte-Rotundo,

3 et 4 novembre 1867, la petite armée pontificale s'était mesurée avec les forces cinq fois plus nombreuses de Garibaldi, et avait repoussé victorieusement les envahisseurs La Canada catholique, représenté dans ces héroïques combats par deux de ses enfants, s'émut lui aussi en apprenant les attentats commis contre le domaine de St-Pierre ; et le sang canadien qui avait coulé sous les murs de Mentana appelait des vengeurs, qui se levèrent aussitôt, nombreux et déterminés Quelques-uns mêmes s'élancèrent immédiatement sur la route de Rome et voulurent devancer l'organisation du premier corps régulier qu'un Comité spécial formé à Montréal, sous l'inspiration du grand évêque Bourget, travaillait à mettre sur pied. Cette avant-garde de nos braves était composée de MM. Alf. Prendergast, Gédéon Desilets et Gaspard Haineault.

Bientôt le noble cri des antiques croisés : Dieu le veut ! Dieu le veut ! retentit par tout le Canada. Les rives du grand fleuve le redirent aux échos des montagnes, et une jeunesse pleine d'enthousiasme et de courage se leva de toutes parts pour répondre à ce religieux et patriotique appel. Pas une ville, pas un village, pas une institution, pas une famille qui n'eut voulu avoir un représentant parmi ces nouveaux croisés.

Le Collège des Trois-Rivières finit par y compter une douzaine de ses élèves, tant anciens que nouveaux ; Epiphane Dusseault, Edouard Brunel, Napoléon Beaulieu, Adélard Loranger, Louis Garceau, Ernest Noel de Tilly, Elie Lemire. Nap. Desaulniers, Eugène Gervais, Télesphore Gervais, Narcisse Grenier, Joseph Panneton, etc. etc.

Cependant ce n'était pas tout de trouver des soldats ; le plus difficile était de défrayer leurs dépenses de voyage et de trouver les ressources nécessaires pour les faire arriver jusqu'à Rome, à dix-huit cents lieues du pays. Les fortunes des familles, en effet, s'accommodaient mal aux élans de courage et de dévouement de leurs enfants ; et, si ce n'eut été la foi vive du peuple et la charité des bonnes âmes dévouées au St-Siège, une dizaine de nos zouaves à peine eussent pu ajouter au sa-

crifice de leur sang et de leur vie celui d'une partie de leur fortune pour solder leurs dépenses de voyage. Mais d'un autre côté, si l'argent eut été plus abondant et n'eut pas fait si souvent défaut, le Canada eut pu doubler, tripler et quadrupler le nombre de soldats qu'il a envoyés à la défense de N. T. S. P. le pape.

Toutefois la ville des Trois-Rivières et son collège, malgré leur pauvreté, voulurent fournir leur contingent pour le premier détachement. MM. James Barnard, Epiphane Dusseault et Edouard Brunel avaient été des premiers à offrir leurs bras et à solliciter la faveur d'aller se battre pour le pape. Le départ de ces trois trifluviens eut lieu le vendredi, 14 février, et donna lieu à une magnifique démonstration dont les principales étapes furent les adieux aux confrères du Collège, la bénédiction solennelle des soldats par l'évêque, à l'église paroissiale, puis la procession triomphale avec fanfare, bannières etc., qui les accompagna jusqu'à la station Doucet.

Il me semble que mes lecteurs me sauront gré de donner ici quelques extraits de la jolie adresse qui fut présentée aux deux zouaves du Collège, par leur confrère M. Ep. Nobert.

" Mes bons amis. " " Dans un instant vous allez nous " quitter...... laissez-nous donc vous présenter nos souhaits, " laissez-nous vous adresser nos adieux " !

" Singulier privilège de cette séparation, elle nous com- " ble à la fois et de tristesse et de joie. Vous brisez, en effet, " les liens qui nous unissaient à vous ; mais aussi, par le plus " généreux de tous les sacrifices, vous vous dévouez au salut " d'une cause qui nous est plus chère que la vie. "

" Nous vous bénissons de tant de générosité et les dé- " monstrations dont vous êtes en ce moment l'objet, prouvent " que nous ne sommes pas les seuls à vous bénir. "

" Des plages lointaines de l'Italie, une voix puissante " s'est fait entendre et l'univers s'est ému...... Les nations " catholiques ont tressailli et le dix-neuvième siècle a vu se " renouveler le siècle des croisades. Vous aussi, mes amis,

" vous l'avez entendu cette grande voix qui domine le monde
" et vous avez dit : nous irons à Rome, à Rome l'Eternelle
" et nous offrirons à Dieu, au Christ, à son Eglise, nos cœurs
" et nos bras."

" Dieu le veut ! Dieu le veut ! disaient les croisés et ils
" allaient à Jérusalem défendre le tombeau du Sauveur. Dieu
" le veut ! répétez-vous après eux, et vous volez à Rome pour
" sauvegarder et maintenir le règne du Christ. "

" Qui donc ose porter sur le trône de Pierre une main
" sacrilège ? Les empereurs romains ont immolé des millions
" de martyrs !...... les musulmans ont envahi et souillé les
" Lieux-Saints !.... ; mais ce n'est pas contre l'islamisme, ni
" contre les empereurs romains que vous devrez diriger la
" force de vos armes, c'est contre des enfants que l'église a
" nourris, élevés, environnés de mille rayons de lumières.
" Ces enfants ingrats se sont tournés contre leur mère ; ils
" veulent lui ravir son diadème, la dépouiller de son man-
" teau royal, s'en partager les lambeaux et livrer le monde au
" joug de fer de la raison.

" Non, une telle flétrissure ne sera pas imposée à l'huma-
" nité ! Partez, fils du Canada ; fils des croisés, partez ! tout
" vous y sollicite, votre foi, votre amour, votre nom, votre
" origine. Allez humilier l'orgueil de l'impie ; qu'il appren-
" ne à trembler devant vous, comme autrefois le musulman
" trembla devant les " fils de la Croix. " Et si votre sang
" coule pour cette cause, si Dieu agrée ce sacrifice, que votre
" sang soit comme une semence de nouveaux défenseurs........

" Mais déjà le temps presse, il faut nous dire un dernier
" adieu. La tristesse saisit notre cœur, le vide s'opère dans
" notre âme. Il vous faut partir, partir pour aller braver
" mille dangers, envisager de près la mort pour la gloire du
" Christ et le salut du monde. Que Dieu vous récompense de
" ce sublime dévouement, qu'il vous comble de ses faveurs
" et de ses bénédictions, et qu'il vous accorde toujours le cou-
" rage qui vous est nécessaire.

" Du courage !.. oh oui ! il vous en faut du courage !......

“ Quitter un père, quitter une mère, quitter des amis, quitter
“ la patrie. Ah ! comme tout cela tient au cœur par des liens
“ secrets et puissants ! Aujourd'hui, nous pouvons le dire,
“ vous avez vaincu la nature, c'est votre foi qui triomphe.

“ Adieu ! adieu ! généreux confrères, accomplissez jus-
“ qu'à la fin votre sublime sacrifice. ”........ ....

“ Allez à Rome, bien-aimés confrères, nous vous accompa-
“ gnons de nos souhaits et de nos vœux. Allez représenter la
“ nationalité canadienne française dans ce grand conflit que
“ l'enfer livre aux enfants de Dieu. Sous les regards de
“ l'Eglise et sous l'étendard de la France, vous devrez sentir
“ votre courage s'affermir, vous devrez combattre avec ardeur,
“ combattre et mourir en héros. ”

Je voudrais pouvoir donner aussi la réponse pleine de foi et de courage que M. E. Dusseault fit à cette touchante adresse. On y verrait comment un soldat chrétien sait allier, dans son cœur les sentiments de la piété filiale envers ses parents et ses directeurs, l'affection la plus sincère envers ses amis, avec le dévouement dû à l'église et à son chef. Qu'il me suffise de dire que toute cette scène avait quelque chose de profondément impressionnant, et, n'eut été un chant de circonstance qui couronna cette démonstration, les larmes seraient restées la dernière formule des adieux des directeurs, des professeurs et des élèves.

Les générations futures qui liront l'histoire des zouaves canadiens auront bien de la peine à croire à tout ce qu'il a fallu d'abnégation, de dévouement et de sacrifices à nos jeunes compatriotes pour aller s'enrôler sous la bannière de Notre Très Saint Père le Pape ; et surtout elles ne comprendront rien aux démonstrations extraordinaires, aux acclamations triomphales qui ont signalé leur départ et leur passage à travers les Etats-Unis et la France ; et par lesquelles les catholiques de ces pays voulaient protester de leur sincère attachement à leur mère, la Sainte Eglise, de leur amour et de leur piété filiale envers le chef de cette église, le Saint Vieillard du Vatican.

Non contents d'envoyer quelques-uns de leur confrères à Rome, les élèves du Collège voulurent pourvoir en partie aux frais de leur voyage. A cet effet, ils organisèrent deux grandes soirées dramatiques et musicales qu'ils donnèrent dans la salle du Collège, le 18 et le 19 mars, à l'occasion de la fête de M. le supérieur. Voici comment le " Journal des Trois-Rivières " rend compte de ces soirées :

" Les deux séances dramatiques et musicales données par les élèves du Collège des Trois-Rivières, au bénéfice des zouaves pontificaux, ont pleinement réussi. La salle était remplie à chaque soirée d'un auditoire d'élite qui a pris le plus vif intérêt aux drames que l'on a exécutés. On y remarquait Sa Grandeur Mgr d'Anthédon, Mr le grand vicaire C. O. Caron. Mr N. Héroux curé de Ste-Victoire, les prêtres de l'évêché. Son Honneur le maire Sév. Dumoulin et plusieurs des principaux citoyens de la ville. "

" Après l'exécution d'un magnifique morceau par la *bande* du Collège, on a chanté une ode en l'honneur de M. J. E. Panneton, supérieur de la maison dont on célébrait la fête. "

" M. C. Milot est venu ensuite raconter l'*histoire de Bonaparte*. Il a remporté un plein succès. L'auditoire a bien ri et l'a fréquemment applaudi Le drame " *Les jeunes Captifs* " a été joué avec beaucoup de perfection. M. R. Cooke qui remplissait le rôle de *Rodolfo*, chef des brigands, s'en est habilement acquitté. Il y avait de la terreur dans sa voix, dans sa figure, dans son maintien, dans tous ses mouvements. *Pietro* son lieutenant, représenté par M. F. X. Cloutier a été bien rendu. Energique quand il le fallait, doux et humain quand sa pensée se reportait sur le malheureux sort des jeunes captifs, M. Cloutier subissait ces impressions contraires sans aucune difficulté, avec beaucoup de naturel. ".........

" MM. A. Olivier et G. Pager se sont, eux aussi, acquittés de leur rôle avec beaucoup d'habilité. Les jeunes captifs *Frédéric* et *Alfred* joués par MM. L. St-Arnaud et C. Valentine, ont fait verser des larmes. Il était difficile de représenter avec plus de candeur et d'une manière plus touchante ces

deux jeunes enfants, enfermés dans une sombre caverne et suppliant à genoux Pietro de leur rendre la liberté."

" *La chasse aux isards* " chantée par un grand chœur a été bien goûtée. MM. Marchand et Ol. Savoie ont été applaudis dans l'exécution de leur duo."

" M. L. St-Arnaud a été admiré dans " *Les adieux du jeune martyr.* " La comédie " *Le marquis de Carabas* " a eu un succès non moins grand que la tragédie " *Des jeunes captifs.* " M. C. Milot qui remplissait le principal rôle de ce drame, a eu occasion d'y faire briller tout son talent. MM. Xav. Baril, J. Jacques, A. Olivier, R. Cooke, F. X. Cloutier, Ed Grenier et G. Pager ont représenté leurs personnages avec beaucoup de naturel. Ce drame a très bien amusé l'auditoire."

" M. Ph. Désilets a été applaudi à différentes reprises dans la chanson comique qu'il a donnée avec beaucoup d'aisance."

" Le chant " *La retraite des montagnards* " a été exécuté avec beaucoup d'ensemble, beaucoup d'harmonie et a dignement couronné cette agréable séance qui a pleinement satisfait l'auditoire.

" La fanfare du Collège a joué pendant la soirée plusieurs airs avec un succès qui a étonné bien des connaisseurs."

" Les recettes se sont élevées à $100, nous dit-on."

Huit jours après le départ des zouaves, quelques amis du Collège et plusieurs anciens élèves donnèrent un grand concert au palais de justice, au profit de l'institution. Le succès artistique de nos amis fut complet et la recette, qui avait atteint le chiffre de $225 piastres, parut si magnifique aux directeurs du Collège qu'ils crurent de leur devoir d'en remercier publiquement les citoyens des Trois-Rivières.

Le premier avril, dans la grande salle de l'école des Frères, au profit de l'œuvre des zouaves pontificaux, il y eut une autre soirée dramatique et musicale qui fut tout à la fois l'écho du concert donné au palais de justice et des séances données au Collège.

Le trois mai, les élèves du Collège avaient à enrégistrer la mort d'un ancien confrère, Victor Girard, qui était enlevé au printemps de la vie par une maladie de quelques jours seulement.

IV—ACHAT DE LA FERME " BARNARD. "

Le cinq mai 1867, la corporation du Collège des Trois-Rivières accomplit un de ces actes importants qui comptent dans la vie d'une institution et qui exercent presque toujours une influence décisive sur les destinées de cette institution Elle signait, ce jour-là, par son président M. G. S. Badeaux le contrat d'achat de la ferme de M. Barnard, connu sous le nom de Longchamp pour le prix et somme de huit cent cinquante-quatre louis, trois chelins et quatre deniers courant, avec charge de faire ratifier la susdite transaction par un jugement de la cour dans un délai qui ne devait pas s'étendre au delà de douze mois. Ce jugement de ratification fut rendu le 12 avril 1869, et les frais s'en étant élevés à environ $200.00. portèrent le coût total de l'immeuble à la somme de $3.600.00.

La corporation fit cet achat sans arrière-pensée comme sans calcul de ses moyens. Elle n'avait pas le sou pour payer cette somme. Comme toujours, elle comptait uniquement sur la Providence pour le règlement de cette affaire. Cependant elle avait acheté avec la conviction qu'elle servait en cela les intérêts du Collège. Nous verrons plus loin comment la Divine Providence montra encore son action. d'une manière sensible et extraordinaire, et de quelle source sortirent les six ou sept mille écus qu'il fallut réunir pour solder le prix d'achat du fameux *Longchamp.*

Rien de bien saillant ne se produisit dans le cercle des exercices collégiaux, à partir de la fête du supérieur, 19 mars, jusqu'à la St-Jean-Baptiste, 24 juin, si ce n'est peut-être les charmantes réceptions et les agréables veillées auxquelles donnèrent lieu les départs successifs des zouaves du 2e 3e et 4e détachement. Car le Collège était le point de ralliement

de tous les zouaves du diocèse, et il ouvrait toujours ses portes bien larges pour recevoir les soldats du pape et leur faire oublier, si possible, dans une joyeuse hospitalité, les tristesses du départ.

V.—Amusements de nos soldats.

Cependant l'ardeur guerrière de nos miliciens, continuellement tenue en éveil par le récit des prouesses des zouaves du pape et par le départ successif des divers détachements, cherchait à se satisfaire dans de fréquents exercices de compagnie et même de bataillon, sous la direction intelligente du capitaine Auguste Larue ; ce qui leur permit de figurer avec beaucoup d'honneur dans les magnifiques processions de la Fête-Dieu, 14 juin, et de la St-Jean-Baptiste, 24 juin.

Dans l'intervalle, eut lieu la fête de M. le directeur, laquelle, pour avoir été très intime n'en fut pas moins belle. Il y avait dans le programme, musique de fanfare, adresse et deux morceaux de chant, une cantate de circonstance et "*Le Cor*" de A. Rolland. Mr Panneton était présent et il lui prit fantaisie d'ajouter encore aux éloges de l'adresse ! Mr Richard était accablé.

Le 24 juin, après-midi, nos soldats donnèrent, au côteau St-Louis, le spectacle d'un combat simulé. Cet amusement d'un genre tout nouveau eut pour effet d'attirer sur le théâtre de la bataille une foule nombreuse, qui suivit toutes les péripéties du drame avec une attention soutenue. Naturellement chaque armée avait son groupe d'admirateurs et d'amis. Les succès comme les revers de chacune d'elles provoquaient à la fois ou des bravos enthousiastes ou de mornes terreurs. " Les " nations mises en scène étaient les Prussiens et les Français. " Le choix par lui-même piquait vivement la curiosité, et le " plan du combat avait été habilement combiné pour faire " ressortir la nature de la position respective qu'occupent " actuellement ces deux puissances redoutables et redoutées " sur le continent européen. *Une guerre entre la France et la*

" *Prusse est une éventualité que l'on redoute depuis longtemps, et les*
" *élèves du Collège n'ont peut-être fait que devancer les événements.*" (a)

L'armée française était commandée par le général Cloutier, et l'armée prussienne était sous les ordres du général Baril. Bientôt les clairons retentissent, ils donnent le signal du combat qui commence par une attaque de l'infanterie légère dans laquelle les Français ont l'avantage. Mais bientôt les Prussiens prennent leur revanche en bataille rangée, en forçant les Français deux fois à la retraite et en leur enlevant leur drapeau. L'officier prussien qui accomplit cet acte de bravoure fut le capitaine Nault qui y reçut une blessure mortelle, et qui dut être emporté au camp recouvert du drapeau si glorieusement enlevé à l'ennemi. Un troisième et dernier engagement décide définitivement de la victoire. Les Français, après un feu bien nourri, chargent les Prussiens à la baïonnette qu'ils forcent à retraiter et, après avoir divisé l'aile gauche de ces derniers de leur aile droite, ils montent deux fois à l'assaut d'une redoute construite sur les hauteurs du coteau et défendue par un canon et parviennent enfin à s'en emparer. Les Prussiens tentent aussitôt de reprendre leur fort ; mais inutilement. L'honneur de la journée reste définitivement aux Français.

Ce combat où nul incident n'avait manqué, donna lieu à des mouvements difficiles et compliqués que les élèves surent exécuter avec beaucoup de précision et de promptitude, de manière à commander l'admiration et l'intérêt du public qui témoigna, plus d'une fois, son approbation par des applaudissements frénétiques.

Cette belle fête de St-Jean-Baptiste fut couronnée par une promenade aux flambeaux, et par un feu d'artifice lancé des hauteurs du Platon.

(a) " Le Journal des Trois-Rivières " fut prophète quand il écrivit ces lignes le 27 juin 1868. Sa prophétie devait se réaliser deux ans plus tard !

VI—Le baccalauréat et la distribution des prix.

Le concours du baccalauréat eut lieu le 30e jour de juin, le premier et le 2e jour de juillet. Le Collège des Trois-Rivières y fut représenté par cinq rhétoriciens, parmi lesquels se trouvaient MM. Edm. Grenier et Pierre McLeod. Nicolet eut également cinq candidats. Québec en comptait trente-quatre, Ste-Anne onze, Ste-Thérèse huit ; en tout 63.

La correction des devoirs se fit à Québec dans les premiers jours des vacances. Il y eut en tout quinze bacheliers, dont treize du Séminaire de Québec, un de Nicolet et l'autre de Ste-Anne.

La moyenne générale du succès fut de 74.7 sur 138 points. Les moyennes particulières plaçaient Québec au premier rang avec le chiffre 83.4, Ste-Anne au second rang avec 78.0, Nicolet au troisième avec 77.7, Trois-Rivières au quatrième avec 69.5, Ste-Thérèse au cinquième avec 65.3.

Le Collège des Trois-Rivières n'avait guère à s'énorgueillir d'un tel résultat ; cependant M. E. Grenier avait atteint un chiffre qui, d'après les nouveaux règlements de l'Université, lui donnait droit de reprendre la matière la plus faible de son examen. En effet, cet élève reprenait plus tard sa géographie, et il arrivait heureusement au nombre de points voulus pour le baccalauréat. D'un autre côté, Pierre McLeod avait obtenu des succès partiels qui le distinguaient entre tous ses concurrents. Ainsi sur un total de 54 points accordés pour les trois devoirs, il obtenait 49.5, c'est-à-dire qu'il remportait son inscription par ses trois devoirs seulement. Bien plus, sur l'ensemble de ces trois matières il était le plus fort de tout le concours. Mais une grave maladie d'yeux dont il avait eu beaucoup à souffrir tout le cours de l'année, l'avait empêché de s'appliquer à l'étude, et il était resté conséquemment très faible sur les matières de mémoire : de là son insuccès en histoire et en littérature. Enfin, si la moyenne du Collège des Trois-Rivières se trouvait si basse, cela était dû particulièrement à l'extrême faiblesse d'un seul élève qui avait été loin d'atteindre le chiffre de son inscription.

Les examens des autres classes se firent à peu près en même temps que ceux de la Rhétorique, et ils donnèrent un résultat très satisfaisant. En conséquence, le travail de l'année scolaire se trouva complété le samedi, 4 juillet. Comme d'habitude, on passa la journée du lendemain, dimanche, dans le recueillement de la retraite et le lundi, on mit la dernière main aux préparatifs de la séance de la distribution des prix.

Le mardi donc, 7 juillet, dans la salle du Collège, au milieu du concours des amis de l'institution, avait lieu la séance publique qui, chaque année, termine les travaux scolaires. Sa Grandeur Mgr Cooke présidait, ayant à sa droite Son Honneur le juge Polette, et à sa gauche Mr le grand vicaire C. O. Caron. Les messieurs de l'évêché, plusieurs prêtres venus des différentes paroisses de ce diocèse et de l'étranger, quelques-uns des principaux citoyens de cette ville occupaient les premières places. Le reste de la salle était encombrée par les parents des élèves et par les amis de l'éducation.

Un joyeux air de musique exécuté avec entrain par les élèves, disposa agréablement tous les esprits.

Mr Olivier Nault vint ensuite, au nom de ses confrères manifester la joie bien légitime qu'ils ressentaient tous de voir arriver l'époque de la distribution des prix, et il remercia l'auditoire des marques de sympathie qu'il leur donnait par sa présence. Le discours de Mr Nault parut très bien goûté.

Cinq élèves de Rhétorique, MM. Edm. Grenier, Ulric Barthe, Elie Lemire, Léon Boucher et Nap. Desaulniers, se sont ensuite disputé, dans une joute toute pacifique mais brillante, le prix d'élocution que le suffrage des auditeurs décerna à Mr L. Boucher.

La Comédie de Molière "*Mr de Pourceaugnac*" fut alors jouée et elle obtint beaucoup de succès, si l'on en peut juger par les applaudissements qui ont, maintes fois, salué les acteurs, et par l'hilarité qui n'a cessé de règner dans l'auditoire.

Enfin le moment solennel de la distribution des récompenses est arrivé. *Le Palmare* proclame successivement tous les noms des heureux lauréats, entre lesquels se distinguent plus particulièrement en Philosophie senior, MM. Ol. Nault et Ep. Nobert, en Philosophie junior, MM. G. Pager et F. X. Cloutier, en Rhétorique, MM. Edm. Grenier et P. McLeod, en Belles-Lettres, MM. Rich. Cooke et Eus. Beaudry, en Versification MM. Ismaël Noël de Tilly et Joseph Picher, en Méthode, MM. Joseph Trottier et Ls Desaulniers, en Syntaxe, MM. D. Houde et Oct. Pleau, en Elément MM. Joseph Genest, Joseph Jacques et Lucien Lassalle, au Cours Commercial, première division, MM. Nicolas Murphy et Louis Marcoux, seconde division, MM. John Murphy et Ed. Blondin.

Outre les prix ordinaires pour les matieres de classe, les supérieurs distribuèrent des prix extraordinaires pour l'instruction religieuse, l'instruction militaire, le plain-chant, la musique vocale et instrumentale.

Après la distribution des récompenses, les élèves finissant leur cours parurent sur le théâtre et l'un d'eux, M. E. Nobert fit un touchant discours d'adieux aux directeurs, professeurs et élèves de la maison. Le bonheur de la vie d'écolier, la douleur de la séparation, l'incertitude et les dangers de l'avenir, tout cela était exprimé dans un langage très sympathique. Aussi l'émotion gagna-t-elle tous les cœurs !

Monsieur le grand vicaire Caron voulut bien adresser quelques mots à l'assemblée vers la fin de la séance. Il exprima son contentement de tout ce dont il venait d'être témoin, et dit aux parents qu'ils ne devaient pas regretter les sacrifices qu'ils faisaient pour l'instruction de leurs enfants ; car ils en étaient récompensés par l'éducation solide et franchement catholique que ces enfants recevaient en échange. Il remercia au nom de Mgr Cooke, au nom de la Patrie et de la Religion, les hommes dévoués de cette maison qui savaient former de semblables élèves.

M. le supérieur, J. E. Panneton remercia M. le grand vicaire de ses bonnes paroles. Il annonça que l'année sui-

vante, la corporation du Collège voulait donner un plus grand développement au cours commercial, et que, dans ce but, elle avait envoyé aux Etats-Unis, pour y étudier l'anglais, un professeur qui avait en outre pour mission de ramener avec lui, pour la rentrée des classes, deux autres professeurs d'origine anglaise. C'est là, ajouta-t-il, un fait que le public verra avec beaucoup de satisfaction et qui, nous l'espérons, ne pourra qu'accroître les sympathies nombreuses que possède déjà notre Collège.

Pour compléter le compte-rendu de cette jolie séance, il ne nous reste plus qu'à dire un mot de la part que nos musiciens y ont prise pour la rendre plus solennelle. Dans une lettre qu'écrivait, vers le commencement des vacances, un des chantres à un de ses amis, je trouve justement des détails fort intéressants sur cette partie du programme : " Aidés de " Thomas et de Jos, (a) nos musiciens ont rempli très conve- " nablement leur partie...... Nous avons chanté " *La Lyonnaise* " " (Du travail et du pain), le fameux " *Départ pour la Palestine* " " et un morceau de circonstance sur un air de Rolland " *Le Cor.* "

Ce fut justement le chant de ce dernier morceau qui termina la séance et avec elle la huitième année scolaire.

(a) C'étaient deux anciens élèves de la ville qui avaient fait partie du corps de musique du Collège depuis ses commencements.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

Appréciation générale de l'année 1867-68.

L'affaire capitale qui fut l'objet des constants efforts de tous les intéressés à l'œuvre du Collège, durant l'année qui venait de s'écouler, fut l'amélioration de la position financière par la pratique de la plus stricte économie. C'est ce but que visaient les directeurs et les professeurs quand ils consentirent à donner à la maison une plus grande somme de services, tout en réduisant le chiffre déjà si modique de leurs honoraires. C'est aussi la seule raison plausible qui puisse expliquer le départ de M. Héroux. Quelques graves motifs qu'eut d'ailleurs ce digne prêtre de quitter le Collège, il n'y a pas de doute qu'il devait y être fortement attaché, après y avoir travaillé aussi longtemps et ce dut être pour lui un sacrifice pénible que de briser les liens qui l'y retenaient. On a vu, il est vrai, qu'il avait rencontré des épreuves et des déboires dans l'administration des finances de la maison, et quelquefois aussi dans ses rapports avec ses confrères ; mais il avait trop de vertu pour ne pas oublier bien vite ces désagréments ou pour ne pas supporter ceux qu'il pourrait rencontrer encore en restant au Collège. Ce ne fut donc que pour économiser la pension et les honoraires d'un prêtre que M. Panneton avait consenti au départ de M. Héroux.

Mais ce fut un acte de mauvaise politique pour M. Panneton, car le surcroît de travail qu'il dut s'imposer pour suppléer au défaut de son collègue, acheva de ruiner sa santé; et quand arrivèrent les vacances, il fut obligé de prendre un

repos absolu et de remettre toute l'administration de la maison aux mains de son jeune confrère, M. Richard C'était une nouvelle épreuve que subissait le Collège des Trois-Rivières. et la plus grande peut-être qu'il ait jamais rencontrée dans tout le cours de son existence.

Cependant tant d'efforts et de sacrifices, faits pour améliorer les finances de la maison, méritaient d'être couronnés de succès. C'est en effet ce que constate le rapport officiel de la corporation au Surintendant de l'Instruction Publique, juillet 1868.

" Nous ferons remarquer que, cette année, les finances de " notre institution ont repris une meilleure tournure, grâce " aux nombreux sacrifices que se sont imposés tous les supé- " rieurs et professeurs, ainsi que bon nombre de citoyens de " la cité et de la banlieue des Trois-Rivières ".........

(Signé) G. S. BADEAUX, M. D. Président de la C. C. T.-R.
SEV. DUMOULIN, Secrétaire.
LS. RICHARD, Ptre., Directeur.

L'achat de la ferme " Barnard " était aussi un de ses actes importants qui devaient avant peu changer entièrement la position financière de l'institution. Sans doute que, tant que le prix d'achat n'aura pas été versé entre les mains des vendeurs, ce sera une nouvelle charge ajoutée à toutes celles qui pèsent déjà sur la maison ; mais au moins cette dernière dette est représentée par un équivalent qui devra nécessairement augmenter de valeur entre les mains de la corporation du Collège. En effet, l'on ne tarda pas à constater que cet achat avait été fait en temps opportun. Deux ans plus tard, et avant qu'il fût question de bâtir le Collège à cet endroit, la propriété avait déjà doublée de valeur, et l'on offrait la somme de $5000.00 pour les trente acres situés au nord-est de la rue des Champs.

" Le Journal de l'Instruction Publique " mis en demeure d'apprécier le Collège des Trois-Rivières avait, quelques mois auparavant, loué celui-ci en termes flatteurs de ses succès obtenus au concours du baccalauréat.

Également un correspondant du " Journal de Québec " avait aussi donné une appréciation fort élogieuse de notre institution et des fruits qu'elle avait déjà produits, en constatant que la presque totalité des professeurs étaient maintenant des élèves de la maison. Mais ces fruits apparaissent avec plus d'évidence encore si l'on considère les diverses professions libérales auxquelles commencent à arriver avec les plus brillantes espérances, plusieurs anciens élèves.

Le nombre de ces derniers avant l'année scolaire courante avait été porté de 178 à 212, c'est-à-dire que durant le cours de l'année 66-67 trente-quatre élèves étaient allés grossir les rangs des anciens : comme aspirants au sacerdoce MM. H. Baril et Aug. Duval, à la médecine MM. Adolphe Lemire, Georges Jacques Duhault et Oliva Camirand, au droit MM. Ph. Guillet, Jos. Hamel et Narc. Martel, au notariat M. Oct. Guillet.

Les autres pour la plupart sortis des basses classes cherchaient à se faire une position soit dans l'agriculture, soit dans l'industrie, soit dans le commerce.

Cent treize élèves s'étaient fait inscrire au livre d'entrée du Collège pour l'année 1867-68. Soixante et onze anciens et quarante-deux nouveaux. Ils étaient répartis dans les classes comme suit : finissants 5, commençants 6, rhétoriciens 7, humanistes 11, étudiants en Versification, 12, en Méthode 9, en Syntaxe 16, en Eléments 15, au Cours Commercial 32.

Il n'y eut que 15 pensionnaires et 17 externes ; les 81 autres étaient quart-pensionnaires.

Quarante-trois avaient leurs parents résidant en ville, soixante et sept demeuraient ailleurs dans la Province de Québec. Il n'y en eut qu'un seul du Haut-Canada et deux des Etats-Unis. Tous ces jeunes gens professaient la religion catholique.

L'état financier de la maison est signalé dans le rapport au Surintendant par les chiffres suivants : dépenses $4000.00,

recettes $4.500.00, dettes passives $1.300.00. Par où l'on voit qu'il s'était produit une amélioration considérable dans cette branche d'administration. Pour la première fois, on exprime dans ce rapport, l'avis qu'il est opportun et que l'on projette de bâtir une maison capable de recevoir 250 à 300 élèves. A cet effet, l'on demande d'avoir une plus large part dans les octrois accordés pour l'encouragement de l'éducation classique et commerciale.

Cependant malgré toutes les légitimes espérances que commençait à nourrir le Collège des Trois-Rivières, il regardait encore l'avenir avec des craintes sérieuses que justifiait, jusqu'à un certain point, l'attitude toujours pleine de réserve de Mgr d'Anthédon à son égard. Toutefois, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1868, Mgr Laflèche n'avait absolument rien fait qui pût froisser nos amis ; quand alors, il s'engagea, sans arrière-pensée bien assurément, dans une démarche qui devait extraordinairement contrister tous les membres de la communauté trifluvienne, surtout les directeurs et les membres de la corporation. Sans prévoir les conséquences que pourrait avoir son absence de la ville épiscopale le jour de la distribution des prix au Collège, il s'était engagé à aller confirmer, ce jour-là même, quelques jeunes élèves du Séminaire de Nicolet. Ensuite, ne voulant plus manquer à la parole donnée, il partit pour Nicolet la veille même de notre séance, malgré les instances de M. Panneton et des prêtres de l'évêché qui voulaient le retenir, malgré le désir de Mgr Cooke auquel l'âge et les infirmités ne permettaient plus guère d'assister à de longues séances et qui aurait voulu se faire remplacer par son coadjuteur à celle qui devait avoir lieu le lendemain.

Malheureusement l'absence de Mgr Laflèche de la séance du Collège des Trois-Rivières fut aussitôt remarquée et commentée d'une manière tout à fait défavorable à l'institution. Beaucoup de personnes, ignorant les raisons qu'avait eu Sa Grandeur d'en agir ainsi et ne considérant que le fait matériel de son absence, en cette solennelle circonstance, regardèrent son abstention comme un acte assez significatif d'hosti-

lité, et le sentiment public des citoyens des Trois-Rivières en fut grandement froissé. Le chagrin qu'en éprouva M. Panneton lui porta au cœur une blessure qui n'a pas peu contribué à augmenter le mal physique dont il souffrait déjà depuis longtemps ; ce qui le détermina à aller chercher loin des Trois-Rivières un peu de calme et de repos.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

LA NEUVIEME ANNEE 1868-69

I—Les vacances.

M. Panneton, en partant dès le premier jour des vacances avec l'intention de prendre une année de repos, laissait M. Richard seul prêtre au Collège des Trois-Rivières. Que l'on juge de la gravité et du nombre des occupations qui, par le fait, retombaient sur les épaules d'un seul homme. Il lui fallait à la fois agir comme supérieur, comme directeur, comme préfet des études, comme procureur, comme économe, que sais-je! Il avait à surveiller les travaux d'une ferme, des comptes à collecter, des réparations à faire faire aux vieilles casernes. Il lui fallait pourvoir au nettoyage de la maison et à l'entretien des meubles. Il devait préparer incessamment le rapport annuel à faire au gouvernement. Enfin il avait à s'occuper de l'organisation du personnel pour la prochaine année, à commencer par un directeur pour finir par quatre ou cinq professeurs.

En effet MM. F. Verville et P. S. Dagneault avaient fait leur temps de service, et ils devaient aller au grand Séminaire pour se préparer plus prochainement aux Saints-Ordres. M. Gédéon Brunel avait aussi d'excellentes raisons pour aller au grand Séminaire, et M. Aug. Duval retournait dans le diocèse de Québec auquel il appartenait.

Cependant les nouvelles reçues de M. Godin, depuis trois

mois aux Etats-Unis à la recherche de professeurs d'anglais, n'étaient pas du tout favorables. Après s'être adressé successivement à plusieurs évêques, il en était arrivé à la conclusion qu'il lui serait impossible de trouver des professeurs ecclésiastiques, et il était entré en négociation avec deux jeunes laïques, MM. Linnendoll et Clune ; mais il attendait l'assentiment de ses supérieurs avant de conclure les engagements. Dans l'intervalle, il résolut de tenter un dernier effort auprès de l'archevêque de New-York, Mgr McCloskey. Il fut plus heureux dans cette dernière démarche. Deux ecclésiastiques, MM. O'Brien et Wells, consentirent à venir enseigner l'anglais, pour avoir la chance d'étudier le francais tout en faisant leur théologie. Ils exigeaient les mêmes honoraires que les autres ecclésiastiques.

De son côté, M. Richard, en apprenant l'inutilité des premières démarches de M. Godin, s'était adressé pour les mêmes fins et sans plus de succès aux évêques de Toronto, de Kingston et d'Ottawa, Mais la question principale qu'il s'agissait pour lui de résoudre, c'était de trouver un confrère qui voulut partager avec lui le fardeau de l'administration du Collège.

Voici donc comment il rend compte à M. Panneton de ses démarches et de leur insuccès.

" J'ai demandé M. Lottinville : sa réponse, basée sur les " conseils de quelques curés ses amis, a été négative.........Je " me suis adressé à M. Guilmette, j'ai même fait des instances " et j'ai appris de sa propre bouche qu'il était et voulait demeu-" rer l'ennemi de notre Collège. J'ai demandé M. Marcotte, mais " en vain et M. Rheault aussi."

" Mgr Cooke a demandé M. A. Mayrand, M. T. Gouin, " M. Legris et bien d'autres encore........ L'autre jour, j'allai " chez Mgr Laflèche pour l'avertir que j'avais l'intention de " m'adresser à M. Smith, Mgr m'a dérouté en me disant qu'il " avait promis à M. Boucher de lui laisser encore son vicaire " cet automne." ....

Le supérieur du Collège, comme on le voit, avait une charge difficile à remplir ; mais il faut avouer que les diver-

ses occupations qu'il pouvait offrir à un confrère, n'avaient rien de bien enviable, et n'étaient pas de nature à provoquer la moindre ambition. Ces difficultés de trouver un nouveau directeur rappelaient assez celles que Mgr Cooke avait rencontrées lors de l'ouverture du Collège ; mais celles-ci paraissaient plus graves encore, parce qu'elles provenaient cette fois, non pas de l'antipathie que ces prêtres avaient pour le Collège, car la plupart lui étaient dévoués, mais de l'incertitude et des dangers de l'avenir. M. Richard devinait aisément le vrai motif des refus qu'il éprouvait partout, et il n'était pas le dernier à admettre son extrême gravité. Si donc il ne s'est pas découragé au milieu d'épreuves aussi grandes, et de tant de contrariétés, il le doit uniquement à S. Joseph, le glorieux patron du Collège qui montra alors plus que jamais son action providentielle et sa bienveillante protection sur notre maison. Car, lorsqu'il considère aujourd'hui froidement cette situation si critique dans laquelle il s'est trouvé et la responsabilité effrayante qui pesait sur ses épaules, M. Richard ne peut comprendre comment il a pu tenir sur la brèche, sans éprouver jamais de défaillances, sans soupçonner même la grandeur des périls qu'il affrontait. Nul doute qu'il sentait alors, sans s'en rendre bien compte, cette action de la Providence qui lui apparait si évidente aujourd'hui. Toujours est-il que, pendant que d'un côté tous ses plans relatifs à l'organisation de la tête de la communauté étaient impitoyablement déjoués, ceux au contraire qui regardaient l'ajustement des membres ne souffraient pas de difficultés. Ainsi les vides créés par les professeurs démissionnaires allaient être aisément remplis. Cependant les projets de nomination préparés par M. Richard, confirmés par M. Panneton et approuvés par Mgr Cooke, appelaient au service du Collège, outre un nouvel ecclésiastique donné par les finissants de la dernière année, M. Ephrem Nobert, deux autres élèves MM. F. X. Cloutier et G. Pager auxquels il restait encore une année d'études à faire. Comme ces deux élèves étaient les seuls finissants pour la prochaine année, et comme leur vocation ecclésiastique paraissait assez certaine, M. Richard obtint facilement de Mgr la permission

d'employer ces deux élèves comme professeurs. Le plus difficile était d'obtenir l'assentiment de ces derniers ; car c'était le sacrifice d'une année de liberté qu'on leur demandait, et l'offrande volontaire d'une année de durs labeurs que leur Alma Mater réclamait d'eux. Pleins de générosité et de dévouement, ils donnèrent leur consentement avec plaisir, et avec un empressement qui fut fort agréable à leur directeur et le dédommagea un peu des refus qu'il éprouvait ailleurs.

Au milieu des graves préoccupations qui absorbaient l'attention et le temps du nouveau *supérieur pro tempore*, celui-ci n'oubliait pas de tenir la corporation au courant de toutes les affaires qui pouvaient l'intéresser. Dans ce but, il la réunissait le 17 juillet pour lui communiquer une lettre de M. le docteur A. Dubord, offrant sa résignation, et il engageait les membres qui avaient jeté les yeux sur lui pour remplir le vide causé par cette démission de M. Dubord, à prier plutôt le curé des Trois-Rivières, Monsieur l'abbé C. F. Baillargeon, d'entrer dans la corporation. " Ce serait, " leur disait-il, " le " moyen d'intéresser ce prêtre plein de zèle et d'activité à la " cause du Collège. Quant à moi, le titre que vous voulez me " donner ne pourra rien ajouter aux obligations qui me lient " déjà envers l'institution, tandis qu'au contraire, vous avez " absolument besoin, dans les circonstances actuelles, du con-" cours du curé des Trois-Rivières. "

L'événement justifia les prévisions et la confiance que Mr Richard reposait en Mr Baillargeon, mais celui-ci ne voulut pas accepter la charge de membre de la corporation du Collège des Trois-Rivières avant d'y avoir mûrement réfléchi, et avant d'avoir pris l'avis de ses amis et de ses supérieurs.

Dans cette même assemblée du 17 juillet, on vota une motion d'urgence touchant l'affaire de ratification du titre d'achat de la ferme *Barnard*, et Mr Ab. L. Desaulniers fut chargé de faire les premières démarches à cette fin. Enfin Mr Richard fut nommé procureur du Collège, en remplacement de Mr Panneton.

Dans une autre assemblée, tenue le 28 juillet, les comptes

du Collège sont soumis aux membres de la corporation et approuvés, le rapport au gouvernement est adopté, et, pour ouvrir les portes du Collège à un plus grand nombre d'élèves, il est décidé que les enfants de la ville ne pourront qu'être externes ou tout au moins ne seront admis comme internes qu'à la condition de coucher chez leurs parents.

Enfin dans une troisième assemblée tenue le 31 août, Mr Baillargeon donna sa réponse définitive, en acceptant la charge qu'on lui offrait, et il déclara qu'il voulait se mettre immédiatement à l'œuvre, en entreprenant la lourde tâche de demander et de recueillir des souscriptions pour payer la ferme " Barnard. "

II.—Maladie de M. Richard.

Les vacances allaient bientôt finir, et pour trouver un prêtre qui voulut partager la direction du Collège, toutes les démarches de Mgr Cooke, doublées et quadruplées de celles de M. Richard, étaient restées sans résultat. Celui-ci se voyait donc condamné à entreprendre seul tous les travaux d'administration de la prochaine année scolaire. Ces contretemps et ces soucis divers ajoutés aux nombreux travaux des vacances (qui lui faisaient dire en écrivant à un ami qu'il avait à peine pu trouver le loisir d'aller faire une courte visite à son vieux père), finirent par affecter la santé pourtant si robuste de M. Richard. Trois jours avant l'entrée des élèves il tomba sérieusement malade.

C'était une nouvelle et bien rude épreuve que la Providence ménageait au Collège des Trois-Rivières, et il ne fallut rien moins que la vigueur qu'il puisait déjà dans le dévouement et le zèle de ses professeurs, presque tous enfants de la maison, pour lui permettre de traverser heureusement cette nouvelle crise.

Avant que le médecin put constater la nature et la gravité du mal dont souffrait M. Richard, celui-ci plus mort que vif, présidait à l'entrée des élèves, le deux septembre, et il



C. F. BAILLARGEON, PTRE.

Bienfaiteur insigne du C. T. R.

d
de

ne
bé
cu
tro
qu
ma
dic
ma
jou
lir

téro
corp
Ce
vica
les
M.

ses
direc
pour
infor
" élè

l'orga

Mons

"

"

distribuait à ses subordonnés la part d'ouvrage qu'il attendait de chacun d'eux.

Le lendemain de l'entrée, M. Richard eut le chagrin de ne pouvoir dire la messe de communauté pour appeler les bénédictions du Ciel sur ses chers enfants. Il fit prier M. le curé des Trois-Rivières de remplir ce devoir pour lui. Enfin trois jours après l'ouverture des classes, le médecin déclara que M. Richard était atteint des fièvres lentes. et il recommanda les plus prudentes précautions pour empêcher la maladie de se répandre parmi les élèves. En apprenant cela, le malade prit aussitôt le parti de s'éloigner du Collège et ce jour-là même il priait son frère, M. On. Richard, de le recueillir chez lui.

M. Baillargeon que la Providence venait si à propos d'intéresser à l'administration du Collège, comme membre de la corporation, devint dès lors l'ange protecteur de la maison. Ce fut par ses conseils et sur ses instances que M. Smith, vicaire à la Rivière-du-Loup, fut aussitôt appelé, pour remplir les fonctions de directeur pendant l'absence et la maladie de M. Richard.

" Le Journal des Trois-Rivières " du 8 septembre exprime ses regrets d'apprendre la nouvelle de la maladie de M. le directeur, et il annonce que M. Smith est arrivé de la veille pour le remplacer pendant son absence, puis il ajoute comme information : " Nous constatons avec plaisir que le nombre des " élèves est beaucoup augmenté cette année. "

La nomination de M. Smith mettait le complément à l'organisation du personnel pour l'année scolaire 1868-69.

Monsieur l'abbé J. E. Panneton Ptre, A. M. supérieur (malade et absent).

" " Ls Richard Ptre, directeur, procureur, etc., (malade quatre mois).

" " Alf. Smith Ptre, directeur pro tempore (part en janvier).

Monsieur l'abbé Nap. Caron (ordonné prêtre le 14 mars 1869) prof. de Mathématiques.

" " P. E. Dupont Acol., prof. de Philosophie Intellectuelle.

" " Em. Guilbert Dcre, prof. d [illegible]étorique et assistant-préfet.

" " John Cooke Acol., prof. de Belles-Lettres.

" " Herm. Baril Eccl., prof. de Versification et bibliothécaire.

" " F. X. Cloutier Eccl., prof. de Méthode.

" " Ephrem Nobert Eccl., prof. de Syntaxe.

" " Georges Pager Eccl., prof. d'Eléments.

" " Elp. Godin Acol., prof. au Cours commercial

" " J.-Bte O'Brien Eccl., prof. " "

" " Isaac B. Wells Eccl., prof. " "

" " Uld. Tessier Acol., premier ré[illegible] et économe

On dirait que cette organisation avait été préparée uniquement en vue des événements qui survenaient au commencement de l'année. En effet, M. Richard, en faisant partager une partie de la direction et de l'administration à MM Em. Guilbert et Uld. Tessier, rencontrait justement les besoins de cette situation exceptionnelle que sa maladie créait tout d'un coup au Collège ; et, c'est à peine si l'on s'apercevra de sa longue absence, tant ses dignes auxiliaires, secondés par M. Smith, mettront d'intelligence et de zèle à s'acquitter des charges importantes qui leur seront confiées.

Ce fut au fond de sa solitude de St-Urbain où il s'était retiré chez son confrère et ami, M. F. Morissette, que M. Panneton apprit, par M. Godin, la nouvelle de la maladie de M. Richard, et dans une lettre en date du 22 septembre qu'il écrivait à ce dernier, il lui fait part de ses impressions......
" Je compatis, mon cher ami, à votre douloureuse situation ;
" je prie tous les jours le Bon Dieu de la faire cesser, c'est le
" désir de votre bien-être personnel et l'intérêt du Collège qui
" m'inspirent ces sentiments..

" Plus que tout autre aussi peut-être je suis en état de calcu-
" ler les fâcheuses suites de votre absence du Collège.

" Nos bons ecclésiastiques, j'en suis sûr, partagent mes
" sentiments. J'espère que leurs prières réunies à celles de vos
" chers élèves et de vos nombreux amis, obtiendront du
" ciel votre prompte guérison.

" J'ai regretté de n'avoir pu me rendre au désir de M.
" Baillargeon qui m'a fait dire par M. Godin d'aller passer
" quelques semaines au Collège. C'est un voyage qui m'au-
" rait certainement beaucoup fatigué dans l'état de faiblesse
" où je me trouve et qui aurait en conséquence reculé l'époque
" de mon rétablissement, en outre j'aurais été incapable de
" rendre le moindre service. Aussi ai-je cru dans mon intérêt
" comme dans celui du Collège devoir ne pas entreprendre
" une semblable démarche..... ....

" Il m'a fait peine de voir tout le trouble que vous vous
" êtes en vain donné pour trouver un nouveau collègue. D'un
" autre côté, vous m'avez fait un sensible plaisir en m'appre-
" nant la résolution des membres de la corporation de prier
" M. Baillargeon de vouloir faire partie de leur corps admi-
" nistratif. M. Godin a confirmé ma satisfaction en m'infor-
" mant, depuis, que M. le Curé avait accédé à la demande de
" mes confrères.

" J'augure favorablement pour le Collège de cette affaire.
" Ce monsieur, vous le savez comme moi, a déjà témoigné un
" vif intérêt pour notre communauté et il est homme à faire
" marcher les choses avec énergie et à asseoir par là même sur
" des bases solides notre institution naissante. Je me suis
" empressé de lui écrire une lettre de félicitations.

" J'ai été content aussi d'apprendre l'heureuse détermina-
" tion de nos trois philosophes ainsi que le succès de M.
" Godin relativement aux professeurs anglais.

" Mais je termine ici. Je sens mon système nerveux
" commencer à crier grâce ....

" Quelque soit votre état, veuillez me faire parvenir de
" vos nouvelles afin de me tirer du malaise où je suis. Hélas!
" quand j'ai laissé les Trois-Rivières, j'étais loin de penser
" que le Collège subirait une si forte épreuve ! Plaise au Ciel
" qu'elle soit courte !

" Veuillez donc, mon cher ami, agréer l'expression du
" sentiment de ma vive douleur, ainsi que les vœux ardents
" que je forme pour votre prompt rétablissement.

Votre dévoué collègue,

JOS. ELIE PANNETON, Ptre.

III—LE TEMPS DE L'ADMINISTRATION DE M. SMITH.

Les exercices d'un Triduum solennel, ordonné par la lettre encyclique de Pie IX, en date du 17 octobre 1867, pour les besoins de l'Eglise en Italie, en Russie et en Pologne, promulgué le 21 décembre 1867, par une belle lettre pastorale de Mgr Cooke, furent donnés à la paroisse des Trois-Rivières par Mgr d'Anthédon lui-même le 23, 24 et 25 septembre. Ces exercices qui furent suivis par les élèves, leur tinrent lieu de la retraite annuelle. Mgr Laflèche y fit de fort remarquables instructions sur les combats de l'Eglise dans tous les siècles.

Le Collège des Trois-Rivières fut représenté aux ordinations des quatre-temps à Nicolet, 19 et 20 septembre, par M. G. Brunel qui reçut les ordres mineurs, et par MM. Nap. Caron et Em. Guilbert qui furent faits successivement sous-diacres et diacres. Le 27 septembre suivant, à l'occasion de nouvelles ordinations générales, ce fut le tour de M. P. S. Dagneault de faire le pas décisif du sous-diacre. Enfin le 11 octobre, à Yamachiche, en même temps que M. Chs Bellemare est fait prêtre, M. P. S. Dagneault reçoit le diaconat.

Les ordinations spéciales du Collège des Trois-Rivières eurent lieu le 8 novembre dans l'église paroissiale des Trois-Rivières. M. Ephrem Nobert y reçut la tonsure et MM. P. E. Dupont, Uld. Tessier, J. Cooke et Elp. Godin, les ordres mineurs.

En revenant reprendre leurs places sur les bancs du Collège, les jeunes élèves du Cours commercial avaient eu le chagrin de constater qu'un de leurs confrères manquait ; le jeune Joël Lamontagne était allé chercher une mort soudaine et imprévue au fond du St-Maurice, en s'y baignant le 21 juillet précédent.

Le 26 septembre, c'étaient les anciens élèves qui enrégistraient à leur tour la mort d'un confrère, dans la personne de M. Joseph Hamel enlevé à l'âge de 23 ans, par des fièvres typhoïdes compliquées d'une pleurésie. Voici l'appréciation que le rédacteur du " Journal " fait de ce confrère : " Excellent cœur, caractère gai, jeune homme intelligent, il s'était " fait de nombreux amis qui pleureront longtemps son départ " si prématuré et si inattendu. M. Hamel avait fait ses études " au Collège des Trois-Rivières et il y avait remporté, pendant " tout son cours, de brillants succès. "

Le deux octobre, la communauté reçut la visite de M l'abbé Suzor qui arrivait de Rome où il avait accompagné le quatrième détachement des zouaves, en qualité d'aumônier. Présenté aux élèves par M. le curé des Trois-Rivières et M Rheault, M. Suzor leur dit qu'il se rappelait les chaleureuses sympathies qu'ils lui avaient manifestées lors de son départ pour Rome, et que, rendu dans la ville éternelle il ne les avait pas oubliés. Il ajouta qu'il avait demandé au St-Père une bénédiction spéciale pour le Collège des Trois-Rivières, pour les élèves qui le fréquentent et pour les bons messieurs qui le dirigent ; et qu'à cette demande le Souverain Pontife avait répondu : " Elle est accordée avec clémence. " Cette nouvelle fut accueillie par des applaudissements frénétiques.

M. le curé, priant M. Suzor de vouloir bien être le canal par lequel cette précieuse bénédiction descendit sur l'institution, fit mettre les élèves à genoux et M. Suzor profondément ému, bénit les enfants avec une grande effusion de cœur. Nul doute que cette bénédiction venant du chef de l'Eglise catholique, ne produisît des fruits abondants dans la maison qui avait le bonheur de la recevoir.

Sur l'avis de M. le curé des Trois-Rivières, M. Smith crut devoir accorder un congé aux élèves pour fêter le digne aumônier du quatrième détachement, et commémorer convenablement la bonne nouvelle qu'il venait de leur communiquer

Deux semaines plus tard, M. Suzor se trouvant de nouveau aux Trois-Rivières, pour l'anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Cooke, vint encore, en compagnie de plusieurs autres prêtres, faire une visite au Collège, et cette fois entretenir nos élèves sur son voy[illegible] de Rome.

Pendant plus de deux heures que dura cet entretien, bien souvent les applaudissements enthousiastes et prolongés de ses auditeurs purent convaincre l'éminent conférencier de l'intérêt qui s'attachait à son récit. Son entrevue avec Pie IX, racontée avec une émotion qui trahissait bien celle qu'il avait éprouvée, en cette solennelle circonstance, toucha tout particulièrement le cœur de ses jeunes auditeurs et les laissa sous l'heureux effet de cette impression de piété filiale qui doit animer tout enfant de l'Eglise, à l'égard du St- Père.

IV—Incidents du retour de M. Richard.

" Voici bientôt le temps où M. Richard va revenir au " Collège, " s'étaient dit entre eux les ecclésiastiques, " il faut " préparer une petite fête pour célébrer son rétablissement et " son retour, " et ils s'étaient mis à l'œuvre. Or, au sein de sa solitude du lac St-Paul, M. Richard commençait à éprouver de cruels ennuis, surtout depuis qu'il était entré en convalescence, au commencement du mois d'octobre. Il avait bien, par ci, par là, reçu de rares visites ; mais outre qu'elles étaient très courtes, surtout quand elles lui venaient du Collège, c'était toujours pour traiter de quelque affaire plus ou moins embarrassée qu'on l'allait voir. Il s'était persuadé que ses chers enfants hâtaient son retour et pourraient peut-être bénéficier un peu de sa présence ; c'était aussi ce qu'exprimaient les lettres qui lui venaient des Trois-Rivières.

Ayant donc essayé ses forces, en allant une première fois à l'église de St-Grégoire et, après avoir pris l'avis de son mé-

decin qui n'y mit pas trop d'obstacles, il résolut le mardi, 13 octobre, de retourner au Collège. Mais il avait compté sans son extrême faiblesse, sans les fatigues du voyage et surtout sans les émotions qui l'attendaient à son arrivée. Ce fut une grande joie pour lui de se retrouver dans son cher Collège et au milieu de ses enfants, ce fut aussi pour les ecclésiastiques un immense soulagement de voir arriver leur directeur, leur ami et le confident de tous leurs petits chagrins ; enfin pour les élèves, ce fut une occasion de légitime réjouissance qu'ils ne pouvaient laisser échapper.

On organisa donc immédiatement une grande démonstration pour fêter le retour du malade. Décorations magnifiques, adresse sentimentale, musique joyeuse et mieux que tout cela, des fronts rayonnants où s'épanouissait une joie sincère, tout cela était de nature à émouvoir profondément l'âme si sensible et si éprouvée de M. Richard. Il répondit à l'adresse en laissant déborder de son cœur quelques-unes des nombreuses émotions qui l'agitaient. Son ton de voix était bien altéré par la faiblesse, mais il allait droit au cœur de ses enfants ......

Le lendemain, pour répondre à un vœu nouveau de sa chère communauté, il crut devoir dire la sainte messe. C'était la seconde fois seulement qu'il se hasardait à cette tâche, depuis sa convalescence. Elle était peut-être, cette fois-ci, au dessus de ses forces, à raison de l'épuisement causé par le voyage et les émotions de l'arrivée. La messe fut longue et pénible pour le malade, elle fut touchante et belle pour les élèves. Il y eut musique instrumentale, chant en partie et *Te Deum* à la fin. Tout cela était bien beau et bien convenable pour la communauté, et pour elle tout cela devait finir par un magnifique congé. Mais pour M. Richard tout cela devait aboutir à une crise horrible qui, en quelques heures, le conduisit aux portes du tombeau et faillit être fatale.

Vers onze heures de l'avant-midi, il commença à éprouver dans la région de l'estomac, des douleurs étranges qui annonçaient un grave désordre intérieur. Cependant il put supporter telles quelles ces premières souffrances jusque vers

une heure et demie de l'après-midi. Alors le mal prit un degré d'acuité telle que tous ceux qui furent témoins des tortures indicibles, des convulsions épouvantables et des lamentations effrayantes du patient, ne l'oublieront jamais. Le docteur Badeaux, mandé en toute hâte fut extraordinairement frappé de l'état du malade, et il ne savait que penser d'une crise aussi violente. Le pouls était étrangement troublé, la respiration ne s'échappait plus qu'au milieu de lamentables plaintes, une sueur abondante qu'on aurait pu croire celle de la mort ruisselait par tout le corps du malade qui criait et se débattait comme un forcené, en se tordant sous les étreintes du mal. Le docteur avertit M. Smith qu'il y avait grave danger, et qu'il eut à se tenir prêt à toute éventualité. M. Rheault fut appelé en toute hâte de l'évêché pour administrer les derniers sacrements à son confrère ; mais il n'en fut pas besoin. Vers trois heures, quelques instants après l'arrivée de M. Rheault, les remèdes commençant à faire sentir leur effet, parvinrent enfin à vaincre la violence du mal. M. Richard parut respirer un peu plus à l'aise, le danger était passé ; mais non sans laisser des traces évidentes de son passage, par l'affaissement et la prostration dans laquelle tomba le malade, au sortir de cette terrible crise.

M. Richard se remit assez vite de cet accident de sa convalescence, et huit jours plus tard, les affaires du Collège l'appelant à Montréal, il crut pouvoir s'y rendre. Cependant, par mesure de prudence, il se fit accompagner par M. Baril, bibliothécaire. Du reste, il voulait mettre son jeune collaborateur en rapport avec nos libraires-correspondants pour faciliter l'expédition des affaires dans cette branche d'administration.

Ce voyage ayant été favorable à son état de santé, grâce aux bons soins dont il avait été entouré, Mr Richard résolut d'aller chercher encore quelques jours de repos, loin du bruit du Collège et des mille soucis des affaires ; car il ne reprenait ses forces qu'avec une lenteur qui le désespérait ; et le médecin était d'avis que cela était dû aux graves occupations auxquelles il s'était trop tôt livré. Ce fut chez son ancien collè-

gue et ami, Mr Héroux, qu'il alla prendre ce repos réparateur ; et s'il ne revint pas de Ste-Victoire parfaitement rétabli, il n'en a pas tenu aux petits soins et aux distractions variées que son aimable hôte s'ingéniait à lui donner.

Enfin Mr Richard revint au Collège le 5 novembre, avec l'intention d'y demeurer cette fois et d'y commencer peu à peu l'exercice de sa besogne. Inutile de dire que bien des affaires étaient arriérées et appelaient simultanément son attention. Il lui fallut plusieurs semaines pour se rendre compte de l'état de la procure. La direction des études avait aussi un peu souffert, malgré toute la bonne volonté déployée par Mr Guilbert. D'un autre côté, Mr Smith comptant toujours sur le retour prochain de son ami, n'avait osé entrer dans les détails intimes de la direction des élèves et le nerf de la discipline s'était un peu affaibli.

Trop faible encore pour entreprendre la lutte sur autant de terrains différents, Mr Richard crut devoir tout d'abord s'occuper des classes qu'il visita chacune en particulier, s'informant avec soin de l'intelligence, de l'application et des succès de chaque élève, donnant à tous des conseils prudents, propres à stimuler le zèle et le travail, insistant surtout sur le soin que chacun doit mettre à faire le plus scrupuleux usage de son temps et de ses talents.

Ce ne fut que le 30 novembre qu'il commença à agir comme directeur, encore dut-il se décharger sur M. Smith pour la messe de communauté.

V—La fete de Mgr Cooke et les vacances du premier de l'an.

La fête de Mgr Cooke fut chômée le jeudi, 17 décembre, avec beaucoup de pompe et d'éclat par le clergé et par les communautés de la ville. On remarquait, cette année, un concours de prêtres beaucoup plus considérable que d'ordinaire. Dans la petite séance donnée au Collège, il y eut adresses dans les trois principales langues étudiées par les élèves, chant de circonstance, " *Salut pasteur infatigable* ", sur un air de

Sabatier, petite pièce et chanson comique et chant montagnard " *Le Canal du Midi.* " Monseigneur, ainsi que le *nombreux clergé* qui l'accompagnait, parut fort satisfait de la démonstration de nos élèves.

J'ai souligné, *nombreux clergé*, pour faire remarquer qu'enfin, après neuf ans d'existence, le Collège voyait venir à ses fêtes un nombre plus considérable de prêtres qui commençaient à partager leur affection et leurs sympathies entre le Collège des Trois-Rivières et le Séminaire de Nicolet. M. Panneton apprenant cette bonne nouvelle écrivait à son confrère: "Je suis heureux de voir que le clergé se rapproche de " plus en plus du Collège. Efforçons-nous, de toutes manières, " de cultiver ces bonnes dispositions de nos confrères; leurs " sympathies dans le moment nous sont aussi nécessaires " pour le moins que l'argent."

Le jour de l'an approchait. La communauté le voyait venir non sans éprouver de mortelles inquiétudes et de légitimes craintes...... Elle sentait qu'elle ne s'était pas conduite de manière à mériter la faveur extraordinaire d'une vacance de quelques jours, comme elle l'avait eue, les années précédentes, et elle paraissait en éprouver un bien sincère regret. Au reste, on n'avait pas oublié les graves inconvénients qui s'étaient déjà produits, et certaines rumeurs allaient à dire que le congé allait être supprimé. Cependant M. Richard, sur l'avis de M. Baillargeon, ne crut pas devoir refuser cette faveur, à cause du besoin qu'avaient les professeurs de prendre quelques jours de repos et aussi, à cause du danger que le public ne vint mal interpréter cet acte de simple bonne discipline, et regarder faussement le suppression du congé comme un indice des souffrances qu'avait éprouvées la communauté durant l'absence de ses directeurs ordinaires. Toutefois le directeur déclara aux élèves que, pour l'avenir, il n'en serait que plus exigeant et plus inflexible dans l'exécution du ferme propos qu'ils montraient de vouloir mieux travailler et être plus dociles. Le congé d'ailleurs se présentait dans les meilleures conditions possibles, il devait commencer le jeudi

midi, veille du premier de l'an, pour ne se terminer que le lundi midi suivant.

L'histoire n'a pas conservé les noms des élèves qui furent infidèles au retour. Faudrait-il conclure de là que personne ne fit défaut au quatre janvier à midi ? Ce ne serait peut-être pas là l'exacte vérité. Mais du moins faut-il avouer que les exceptions furent si peu importantes, qu'il n'a pas été nécessaire d'en tenir compte. Ceci faisait beaucoup d'honneur aux élèves, et témoignait hautement de la sincérité de leurs bonnes dispositions. Aussi, pendant que tous les professeurs s'efforçaient de mettre à profit cette admirable ardeur de leurs élèves, M. Richard travaillait à assurer la bonne administration de la maison, en tâchant de persuader à M. Smith de passer le reste de l'année au Collège. Depuis quelque temps cependant celui-ci désirait retourner à son vicariat de la Rivière-du-Loup, et M. Boucher de son côté, réclamait à grands cris son vicaire, se plaignant amèrement de ce que l'évêque se jouait de la bonté d'un vieux curé, à qui il avait promis de rendre son vicaire aussitôt après le rétablissement de M. Richard. Ce dernier, ayant à lutter contre deux forces aussi puissantes et qui s'entr'aidaient l'une et l'autre, devait nécessairement être vaincu, bien qu'il se sentit appuyé dans sa résistance par Mgr Cooke. M. Smith quitta le Collège le 12 janvier, enlevé en quelque sorte par son curé, mais content de reprendre la vie du ministère.

Mr Richard dut en prendre son parti et recevoir sur ses seules épaules, le lourd fardeau de toute l'administration collégiale, à partir de l'enseignement de la Théologie, jusqu'à la surveillance de la cuisine ! ! ! Qu'on ne s'étonne donc pas que certains détails restent négligés ! et qu'on veuille bien ne pas oublier ces circonstances, quand il faudra apprécier cette époque si tourmentée de l'histoire du Collège.

Mr Panneton informé des circonstances du départ de Mr Smith, écrivait à Mr Richard : " Je ne finirai pas sans vous " adresser à vous-même un mot d'encouragement. Acceptez " avec calme et résignation toutes ces situations pénibles que

" vous fait la Providence. A tous égards, ce sera le moyen
" d'en tirer le meilleur parti possible, soit pour vous soit pour
" la communauté. Espérons que si le Bon Dieu aime notre
" œuvre, il fera succéder à ces temps d'épreuves, des jours
" plus consolants."......

VI—Question du transfert du Séminaire de Nicolet. Souscription pour payer la ferme Barnard. Ratification par la cour de notre titre de propriété.

Pourparlers pour amener Mr Suzor au Collège des Trois-Rivières.

Pour garder l'ordre chronologique dans la narration des faits qui intéressent le Collège des Trois-Rivières, c'est ici le lieu de dire un mot de la question du transfert du Séminaire de Nicolet aux Trois-Rivières. C'était une idée noble et patriotique que caressait toujours Mgr Laflèche, et sur laquelle il revenait de temps en temps dans le cercle de ses amis. Maintenant qu'il connaissait mieux les besoins de la population catholique des Trois-Rivières, qu'il voyait le Collège s'affermir de plus en plus, en résistant aux plus violentes tempêtes ; il ne trouvait point d'autre solution possible à l'existence d'une seule grande maison d'éducation dans le diocèse, que dans la fusion des deux institutions en une seule, s'établissant dans la cité épiscopale. Aujourd'hui, il croyait plus fermement que jamais à la possibilité d'un tel projet, avec le concours du gouvernement ; vu surtout que la Province de Québec, ayant aujourd'hui son administration propre, il lui semblait que, de ce côté, les difficultés seraient bien moindres qu'elles l'auraient été sous l'Union législative.

Appuyé en cela par tous les prêtres, amis du Collège des Trois-Rivières et par tous ceux qui ne voulaient absolument qu'un seul collège, Monseigneur fit des démarches auprès du gouvernement pour engager celui-ci à entrer en négociation avec les Messieurs de Nicolet pour l'achat de leur maison. Ces démarches n'eurent pas de résultat, non pas tant à cause

de l'opposition qu'elles rencontrèrent chez les Messieurs de Nicolet, dont plusieurs étaient assez favorables à la mesure, qu'à cause du prix trop considérable qu'ils demandèrent pour leur établissement. Ceux qui étaient tout à fait opposés au projet de l'évêque, avouèrent que ce moyen avait été employé intentionnellement pour rejeter, d'une manière honnête, les propositions du gouvernement, et cela n'est probablement pas loin de l'exacte vérité. Dans tous les cas, Mgr d'Anthédon fut extrêmement contrarié de cet échec, mais il ne perdit pas entièrement l'espoir que des circonstances ultérieures plus favorables ne donnassent une autre solution à cette affaire qu'il regardait comme capitale pour l'intérêt même du Séminaire de Nicolet.

Pendant que Mgr Laflèche travaillait au transfert de la maison de Nicolet, trois autres affaires, intéressant au plus haut degré le Collège des Trois-Rivières, se traitaient en même temps.

Monsieur Baillargeon, ainsi qu'il l'avait promis à ses collègues de la corporation, s'était mis à l'œuvre pour recueillir la somme nécessaire pour payer la ferme " Barnard. " Il avait rencontré la bonne volonté la plus admirable chez tous les citoyens de la ville et de la banlieue des Trois-Rivières. Plusieurs avaient souscrit $100 piastres, un plus grand nombre $50, les moins fortunés 25-20-15 ; tous avaient donné généreusement et suivant leurs moyens. Au mois de mars, la souscription avait atteint le chiffre de 3,364 piastres ; il ne manquait que 52 piastres pour couvrir le prix d'achat de la propriété. Non contents de souscrire généreusement, les citoyens s'empressèrent de solder le montant de leur souscription, et le 13 mars, jour où il fallait déposer à la cour le montant du prix d'achat, pour l'entrée de la demande de jugement en ratification de titre, M. Baillargeon avait en main 3175 piastres et s'il lui manquait encore quelque chose, il fallait uniquement l'attribuer à la rigueur des temps et à l'extrême rareté de l'argent. Mais n'est-il pas admirable et vraiment merveilleux de voir une petite ville comme " Les Trois-Rivières, où les fortunes parmi les catholiques sont si

rares et généralement si petites, donner à une institution qu'elle a, il est vrai, bien des raisons d'aimer et de protéger, la somme énorme de trois mille et quelques cents piastres ! Et cela, quand il y a à peine deux ans, elle votait à la même institution par son Conseil de ville, l'octroi de deux autres milliers de piastres ! Ces chiffres sont assez éloquents par eux-mêmes et ils crient bien haut. Honneur aux citoyens des Trois-Rivières !

Mais la Divine Providence s'est elle-même chargée de payer aux bienfaiteurs du Collège, la dette de reconnaissance de ce dernier, en répandant depuis ce temps ses bénédictions sur la ville et surtout, sur les familles qui avaient le plus libéralement donné. C'est depuis cette époque surtout que l'on vit l'aisance et la richesse qui jusque-là semblaient avoir été monopolisées par les anglais, passer des mains de ces derniers dans celles de plusieurs familles canadiennes-françaises.

La seconde affaire dans laquelle les plus grands intérêts du Collège se trouvaient en jeu, était justement notre instance à la cour en demande de ratification du titre de notre nouvelle propriété. Cette affaire rencontrait des difficultés telles que l'on eut lieu de craindre pendant quelque temps qu'elles n'amenassent la résiliation de notre contrat, et ne vinssent à nous priver des droits acquis sur le fameux *Longchamp*.

En effet, cette propriété se trouvait grevée d'hypothèques de toutes sortes et pour un montant de mille et quelques cents piastres de plus que notre prix d'achat. Ainsi pour ne parler que des plus intéressés : Madame Barnard avait un douaire de 500 piastres, les Dames Ursulines un constitut de $800.00, Dame N. Turcotte un constitut de $416.00, la compagnie de prêt (Trust & Loan) une obligation de $3000.00 etc. Or, c'était précisément pour se libérer de cette dernière dette que la famille Barnard avait vendu cette propriété. Malheureusement l'obligation de la *Trust & Loan* venait la dernière et ne se trouvait couverte que d'un peu plus de la moitié par la balance du prix de vente. Madame Barnard aurait consenti à transporter son douaire sur les

autres propriétés de la famille, à la condition que les Dames Ursulines en fissent autant pour leur constitut ; mais celles-ci ne voulaient pas renoncer à leurs droits sur la propriété vendue.

L'affaire avait été entrée en cour le 13 mars. Celle-ci nomma des arbitres-experts qui donnèrent leur estimation le 6 avril pour le montant de $3200.00 ; c'était $200 de moins que le prix du contrat. Alors la compagnie "*Trust and Loan*" se déclara satisfaite du prix de vente, et consentit à transporter le reste de son hypothèque sur les autres propriétés de M. Barnard.

Le jugement de distribution des fonds et de ratification de titre fut rendu le 12 avril. Il fut alloué $2,200 à la "*Trust & Loan*" (Mme Barnard ayant renoncé à son douaire en faveur de la compagnie) $800 aux dames Ursulines, et le reste, $416, à Dme N. Turcotte qui reçut immédiatement la somme de $141 en argent comptant ; le reste, $275, lui fut payé par un billet de la corporation du Collège, portant intérêt de six pour cent, en attendant que Monsieur le curé des Trois-Rivières put faire rentrer la balance de la souscription.

Monsieur C. B. Genest, avocat de cette ville, avait été chargé par la corporation du Collège, de conduire toute cette délicate affaire, et il s'acquitta de sa tâche avec un soin extrême et une grande habilité qui lui fit beaucoup d'honneur. Si donc le Collège est aujourd'hui paisible possesseur d'une magnifique propriété, il le doit en partie à ce Monsieur qui, du reste, se montra dévoué et généreux jusqu'au bout, en donnant gratuitement ses services dans cette cause si importante et si grosse de conséquence pour le Collège Aussi celui-ci garda-t-il à M. Genest une profonde reconnaissance qu'il associe à celle plus grande encore qu'il doit à M. Baillargeon, reconnu pour avoir été l'âme et la main dans toute cette affaire.

Comme commentaire des faits ci-dessus, je me contente de citer Mr Panneton : "Les nouvelles que vous me donnez " de la ferme sont des plus réjouissantes et vous concevez

" sans doute combien j'y suis sensible. Ce n'est pour moi
" rien de moins que la réalisation d'un beau rêve que j'avais
" formé un jour. Toutefois ce rêve n'est accompli qu'en partie,
" il n'aura son entière réalisation que lorsque mes yeux con-
" templeront un magnifique collège élevé sur la propriété
" acquise.........Mr Baillargeon aura bien mérité de la patrie
" dans cette affaire. Les sacrifices personnels qu'il a faits, le
" zèle qu'il a déployé dans la collecte de la souscription
" devront lui valoir à jamais la reconnaissance des citoyens
" et des diocésains les plus intéressés à l'existence du Col-
" lège."

Enfin la troisième affaire qui intéressait si gravement l'institution se traitait entre Mr Richard et Mr Suzor, et il ne s'agissait de rien moins que d'amener ce dernier au Collège, comme supérieur et directeur des ecclésiastiques. Déjà, quelques mois auparavant, Mgr Laflèche avait fait entendre à Mr Richard que Mr Suzor n'aurait peut-être pas beaucoup d'objections à accepter une position dans le Collège, et il avait été fait à ce monsieur des propositions qui n'avaient pas été absolument rejetées. En effet, Mr le curé de St-Christophe éprouvait dans l'administration de sa paroisse des déboires et des contretemps qui le fatiguaient beaucoup et qui le dégoûtaient du saint ministère. Il avait entrepris le voyage de Rome pour se distraire et se reposer. A son retour, les sympathies particulières qu'il témoigna au Collège furent remarquées de tout le monde, et personne ne fut surpris quand plus tard on apprit qu'il s'agissait sérieusement de sa nomination comme un des directeurs de la maison. Il y eut plusieurs lettres échangées à ce sujet entre lui et Mr Richard. Mr Suzor fit même une visite spéciale aux Trois-Rivières pour les mêmes fins. L'affaire paraissait toucher à une solution prochaine et favorable ; mais les retards apportés à son règlement définitif par les communications que Mr Richard dut faire à Mr Panneton sur le sujet avant de rien régler, et les difficultés que Mr Suzor rencontra de son côté pour s'arracher à sa paroisse, traînèrent les négociations en langueur, et

finirent par amener un dénouement tout autre que celui que Mr Panneton et les amis du Collège avaient espéré.

Vers le même temps, 14 mars, Mgr d'Anthédon, se rendant aux légitimes instances de Mr Richard, conféra l'ordre de la prêtrise à Mr Napoléon Caron qui continua son enseignement aux élèves de Philosophie, tout en rendant de nombreux services à Mr le directeur.

VII—Jubilé sacerdotal de Pie IX et nomination de Mgr d'Anthédon à l'administration du diocèse.

Le onze avril fut un jour de fête pour toute la catholicité qui célébrait ce jour-là, dans l'allégresse et la reconnaissance, le jubilé sacerdotal de Pie IX. Ce fut aussi en particulier la date d'un heureux événement pour l'église trifluvienne, puisque le digne évêque des Trois-Rivières appelait ce jour-là, Mgr d'Anthédon à l'administration du diocèse.

Disons un mot de l'écho que les noces d'or de Pie IX eurent au Collège. Le soir, il y eut séance littéraire et musicale dans la salle de récréation qu'on avait magnifiquement décorée pour la circonstance. Sur le fond du mur se détachait en lettres d'or, l'inscription : " *Vivat Papa Noster.* " Plus bas l'on avait suspendu un globe surmonté de la tiare et des clefs, pour indiquer que le catholicisme et la papauté dominent le monde. Assistaient à cette séance, Sa Grandeur Mgr l'Administrateur et tous les prêtres de l'évêché, MM. G. Badeaux président de la corporation, E. Gérin, P. E. Panneton, Ph. Gravel et quelques anciens élèves.

M. E. Grenier, élève en philosophie, qui avait été chargé des frais de cette séance, lut une intéressante biographie de Pie IX. Son travail, fruit de beaucoup de recherches, fut bien goûté de l'auditoire. Après cette lecture, Mgr Laflèche adressa quelques mots à l'assemblée, fit allusion au prochain concile général dans lequel il croyait voir la brise rafraîchissante qui chasserait à jamais les tempêtes du règne si tourmenté de l'immortel pontife ; il finit en exhortant les élèves à s'appliquer à l'étude de la religion et de l'histoire de l'Eglise.

Plusieurs beaux morceaux de chant, entre autres une hymne à Pie IX imité du " *Rule Britannia de Rolland,* " furent exécutés par les élèves durant cette séance qui fit passer d'agréables moments à tous ceux qui y assistèrent (a).

La nomination de Mgr Laflèche comme administrateur du diocèse devait marquer l'époque d'un rapprochement plus accentué et plus évident de Sa Grandeur vers le Collège des Trois-Rivières. Comme première marque de ses bonnes dispositions envers notre maison, avant d'entreprendre la visite pastorale ordinaire, dans les paroisses du diocèse, Mgr voulut en faire une spéciale au Collège des Trois-Rivières. Le 18 mai au matin, Sa Grandeur laissant là ses occupations si importantes et si nombreuses, s'en vint prévenir M. Richard qu'elle désirait visiter toutes les classes. C'est en effet ce qu'elle fit avec une grande bienveillance et une minutieuse attention, interrogeant les élèves et leur donnant des conseils pleins de sollicitude et d'une paternelle affection. M. Richard pouvait à peine en croire à ses oreilles, et dans l'intime de son âme, il éprouvait une jouissance qu'il n'avait pas connue jusque-là. Désormais il n'y aurait plus de danger pour le Collège de ce côté-là, et il en bénissait le Bon Dieu.

Le 22 mai, Mgr d'Anthédon conférait la tonsure cléricale à MM. François-Xavier Cloutier et Georges Pager ; et le 26. il partait pour sa visite pastorale.

VIII—Visite des élèves du Séminaire de Québec.

Le 9 juin 1869 restera aussi une date très mémorable dans les annales du Collège des Trois-Rivières. Ce jour-là, il recevait la visite très distinguée et toute amicale de Messieurs les directeurs, professeurs et élèves du Petit Séminaire de Québec qui, allant faire une excursion à Montréal, voulurent en pas-

(a) Dans un compte-rendu de cette séance que l'on trouve dans le « Journal des Trois-Rivières, il est fait mention d'un « M. Héroux, ecclésiastique du Collège qui se fit admirer dans un solo par l'ampleur, la souplesse et la douceur de sa voix." Ce M. Héroux, dont il n'est question nulle part ailleurs, avait été admis depuis quelque temps au Collège comme professeur auxiliaire au cours commercial ; mais comme il n'avait pas de vocation ecclésiastique, il quitta le Collège au bout de quelques semaines pour embrasser l'étude de la médecine.

sant visiter la ville et son collège. "Le Journal des Trois-Rivières" du 11 juin donne de cette visite les détails qui suivent : "Le vapeur *Canada*, orné de pavillons, portant ses " jeunes et gais excursionnistes est arrivé à 7½ heures du soir. " Il y avait une foule considérable sur le boulevard et sur le " quai ; le directeur, les professeurs et les élèves de notre " Collège s'y étaient rendus, pour saluer l'arrivée de leurs " aimables visiteurs qui furent reçus par une immense accla- " mation de joie et de bonheur.

" Tout d'abord, ils allèrent présenter leurs hommages à " Mgr Cooke qui leur donna sa bénédiction, puis M. le grand " vicaire C. O. Caron leur exprima en peu de mots le conten- " tement que Sa Grandeur éprouvait de cette visite. De " l'évêché, ils se rendirent immédiatement au Collège où une " adresse de bienvenue leur a été présentée par M. E. Grenier, " élève en philosophie. Voici cette adresse :

MESSIEURS,

Il est trop grand l'événement de ce jour, il nous cause trop de joie et d'honneur, pour que nous ne laissions pas échapper quelques-uns des sentiments qu'il nous inspire.

Depuis quelques jours déjà, l'attente seule de cette belle fête remuait délicieusement nos cœurs. Et le jeune âge qui ne laisse le présent que pour tendre les bras vers l'avenir, désirait avec ardeur ces joies dont nous goûtons les prémices. Et qu'elles sont douces dans leur enthousiasme, ces joies pures qui vont laisser dans nos âmes des traces ineffaçables. Oui, Messieurs, il y aura dans cette fête des souvenirs qui dureront autant que la vie.

Les deux maisons qui se voient aujourd'hui, mais qui se connaissaient déjà, désormais seront naturellement plus unies. Le vieux Séminaire de Québec, ce centre de lumière et de civilisation dans notre pays est celui-là même qui a voulu dès notre naissance nous tendre une main amie, et nous visiter en ce jour. Aussi, pleins d'un légitime orgueil et d'une reconnaissance due, nous lui répétons comme l'expression la plus fidèle de nos sentiments. " Vous êtes les bienvenus. Vous êtes des frères.

Oui, messieurs, nous sommes frères. Notre commune mère, c'est la religion. C'est elle qui nous a donné la même foi, le même amour, le même travail, la même espérance.

Merci donc, M. le Supérieur, de la faveur singulière dont vous honorez notre maison, tout en donnant à votre communauté, le plus beau témoignage de votre satisfaction ; ce dont nous la félicitons bien cordialement.

La fête va être bien vite passée. Mais encore une fois, messieurs, les souvenirs qu'elle nous laissera à recueillir, dureront même plus que nous tous : car ces événements et les instructions qu'ils renferment appartiennent spécialement à la vie des Collèges.

" M. l'abbé Méthot fit à cette adresse une réponse très
" heureuse. Il remercia le directeur, les professeurs et les
" élèves de notre Collège de l'accueil bienveillant qu'ils
" faisaient à ceux de Québec et exprima l'espoir que cette
" visite serait rendue.

" Les élèves de notre Collège ont ensuite exécuté un beau
" morceau de chant, *Canadiens! imitons nos pères!*. Puis on
" s'est rendu à la cathédrale pour y faire en commun la prière
" du soir et chanter quelques strophes de l' "*Ave Maris Stella.*"
" M. E. Gagnon organiste de Québec tenait l'orgue et nous
" fit admirer son grand talent musical.

" Les élèves ont ensuite parcouru différentes rues de
" notre ville et sont retournés au Collège qui était brillamment
" illuminé. Les décorations étaient superbes. Des arbres
" avaient été plantés en avant du Collège et tout autour du
" Platon." Les flambeaux qui avaient été placés entre ces
" arbres produisaient un effet magnifique. On avait orné le
" clocher de petits pavillons et d'une foule de petites lampes
" de diverses couleurs. Sur le devant du Collège, sur des
" banderolles élégamment déployées, on lisait en lettres
" d'argent, ces deux inscriptions: "*Una fides, unusque labor.*
" *mens omnibus una*" et "*Soyez les bienvenus.*"

" Le départ eut lieu à dix heures. Les élèves trifluviens

“ entonnèrent le *Bonsoir de A. Rolland* au moment où le bateau
“ laissait le quai.

“ On conservera aux Trois-Rivières un bon souvenir de
“ cette charmante visite qui ne peut que rendre plus intimes
“ les relations de sympathie et d'amitié qui existent entre les
“ deux institutions. ”

Les autres fêtes du mois de juin furent presqu'entièrement effacées par cette visite extraordinaire de la communauté de Québec, tant les impressions que cette visite avait laissées, etaient profondes.

La fête du directeur, 21 juin, faillit passer inaperçue. Ce qui n'empêcha pas cependant qu'elle fût chômée avec tout l'apparât ordinaire de musique, de chant et d'adresse. La partie la plus remarquable fut le grand congé que les élèves allèrent passer à l'île McDonald, à l'embouchure de la rivière Bécancourt.

La St-Jean-Baptiste fut aussi solennisée avec beaucoup de pompe ; la procession fut splendide, la messe très belle, le sermon par M. Baillargeon, de première classe. Le soir, il y eut promenade aux flambeaux et feu d'artifice tiré du haut du “ Platon. ”

La grande séance académique donnée en ce jour, conformément aux vieilles traditions du passé fut présidée par trois membres honoraires, MM. H. Baril, Ep. Nobert, et F. X. Cloutier lesquels firent seuls tous les frais de cette séance. La fanfare du Collège étant toujours là, faisant noblement son devoir, sans toucher d'autre récompense que de chaleureux applaudissements.

Enfin, notre compagnie de miliciens eut sa grande revue officielle le 29 juin, jour de la S. Pierre, par le lieutenant-colonel Harwood qui parut très content de la manière passablement habile dont nos soldats maniaient les armes et exécutaient les mouvements d'escouades, de compagnie etc. les marches et les contre-marches. Il en témoigna sa satisfaction par quelques mots d'éloge et d'encouragement.

IX—Examen du baccalauréat et distribution des prix.

Mais un exercice autrement important et autrement sérieux était donné à nos élèves de Rhétorique le 5, 6 et 7 juillet. C'étaient les jours de cet intéressant tournoi littéraire où les séminaires de Québec de Nicolet, de Ste-Anne, de Ste-Thérèse et des Trois-Rivières conduisaient leurs soldats, armés de latin, de grec, d'histoire et de littérature etc, à la conquête des lauriers universitaires. Cette année, soixante et six champions, amis des lettres, (a) entrèrent en lice, tous décidés à acheter chèrement leur titre de capacité. Le Séminaire de Québec avait 27 candidats, celui de Nicolet 12, celui de Ste-Thérèse 8, le Collège de Ste-Anne 13, celui des Trois-Rivières 6.

Le premier champion de cette lutte pacifique fut M. Alphonse Pouliot du Séminaire de Québec qui, seul atteint un chiffre dépassant les quatre-cinquièmes (116). Il était suivi à neuf pas de distance par un de ses confrères, M. Ans. Rhéaume, et un élève de Nicolet, M. Frédéric Houde. Un groupe de cinq autres bacheliers suivaient ces trois capitaines ; tout le gros de l'armée s'échelonnait ensuite depuis le 90e point jusqu'au 48e. La moyenne générale était de 71.4.

Les moyennes particulières plaçaient Québec au premier rang avec 78.8, honneur à lui ! Au second rang venait Ste-Thérèse avec 72.4, bravo ! Au troisième Nicolet avec 71.5, au quatrième Ste-Anne avec 67.5, au cinquième et dernier rang, Trois-Rivières avec 67.

Nous étions bien réellement les malheureux vaincus quoique nous n'eussions ni morts, ni blessés. Plus heureux en cela que toutes nos institutions rivales qui toutes comptaient des blessés, notamment Québec. L'on aurait pu chercher des circonstances atténuantes à ce résultat malheureux dans les épreuves exceptionnelles que nous avions subies dans le cours de l'année, surtout dans l'absence continuelle

---

(a) Le Collège des Trois-Rivières ne concourant pas en sciences, ne connaissait pas le nombre des philosophes qui subissaient le 2d examen, ni le résultat de ce concours.

de M. Panneton. Mais à quoi bon ! tout en étant les derniers du concours, nous étions presque tentés de nous féliciter de n'être pas si éloignés après tout, par notre moyenne, de nos heureux vainqueurs. Nous pouvions nous dire : Le Collège des Trois-Rivières est vaincu, mais il n'est pas déshonoré.

Pendant que nos rhétoriciens mesuraient leurs forces contre celles de leurs amis des Collèges affiliés à l'Université-Laval, les élèves des autres classes étaient confrontés, par un examen sévère, avec le mesure et le niveau propre à leurs classes respectives, et gare à ceux dont la mesure était trop juste ou le niveau trop bas ; leur petit avoir était confisqué au profit de la même classe pour l'année suivante. Mais c'était toujours là le bien petit nombre.

Ces dernières épreuves terminées appelaient immédiatement après elles le repos réparateur des vacances. Cette année, les travaux scolaires furent clos le 10 juillet. Le lendemain fut passé dans le silence et le recueillement pour préparer l'âme aux dangers des vacances. Le jour suivant, les acteurs montaient le théâtre et ornaient la salle, les professeurs préparaient les prix que le préfet des études offrait en récompense à leurs élèves. Enfin tout était disposé pour le grand jour du départ.

Bien souvent les citoyens des Trois-Rivières ayant exprimé leurs regrets de ce que nous ne pouvions admettre à notre séance de distribution des prix qu'un nombre fort limité d'auditeurs, à cause de l'exiguité de notre salle, on résolut de donner une grande répétition du programme de cette séance la veille au soir. Seulement, pour éviter l'encombrement d'une trop grande foule, on en fit une séance payante. Il semblait que le public trifluvien comprendrait facilement les intentions bienveillantes des directeurs du Collège qui voulaient, par ce moyen, fournir à la classe intelligente et aisée, l'occasion d'assister à une agréable soirée, tout en faisant une légère aumône à l'institution. Mais les directeurs eurent à leur tour le regret de ne pas recevoir l'encouragement désiré. La séance fut donnée avec grand succès de la part des élèves,

mais dans une salle presque vide d'auditeurs. On comptait à peine une cinquantaine de personnes étrangères présentes. pendant que la salle pouvait en contenir près de deux cents

C'est toujours un beau jour pour l'écolier que celui du couronnement de ses travaux et de l'ouverture des vacances. Ce matin-là, la cloche du règlement ne semble donner que des sons tout joyeux et nulle oreille ne reste sourde à sa voix. Bien souvent au contraire, on a prévenu son commandement pour s'arracher aux bras de Morphée. On met plus d'empressement que de coutume à faire sa toilette, et cependant elle sera si bien soignée que l'œil le plus exigeant n'y peut trouver rien à corriger. Ces petits soins, du reste, ne sont que légitimes quand il s'agit de se présenter devant un public distingué et choisi comme celui que la communauté trifluvienne devait rencontrer le mardi, 13 juillet.

Mais laissons parler le témoin qui a fait part de ses impressions au " Journal des Trois-Rivières, " numéro du 16 juillet.

......" Que de joies pures en ce jour dans tousl es cœurs ! " joies dans le cœur de l'élève qui, après avoir étudié pendant " dix mois, est content de prendre quelque repos pour réparer " ses forces. Joies dans le cœur des parents, heureux de voir " revenir leurs enfants au sein de leurs familles, emportant " avec eux les récompenses méritées par leurs travaux. Joies " dans le cœur des directeurs et des professeurs, contents de " constater en ce jour que leur dévouement, leur zèle ont " produit d'excellents résultats, et qu'on apprécie justement " tout le mérite de cette vie d'abnégation consacrée à l'ensei- " gnement de la jeunesse.

" Ces sentiments, il était facile de les lire sur toutes les " figures, à la séance donnée par les élèves de notre Collège.

" La salle comme on le sait n'est pas très vaste, mais elle " était bien remplie. Elle contenait un auditoire d'élite, dans " lequel on remarquait des personnes de très haute position " et de grande réputation, venues pour témoigner du vif inté- " rêt qu'elles portent à la grande cause de l'éducation et pour

" applaudir aux succès des élèves d'un Collège qui, quoique " jeune, n'occupe pas le dernier rang parmi nos meilleures " institutions classiques. Voici les noms des membres du " clergé qui étaient présents à cette séance : Mgr l'Adminis- " trateur, M. le G. V. C. O. Caron, M. le G. V. Raymond, " Supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, MM. J. J. Prince " et R. Larue du même Séminaire, Rev. P. Doucet S. J. Préfet " des études au Collège Ste-Marie et les RR. Pères Aubier et " Lory du même Collège, M. A. E. Dufresne curé de Sher- " brooke, C. Bacon, Préfet des études au Collège Ste-Anne, L. " J. Dozois, et J. Gaudet du Collège de l'Assomption, A. " Jodoin vic. à St-Jérome et J. Aubin, viç. à Longueil, A. " Mayrand de Ste-Ursule, D. Marcoux de Champlain, A. " Dupuis de Ste-Anne-la-Pérade, A. Noiseux de Ste-Genevië- " ve, J. Prince de St-Maurice, P. Roy de St-Norbert, C. F. " Baillargeon des Trois-Rivières, N. Ricard d'Acton, L. Desi- " lets du Cap de la Magdeleine, M. Proulx de St-Tite, L. " Pothier de Warwick, T. L. de Lottinville de St-Narcisse, " J.-Bte Leclerc vic. à St-Maurice, A. Bouchard, L. S. Rheault " et Ag. Legris des Trois-Rivières, P. Champagne vic. à St- " David, Ph. Brassard vic. à St-Thomas, P. S. Dagneault vic. " à St-Stanislas, G. Brunel Eccl.

" Parmi les laïques on remarquait MM. W. McDougall " M. P., Val. Guillet, Ed. Barnard, protonotaire, F. X. A. Tru- " del avocat de Montréal, H. G. Mailhiot, P. E. Panneton, Ph. " Gravel, etc., etc. "

" M. Ulric Barthe, dans un discours bien écrit et bien dit a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à l'auditoire et en nous faisant part des sentiments qui animent le cœur des élèves à la fin d'une année scolaire."

" Après l'exécution d'une cantate appropriée à la circonstance qui fut très bien chantée par les élèves, est venue la représentation du *Médecin malgré lui* de Molière. Ce drame a été joué avec beaucoup de succès. Les acteurs ont tenu l'auditoire en hilarité du commencement à la fin. Le principal rôle était représenté par M. C. Milot. Nous avons déjà

eu occasion de louer le talent comique de ce monsieur; mardi, il a grandi encore sa réputation ".............................

" *Géronte*, représentée par M. Jobin, a été aussi rendu avec beaucoup de perfection.........MM. Jacques, Marchand, Trudel, R. Cooke, Martel, Sarasin et Lacoursière ont secondé les principaux acteurs avec beaucoup d'avantage."

" Sa Grandeur, Mgr d'Anthédon, étant en ce moment occupée à la visite pastorale est arrivée à la séance au commencement du troisième acte du " *Médecin malgré lui.*" On suspendit un instant l'exécution du drame, et une adresse fut présentée à Sa Grandeur au nom de tous les élèves, par M. P. Cloutier "

" Le drame fini, on procéda à la distribution des prix. Parmi les heureux couronnés, voici les noms des élèves qui ont été le plus fréquemment appelés : en Philosophie MM. P. McLeod, Edm. Grenier et F. X. Trudel, en Rhétorique MM. Richard Cooke, Eusèbe Beaudry et Ph. Martel, en Belles-Lettres, MM. Chs. Milot et Jos. Picher, en Versification, MM. Eug. Beauchemin, Joseph Trottier et Art. Olivier, en Méthode MM. Désiré Houde et Octave Pleau, en Syntaxe, Joseph Jacques et Joseph Genest, en Eléments, Laurent Denis Grenier et Edouard Méthot, au Cours commercial, Nap. St-Arnaud, Ph. Descoteaux, Dolor Héroux, Joseph Gagnon, Alph. Desaulniers, et G. Gouin. Plus de cinquante autres noms furent mentionnés tant pour des prix que pour des accessits."

Après la distribution des prix, Mgr d'Anthédon adressa aux élèves et à l'auditoire d'éloquentes paroles. Mgr déclara qu'il était entièrement satisfait des succès qu'avaient remportés les élèves, que lui-même, avant son départ pour la visite pastorale, leur avait fait subir, sans avertissement préalable, un examen assez rigoureux et qu'il était heureux d'avoir pu constater que les élèves avaient accompli de grands progrès, qu'ils avaient étudié avec fruit. Sa Grandeur donna aux élèves d'excellents conseils pour leur conduite pendant les vacances."

" Elle remercia en termes très heureux toutes les per-

sonnes qui avaient assisté à la séance. Elle mentionna particulièrement le nom de M. le G. V. Raymond, à qui la religion et la patrie doivent déjà tant, et les noms des RR. Pères Jésuites qui étaient présents. Elle rappela avec beaucoup de bonheur que la fondation de la ville des Trois-Rivières était due aux Jésuites. Elle termina en remerciant le directeur et les professeurs du Collège de leurs travaux et de leur dévouement."

" M. le G. V. Raymond appelé à prendre la parole, dit qu'il ne pouvait et ne devait rien ajouter aux sages conseils donnés par Mgr d'Anthédon. Il fit l'éloge du programme des études du Collège."

" Il était une heure lorsque la séance fut terminée. Chaque assistant en a emporté un très-bon souvenir."

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

Appréciation générale de l'année scolaire 1868-69

Jamais peut-être année scolaire ne fut plus féconde en événements importants que celle qui venait de finir. Quatre grandes questions surtout s'étaient agitées autour d'une institution devenue désormais célèbre. Deux de ces questions avaient déjà trouvé une solution des plus heureuses. Les deux autres restaient en suspens, et l'une d'elles, le transfert du Séminaire de Nicolet aux Trois-Rivières, demeurait à l'ordre du jour et préoccupait plus que jamais l'attention du public. Qui pourra jamais dire l'impression de profond étonnement et d'agréable surprise à la fois, qu'éprouvèrent les amis du Collège des Trois-Rivières, quand ils apprirent que cette question si vitale et si décisive pour l'existence de la maison qui possédait leur affection, avait pour principal promoteur, Mgr d'Anthédon ; ce ne fut qu'alors que l'on connût que telle avait été son idée, dès que la question du Collège des Trois-Rivières s'était soulevée.

L'avenir s'ouvrait donc avec des espérances jusqu'alors inconnues et d'autant mieux fondées que le projet de Mgr d'Anthédon rencontrait un grand nombre d'adhésions parmi les membres du clergé.

La corporation du Collège fait sans doute allusion à ces faits, quand elle dit dans son rapport à l'Honorable Ministre de l'Instruction Publique alors Premier ministre de la Province de Québec : " Vous verrez sans doute avec satisfaction

" les progrès toujours croissants du Collège des Trois-Rivières,
" les sympathies qu'il a su s'attirer *et l'intérêt qui s'attache à son*
" *existence.* Durant l'année qui vient de s'écouler, grâce aux
" généreux sacrifices que se sont imposés les citoyens de la
" ville, la corporation a acquitté presqu'entièrement un ter-
" rain valant près de $3600, acheté en vue de commencer à
" fonder l'institution. Le fait de ces sacrifices immenses parle
" assez haut pour faire comprendre au gouvernement *qu'il doit*
" *seconder de toutes ses forces une institution aussi populaire.*"

Les éloges flatteurs que Mgr Laflèche avait faits des travaux intellectuels des élèves, dans son allocution de la clôture de l'année, étaient peut-être un peu trop bienveillants ; mais ils étaient rigoureusement mérités, et sous ce rapport, l'année scolaire 1868-69 avait été une bonne année. Hélas ! il est pénible d'avouer que, sous le rapport moral et disciplinaire, la communauté n'aurait pu recevoir un certificat aussi flatteur ! On avait de petites fredaines à lui reprocher, il s'y était produit quelques misères et glissé des abus regrettables. Tout cela, sans doute, aurait pu être prévenu et évité en grande partie, si le directeur n'eut pas été aussi longtemps malade et absent ; puis ensuite, si ses autres occupations lui eussent donné plus de loisirs pour mieux soigner cette importante branche de l'administration.

Comme sa dévancière, l'année scolaire 1867-68 avait vu sortir du Collège, pour vingt raisons différentes, trente-quatre élèves plus ou moins avancés dans leurs études. Quatre s'étaient fait zouaves du Pape ; MM. Ep. Dusseault, Ed. Brunel, Nap. Hudon Beaulieu et Ernest Noël de Tilly. Trois avaient embrassé l'état ecclésiastique ; Ep. Nobert, F. X. Cloutier et G. Pager ; un quatrième, après avoir essayé l'étude du notériat, devait plus tard se faire jésuite, c'était M. Olivier Nault. La médecine en avait attiré quatre autres ; M. Rheault, Ad. Lanouette F. X. Baril et Ph. Desilets. Enfin Thémis avait trouvé un disciple dans la personne de M. Alp. Camirand.

Quant aux autres, plusieurs voulurent vieillir encore de

quelques années avant de prendre leur parti. Le commerce et l'industrie a fini par fournir à plusieurs d'entre eux le pain quotidien.

Le nombre des anciens, avant l'ouverture des classes pour l'année courante, se trouvait donc porté à 246.

Ces trente-quatre élèves sortis avaient été remplacés par 46 nouveaux, lesquels, ajoutés aux 79 anciens qui étaient revenus prendre leur place sur les bancs du Collège, avaient porté le nombre total des élèves pour l'année courante à 125.

Ils étaient ainsi partagés entre les diverses classes : en Philosophie 9, en Rhétorique 9, en Belles-Lettres 11, en Versification 10, en Méthode 11, en Syntaxe 16, en Eléments 17, au Cours commercial 42.

On comptait 19 pensionnaires, 33 externes en 73 quart-pensionnaires. La ville fournissait un contingent de 63 élèves ; les différentes paroisses du diocèse en envoyaient 51, les onze autres appartenaient à des diocèses étrangers.

La fanfare avait été composée des éléments suivants : Ed Grenier, premier cornet, J. Bte Bouchard, premier cornet, C. Dufresne, 2e cornet, Eug. Marchand, 1er alto, Arthur Olivier, 2e alto, Ol. Savoie, 1er baryton, C. Biron, 2e baryton, R. Cooke, basse, C. Milot, contre-basse, L. St-Arnaud, grosse caisse.

La situation financière de la maison avait continué à s'améliorer, grâce à une administration économique et peut-être aussi un peu à l'augmentation de l'octroi du gouvernement qui avait été porté cette année à $1000.00. Le bilan se résolvait donc dans les chiffres suivants : Recette $5400.00, dette active $875.00, total $6275.00. Dépense $5080.00, dette passive $1022.00, total $6102.00, donnant une balance à l'actif de $173.00.

On comprend aisément la satisfaction qu'en éprouva la corporation, quand ces chiffres furent soumis à son approbation. C'était la première fois qu'on avait le plaisir de constater un surplus de l'actif sur le passif. Sans compter que

dans la même année, le Collège avait payé un immeuble valant $3600.00.

Cette valeur immobilière jointe à la valeur de ses meubles (livres, instruments de physique, matériel de classe, etc., etc.) que l'on portait, à cette époque, à la somme de $2400.00, donnait au Collège un actif de $6000.00.

Donc, sous ce rapport aussi, l'avenir devenait tout souriant pour le Collège des Trois-Rivières.

CHAPITRE TRENTIÈME.

LA DIXIEME ANNEE 1869-70.

I En vacance.

Une importante décision fut prise par la corporation du Collège, au commencement des vacances de 1869. On résolut d'agrandir la maison, pour l'accommoder mieux aux exigences commandées par l'augmentation constante du personnel des professeurs et des élèves. Le plan proposé par M. Richard et qui ne devait être fort dispendieux, était d'élever deux nouveaux étages sur l'aile en bois, bâtie depuis quelques années; de partager le premier étage, de manière à avoir trois classes d'égale dimension, de 24 x 16 pieds ; de faire deux dortoirs des deux étages supérieurs, en ménageant à l'extrémité opposée aux escaliers, des chambrettes pour le logement des ecclésiastiques surveillants. Quant aux escaliers, celui du premier dortoir serait placé dans le passage de communication entre la salle de récréation et la nouvelle bâtisse, l'autre monterait le long du mur à côté de la porte du premier dortoir. On aurait de plus sur ce petit passage une porte de sortie sur la cour de récréation.

Enfin l'intention de M. Richard était de faire disposer la face de la nouvelle bâtisse qui regardait la cour de récréation de manière à en faire un jeu de paume, en y joignant une plate-forme d'une cinquantaine de pieds de long.

Qui fut dit, fut fait. M. Richard puissamment secondé par M. Baillargeon qui suivait ces travaux avec beaucoup

d'intérêt, fit mettre la hache en bois le 2 août, et le 5 septembre suivant, la nouvelle bâtisse était prête à recevoir la communauté. On avait dépensé pour ces travaux environ $1000.00.

Mais la corporation eut alors la douleur de perdre un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués, dans la personne de M. Charles B. de Niverville qui mourut le 31 juillet. M. Niverville représentait la cité des Trois-Rivières au Parlement canadien depuis la mort de M. Turcotte, c'est-à-dire depuis quatre ans et demi environ, mais il n'y avait pas encore trois ans qu'il faisait partie de la corporation du Collège, ayant été appelé à entrer dans ce corps administratif le 15 septembre 1866. Cependant M. de Niverville avait travaillé de toutes ses forces à faire augmenter l'octroi que le gouvernement accordait au Collège des Trois-Rivières, et avant de mourir il eut la consolation d'avoir fait plus que doubler cette allocation. Non content de favoriser le Collège par l'influence de son crédit, il délia plusieurs fois pour lui les cordons de sa bourse et lui fit de magnifiques présents. Reconnaissance donc à la mémoire de ce bienfaiteur !

L'organisation du personnel fut encore le cauchemar de M. Richard, pendant les vacances de 1869. M. Suzor lui avait donné sa réponse définitive le 12 juillet en lui disant : " la Providence semble vouloir que nous demeurions tous " deux à notre poste. Je dois le croire au moins pour moi, " puisque l'obstacle qui paraissait s'être aplani devant moi, " s'est relevé plus fort, et s'oppose encore à mon départ de " St. Christophe......... Si plus tard les événements me tra- " cent, en quelque sorte, la route du Collège des Trois-Riviè- " res, je la suivrai de bon cœur et je m'estimerai toujours " heureux de pouvoir seconder les efforts du vénérable évêque qui l'a fondé. "

M. Richard s'attendait à cette nouvelle déception et d'avance, il avait pris le parti de ne plus chercher, en dehors des sujets du Collège, des aides pour la direction. Cependant l'épreuve qu'il venait de tenter l'année précédente pour sonder

les aptitudes de quelques-uns de ses jeunes collègues, n'avait pas assez bien réussi pour risquer de fixer définitivement leur sort. Il fallait essayer de nouvelles combinaisons, faire de nouveaux tâtonnements qui n'aboutiraient peut-être pas à un meilleur résultat. Avec l'assentiment de M. Panneton, il crut devoir nommer M. J. Cooke à la charge de premier régent, avec une juridiction quasi-égale à celle d'un sous-directeur. Cette nomination témoignait de la grande confiance que ses supérieurs reposaient dans les heureuses dispositions de ce jeune ecclésiastique, et c'est la meilleure preuve que jusque-là, ils n'avaient rien remarqué qui put faire soupçonner ce qu'il adviendrait de lui plus tard.

M. Cooke, comme ancien professeur de Belles-Lettres garderait l'enseignement et les applications du cours de littérature, pour ne pas compromettre les intérêts de cette classe. M. Tessier continuerait à remplir la charge d'économe et serait chargé en même temps de toutes les autres matieres de la classe de Belles-Lettres. C'était une combinaison malheureuse qui devait aboutir à un fiasco presque complet.

Ces premières dispositions une fois prises, il fallait trouver des professeurs pour le cours commercial. M. Richard croyant sûrement trouver dans les éleves des écoles normales, des sujets parfaitement qualifiés pour faire ces classes, s'adressa au principal de l'Ecole Jacques-Cartier, M. l'abbé A. Chandonnet pour en obtenir un professeur d'anglais. M. le principal, après lui avoir donné quelque espoir d'une réponse favorable, finit par l'informer que les prix que nous offrions n'étaient pas acceptables pour messieurs les normaliens ! Sur ces entrefaites un jeune homme, originaire des Trois-Rivières et demeurant à Montréal qui venait de terminer ses études au Collège de Ste-Thérèse, s'était adressé à Mgr des Trois-Rivières pour en obtenir la permission de prendre la soutane. En apprenant cela, M. Richard retint les services de ce nouveau lévite pour le Collège des Trois-Rivières. Son nom était Irénée Girard et il était porteur des plus magnifiques certificats.

Ce jeune homme, à son tour, apprenant que nous avions

besoin d'un professeur d'anglais, nous fit savoir qu'un ecclésiastique de Ste-Thérèse tout à fait qualifié pour cela, M. L. A. Nolin, accepterait sans doute nos conditions, si elles lui étaient faites. En effet, comme nous étions décidés à donner des honoraires assez considérables à notre professeur d'anglais, nous préférions, pour plusieurs bonnes raisons, employer un professeur ecclésiastique plutôt qu'un professeur laïque.

La plus difficile était d'arracher M. Nolin au Collège de Ste-Thérèse qui comptait bien le retenir à son service. Mais comme ce séminaire ne voulait pas faire de précédents en accordant des honoraires plus considérables à l'un de ses ecclésiastiques, et comme d'un autre coté, M. Nolin à raison de la situation particulière où se trouvait sa famille, avait grand besoin de toucher un salaire plus rémunérateur, il crut que la Providence venait à son secours quand il reçut les offres du Collège des Trois-Rivières, il sollicita donc de l'Administrateur du diocèse de Montréal, M. le grand vicaire Truteau, la permission d'aller aux Trois-Rivières, et il donna sa réponse à M. Richard, vers le 24 du mois d'août.

L'acceptation de M. Nolin mettait le sceau à l'organisation du personnel du Collège, pour l'année 1869-70. Voici :

Monsieur l'abbé J. E. Panneton, Ptre supérieur (absent, part définitivement le 13 juin)

" " Ls. Richard, Ptre directeur, procureur, préfet des études, professeur de Théologie.

" " Nap. Caron, Ptre, professeur de Physique.

" " Em. Guilbert, (ordonné le 19 septembre) professeur de Rhétorique.

" " P. E. Dupont (ordonné prêtre le 20 mars) professeur de Philosophie.

" " Uld. Tessier (ordonné prêtre le 20 mars) professeur de Belles-Lettres et économe.

" " John Cooke, Dcre. premier régent et assist.-prof. en Belles-Lettres.

Monsieur l'abbé Elp. Godin, Eccl. professeur de Chimie et de Mathématiques.

" " Herm. Baril, Eccl. professeur de Versification et bibliothécaire.

" " F. X. Cloutier, Eccl. professeur de Méthode.

" " Ephrem Nobert, Eccl. professeur de Syntaxe.

" " G. Pager, Eccl. professeur d'Eléments.

" " Irénée Girard, Eccl. professeur de français au Cours com. (quelques mois).

" " L. Alph. Nolin, Eccl. professeur d'anglais au Cours commercial.

" " F. X. Trudel, Eccl. professeur de français, après le départ de M. I. Girard.

" " Ep. Dussault, Eccl. (prend la soutane le 17 avril) second régent.

II—Les événements de septembre 1869.

M. Richard se voyant entouré de la brillante escorte d'officiers ci-dessus nommés, qui paraissaient tous décidés à marcher noblement au combat, entreprit courageusement la nouvelle campagne qui s'ouvrit le 8 septembre.

Sous le drapeau du Collège, accourut se ranger une jeunesse plus nombreuse qu'elle n'avait jamais été jusque-là. Sans doute que les nouvelles données par les journaux des Trois-Rivières : " que cette année les élèves allaient trouver " plus de confort et d'agrément, à raison de l'agrandissement " de la maison et de la construction du jeu de paume " furent une invitation assez encourageante pour déterminer un plus grand nombre de parents à nous envoyer leurs enfants. Du reste, les événements qui s'étaient produits l'année précédente avaient eu quelque retentissement et ils avaient eu pour effet de convaincre le public que désormais, il n'y avait plus de danger pour la vie de l'institution.

La moisson sacerdotale, recueillie dans le champ de l'é-

glise trifluvienne aux quatre-temps de septembre 1869, fut abondante et riche. Dans la chapelle du Séminaire de Nicolet et des mains de Mgr d'Anthédon, sept nouveaux lévites recevaient l'onction sainte avec le pouvoir et la mission d'aller travailler à la vigne du Seigneur. C'étaient MM. Ferdinand Verville, Gédéon Brunel, Emmanuel Guilbert, Alphonse Gauvreau, Hilaire Thibodeau, Elie Raiche et Amable Lebrun. Trois d'entr'eux avaient eu avec le Collège des Trois-Rivières des rapports intimes qui les liaient pour toujours à la bonne comme à la mauvaise fortune de l'institution. L'un d'eux même, M. Em. Guilbert ne reconnaissait pas d'autre *Alma Mater* et, sous ce rapport, il était les prémices du Collège, bien qu'il fût le quatrième prêtre, élève de la maison ; les autres ayant étudié ailleurs plus ou moins longtemps. Aussi sa première messe fut-elle pour nos élèves, le lundi, 20 septembre. Le lendemain, c'était au tour de M. G. Brunel de venir offrir le saint sacrifice en présence de ses anciens élèves et confrères d'étude. M. Verville n'eut qu'un peu plus tard l'occasion de faire sa visite à la communauté qui avait, pendant trois ans, bénéficié de ses services comme professeur, comme surveillant et chef de la fanfare.

Aussitôt après son retour de Nicolet, le 21 septembre, Mgr Laflèche vint faire la visite officielle des classes et affirmer de nouveau, par cet acte important du bon pasteur qui veut connaître ses brebis, qu'il s'intéressait tout particulièrement à son petit troupeau du Collège des Trois-Rivières.

M. le directeur désirant mettre ses élèves dans les meilleures conditions possibles, pour rendre plus efficaces leurs travaux intellectuels et le bon vouloir des surveillants pour le maintien de la discipline, fit donner la retraite annuelle à la communauté dans les premiers jours du mois d'octobre, du 5 au 8. Ce fut le Rév. Père Doucet de la compagnie de Jésus qui prêcha cette retraite et il y obtint de bons succès, grâce à son éloquence persuasive et forte, mais parlant toujours plus à l'esprit qu'au cœur.

A la clôture de la retraite, Mgr d'Anthédon donna la

tonsure cléricale à MM. Irénée Girard et L. Alphonse Nolin, professeurs du Collège des Trois-Rivières, et à M. Richard Barry de Boston, professeur au Séminaire de Nicolet.

Le 28 septembre fut encore une de ces dates glorieuses que les zouaves du diocèse des Trois-Rivières vinrent inscrire en lettres d'or aux fastes de notre histoire nationale. Ce jour-là, vingt et un nouveaux croisés qui devaient partir pour Rome avec le cinquième détachement, s'étaient réunis dans la ville épiscopale pour commencer en quelque sorte leur état de service sous l'œil et avec la bénédiction de leur premier pasteur, et pour entendre louer de sa bouche éloquente la grandeur de l'œuvre qu'ils allaient continuer à Rome à la suite de leurs devanciers.

Commencée à l'église paroissiale par une allocution de Mgr Laflèche, un salut solennel et une dernière bénédiction de l'évêque, la démonstration se continua au Collège, dans une agape fraternelle et une joyeuse veillée, en attendant l'arrivée du bateau qui devait conduire à Montréal ces généreux soldats du pape.

Une foule immense se pressait sur les quais au moment du passage du vaisseau pour acclamer de nouveau ces braves, faire des vœux pour le succès de leur noble entreprise et leur dire un dernier adieu.

La mort de M. de Niverville et la nomination de M. Sévère Dumoulin au *Shérifat*, avait de nouveau laissé vacant le mandat de député de la ville des Trois-Rivières, à la chambre locale. M. H. G. Mailhiot et C. B. Genest se disputèrent chaudement la succession de M. Dumoulin. La ville des Trois-Rivières fut dans une agitation continuelle jusqu'au 18 octobre où la victoire de M. Genest vint mettre un terme à la lutte.

III.—Départ de Mgr Laflèche pour le Concile du Vatican.

Deux jours plus tard, les partis opposés s'unissaient dans une commune démonstration en l'honneur de Mgr Laflèche.

à l'occasion de son départ pour le Concile du Vatican. On avait aussi remis à ce jour la fête de l'anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Cooke. Cette double circonstance avait attiré aux Trois-Rivières la grande majorité des prêtres du diocèse. Ils voulaient à la fois, présenter leurs hommages à l'auguste fondateur du diocèse à qui l'âge et les infirmités commandaient désormais le repos, et qui venait de remettre l'administration du diocèse à Monseigneur d'Anthédon, et offrir à celui-ci leurs sympathies et leurs vœux pour le succès de son voyage.

Tout d'abord, il y eut grand'messe solennelle avec chant du "*Te Deum*" pour remercier le bon Dieu de toutes les faveurs accordées au diocèse et à son chef vénéré. Puis, après le banquet de la fête, le clergé présenta à Mgr Laflèche une adresse fort remarquable par l'élévation et la noblesse des sentiments. La réponse de Monseigneur fut empreinte de la plus vive émotion.

Dans l'après-midi, vers trois heures, Monseigneur vint faire ses adieux au directeur, aux professeurs et aux élèves du Collège. La salle de récréation avait été bien décorée et sur le mur du fond on lisait l'inscription "*Patri nostro salutem.*" Il y eut adresse en prose et en vers, puis un morceau de chant et de la bonne musique.

Entreprendre d'analyser l'adresse qui fut lue par M. P. McLeod, ce serait la défigurer entièrement. Donnons-en plutôt quelques extraits : "Monseigneur, Permettez qu'au " moment du départ de Votre Grandeur pour la Ville Eter- " nelle, vos enfants du Collège St-Joseph vous fassent part " des sentiments qui les animent."

"Ces sentiments sont de caractère opposé ; mais ils s'unis- " sent bien souvent dans le cœur de l'homme : la joie et la " tristesse. Nous sommes joyeux de voir que vous allez être " du nombre de ces neuf cents vieillards, partis des îles et " des continents lointains pour aller témoigner de l'antique " et immortelle foi de l'Eglise, au sein des sociétés mourantes " de l'Europe. Nous sommes joyeux de voir que vous serez

“ du nombre de ces prélats éminents qui représenteront dans
“ les grandes assises de l'humanité la jeune Eglise du Cana-
“ da. Le flambeau qui éclaire aujourd'hui la société canadien-
“ ne a été allumé, il y a un peu plus de deux siècles, à la
“ lampe suspendue sur le tombeau des apôtres ; et vous allez
“ là sur ce même tombeau, montrer au monde que si les peu-
“ ples abusent de la lumière, le Canada sait en profiter ....

“ S'il ne vous est pas donné, à cause de votre âge déjà
“ avancé, de voir toutes les splendeurs du jour dont le Concile
“ est l'aurore, vous pourrez calculer d'avance les immenses
“ résultats de ce sénat de l'humanité. Le bonheur q[illegible] la
“ vera alors votre cœur de pasteur et d'évêque, nous l[illegible] à la
“ gerons ; car, dans la famille, les joies sont communes. Voilà
“ pourquoi, Mgr, nous croyons qu'il nous est permis de nous
“ réjouir aujourd'hui.......... ....

“ Mais il est, nous l'avons dit, un autre sentiment qui
“ nous ne pouvons dissimuler.

“ Vous allez, Monseigneur, vous éloigner de nous pour
“ plusieurs mois, peut-être pour plus d'une année, et pendant
“ ce temps, votre main ne se lèvera pas sur nos têtes pour
“ nous bénir. Nous serons comme des orphelins. Mais nous
“ vous suivrons par la pensée et si loin que soit notre père, il
“ aura nos cœurs avec lui. ....

Cette adresse était accompagnée d'un léger cadeau.

Dans sa réponse, Mgr parla en termes éloquents de la grandeur du prochain Concile et des heureux effet[illegible] devait avoir.

Le soir à 7 heures, nouvelle démonstration religieuse à la cathédrale ; allocution vraiment remarquable de Mgr Laflèche, retour triomphal à l'évêché et adresse des citoyens par M. Moïse Desilets, président du comité spécial formé pour préparer cette fête.

Tout ce spectacle avait quelque chose de vraiment grand et témoignait mieux que l'éloquence des paroles, des sentiments de foi et d'amour de la population trifluvienne envers

la Sainte-Église, de vénération et de piété filiale envers son pasteur. Au passage du bateau, à une heure fort avancée de la nuit, un grand nombre de citoyens étaient encore là sur les quais pour dire un dernier adieu à l'illustre voyageur et recevoir une dernière bénédiction.

Le samedi suivant, Sa Grandeur prenait le steamer *Nestorian* en compagnie de Nos Seigneurs Baillargeon, Horan, Larocque et Lootens. Les vœux et les prières de tout un peuple les accompagnaient ; aussi le voyage fut-il très heureux comme l'attestaient les lettres reçues plus tard.

IV—Retour de M. Panneton.

Après seize mois d'absence, M. Panneton commençait à souffrir, en outre de sa dyspepsie, d'une nostalgie très forte et sa dernière lettre à M. Richard annonçait son intention de rentrer aux Trois-Rivières vers la fin de l'automne. Depuis, il avait gardé un silence profond et comptait bien arriver à l'improviste et causer une surprise à son monde ; mais il comptait un peu sans son hôte.

En passant à Québec, il voulut aller saluer ses amis du Séminaire et c'est justement là qu'il alla tomber dans le piège, tendu par son confrère. M. Richard était convenu avec ces messieurs que, s'ils avaient connaissance du passage de M. Panneton à Québec, de vouloir bien le lui faire savoir par un télégramme.

Donc, le mercredi trois novembre, après que M. Panneton eut pris le bateau pour Trois-Rivières, en se félicitant d'avance de la bonne surprise qu'il allait nous causer ; un de ses amis du Séminaire de Québec, prévenait M. Richard de son arrivée pour le soir même et c'était précisément M. Panneton qui allait être mystifié.

Au moment donc où le bateau touchait le quai des Trois-Rivières, des acclamations chaleureuses et un joyeux air de fanfare faisaient savoir aux autorités du vaisseau qu'un personnage important qu'elles n'avaient peut-être pas remarqué, se trouvait à bord. Plusieurs sans doute, malgré leurs inves-

tigations, ne purent savoir quel était le nom et les qualités de ce personnage, puisque le supérieur du Collège lui-même était loin de se douter que cette démonstration se faisait pour lui.

Quel ne fut donc pas son étonnement, en mettant pied à terre, de tomber dans les bras de son confrère et ami qui l'attendait là, avec les ecclésiastiques et un certain nombre d'élèves. Quelle joie pour toute la famille de revoir son chef et son père depuis si longtemps absent, et pour celui-ci, quel bonheur aussi de se retrouver au milieu de ses enfants. Ces sentiments de joie commune ne purent trouver alors d'autre expression que des larmes d'une douceur extrême ! .... On se rendit immédiatement au Collège, car c'était l'heure du repos. Force fut de remettre au lendemain les réjouissances du retour.

Le quatre novembre fut donc jour de grand congé et ce à double titre ; il fallait fêter M. l'Administrateur du diocèse en sa fête patronale de la St-Charles, et il fallait se réjouir du retour de notre supérieur. Durant ce congé, les élèves eurent sans doute, des jouissances capables de remplir deux ou trois jours de grand congé ordinaire, tant ils avaient de vénération et d'estime pour M. le grand vicaire C. O. Caron, et surtout tant ils éprouvaient de bonheur et de joie de revoir leur bien-aimé supérieur.

Hélas ! cette joie fut de bien courte durée.........M. Panneton était loin d'être guéri du mal dont il souffrait. Il ne tarda pas à constater que le séjour du Collège lui était dommageable, et dès lors, il devint convaincu qu'il n'était plus apte à y remplir aucune fonction et n'avait plus assez de force pour lui rendre quelque service. Il se remit donc à voyager

A ce fâcheux contre-temps qui causait beaucoup d'ennuis et de regrets à M. Richard, vint s'en adjoindre un autre moins grave à la vérité, mais d'un résultat pratique plus embarrassant. Un des professeurs, M. Irénée Girard, d'une santé faible et délicate, avait déjà épuisé ses forces et quittait le Collège, le 24 novembre. Pour pouvoir le remplacer immé-

diatement, M. Richard dut s'adresser à l'un des élèves finissants, M. F. X. Trudel qui céda, avec un peu de répugnance aux instances de son supérieur ; mais cet élève savait qu'en acceptant la charge de professeur, il rendait un immense service à l'institution et il avait un trop bon cœur pour s'y refuser.

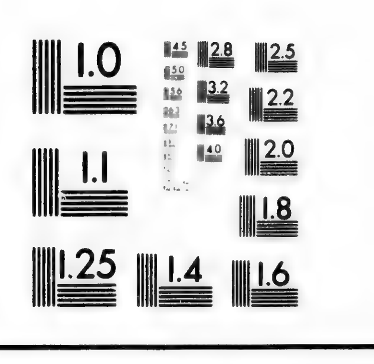
V—Erection de la Congrégation de la Ste-Vierge.

Le Collège des Trois-Rivières existait depuis bientôt dix ans ; des associations littéraires, militaires, musicales y florissaient depuis plusieurs années, seules les confréries pieuses n'y avaient pas encore été régulièrement organisées. M. Richard désirant combler cette lacune résolut d'y faire ériger canoniquement la congrégation de la Ste-Vierge. Il ne voyait pas de moyen plus sûr ni plus efficace pour combattre l'indifférence, promouvoir la ferveur et la piété chez son petit troupeau, que d'y développer le culte particulier de Marie Immaculée et ce fut sous le titre même et le patronage de l'Immaculée Conception qu'il voulut mettre la nouvelle société.

Ayant donc préparé, avec beaucoup de soins, les voies à la formation de cette pieuse association, en en faisant bien connaître l'esprit et les règles dans une suite d'instructions, il obtint de Monsieur l'Administrateur du diocèse, le 28 novembre 1869, l'émission du décret canonique érigeant la Congrégation de Notre-Dame dans le Collège des Trois-Rivières, et le lendemain, il faisait commencer la neuvaine préparatoire à la première réception. Comme nous venons de le voir, la fête de l'Immaculée Conception, 8 décembre, avait été choisie pour fête patronale de la société et M. Richard tenait beaucoup à en faire l'inauguration solennelle ce jour-là même.

Or donc, en la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1869, à la basse messe du matin, trente-quatre membres de la communauté trifluvienne, tant professeurs qu'élèves, faisaient leur acte solennel de consécration à la Ste-Vierge et entraient les premiers dans la congrégation. Le même jour, les premiers officiers étaient choisis conformément aux règles.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





Ce furent MM. Uld. Tessier Dere, préfet, Edm. Grenier, élève finissant, premier assistant, Léopold St-Arnaud, second assistant et Pierre McLeod, secrétaire. Quelques jours plus tard, deux nouvelles réceptions de membres portaient les congréganistes à quarante-huit.

Aussitôt que la société fut ainsi régulièrement organisée, elle s'adressa par une lettre de ses officiers, en date du 26 janvier 1870, au Père général de la Compagnie de Jésus, pour demander son affiliation à la *Prima Primaria* du Collège Romain ; *per praesentes has litteras instanter humiliterque petimus consociationem huic* PRIMÆ PRIMARIÆ *omnium sodalitatum*. C'était une condition essentielle pour avoir le bénéfice de toutes les indulgences attachées à la société.

Trois mois plus tard, une lettre de Mgr Laflèche annonçait à M. Richard que sa supplique avait été exaucée, que le bref d'affiliation de la congrégation trifluvienne à la *Prima Primaria* avait été signé par le Très-Révérend Père Petrus Beckx, général de la Compagnie de Jésus, le 25 février et que, à dater de ce jour, les congréganistes du Collège des Trois-Rivières avaient pu jouir de tous les privilèges et indulgences accordées par les Souverains Pontifes à la *Première Principale du Collège Romain.*

Depuis lors, cette admirable société a continué à se développer parmi les élèves trifluviens et elle n'a jamais cessé de produire des fruits abondants de sanctification chez tous ses membres, et en particulier, chez ceux qui s'appliquent avec plus de soin à se pénétrer bien de son esprit et qui en suivent plus fidèlement les règles.

En choisissant le jour de l'Immaculée Conception pour l'inauguration de la Congrégation, M. Richard avait encore eu pour but de commémorer par un événement religieux excessivement saillant dans la vie d'une communauté, un autre fait important et autrement extraordinaire dans l'histoire même de l'Eglise.

Ce jour-là donc, à Rome, dans la basilique du Vatican, au milieu des splendeurs les plus grandioses du culte catholique.

avec un concours inouï de peuples représentants toutes les nations de la terre, sous la présidence même de l'Immortel Pie IX et l'assistance de près de huit cents dignitaires de l'Eglise, s'ouvrait le dix-neuvième concile œcuménique où devaient se traiter les plus graves intérêts de l'humanité, qui devait chercher et trouver un remède aux innombrables maux de la société moderne et faire briller aux yeux de tous les hommes affamés de justice et de liberté, le flambeau de la vérité, seul gage de la vraie liberté " *Et veritas liberavit vos.*"

Désormais donc, le souvenir de ce grand événement rappellera toujours aux élèves des Trois-Rivières, les heureux commencements de la Congrégation. Le soir de ce jour à jamais mémorable, comme expression de l'allégresse générale des catholiques, bon nombre des citoyens des Trois-Rivières, illuminèrent leurs demeures. Au collège en particulier l'illumination fut splendide. Le lendemain, jeudi, c'était jour de grand congé et pour cause ! ! !

La fête de Mgr Cooke fut chômée le 14 décembre. Comme Monseigneur, à raison de son grand âge, ne pouvait plus guère quitter ses appartements, le Collège lui députa un certain nombre d'élèves avec les musiciens et les chantres, pour aller lui souhaiter sa fête à l'évêché. M. Pierre McLeod prononça, au nom de la communauté, un discours rempli des plus beaux sentiments de piété filiale. Monsieur l'Administrateur répondit à cette adresse au nom de Monseigneur Le chœur des élèves exécuta ensuite deux morceaux de chant appropriés à la circonstance.

VI.—Janvier 1870.

Pour des raisons qui regardaient plus particulièrement les professeurs, les élèves trifluviens obtinrent, cette année encore, le privilège d'aller passer le jour du nouvel an au foyer paternel. Le congé s'ouvrit le vendredi midi et devait finir le lundi soir ; mais les obstacles ou les inconvénients que nous avons déjà signalés et qui entravaient souvent le retour se répétèrent cette fois avec une telle force que près de la

moitié des élèves manquait à l'heure marquée pour la rentrée. Ce ne fut que sept ou huit jours plus tard que les classes entièrement recomposées purent se remettre sérieusement à l'ouvrage. M. Richard, en sa qualité de préfet, dut prendre de nouvelles et sérieuses résolutions pour l'avenir. Cependant les effets de ces dérangements sur les examens du premier semestre, ne furent pas aussi désastreux qu'il l'avait craint d'abord. Voici la moyenne donnée pour chacune des classes : les deux divisions de la Philosophie très-bien ; la Rhétorique bien, les Belles-Lettres très-bien, la Versification, très-bien, la Méthode bien, la Syntaxe très-bien, les Eléments bien, les trois divisions du Cours commercial bien. Somme toute, l'examen se trouvait " BON. "

La Providence qui protégeait toujours si visiblement le Collège des Trois-Rivières ne laissait pas de lui envoyer des épreuves assez fréquentes. Ainsi le 7 janvier, un incendie dont on ne put découvrir la cause, consuma entièrement notre maison de la ferme, alors occupée par M. le Régistrateur L. G. Duval. Cette propriété valait plus d'un millier de piastres. Elle avait même été assurée pour $1,300.00 ; mais une informalité dans le règlement de la police priva la corporation de son droit de recours contre la compagnie d'assurance, malgré les efforts que fit pour cela M. T. E. Normand, membre de la corporation. Cet accident et la perte sèche qui s'en suivit pour le Collège, furent particulièrement sensibles à M. Baillargeon et à M. Richard et ils en éprouvèrent beaucoup de chagrin.

Les exercices du grand jubilé accordé à raison du Concile du Vatican eurent lieu aux Trois-Rivières, au commencement de janvier, du 9 au 18. Ils furent prêchés par le Rev. P. Braun de la Compagnie de Jésus, lequel fit de fort remarquables sermons sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, sur les droits et sur les devoirs des deux sociétés.

Les élèves du Collège suivirent ces exercices avec beaucoup d'intérêt et avec grand profit pour leur instruction religieuse.

VII— Ordinations de MM. Dupont & Tessier.

Le mois de mars eut, à son tour, ses grands et petits événements. Ceux que doit consigner l'histoire du Collège sont les ordinations de MM. P. E. Dupont, Uld. Tessier et J. Cooke, faites à St-Hyacinthe, par Sa Grandeur Monseigneur Joseph Larocque qui, à cause de ses infirmités, n'avait pu se rendre au Concile, mais qui pouvait encore servir l'Eglise du Canada, en lui donnant de nouveaux prêtres. M. Dupont reçut successivement les trois ordres sacrés du sous-diaconat, du diaconat et de la prêtrise. M. Tessier fut fait prêtre et M. Cooke sous-diacre d'abord, puis diacre.

L'ordination des deux prêtres eut lieu le 20 mars, dans la petite chapelle du monastère du Précieux Sang. Le jour, le lieu, l'évêque célébrant, les lévites s'offrant à l'immolation ; que de circonstances mystérieuses s'unissaient ensemble, pour donner à cette cérémonie un cachet particulier d'imposante grandeur et de touchant souvenir. C'était le jour de la solennité de la fête de St-Joseph, ce glorieux patron de l'Eglise du Canada et de notre humble institution, avant même qu'il fut donné pour protecteur à l'Eglise universelle. C'était dans une humble chapelle dédiée au Précieux Sang que ces deux nouveaux lévites allaient recevoir le pouvoir divin de changer le vin au Précieux Sang de Jésus-Christ. C'était un vénérable prélat portant le nom de S. Joseph ; mais dont les vertus humbles et cachées rappelaient encore mieux celles de son Saint Patron. Enfin c'étaient deux enfants du Collège St-Joseph qui allaient être ordonnés par Joseph, en la solennité de St-Joseph ! !

L'évêque, assisté de M. le grand vicaire Moreau et de M. Richard, accomplit avec une angélique piété tous les rites de la Sainte Eglise, et l'assistance, composée de quelques personnes privilégiées et des saintes filles de la sœur Caouette, semblables dans leur blanc costume, à des anges prosternés en adoration au pied de l'autel, fut fort édifiée de toutes ces cérémonies de l'ordination des prêtres.

VIII—Fête de M. Panneton.

A raison de ces ordinations qui avaient nécessité l'absence de M. Richard et de ses deux nouveaux confrères, la fête patronale de M. Panneton avait été remise au mercredi suivant. Elle fut donc chômée le 23, par une séance dramatique et musicale à laquelle assistèrent M. l'Administrateur, les prêtres de l'évêché, plusieurs curés voisins, quelques-uns des principaux citoyens de la ville et grand nombre d'anciens élèves qui étaient venus présenter leurs hommages à leur ancien directeur.

M. Ulric Barthe vint, tout d'abord, dans un discours d'ouverture exprimer à M. Panneton, au nom de toute la communauté, ses sentiments d'affection, de reconnaissance et de vénération, et les vœux qu'il formait pour le rétablissement de sa santé, etc. Cette adresse fut aussitôt suivie d'une cantate de circonstance pendant l'exécution de laquelle un élève vint présenter à M. le Supérieur un magnique bouquet d'immortelles. Mais la pièce de résistance de cette soirée était le drame de "*l'Expiation*" qui fut fort bien éxécuté. Les acteurs en général furent heureux dans la représentation de leurs personnages. *Robert* par F. Valentine, *Lorédan* par P. McLeod, *Flavy* par Richard Cooke, *Rinaldi* par A. Olivier, *Gérard* par L. St-Arnaud, *Beppo* par Ol. Savoie.

Après l'exécution de ce drame qui intéressa beaucoup l'auditoire, on joua une petite comédie qui dérida toutes les figures. MM. Allard et Jacques s'acquittèrent de leurs rôles à merveille. Le chant pendant les entr'actes a été superbe et bien goûté.

Le lendemain, pendant que les élèves prenaient leurs ébats dans un joyeux congé, les prêtres présents en ville étaient conviés à un grand dîner, donné au Collège en l'honneur de M. le Supérieur. Tous se firent un devoir d'y assister, voulant par là donner à M. Panneton un nouveau témoignage de sympathie et de fraternelle amitié.

Nous avons déjà dit que la vie des sociétés comme celle

des individus n'est qu'une alternative de beaux et de mauvais jours, de grandes joies toujours voisines de profondes tristesses, de brillants succès bien souvent suivis d'affreux revers. Le récit des événements qui vont suivre, va nous offrir de nouveau ces contrastes frappants et subits qui laissent dans l'âme les impressions les plus opposées.

IX—Grand incendie du moulin des Américains.

Le premier jour du mois d'avril, vers dix heures du soir, au moment où la communauté entrait dans ce calme et ce silence profond de la nuit, tout à coup, le son du tocsin et en même temps une lueur sinistre s'élevant du côté est de la ville, annonçait à tous les citoyens un épouvantable malheur. En un clin d'œil, les cris : "*au feu, au feu*" avaient mis toute la ville en émoi et l'on ne tarda pas à apprendre que l'incendie s'était déclaré dans une des bâtisses attenantes aux immenses scieries de la compagnie américaine, que déjà l'un des moulins était tout en feu et que l'élément destructeur, poussé par un fort vent du nord-est, menaçait toute la ville. Au premier signal, les trois compagnies de pompiers s'étaient rendues sur le théâtre du sinistre ; mais les flammes et la fumée poussées violemment du côté où les pompiers pouvaient agir, rendaient leur action impuissante. Bientôt le feu se communiqua aux grandes piles de bois scié qui couvraient plus de vingt arpents en superficie, et il s'y propagea avec une effrayante rapidité. Alors les flammes acquirent une telle intensité et s'élevèrent à une si grande hauteur, qu'elles furent vues à plus de quinze lieues à la ronde. De cet immense brasier, montaient en tourbillonnant de véritables nuages de tisons ardents qui s'abattaient sur la ville en véritable pluie de feu, menaçant de tout détruire. Le feu fut porté à plus d'un mille de distance sur la rue St-Philippe et sur la rue Notre-Dame où des commencements d'incendie furent heureusement arrêtés. Chaque propriétaire dut veiller à la protection de sa maison. Mais ce fut surtout au couvent des Dames Ursulines que le danger fut plus considérable et

les commencements d'incendie plus souvent répétés. Ce ne fut que grâce à l'opportunité des secours, s'il a pu être sauvé.

Mr Richard, comme tous les professeurs du Collège, libres de la surveillance des élèves, était accouru au lieu du sinistre, pour se rendre compte par lui-même de ses effets destructeurs et pour porter secours aux malheureuses victimes de l'incendie. Mais bientôt, craignant pour le Collège lui-même, il revint en toute hâte aposter des gardiens pour veiller sur cette pluie de feu qui tombait sur la maison et bien lui en prit de cette mesure de précaution, car ses sentinelles eurent plusieurs fois à éteindre des tisons qui auraient pu mettre le feu.

Pendant six heures durant, cet immense brasier éclaira la ville et les environs et tint sous le coup d'alarmes continuelles tous les citoyens de la ville et la plupart des écoliers qui n'avaient pu fermer l'œil de la nuit. Ce ne fut que vers le matin que l'on cessa de craindre, au moins pour les édifices un peu éloignés. Jamais les témoins de cet épouvantable incendie n'oublieront les terreurs qu'il leur a causées durant toute cette longue nuit.

X—Arrivée des zouaves.

Six jours plus tard, un événement d'un autre genre devait causer en ville un émoi aussi considérable et mettre de nouveau sur pied toute la population. C'était l'arrivée de nos zouaves, de ces généreux défenseurs du trône pontifical, qui provoquait cet enthousiasme, ces transports et cet émoi. La plume est impuissante à redire la grandeur et la variété des émotions occasionnées par cette démonstration vraiment grandiose. Essayons cependant d'en noter les traits les plus saillants.

Dès neuf heures du matin, un grand nombre de citoyens s'étaient rendus sur les quais, attendant le départ du " Ste-Anne " et du " Doré " qui devaient les conduire à la station Doucet au devant des braves voyageurs. A dix heures, ces deux bateaux, décorés de drapeaux laissaient la ville, ayant à leur bord la fanfare du Collège et une compagnie de volon-

taires sous les ordres du capitaine Bureau. Deux ou trois airs de musique, exécutés avec entrain, augmentèrent encore l'enthousiasme général. Arrivé de l'autre côté, on se rendit immédiatement à la gare où de cordiales poignées de mains furent échangées avec ces bons zouaves que les volontaires saluaient par la décharge de leurs armes. Au retour des bateaux en ville, il y avait une foule extraordinaire sur les quais, sur le boulevard et dans la rue du Platon. Un enthousiasme général régnait dans cette foule qui se pressait aux abords des vaisseaux. La fanfare faisait retentir l'air de ses joyeux *pas redoublés*, l'association militaire du Collège répondait aux décharges de la compagnie des volontaires, toutes les cloches de la ville envoyaient au loin leurs joyeuses volées. Dans la foule, sur les balcons, aux fenêtres des maisons, les dames agitaient leurs mouchoirs, de chaleureux vivats sortaient de toutes les poitrines.

Ce fut au milieu de ces acclamations triomphales que les zouaves furent conduits à la cathédrale où des adresses leur furent présentées par le maire de la ville et les élèves du Collège. M. Ls. Garceau, un des zouaves, répondit à ces deux adresses avec beaucoup d'émotion. Les sympathies qui leur étaient manifestées, produisaient sur eux une impression profonde qu'il était facile de lire sur leurs figures. La cathédrale était parée comme en ses plus brillants jours de fête. Des inscriptions appropriées à la circonstance, ajoutaient encore à la beauté des lignes, à la majesté de l'édifice, à la richesse de la décoration. Un chant, composé pour la circonstance fut alors exécuté par le chœur des élèves avec un entrain et une harmonie parfaitement en rapport avec les émotions de ce jour.

Mais la partie la plus importante de cette démonstration fut sans contredit, l'allocution prononcéé à la cathédrale par M. l'administrateur du diocèse, le grand vicaire C. O. Caron. Il nous est donné bien rarement d'entendre plus beau morceau d'éloquence. Le tout fut couronné par le chant sublime du " Te Deum " qui, dans ces circonstances de grande allé-

gresse, semble être encore plus divin dans son inspiration, plus ravissant dans sa religieuse mélodie.

Dix jours après cette triomphale réception, le jour de Pâques même, Epiphane Dussault, l'un de ces vaillants soldats du pape, entrait dans un autre corps de milice qui, celui-là, reste toujours au service de l'Eglise. Il échangeait le costume du zouave contre l'habit ecclésiastique et retournait à son cher Collège des Trois-Rivières, en qualité de second régent.

XI—Mort de Mgr Cooke.—Sa biographie.

Enfin le mois d'avril commencé dans les épouvantes d'un effroyable incendie, devait se terminer dans le deuil et les tristesses de la mort. Le samedi, 30 avril, à 5 heures du soir, le diocèse des Trois-Rivières perdait son premier pasteur ; la ville son guide et son père depuis trente-cinq ans, le Collège son fondateur et son bienfaiteur. Mgr Cooke, courbé sous le poids des années et épuisé par les innombrables travaux d'un long et laborieux apostolat, voyant sa forte santé décliner rapidement avait, dès le mois d'avril de l'année précédente, remis l'administration du diocèse à son coadjuteur, Mgr d'Anthédon. Les amis de Sa Grandeur avaient espéré que cette démarche, en lui enlevant tous les soucis de la direction pastorale, prolongerait sa précieuse existence et lui assurerait une heureuse vieillesse. Mais la Divine Providence, dans sa Souveraine Sagesse, jugea l'heure du repos arrivé pour ce vaillant soldat, ce bon pasteur, ce prince estimé et honoré de l'Eglise du Canada.

La mort de Mgr Cooke fut un deuil général pour la ville, pour le diocèse, pour toute la province de Québec. On en vit la preuve dans les démonstrations auxquelles ses funérailles donnèrent lieu. La foule immense, les décorations des rues, la musique funèbre, le chant lugubre, le deuil de la cathédrale, tout prenait une voix pour exprimer les regrets du troupeau fidèle, et pleurer la mort d'un père bien-aimé. Ce fut au milieu de cette pompe funèbre, comme il ne fut

jamais donné à la ville d'en contempler de semblables, que se firent la translation des restes mortels de Mgr Cooke, de l'évêché à la cathédrale, mercredi après-midi, quatre mai, et ses obsèques, le lendemain matin.

Il est vrai que l'absence des évêques qui se trouvaient tous alors au concile du Vatican, créait un grand vide, dans cette démonstration faite à la mémoire d'un illustre prince de l'Eglise ; mais le clergé inférieur avait voulu suppléer par le nombre à l'absence des chefs.

Tous les administrateurs des divers diocèses de la Province de Québec assistaient avec plus de 50 prêtres appartenant aux diocèses étrangers et 80 au moins du diocèse des Trois-Rivières. Le service fut chanté par Mr le Gd Vic. Cazeau, administrateur de l'archidiocèse, assisté du Supérieur du Collège de l'Assomption, Mr Dorval, et du Sup. du Sém. de Nicolet, Mr Bellemare. L'oraison funèbre devait être faite par Mgr de Birtha ; mais ses infirmités ne lui permirent pas de venir. Force fut à Mr l'administrateur du diocèse le Très-Rév. C. O. Caron, d'adresser lui-même la parole à cette foule immense qui encombrait les trois nefs de la cathédrale.

Les cinq absoutes furent chantées respectivement par Mess. les administrateurs des diocèses de Rimouski, de St-Hyacinthe, de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec.

Mgr Cooke ayant joué, dans l'œuvre de la fondation et de l'existence du Collège des Trois-Rivières, un rôle excessivement important, il n'est que juste de consacrer ici une page à sa mémoire.

J'emprunte au "Journal des Trois-Rivières," en l'abrégeant un peu, la biographie qu'il a publiée sur la tombe entr'ouverte de ce digne prélat.

Sa Grandeur est née à la Pointe-du-Lac le 9 février 1792 de Jean Thomas Cooke et d'Isabelle Guay. Ses parents vivaient assez modestement. Cependant, Mgr avait à peine atteint l'âge de douze ans que la maison d'école fondée à Nicolet par Mr Brassard se transformait en 1804 en une haute

maison d'éducation. Le jeune Thomas Cooke y fut aussitôt envoyé. On sait qu'à la fête du 24 mai 1866, Sa Grandeur était le seul survivant du premier cours qui comptait aussi Sa Grandeur Mgr N. Provancher. Ce fut sous la direction de Mess. Roupe et Raimbault que Mgr Cooke fit ses études classiques qui ne durèrent pas plus de cinq années. Immédiatement après, il embrassait l'état ecclésiastique. Il fut ordonné prêtre le 11 septembre 1814.

Il fut d'abord vicaire à St-Hyacinthe, sous le Rév. Mr Girouard. Ainsi on peut dire que Mgr Cooke a été le témoin oculaire des commencements de deux de nos maisons d'éducation, sans parler du Collège des Trois-Rivières.

Mgr Panet, alors évêque de Québec le prit pour son secrétaire et le fit ensuite son vicaire. Il l'envoya en 1815, à la Rivière Ouelle où il demeura deux ans. En 1817, il lui confiait la lourde et laborieuse charge de desservir les missions du Golfe et de la Baie des Chaleurs. Il résida alors à Caraquette. Pendant six longues années il supporte gaiement toutes les fatigues que lui imposait la desserte de onze postes disséminés sur une étendue de soixante et dix lieues de côtes. Ce fut pendant son séjour dans ses missions qu'il contracta une sérieuse maladie, ayant pris par erreur une potion médicale qui faillit l'enlever. Mais les services qu'il avait déjà rendus à la Religion et à la Patrie lui méritèrent auprès de Dieu une destinée plus grande.

En 1824, il prenait la cure de St-Ambroise qu'il conserva pendant douze ans. Il desservait en même temps le village de Lorette et les missions de Valcartier. Là, comme ailleurs, il fit preuve d'une énergie, d'une activité, d'un dévouement et d'une sollicitude toute paternelle qui lui gagnèrent l'affection de ses paroissiens.

Pendant ces douze années chaque dimanche il disait deux messes et faisait deux sermons. Mais ces rudes travaux ne suffisaient pas à son zèle. Il se fit le précepteur des enfants de sa paroisse, qu'il réunissait deux fois par jour au presbytère pour leur enseigner le français et le latin. Quel

bel exemple de dévouement pastoral ! Comme il portait intérêt au troupeau qui lui était confié ! Aussi il y fut universellement regretté, quand en 1835, il fut obligé d'abandonner cette paroisse pour prendre la cure des Trois-Rivières avec le titre de Vicaire-Général. Ici, pendant plusieurs années, il eut à desservir, avec l'aide d'un seul assistant, outre la ville, les paroisses du Cap de la Magdeleine, de St-Maurice et des Forges.

De 1835 à 1852, on sait le bien qu'il a opéré au milieu de nous. Il a été constamment le type du bon pasteur. Il avait le sentiment d'un père affectueux pour toutes ses ouailles. Son âme était sensible à toutes les misères, à toutes les infortunes. Aussi il ne tarda pas à gagner la profonde affection de ses paroissiens qui l'ont toujours grandement estimé et qui ont appris la nouvelle de sa mort avec le plus grand regret.

Sa Grandeur était profondément respectée par la population protestante de la ville qui lui a donné plus d'une fois des marques de grande estime et de vives sympathies.

Mgr Cooke a encore le mérite d'avoir grandement contribué à l'avancement de la cause de l'éducation en cette ville, cause à laquelle il a toujours porté le plus grand intérêt. D'abord, on doit le considérer comme le principal fondateur de l'établissement des Frères de la Doctrine Chrétienne, qui ont rendu et rendent encore de si grands services à la ville, en se dévouant à l'instruction de la jeunesse. C'est Mgr Cooke, alors grand-vicaire qui, en 1844, date de la fondation de cet établissement, se mit en communication avec le frère Aidant, provincial de l'ordre à Montréal, et fit toutes les démarches nécessaires pour obtenir des Frères aux Trois-Rivières. Il était et a toujours été président de la société d'éducation de cette ville. Pendant de longues années, il soutint cet établissement naissant de ses propres deniers, auxquels il joignait l'aumône des fidèles qu'il recueillait tous les mois, dans l'église paroissiale. Aussi les Frères lui ont-ils gardé une vive reconnaissance. Son nom est inscrit dans les annales de cette maison, comme son premier et principal bienfaiteur.

Le Collège des Trois-Rivières lui doit aussi en grande partie son existence. C'est grâce à ses efforts, réunis à ceux de feu l'hon. Jos. Ed. Turcotte, si aujourd'hui nous possédons une maison d'éducation supérieure où la jeunesse reçoit une solide, forte et brillante instruction.

En 1852, il devint nécessaire d'ériger un nouveau diocèse en Bas-Canada. Le 8 juin de cette année, des bulles d'érection partaient en effet de Rome, nommant M. le G. V. Ths. Cooke, évêque des Trois-Rivières. Le 18 octobre suivant, il était sacré évêque par Sa G. l'Archevêque Turgeon qui était assisté des évêques de Montréal et de Tloa. Ce fut un jour de grandes rejouissances pour la ville des Trois-Rivières. En mai 1854, il commençait, avec le concours des citoyens et du clergé de ce diocèse, la construction de la cathédrale qui fut consacrée et livrée au culte le 29 septembre 1858. C'est un splendide monument qui perpétuera sa mémoire au milieu de nous et qui attestera sa grande foi et son amour de la religion.

Le 18 octobre 1864 fut encore un jour de bonheur et d'allégresse pour nous. Celui qui était notre pasteur depuis 29 ans, avait atteint sa cinquantième année de prêtrise, et sa douzième d'épiscopat. La célébration de cette fête attira un grand concours. Il y avait sept évêques présents et au delà de 90 prêtres. Ainsi que le fit remarquer alors Mgr Baillargeon, prédicateur du jour, l'église trifluvienne était heureuse de célébrer le 50e anniversaire du sacerdoce de son premier pasteur, privilège qu'avait eu l'église de Québec, dans la personne de Mgr de Laval.

Le poids des années et des infirmités ne permettant plus à Mgr Cooke de supporter seul la lourde charge de l'épiscopat, Mgr Laflèche fut nommé son coadjuteur le 23 octobre 1866, *cum futurâ successione*, et consacré le 25 février 1867. Le 12 avril 1869, il prenait en main l'administration du diocèse, la carrière de Mgr Cooke ayant été assez laborieuse et assez méritoire.

Le diocèse des Trois-Rivières a fait de grands progrès sous la sage, prudente et habile administration de Mgr Cooke.

En 1852, on ne comptait dans le diocèse que 52 prêtres, aujourd'hui il y en a au delà de 120 ; Mgr Cooke en ayant ordonné 70.

En 1852, le diocèse ne renfermait que 37 paroisses. Depuis cette époque 44 nouvelles ont été érigées. On voit par ces quelques chiffres les immenses progrès qu'a faits le diocèse. Le regretté et vénérable prélat dont nous pleurons aujourd'hui la mort y a grandement contribué par son énergie, son activité et son dévouement.

Telle a été, en résumé, la vie de ce vétéran du sanctuaire qui jouit maintenant au sein de Dieu de la récompense due à ses travaux si nombreux. Il emporte avec lui dans la tombe les vifs regrets de tout son troupeau qui l'aimait tant et qui était si heureux de vivre sous sa bienfaisante houlette.

Mgr Cooke possédait un caractère plein de grandeur, de dignité et de fermeté, qui convenait bien à la majesté pontificale dont il était revêtu. Son attitude noble, imposante commandait le respect et la vénération. Son âme élevée se réflétait dans sa belle et mâle figure, couronnée depuis plusieurs années, de cheveux blancs. Ce caractère déjà si grand était encore enrichi d'une exquise sensibilité de cœur. Mgr Cooke s'impressionnait avec une facilité étonnante, l'émotion souvent le suffoquait dans ses sermons, toujours si pratiques et si pleins d'onction.

Il était pour lui-même d'une rigidité vraiment admirable et d'une régularité exemplaire. En dehors des rudes travaux de son ministère, ses occupations journalières étaient la prière et la lecture de l'Evangile et de la vie des Saints.

Il avait de plus une affection toute paternelle pour les jeunes enfants. Souvent, en se promenant dans les rues de cette ville, il se plaisait à les arrêter, à les questionner, à s'informer de leurs parents et jamais il ne les quittait sans leur donner une caresse amicale. Qu'il avait bien compris et qu'il mettait bien en pratique ces paroles du Divin Maître : " Laissez venir à moi les petits enfants "!...

Un autre trait distinctif de Sa Grandeur dans ses moments de loisir, était la jovialité. Il aimait à raconter dans les récréations une foule d'anecdotes qui provoquaient toujours un rire général. Il possédait à un haut degré le talent de narrer......

Ah ! le souvenir de toutes ses aimables qualités, de son dévouement, de son zèle, de ses travaux, vivra longtemps dans la mémoire de son peuple qui le regrette profondément.

La mort de Mgr Cooke remettait entièrement aux mains de Mgr Laflèche, les destinées du Collège des Trois-Rivières; mais les événements de la dernière année avaient dissipé toutes les craintes, et les nombreuses marques de bienveillance que Sa Grandeur avait montrées envers l'institution ne permettaient plus de douter de ses bonnes dispositions: l'avenir du Collège était désormais assuré. A Rome même, au milieu des graves travaux du Concile, Mgr Laflèche s'intéressait à son Collège des Trois-Rivières. Ses lettres à M. Richard en font foi.

Le mois de mai avait commencé avec le deuil de l'église trifluvienne ; il s'écoula au milieu d'une agitation continuelle et un grand malaise national, par suite des troubles du Nord-Ouest et des menaces des féniens, de vouloir envahir de nouveau le territoire canadien. A la fin, nos volontaires durent quitter la charrue et le toit paternel, pour courir à la frontière et protéger la patrie menacée. Or, ces appels "*aux armes*" ne se font jamais sans inquiétudes pour les familles ; et pour un pays, c'est toujours une bien cruelle nécessité que celle de s'armer pour la guerre.

Le Canada fut sauf de l'invasion fénienne ; mais il eut à subir un fléau terrible dans les incendies qui dévastèrent d'abord la ville de Québec, puis tout le Haut-Saguenay, à partir de St-Alphonse jusqu'à la Pointe-bleue. sur le lac St-Jean. L'incendie du faubourg St-Roch avait jeté sur le pavé douze cents familles ; les feux du Saguenay en avaient ruiné presqu'autant. Ces désastres prenaient donc les proportions de véritables calamités publiques, et les charités privées deve-

naient tout à fait impuissantes pour répondre à tant de besoins. Il fallut l'intervention du gouvernement de Québec pour fournir aux incendiés du Saguenay les choses absolument nécessaires à leur subsistance.

Le trois juin, la communauté assista à une cérémonie rare et imposante, celle de la prise de possession du siège épiscopal des Trois-Rivières, par le nouveau titulaire, Mgr Laflèche qui ne sachant pas à quelle époque il pourrait revenir au Canada, avait délégué spécialement, M. le grand vicaire C. O. Caron, pour accomplir en son nom cet acte important du pasteur, prenant, de la part de l'autorité apostolique, possession de son troupeau.

XII—Départ définitif de M. Panneton.

Le treize juin, (jour néfaste penseraient les personnes superstitieuses qui croient à l'influence maligne du nombre treize,) fut bien en réalité un jour malheureux pour le Collège des Trois-Rivières. Ce jour-là, en effet, M. Panneton renonçant à son titre de supérieur, remettant à son collègue tous les papiers de la maison, brisant les derniers liens qui le retenaient encore, faisait ses adieux aux élèves et aux professeurs et quittait le Collège pour n'y plus revenir.

Après deux années de repos complet, il constatait qu'il n'avait pu reprendre assez de force pour y remplir jamais aucune occupation tant soit peu fatiguante. Cependant il espérait encore pouvoir être utile à l'Eglise, dans un ministère plus actif et moins pénible. Ce dont il avait besoin avant tout, c'était d'avoir un *chez soi* où il put, sans crainte de gêner personne, prendre les petits soins que requérait son état de santé.

La retraite de M. Panneton fut, sans contredit, l'épreuve la plus grande que le Collège ait jamais subi même dans ses plus mauvais jours. Comme il avait toujours été l'âme de l'institution, il semblait que son départ allait porter un coup fatal au Collège, et que celui-ci ayant perdu sa tête, il ne lui restait plus à exhaler que quelques souffles de vie. Ce fut

surtout à M. Richard que cette séparation fut plus pénible et causa plus de regrets, soit parce qu'il pouvait, mieux que tout autre, apprécier la grandeur de la perte que faisait le Collège, soit parce que cette séparation rejetait sur ses faibles épaules une responsabilité qu'il se sentait tout à fait impuissant à porter, soit parce que ce départ allait le priver des conseils, des encouragements, des intimes communications d'un confrère qui fut à la fois son supérieur, son confrère et son ami. Il y eut donc alors, dans cette âme en apparence fort stoïque, d'inexprimables déchirements auxquels il ne peut penser, encore aujourd'hui, qu'avec une poignante amertume.

Nous ne redirons pas les éloges que nous avons déjà faits du mérite de M. Panneton. (page 67 et les suivantes.) Alors, quand la corporation lui rendait un si bel hommage, il n'avait encore donné que quatre ans de sa vie au service de l'institution. Depuis, il avait doublé et plus le temps de sa sage et prudente administration ; et le Collège, sous sa direction, n'a pas cessé de marcher de progrès en progrès. Il faudrait donc plus que de vaines formules de compliment pour apprécier justement le part de mérite qui revient à M Panneton dans l'œuvre du Collège.........

Au milieu des tristesses laissées dans le Collège par le départ de M. Panneton, des événements qui d'ordinaire, auraient mérité quelque attention, passèrent inaperçus. Il n'y eut pas jusqu'à la fête de M. le directeur qui ne pût se débarasser de cette ombre qui planait toujours sur le Collège et sur ses habitants. On avait hâte d'arriver aux vacances pour se donner des distractions et combattre l'ennui.

Cependant la fête de St-Jean-Baptiste fut chômée avec une grande pompe et la communauté eut la bonne fortune d'entendre ce jour-là à la cathédrale un véritable morceau d'éloquence, dans le sermon donné par M. l'abbé Colin prêtre de St-Sulpice.

XIII—Examens et distribution des prix.

Les examens du baccalauréat eurent lieu le 25-27-28 juin. et la correction des devoirs se fit immédiatement à Québec. 29-30 juin et 1er juillet ; en sorte que le résultat en fut connu

dès le 2 juillet au soir. Mais nous n'avions nulle hâte de savoir l'issue de la lutte. Connaissant nos candidats et les désavantages particuliers qu'ils avaient encore rencontrés, par suite des derniers événements passés au Collège, nous savions d'avance que nous étions battus.

Il y eut pour l'examen des lettres, 85 candidats dont 84 appartenant à six Collèges savoir : Québec, Ste-Anne, Rimouski, Trois-Rivières, Nicolet et Ste-Thérèse. Il n'y eut que six bacheliers dont cinq de Québec et un de Ste-Thérèse ; deux autres élèves dont l'un de Ste-Thérèse et l'autre de Ste-Anne avaient atteint le nombre de points voulus pour bénéficier du droit de reprise sur une matière. Mais si le beau côté de la médaille n'avait déjà rien de très brillant, quel devait être le revers ? Hélas ! chaque institution avait son côté faible et avait à pleurer des morts et des blessés. On en comptait quatorze de ceux-là et treize de ceux-ci. Alors on comprend que le résultat final donnait une moyenne générale bien inférieure à celle dès années précédentes. Voici toutefois l'ordre de la bataille :

Au premier rang, Québec avec 31 candidats, moyenne 74.8.

Au second rang, Ste-Thérèse avec 12 candidats, moyenne 65.7.

Au troisième rang, Nicolet avec 17 candidats, moyenne 63.7.

Au quatrième rang, Ste-Anne, avec 10 candidats moyenne 58.5.

Au cinquième rang, Trois-Rivières, avec 5 candidats, moyenne 57.5.

Au sixième rang, Rimouski avec 9 candidats, moyenne 48.5 ; la moyenne générale se trouvant seulement de 60.9.

Ce résultat n'avait cependant rien de très humiliant pour nous et pouvait après tout être qualifié de "*Satisfaisant*" ; nous nous attendions à quelque chose de pire que cela.

Dans les autres classes, les examens du second semestre furent caractérisés comme suit : Philosophie senior, très-bien, Philosophie junior, bien, Belles-Lettres bien, Versification,

satisfaisant, Méthode satisfaisant, Syntaxe bien, Eléments satisfaisant, Cours commercial satisfaisant. On voit que toutes les classes en général avaient subi une baisse dans le résultat de ces examens. C'était dû, sans doute, à plusieurs causes, l'une d'elles avait spécialement agi sur le moral des professeurs, c'était le départ de Mr Panneton, une autre se trouvait dans les distractions qu'éprouvaient un certain nombre d'élèves et peut-être aussi les directeurs, dans les préparatifs du programme de la séance de distribution des prix.

Celle-ci eut lieu mardi matin 5 juillet. Elle fut présidée par Mr l'Administrateur autour duquel se pressaient plusieurs prêtres des diocèses étrangers et une trentaine de ce diocèse. Tous étaient venus témoigner de l'intérêt qu'ils portaient à notre maison.

La séance fut ouverte, comme toujours, par une adresse de bienvenue à l'auditoire, dans laquelle un élève s'est fait l'interprête des sentiments de tous ses confrères. Immédiatement après le discours d'ouverture vint la représentation de la tragédie qui a pour titre " *Fernando* ou *une journée dans les Asturies.* " Cette pièce toute palpitante d'intérêt fut fort bien jouée. Nous ne voulons pas faire l'appréciation du mérite d'un chacun ; mais nous devons dire qu'en général les acteurs ont bien saisi l'esprit de leur rôle et l'ont bien rendu.

Après la pièce, vint un morceau de chant intitulé : " *Sérénade au Kremlin.* " Les élèves se sont rendus maîtres des difficultés de ce morceau et ils l'ont chanté d'une manière qui leur fait honneur. Voici maintenant le moment solennel de la distribution des récompenses. Chacun va recevoir ce que lui ont mérité son travail, sa persévérance et sa bonne conduite !... Les prix d'instruction religieuse furent remportés par MM. Edmond Grenier, Richard Cooke, George Brunel, Désiré Houde, Henri Gouin, Joseph Lamothe et Georges Caron. Les prix d'excellence échurent respectivement : en Philosophie senior à Edm. Grenier et à P. McLeod, en Philosophie junior à Rich. Cooke et à L. St-Arnaud, en Rhétorique à Chs Milot et à Joseph Picher, en Belles-Lettres à Arth. Oli-

vier et à Eug. Beauchemin, en Troisième à James Valentine et à Désiré Houde, en Méthode à Joseph Jacques et à Joseph Marchand, en Syntaxe à Hect. Tourigny et à John McDougall, en Eléments à Henri Gouin et à Georges Moreau, au Cours commercial, première division à Nap. St-Arnaud, à Joseph Lamothe et à Ph. Descoteaux, seconde et troisième division à Fl. Dupont, à Nap. Champoux et à Louis Bergeron.

Il faudrait ajouter à ces chefs de classe au moins quarante autres bons élèves qui furent appelés pour prix et une vingtaine d'autres pour accessits. Ce qui porte à quatre-vingt-deux le nombre des élèves qui reçurent un bon témoignage de leur travail et de leurs succès.

Une magnifique cantate, composée par M. L. A. Nolin et exprimant parfaitement les sentiments divers qui agitent le cœur des élèves en ce jour de l'ouverture des vacances avait été mise en musique par M. Richard et fut alors exécutée avec grand succès par le chœur des élèves. Les soli furent rendus avec beaucoup d'âme et d'expression, en particulier *les adieux du finissant*.

Avant de lever la séance, M. le directeur remercia l'auditoire du témoignage d'intérêt qu'il venait de donner à la maison et fixa la date de la rentrée des élèves. Ainsi se termina, dans une brillante séance, une année qui avait eu sa large part de mauvais jours. (a)

(a) Le « Journal des Trois-Rivières » du 7 juillet donne un compte-rendu détaillé de cette séance et il y joint de chaleureuses félicitations à l'institution et à ses directeurs.

CHAPITRE TRENTE-ET-UNIÈME.

Appréciation générale de l'année scolaire 1869-70

Si la présente année scolaire n'avait pas à son crédit les ordinations de MM. Em. Guilbert, P. E. Dupont et Uld Tessier, la fondation de la Congrégation de la S. Vierge et le privilège d'avoir été la contemporaine du " Concile du Vatican ; elle n'aurait été qu'une année de malheurs. La maladie et le départ d'un bon professeur dans la personne de M. Irénée Girard, l'incendie de notre métairie, la mort de Mgr Cooke, le départ final de M. Panneton, l'insuccès des examens du baccalauréat, tout cela constituait autant d'épreuves de tous genres, toutes plus sensibles les unes que les autres, qui ont jeté sur cette année un voile de tristesse, de soucis et de regrets.

Malgré cela, l'établissement conservait sa bonne réputation et s'efforçait même de l'étendre davantage, en faisant de tous ses visiteurs autant d'amis fidèles et dévoués. C'est là le témoignage qu'on rendait de lui, le jour de l'examen, à l'occasion du concours qui s'y trouvait réuni.

Ce fut aussi en cette même année que le Collège des Trois-Rivières s'est fait connaître chez les libraires de Paris et que M. le directeur a commencé à en importer les livres classiques et autres, nécessaires aux classes. Cette amélioration importante apportée dans le domaine de la librairie permettra bientôt à la maison de se pourvoir insensiblement d'un bon nombre d'ouvrages précieux et très-utiles.

Dans le cours et à la fin de l'année scolaire 1868-69, quarante élèves avaient quitté les bancs du Collège ; les uns pour se faire zouaves, tels que Nap. Desaulniers, Eugène Gervais, Elie Lemire, (ce dernier, à son retour, entra dans la Compagnie de Jésus) ; les autres pour continuer ailleurs leurs études et arriver à une profession, ainsi Désiré Jobin, Antoine Lamy, Louis Desaulniers qui, plus tard, devinrent prêtres séculiers, Adolphe Martin qui devint oblat de M. I., Eusèbe Beaudry et J-Bte Bouchard qui finirent par arriver à la pratique de la médecine et Rupert LaBarre qui entra dans une étude de notaire. Quelques-uns étaient sortis pour se livrer à l'agriculture et on les vit s'y faire rapidement une position aisée, ainsi Thomas Dufresne, Joseph Lemire et Moïse Lemire, etc ; d'autres enfin pour chercher leur avenir dans l'industrie, le commerce ou la finance, Joseph Gagnon, Adélard Gauthier, Ferd. Rocheleau, Louis Mayrand, Louis Marcoux, etc., etc. Mais le plus grand nombre partait encore sans but déterminé et pour courir à l'aventure plus ou moins longtemps. Le nombre des élèves anciens se trouvait alors porté à 275.

Quant à l'année courante, le nombre des élèves avait dépassé le chiffre des meilleures années précédentes ; on s'était rendu au nombre de 139 sur lesquels on comptait 48 nouveaux.

Il y avait eu 5 finissants, 5 commençants, 6 rhétoriciens, 9 humanistes, 8 versificateurs, 15 méthodistes, 14 syntaxiens, 34 élémentaires, 43 étudiants au Cours commercial.

Les élèves pensionnaires étaient au nombre de 21, les externes de 34, les quarts-pensionnaires de 84. La ville et la paroisse des Trois-Rivières y comptaient 65 enfants, les autres paroisses du diocèse en fournissaient 69, les autres élèves venaient des diocèses étrangers.

La situation financière de la maison était caractérisée par les chiffres suivants : recette totale $7306.95 piastres, dépense totale $7294.14, montant de la dette active $1.098.80, montant de la dette passive $2943.50, donnant pour résultat final une balance passive de $1831.89 piastres.

Les raisons de ce déficit si considérable sont données dans le rapport à l'Honorable Ministre de l'Instruction Publique (juillet 1870.)

" Durant l'année académique qui vient de finir, les dé-
" penses ont dépassé de beaucoup les recettes, lesquelles ce-
" pendant ont été plus considérables que celles des années
" passées.

" Les causes de ce déficit sont multiples. Les principales
" sont.

1o " La construction d'une aile, pour l'usage des classes
" et des dortoirs qui a coûté à la corporation plus de $1100.00

2o " Une perte de $1000,00 causée par l'incendie d'une
" maison.

3o " Des sacrifices considérables pour garder des profes-
" seurs expérimentés. "

" Toutes ces causes et autres relatives au développement
" nécessaire de l'institution motivent l'insistance avec laquel-
" le nous demandons très respectueusement et très humble-
" ment l'augmentation de l'allocation annuelle. "

(Signé,) G. S. Badeaux, Président
" Sév. Dumoulin, Secrétaire.
" Ls Richard, Ptre Directeur.

Grâce à l'influence de notre député, M. C B. Genest l'allacotion, pour l'année qui venait de finir, avait été portée à douze cents piastres.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME

LA ONZIEME ANNEE 1870-71.

1—Pendant les vacances.

Le premier événement important qui s'offre à l'attention de l'historien de ces notes, dès les premiers jours des vacances, fut la mort de Monsieur l'abbé Charles Dion curé de St-Prosper, arrivée le 8 juillet. M. Dion était un prêtre selon le cœur de Dieu et qui n'avait jamais eu d'autre ambition que celle de remplir scrupuleusement ses devoirs, partout où la Providence l'avait placé ; soit au Séminaire de Québec comme élève et ecclésiastique, soit comme prêtre, vicaire à Notre-Dame de Québec et à Bécancourt, soit comme curé dans cette dernière paroisse et à St-Prosper, soit enfin comme directeur, supérieur et procureur du Séminaire de Nicolet. Aussi il ne comptait que des amis parmi tous les membres du clergé et ce fut un deuil général quand on apprit la nouvelle de sa mort. Mais celui qui écrit ces notes avait eu avec le défunt des rapports d'intimité qui ajoutaient au chagrin qu'il éprouvait de cette mort depuis quelque temps prévue, mais qui arrivait encore à l'improviste. Il s'empressa donc de se rendre à St-Prosper pour aider aux préparatifs des funérailles et rendre à son bienfaiteur et à son ami les derniers et suprêmes devoirs.

Quelle ne fut pas sa surprise et sa consolation d'apprendre que le défunt avait fait ses dispositions testamentaires en faveur du Collège des Trois-Rivières, " voulant par là, " avait-

il dit, " honorer la mémoire de son regretté supérieur Mgr Cooke et correspondre en même temps aux vues de Mgr Laflèche.

Les funérailles eurent lieu, au milieu d'un grand concours de prêtres et de tous les paroissiens de St-Prosper qui pleuraient en la personne de leur digne curé, un père et un ami. Les messieurs du Collège s'y rendirent en nombre, pour témoigner leur reconnaissance à leur bienfaiteur et lui donner l'échange de leurs suffrages contre les biens qu'il venait de leur léguer.

Il est vrai que ce bon curé avait eu le cœur trop large et trop généreux pour pouvoir jamais thésauriser et laisser une riche succession à ses héritiers. Ainsi, il ne quittait guère en mourant que ses livres et son petit mobilier lequel n'était remarquable que par son humble simplicité. Tout de même ici, c'est du mérite de l'intention dont il faut tenir compte et de l'effet moral qu'un acte semblable devait produire !

On était justement à cette époque où les ennemis du Collège des Trois-Rivières faisaient de leur mieux pour contrecarrer les efforts et les démarches de Mgr Laflèche qui travaillait à amener la fusion des deux Collèges en un seul. Or. n'était-il pas admirable et vraiment édifiant de voir un saint prêtre, ancien supérieur du Séminaire de Nicolet, sacrifier généreusement les sympathies bien naturelles qu'il gardait pour une institution au service de laquelle il avait consacré dix années de sa vie, à la conviction qu'il avait acquise de la nécessité du Collège des Trois-Rivières et de l'encouragement qu'il fallait lui donner. Aussi son noble exemple a-t-il servi notre institution infiniment mieux encore que les quelques cents dollars qu'il lui a légués ! Qu'il en soit éternellement béni et remercié !

Par un singulier contraste, c'est encore un joyeux événement qui vient faire suite à cette cérémonie funèbre. Un mois plus tard, 9 août, c'est le retour de Rome de Mgr Laflèche qui provoque l'accueil le plus chaleureux que la ville

des Trois-Rivières ait jamais fait à son premier pasteur. La voix du canon, le carillon des cloches, la musique de fanfare, les arcs de triomphe, les drapeaux flottants sur les édifices, les décorations splendides, la foule immense et enthousiaste, les acclamations triomphales, les adresses magnifiques, les réponses de l'évêque plus magnifiques encore, rien ne manquait à cette brillante et solennelle démonstration.

Le steamer *Scandinavian* devait faire escale aux Trois-Rivières, pour permettre à l'illustre voyageur d'y descendre. Bien qu'il ne fût que six heures du matin quand il arriva en vue de la ville, déjà toute la population était sur pied avide de revoir et d'entendre son premier pasteur et de recevoir sa bénédiction. Toute la journée, la ville fut en liesse et le soir elle disparaissait en quelque sorte sous les feux d'une brillante et splendide illumination.

Aussitôt que Mgr Laflèche fut un peu remis des fatigues de son voyage et des émotions de son arrivée, M. Richard se hâta de l'aller trouver pour l'informer du départ définitif de M. Panneton et s'entendre avec lui sur la composition du personnel du Collège. Le plus difficile alors n'était pas précisément d'avoir des prêtres de la maison dont les fruits commençaient à mûrir ; mais comme il ne fallait pas encore songer à garder un grand nombre de prêtres, il s'agissait de faire un choix prudent et sûr, capable d'assurer l'avenir de l'établissement, en y retenant des sujets pieux, capables, zélés, désintéressés, fidèles et dévoués, d'un caractère sympathique, susceptible de la vie de communauté. Sans doute, toutes ces qualités qui donnent l'idéal de l'homme de Collège, se rencontrent bien rarement dans un même sujet. C'est là ce qui explique les difficultés sérieuses qui se rencontrent généralement dans la formation du personnel des maisons d'éducation.

Après mûre délibération et en vue de pourvoir aux besoins les plus urgents, Mr Richard demanda à Monseigneur l'autorisation de garder au Collège MM. Nap. Caron, Em Guilbert, P. E. Dupont et Elp. Godin. Messieurs Uld. Tessier et J. Cooke restaient disponibles pour le ministère.

Cependant Mr Caron avait été sérieusement malade une bonne partie des vacances. Vers la mi-aout, il écrivait au directeur pour l'informer qu'il se sentait encore bien trop faible pour se risquer à l'enseignement de la classe de Belles-Lettres que Mr Richard désirait lui donner. Force fut à celui-ci d'assigner à son jeune collègue une besogne moins fatiguante, et dans l'exercice de laquelle il put refaire sa santé. Il fut donc nommé sous-directeur avec le titre de préfet de religion. Mr Guilbert fut chargé de la préfecture des études. Mr Dupont restait professeur de Philosophie et Mr Godin professeur de Chimie, de Mathématiques, etc.

La nomination de Mr Guilbert à la direction des études et le départ de MM. Tessier et Cooke créaient des vides importants qu'il s'agissait de remplir. D'un autre côté, la santé plus que précaire de quelques-uns des professeurs engageait Mr Richard à se pourvoir, cette année, de deux maîtres de salle, afin de parer à toutes les éventualités. Voyons donc jusqu'à quel point, dans une telle urgence de sujets, la Providence vint ici en aide à ce pauvre directeur pour la composition de son personnel. Un ex-zouave, Mr Edouard Brunel et un élève finissant, Mr Edmond Grenier étant décidés d'embrasser l'état ecclésiastique, avaient spontanément offert leurs services qui furent aussitôt agréés. Trois autres sujets du diocèse des Trois-Rivières, MM. Damase Fortin, Chs Ad. Barolet et Narcisse Gastonguay ayant étudié respectivement dans les Collèges de Montréal, de l'Assomption et de Ste-Anne Lapocatière avaient eux aussi demandé leur admission dans l'état clérical et étaient entrés en relation avec Mr Richard qui, de l'agrément de Monseigneur Laflèche, les appela tous au Collège des Trois-Rivières.

Ainsi, après les vacances quand les élèves vinrent reprendre leurs travaux, ils se trouvèrent en présence de professeurs nouveaux dans presque toutes les classes. Voici :

Monsieur l'abbé Ls Richard Ptre, directeur, procureur et professeur de Théologie.

" " Em. Guilbert Ptre, préfet des études.

Monsieur l'abbé Nap. Caron Ptre, préfet de religion et prof de Physique.

" " P. E. Dupont Ptre, professeur de Philosophie intellectuelle.

" " Elp. Godin, Dcre, prof. de Mathématiques et de Chimie.

" " F. X. Cloutier Acol, prof. de Rhétorique (plus tard, prof. de B.-L.)

" " Georges Pager Acol. prof. de Belles-Lettres (plus tard 2e régent.)

" " Herm. Baril Dcre, prof. de Versification (malade et absent une partie de l'année.)

" " Ed. Grenier Eccl, prof. de Méthode.

Chs. Ad. Barolet Eccl. prof. de Syntaxe.

" " Narcisse Gastonguay Eccl. prof. d'Eléments.

" " F. X. Ep. Dusseault, Eccl. assistant-procureur.

" " Damase Fortin Eccl., premier régent.

" " Edouard Brunel Eccl. second régent (prof de Versification après M. Baril.)

" " Ls. Alp. Nolin Eccl., professeur d'anglais au Cours com.

" " F. X. Trudel Eccl, professeur de français au Cours com.

" " Ep. Nobert, Acol., (malade et absent) plus tard professeur de français au Cours commercial.

Les nombreuses parenthèses ouvertes dans ce tableau, font voir combien prudentes avaient été les mesures prises par M. le directeur pour se ménager du secours, au cas de besoin. Elles peuvent aussi donner une idée des graves soucis et des nombreuses épreuves qu'il eut à subir par suite de la maladie de plusieurs professeurs.

Le départ définitif de M. Panneton avait aussi amené des déménagements à l'intérieur du Collège. M. Richard s'était

installé dans les appartements du supérieur. M. Guilbert avait pris la place de M. Richard. M. Nap. Caron occupa la chambre voisine de celle de M. Guilbert à l'angle ouest de la maison. M. Dupont eut la chambre de l'angle est, tandis que MM. Baril, Fortin et Nolin se partagèrent la chambre de l'angle nord. M. Godin s'était menagé une alcôve de quelques pieds à côté de sa classe, à l'extrémité de l'aile neuve. Les autres ecclésiastiques furent logés dans les dortoirs.

II—La rentrée des élèves.

La rentrée des élèves eut lieu le 6 septem bre. Les directeurs du Collège constatèrent avec chagrin que les craintes causées par les difficultés du baccalauréat éloignaient les élèves de la maison, c'était surtout ce que l'on remarquait depuis deux ans. Cette année, sur neuf élèves qui avaient fait leurs Belles-Lettres, quatre seulement se présentèrent pour la Rhétorique et sur les quatre, il n'y en avait guère qu'un seul qui pût se préparer au concours avec quelque avantage. C'était désespérant, et M. Richard qui n'avait jamais été bien chaud pour l'Université, devint plus froid que jamais, en présence des résultats plus que problématiques obtenus jusque-là et surtout lorsqu'il vit le désert se faire autour de la chaire du professeur de Rhétorique. D'un autre côté, certaines idées qui avaient cours au Séminaire de Québec, touchant les classiques chrétiens et le libéralisme catholique, n'étaient pas du tout celles que l'on cherchait à faire prévaloir au Collège des Trois-Rivières. Plus d'une fois M. Richard avait été fort mal édifié de la manière dont il avait vu traiter Mgr Gaume et Louis Veuillot, deux écrivains aussi remarquables par la sûreté de leur doctrine que par le nombre et la variété de leurs écrits, et qu'il avait toujours admirés ; dès lors, il se mit en garde contre les exagérations de ces anti-gaumistes comme ils s'appelaient alors. Mais les rapports nécessaires entre le personnel des deux institutions, avaient déjà commencé à produire de funestes influences qu'il croyait en conscience devoir combattre. Ces raisons, jointes aux froissements fréquents qu'amenait le mode de correction des devoirs, celui de

poser les questions aux examens, la nature de ces questions etc, lui firent douter plus que jamais de l'utilité réelle de l'affiliation et chercher les moyens de la briser.

En même temps que les élèves désertaient les hautes classes, ils devenaient plus nombreux au Cours commercial. Il y avait donc là un autre besoin à rencontrer et qui demandait une réforme dans le cours d'études. On y songeait depuis plusieurs années déjà ; mais enfin l'on crut qu'il devenait tout à fait urgent de se mettre à l'œuvre pour étudier les systèmes déjà employés fort avantageusement dans quelques maisons d'éducation supérieure, notamment au Collège de Ste-Anne Lapocatière et à celui de Terrebonne ; et voir s'il ne serait pas possible d'adopter un cours analogue à celui de ces deux institutions.

Les ordinations des quatre-temps eurent lieu comme à l'ordinaire au Séminaire de Nicolet, le 25 et le 26 septembre. Elles furent assez nombreuses ; mais il n'y eut qu'un seul prêtre, ce pauvre M. J. Cooke ! MM. Elp. Godin et Herm. Baril y reçurent successivement le sous-diaconat et le diaconat.

La retraite annuelle fut prêchée aux élèves par le Révérend P. Beaudry de la Compagnie de Jésus. Ceux qui ont entendu parler ce bon religieux savent combien il était heureusement qualifié pour toucher et convaincre les jeunes gens, pour leur inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu, en un mot, pour faire faire une bonne retraite. Commencée le mardi, 28 septembre, elle se termina le samedi, 1er octobre. Monseigneur des Trois-Rivières avait quelques ordinations à faire à l'issue de cette retraite, mais il fut appelé à Québec pour cette même fin et pour remplacer dans cette importante fonction de l'évêque, Mgr Baillargeon qui alors était dangereusement malade (a).

Aux ordinations générales faites à Québec, il y eut deux prêtres pour le diocèse des Trois-Rivières, MM. Victor Gaudet

(a) Celui-ci mourut en effet quelques jours plus tard et ses funérailles eurent lieu le 18 octobre.

et Edouard Laflèche. Aussitôt après son retour de Québec, le mardi 4 octobre, Mgr Laflèche fit au Collège des Trois-Rivières les ordinations suivantes : tonsurés, MM. F. X. Trudel, F. X. Ep. Dusseault, Edouard Brunel, P. Edm. Grenier, Jos. Narc. Gastonguay, et Chs. Ad. Barolet ; minorés, MM. F. X. Cloutier, G. Pager et D. L. A. Nolin, ce dernier du diocèse de Montréal.

Ce même jour, 4 octobre, se trouvait justement la fête patronale de Mgr Laflèche. Il n'y eut que les communautés qui songèrent à lui rendre leurs hommages en cette occasion ; le clergé diocésain étant sous l'impression que sa fête principale était au mois d'août, à la St-Louis.

Le 11 octobre, les membres de la corporation du Collège furent réunis en assemblée régulière pour délibérer sur un projet que rêvait M. le curé des Trois-Rivières, depuis qu'il s'était chargé d'exécuter les dernières volontés de M. de Niverville. D'après la teneur du testament, M. Baillargeon devait employer en bonnes œuvres, une partie des biens de la succession. Or, il ne voyait pas de meilleure œuvre à faire présentement que de travailler à fonder le Collège, En conséquence il était d'avis d'appliquer ces argents de la succession de M. de Niverville à l'achat d'une ferme modèle pour le Collège, moyennant certaines charges à remplir par l'institution à l'égard de la veuve du défunt. Les membres de la corporation entrèrent pleinement dans les vues de leur collègue ; mais comme il ne fut pas immédiatement donné suite à ce projet, ces sommes d'argent furent absorbées dans la construction du nouveau Collège.

Dans cette même assemblée du 11 octobre, il fut aussi donné à Mr Baillargeon plein pouvoir de régler la succession de Mr Chs Dion, en son vivant, curé de St-Prosper. Enfin, on donna un successeur à Mr de Niverville en nommant Mr Richard, membre de la corporation.

III—Incidents d'un tremblement de terre.

Le 20 octobre est resté célèbre par l'effrayant tremblement de terre qui eut lieu ce jour-là, vers onze heures de

l'avant-midi, et qui sema partout la terreur et l'épouvante. Au Collège les élèves se trouvant à l'étude, furent pris d'une panique incontrôlable. Ils se précipitèrent en dehors de la salle par les tes et par les fenêtres dans un pèle-mèle indescriptible, et ils n'étaient pas encore sortis que déjà le danger était passé ; mais il leur fallut quelque temps pour se remettre de cette mortelle frayeur. Le même jour, avait lieu à Ste-Angèle la bénédiction de la nouvelle église et ce fut au beau milieu du sermon donné par Mgr Laflèche que survint la secousse. En sentant ce mouvement insolite, toute l'assistance, comme un seul homme, se leva épouvantée et folle de terreur se précipita vers les portes de l'église. Monseigneur assez effrayé lui-même d'abord, se rendit bientôt compte du redoutable phénomène et il s'efforça de calmer les appréhensions de la foule en lui disant que le danger était passé et en invitant les paroissiens à reprendre leurs places.

Les tremblements de terre ont toujours quelque chose de singulièrement terrifiant ; mais quand ils se produisent au milieu d'une assemblée nombreuse, les effarements de la foule affolée ajoutent beaucoup aux horreurs de ces épouvantables phénomènes. Tel il arriva cette fois à Ste-Angèle et au Collège des Trois-Rivières.

IV—Arrivée des zouaves.

Le 8 novembre restera une date mémorable dans les fastes de l'église des Trois-Rivières. On sait que le dernier attentat contre le trône pontifical par le Piémont avait été consommé le 20 septembre. Au lendemain du jour où la France avait retiré ses derniers soldats de Rome, les Piémontais étaient venus mettre le siège devant cette malheureuse ville. Pie IX qui voulait épargner le sang de ses généreux défenseurs et de plus grands maux à son peuple, avait ordonné la capitulation après une résistance suffisante pour faire constater par l'Univers Catholique la violence avec laquelle on lui arrachait le dernier lambeau de son domaine pontifical. Mais l'assaut, le bombardement et la prise de Rome par les

soldats d'un roi soi-disant catholique seront à jamais la honte de notre siècle. Cet attentat sacrilège commis contre l'Eglise et contre son Immortel Pontife, au mépris de toutes les lois et de tous les droits, mettait le comble à toutes les infamies et à toutes les spoliations de Victor-Emmanuel. La révolution, assise avec lui sur le trône d'Italie, se croyait assez forte pour braver les catholiques de l'univers entier, en leur volant leur capitale et en tentant d'asservir l'Eglise. Elle ne se trompait pas absolument, puisque l'apathie ou la connivence de tous les gouvernements la laisse régner en maîtresse et en tyran sur Rome et sur l'Italie depuis bientôt trois lustres. Cependant le Canada catholique avait protesté contre cette invasion sacrilège par la voix du sang de ses zouaves qui avaient soutenus jusqu'au bout l'honneur des soldats du Christ et protégé de leurs nobles poitrines le trône éternel du Pontife-Roi. C'étaient ces glorieux vaincus dont le Canada fêtait le retour, et l'Eglise des Trois-Rivières pour sa part tenait à honneur de recevoir triomphalement ses quarante enfants qui arrivaient aujourd'hui de Rome. Il était vraiment touchant de voir ces braves d'entre les braves, insensibles en quelque sorte au bonheur de revoir leur patrie et leurs parents bien-aimés, indifférents en apparence à tous les témoignages de sympathie qu'ils rencontrent partout, n'éprouver qu'un regret, celui de n'être pas tombés glorieux au champ de l'honneur. On lisait sur toutes les figures, les pénibles sacrifices de la capitulation, les poignants adieux au Saint Vieillard du Vatican les ennuis de la captivité, les souffrances et les horreurs d'une traversée sans précédent par la violence et la durée des tempêtes. Mais s'ils ne pouvaient se réjouir au milieu de l'allégresse générale, ils avaient du moins la consolation de voir que la cause pour la défense de laquelle ils avaient offert si généreusement leur vie, était justement appréciée par leurs compatriotes. Ces démonstrations dont ils étaient l'objet en était un éclatant témoignage.

Arrivés vers 7 heures du matin sur un petit vaisseau spécialement nolisé pour les amener de Montréal, ils furent reçus aux acclamations d'une foule de cinq mille personnes.

et conduits en triomphe à la cathédrale où une adresse de bienvenue leur fut présentée par le pro-maire de la cité, M. N. Denoncourt. Ce fut le sergent-major Prendergast qui répondit à cette adresse en remerciant cordialement les citoyens de leur sympathie ; mais aussitôt le souvenir et le nom vénéré de Pie IX vint se poser sur ses lèvres et l'émotion donnait à sa voix un accent d'irrésistible conviction quand il déclara être encore prêts, lui et ses compagnons, à voler au secours du Saint-Père si les circonstances l'exigeaient On entra à la cathédrale, et là, après un chant de circonstance exécuté par le chœur des élèves, Mgr Laflèche adressa une courte mais bien éloquente allocution à ses chers zouaves, puis donna lui-même la bénédiction solennelle du S. Sacrement, qui finit par un *Te Deum* solennel comme les voûtes de la cathédrale n'en ont pas souvent entendu.

Au sortir de l'église, ceux des zouaves qui n'avaient pas leurs parents en ville furent invités à venir prendre le déjeuner au Collège. Ce qu'ils firent pour la plupart, et c'est là que nous avons pu recueillir de leurs propres bouches, le récit des situations plus ou moins critiques dans lesquelles chacun s'était trouvé durant les derniers événements d'Italie, et les impressions diverses qu'ils avaient éprouvées au cours de ces événements. Récits pleins de charmes respirant toujours le plus sincère dévouement et l'amour le plus tendre pour Pie IX.

V—Exécution d'une classe.

Les scènes si riantes et si gracieuses de l'arrivée des zouaves ne furent pas sans charmes pour les élèves trifluviens ; mais elles furent bientôt suivies d'un de ces coups de théâtre extraordinaires qui laissent d'ineffaçables impressions.

Demandons-le plutôt aux élèves de Rhétorique de cette année-là. Après un essai de près de trois mois, M. le préfet des études, peu satisfait du travail de ces élèves et entièrement désespéré de leurs succès, au moins pour d'eux d'entre eux, résolut, du consentement de ses collègues de fermer la classe de Rhétorique et d'envoyer ces élèves en Belles-Lettres.

Cette résolution fortement appuyée, quoique d'une manière indirecte, sur l'inutilité des sacrifices que faisait la maison pour maintenir un professeur dans une classe dont un seul élève pouvait profiter était peut-être, malgré tout, un peu radicale et il en coûta beaucoup à M. le directeur pour y donner son assentiment. Il prévoyait les graves difficultés qu'il aurait à rencontrer pour concilier tous les intérêts en jeu. Deux des élèves acceptèrent d'assez bonne grâce la décision de leurs supérieurs, les deux autres se crurent assez forts pour tenter fortune ailleurs. Voyant que, malgré toutes les bonnes raisons qu'il faisait valoir pour engager le plus capable de ces élèves à recommencer ses Belles-Lettres, celui-ci persistait à ne pas vouloir le faire, M. le directeur alors favorisa l'entrée de cet élève au Séminaire de Québec où, en effet, il soutint un rang honorable parmi ses nouveaux confrères de la Rhétorique.

Les graves conséquences de cette décision firent comprendre aux élèves des classes inférieures la nécessité qu'il y avait pour eux de bien travailler, pour s'assurer du succès dans leurs classes respectives.

Les dernières semaines de l'année 1870 n'amenèrent point d'autres variétés aux exercices scolaires de chaque jour et de chaque semaine que les fêtes religieuses de l'Immaculée Conception et de Noël. Les congréganistes célébrèrent leur fête patronale et le premier anniversaire de l'inauguration de leur société avec une grande pompe. Le sermon de circonstance fut donné par M. J. Cooke, alors vicaire à Gentilly.

VI—Le premier de l'an 1871.

Il avait été décrété par les autorités collégiales que l'on n'accorderait plus aux élèves la petite vacance du premier de l'an. Le souvenir des inconvénients des précédentes années était encore trop vivace dans l'âme de tous les anciens élèves pour qu'ils songeassent à exprimer un murmure ou une plainte. On vit donc, cette année, revivre toutes les scènes pittoresques que ce jour ramène au sein d'une communauté

Souhaits de bonne année de chacun à tout le monde et de tout le monde à chacun, visite des élèves de chaque classe à leurs professeurs, réception du directeur à la salle des exercices et sa bénédiction comme père de la famille et comme prêtre. Le jour de l'an et le congé qui suivit furent donc passés au Collège au milieu des divertissements de toutes sortes que M. le directeur et ses dignes coopérateurs s'ingéniaient à varier le plus possible, afin de faire oublier aux jeunes élèves l'éloignement de la famille et les jouissances du foyer paternel.

Le trois janvier, Mgr Laflèche à qui cette décision des directeurs du Collège relativement au congé du jour de l'an avait été particulièrement agréable, vint veiller avec les élèves pour les entretenir de ses voyages, de ses missions, etc., etc. Nul besoin de dire que l'éminent conférencier sut intéresser au plus haut point, son jeune auditoire et qu'il contribua plus que tout autre à achever de dissiper le nuage de tristesse et de regrets, qui était passé sur l'horizon de quelques jeunes élèves.

Telle avait fini l'année 1870, telle commença l'année 1871. Le calme le plus profond, précurseur de quelque nouvelle tempête, marqua toute la durée des mois de janvier, de février et de mars. Ce fut pendant les loisirs de cette trève à nos luttes et à nos épreuves que les directeurs du Collège s'appliquèrent à étudier les programmes d'études dans lesquels il est fait une plus large part aux matières commerciales, et préparèrent les principales lignes de celui qu'ils se proposaient d'adopter pour l'institution. Quant aux rapports que nous avons dû avoir avec messieurs les directeurs des Collèges de Ste-Anne et de Terrebonne, au sujet de leurs programmes d'études, nous n'avons qu'à nous féliciter de la courtoisie et de la bienveillance que nous avons rencontrée chez eux, et c'est pour nous un devoir bien doux à remplir, de leur en témoigner de nouveau ici notre profonde gratitude. D'autant plus qu'ils ne sauraient jamais être assez remerciés des services qu'ils ont rendus à leur patrie, en inaugurant les pre-

miers un système d'études si parfaitement approprié aux besoins de notre société.

Les examens du premier semestre furent faits vers le premier de janvier et ils donnèrent un résultat tout à fait satisfaisant. Mais en dehors de la variété assez peu sensible que les examens apportent à la règle, il faut se rendre au 1re mars pour rencontrer un incident digne de remarque. Ce jour-là, Mgr Laflèche daigna de nouveau faire la visite de nos classes et le lendemain soir il venait présider une grande séance littéraire que nos académiciens donnaient en l'honneur de leur patron, S. Thomas d'Aquin.

Outre Sa Grandeur, étaient présents à cette séance, M Noiseux curé de Ste-Geneviève, les messieurs de l'évêché, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les membres de la corporation du Collège et plusieurs citoyens de cette ville.

La séance fut ouverte par une petite adresse de bienvenue à Sa Grandeur par M. J. Jacques, élève de Versification. Puis vint le panégyrique de S. Thomas d'Aquin par le président de l'académie. M. Léopold St-Arnaud. Dans un style pur, clair et naturel, ce jeune orateur fit ressortir les éminentes vertus et la science prodigieuse du Docteur Angélique. Après cet intéressant discours qui fut religieusement écouté, les élèves chantèrent " *L'hymne à Pie IX*," composition fort remarquable de *Gounod*.

On a ensuite représenté la scène historique de *Pierre l'Ermite* prêchant la croisade au concile de Clermont en présence du pape Urbain II. Les discours de Pierre l'Ermite par Olivier Savoie, de l'ambassadeur grec par Prosper Cloutier et du pape Urbain II par G. Brunelle, vice-président de l'académie furent rendus avec le caractère particulier à chaque personnage.

Cette scène si belle et si grande par ses souvenirs historiques fut couronnée par la " *Grande marche des Croisés* " de Félix Clément.

Mgr Laflèche daigna clore lui-même la séance par des

félicitations aux académiciens et par de chaleureux encouragements à imiter leur illustre Patron.

La fête de S. Joseph eut, cette année, un caractère plus iculièrement religieux. En effet, Pie IX, venant par un ret en date du 8 décembre 1870 de nommer S. Joseph *Pa n de l'Eglise Universelle* ; ce fut pour les élèves du Collège des Trois-Rivières un nouveau motif pour honorer leur Saint Protecteur par une solennité plus grande encore que de coutume.

VII—Annonce de la vente du Platon.

Vers la mi-avril, une lettre de M. E. Parent, sous-secrétaire d'Etat, informait les autorités collégiales que le " Platon " allait être mis en vente au mois de septembre suivant, et qu'elles eussent à prendre leurs mesures en conséquence. C'était bien là cette nouvelle tempête, présagée depuis longtemps, qui éclatait tout à coup sur l'institution, et qui lui venait d'un côté d'où elle ne l'attendait nullement. Mais le bail passé entre le gouvernement et feu M. Turcotte venait d'expirer, les ennemis du Collège en profitaient pour lui susciter de nouveaux embarras.

La lettre de M. Parent fut comme un coup de foudre pour les membres de la corporation. Ceux-ci toutefois se montrèrent aussitôt à la hauteur de leur position et, dans une assemblée tenue le 20 avril, ils décidèrent unanimement " que " puisque le gouvernement d'Ottawa voulait vendre le Pla- " ton, la corporation du Collège devait immédiatement faire " les démarches nécessaires pour l'acheter, coûte que coûte ; " afin de ne pas compromettre l'existence de la maison. "

Sans retard, Monsieur W. McDougall, membre des communes pour la ville Trois-Rivières, fut chargé de faire savoir au gouvernement les intentions des directeurs du Collège, et il fut mis en demeure d'user de toute son influence pour leur faciliter l'achat en bloc des terrains de l'Ordonnance aux Trois-Rivières. Que M. McDougall ait fait, dans cette cir-

constance, tous ses efforts pour servir les intérêts de ses électeurs catholiques des Trois-Rivières, si grandement engagés dans l'existence et la prospérité du Collège, c'est ce que plusieurs ont toujours révoqué en doute. Quoiqu'il en soit, le résultat de ses premières démarches communiquées à la corporation dans une assemblée tenue le 3 mai, allait à faire croire que le gouvernement n'entrerait en pourparler avec la corporation qu'à la condition que celle-ci lui fasse des propositions d'achat en lui offrant le montant réel de la valeur de la propriété. En conséquence les membres de la corporation considérant que, eu égard à la valeur actuelle de la propriété aux Trois-Rivières, la somme de huit mille piastres représentait la valeur absolue du Platon, résolurent d'offrir cette somme et chargèrent M. McDougall d'agir, pour et au nom de la corporation pour transiger cette affaire et parfaire le marché, si le gouvernement acceptait ces propositions. L'affaire, conduite avec faiblesse, pour ne rien dire de plus, traîna en langueur. Finalement, la corporation dut agir directement auprès du chef bas-canadien, Sir G. E. Cartier. Elle le fit par une note en date du 21 juillet. Mais le 25 octobre suivant, elle reçut de l'Honorable secrétaire d'Etat une réponse négative à ses propositions.

Les retards apportés au règlement de cette affaire, causèrent beaucoup d'ennuis aux membres de la corporation et aux directeurs du Collège, et n'eut été la ferme confiance que l'on avait dans la Providence, cette fois encore, l'on aurait été tenté de se décourager et d'abandonner la barque au jouet des tempêtes. Mais St. Joseph veillait toujours sur le Collège et les difficultés nouvelles qu'il lui ménageait en cette circonstance allaient justement devenir une des principales raisons de hâter la construction du nouveau Séminaire sur lequel il voulait surtout manifester sa protection. Si le gouvernement eut alors accédé à nos désirs, cette construction eut été ajournée indéfiniment ; peut-être, eussions-nous travaillé à fixer définitivement l'institution sur le Platon et cela aurait été un grand malheur. Placée là, elle n'aurait certainement pas été dans un milieu convenable à son développe-

ment et à l'importance qu'elle était appelée à prendre plus tard sous l'impulsion et la haute direction du nouveau titulaire du diocèse.

VIII—Les fetes du mois de juin.

Le trois juin, premier anniversaire de la prise de possession du siége épiscopal des Trois-Rivières par Mgr Laflèche, fut célébré selon le cérémonial voulu par les saints canons, c'est-à-dire, par une messe solennelle suivie du chant du *Te Deum*. Les élèves du Collège allèrent aussi, en cette circonstance, présenter leurs hommages à leur bien-aimé Pasteur. Ce fut Mr Léopold St-Arnaud qui porta la parole au nom de ses confrères, et il s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de bonheur. La fanfare était là, elle aussi pour exprimer à sa manière l'enthousiasme et la joie des jeunes écoliers, et donner à la fête un caractère plus solennel et plus joyeux.

Le seize juin fut un jour d'allégresse pour le monde catholique, c'était le vingt-cinquième anniversaire de l'élection de Pie IX au souverain pontificat. Les élèves du Collège des Trois-Rivières voulurent prendre leur part de réjouissance en ce jour trois fois béni ; c'est ce qu'ils firent dans un beau grand congé.

C'était encore fête au Collège, le 21 juin, en l'honneur de Mr le directeur. Le petit programme d'adresses, de chant et de musique rempli dès la veille au soir, il fallait songer à passer joyeusement le congé du lendemain. En conséquence, il fut réglé que toute la rommunauté irait faire une promenade à la Pointe-du-Lac. De grand matin, tous les élèves emportant avec eux leurs provisions de voyage, prenaient passage à bord du petit vapeur *Doré*, et les sons cadencés d'une musique harmonieuse réveillant les échos encore endormis de la ville, annonçaient aux citoyens la joyeuse excursion. Rien de plus poétique et de plus charmant qu'une navigation matinale sur les ondes calmes de notre grand fleuve par un beau jour du printemps et tel était ce jour de la St-Louis.

Il était sept heures et demie quand nous touchâmes le sol hospitalier de la Pointe-du-Lac. Bientôt la communauté fanfare en tête, défilait à travers le village et se rendait à l'église pour y entendre la sainte messe. Puis elle allait passer la journée sur le sable fin de la grève et sous l'ombrage bienfaisant des grands ormes qui la bordent. Il était tard le soir quand le *Doré* ramena les excursionnistes.

Le 22 juin, la corporation du Collège des Trois-Rivières faisait chanter à la cathédrale un service solennel pour le repos de l'âme de son bienfaiteur, M. Chs Dion, en son vivant curé de St-Prosper. Le 26, les élèves prenaient part à la brillante solennité de la fête nationale et l'académie donnait une grande séance publique, présidée par trois des professeurs, MM. G. Pager, D. Fortin et C. A. Barolet. Les orateurs qui prirent la parole à cette séance furent M. l'abbé G. Pager président honoraire, M. L. St-Arnaud, président actif, MM. Chs Caron, Désiré Houde et Joseph Jacques. M. le directeur dit aussi quelques mots à la gloire de ses malheureux ancêtres, les Acadiens. Le corps de musique du Collège fournit son concours dans cette fête de famille, ainsi que le chœur des élèves.

IX—Distribution des prix.

Nous touchions au terme des travaux scolaires de l'année. Les élèves avaient subi les épreuves de leur second examen (a) et ils avaient donné pleine satisfaction à Monsieur le préfet des études. Il ne leur restait plus qu'à recevoir le prix de leurs travaux et la récompense de leurs succès. Mais je laisse la parole au " Journal des Trois-Rivières " qui va nous rendre compte du dernier exercice de l'année. Voici : " Mardi dernier avait lieu au Collège de cette ville la séance qui
" termine les exercices scolaires de l'année. Beaucoup de
" membres du clergé, les parents des élèves et les amis de
" l'éducation y assistaient. Par respect et par sympathie pour

(a) N'ayant pas de rhétorique cette année, nous n'avions point de candidats pour le concours du baccalauréat et nous n'eûmes pas non plus à aller à Québec pour la correction des devoirs.

“ les malheurs de l'auguste Pie IX, prisonnier dans son pro-
“ pre palais, les directeurs de la maison ne voulurent pas
“ donner à cette démonstration le caractère de pompe et d'al-
“ légresse qu'elle a coutume d'avoir. La société littéraire et
“ la société harmonique du Collège firent tous les frais de la
“ séance. ”

“ Après un bel air de musique exécuté par la fanfare du
“ Collège, le président de l'association littéraire, M. Georges
“ Brunel ouvrit la séance par un discours rempli des plus
“ belles idées, rendus dans un style riche et fleuri. Sur le
“ théâtre se trouvaient tous les membres de l'académie, re-
“ vêtus de leurs insignes.

“ Après que le président eut fini de parler, M. Auguste
“ Beaudry, élève en Belles-Lettres lut un travail sur les
“ combats et les espérances de l'Eglise. Ce jeune homme
“ s'est fait remarquer par la sûreté de doctrine, en même temps
“ que par la richesse d'expression avec lesquelles il a traité
“ son sujet. (a) Aussi reçut-il les compliments les plus flat-
“ teurs de la part de M le G. V. C. O. Caron qui présidait
“ cette séance.”

“ Les élèves entonnèrent ensuite “ *L'Eglise sur la mer du*
“ *monde.*” Ce morceau de chant fut très bien rendu. M. Ar-
“ thur Pichette a fait admirer la souplesse et l'étendue de sa
“ voix dans l'exécution du solo qui lui avait été confié.

“ Les élèves avaient fait le sacrifice de leurs prix en faveur
“ du St-Père. Mais les prix n'en furent pas moins proclamés,
“ tant pour récompenser le mérite des vainqueurs que pour
“ montrer la valeur du don que faisait chacun des élèves cou-
“ ronnés. Pour perpétuer le souvenir de cette belle action,
“ on remit aux lauréats des cartes énumérant les prix offerts
“ par eux à l'auguste pontife qui préside aujourd'hui aux des-
“ tinées de l'Eglise. Ces cartes, portant comme devise :
“ *Dans le sacrifice honneur et vertu,*” devront être conservées
“ comme de précieux souvenirs pour ces élèves.

(a) Ce discours avait été composé par M. G. Pager.

L'histoire qui prend une note fidèle des nobles actions doit consigner ici tous les noms de ses généreux écoliers : En Philosophie senior, Léopold St.Arnaud et Olivier Savoie ; en Philosophie junior, Joseph Picher, G. Brunel et Chs Caron ; en Seconde D. Houde, P. Cloutier, Herc. Poisson, Oct. Pleau, Aug. Beaudry et Arth. Pichette ; en Troisième, Jos. Genest, Jos. Jacques, Luc. Lassalle, Alex. Dugré, Jul. Richard et Ths Boucher ; en Quatrième, Gust. Lamothe, L. D. Grenier, Ed. Méthot, Ed. Laflèche, John McDougall, Jos. Veillet, Hect. Tourigny. Ir. Pratte et Chs Bellemare ; en Cinquième H. Gouin, G. Moreau et Chs Mailhiot ; en Sixième Elie Pager, Dan. St-Quentin, Lud. Tourigny, Moïse Coulombe, Wil. Whiteford, F. X. Lizée et Nap. Lacroix ; en Septième L. D. Héroux, G. Caron, Ad. Pager, Art. Duplessis, Eug. F. Brunel, Jos. Samson, E. Tourigny, J. Jourdain, Ant. Dusseault, Avila Gouin, Tél. Descoteaux, Jos. Comtois, Alp Duval, Vict. Tourigny, Horm. Duval, J. Bte Gailloux, Nap. Duchaine, Frs Biron et Chs Milette ; en Huitième, Géd. Vadeboncœur, C. B. Guillet, Ach. Dion et Ed. Balcer.

" Après la proclamation des prix, la bande joua l'intro-
" duction de l'hymne à Pie IX. Puis les élèves chantèrent avec
" beaucoup d'entrain et accompagnement de la fanfare
" *Viva Pio Nono* " ! M. le directeur s'étant ensuite levé et
" ayant prétendu que la séance n'avait pas été très intéres-
" sante, M. le G. V. C. Ol. Caron protesta contre cet avancé,
" fit le plus bel éloge des discours qui venaient d'être pro-
" noncés, parla avec émotion de la générosité du sacrifice que
" faisaient les élèves et les félicita des progrès qu'ils avaient
" faits pendant l'année. Quiconque a assisté à cette séance
" sera de l'avis de M le grand vicaire Caron.

" Nous faisons des vœux pour que cette jeune et vigou-
" reuse institution qui fait tant de bien au milieu de nous, se
" maintienne dans l'état de prospérité où elle se trouve ac-
" tuellement, et nous lui souhaitons un avenir digne des
" succès qu'elle continue de remporter tous les ans."

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

Appréciation générale de l'année scolaire 1870-71

L'année qui venait de finir, pour n'avoir pas été aussi féconde en grands événements que ses dévancières avait eu néanmoins elle aussi, ses alternatives de beaux et de mauvais jours. Mais la suppression de la classe de Rhétorique en rapport avec la direction intérieure, l'attitude du gouvernement d'Ottawa dans l'affaire de la vente du Platon, en rapport avec l'administration extérieure, l'offrande de leurs prix de la part des élèves à Pie IX prisonnier, de la révolution italienne, c'étaient là trois grands faits qui firent de cette année, une des plus mémorables des temps *héroïques* du Collège.

Cependant le projet de modifier le programme des études et celui de suspendre, pour un temps indéterminé, les effets de l'affiliation, étaient deux graves questions qui divisèrent entre eux les prêtres du Collège et qui finirent par amener la retraite de M. Guilbert et de M. Caron. Ce dernier, appuyant plus particulièrement la raison de son départ sur l'état toujours précaire de sa santé, avait quitté le Collège vers la mi-juin pour un voyage aux Etats-Unis. M. Guilbert qui avait donné sa démission depuis plusieurs mois déjà, partit à son tour dès les premiers jours des vacances. (a) Il fut d'abord vicaire à Shawenegan, puis à Drummondville, enfin à St-Théodore d'Acton où il fut nommé curé après la mort de M.

(a) Tous deux revinrent plus tard en 1877 travailler de nouveau à leur cher Collège.

J.-Bte Marcotte. M. Caron, après quelques mois de repos, fut nommé vicaire à Ste-Anne de la Pérade, puis à Yamachiche et enfin il fut chargé de la cure de St-Wenceslas.

Le départ de ces deux jeunes prêtres, éminemment bien doués, et ne manquant pas d'aptitudes pour la vie de communauté, fut une perte pour le Collège. Tous deux déjà, d'abord comme ecclésiastiques, puis comme prêtres, lui avaient donné six années de service, et certes, ils ne lui avaient jamais marchandé le sacrifice entier de tout ce qu'ils avaient de talents et de bonne volonté. Aussi, ce fut pour M. Richard un bien dur sacrifice que de se voir privé de l'aide et du concours de ces deux jeunes collègues auxquels il était sincèrement attaché et dont il appréciait justement les mérites. Ce fut peut-être un sacrifice non moins grand pour ces jeunes prêtres, de quitter leur *Alma Mater* ; mais les liens du cœur ne peuvent rien pour unir ceux que des idées opposées séparent. Et, dans une maison d'éducation, l'unité de vues est aussi nécessaire à l'unité d'action, que l'union des sentiments est nécessaire à l'union des cœurs... ..

Venons-en maintenant aux statistiques de l'année. Les anciens élèves déjà portés à 275 en 1869, s'étaient accrus de 54, durant le terme scolaire 1869-70. Les noms de ceux qui prirent sans trop tarder une position dans la société, sont : MM. F. X. Trudel et Edm. Grenier qui embrassèrent l'état ecclésiastique ; Pierre McLeod, Richard Cooke, Ph. Martel et Ulric Barthe qui étudièrent le droit ; Emile Lacoursière et Amédée Tousignant qui choisirent la médecine ; Eugène Marchand, le notariat ; Richard Saucier, Lucien Panneton, Olivier Villemure et F. X. Morissette qui se firent religieux convers, le premier chez les frères de la charité, le second chez les jésuites, le troisième chez les Oblats, le dernier chez les Pères de Ste-Croix ; Nap. Champoux, Jean Hamel, Joseph Levasseur, et Georges Massicotte qui choisirent l'agriculture ; Léon Boucher, Chs. Biron, Eugène Beauchemin, Louis Badeaux, Edm. Camirand, Joseph Lamothe, Ernest Lacerte, Joseph Marchand, Arthur Pepin, Nap. St-Arnaud qui se lancèrent dans le commerce etc.

Les anciens élèves avaient donc atteint le nombre de 329 avant la présente année scolaire qui compta 131 élèves inscrits, 46 nouveaux et 85 anciens.

On ne comptait que 15 pensionnaires et 26 externes ; tous les autres au nombre de 90 étaient quart-pensionnaires.

Il y avait 2 finissants, 5 commençants, en Rhétorique et Belles-Lettres 11, en Troisième 10, en Quatrième 15, en Cinquième 24, en Sixième 15, en Septième et Huitième 49.

Le diocèse des Trois-Rivières avait fourni 122 sujets dont la moitié tout juste était de la ville, les 9 autres venaient des autres diocèses et quelques-uns des Etats-Unis.

Le Collège avait eu, dans son bilan de l'année précédente une balance passive de $1831.89. Cette année, grâce à la recette extraordinaire venue de la succession de feu M. Dion et à un système d'économie des plus strictes, cette balance avait été réduite de $1233.40, c'est-à-dire, ramenée à la somme de $598.49, ainsi que l'indiquent les chiffres suivants : Recette totale $5803.48, dépense totale $5531.48, montant de la dette active $1379.51, dette passive $2250.00, résultat final, balance passive $598.49.

L'allocation du gouvernement avait été quelque peu diminuée ; au lieu d'être de $1200,00, elle n'avait été que de $1176.00.

Voici les remarques suggérées aux autorités collégiales en présence de ce résultat financier. (rapport du 27 juillet 1871.)

“ Nous aimons à attirer spécialement l'attention de l'Ho-
“ norable Ministre de l'Instruction Publique sur le fait que
“ les dépenses de l'année courante sont beaucoup moindres
“ que celles des deux années précédentes. Cela est dû à ce
“ que la corporation n'a pas eu à subir de dépenses extraor-
“ dinaires et aussi, parce qu'on a administré, avec la plus
“ sévère économie, les revenus qui se trouvant moindres que
“ ceux de l'année dernière devaient, ce semble, nous conduire
“ à une augmentation de dettes ; cependant, grâce à l'esprit

" d'abnégation et de sacrifice du personnel, nous avons dimi-
" nué notre dette.........

" Ce résultat est des plus encourageants ; et si le gouver-
" nement, témoin de nos sacrifices, veut bien les seconder,
" s'il veut nous donner un octroi encore plus généreux que
" celui des dernières années, nous ne tarderons pas à assimi-
" ler notre cours commercial à celui du " Collège Terrebonne,"
" afin que la nombreuse jeunesse de notre district qui désire
" se livrer à l'industrie et au commerce puisse trouver dans
" notre institution le moyen de s'y préparer. "

(Signé) G. S. BADEAUX Président de C. C. T.-R.
SÉVÈRE DUMOULIN Secrétaire.
Ls RICHARD Ptre Directeur.

Ce dernier paragraphe insinue d'une manière bien positive les changements importants que l'administration allait faire subir à son programme d'études. C'est ce que nous allons voir dans le chapitre suivant.

dimi-

ouver-
onder,
x que
ssimi-
onne,"
désire
r dans

. T.-R.

n posi-
allait
s allons



C. O. CARON, V. G.
2me Supérieur du Collège des Trois-Rivières.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

LA DOUZIEME ANNEE 1871-72.

I—Travaux des vacances.

Comme nous venons de le voir, la corporation avait décidé de modifier le programme des études, de manière à donner, dans les trois ou quatre premières années du cours, une plus large part au français, à l'anglais et aux matières commerciales. Mais elle n'ignorait pas que la direction et le contrôle des études relevaient uniquement de l'autorité épiscopale, selon la convention formellement passée entre elle et Mgr Cooke à l'origine du Collège. Avant donc de publier son nouveau prospectus, elle résolut, dans son assemblée régulière du trois août, de soumettre à l'approbation de Mgr Laflèche, la réforme qu'elle désirait introduire dans les études. Elle priait en même temps Sa Grandeur, en vue des besoins sans cesse renaissants, de vouloir bien pourvoir à la direction intérieure du Collège et au personnel enseignant comme l'avait toujours fait son regretté prédécesseur, Mgr Cooke ; et si Sa Grandeur agréait les changements proposés, de mettre à la tête de l'institution les personnes qu'elle jugerait être les plus aptes à opérer ces changements, pour le plus grand bien de la religion et de la société, ainsi que pour l'honneur et l'intérêt de l'établissement.

Monseigneur, qui approuvait chaudement le nouveau programme d'études, n'attendait que cette demande de la

corporation, pour prendre activement en mains les destinées du Collège des Trois-Rivières. Immédiatement, il informa M. Richard, au grand étonnement de ce dernier, mais à son extrême satisfaction, qu'il nommait M. le grand vicaire C. O. Caron, supérieur et M. L. S. Rheault Ptre, directeur!... Inutile de faire des commentaires sur l'importance de ces nominations qui parlaient assez d'elles-mêmes. Elles réjouirent grandement tous les amis de l'institution et elles apportèrent au cœur de M. Richard un immense soulagement. Enfin, il allait être déchargé de la part d'administration la plus lourde et la plus importante par sa responsabilité. Combien il dût bénir S. Joseph de la protection extraordinaire accordée, en cette circonstance, au Collège des Trois-Rivières ! En outre, c'était après avoir pris conseil de ces mêmes confrères expérimentés et sages que M. Richard s'était décidé de mettre à l'étude le nouveau cours qu'on allait inaugurer. Ils seraient donc bien qualifiés pour fournir une coopération efficace à son bon fonctionnement.

Aussitôt ces nominations faites, le nouveau programme fut lancé dans le public et il parut dans le numéro du " Journal " du 10 août. Voici :

NOUVEAU PROSPECTUS

DU

COLLEGE DES TROIS-RIVIERES

——o——

Les Directeurs du Collège des Trois-Rivières offrent au public leurs sincères remerciements, pour l'encouragement dont il a favorisé jusqu'à présent cette institution.

Comptant sur la même bienveillance et surtout sur l'aide de la Divine Providence, ils ont résolu de donner à leur œuvre un plus grand développement, dans le but d'offrir à toutes les classes de la société des avantages certains, et prévenir par là, l'inconvénient de dépenses qui deviennent, dans l'état actuel des choses, trop souvent inutiles. L'expérience a fait connaître qu'un bon nombre d'élèves sortent du collège après trois ou quatre ans d'étude, et dans ce cas, ils se trouvent avoir consacré, en pure perte, un temps considérable à l'étude du grec et du latin, au grand détriment des connaissances pratiques qu'ils auraient pu acquérir pendant ce temps.

Après avoir mûrement pesé ces inconvénients, la nouvelle direction a jugé qu'il sera plus avantageux de modifier le programme des études, de manière à donner aux élèves dans les trois ou quatre premières années, les connaissances nécessaires au commerce et à l'industrie, y compris l'étude du Français et de l'Anglais, et de renvoyer à la suite, l'enseignement des matières exclusivement classiques.

En conséquence, le Collège des Trois-Rivières renfermera deux départements bien distincts, formant chacun un tout complet, mais organisés de manière que l'un puisse servir de préparation à l'autre pour les élèves qui voudraient couronner leur instruction industrielle par les connaissances plus élevées du cours classique.

Dans le département industriel seront enseignées à peu près les mêmes matières qui forment les cours des excellentes maisons de Ste-Anne et de Terrebonne. On s'efforcera de suivre autant que possible, les méthodes éprouvées de ces deux institutions.

Le cours classique qui a déjà fait ses preuves, restera le même que celui que suivent généralement tous les collèges classiques de la Province.

Les élèves qui n'aspireront point aux avantages du cours classique pourront parcourir le cours industriel en quatre ans. Ils seront alors en état, nous l'espérons, de tenir d'une manière pratique les comptabilités agricoles, industrielles et commerciales. Ils auront été initiés aux différents détails de la correspondance commerciale et généralement à la connaissance des diverses branches de l'enseignement pratique industriel.

Les élèves qui désirent faire leur cours classique pourront y entrer, selon leur capacité, après avoir passé trois ans au cours industriel. Le cours classique jusqu'à la Rhétorique inclusivement, pourra facilement se faire en quatre ans. Deux années seront consacrées à l'étude de la philosophie et des sciences naturelles.

Toute personne qui met un élève au collège, accepte par le fait, les règlements du collège et s'engage à ce qu'ils soient suivis.

Le prix pour les pensionnaires est de quatre vingts piastres, et de vingt-quatre piastres pour les demi-pensionnaires, pour l'année scolaire, payable d'avance en quatre termes.

La Direction se compose cette année de

MM. C. OL. CARON, Vicaire-Général, Supérieur.
" L. S. RHEAULT, Ptre., Directeur.
" Ls. RICHARD, Ptre., Préf. des Etudes et Proc.
" P. E. DUPONT, Ptre, Professeur de Théologie.

Par ordre,

L. S. RHEAULT, Ptre, Directeur.

Les Trois-Rivières, 7 Août 1871.

Après avoir donné dans son journal la place d'honneur à notre programme, le rédacteur y joint les réflexions judicieuses qui suivent : " Comme on le voit par le document que

" nous publions, le Collège des Trois-Rivières déjà si réputé
" pour ses succès et si estimé pour la sûreté de ses doctrines,
" subit actuellement une transformation qui en fait une des
" maisons les mieux adaptées aux besoins du pays.

" Nous tenons assurément à conserv[illegible] os collèges classi-
" ques qui tous travaillent de concert à repandre dans notre
" cher Canada les hautes lumières de la science et de la Reli-
" gion. Mais à ces besoins de premier ordre s'en joignent
" d'autres qui ont aussi leur importance, nous voulons parler
" des connaissances agricoles, industrielles et commerciales,
" devenues aujourd'hui d'une si grande nécessité.

" Que de jeunes gens, pour leur bien propre et pour celui
" du pays, tireraient avantage d'un enseignement pratique
" industriel, au lieu de s'abâtardir sur les bancs d'un collège
" classique, pour lequel ils ne sont point faits. Sur cent élè-
" ves qui commencent un cours classique dix à vingt le par-
" courent peut-être en entier et la plup[illegible] des autres, après
" trois ou quatre années d'études, s'en [illegible] avec du grec et
" du latin, demander du service au commerce et à l'industrie.
" Faut-il s'étonner après cela si tant de ces pauvres jeunes
" gens, dépourvus des premières notions pratiques, aient tant
" de peine et de misère à se créer un avenir.

" C'est donc rendre un très-grand service à cette jeunesse
" qui n'est pas appelée aux connaissances élevées d'un cours
" classique, que de la rendre apte à se livrer au commerce et
" à l'industrie. Nous sommes vraiment heureux de voir que
" le Collège des Trois-Rivières ait jugé à propos d'ajouter à
" son cours classique un cours industriel capable de répondre
" aux désirs du public, et que, malgré son importance, le dé-
" partement industriel ne doive être nullement nuisible au
" département classique, puisque ces deux départements
" forment chacun un tout complet et que le premier est orga-
" nisé de manière à servir d'introduction au second.

" Nous sommes de plus persuadé que le Collège des Trois-
" Rivières, comme par le passé, ne peut obtenir que les plus
" plus brillants succès sous l'impulsion du personnel très dis-

" tingué qui vient d'être promu à sa direction. Nous le sou-
" haitons fortement pour le plus grand bien de la Religion et
" de la Patrie

" Une chose que nous aimons à dire bien haut, c'est que
" les changements qui viennent de s'opérer, dans le cours
" d'études, demeureront comme un témoignage évident du
" zèle et de l'activité des directeurs du Collège.

" La ville qui a déjà tant fait pour cette florissante insti-
" tution et qui est encore disposée plus que jamais à faire
" beaucoup, ne verra pas avec indifférence l'attention que l'on
" met à répondre à ses besoins, afin de la faire avancer autant
" que possible vers le progrès.

" L'avenir prouvera que notre Collège n'a pas vainement
" traversé les plus dures épreuves, et que cette institution,
" grâce aux sympathies réelles et distinguées qu'elle a su s'at-
" tirer, et à l'intérêt profond et toujours croissant que lui
" portent la ville et le district, continuera de marcher rapi-
" dement dans la voie du succès et de la prospérité. Si l'espace
" et le temps nous le permettaient, nous ferions voir quels
" intérêts de toute façon rattachent si fortement la ville à son
" Collège et quels avantages promet cette institution au
" diocèse tout entier, surtout d'après le nouveau cours d'études
" qu'elle vient d'adopter.

" Nous aurons probablement l'occasion de le faire
" bientôt."

Dans son numéro suivant le " Journal " donnait encore comme information : " Le nouveau programme d'études adopté par le Collège des Trois-Rivières rencontre l'approbation générale. Déjà plusieurs journaux de la Province ont manifesté leurs plus chaudes sympathies relativement à cette amélioration importante qui, comme on le répète partout, répond à l'un des besoins les plus pressants du pays."

Mais la meilleure preuve que la direction du Collège avait répondu à un véritable besoin social, ce fut l'affluence des élèves qui accoururent aux Trois-Rivières, à la nouvelle de la transformation du cours d'études.

II—La rentrée des élèves.

La réouverture des classes avait été fixée au 5 septembre et dès le premier jour, plus de cent élèves étaient arrivés. Le nombre en devint bientôt si grand, qu'on dût refuser d'en admettre plusieurs, faute de places.

Les élèves trouvèrent la physionomie du personnel passablement changée. Le travail des vacances l'avait fait vieillir beaucoup ; c'est à peine si les anciens élèves eux-mêmes purent le reconnaître ! Voyons plutôt :

Monsieur le grand vicaire C. O. Caron, supérieur (garde sa résidence chez les Dames Ursulines.)

Monsieur l'abbé L. S. Rheault, Ptre, directeur des élèves.
" " Ls. Richard Ptre, préfet des études et proc.
" " P. E. Dupont Ptre, professeur de Théologie.
" " Elphège Godin Ptre, (aux quatre-temps de sept.) prof. de Chimie et d'anglais.
" " Herm. Baril (Ptre, au mois de décembre) prof.
" " F. X. Cloutier Dcre, professeur de Rhétorique.
" " G. Pager Dcre, professeur de Belles-Lettres.
" " Ed. Brunel Eccl., professeur de Troisième.
" " Edm. Grenier Eccl., professeur de Quatrième.
" " Chs Ad. Barolet Eccl., professeur de Cinquième.
" " L. Z. Chandonnet Eccl., professeur de français en 6ième et 7ième.
" " Nap. Rivière Eccl., professeur d'anglais en Sixième.
" " Chs Ménard Eccl., professeur d'anglais en Septième.
" " Léop. St-Arnaud Eccl., professeur en Huitième.

Monsieur l'abbé Damase Fortin Eccl., régent.

" " Epiphane Dusseault, Eccl., économe.

Six anciens professeurs n'étaient pas revenus, savoir : MM. Caron, Guilbert, Nolin, Nobert, Trudel et Gastonguay. Nous avons déjà donné les raisons du départ de MM. Caron et Guilbert. M. Nolin retourna dans son diocèse ; mais il ne tarda pas à entrer au noviciat des RR. Pères Oblats où il est devenu un des religieux distingués de l'Ordre. MM. Nobert et Trudel se préparèrent d'une manière plus immédiate au saint ministère, le premier pour ce diocèse, le second pour celui de Portland. Quant à M. Gastonguay, ayant reconnu qu'il n'était pas appelé à l'état ecclésiastique, il avait quitté la soutane pour étudier le génie civil et l'arpentage.

M. Rheault, tout en restant procureur de l'évêché vint résider au Collège et occuper l'ancienne chambre de M. Héroux. M. Dupont prit la chambre de l'angle ouest, M. Godin celle de l'angle est, M. Baril celle de l'angle nord. MM. Cloutier et Pager installèrent leurs lits dans leurs classes. Les autres ecclésiastiques furent logés dans les dortoirs, sauf M. Dusseault qui eut son logement chez M. Richard et M. Fortin qui prit sa chambre à côté de la classe de Troisième dans l'aile des dortoirs.

Aussitôt que les classes eurent reçu cette complète organisation qui n'a plus beso in, pour assurer la somme de travail voulue pour le succès, que du parfait emploi du temps et que du fonctionnement régulier de la discipline, Mr le supérieur fit donner la retraite aux élèves par un membre du chapitre de Montréal, depuis longtemps renommé par son dévouement aux intérêts spirituels des jeunes gens, Mr le chanoine Fabre, qui réussit à merveille dans cette retraite, et qui acheva de disposer notre jeunesse à passer une bonne et sainte année. Ces exercices furent donnés pendant la semaine des quatre-temps, et se terminèrent le dimanche, 24 septembre. Le même jour, avait lieu au Séminaire de Nicolet une grande ordination à laquelle le Collège des Trois-Rivières fournit son contingent d'ordinands, dans la personne de Mr Elph. Godin

qui reçut la prêtrise et de MM. Cloutier et Pager qui reçurent le diaconat, après avoir été faits sous-diacres la veille. (a)

Tous trois revinrent aux Trois-Rivières, dimanche soir en compagnie de Mgr Laflèche et de son secrétaire, de Mr Richard et de Mr N. Godin père. (Ces deux derniers étaient allés à Nicolet tout exprès pour assister à l'ordination.) Aucun de ces voyageurs sans doute n'a oublié les transes mortelles de notre traversée; mais pour l'instruction des imprudents qui ne voient jamais de danger à braver les vagues de notre grand fleuve, rappelons cet incident:

Arrivés à la rivière "Godfroy" où les attendait M. Dusseault avec la petite chaloupe du Collège, tous voulurent prendre passage à bord de cette frêle embarcation. Le maximum des passagers que cette chaloupe pouvait porter, par un temps calme, était de huit personnes. Or, il faisait un fort vent de nord-ouest et nous étions justement le nombre maximum, avec des bagages représentant presqu'une personne de plus. Nous avions à peine fait quelques arpents, que Mgr regrettant l'imprudence que nous venions de faire, voulait tourner bord, mais déjà cette manœuvre était devenue impossible et elle eut peut-être été fatale. Il fallut faire bonne contenance et cingler courageusement vers la ville, en nous recommandant à la Ste-Vierge, à S. Joseph et à tous nos saints patrons. Ce fut cette audacieuse résolution, aidée sans doute du secours d'en haut qui nous sauva. On fit heureusement la traversée, non sans avoir éprouvé tous une de ces bonnes peurs après lesquelles on se dit: "Qu'on ne nous y reprendra pas de sitôt"!

Le lendemain, M. Godin célébrait, avec actions de grâces, sa première messe dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, en présence de cette communauté qu'il servait depuis déjà cinq ans, et à laquelle, il allait encore donner plusieurs années de sa vie.

(a) Mr Godin eut pour compagnon d'ordination, Mr Jos. Narcisse Tessier. Le dimanche suivant, 1er octobre à Maskinongé, MM. C. O. Gingras, Victor S. de Carufel, D. G. Lajoie et A. Paquin furent ordonnés prêtres.

Le 8 du même mois, à Kingsey ce fut au tour de Mr E. Ling de recevoir l'onction sacerdotale.

La fête de Monseigneur Laflèche arrivant au commencement d'octobre, donnait à peine aux élèves le temps de préparer quelques courtes adresses, et quelques chansonnettes. Cependant, Sa Grandeur, ne tenant compte que de leur bonne volonté, se rendait avec une grande bienveillance, mercredi 4 octobre, à la salle de récréation du Collège, pour y recevoir les hommages et les vœux de ses enfants. Ceux-ci s'efforcèrent de traduire leurs sentiments dans les diverses langues qui leur sont enseignées, c.-à-d., qu'ils présentèrent à Sa Grandeur trois jolies adresses, l'une en français, une autre en anglais et une troisième en latin. Dans sa réponse, Mgr sut trouver de ces considérations heureuses dont lui seul a le secret et l'on dirait que, quand il s'adresse aux jeunes étudiants, ses improvisations prennent un cachet particulier d'originalité et de poésie. Tout en donnant les plus utiles conseils et les exhortations les plus pressantes au travail persévérant et à l'emploi scrupuleux du temps, il n'oublie pas que les joies de sa fête doivent se compléter dans l'octroi d'un grand congé. Et chose étonnante, toutes ces jeunes intelligences que la persuasion de son discours a convaincu du prix du temps et de la nécessité du travail, accueillent avec enthousiasme la faveur d'un jour de repos, et nul ne s'objecte à une conclusion en apparence si opposée aux prémisses posées et acceptées !

III—On décide de batir.

Une des questions les plus importantes qui aient jamais été traitées dans les assemblées de la corporation du Collège, ce fut bien assurément celle qui fut réglée dans l'assemblée du 12 octobre 1871 ; je veux parler de la résolution qu'on y prit de commencer à bâtir au printemps suivant. Pour délibérer avec plus de sagesse et de lumière sur une question d'un intérêt aussi vital pour le Collège, non-seulement tous les membres de la corporation avaient été spécialement priés d'assister à cette réunion extraordinaire ; mais, de plus, on y avait invité monsieur le grand vicaire Caron, supérieur du Collège, et ce fut lui tout d'abord qui traita la question.

A part la raison de dépossession des terrains de l'Ordonnance dont le gouvernement a déjà prévenu la corporation, M. le supérieur fit remarquer que les bâtisses actuellement occupées sont de beaucoup trop petites pour répondre aux besoins actuels de l'institution ; qu'on avait été obligé de louer des appartements en ville, pour ne pas renvoyer un trop grand nombre d'élèves ; que, malgré tout, on avait dû en refuser plusieurs. En présence de besoins aussi pressants, il fut résolu unanimement, sur motion de messire C. F. Baillargeon, curé des Trois-Rivières, secondée par Abraham L. Desaulniers, Ecr, avocat, que la corporation va s'occuper sans retard de faire préparer les matériaux pour commencer les travaux au printemps prochain et M. le supérieur est chargé de préparer lui-même les plans du nouveau Collège.

Parmi les membres étrangers à la ville qui assistèrent à cette assemblée, fut M. Héroux curé de Ste-Victoire, lequel, voyant que les graves questions qui commençaient à s'agiter, allaient nécessiter de fréquentes assemblées de la corporation auxquelles il ne lui serait pas possible d'assister, prit le parti de donner sa démission et il insista pour qu'elle fut acceptée. Cependant, comme la majorité des membres était persuadée que M. Héroux pouvait encore rendre de grands services à l'institution, on refusa d'accéder à sa demande.

La population trifluvienne fut saisie de la décision de la corporation, le dimanche 22 octobre, par Mr le curé qui l'annonça solennellement du haut de la chaire de la cathédrale, en invitant chaleureusement tous les citoyens à seconder les efforts des messieurs du Collège pour faire réussir cette importante entreprise. Le lendemain, le " Journal des Trois-Rivières " dans un excellent article sur le sujet, faisait connaître à toute la population du district la détermination des autorités collégiales, les raisons de cette détermination, les graves intérêts publics qui se trouvaient liés à cette question et les motifs qu'avait la ville de mener à bonne fin une œuvre pour laquelle elle avait déjà fait de si grands sacrifices.

IV—Divers.

Le samedi, 30 octobre, Mgr Laflèche vint dire la messe de communauté et conférer la tonsure cléricale à trois de nos professeurs, MM. Pierre Charles Ménard, Zéphirin Léonard Chandonnet et Léopold St-Arnaud.

Jusqu'à cette année, la messe de communauté se disait, en été, à l'église paroissiale et en hiver, à la sacristie de la même église ; mais cette année, Mr Richard voyant que les élèves étaient trop nombreux pour être contenus tous dans la sacristie, avait demandé et obtenu la permission d'avoir un petit oratoire attenant à la salle de récréation et d'y pouvoir dire la messe de communauté. Cette amélioration évitait bien des allées et venues fort désagréables, surtout en hiver. On commença à dire la messe au Collège le jour de la Toussaint, et depuis on a continué à user de ce privilège jusqu'à la fin de l'occupation des casernes.

Les élèves du Collège voulant montrer à leur digne supérieur, combien ils appréciaient ses mérites et les avantages qu'ils tiraient de son intelligente et prudente direction, préparèrent une grande démonstration pour la St-Charles. Celle-ci tombant le samedi, il fallut partager le programme de la fête. Vendredi soir, il y eut présentation d'adresses avec chant de circonstance et quelques airs de bande ; mais le reste du programme fut remis au lundi suivant. Or, voici comment le journal du 9 novembre rend compte de cette dernière partie de la fête : " Lundi dernier grande réjouissance au Collège ; " on fêtait Mr le grand vicaire Caron, supérieur de l'institu- " tion. Le soir il y avait représentation. Aussi S. G. Mgr des " Trois-Rivières, les prêtres de l'évêché, plusieurs curés des " campagnes environnantes, bon nombre d'éminents citoyens " de cette ville, les parents des élèves et les élèves eux-mêmes " se pressaient-ils dans la salle des réunions. La salle était " remplie.

" La belle tragédie, tombée de la plume de Silvio Pellico " *Thomas Morus*, tragédie bien connue mais toujours très gou-

" tée, fut donnée à l'admiration des assistants par des acteurs
" de mérite, choisis parmi les élèves du Collège ....

" M. Chs Caron a exécuté le rôle de *Morus* avec un natu-
" rel soutenu. En somme, les acteurs ont très-bien rempli
"leurs rôles. M. Arth. Pichette représentait *Henri VIII* ;
" Aug. Beaudry, *le duc de Norfolk* ; Jos. Genest, *William* fils de
" Morus ; Lucien Lassalle, *Cromwell*, Joseph Jacques *Alfred.*

" Après cette tragédie, fut représentée une comédie en un
" acte, intitulée *Les Prunes*. Décidément, M. Chs Caron qui
" représentait *le docteur Gill* et M. F. X. Lessard qui représen-
" tait *Lafleur*, le domestique, sont des acteurs comiques con-
" sommés. L'aisance de leurs mouvements était complète,
" le naturel parfait. Impossible de dire que les spectateurs
" n'ont pas ri !

" Acteurs tragiques et comiques ont lieu de se féliciter ;
" d'ailleurs, les applaudissements répétés et sincères de l'assis-
" tance, son attention soutenue, les ont justement récompen-
" sés.

" Deux beaux morceaux de chant et plusieurs airs de
" bande mêlèrent une aimable variété à la partie théâtrale. "

V—La question du site du nouveau Collège.

Du moment que la corporation eut décidé de bâtir, dès lors la question du site du nouveau Collège préoccupa vivement l'opinion publique des trifluviens et cette opinion ne tarda pas à se partager entre deux endroits, ayant chacun ses avantages et ses inconvénients. Les uns voulaient qu'on plaçât le Collège sur le côteau St-Louis, près du cimetière catholique ; les autres optaient pour la propriété de la rue des champs. Les raisons que faisaient valoir les partisans du site du coteau étaient : que la ville s'agrandissant rapidement du côté de la rue des champs, l'établissement ne pourrait longtemps garder cet isolement qui convient à une maison d'éducation ; que le terrain n'avait pas assez de profondeur pour permettre de placer la maison à une distance convenable de

la rue ; que l'espace sur le coteau St-Louis serait plus vaste et plus commode ; que le site y était exceptionnellement beau ; que les terrains pourraient s'y acquérir à très bas prix et que la différence seule des emplacements concédés sur la rue des champs couvrirait une partie des frais de construction, etc. Quelques zélés en vinrent jusqu'à faire signer une requête à la corporation demandant d'adopter le site du coteau St-Louis pour les raisons données plus haut.

Les partisans du site de la rue des champs objectaient que ce dernier endroit était plus central et d'un accès plus facile à toute la population ; que le Collège recevant des élèves quart-pensionnaires et externes, ne pouvait pas s'isoler absolument ; que la ferme "Barnard" avait été achetée pour bâtir et payée par la ville à cette fin ; que le terrain était assez vaste pour permettre d'en détacher un bon nombre de lots à bâtir, qui acquierraient une valeur d'autant plus grande que le Collège serait plus rapproché.

La corporation s'assembla le 23 novembre pour s'occuper de cette question. Mais elle ajourna sa décision à plus tard pour prendre le temps de mieux peser les raisons qu'on faisait valoir de part et d'autre. Dans cette même assemblée, elle eut à nommer un remplaçant à M. Ab. L. Desaulniers qui venait de donner sa démission. Ce fut M. H. G. Malhiot qui fut appelé à remplacer M. Desaulniers. Enfin, la corporation ayant pris connaissance de la dernière lettre du sous-secrétaire d'Etat, par laquelle elle était informée que le gouvernement refusait de lui vendre "le Platon" résolut que : vu la réponse négative du gouvernement aux offres faites par la corporation du Collège des Trois-Rivières, et vu la décision prise par la dite corporation, de commencer la construction du nouveau collège le printemps prochain ; elle prie le gouvernement de lui laisser aux conditions ordinaires la libre jouissance des bâtisses et terrains de l'Ordonnance aux Trois-Rivières, pendant trois années, à partir du 1er juillet 1872. Du reste, elle est toujours prête à acheter, à des conditions justes et équitables la propriété entière de l'Ordonnance, si le gouvernement voulait la lui céder.

VI—Décembre et janvier.

En dehors de ses fêtes religieuses si riches de grâces et de souvenirs pour tous les membres du Collège et en particulier pour les congréganistes, le mois de décembre fut encore remarquable par l'ordination de MM. Hermile Baril et Ephrem Nobert qui reçurent l'onction sacerdotale, le dimanche, 17 du mois, dans l'antique église de Champlain, des mains de Monseigneur Laflèche, en présence d'un clergé nombreux et d'une foule immense de fidèles qui encombraient littéralement l'église. Ce fut M. le grand vic. Caron qui donna le sermon de circonstance. M Baril ayant pris immédiatement une vacance de quelques jours, ce ne fut que sa troisième messe qu'il vint donner à la communauté. Mais elle n'est jamais sans produire de singulières émotions ni sans enseignement, cette messe d'un nouveau prêtre, en présence de ceux qui furent tour à tour ses égaux et ses subordonnés, ses compagnons d'étude et ses humbles élèves ! Quelle incompréhensible grandeur posée tout à coup sur la tête d'un jeune lévite, hier simple collégien aujourd'hui *sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech !* Cette grandeur, cette dignité n'aura-t-elle pas désormais un droit nouveau au respect profond de tous ceux qui auront à l'approcher ? Quelle sublime puissance dans un pauvre mortel qui commande au Dieu Créateur du ciel et de la terre et qui en est obéi ! N'y aurait-il que le jeune enfant qui échapperait aux justes commandements de cette autorité ? O mystères du sacerdoce que vous êtes admirables ! O enseignements de la foi, que vous avez de force et de persuasion !

Le premier janvier 1872 et le congé qui suivit furent passés au Collège et l'on ne sache pas qu'aucun enfant ait rêvé au toit paternel dans ces jours-là, tant les amusements furent variés et nouveaux ! Et puis toutes ces aimables visites que la communauté reçoit et qu'elle n'a pas la peine de rendre ! C'est d'abord M. le directeur qui, représentant spécialement le père dans la famille, vient donner à ses enfants la première bénédiction. Puis, c'est Monseigneur des Trois-

Rivières qui vient apporter les bénédictions du Pasteur, en y joignant les étrennes du bon papa. Enfin, c'est M. le supérieur qui vient en troisième lieu, répéter à son tour les vœux et les souhaits de bonne année à sa chère communauté.

Le 9 janvier vers 7 heures et 45 minutes du soir, on ressentit un léger tremblement de terre. Les élèves, occupés à leurs jeux, en ce moment là, purent à peine s'en apercevoir. En tous cas, la secousse fut si rapide, qu'ils n'eurent pas le temps d'avoir peur !

Les examens du premier semestre furent expédiés entre le 24 janvier et le 3 février. Ils donnèrent un résultat très-satisfaisant.

VII—Nouvelles tracasseries.

Le cinq du même mois de février, les journaux des Trois-Rivières furent chargés d'annoncer, pour le 28 du même mois, la vente à l'encan de neuf lots des terrains de l'Ordonnance aux Trois-Rivières. Ainsi les menaces que l'on faisait au Collège depuis plusieurs mois, allaient donc enfin être mises à exécution..................

La corporation s'assembla dès le lendemain, 6 février, pour délibérer sur cette grave affaire ; mais elle ajourna sa décision à une réunion ultérieure qui fut fixée au jeudi suivant le 15. Dans l'assemblée du six février, les membres acceptèrent la résignation de Mr Héroux et nommèrent pour le remplacer, Mr L. S. Rheault, directeur du Collège. Dans son assemblée du 15, la corporation se trouvait au complet, moins Mr J. E. Panneton, curé de St-Prosper. Mr le grand vicaire C. O. Caron, supérieur du Collège était présent. Après une assez longue discussion sur les avantages et les inconvénients de garder le Platon pour site définitif du Collège, en présence de la résolution du gouvernement d'Ottawa, de l'attitude hostile de nos concitoyens anglais, de la difficulté de se faire allouer tous les lots à un prix qui ne dépassât pas notablement la somme déjà offerte, la corporation prit le parti de renoncer à l'achat du Platon, de choisir ailleurs le site du

Collège, de consacrer l'argent qu'elle aurait mis dans l'enchère à la construction de la nouvelle bâtisse, et de faire de nouvelles instances auprès du gouvernement pour faire retarder cette vente et être laissée en la libre possession du Platon pendant encore trois années. Elle pria même Sa Grandeur Mgr Laflèche de vouloir bien intercéder en sa faveur pour obtenir cette grâce.

Mr Baillargeon qui s'intéressait au Collège de la manière la plus active, crut devoir informer la population catholique, le dimanche 19 fevrier, de la crise vraiment inquiétante que traversait l'institution. Il déclara qu'il comptait beaucoup sur la bonne volonté de tous les citoyens, pour être aidé efficacement dans la présente circonstance ; soit dans l'achat du Platon, si on ne pouvait en faire retarder la vente, soit dans la construction immédiate du Collège que, dans tous les cas, il fallait se hâter d'entreprendre. Il ajouta qu'il allait bientôt ouvrir une nouvelle liste de souscriptions et faire préparer immédiatement un bazar pour commencer les travaux de construction pendant la prochaine saison.

Quand arriva le 28 février, date fixée pour la vente à l'enchère des lots du Platon, les autorités fédérales renvoyèrent cette vente au 16 mai suivant. Etait-ce un sursis accordé aux instances de la corporation ? ou n'était-ce qu'un retard calculé pour entretenir plus longtemps le malaise de celle-ci ? On ne saurait rien affirmer à cet égard ; mais les amis du Collège profitèrent de ce délai pour faire agir, auprès du gouvernement, de nouvelles influences qui amenèrent enfin ce dernier à répondre à Sa Grandeur Mgr Laflèche, en date du 16 avril, " que le Gouverneur en conseil avait décidé d'accorder à la " corporation du Collège, la libre possession du Platon " jusqu'au mois de juillet 1875. "

Le sort en était jeté, il fallait bâtir dans les trois ans !

VIII—Travaux préliminaires de la corporation.

Suivons donc maintenant les autorités collégiales dans ce travail sérieux qu'elles eurent à faire sur toutes les questions relatives à la construction du nouveau Collège, tels que

l'étude des plans et devis, matériaux et conditions, soumissions et garanties, etc. On sait que, depuis plusieurs mois déjà, M. le supérieur avait été chargé de préparer les plans. Aidé de M. le procureur, il s'était mis immédiatement à l'œuvre. Tous deux avaient calculé avec beaucoup de soin les nécessités d'un grand établissement collégial ; ensemble ils en avaient arrêté les grandes lignes et fixé les principales proportions et divisions, en conformité avec les besoins prochains, autant qu'on pouvait les prévoir alors ; c'est-à-dire, pour recevoir environ 250 à 300 élèves. (a)

Ainsi dans son assemblée du 16 avril, quelque désir qu'eut la corporation du Collège de construire un monument vraiment durable et digne de la ville, elle décida d'en faire la maçonnerie en brique, parce que la pierre était excessivement rare dans les environs et fort dispendieuse. M. Baillargeon fut autorisé à faire les marchés pour l'achat de la brique.

Le 3 mai, la corporation reçut communication officielle de la dernière lettre du Sous-secrétaire d'Etat, au sujet du Platon ; elle choisit définitivement le site du nouveau Collège sur la rue des champs et décida que le lendemain, 4 mai, tous les membres iraient, en compagnie de Mgr des Trois-Rivières et de M. le grand vicaire Caron en fixer l'emplacement ; elle adopta le plan préparé par M. le supérieur et M. le procureur, et chargea son président et M. Baillargeon d'aller le faire approuver par Mgr des Trois-Rivières.

Le 15 mai, la corporation décide de demander des soumissions pour la construction de l'extérieur de la bâtisse, savoir : pour la maçonnerie, la charpente, la toiture et les ouvertures. Dans ses conditions de marché, elle fournira la pierre brute pour le rez-de-chaussée, plus 600,000 briques, achetées de M. Octave Lottinville. Elle paiera en argent durant la construction du rez-de-chaussée qui devra être terminé vers le 14 septembre, la somme de $1800 piastres. Le

---

(a) Il n'était pas question alors du grand séminaire et de ses besoins.

reste du coût de la bâtisse sera payé en deux années, moitié en l'an 1873, moitié en l'an 1874.

Le 7 juin, elle accepte les devis, les spécifications et les différents plans y annexés ; le tout préparé par M. le Gd. Vic. C. O. Caron et M. Richard. Le 21 juin, elle prend connaissance de quatre soumissions faites respectivement par messieurs Thomas Milette, Zéphirin Hamel, Télesphore Lemay, et la société Z. Perreault-Dugré, La première soumission était de $37,000, la 2de de $38,000, la 3e de $39,500, la 4e de $44,000. La corporation ajourne la réponse à donner aux soumissionnaires, quand la souscription ouverte par Messire Baillargeon, sera assez avancée, pour permettre aux membres de juger prudemment de leurs ressources probables.

Le 25 juillet, elle adopte une modification à ses conditions de marché telles que passées dans son assemblée du 15 mai, et propose aux soumissionnaires cette modification qui a pour objet de donner à la corporation la facilité de faire arrêter ou poursuivre les travaux, selon les ressources dont elle pourra disposer.

Le 30 juillet, elle décide d'accepter la plus basse soumission, si toutefois M. Milette qui se trouve être l'entrepreneur intéressé, peut fournir des garanties qui assurent l'exécution fidèle de son contrat et elle nomme des informateurs pour s'enquérir avec soin de telles garanties. Enfin, le 2 août, elle accepte la soumission de M. Milette, s'élèvant à la somme de $36,980, soit $32,880 en argent, 100 toises de pierre à $11 la toise et 600 mille de briques à $5 le mille. Elle arrête les principales bases du marché, règle les conditions de paiement, charge MM. Baillargeon et H. G. Mailhiot de préparer le contrat et autorise son président à le signer. Telles sont en résumé, les principales opérations de la corporation du Collège, durant l'année scolaire 1871-1872.

IX—Souscriptions pour le Collège.

Ce qu'il y eut de particulièrement remarquable dans les premières démarches faites pour la construction du Collège, ce fut le dévouement et l'esprit de sacrifice des anciens élèves

qui se levèrent tous comme un seul homme pour se faire les avocats et les promoteurs les plus ardents de l'entreprise. Tout d'abord, ils se réunirent en assemblée regulière, pour discuter la convenance pour eux, de se mettre les premiers à la tête des souscriptions et de les faire avec une grande générosité, de manière à entraîner la ville dans un mouvement général et efficace de charité et de secours pour subvenir aux besoins actuels du Collège. Les 25 premiers souscripteurs donnèrent tout de suite au delà de $600. Ce fut avec le même élan d'enthousiasme et d'ardeur que la souscription se continua parmi les anciens élèves, pour de là, passer parmi tous les citoyens, sans distinction de rang et de condition. Messire Baillargeon réalisa par cette souscription une douzaine de mille piastres dont un millier au moins donné par les seuls anciens élèves. Les étudiants actuels du Collège ne pouvant apporter autrement leur contingent à cette œuvre patriotique, préparèrent une séance dramatique et musicale qu'ils donnèrent le 24 avril. Mais les circonstances ayant été un peu trop hostiles aux bourses depuis quelque temps, en avaient déjà soutiré le superflu pour la souscription de Messire Baillargeon, en sorte que la recette de cette séance fut pour ainsi dire nominale. Toutefois il convient de rendre hommage à la bonne volonté des élèves que je trouve fortement louée dans le numéro du "Journal" du 25 avril :

" La séance dramatique et musicale donnée hier soir, par " les élèves du Collège des Trois-Rivières, à l'occasion de la " fête patronale de cette institution, a été des plus intéres- " santes. Les élèves ont obtenu un très beau succès.

" La séance était présidée par S. G. Mgr Laflèche, qu'ac- " compagnaient Mr le G. V. C. O. Caron et tous les messieurs " de l'évêché. Plusieurs des principaux citoyens de cette " ville étaient aussi présents.

" Les deux pièces que les élèves ont si bien exécutées " ont pour titre, "*La Fournaise*" et "*Le Sourd*". Outre leur " mérite intrinsèque, ces deux drames avaient pour l'audi- " toire, celui de la nouveauté.

" Avant l'exécution de la première pièce, un élève en a don-
" né le prologue en forme d'analyse, pour en faire mieux saisir
" le sens et la beauté. Les trois jeunes israélites jetés dans la
" fournaise étaient représentés par MM. Jos. Genest, Henri
" Gouin et Aug. Beaudry. Tous trois se sont acquittés de leur
" rôle avec beaucoup de perfection et ont surtout été admirés
" dans la prière qu'ils adressèrent au Dieu d'Israël, avant de
" partir pour la fournaise.

" Mr Chs Caron jouait le rôle de Daniel. Il en a bien
" fait ressortir la grandeur et la sublimité, par sa voix grave
" et sa ferme contenance. Les rôles de Malazar et d'Arthabas,
" exécutés par MM. J. Jacques et G. Brunel, n'étaient pas les
" moins difficiles à rendre. Ces deux élèves les ont remplis
" avec beaucoup de succès.

" Enfin le rôle de Nabuchodonosor qui était échu à M.
" A. Pichette pouvait difficilement être mieux exécuté. Tout
" en M. Pichette, voix, geste, rappelait le grand roi de Baby-
" lone. Nous avons fort remarqué les costumes. Ils étaient
" très bien appropriés aux personnages.

" *Le sourd*, comédie des plus spirituelles a suivi la pièce
" tragique. Les rôles étaient distribués comme suit : *M. d'Oli-*
" *ban*, à N. Grenier, *M. D'Amières*, à F. X. Lessard, *Le sourd*, à
" Chs Caron, *Rodolphe*, à Aug. Beaudry, *Milord Summit*, à Franck
" Duffie, *M. Legras*, à Jos. Picher, *Gros Jean*, à J. Jacques, *un*
" *palefrenier*, à E. Pager.

" Tous les acteurs de cette pièce ont rempli leurs rôles
" avec beaucoup de naturel. Ils ont joué avec une aisance et
" un sans-gêne qu'on rencontre rarement chez de jeunes
" élèves ....

" La bande du Collège, sous l'habile direction de M. E.
" Grenier, Eccl., a relevé aussi l'éclat de la séance par l'exé-
" cution de plusieurs jolis airs. Le chant, malgré l'exiguité
" de la salle a été très bien goûté. La chanson " *Ah ! quel plaisir*
" *d'être écolier !* " a été très bien exécutée. Les solos ont été faits
" par MM. G. Lottinville, N. Grenier, Al. Dugré, Arthur

“ Pichette et Ernest Genest. Ils ont tous de très belles voix. “ Chacun dans son *solo* faisait ressortir les avantages des “ études de sa classe.

“ Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans men- “ tionner que le plan du nouveau Collège, dont la construc- “ tion doit être commencée bientôt, et qui est dû à Monsieur “ le G. V. C. O. Caron, supérieur et à M. L. Richard, préfet “ des études, était suspendu à un des murs de la salle. Chacun “ en a admiré les belles proportions et souhaité de le voir au “ plus tôt construit. ”

X.—DÉPART ANTICIPÉ DES ÉLÈVES.

Cependant la redoutable maladie que la science a nommée la *petite vérole* sévissait en ville depuis quelque temps.

Deux des premières victimes du fléau, avaient été M Ed. Ling, secrétaire de Mgr des Trois-Rivières, et D. Manseau, serviteur de l'évêché. Malgré toutes les précautions prises pour empêcher le mal de se répandre, en séquestrant soigneusement ces malades qui furent confiés aux soins d'une Dame Grenier, demeurant sur la rue St-Olivier, le serviteur du Collège, Jérémie Hélie, qui avait été en rapport assez intimes avec celui de l'évêché, fut bientôt atteint à son tour, et pour lui, la maladie fut fatale ; il mourut le 30 avril.

Les directeurs du Collège n'étaient pas sans éprouver les plus graves appréhensions devant les ravages de ce triste fléau et ils suppliaient le Bon Dieu d'épargner la communauté. Il semblait qu'ils avaient été exaucés, car nous étions déjà rendus à la mi-juin et aucun cas ne s'était encore produit parmi les élèves. Malheureusement le 16 juin, un jeune américain de Newark, Andrew Egan, tombe malade de la *small pox*. Aussitôt ce fut une alerte dans la communauté et les supérieurs décidérent d'envoyer les élèves au plus tôt chez leurs parents. La sortie qui devait avoir lieu le 2 juillet fut fixée au mardi suivant 25 juin, et sans retard, on hâta les examens du second semestre qui furent clos le 22. La distribution des prix se fit sans pompe et sans éclat le 25 au

matin, et les élèves furent immédiatement renvoyés dans leurs familles.

Les craintes que l'on éprouvait de la petite vérole, jetèrent un voile de tristesse sur toutes les fêtes du mois de juin, à commencer par le congé de la prise de possession du siège épiscopal des Trois-Rivières, jusqu'à la fête de St-Louis ; bien que les élèves eussent à honorer en ce dernier jour, deux de leurs directeurs en la personne de M. Rheault et de M. Richard Il en fut de même de la fête de St-Jean-Baptiste, laquelle cependant fut chômée en ville avec une grande solennité. L'académie toutefois donna sa grande séance publique ordinaire et les élèves eurent l'avantage d'y entendre la parole éloquente de M. F. X. Cloutier, président honoraire à cette séance, ainsi que celle de M. le supérieur, sans compter deux autres gentils discours faits par M. C. Caron, président actif et M. Auguste Beaudry. La fanfare donna son concours à cette fête académique qui fut, en quelque sorte, le dernier exercice de l'année. Le lendemain matin, M. le supérieur venait présider la distribution des prix. Les élèves qui furent couronnés pour l'instruction religieuse furent : messieurs Désiré Houde, Octave Pleau, et Joseph Genest ; Henri Gouin, Gustave Lamothe et Georges Moreau ; John Desilets, J. B Gailloux, Oliva Moreau, Léopold Girard, Victor Pager, Hormisdas Béland et Joseph Jourdain ; Victor Cossette, Charles Milette et Eugène Lefebvre. Les prix d'excellence furent respectivement remportés par MM. G. Brunel, Joseph Picher et Chs Caron en Philosophie ; D. Houde et O. Pleau en Rhétorique ; J. Genest et J. Jacques en Belles-Lettres ; G. Lamothe et H. Tourigny en Troisième ; H. Gouin et G. Moreau en Quatrième ; E. Pager et D. St-Quentin en Cinquième ; V. Pager, J B. Gailloux et John Desilets en Sixième ; D. Marchand et Ovide Lacoursière en Septième ; Hercule Loranger et Joseph Gailloux en Huitième. Outre ces 27 élèves très honorablement notés pour leurs succès, près d'une soixantaine d'autres furent appelés pour prix et une vingtaine pour accessits. Les lauréats dépassaient donc la centaine. C'était autant de témoins qui venaient corroborer ce que M. le supé-

rieur avait dit aux parents au commencement de la séance : " Que durant toute l'année qui venait de finir, les élèves lui avaient donné la plus grande satisfaction et sous le rapport moral et sous le rapport intellectuel. " Le journal des Trois-Rivières rappelant ce glorieux témoignage, ajoute : " Nous avons été très heureux d'apprendre d'une bouche aussi autorisée que le Collège St-Joseph continue toujours de remplir sa noble mission, et nous sommes persuadés que les parents des élèves ont dû accueillir avec bonheur des paroles aussi encourageantes. "

" Les Philosophes ont offert aux membres de la Corporation du Collège, la valeur de leurs prix, comme leur contribution pour aider à la construction du nouveau Collège. L'auditoire a reçu cette belle nouvelle avec applaudissements. "

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

Appréciation générale de l'année scolaire 1871-72.

L'année 71-72 qui venait de se terminer d'une manière hâtive dans la crainte que l'agglomération de tant d'élèves ne vint à favoriser la diffusion de la petite vérole, s'était écoulée dans un calme profond, tant du côté de l'administration intérieure que du côté des élèves. Il n'est pas nécessaire d'en donner d'autre preuve que les paroles de M. le supérieur avant la distribution des prix. En revanche, l'attention des directeurs fut presque continuellement absorbée par les affaires de la corporation avec le gouvernement ou avec son projet de construction prochaine.

Mais si l'on veut bien ne pas oublier que c'est au crédit de cette année, que doit se porter la nomination de M. le grand vicaire C. O. Caron comme supérieur et de M. L. S. Rheault comme directeur, le changement du cours d'études, la résolution de bâtir le nouveau Collège etc., etc ; on admettra aisément que c'est une année qui occupera toujours dans l'histoire du Collège, un rang honorable et important, et qui marquera pour la maison l'avènement d'une ère de prospérité jusqu'alors inconnue.

Le Collège des Trois-Rivières, en tant qu'il fut la victime du fanatisme protestant dans l'affaire de l'achat du " Platon," ne pourra jamais oublier les procédés étranges que les autorités fédérales ne cessèrent d'employer dans toute cette affaire, depuis le commencement jusqu'à la fin. En effet, quand on leur demande de nous céder le Platon à un prix

nominal, elles répondent qu'elles ne peuvent le faire et qu'elles doivent vendre la propriété à sa juste valeur ! Quand, par une décision que j'appellerai héroïque, la corporation fait offrir cette valeur et plus, dans un prix même exagéré, elles répondent alors, qu'elles ne peuvent vendre à vente privée que la bâtisse et les terrains qui l'entourent à quelques pieds ; que tout ce qui peut être divisé en lots doit être vendu séparément et à l'enchère ! Enfin, quand après force sollicitations et maintes requêtes, on obtient la promesse écrite que la communauté ne sera pas dérangée jusqu'au 1er juillet 1875, elles décident au bout de quelques mois, de bâtir en face de, la rue " Alexandre " une prétendue maison de douane qui restera inoccupée pendant des années. Mais pour cela, elles enlèvent sottement une bonne partie de ce magnifique Platon qui faisait l'ornement de la ville et dont les souvenirs historiques auraient dû, ce semble, le sauver de cet acte de barbarie et de vandalisme !

Avant le terme scolaire 70-71, il y avait 329 élèves de sortis. Il y en eut 43 qui quittèrent le Collège durant l'année 70-71 ou à la fin. Parmi ces derniers se trouvèrent MM. Olivier Savoie et Léopold St-Arnaud qui embrassèrent l'état ecclésiastique, James Valentine qui voulut se livrer à l'étude de la médecine, Arthur Olivier et Kossuth Duval qui choisirent le droit ; Nap. Normand et Dolor Héroux qui se firent agriculteurs ; Chs Milot, Eusèbe Sarasin, William Whiteford et quelques autres, qui entrèrent dans le commerce ou l'industrie. Le nombre des anciens élèves se trouvait porté à 372.

Les élèves sortis avaient été remplacés par 77 nouveaux, (a) en sorte que l'année scolaire qui venait de finir avait compté 165 élèves inscrits, partagés entre les différentes classes comme suit ; Philosophie 4, Rhétorique 8, Belles-Lettres 7, Troisième 16, Quatrième 17, Cinquième 13, Sixième 38, Septième 30, Huitième 32.

Les pensionnaires étaient au nombre de 31, les externes

(a) Voir à la fin la liste des élèves entrés en 1871-72

28, les quart-pensionnaires 106. La ville comptait 67 de ses enfants, le diocèse, en dehors de la ville, en avait 81. Il se trouvait 9 étudiants venus des Etats-Unis et 8 de divers endroits de la Province de Québec, en dehors du diocèse des Trois-Rivières.

La situation financière de l'année, à part les recettes extra et les dépenses pour la construction de la bâtisse, est déterminée par les chiffres suivants: Recette totale $7777.00, dépense totale $7534,00 montant de la dette active $1851,52, dette passive $2110,42, résultat final : balance passive de $15.90.

L'allocation du gouvernement avait été de $1276,00.

Ces chiffres inspirèrent à la corporation dans son rapport au gouvernement, juillet 1872, les réflexions suivantes : "Nous " ferons observer à l'Honorable Ministre de l'Instruction Pu- " blique que le changement de cours que nous avons adopté " l'automne dernier, a amené à notre Collège un grand con- " cours de nouveaux élèves : c'est ce qui explique l'augmen- " tation de nos dépenses ainsi que de nos recettes. "

Mais pour répondre à cet encouragement et à la confiance " du public, il nous faut donner plus de développement à notre " établissement et nous imposer de nouveaux sacrifices pour " nous procurer des professeurs capables et expérimentés. En " conséquence, nous demandons avec instance la haute pro- " tection du Ministre de l'Instruction Publique et nous espé- " rons qu'il nous sera accordé un octroi plus considérable que " ceux que nous avons eus jusqu'à présent.

(Signé) G. S. BADEAUX Président C. C. T. R.

SÉVÈRE DUMOULIN, Secrétaire

L. S. RHEAULT, Directeur."

Comme on le voit par le tableau ci-dessus, le Collège allait commencer sa nouvelle bâtisse, avec une légère balance passive dans son bilan. Il n'y aura donc pas à compter sur

les épargnes faites ni sur les revenus ordinaires, pour entreprendre ces grands travaux de construction qui vont nécessiter des dépenses énormes. Pour rencontrer ces dernières, il n'y aura pas d'autres ressources que la protection de S. Joseph et le secours de la Providence! qui susciteront au Collège, à l'heure voulue, de nombreux et puissants bienfaiteurs !

CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME.

LA TREIZIEME ANNEE 1872-73.

I—En vacances.

Un seul fait absorbe toute l'attention des autorités collégiales durant les vacances de 1872 : c'est la construction de la nouvelle bâtisse du Collège. La corporation, après avoir délibéré longuement sur cette grave affaire et avoir pourvu, autant que possible, aux moyens de la mener à bonne fin, avait enfin donné l'entreprise à M. Thomas Milette, jeune architecte des Trois-Rivières intelligent et habile, mais dépourvu de moyens pécuniaires ; chose, cependant, qui lui eut été fort utile pour commencer une construction de la valeur de celle qu'il entreprenait.

Le contrat fut signé le 7 août et les travaux inaugurés le même jour avec une certaine solennité. Tout d'abord, il y eut le matin à la cathédrale, une grand'messe pour appeler les bénédictions du ciel sur cette entreprise ; puis, vers le soir, Sa Grandeur Mgr Laflèche, M. le supérieur du Collège, les membres de la corporation, les messieurs de l'évêché et du Collège se rendirent sur le terrain pour commencer officiellement les travaux. Chacun des personnages présents voulut mettre la main à l'ouvrage en sortant des fondations quelques pelletées de terre.

Le lendemain matin, les ouvriers étaient à l'œuvre et l'entrepreneur promettait de pousser les travaux avec activité.

Aussi vingt jours plus tard, le "Journal des Trois-Rivières" pouvait donner l'information suivante : " Les fondations de " la nouvelle bâtisse du Collège commencent à s'élever au-" dessus du sol. Les travaux progressent rapidement. Tous " les jours, nombre de citoyens se rendent sur les lieux pour " voir de leurs yeux les progrès de cette nouvelle fondation à " laquelle ils s'intéressent tant. "

" Les souscriptions, nous dit-on, augmentent tous les " jours. L'appel fait à la générosité des citoyens a été compris " et nous avons lieu d'espérer que le zèle des citoyens ne se " ralentira pas. Une œuvre si bien commencée doit se pour-" suivre et se terminer avec le plus grand succès "

II—La rentrée des élèves.

La rentrée des élèves avait été fixée au 3 septembre. Les élèves se présentèrent plus nombreux encore que l'année précédente. Ils semblaient, par leur nombre seul, dire à la corporation du Collège : Hâtez-vous de finir la bâtisse que vous venez de commencer ! Vous voyez combien nous sommes misérablement entassés dans les vieilles casernes.... Combien la plupart de nos professeurs ont à souffrir de n'avoir qu'une tout petite chambre pour leur servir à la fois de salle de classe, de cabinet de travail et de chambre à coucher !

Le personnel n'avait pas subi de pertes considérables durant les dernières vacances. Non seulement les six prêtres qui faisaient partie de la dernière administration, restaient au poste ; mais ils s'adjoignaient deux nouveaux collègues dans la personne de MM. Cloutier et Pager qui, ayant fini leur cours de Théologie, consentaient à demeurer professeurs au Collège. Seuls trois ecclésiastiques, MM. D. Fortin, L. St-Arnaud et Chs Ménard avaient dit adieu à la maison ; le premier étant destiné au saint ministère, avait à se préparer à l'ordination prochaine ; le second manquant de santé, avait besoin de prendre du repos ; le troisième voulait essayer de la vie religieuse.

Le départ de Mr St-Arnaud fut sincèrement regretté des

supérieurs de la maison ; parce que ce jeune ecclésiastique, par son angélique vertu, par la douceur et l'affabilité de son caractère, par son dévouement à son Alma Mater, était parfaitement bien qualifié pour servir utilement le Collège. Mais l'impitoyable pulmonie avait déjà commencé son œuvre et les fréquentes hémorragies qu'il avait éprouvées de temps en temps, faisaient présager le travail rapide de la maladie. Ses supérieurs lui conseillaient le repos absolu ; pour lui, désirant continuer ses études théologiques, il crut que le calme du grand Séminaire de Montréal serait favorable à sa santé. Il n'y put tenir que quelques mois au terme desquels la maladie le força d'aller se réfugier à l'Hotel-Dieu où il mourut le 9 février 1873. Ses funérailles eurent lieu à Ste-Geneviève, sa paroisse natale, le 13, au milieu d'un grand concours de parents et de ses amis du Collège des Trois-Rivières.

Ces trois ecclésiastiques furent remplacés par quatre nouveaux dont deux de la maison ; M. Ol. Savoie qui avait passé la précédente année au grand Séminaire à Nicolet, et Mr G. Brunel qui venait de terminer ses études. Mr Walter Alexandre était un ancien élève du Séminaire de Nicolet et Mr J. Finneran, un ecclésiastique du diocèse d'Alban y queles directeurs avaient fait venir pour l'enseignement de l'anglais au Cours commercial.

Or, voici quelle était la composition du personnel pour l'année 1872-73 :

Mr le grand vicaire C. O. Caron, supérieur.
Mr l'abbé L. S. Rheault Ptre, directeur.
" Ls Richard Ptre, préfet des études et procureur.
" Em. Dupont Ptre, prof. de Théologie et de Philosophie.
" Elph. Godin Ptre, préf. du Cours commercial.
" Her. Baril Ptre, préfet de religion.
" F. X. Cloutier Ptre, professeur de Rhétorique.
" G. Pager Ptre, prof. de Belles-Lettres.
" F. X. E. Dusseault Eccl., économe.

Mr l'abbé C. A. Barolet Eccl., premier régent.
" Ed. Brunel Eccl., prof. de Troisième.
" L. Z. Chandonnet Eccl., prof. de Quatrième.
" Nap. Rivière Eccl., prof. d'anglais en 5me.
" Edm. Grenier Eccl., prof. de français en 5me et 7me.
" John Finneran Eccl., prof. d'anglais en 6me.
" Olivier Savoie Eccl., prof. de français en 6me et 8me.
" Walter Alexandre Eccl,, prof. d'anglais en 7me.
" Georges Brunel Eccl., prof. de français en 8me.

Tous ces ecclésiastiques, à part le maître de salle et l'économe avaient leurs lits dans les chambrettes des dortoirs et la plupart d'entre eux y devaient exercer la surveillance sur les élèves. Ils devaient en outre partager avec le premier régent la surveillance durant les études, les récréations, etc., tout comme le faisaient leurs devanciers. Cependant les professeurs d'anglais qui appartenaient à des évêques étrangers étaient exempts de ces corvées.

III—Les ordinations de 1872.

Aux ordinations générales des quatre-temps qui eurent lieu dans la chapelle du Séminaire de Nicolet, entre une trentaine d'ordinands de tout ordre, Mgr des Trois-Rivières conféra la prêtrise à M. F. X. Cloutier et G. Pager, le sous-diaconat et le diaconat à M. D. Fortin. M. Richard était allé en compagnie de M. Godin, imposer les mains à ces deux enfants spirituels, et il obtint de Mgr la faveur de les ramener aux Trois-Rivières, le dimanche soir, pour leur faire dire leur première messe en présence de cette communauté dont ils voulaient rester les membres actifs et dévoués.

La messe fut solennelle, le chant organisé par les élèves des classes de Rhétorique et de Belles-Lettres fut splendide et à la fin de la messe, toute la communauté remerciait Dieu de ses grâces et de ses bienfaits par le cantique solennel et majestueux, inspiré à S. Ambroise et à S. Augustin.

Le dimanche suivant, 28 septembre, dans l'église parois-

siale des Trois-Rivières, c'était le tour des ecclésiastiques trifluviens d'être présentées aux saints ordres. Mgr donna la tonsure cléricale à Mess. Léon Alphonse Rivière, Arthur Olivier Savoie, Georges Brunel et Walter Alexandre ; les ordres mineurs à MM. F. X. E. Dusseault, P. Edm. Grenier, C. A. Barolet et E. Brunel. (a)

Ce même jour 28 septembre, la communauté recevait la visite très distinguée de Mgr Faraud, ancien compagnon de mission de Mgr Laflèche et aujourd'hui évêque chez les sauvages de la rivière McKenzie. Sa Grandeur, accompagnée de Mgr des Trois-Rivières et des prêtres de l'évêché, fut reçue avec tout le respect et la déférence dus à un illustre missionnaire et à un prince de l'Eglise ; mais elle prenait nos élèves à l'improviste et ceux-ci ne purent que saluer Sa Grandeur par un joyeux air de fanfare. Cependant, elle voulut entretenir assez longuement nos élèves de ses missions et elle sut les intéresser grandement par les détails piquants qu'elle leur donna de la vie du missionnaire dans les lointaines régions du Nord-Ouest.

IV—Les fêtes du mois d'octobre.

La fête de Mgr Laflèche, le 4 octobre, fut célébrée avec les démonstrations ordinaires de joie et de bonheur. Monseigneur eut la bienveillance de venir au Collège le trois octobre au soir, pour recevoir les hommages de ses enfants. Les étudiants du cours latin les lui présentèrent dans la langue de l'Eglise, ceux du cours commercial, dans la langue réputée celle du commerce en Amérique ; mais les élèves des deux cours se réunissaient dans une expression commune de sentiments, dans une jolie adresse française.

La musique et la chant donnaient la note joyeuse de la fête ; mais l'admirable réponse de Sa Grandeur aux différentes adresses, demeurera comme le souvenir le plus durable de

(a) Le même jour MM. Nap. St-Cyr et C. Adélard Bellemare deux ecclésiastiques de Nicolet reçurent la prêtrise Le dimanche précédent, M. Norbert Duguay, ex-zouave pontifical, un autre ecclésiastique de Nicolet, avait aussi été fait prêtre.

ces instants toujours si rapides. Pour compléter le programme, Mgr vint le lendemain matin dire la messe de communauté et donner la permission de couronner le tout par un magnifique grand congé.

Les loisirs du mois qui sépare la fête de Mgr Laflèche de celle de M. le Gd vic. C. O. Caron, notre estimé supérieur, furent employés à faire les préparatifs de cette dernière. Dans l'intervalle, la communauté eut les exercices de sa retraite annuelle qui lui furent donnés, cette fois encore, par M. le chanoine Fabre de Montréal. Au cours de ces exercices, Mgr donna la confirmation à 27 jeunes élèves du Collège.

Le dimanche, 13 octobre, toutes les illustrations musicales de la Province de Québec qui s'étaient donné rendez-vous aux Trois-Rivières pour le grand concert d'inauguration de l'Hôtel-de-ville, assistaient à la messe à la cathédrale, et le chœur du Gésu de Montréal, aidé de quelques artistes de Québec et des Trois-Rivières, chanta la messe impériale de Haydn. Ce fut magnifique ; mais, à mon avis, nulle beauté n'égala ou même ne put approcher la beauté vraiment ravissante des répons de la préface et en général du chant sacré, chantés par ce grand chœur avec accompagnement d'orgue et d'orchestre. Jamais je n'ai entendu rien d'aussi impressionnant, ni d'une majesté aussi sublime ! Ainsi nos élèves eurent la bonne fortune d'entendre un écho splendide du fameux concert d'inauguration de l'Hôtel-de-ville donné, en grande partie au bénéfice du Collège. La recette versée entre les mains de Messire Baillargeon comme profit net du concert et de la quête à la cathédrale le dimanche fut de $315.00 !

V—La fête de M. le Supérieur.

Les élèves du Collège St-Joseph, associant dans une commune fête, leur bien-aimé supérieur M. le G. V. C. O. Caron et leur dévoué protecteur M. Charles F. Baillargeon, n'avaient rien négligé pour donner à leurs démonstrations de respect, de reconnaissance et de filial amour, tout l'éclat possible. Le dimanche soir, 3 novembre, dans différentes adresses admira-

blement bien tournées, ils déposaient leurs hommages aux pieds des héros de la fête et leur disaient tout ce qu'un bon cœur, aidé d'une intelligence cultivée par l'étude pouvait inspirer de plus tendre, de plus délicat, de plus sincère, de plus affectueux. Mais ce n'était là pour ainsi dire que le prélude de la démonstration qui devait se terminer lundi soir, par une grande séance dramatique et musicale. J'emprunte au Journal des Trois-Rivières du 7 novembre, le compte rendu de cette fête de famille : " Lundi dernier était un jour de grande " réjouissance pour les élèves du Collège... ..... Ces soirées " données au Collège, sont toujours charmantes ; ainsi nous " les présente la fraîcheur dont les entourent nos souvenirs, " surtout à mesure que le temps nous éloigne des années de " collège. L'exiguité du local ne permettant point de faire " de nombreuses invitations, la fête garda le caractère de l'in- " timité.

" Assistait sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières et à sa " droite M. le supérieur, les Mess. de l'évêché et les Mess " de la maison, quelques anciens et amis. La séance fut " ouverte par une cantate intitulée " Fête Patronale " exécu- " tée avec entrain par des voix fraîches et belles.

" Ensuite on joua une magnifique pièce tragique, " *L'Ex-* " *piation.* " De toutes celles qu'on joue ordinairement dans " les collèges, cette pièce est assurément une des plus belles. " Le thème est la délivrance d'un jeune comte tenu secrète- " ment prisonnier par l'usurpateur du château de son père, " délivrance opérée par deux chevaliers, dont l'un avait contri- " bué à la destruction de la famille comtale, et revenait de " terre sainte pour réparer son crime en sauvant le jeune " comte. L'action s'y développe avec un intérêt admirable- " ment soutenu jusqu'au dénouement, et fournit les scènes " les plus touchantes, les plus belles.

" Nous pouvons dire à la louange des acteurs qu'ils ont " parfaitement rendu la pièce. Voici les noms de ceux qui se " sont acquittés avec tant de talent des principaux rôles. Les " deux chevaliers par MM. Aug. Beaudry et J. Genest, le

" jeune comte par M. Ir. Dubord, l'usurpateur Flavy et son
" complice Rinaldi, par MM. O. Pleau et L. Lassalle ; Beppo
" un ancien homme d'arme du chevalier Lorédan et au dévoue-
" ment duquel est dû en grande partie le succès de l'entre-
" prise, parfaitement rendu par M. Nar. Grenier.

" L'intermède fut agréablement rempli par un duo
" *L'Hirondelle* " où MM. Lottinville et Pratte chantèrent dé-
" licieusement, et une petite comédie anglaise " *Wanted a*
" *male cook.* " Cette pièce fut enlevée et souleva une hilarité
" générale avec des tonnerres d'applaudissements. Nous n'a-
" vons rien vu jouer avec plus de naturel et d'entrain que
" cette petite pièce. L'honneur en revient à MM. Th. Crooke,
" Mackinson, Costello et Roux.

" On était à se remettre un peu des rires provoqués par
" la comédie, quand M. Mackinson, portant le costume na-
" tional irlandais, reparut sur la scène et entonna la chanson
" comique " *On the rocky road.* " Ce fut encore un quart
" d'heure de gaieté délirante. Nous renonçons à dire tout le
" cachet, la couleur locale jusque dans l'accent et les gestes,
" que M. Mackinson sut mettre dans cette chanson. Il fut
" rappelé et applaudi à outrance.

" La séance se termina par une autre pièce comique fran-
" çaise " *Le brelan de Savants* " qui n'en céda rien aux pre-
" mières. Les acteurs de cette charmante pièce furent MM. P.
" Cloutier, J. Jacques, G. Lamothe, F. Duplessis, H. Poisson
" D. Houde qui tous se sont acquittés à merveille de leurs
" roles."

" En dernier lieu, un grand morceau de chant " *Sur la*
" *montagne,* " parfaitement exécuté sous l'habile direction de
" M. Richard...... "

VI—Un premier bazar en faveur du Collège.

Quelques jours plus tard, du 11 au 16 novembre, dans la
nouvelle et magnifique salle de l'Hotel-de-ville, les dames
charitables des Trois-Rivières, tenaient sous le patronage de
Messire Baillargeon, un grand bazar en faveur du Collège.

Rien n'avait été épargné pour rendre les soirées intéressantes, y attirer toutes les classes de la société et rendre pour tous, la charité agréable et facile. Il y avait de la musique, du chant, des tableaux vivants etc, etc. Chaque soir, c'était tout un programme nouveau. En outre, M. le curé avait fait appel à la bonne volonté de tous les citoyens. Il avait rappelé aux riches que le plus sûr moyen de conserver leur fortune et de l'augmenter encore, était d'en faire une part en bonnes œuvres et en particulier dans ces fondations pieuses qui rendraient à la ville en avantages matériels et moraux de toutes sortes et sans cesse renouvelés, le peu qu'on aurait fait pour elles. Aux pauvres, il avait donné comme moyen infaillible d'attirer sur leur travail et leurs entreprises les bénédictions du Ciel, le sacrifice joyeux d'une obole en faveur d'une œuvre dont bénéficieraient leurs enfants. Il avait fait appel à l'amour-propre même de toute la génération actuelle en lui disant que c'était un privilège glorieux que d'être appelé à contribuer à la fondation d'un collège, d'une institution destinée à la formation intellectuelle et morale de la jeunesse. Nos généreux ancêtres eussent été flattés et heureux de mettre la main à une aussi bonne œuvre. Nos arrières-neveux nous béniront de leur avoir légué un monument vraiment digne de la ville et d'avoir travaillé à fonder une institution où ils puiseront une éducation solide et chrétienne.

Mais on était alors à l'époque la plus critique de l'année, où l'argent se fait plus rare, où les affaires sont plus languissantes! Que vont faire les citoyens ? Vont-ils rester sourds à l'appel chaleureux de leur curé ? eux toujours si empressés de l'aider dans toutes ses entreprises et en particulier dans l'œuvre du Collège ? Non, non, ils montreront une fois de plus ce qu'ils savent déployer de dévouement pour une œuvre à laquelle ils s'intéressent tous au plus haut degré. Ils iront en foule porter leur aumône au bazar et ils la feront si large que les dames directrices de l'œuvre remettront à la fin, entre les mains de M. le curé la jolie somme de $750.00, toutes dépenses payées. Celles-ci malheureusement ne furent pas assez contrôlées et furent un peu trop considérables.

La fin de la belle saison, dans la seconde quinzaine du mois de novembre força la corporation à suspendre les travaux de la nouvelle bâtisse jusqu'au printemps prochain. Le soubassement était alors presque terminé. Déjà l'on pouvait juger des proportions harmonieuses de l'édifice et de sa majesté sévère. Sa façade tournée vers le sud-est se développait sur une longueur de 220 pieds, entre deux tourelles saillantes de dix pieds et un corps central aussi saillant de cinq pieds. Sa largeur commune était de 60 pieds ; mais les saillies des tourelles donnaient aux extrémités une largeur de 80 pieds. La bâtisse, bien que tout à fait dépourvue d'ornements, avait dans l'harmonie seule de ses lignes beaucoup de grâce et d'élégance. Le rez-de-chaussée construit avec des blocs de granit de 12 pouces de large, ayant ses angles en pierre taillée, ainsi que l'encadrement des ouvertures, avait une apparence de solidité remarquable, et telle qu'il convenait, pour y asseoir trois et quatre étages, ainsi que le demandait le plan projeté. La partie de l'édifice déjà construite faisait ardemment désiré de voir le reste s'élever au plus tôt et était pour tous un encouragement à souscrire généreusement à la bonne œuvre.

Au commencement de décembre, Mgr Laflèche annonçait par une circulaire à son clergé, son prochain départ pour Rome. Il y allait plaider, contradictoirement aux vues de Mgr Taschereau, les droits de Montréal à avoir une université catholique. (a)

(a) L'histoire religieuse du pays aura ici des pages intéressantes à raconter. Elle n'oubliera pas les grandes fêtes données à Montréal, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Mgr Bourget, ni l'incident particulier du sermon du Rév. P. Braun. Ce sermon qui fut comme une épouvantable décharge de mitraille au milieu du camp catholique libéral, prit aussitôt les proportions d'un évènement de la plus grande importance et provoqua une levée générale de boucliers parmi tous les partisans du libéralisme que l'on vit attaquer brutalement dans la presse le sermon d'un prêtre prononcé en présence même de son évêque ... *le tout pour démontrer qu'il n'y a pas de libéralisme en Canada !...*

A cet incident vint bientôt s'ajouter la demande par les jésuites, à la Législature de Québec, le pouvoir de conférer les dégrés universitaires... Il n'en fallut pas davantage pour engager l'Université-Laval à remuer ciel et terre, pour empêcher la formation d'une université catholique à Montréal. Mgr Taschereau partit immédiatement pour Rome afin de plaider la cause de Laval. Sur la demande très pressante des intéressés et en particulier du vieil évêque Bourget, Mgr Laflèche s'était décidé à faire, lui aussi, le voyage de Rome. Le R. P. Braun et le curé de Notre-Dame de Grâce, M. l'abbé Maréchal devaient l'y accompagner.

Avant son départ le 15 décembre, il ordonna prêtres MM D. Fortin et Hercule Trottier. Il partit des Trois-Rivières le 16, et bien qu'il eût été arrêté d'avance qu'il n'y aurait aucune démonstration à son départ, au moment où Sa Grandeur devait se rendre à l'église paroissiale des Trois-Rivières pour y dire les prières de l'itinéraire, une grande foule composée de l'élite des citoyens se pressait aux abords de l'évêché pour présenter ses hommages à Sa Grandeur et lui souhaiter bonheur et succès dans son voyage. Mgr se rendit à l'église, à travers cette foule sympathique et silencieuse et, après les prières ordinaires, il se recommanda aux pieux souvenirs des assistants et il les bénit avec une profonde émotion.

Ainsi l'année 1872 finissait dans les tristesses du départ du premier pasteur obligé de s'éloigner, pour un temps indéfini de son cher troupeau et de braver les dangers et les incertitudes d'un long et pénible voyage.

1873.

L'année 1873 commença avec un grand calme au sein de la communauté trifluvienne. Le premier janvier ne fut distingué des autres jours de l'année que par l'échange des souhaits et peut-être par les inutiles désirs d'un certain nombre de jeunes écoliers de se retrouver ce jour-là au foyer paternel Le congé se passa cependant au milieu des plus joyeux amusements. Les amateurs du *patin* en particulier, purent s'en donner à cœur-joie, le pont de glace venait justement de se faire devant la ville, tout exprès pour ce jour.

VII—Une lettre du St-Père.

En partant pour Rome, Mgr avait été chargé de la part des directeurs, professeurs et élèves du Collège des Trois-Rivières de porter à N. S. P. P. Pie IX, une modeste aumône et une humble adresse où étaient exprimés les sentiments de leur pieux dévouement à la personne sacrée du pontife qui gouverne la barque de Pierre avec tant de sagesse et de courage, les protestations de leur sincère attachement au siège

apostolique et de leur fidèle soumission à tous ses enseignements. Ils y exhalaient aussi leur douleur et leur sympathie, en présence de la persécution de plus en plus acharnée à laquelle le Saint-Siège se trouvait en butte. Ils formaient des vœux pour le retour de jours meilleurs et demandaient en finissant la bénédiction apostolique pour eux et leurs familles.

Le Saint-Père eut l'insigne bonté de donner à cette adresse la réponse suivante dont je suis fier d'inclure ici en entier le texte, *ad perpetuam rei memoriam*, et aussi parceque ce furent les étrennes les plus magnifiques qu'ait jamais reçu notre communauté au commencement d'une nouvelle année.

A nos chers fils le Supérieur, les Directeurs, les Maîtres et les Elèves du Collège St-Joseph des Trois-Rivières, au diocèse des T. R. en Canada.

PIE IX PAPE.

CHERS FILS SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Nous avons reçu votre adresse dans laquelle vous Nous exprimez et la soumission filiale que vous professez à Notre égard et à l'égard de ce Siège Apostolique, et les sentiments de filiale douleur dont vos cœurs sont remplis à la vue des persécutions et des tribulations que Nous endurons de la part des impies.

Ce témoignage de votre affection Nous a surtout été agréable, chers fils, en ce qu'il Nous fait clairement apercevoir que cette guerre terrible dirigée contre l'Eglise et ce Siège Apostolique, devient pour vous un motif de vous attacher encore plus étroitement à Nous, et de réchauffer plus efficacement et plus profondément dans vos âmes votre amour et votre zèle pour la cause de Dieu et de la Religion. Mais rien ne Nous sera plus consolant, rien ne Nous sera plus agréable que vos prières constantes pour implorer sans cesse la divine clémence pour Nous et pour l'Eglise ; que vos soins et vos efforts soutenus, comme Nous ne doutons pas que vous le faites, à

servir la Divine Majesté, par une foi fervente, une véritable justice, et l'exercice de toutes les vertus chrétiennes.

Pour Nous, tout en louant vos pieux sentiments, Nous prions humblement Dieu d'affirmer vos excellentes dispositions pour le bien et par la puissance de sa grâce, de vous fortifier, de vous soutenir dans les travaux du Saint Ministère. dans les peines ou épreuves de cette vie, dans l'action du bon combat de la foi, et la correspondance à ses bienfaits.

Enfin, comme gage de Notre affection toute spéciale et augure des dons célestes, Nous vous donnons, dans l'effusion de Notre cœur, Notre Bénédiction apostolique à vous tous et à chacun de vous, Nos chers fils, qui avez signé l'adresse qui Nous a été remise de votre part, ainsi qu'à vos familles, selon votre prière

Donné à Rome, près St-Pierre le 29 janv. 1873, De Notre Pontificat l'an vingt-septième.

PIE IX PAPE.

Ce mois de janvier fut employé à la préparation plus prochaine des examens qui commencèrent le 27 et se terminèrent le 8 février en donnant un très-bon résultat.

Au mois de janvier, on vit disparaître de la scène de la vie, deux hommes dont les sentiments à l'égard du Collège des Trois-Rivières avaient été bien différents. M. l'avocat C. B. Genest, un de nos plus fervents amis et de nos bienfaiteurs, fut enlevé prématurément à l'affection de sa famille et à l'estime de ses confrères du Barreau dont il était un membre distingué. Quelques jours plus tard, messire Robert Walsh, un des professeurs du Séminaire de Nicolet, était lui aussi ravi d'une manière tout à fait inopinée à l'affection de ses amis et aux légitimes espérances qu'il donnait à l'institution dont il était membre. Il avait toujours été l'adversaire déclaré du Collège des Trois-Rivières.

A quelques jours de là, la mort faisait, ainsi que nous l'avons déjà vu, une nouvelle victime dans la personne de M. L. St-Arnaud, jeune ecclésiastique du Collège des Trois-

Rivières dont le " Journal " du 17 février a fait un éloge bien mérité ; éloge que je trouve résumé dans cette phrase : " A toutes les époques de sa vie, on aurait pu lui appliquer avec vérité ces paroles du Divin Maître, " *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.*"

Comme avaient passé les premières semaines de l'année, ainsi s'écoulèrent les suivantes. L'immutabilité de la règle ramenait chaque jour, à heure fixe, la même série d'exercices, prières, études, classes, récréations, etc. etc. Chaque semaine avait son petit congé, chaque dimanche, ses divers exercices religieux.

VIII—Les fêtes du mois de mars.

Cependant le mois de mars approchait. C'était le mois consacré à honorer S. Joseph, c'était aussi durant ce mois que revenait la fête de S. Thomas d'Aquin, patron de l'académie. Les académiciens chômèrent leur fête patronale le 12 par une séance publique à laquelle furent priés d'assister M. l'administrateur, les messieurs de l'évêché et ceux du Collège. Ce fut M. le supérieur qui ouvrit la séance par la lecture de la lettre vénérée du Souverain Pontife, reçue depuis quelques jours seulement.

Puis M. le président, D. Houde donna le panégyrique de S. Thomas. Le discours de M. Houde, écrit dans un style riche et pompeux convenait parfaitement à la grandeur du sujet. Il s'est appliqué surtout à faire ressortir dans son héros la grandeur du saint et le génie du savant. Il fut écouté avec une religieuse attention et fréquemment applaudi.

Après ce discours qui formait la partie principale de la séance, deux nouveaux membres académiciens MM. G. Lamothe et J. M. McDougall vinrent prendre leurs sièges et adresser quelques mots de remerciements pour leur admission dans la société.

Alors, M. le supérieur reprenant la parole, exalta S. Thomas d'Aquin, le proclamant l'Aigle de la science et en disant que ses nombreux écrits sur toutes les questions les plus

ardues de la Théologie et de la Philosophie étaient immaculés de toute erreur. La fanfare s'était chargée de la partie musicale de la fête et elle s'acquitta fort bien de sa tâche. Avant qu'on levât la séance, M. le curé émit une proposition qui ne pouvait déplaire aux jeunes écoliers. Il proposa que le prochain petit congé fut converti en un grand, en l'honneur de S. Thomas et de ses fervents disciples, messieurs les académiciens ; M. le supérieur ayant jugé bon de seconder la motion, elle ne rencontra pas, comme bien on le pense, d'opposition chez les élèves !

Le 19 mars, reprenant les vieilles traditions du passé, les élèves s'unirent aux membres de l'Union St-Joseph pour la célébration d'une messe solennelle à la cathédrale, en l'honneur de leur commun Patron. Le chœur des élèves, sous la direction de M. Nap. Rivière Eccl., exécuta avec succès une messe complète en quatre parties. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'Administrateur qui s'appliqua à développer les motifs de confiance que nous devons avoir en la protection de S. Joseph. Le 23 mars, ce fut à l'académie, nouvelle séance publique à l'occasion de la fête du Collège. M. l'Administrateur du diocèse, M. le curé des Trois-Rivières, tous les prêtres de l'évêché et ceux du Collège assistaient à cette fête intime.

La séance fut ouverte vers 8 heures P. M. par un morceau de musique exécuté par la fanfare du Collège, puis Mr Jacques exposa le programme de la séance, en annonçant une joute oratoire où l'on devait faire l'éloge des quatre derniers siècles du moyen âge. Mr P. Cloutier parut d'abord à la tribune comme avocat du 11e siècle, Mr O. Pleau l'y suivit comme défenseur du 12e siècle, Mr Aug. Beaudry vint ensuite faire l'éloge du 13e siècle, enfin Mr J. Harnois fit l'apologie du 14e siècle. La lutte fut des plus intéressantes et la palme du triomphe chaudement disputée.

Mr Alexandre Dugré, tant en son propre nom qu'au nom des autres juges ses collègues, résuma la discussion, en critiquant avec délicatesse les rares défauts des orateurs et en donnant à chacun sa part d'éloges et de félicitations bien

mérités. Voici en quels termes il a formulé son jugement : " Mr Cloutier a plus de mérite que ses collègues sous le rapport des recherches historiques ; Mr Pleau au contraire l'emporte sur tous par la grandeur, la justesse et l'harmonie de son plan ; tandis que Mr Beaudry domine ses adversaires par l'élégante facilité de son élocution et la synthèse toujours juste de ses idées. Le mérite particulier de Mr Harnois se trouve dans l'habilité supérieure avec laquelle il a fait ressortir un siècle en apparence inférieur aux trois autres. "

Les discours des orateurs furent entremêlés de morceaux de musique vocale et instrumentale, et cette séance à laquelle tous les auditeurs parurent prendre le plus grand intérêt ne fut levée que sur les dix heures.

Un mois plus tard, le 24 avril, Mgr Laflèche arrivait de Rome, après avoir accompli un voyage des plus heureux sous tous les rapports, ainsi qu'il le dit lui-même dans sa réponse à l'adresse de bienvenue qui lui fut présentée par Mr le maire J. N. Bureau, au nom des citoyens des Trois-Rivières. Le retour de Sa Grandeur, après une absence de quatre mois, donna lieu à une série de démonstrations d'autant plus sympathiques qu'elles étaient plus spontanées. D'abord à Montréal, bien que le convoi qui amenait l'illustre voyageur et ses compagnons arrivât tard dans la soirée, une foule considérable les attendait à la gare Bonaventure pour leur souhaiter la bienvenue. Les ovations dont Mgr Laflèche fut l'objet à St-Jean, à St-Henri des Tanneries et à Montéral furent sans doute plus éclatantes et plus grandioses, mais ne furent pas plus chaleureuses ni plus sincères que celles qui lui furent faites à chaque endroit de son diocèse, traversé par le chemin de fer et surtout à son arrivée dans sa ville épiscopale. Toute la population était accourue sur son passage pour l'acclamer, recevoir sa bénédiction et lui faire un cortège triomphal jusqu'à l'église paroissiale où fut lue l'adresse des citoyens et où fut chanté le *Te Deum* solennel d'action de grâces. Cependant la population trifluvienne subissait dans ce moment-là même la dure épreuve d'une inondation qui couvrait la moitié de la ville et qui menaçait de devenir aussi considérable et aussi

désastreuse que celle de 1865. Cette circonstance avait jeté un voile de tristesse sur la joie de la démonstration de ce jour. Aussi, dans sa réponse, Sa Grandeur ne put s'empêcher de rappeler ce malheur dont souffrait sa ville épiscopale et exprimer l'espoir que les leçons que la Providence nous donnait, en nous envoyant ces fléaux, seraient enfin comprises et qu'on s'efforcerait de fléchir la colère du Bon Dieu par une conduite plus chrétienne et un emploi plus juste et plus modéré des biens de la terre.

Monseigneur parut particulièrement heureux de se retrouver au milieu de ses enfants du Collège des Trois-Rivières et dès le lendemain de son arrivée, il venait dire la messe de communauté et visiter nos classes.

IX—Le mois de mai.—Une visite de Mgr Bourget.

Le mois de mai fut inauguré par la consécration épiscopale de Mgr Fabre, nommé évêque de Gratianapolis, avec droit de succession au siège de Montréal. Puis, dans la seconde quinzaine du même mois, eut lieu à Québec le cinquième concile provincial auquel assista Mgr Laflèche, avec M. le G. V. C. O. Caron et M. l'abbé H. Dorion, curé de Yamachiche pour théologiens.

En revenant du concile, Mgr Bourget désirant témoigner son estime et sa reconnaissance à son collègue, notre digne pasteur, avait accepté l'invitation de s'arrêter une journée aux Trois-Rivières. Sa Grandeur fut reçue par les trifluviens avec tous les égards dus à son âge et à sa dignité. A l'arrivée du bateau, le mardi soir 27 mai, une grande foule se pressait sur les quais, la bande harmonique de la ville faisait entendre ses joyeuses fanfares et la compagnie No. 2, en uniforme et portant des flambeaux était là pour faire un cortège d'honneur aux deux vénérables prélats. Au moment où Leurs Grandeurs montaient dans la voiture qui devait les conduire à l'évêché, des acclamations enthousiastes les saluèrent et les mêmes d'monstrations de respectueux hommages furent répétées, lorsque le cortège arriva au palais épiscopal. Avant de des-

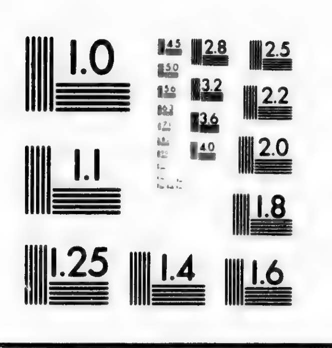
cendre de voiture, Sa Grandeur Mgr de Montréal, remercia les citoyens des Trois-Rivières de leur cordiale bienvenue et des sympathiques démonstrations dont il était l'objet.

Le lendemain 28 mai, c'était un jour d'allégresse pour le Collège des Trois-Rivières. La communauté était honorée de la visite du doyen de l'épiscopat canadien qui vint la voir, accompagné de Mgr des Trois-Rivières et d'un grand nombre de prêtres, parmi lesquels on remarquait entr'autres M. le chanoine Dufresne de l'évêché de Montréal, les grands vicaires C. O. Caron et Ths Caron, MM. H. Dorion, Baillargeon, Douville, Bouchard, Vict. Carufel etc. La façade du Collège avait été ornée de verdure et de banderolles et au-dessus de la porte d'entrée on lisait : *Ad multos annos!* Nos Seigneurs furent accueillis aux sons harmonieux de notre fanfare. La grande salle du Collège avait été décorée pour la circonstance avec beaucoup de goût et on lisait au-dessus des sièges préparés pour Leurs Grandeurs plusieurs inscriptions de bienvenue. Une magnifique adresse pleine d'admiration et d'éloge pour les travaux apostoliques et les vertus du vénérable évêque de Montréal lui fut présentée au nom de la communauté.

Sa Grandeur répondit avec une exquise délicatesse à cette adresse. Elle parla du bel avenir de la maison, assuré par la protection de S. Joseph, et encouragea les élèves à puiser sous la direction de leurs professeurs, en même temps que la science, les vertus et les principes qui font les excellents prêtres et les bons citoyens. Pour donner plus d'efficacité aux excellentes paroles que Sa Grandeur venait d'adresser à la communauté, elle y joignit la faveur de sa bénédiction.

M. le grand-vic. C. O. Caron, supérieur de la maison, remercia le Vénérable Prélat des encouragements et des espérances qu'il venait de donner au Collège confié à sa direction et dit à Sa Grandeur que toutes les institutions du diocèse travaillaient avec ardeur sous la tutelle de leur bien-aimé Pasteur pour un même but : le plus grand bien de la Religion et de la Patrie. Une jolie cantate composée pour la circons-

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



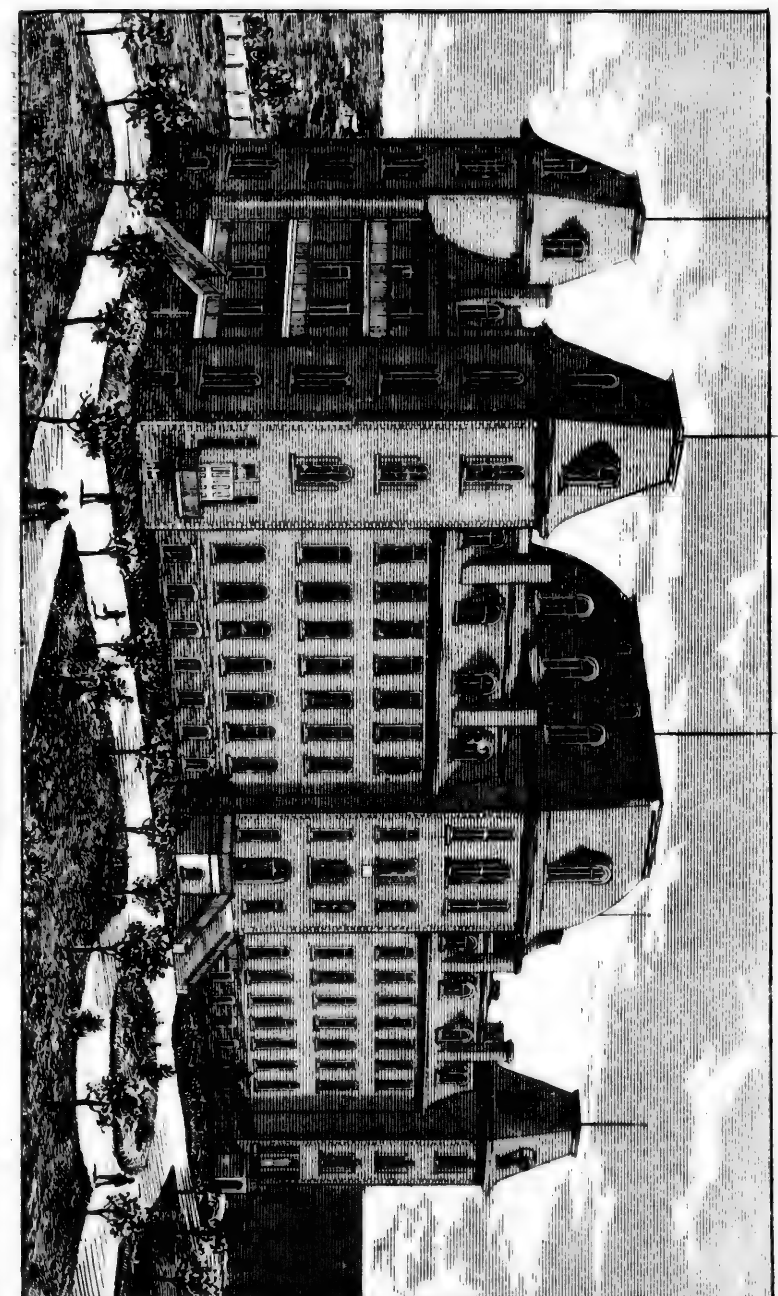


tance en l'honneur de Mgr de Montréal fut alors chantée avec entrain par le chœur des élèves. Enfin Sa Grandeur Mgr Laflèche adressa à son tour quelque mots de remerciements à son Vénérable Collègue dans l'épiscopat pour le bienveillant intérêt qu'il montrait à la communauté, et les bonnes paroles qu'il venait de lui adresser. Puis Nos Seigneurs laissèrent la salle au son d'une joyeuse musique que la faveur d'un grand congé, accordé par Leurs Grandeurs, rendait encore plus délicieuse pour les élèves.

X—Bénédiction de la pierre angulaire du Collège.

Aussitôt que le retour de la belle saison le permit, l'entrepreneur du Collège reprit activement ses travaux et vers la fin du mois de mai, les murs du rez-de-chaussée étaient entièrement terminés et les soliveaux de ce premier étage posés : en sorte qu'il fut décidé que la bénédiction de la pierre angulaire aurait lieu le 1er juin, jour de la Pentecôte.

En annonçant cette bonne nouvelle, le " Journal des Trois-Rivières " fit de judicieuses remarques sur la grandeur et les difficultés d'une entreprise comme celle de fonder et de bâtir une grande maison d'éducation. Cependant cette entreprise allait recevoir un gage de succès dans la bénédiction de l'Eglise et dans l'acceptation en quelque sorte officielle que celle-ci allait faire de l'offrande et des sacrifices des citoyens. Ces sacrifices généreux des citoyens, pour payer le terrain et commencer la bâtisse, méritaient sans doute de grandes et légitimes louanges, mais sans l'énergie, le zèle et l'activité de M. l'abbé Baillargeon, curé des Trois-Rivières, on ne verrait pas sans doute l'édifice déjà commencé, on n'aurait pas l'espoir d'y voir ajouter deux nouveaux étages durant la présente saison et d'y installer probablement les élèves, dès l'automne de 1874. Ainsi, tout en louant les trifluviens de leur générosité et de leur esprit de sacrifice, le " Journal " ne manqua pas de faire à M. l'abbé Baillargeon la part de mérite qui lui revient dans cette œuvre. Il n'appartenait qu'à ce digne prêtre de pouvoir exploiter avec autant de succès et de bonheur la bonne volonté de tous !



LE SEMINAIRE DES TROIS-RIVIERES.

Fondé par Mgr Laflèche le 10 Mars, 1874



Comme la cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau Collège est un des faits les plus saillants de la présente année scolaire, autant par son importance intrinsèque que par le discours vraiment remarquable qu'y prononça Mgr des Trois-Rivières, il est très à propos d'en noter exactement tous les incidents et de donner une analyse aussi complète que possible de ce discours qui détermine parfaitement bien l'attitude qu'avait prise Sa Grandeur à l'égard du Collège des Trois-Rivières. Or je trouve cette page d'histoire écrite au lendemain même de cet événement dans le " Journal " du 2 juin.

" L'imposante cérémonie de la bénédiction de la pierre " angulaire du Collège des Trois-Rivières a été faite hier " après-midi par Sa G. Mgr Laflèche, en présence de toute la " population de la ville et avec une grande solennité. La " joie qui rayonnait sur toutes les figures, indiquait assez que " l'événement dont chacun voulait être le témoin, était consi- " déré comme un heureux présage de prospérité pour la ville, " sous le double rapport moral et matériel. Tous comprenaient " qu'ils venaient demander la bénédiction du ciel sur une " grande œuvre dont les fruits, chers à la Religion et au pays, " les dédommageraient amplement des sacrifices qu'ils ont " déjà faits et devront faire encore pour y mettre la dernière " main. "

" Après un salut solennel, rehaussé par du chant et de la " musique choisis, tous les paroissiens se formaient en proces- " sion et se dirigeaient de la cathédrale vers l'emplacement " du nouveau Collège en chantant les litanies des Saints. La " procession s'ouvrait par une bannière suivie des élèves des " Ecoles Chrétiennes, puis les élèves du Collège à la suite " desquels venaient, en grand uniforme et drapeau en tête, " les différentes compagnies du service du feu ; la bande har- " monique trifluvienne suivait ; immédiatement après, mar- " chait le nombreux clergé qui accompagnait Sa Grandeur, " puis la foule des assistants.

" Les travaux de fondation du nouvel édifice, élevé jus-

" qu'au dessus du rez-de-chaussée, avaient été ornés de verdure
" et d'inscriptions. Sur l'estrade où Mgr des Trois-Rivières
" devait bénir la pierre angulaire, on voyait un beau dessin
" représentant le nouveau Collège tel qu'il sera une fois
" terminé.

" Arrivée sur le terrain, la foule se pressa autour de l'es-
" trade, et Mgr des Trois-Rivières prononça une allocution
" magnifique dont nous ne pouvons donner qu'une analyse
" très imparfaite. Il avait pris pour texte ces paroles du psalmiste : " *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.*" Sa Grandeur dit qu'elle voyait avec bonheur une grande foule de peuple pour participer à une œuvre aussi excellente que celle de la fondation d'une maison d'éducation. Elle ne doutait pas que ce spectacle consolant qui faisait voir l'unité et l'harmonie des sentiments de la population, serait agréable à Dieu et ne manquerait pas d'attirer les plus abondantes bénédictions du ciel sur le nouvel établissement. Elle fit voir combien cet événement est important au point de vue chrétien et au point de vue social.

" L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute
" parole qui vient de Dieu. Cette vérité fait comprendre que
" la nourriture corporelle n'est pas suffisante pour l'homme,
" qu'elle n'est pas même la plus importante. De même que
" l'une donne de la force au corps, de même l'autre donne
" la force à l'âme qui dirige les mouvements du corps. C'est
" la parole de vie qui rend le citoyen honnête, le dépositaire
" de l'autorité intègre, le sujet obéissant, qui élève l'homme
" et le conduit dans sa voie. On ne peut nier que les mal-
" heurs qui affligent les sociétés et les familles proviennent
" du fait que cette nourriture spirituelle n'est pas suffisamment
" reçue et appréciée. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'Eu-
" rope pour comprendre toute l'importance de cette vérité."

....

" Quant à vous, votre présence ici, le concours que vous
" apportez à cette œuvre, les prières que vous venez en ce
" jour adresser au ciel, montrent que vous comprenez et pra-

" tiquez l'enseignement du Christ. Vous avez raison. La
" maison d'éducation qui a pris naissance en votre ville et qui
" aujourd'hui s'élève superbement de terre, malgré les *innom-*
" *brables difficultés* qu'elle a éprouvées, est un gage de votre
" avenir. Non seulement les générations qui grandissent, en
" puisant ici une bonne éducation seront chrétiennes, mais
" elles feront votre force. Qui a donné à nos compatriotes le
" moyen de défendre dans les assemblées de la nation, notre
" religion, nos institutions et notre société, si ce n'est la bonne
" éducation que la jeunesse avait reçue dans nos maisons
" d'éducation. Il en sera de même pour vous, c'est en posant
" les assises d'une maison de haute éducation que vous for-
" merez des chrétiens et des citoyens qui seront en état de faire
" valoir avantageusement vos intérêts religieux et sociaux."

" Le collège que vous travaillez à fonder me parait avoir
" un grand avenir devant lui tant à cause des difficultés qu'il
" a rencontrées, que par la nécessité de son existence. Vous
" le savez, c'est le désir de l'Eglise que la ville épiscopale
" possède une semblable institution et en secondant les vues
" de l'Eglise, vous attirez sur vous les bénédictions les plus
" abondantes. .

" Sa Grandeur fit aussi quelques considérations très éle-
vées sur l'enseignement primaire, sur la nécessité de diver-
sifier l'éducation et le meilleur moyen d'obtenir ce résultat
Les qualités intellectuelles sont aussi diverses que les qua-
lités physiques : or, pour que chaque individu atteigne sa
fin, il a besoin de l'éducation qui convient à ses aptitudes.
Cette vocation de l'enfant se dessinera dès ses premières
années.............................

" Le meilleur plan d'enseignement qui puisse être suivi,
" est donc celui qui comprenant les études les plus élémen-
" taires et les plus usuelles, s'élève graduellement aux études
" supérieures. De cette façon, la jeunesse qui suit ces cours
" s'arrête justement là où ses aptitudes ne lui permettent pas
" d'aller plus loin, et elle reçoit une éducation qui lui est
" toujours utile dans le cours de sa vie et dans toute carrière
" qu'elle embrasse.

" J'ai observé que c'était une lacune dans notre enseigne-
" ment et lorsque j'étais à Nicolet j'ai travaillé à la réparer
" et ici j'ai opéré une réforme plus radicale en ce sens. Autre-
" fois on recevait une éducation qui ne convenait qu'aux hom-
" mes de lettres, et ceux qui n'avaient pas l'avantage de ter-
" miner leur cours ou qui n'avaient pas les aptitudes néces-
" saires aux professions libérales, perdaient ainsi presque
" complètement le fruit de plusieurs années d'études. En
" Europe, j'ai remarqué que l'éducation populaire et l'éduca-
" tion supérieure ne sont pas proportionnellement aussi répan-
" dues qu'ici, mais en général l'éducation industrielle et com-
" merciale y est répandue dans une plus grande proportion.

" Dans la mesure de mes forces, je me propose donc
" d'apporter la plus grande attention au cours d'études de la
" maison que vous contribuez si généreusement à fonder et
" de la perfectionner de manière à faire de cette maison une
" institution qui réponde plus particulièrement à vos besoins.

" Sa Grandeur termina en invitant chaleureusement la
" population à prendre une partie des biens qu'elle consacrait
" à ses amusements légitimes et à l'appliquer à la fondation
" du Collège. Elle fit voir que quantité d'amusements, sont
" des écoles d'immoralité qui pervertissent la jeunesse et la
" perdent ; tandis qu'au contraire le surplus des biens que le
" Bon Dieu donne aux familles pour leur existence, consacré
" à une institution comme celle du Collège, est une source de
" richesse pour toutes les familles, un sujet d'honneur pour la
" ville et de gloire pour la religion.

" Cette pierre angulaire que nous allons bénir, a dit Sa
" Grandeur, ne peut se maintenir toute seule, il faut des bras
" et de l'argent pour l'élever, et des prières pour la sanctifier,
" venez mes frères et mettons-nous à l'œuvre et le Seigneur
" bâtira avec nous, car vous le savez : *Nisi Dominus ædificaverit*
" *domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.*"

" Après le sermon, Sa Grandeur, assistée du Très Rév. C.
" O. Caron, V. G., supérieur du Collège et de deux diacres,
" fit la bénédiction de la pierre et invita les citoyens à venir

" mettre la main au marteau et frapper sur cette pierre en té-
" moignage de leur zèle et de leurs sympathies pour le succès
" de l'entreprise.

" Son Honneur le maire J. N. Bureau et Mr Malhiot M.
" P. P. à la tête de l'assistance, se rendirent à l'invitation de
" Mgr, et la cérémonie ne se termina qu'après que chacun eut
" mis la main au marteau et donné son offrande. La collecte
" s'est élevée à $265.00.

" La date de cette bénédiction sera certainement consi-
" gnée avec bonheur dans les annales religieuses des Trois-
" Rivières et son souvenir fera toujours la joie comme l'éloge
" de tous ceux qui s'imposent des sacrifices pour le succès du
" nouveau Collège St-Joseph."

Cette pierre qui reçut la bénédiction de l'Eglise est justement la première au-dessus du rez-de-chaussée à l'angle sud de la maison. On y pratiqua une cavité dans laquelle on scella un parchemin sur lequel était écrit en langue latine, le procès-verbal de la cérémonie, signé de tout le clergé des Trois-Rivières, des membres de la corporation du Collège, anciens et nouveaux, de Son Honneur le maire de la Cité, de bon nombre de citoyens, des représentants de toutes les classes qui jusque-là étaient passés par le Collège, enfin de tous les professeurs et élèves actuels, etc., etc.

Les travaux du Collège désormais sanctifiés par les prières de l'église, furent poussés avec une vigueur nouvelle et l'entrepreneur se fit fort d'exécuter toute la somme d'ouvrage qu'on voulait avoir cet été.

Le trois juin était l'anniversaire de la prise de possession du siège épiscopal des Trois-Rivières; un certain nombre de prêtres vinrent s'unir aux fidèles de la ville épiscopale pour remercier le Bon Dieu des grâces accordées au diocèse par le ministère et l'enseignement de son premier Pasteur. Le lendemain, Mgr commençait sa visite pastorale pour la continuer sans interruption jusqu'au 21 juillet.

La mort venait de frapper une victime dont la Province de Québec entière devait porter le deuil et auquel le Collège

des Trois-Rivières si petit qu'il fût était lui-même redevable de plusieurs services signalés. Sir G. E. Cartier était mort à Londres, vers la fin du mois de mai, mais le Canada ne pouvait laisser les restes de ce grand patriote reposer sur une terre étrangère. La dépouille mortelle du Baronet fut rapportée au pays par le vapeur Prussian qui arriva à Québec le 8 juin. Dès lors commença une longue série de pompes funèbres qui suivirent les restes mortels du défunt jusqu'à sa dernière demeure au cimetière St-Antoine de Montréal. Aux Trois-Rivières, jamais on ne vit en aucune circonstance, pareil déploiement de pompes funèbres, soit dans les rues par où le cortège devait passer, soit même à la cathédrale dont l'intérieur disparaissait sous les tentures de deuil. Il y eut oraison funèbre par le grand-vic. C. O. Caron, libera solennel et chant de l'absoute.

Une fois de plus, la ville des Trois-Rivières venait de prouver par la spontanéité et l'éclat des hommages qu'elle avait rendus au grand chef conservateur, avec quelle convenance elle sait remplir ses devoirs et combien aussi elle était attachée d'âme et de cœur aux grands principes d'ordre et de religion qu'avait toujours patronnés l'illustre défunt.

Le mois de juin allait bientôt finir et avec lui s'en allaient les derniers travaux de l'année scolaire, les derniers soucis des professeurs, ceux de préparer convenablement leurs élèves à subir de bons examens. Pas n'était besoin pour eux de s'occuper du programme de la fête de St-Louis. Depuis que le nombre des prêtres commençait à se multiplier, il avait été réglé que la fête du supérieur seul serait chômée. Pour les autres, une députation de quelques élèves pourrait leur porter les hommages de la communauté, puis quelques cantiques à la messe, c'était tout ce qu'on avait à faire !

Cependant à la St-Jean.Baptiste, il fallait bien être un peu patriotes ; ainsi nos élèves assistent à la messe et à la procession. Dans l'après-midi, les académiciens donnent leur séance puplique accoutumée ; ce sont MM. G. Brunel, Eccl. président honoraire, D. Houde, président actif et Edouard

Méthot qui en font les frais, en donnant trois magnifiques discours. La fanfare du Collège embellissait la fête.

Mais si l'on n'avait pas eu à s'occuper de fêter M. le directeur, ni M. le préfet, il fallait, cette année, préparer le programme de deux séances publiques. Les étudiants actuels désirant apporter une pierre au monument que l'on était à bâtir, avaient eu la permission de donner, le lundi soir 30 juin, une soirée dramatique et musicale, dans la grande et magnifique salle de l'Hôtel-de-ville. Moyennant 25 centins d'entrée, ils promettaient de donner une des plus intéressantes soirées qui se puissent voir dans un collège. Le Journal de lundi matin fut chargé de porter à toutes les familles de la ville l'invitation d'aller à la représentation du soir. Cet appel fut entendu et à en juger par la foule des auditeurs, toutes les familles de la ville devaient y avoir quelques représentants. C'est un fait digne des plus grands éloges que cet élan généreux de la population trifluvienne à favoriser en toute occasion, l'œuvre de son collège et à ne pas compter avec les sacrifices pour aider à la construction du nouvel édifice qui bientôt éleverait ses gracieuses tourelles et appellerait sous son toit un nombre encore plus considérable d'élèves.

De son côté, le clergé du diocèse avait cessé d'être indifférent ou hostile. Déjà les bourses commençaient à s'ouvrir et des dons magnifiques, offerts en vue de contribuer à la construction de l'édifice étaient venus prouver sa générosité. Le grand nombre de ceux qui viennent en cette occasion, assister à la soirée et à la distribution des prix, prouve leur sympathie et l'encouragement qu'ils veulent donner aux professeurs et aux élèves. Aussi, il n'y a pas que leurs confrères du Collège qui voient cette attitude avec plaisir, la ville toute entière le constate avec non moins de satisfaction et de bonheur.

La soirée fut présidée par le M. le grand vic. C. O. Caron, supérieur de la maison, entouré d'une quarantaine de prêtres. Le parterre de la vaste salle était rempli d'une foule d'élite.

La séance s'ouvrit par un joyeux air de bande et un morceau de piano exécuté par Mr T. N. Kay, après quoi la tragé-

die intitulée " *Le Faux baron de Rochemaure* " fut heureusement rendue. Cette pièce a pour thème un épisode de la 8me croisade. La noblesse, l'élévation des sentiments dans certains rôles, la délicatesse et la générosité dans d'autres, le crime poursuivi par le remord et puni par ses propres intrigues dans le faux baron, enfin les variétés de caractère des chevaliers, héros de la pièce, en font un drame palpitant d'intérêt et d'une grande moralité. Les jeunes acteurs au nombre de 18, tant chevaliers que pages et gardes, se sont tous acquittés de leurs rôles d'une manière digne d'éloges, comme l'ont prouvé les applaudissements répétés de l'auditoire.

Sans ôter à aucun la part de mérite qui lui revient, nous mentionnerons les MM. suivants qui ont excellé dans leurs rôles : *le faux baron*, par O. Pleau, *le vrai baron*, par A. Beaudry ; ses deux fils, M. E. Genest et J. Genest, *Godfride*, par P. Cloutier, *Philippe le Hardi* et *Robert de Flandres*, par MM. Duplessis et Jacques et enfin *les troubadours* par MM. Grenier et Pratte qui ont exécuté un duo et des soli charmants. Les entr'actes étaient agréablement remplis par différents chœurs se rapportant à l'acte qui devait suivre et ajoutant ainsi un nouvel intérêt à la pièce.

Après la tragédie, une charmante pièce comique anglaise, fut jouée par les élèves venant des Etats-Unis. Elle a pour titre : " *The Great Elixir* " et est une fine critique du charlatanisme médical. Tous les acteurs, M. Kay en tête s'acquittèrent à merveille de leurs rôles et furent applaudis à outrance La séance se termina par la comédie française intitulée " *Le Désespoir de Jocrisse,* " Cette dernière pièce amusa l'auditoire au plus haut degré. Les sorties de M. *Plumet*, les naïvetés de *Jocrisse*, ses malheureuses aventures et surtout son prétendu suicide au vin de champagne, produisirent une hilarité générale qui ne fut interrompue que par les applaudissements les plus chaleureux. M. N. Duplessis a parfaitement rendu ce rôle de Jocrisse ; on peut en dire autant de MM. Jacques, Cloutier, Houde et Dugré, pour les autres personnages.

La représentation terminée, chacun se retira enchanté du

beau succès des élèves et en protestant que les acteurs comme les chantres et les musiciens n'avaient guère besoin de l'indulgence que M. le supérieur sollicita pour eux de la part des auditeurs, à l'ouverture de la séance.

Le lendemain matin eut lieu dans la même salle de l'Hotel-de-ville, la séance de la distribution solennelle des prix. Elle fut aussi brillante que la soirée de la veille Les MM. du clergé assistaient en aussi grand nombre, ainsi que les parents des élèves et les amis de l'éducation.

Après les joyeuses fanfares de nos musiciens comme prélude, M. J. Genest prononça le discours d'ouverture avec éloquence. Ce jeune monsieur possède une voix sympathique qui de suite dispose l'auditoire en sa faveur ; des applaudissements chaleureux en ont été la preuve.

M. Kay exécuta avec talent sur le piano deux jolies compositions de " Strauss ; " puis MM. J. Genest, J. Jacques, L. Lassalle et Alexandre Dugré, rhétoriciens, ouvrirent le concours de déclamation Tous prouvèrent, à l'éloge de leur professeur, que l'art oratoire est cultivé avec talent et goût au Collège St-Joseph. Chacun d'eux réunit de nombreux suffrages pour le prix d'élocution, mais comme un seul devait être couronné, M. J. Genest eut l'honneur du concours.

M. le supérieur, adressa alors quelques mots à l'auditoire avec la clarté et l'éloquence qui le distinguent. Il expliqua aux parents des élèves et aux amis de l'éducation la méthode d'enseignement suivie dans la maison et l'utilité pratique des études qu'on y fait faire. Puis il remercia M. le maire et les échevins de la cité, pour la bienveillance avec laquelle ils avaient accordé l'usage de l'Hôtel-de-ville aux deux représentations des élèves, et enfin tous les citoyens pour les sympathies qu'ils venaient témoigner à la maison et aux élèves confiés à ses soins.

Après les paroles de M. le supérieur, un chant montagnard d'une exécution difficile fut rendu avec un entrain caractéristique par un chœur nombreux, habilement formé par M. Richard.

Les élèves canadiens des classes anglaises donnèrent ensuite à l'assistance une belle preuve de leur avancement rapide, en jouant tout à fait bien une fort jolie comédie anglaise : *A Public Benefactor.* " Tout le monde a admiré la facilité avec laquelle les jeunes acteurs maniaient la langue anglaise apprise en classe. On répéta avec le même succès que la veille " *Le Désespoir de Jocrisse,* " puis le joyeux temps des vacances s'ouvrit avec la distribution des prix mérités par dix mois de travail et d'application.

Les élèves qui remportèrent les prix d'instruction religieuse, furent en 1re division, MM. D. Houde, O. Pleau et J. Jacques ; 2de H. Gouin, G. Moreau, L. Tourigny, D. St-Quentin et E. Pager ; 3me Art. Milette et Tél. Gravel ; 4me Jos. Sauvageau et Nap. Panneton.

Les prix d'excellences furent respectivement remportés par MM. Pleau et Houde en Philosophie, J. Genest et J. Jacques en 1re ; G. Lamothe et I. Pratte en 2de ; H. Gouin et G. Moreau en 3me ; D. St-Quentin et E. Pager en 4me ; J.-B. Gailloux et Ol. Moreau en 5me ; Clo. Maigret et El. Deguise en 6me ; Théod. Beaudet et P. Lord en 7me ; Jos. Gailloux et H. Lacerte en 8me ; L. U. Costello et Myles Harrington classe spéciale. Je trouve aussi dans la liste des prix de cette année qu'au Cours commercial, on a voulu récompenser l'application et la bonne conduite. Comme rien n'est plus honorable pour un élève que de recevoir ce bon témoignage de son maître, l'histoire doit dire les noms, de ceux qui remportèrent de tels prix. Ce sont en 5me MM. O. Moreau, Léop. Girard et Art. Genest ; en 6me J. Trottier, E. Deguise, Ls Bergeron et J. Jourdain ; en 7me C. Milette et M. Lowry ; en 8me A. Descoteaux et H. Neault, F. Aubry et Oct. Cloutier. Enfin Mr G. Gouin, un de nos généreux citoyens, ayant voulu accorder un prix au mérite absolu ; ce fut Mr F. X. Cloutier qui eut cet honneur parmi les élèves du cours latin, et J.-B. Gailloux, parmi ceux du cours commercial.

Outre les 35 ou 40 élèves plus haut nommés qui furent pour la plupart fréquemment appelés pour des prix de toutes

sortes, une cinquantaine d'autres au moins eurent aussi l'honneur du "*Palmare*" pour prix et un nombre un peu moindre pour accessits. Somme toute, l'année avait été bonne sous tous rapports.

CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME

Appréciation générale de la treizième année.

Pendant que l'on travaillait à élever, à grands frais, l'édifice matériel du Collège des Trois-Rivières, l'édifice intellectuel avait grandi dans des proportions analogues. Pour favoriser le développement de ce dernier au cours classique proprement dit, l'administration s'était attachée des professeurs prêtres dont le dévouement à la maison était aussi intelligent que désintéressé. L'on avait en outre chargé spécialement un prêtre, M. Elp. Godin de diriger les classes du Cours commercial.

Aussi, en présence des efforts faits par les directeurs de la maison pour mettre sur un bon pied cette partie du nouveau programme d'études, la confiance du public ne fit-elle que s'accroître de plus en plus, et l'on en vit une preuve manifeste dans le nombre toujours plus considérable d'élèves qui demandaient leur admission.

Inutile de faire l'éloge de ces bons enfants ! Le fait seul d'accepter les conditions de la vie de communauté, telles qu'elles se présentaient alors au Collège des Trois-Rivières où le trop grand nombre d'élèves devenait pour chacun l'occasion de sacrifices journaliers, parle suffisamment en leur faveur. D'un autre côté, nous avons vu en quel honneur avaient été les études historiques et les travaux littéraires par les séances publiques si pleines d'intérêt, données par messieurs les académiciens.

Parmi les souvenirs qui se rattacheront à l'année scolaire 72-73, la lettre du St-Père et la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau Collège resteront sans doute les plus saillants et les plus beaux ; mais les visites distinguées de Mgr. Faraud et de Mgr Bourget ne pourront non plus jamais être oubliées. Le revers de la médaille ne porte guère autre chose que quelques insignes de deuil, se rapportant à des personnes indirectement liées à l'histoire du Collège.

Les élèves sortis durant le terme scolaire 71-72 avaient porté le nombre des anciens à 411 ; c'est-à-dire qu'il y en eut 39 qui allèrent rejoindre leurs confrères déjà engagés dans les divers états de vie. Parmi eux, trois sont devenus prêtres dans le clergé séculier, MM. Georges Brunel, François Lessard et Andrew Egan ; deux autres se sont faits jésuites, Charles Caron et son frère Hormisdas ; deux autres étudièrent le notériat, Jos. Picher et Arth. Pichette ; quelques-uns embrassèrent l'agriculture, Hormisdas Duval et Fort. Lafontaine, un plus grand nombre chercha à se caser dans le commerce, Arthur Brunel, Nap. Clément, Edm. Grenier, Méd. Tousignant, Frobey Valentine et Zép. Prince. Comme toujours, la plupart des autres ne surent que faire.

Les 205 élèves que nous avons eus cette année et sur lesquels on comptait 79 nouveaux, étaient répartis dans les classes comme suit : Philosophie 7, Rhétorique 7, Belles-Lettres 13, Troisième 13, Quatrième 14, Cinquième 25, Sixième 34, Septième 35, Huitième et classe spéciale 57. Il y eut 35 pensionnaires, 123 quart-pensionnaires et 45 externes. Les élèves de la ville et de la banlieue étaient au nombre de 72, cent autres venaient des différentes paroisses du diocèse. On comptait 33 étrangers dont le plus grand nombre venait des Etats-Unis, et en particulier de Newark, N. J ; car nous avions là un des nôtres, M. l'abbé P. S. Dagneault qui travaillait activement à envoyer des élèves à son *Alma Mater*.

La fanfare était alors formée des élèves suivants : Jos. Jacques, Alex. Dugré, Gust. Lamothe, L. D. Grenier, P. Cloutier, J. Harnois, Narcisse Grenier et Edm. Beaudoin.

Le bilan des finances de l'année se résout dans les chiffres suivants : montant des recettes $8132.72, montant des dépenses $7616.11, montant de la dette active $1155.00, montant de la dette passive $1350.47, donnant en définitive une balance à l'actif de $321.14, c'est-à-dire, que la légère balance passive de l'année dernière était passée à l'actif cette année, et accusait en conséquence une amélioration de $336 dans la somme totale des affaires de la présente année.

L'allocation du gouvernement ne fut cependant que de $1197 contre $1276 qu'elle avait été l'année précédente. Cette diminution fort intempestive fut signalée à l'attention de l'Honorable Ministre de l'Instruction Publique dans le rapport annuel de la corporation en juillet 1873.

Celle-ci s'y plaint, en termes amers, de n'être pas secondée par le gouvernement dans un temps où ses besoins sont centuplés par la construction qu'elle est à faire, et qui ne devra pas coûter moins de $60,000.00.

Déjà elle avait dépensé $11,000 sur le nouvel édifice et cette somme provenait uniquement des souscriptions et autres contributions volontaires fournies par les citoyens des Trois-Rivières. La bâtisse du nouveau Collège avait donc été l'unique préoccupation de la corporation durant l'année qui venait de finir ; et les nombreuses assemblées qu'elle eut à tenir n'eurent point d'autre objet ; soit qu'il s'agit de considérer certaines propositions de l'entrepreneur, ou d'apporter certaines modifications dans les marchés, ou de décider de certaines augmentations jugées nécessaires.

CHAPITRE TRENTE-HUITIÈME.

LA QUATORZIEME ANNEE 73-74.

I—En vacances.

Jamais vacances ne furent plus calmes ni plus paisibles que celles de l'année 1873, et cependant elles s'écoulèrent au milieu d'une activité extraordinaire provoquée par la parole et par l'exemple de M. le curé des Trois-Rivières, et commandée par les travaux de la nouvelle bâtisse. Tous les esprits étaient absorbés par cette seule et unique affaire. Chaque jour, tous ceux qui pouvaient disposer d'une heure de promenade ne manquaient pas d'aller la faire du côté de la rue " des champs, " vers le chantier de construction du Collège. L'intérêt qui s'attachait à ces importants travaux, augmentait à mesure que ceux-ci avançaient. Déjà l'on avait dépassé la somme d'ouvrage que l'on s'était proposé d'exécuter durant la saison de l'été. Le troisième étage allait être bientôt terminé, et l'on songeait même à mettre le toit dès cet automne, si les citoyens consentaient à payer tout de suite le plein montant de leurs souscriptions. Il suffisait à M. le curé d'exprimer un tel désir, pour que les citoyens se hâtassent d'y correspondre ; tout le monde avait trop à cœur le succès de cette importante entreprise, pour refuser de faire ce nouvel effort de zèle et de bonne volonté.

Cependant le clergé diocésain venait de voir disparaître, à huit jours d'intervalle seulement, deux de ses membres

regrettés dans la personne de Messieurs les abbés Hercule Richard et Léandre Tourigny qui furent enterrés respectivement le 21 et le 28 août. Bien que ces deux respectables curés n'eussent jamais fait acte d'hostilité contre le Collège, celui-ci ne les avait jamais compté pour ses amis; mais ils eurent pour successeurs deux prêtres tout dévoués aux intérêts de notre institution. M. Nap. Caron, ancien élève et ancien professeur, fut nommé à la cure de St-Wenceslas et M. Panneton, ancien directeur, fut transféré de la cure de St-Prosper à celle de St-Grégoire.

II—Organisation du Personnel.

Les élèves vinrent reprendre leurs travaux le deux septembre. Ceux des hautes classes retrouvèrent à peu près tous, leurs anciens professeurs ; mais les nouveaux élèves des classes inférieures allaient avoir également de nouveaux maîtres. En effet, manquaient à l'appel des professeurs de l'année dernière, MM. H. Baril Ptre, Nap. Rivière Eccl. Olivier Savoie, Eccl. John Finneran et Walter Alexandre.

La faiblesse de sa santé avait forcé M. Baril à chercher dans le ministère actif un régime de vie plus en rapport avec ses forces, quoique moins conforme à ses aptitudes. Il fut d'abord nommé au vicariat de St-Grégoire. MM. Nap. Rivière et Olivier Savoie allèrent continuer leurs études théologiques au grand séminaire à Nicolet. M. Finneran, d'un tempérament faible craignait, non sans raison, de recommencer une nouvelle année de professorat Il se remit aux mains de son évêque qui l'envoya étudier au grand séminaire de Baltimore. Enfin M. W. Alexandre, ayant reconnu que l'état ecclésiastique n'était pas son état, avait changé d'habit et de direction, et il avait résolu d'étudier la médecine.

Ces cinq membres de l'ancien personnel furent remplacés par cinq nouveaux, comme on peut le voir par la liste suivante du personnel de l'année scolaire 1873-74, tel que les élèves le trouvèrent organisé à l'ouverture des classes :

Monsieur le grand vic. C. O. Caron, supérieur.

Monsieur l'abbé L. S. Rheault, Ptre, directeur.

Monsieur l'abbé Ls. Richard, Ptre, procureur et prof. de Physique.

" " P. E. Dupont, Ptre, prof. de Théologie et de Philosophie.

" " Elp. Godin, Ptre, préfet des études.

" " F. X. Cloutier, Ptre, prof. de Rhétorique.

" " G. Pager, Ptre, prof. de Belles-Lettres,

" " Ep. Dussault, Eccl., économe.

" " C. Ad. Barolet, Eccl., premier régent.

" " Ed. Brunel, Eccl., professeur de Troisième.

" " Edm. Grenier, Eccl., professeur de Quatrième

" " L. Z. Chandonnet, Eccl., professeur de Cinquième (français.)

" " Lawrence Fahey, Eccl., professeur de Cinquième (en anglais)

" " G. Brunel, Eccl., professeur de Sixième (en français)

" " Luke Costello, Eccl., professeur de Sixième (en anglais)

" " Henri Chapdelaine, Eccl., professeur de Septième (en français)

" " James Glennon, Eccl., professeur de Septième (en anglais)

" " Edm. Généreux, Eccl., professeur de Huitième.

Les exercices de surveillance aux dortoirs, aux salles, aux études et aux récréations, etc., furent partagés entre les ecclésiastiques, selon leur rang, leur dignité et les travaux imposés à chacun pour les différentes matières qu'il avait à enseigner.

III—M. Godin a la préfecture des études.

Les directeurs du Collège avaient grandement à cœur de voir réussir le Cours commercial inauguré depuis une couple d'années et, dès l'origine, ils avaient trouvé bon d'appeler M. Godin à la préfecture spéciale de ce cours. L'expérience leur

ayant appris qu'il valait mieux garder l'unité de direction dans toutes les classes du cours, M. Godin fut en conséquence chargé de la préfecture générale des études. Voyant les classes latines pourvues pour la plupart d'excellents professeurs, le nouveau préfet crut qu'il était de son devoir de travailler à procurer le même avantage à celles du Cours commercial. Dans ce but, il fit, durant les vacances, un nouveau voyage aux Etats-Unis, et il en ramena les trois professeurs d'origine anglaise que nous venons de voir placés dans les classes de cinquième, de sixième et de septième. M. Godin comptait beaucoup sur les résultats que cette disposition du personnel devait produire. Avec deux professeurs pour chacune des trois principales classes du Cours commercial, l'un pour le français et l'autre pour l'anglais, ça lui permettrait de donner chaque jour au moins cinq heures de classe au lieu de quatre. Or, il était persuadé que les jeunes enfants profiteraient beaucoup mieux sous la direction immédiate de leurs professeurs, au lieu d'être abandonnés à eux-mêmes durant les longues heures de l'étude. Ensuite, pour faciliter davantage l'avancement des élèves dans chacune des trois principales branches du Cours commercial savoir, le français, l'anglais et l'arithmétique, il résolut de les classer, non d'après la moyenne de leur capacité sur l'ensemble de ces trois branches, mais d'après la somme de leurs connaissances acquises soit dans l'une ou l'autre de ces trois matières ; en sorte que le même élève pouvait appartenir à une classe pour le français, à une autre pour l'anglais et à une troisième pour l'arithmétique. Cetté classification quoique fort rationnelle et propre à hâter les progrès des élèves, présentait cependant des inconvénients tels, qu'il fallut l'abandonner plus tard.

IV—Septembre et octobre.—Visite de Mgr Taché.—Fete de Mgr Laflèche.—Visite de Mgr Fabre.

Les élèves venaient à peine d'arriver, quand ils reçurent le 4 septembre la visite très distinguée de Monseigneur l'archevêque de St-Boniface. Sa Grandeur était venue passer quelques heures avec Mgr des Trois-Rivières son ancien ami

et le compagnon de ses premiers travaux dans le Nord-Ouest. Elle ne voulut pas quitter les Trois-Rivières sans faire une courte visite aux institutions auxquelles s'intéressait plus particulièrement Mgr Laflèche.

Les élèves du Collège, bien que pris à l'improviste, présentèrent cependant à leur distingué visiteur une courte adresse où il était fait allusion aux ancêtres de Sa Grandeur, aux hardis découvreurs du Nord-Ouest, partis de la cité trifluvienne, partis de cette maison même qui, aujourd'hui tressaillait d'allégresse, en recevant dans ses murs le noble rejeton de cette illustre famille.........

La réponse de Mgr de St-Boniface fut marquée au coin de la plus exquise délicatesse et de la véritable éloquence du cœur. Il prit occasion des allusions à ses ancêtres, pour faire d'admirables considérations sur les vues providentielles de Dieu sur les peuples, les familles et les individus. En terminant, il exprima l'espoir que, parmi la jeunesse qu'il voyait aujourd'hui, il viendrait sans doute plus tard chercher de nouveaux missionnaires pour le Nord-Ouest.

La retraite annuelle de nos élèves eut lieu dans la dernière semaine de septembre et elle fut prêchée par le R. P. Raynel de la compagnie de Jésus. A la clôture de cette retraite, le dimanche 28 septembre, Mgr Laflèche donna la tonsure cléricale à M. Henri Chapdelaine et les ordres mineurs à M. L. Z. Chandonnet.

Le 4 octobre tombant un samedi, la fête de Mgr Laflèche fut remise au mercredi suivant, 8 octobre. Au Collège, cette fête fut célébrée avec la pompe accoutumée et le programme ordinaire. La langue de Bossuet, celles de Cicéron et de Shakspeare furent tour à tour employées pour redire à Sa Grandeur les sentiments de profonde vénération, de sincère gratitude et de filial amour que tous professent pour leur pasteur, leur bienfaiteur et leur père. S'unissant de sentiments à ce nombreux clergé qui vient faire une couronne d'honneur à un prélat vénéré, les élèves du Collège St-Joseph ne peuvent se lasser d'admirer les durs travaux du missionnaire, la scien-

ce profonde du professeur, la brillante éloquence du sauveur du diocèse et par dessus tout l'humble vertu de l'une des plus grandes gloires de l'Eglise du Canada.

La poésie et la musique viennent aussi mêler leur voix à ce concert d'allégresse et d'amour. Elles expriment mieux les émotions de toutes ces jeunes âmes, l'ardeur et la sincérité de leurs vœux, les joies pures que cette fête apporte sous le toit du Collège.

Toutes ces démonstrations de nos élèves étaient bien convenables et ne manquaient pas d'un certain enthousiasme. Mais leur éclat fut bien vite effacé devant la réponse originale et éloquente de Monseigneur et cette réponse restera sans contredit la plus belle et la plus intéressante partie de la fête.

Le 22 octobre, la communauté eut encore la faveur d'une grande visite dans la personne de Mgr Fabre, évêque de Gratianopolis et coadjuteur de Mgr de Montréal. Mgr Fabre avait donné deux retraites à nos élèves quelques années auparavant. Il était tout naturel que ces souvenirs fussent évoqués, dans l'adresse de bienvenue qui lui fut présentée, et que, dans sa réponse, Sa Grandeur rappela elle aussi le bonheur qu'elle éprouvait de se retrouver au milieu de ses chers enfants du Collège St-Joseph, et l'empressement qu'elle avait mis à profiter de la première occasion favorable pour venir les voir et leur dire encore quelques paroles d'édification et d'encouragement.

Une cantate de circonstance, imitée d'une composition de A. Rolland, *Les Enfants de Bagnères*, fut alors chantée avec entrain et harmonie par le chœur des élèves, et le tout fut couronné par un grand congé.

V—La St-Charles en 1873.

Le 4 novembre était la fête de Monsieur le supérieur, Charles O. Caron, et celle de messire Charles F. Baillargeon curé des Trois-Rivières. Les élèves auraient désiré faire une démonstration un peu extraordinaire en l'honneur de ces deux grands bienfaiteurs du Collège ; mais ils se sentaient impuis-

sants à préparer rien qui put répondre à l'élan de leurs cœurs, et à l'enthousiasme de leur admiration pour le mérite de ces deux hommes entièrement dévoués au bien de la jeunesse trifluvienne et en particulier des élèves du Collège.

Ceux-ci donc se contentèrent de présenter aux héros de la fête quelques courtes adresses où ils s'efforcèrent de faire ressortir l'action particulière de chacun d'eux. L'un préside à l'édifice intellectuel et moral qui s'élève avec tant de labeurs et parfois tant de difficultés dans l'âme et le cœur de l'étudiant ! L'autre travaille avec une étonnante activité, une persévérance infatigable et un incompréhensible dévouement à lui préparer l'édifice matériel dont il pourra bientôt jouir en paix !

La reconnaissance de l'élève actuel du Collège ne peut donc connaître ni de terme ni de mesure. Car il lui faut bénir et remercier ses bienfaiteurs au nom de tous ceux qui passeront désormais par le nouveau collège et dont un bon nombre peut-être ignoreront toujours les noms de ceux qui auront le plus travaillé à leur procurer cet asile de la science et de la vertu.

Un chant de circonstance heureusement rendu par le chœur des élèves et quelques joyeux airs de fanfare complétèrent le programme de cette fête.

A quelques jours de là, Mgr des Trois-Rivières toujours si plein de sollicitude pour le jeune écolier, toujours si désireux d'encourager le zèle des professeurs et de stimuler l'application des élèves, vint faire une assez longue visite à chacune de nos classes. Sa Grandeur sut donner à tous d'utiles conseils et de sages avis, le tout accompagné d'intéressantes considérations, propres à faciliter l'intelligence des diverses matières qui font l'objet des études dans chaque classe.

A partir du 10 novembre, jour de la visite de Monseigneur, jusqu'au 10 mars, jour où les académiciens fêtèrent la St-Thomas d'Aquin, nous n'avons à signaler aucun événement de quelqu'importance qui se soit passé à l'intérieur de la maison. A moins toutefois, qu'on doive regarder comme

digne d'être noté, le fait d'avoir installé des bureaux de télégraphie dans deux ou trois chambres, pour la commodité des élèves qui désiraient étudier cette spécialité. Pour la satisfaction des amateurs, disons que cette nouvelle branche d'enseignement fut commencée le 14 novembre 1873, par les soins de Mr Godin, et que, depuis cette époque, nous avons toujours eu dans le Collège un nombre plus ou moins grand de bureaux de télégraphie, selon le nombre d'élèves pratiquant cet art.

Rappelons encore pour faire plaisir aux météorologues, que l'hiver commença fort rudement en 1873, que vers la mi-novembre, il survint de fortes tempêtes de neige qui forcèrent nos maçons à suspendre leurs travaux, que le pont de glace s'arrêta devant la ville le 27 novembre et que le samedi suivant le 29, la glace était assez solide pour permettre aux habitants de la rive sud du fleuve d'apporter, dans de lourdes voitures, leurs produits au marché, qu'enfin au premier congé du mois de décembre, nos patineurs purent avoir toute la largeur du fleuve St-Laurent pour prendre leurs ébats.

CHAPITRE TRENTE-NEUVIÈME.

I—" Le Collège des Trois-Rivières " va devenir " Le Séminaire des Trois-Rivières."

Si l'année scolaire 73-74 s'écoulait dans un grand calme et restait comme l'écho des dernières vacances quant à la sobriété des événements intérieurs, en revanche il se traitait, dans les hautes régions de l'administration collégiale, des affaires d'une extrême importance qui devaient influer beaucoup sur les destinées futures de l'institution. C'est le temps de faire une courte analyse de ces faits.

Le 7 novembre, M. Baillargeon réunit les membres de la corporation du Collège pour leur donner communication d'un rapport qu'il avait préparé avec soin sur les travaux de la nouvelle bâtisse. Il commençait par constater la somme d'ouvrages déjà exécutés et de ceux qui restaient à faire pour finir l'extérieur de la maison. Il donnait ensuite un état détaillé des sommes payées sur l'entreprise, de celles qui restaient encore dues, de celles enfin qu'il faudrait encore débourser pour rendre la maison logeable. Il était d'avis que la corporation devait faire en sorte que la maison fut prête à recevoir les élèves à l'ouverture prochaine des classes. Il fallait donc aviser aux moyens de continuer incessamment l'entreprise et travailler à en assurer le succès. Or, il ne savait plus où aller frapper pour se procurer l'argent nécessaire ; déjà il avait fait des emprunts assez considérables, pour faire face aux premières obligations que les divers extra ajoutés au contrat primitif avaient portées à $39730.00. Du reste, il ne croyait pas prudent d'engager trop le crédit de la corporation.

Après avoir rappelé les intentions des fondateurs du Collège qui voulaient en faire une institution ecclésiastique, entièrement sous le contrôle de l'évêque, aussitôt que les circonstances le permettraient, il était d'avis que le temps favorable pour réaliser ces intentions était arrivé. Les raisons que l'évêque avait eues jusqu'ici de rester étranger à l'administration des affaires du Collège, à cause de l'embarras des finances épiscopales, devaient aujourd'hui se trouver un peu modifiées ou être moins graves, puisque la situation financière de l'évêché s'était considérablement améliorée. En conséquence, Mr Baillargeon terminait son rapport par les conclusions suivantes :

" Je crois donc que le moyen le plus sûr et le plus prati-
" cable de continuer sans interruption l'œuvre de ce Collège,
" c'est de le transmettre purement et simplement à l'évêque
" aux conditions suivantes :

" 1o De payer toutes les dettes dues par la corporation du
" Collège jusqu'à ce jour.

" 2o De faire achever la bâtisse actuelle.

" 3o D'ériger le Collège de St-Joseph des Trois-Rivières en
" Séminaire diocésain et d'y faire donner l'enseignement col-
" légial ordinaire en cette province.

" Sur l'acceptation de ces conditions par l'évêque, la
" corporation du Collège devra lui transporter toute sa pro-
" priété, meubles et immeubles." (livre des délibérations page 61).

Les membres de la corporation appelés à prendre une décision sur les conclusions de ce rapport ne voulurent pas le faire avant d'y avoir mûrement réfléchi, et avoir de nouveau discuté cette grave affaire dans une seconde assemblée tenue le 11 novembre suivant et à laquelle assistèrent, sur convocation spéciale, tous les membres sans exception.

II—Requête de la corporation et réponse de Mgr Laflèche

A cette assemblée il fut résolu sur motion régulière passée à l'unanimité que la requête suivante fût adressée à Monseigneur des Trois-Rivières.

A Sa Grandeur Monseigneur L. F. Laflèche,

Evêque des Trois-Rivières, etc., etc.

MONSEIGNEUR,

La corporation du Collège des Trois:Rivières considérant :

1o. Que l'intention des fondateurs de cet établissement, et celle de tous leurs successeurs jusqu'à ce jour, a été de fonder un collège qui fut entièrement sous le contrôle et la direction de l'Autorité Ecclésiastique, comme le sont les autres établissements du même genre dans le pays ;

2o. Que votre vénérable et regretté prédécesseur convaincu de la grande utilité d'un tel établissement dans sa ville épiscopale, donna sa haute approbation à ce projet et tout l'appui que les circonstances difficiles où il se trouvait lui permirent ;

3o. Que, grâce à cette protection et au concours généreux des citoyens de cette ville et de plusieurs amis de la haute éducation dans le diocèse, elle a pu aujourd'hui asseoir cette institution sur une base qui semble assurer son avenir, en faisant l'acquisition d'un vaste terrain au centre même de la ville, sur lequel elle fait construire en ce moment un édifice tout à fait en rapport par ses proportions avec les développements et les besoins de cette institution ;

4o. Que la valeur actuelle de cet édifice qui est déjà plus d'à moitié fait, s'élève à la somme de vingt-quatre mille piastres ($24,000) et celle du terrain réservé pour les parterres et les cours à seize mille piastres ($16,000) au jugement des hommes d'affaires, ce qui fait quarante mille piastres ($40,000) ;

5o. Qu'en outre elle possède quatre-vingt-quinze lots à bâtir évalués présentement à quatre cents piastres le lot, représentant une valeur de trente-huit mille piastres ($38,000.) qu'il sera facile de réaliser en grande partie, surtout du moment que l'édifice sera achevé et habité ;

6o. Que l'érection de ce collège en Séminaire ne manquerait pas de donner une nouvelle impulsion à cette institution, en lui donnant la nature et le caractère d'un établissement ecclésiastique et diocésain que ses fondateurs ont toujours eu en vue;

7o. Que Votre Grandeur, en attendant que les circonstances lui permettent de faire construire son palais épiscopal pourrait trouver à l'exemple des anciens évêques de Québec, dans cet établissement devenu son Séminaire diocésain, un logement spacieux et convenable pour elle-même et le personnel de l'administration diocésaine et des appartements suffisants pour y recevoir son clergé et les illustres personnages qui viennent de temps à autre lui rendre visite. Ce qui lui permettrait en même

temps de faire plus facilement les économies que pourraient réclamer les besoins de la Corporation épiscopale ;

En conséquence, vu toutes ces considérations et plusieurs autres qu'il serait trop long d'énumérer, elle croit le moment venu de le mettre entièrement sous le contrôle et la direction de l'autorité diocésaine, et par conséquent de prier Votre Grandeur de vouloir bien l'accepter et lui donner telle organisation qu'elle jugera convenable, pour en faire un Séminaire diocésain conformément aux règles de l'Eglise, tout en continuant d'y donner l'enseignement collégial.

Et pour en faciliter la possession et la jouissance à la corporation canonique qu'il plaira à Votre Grandeur d'instituer à cet effet, la corporation actuelle s'offre de faire les démarches nécessaires auprès de la Législature pour faire amender sa charte d'incorporation de manière à remplacer le personnel actuel de la corporation du Collège des Trois-Rivières, par le personnel de la dite corporation canonique.

Enfin la dite corporation du Collège des Trois-Rivières croit devoir faire remarquer à Votre Grandeur que depuis la fondation de ce collège, le Séminaire de Nicolet n'a pas pour cela cessé de prospérer, et que l'année dernière et cette année il a vu le nombre de ses élèves s'élever jusqu'à trois cents, tandis qu'ici il atteignait celui de deux cents ; ces faits dissipent les craintes que l'on avait entretenues sur le dommage que ces établissements pouvaient se faire l'un à l'autre, à raison de leur proximité, et il semble prouvé aujourd'hui que deux Séminaires peuvent se soutenir avantageusement dans le diocèse.

Votre Requérante espère donc que Votre Grandeur accueillera favorablement sa demande. Et en attendant elle ne cessera de prier.

Les Trois-Rivières, le 15 novembre 1873.

(Signé)	G. S. BADEAUX, Président	J. ELIE PANNETON, Ptre.,
	C. FL. BAILLARGEON, Ptre	SÉVÈRE DUMOULIN, Secrétaire.
	T. E. NORMAND,	H. G. MAILHIOT,
	L. S. RHEAULT, Ptre.,	LS RICHARD, Ptre

Cette pièce si grave et qui porte son commentaire en elle-même fut portée à Sa Grandeur Monseigneur Laflèche par le président et le secrétaire de la corporation, MM. Badeaux et Dumoulin.

Monseigneur qui, depuis quelques années, s'intéressait vivement à l'institution, regrettait cependant de la voir encore en partie contrôlée par une corporation laïque. Il songeait aux moyens de faire cesser cette anomalie, quand les membres de la corporation prévenant ses désirs vinrent lui offrir l'institution avec toutes ses propriétés. Sa Grandeur ne pouvait être que très heureuse de cette détermination des autorités du Collège ; mais avant de donner une réponse définitive,

elle résolut de réunir le Conseil diocésain et de conférer avec ce dernier de ce qu'il y avait à faire.

Or, voici la réponse que Monseigneur des Trois-Rivières crut devoir faire à cette requête des membres de la corporation du Collège.

Evêché des Trois-Rivières, 2 décembre 1873.

G. S. BADEAUX, Ecr Médecin,

Président de la C. C. T. R.

Etc., etc., etc.

Monsieur le Président,

Conformément à ce que je vous avais promis, j'ai soumis la requête de votre corporation à mon Conseil et après les explications convenables et un examen attentif de son contenu, il a été décidé unanimement de faire droit à cette demande et d'accepter les offres généreuses qui l'appuient.

En conséquence j'ai le plaisir de vous annoncer que je suis décidé à ériger le Collège des Trois-Rivières en Séminaire Diocésain.

Je ne doute pas que l'adoption de cette mesure ne soit très avantageuse à cette jeune institution et ne contribue grandement à assurer son avenir et sa prospérité.

Dans cet espoir, je demeure bien cordialement,

Monsieur le Président,

Votre tout dévoué serviteur.

(*Signé,*) † *L. F. Ev. des Trois-Rivières.*

III—Nouvelle constitution légale du Collège des Trois-Rivières.

Après cette réponse de Monseigneur, il s'agissait pour la corporation de travailler à faire amender sa charte d'incorporation, conformément à la promesse qu'elle en avait faite à Sa Grandeur. Le Parlement de Québec entrait en session le 4 décembre; il fallait profiter de cette première réunion des

Chambres pour faire passer le nouvel acte intéressant le Collège. Monsieur H. G. Mailhiot était alors membre pour les Trois-Rivières et comme il faisait en même temps, partie de la corporation du Collège, c'était à lui qu'incombait la tâche de préparer et de faire passer la nouvelle charte. Ainsi donc, d'après ses instructions, les membres de la corporation adressèrent, le 13 décembre, aux trois branches de la Législature une requête demandant les amendements qu'ils désiraient voir apportés à leur charte primitive. Et bientôt, grâce au crédit de M. Mailhiot, un acte préparé conformément aux amendements demandés passa par toutes les formalités de notre législation, jusqu'à sa sanction finale donnée par le Lieutenant-Gouverneur, le 28 janvier 1874.

Cet acte modifiant notre constitution première d'une manière radicale, il convient de le citer ici en entier dans sa forme et teneur :

ACTE POUR AMENDER L'ACTE D'INCORPORATION DU COLLÈGE DES TROIS-RIVIÈRES. (23 VICT. chap. 133.)

Attendu que l'Acte d'incorporation du Collège des Trois-Rivières, (23 Vict. chap. 133) peut être modifié et amendé avantageusement pour répondre avec plus d'efficacité aux besoins que nécessitent les développements de cette institution, en rendre l'administration plus régulière et plus facile, et pour assurer son avenir et sa prospérité, en la mettant sur le même pied que les autres collèges ou séminaires de la province ; Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

1o Le personel actuel de la dite corporation du Collège des Trois-Rivières sera, et est par le présent remplacé par les personnes occupant ou devant occuper les charges et offices suivants, et par leurs successeurs dans les dites charges et offices, savoir : l'évêque catholique romain du diocèse des Trois-Rivières, qui sera le président-né de la dite corporation, le grand-vicaire du dit évêque résidant aux Trois-Rivières, le curé ou le prêtre desservant de la paroisse de l'Immaculée-Conception de la Ste Vierge des Trois-Rivières, le supérieur de la dite institution et le directeur du grand séminaire, ces deux derniers nommés par le dit évêque et exerçant les dites fonctions avec son approbation, le directeur du petit séminaire, le procureur et le préfet des études, ces trois derniers nommés par les autres membres de la dite corporation, et exerçant également leurs dites fonctions avec l'approbation du dit évêque.

2o La dite corporation du Collège des Trois-Rivières sera désormais désignée et connue sous le nom de « le Séminaire de Saint-Joseph des Trois-Rivières, » ou « le Séminaire des Trois-Rivières, » et aura un sceau à lui propre.

3o La dite corporation, dont le quorum sera formé d'au moins cinq membres, aura

le pouvoir de faire et passer les règles, les règlements et statuts qu'elle jugera à propos d'adopter, pour la bonne administration des affaires de la dite institution, et pour en promouvoir les intérets ; mais les dites règles, règlements et statuts seront soumis à l'approbation et sujets au veto du dit évêque.

4o La dite corporation pourra recevoir des legs, dons et fondations, et acquérir, tenir et posséder des biens meubles et immeubles de quelque nature que ce soit, pour l'instruction de la jeunesse, l'usage et les fins de la dite corporation ; et elle pourra vendre ou autrement aliéner les dits biens et en acquérir d'autres, à quelque titre que ce soit pour les mêmes fins ; mais les ventes et aliénations ne pourront se faire que du consentement du dit évêque. Néanmoins le revenu annuel des biens de la dite corporation, non compris le terrain strictement nécessaire à l'occupation et usage des professeurs et élèves du dit Collège ou Séminaire, ne devra pas excéder la somme de douze mille piastres.

5o Toutes les clauses et dispositions du susdit « Acte d'incorporation du Collège des Trois-Rivières," (23 Vict. chap. 133) contraires ou incompatibles avec les dispositions du présent acte, et notamment les sections 2 et 4, du dit acte, sont par le présent abrogées et supprimées à l'effet de donner aux fins et dispositions du présent acte leur plein et entier effet.

Cet acte sanctionné le 28 janvier 1874 ne devait venir en force que soixante jours plus tard, c'est-à-dire, le 29 mars.

Cette nouvelle constitution sans doute n'était pas encore parfaite et il est probable que l'expérience lui fera trouver encore quelques défauts ; mais elle corrigeait au moins les vices les plus saillants de celle du 19 mai 1860. Elle rendait aux membres de la Corporation la liberté d'administrer leurs biens à leur guise, et puis, si elle délimitait encore les revenus annuels de l'institution, au moins elle fixait un montant qui put rencontrer, à quelque chose près, les besoins ordinaires d'une année.

Au reste, non seulement elle modifiait notablement les conditions d'existence de la maison, mais elle en changeait jusqu'au nom. Désormais ce ne sera plus le Collège des Trois-Rivières, mais le Séminaire des Trois-Rivières.

La corporation du Collège ayant accompli toutes les formalités requises pour faire reconnaître légalement le Séminaire diocésain que l'Evêque avait promis d'ériger, c'était maintenant à Sa Grandeur de remplir l'engagement pris dans sa lettre du 2 décembre et de donner l'institution canonique au Collège des Trois-Rivières.

IV—Inauguration du Séminaire des Trois-Rivières

Mgr Laflèche, intimement persuadé de l'assistance souvent merveilleuse que S. Joseph avait accordée à l'institution, avait d'avance choisi le 19 mars, jour de la fête de ce grand saint, pour la date de l'émission du décret canonique d'érection. En choisissant ce jour pour accomplir un des actes les plus solennels et les plus importants de l'administration épiscopale, Mgr voulait à la fois consacrer le souvenir de la protection passée de S. Joseph et s'assurer un nouveau gage de sa protection future.

Tous les amis de la maison hâtaient donc de leurs vœux l'arrivée de ce jour béni qui devait en quelque sorte marquer pour le Collège l'époque d'une seconde naissance.

Le 17 mars, la corporation du Collège des Trois-Rivières tint, sous la présidence de Messire Baillargeon, (M. Badeaux président était retenu chez lui par la maladie), sa dernière assemblée à laquelle elle convia Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières et tous les autres messieurs désignés dans la nouvelle charte comme devant former la future corporation du Séminaire des Trois-Rivières. Dans cette assemblée, Mgr informa officiellement les membres des deux corporations que le jeudi suivant, 19 mars, elle érigerait canoniquement son séminaire diocésain. Il y fut aussi décidé que le président et le secrétaire, advenant le terme de leurs offices, remettraient à la nouvelle corporation tous documents, papiers, titres de propriétés, livres de comptes, régistre des délibérations, etc., etc. et qu'ils donneraient aux nouveaux membres toutes les informations nécessaires pour leur faire connaître leurs biens et leurs obligations.

Enfin l'aurore du 19 mars se leva radieuse et pleine d'espérances sur la cité trifluvienne et en particulier sur le Collège. Tout le monde était dans la jubilation et l'allégresse et la parure extraordinaire qu'avait revêtue notre belle cathédrale, annonçait plus qu'une joyeuse fête et une grande solennité. C'était tout un événement d'une immense importance qu'on allait y célébrer. C'était l'inauguration du Séminaire qui

allait s'y faire dans une imposante cérémonie religieuse, présidée par Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières. La messe solennelle, recommandée par les autorités du Collège et les membres de l'Union St-Joseph, fut chantée par M. Rheault, directeur, les élèves sous la direction de M. Richard s'étaient chargés de la partie musicale et ils s'acquittèrent fort honorablement de cette tâche difficile.

A l'évangile, Mgr monta en chaire. Après avoir adressé d'éloquentes paroles aux membres de l'Union St-Joseph, Sa Grandeur fit connaître l'heureux événement qui rendait à jamais mémorable le 19 mars 1874.

" C'est de ce jour, dit Mgr, que j'ai daté le décret qui érige
" canoniquement le Collège des Trois-Rivières en Séminaire
" diocésain. Cette fête de St-Joseph voit donc s'accomplir
" l'un des actes les plus importants que j'aurai sans doute à
" remplir dans le cours de mon administration. A l'exemple
" de mon vénéré prédécesseur j'ai placé avec une grande con-
" fiance le Séminaire des Trois-Rivières sous la protection de
" S. Joseph, patron de l'Eglise universelle. J'espère beaucoup
" en l'avenir de cet établissement. "

Puis Sa Grandeur s'adressant directement à la communauté lui recommanda de grandir, sous l'œil de S. Joseph et à l'exemple de l'Enfant Jésus, en âge, en sagesse et en vertu.

Monseigneur, en terminant, appela de toute l'ardeur de son âme les bénédictions célestes sur le nouveau séminaire.

Ceux qui, ayant été les témoins de l'inauguration du Collège par Mgr Cooke le 6 septembre 1860, furent encore présents à l'inauguration du Séminaire le 19 mars 1874, furent frappés de la similitude des idées exprimées par les deux prélats en ces deux circonstances si éloignées l'une de l'autre par le temps et cependant si proches par leur nature et leur objet. Monseigneur Laflèche, en exhortant les élèves à imiter l'Enfant Jésus grandissant sous le regard et la protection de S. Joseph, en âge, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes était, sans en douter l'écho extrêmement fidèle des paroles de son illustre prédécesseur. Il ren-

religieuse, pré-
ères. La messe
Collège et les
par M. Rheault,
lichard s'étaient
ent fort honora-

ès avoir adressé
n St-Joseph, Sa
qui rendait à

décret qui érige
s en Séminaire
nc s'accomplir
ai sans doute à
. A l'exemple
ne grande con-
n protection de
spère beaucoup

t à la commu-
S. Joseph et à
et en vertu.
ute l'ardeur de
u séminaire.
auguration du
furent encore
19 mars 1874.
rimées par les
gnées l'une de
ar leur nature
tant les élèves
gard et la pro-
grâce devant
r l'écho extrê-
esseur. Il ren-



MGR. L. F. LAFLECHE, EV. DES TROIS-RIVIERES.
Fondateur du Grand Séminaire, 3me Président de la C. C. T. R.

dait peut-être encore mieux les impressions de ce dernier quand il bénissait avec une émotion profonde la même communauté qu'avait béni autrefois si affectueusement Mgr Cooke.

Mais le lecteur doit être impatient de faire connaissance avec le document épiscopal créant le séminaire diocésain, et il est temps de satisfaire sa légitime curiosité.

DÉCRET DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES POUR L'INSTITUTION DU SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES.

LOUIS-FRANÇOIS LAFLÈCHE

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du St-Siège Apostolique, Evêque des Trois-Rivières, etc., etc., etc.

A tous ceux qui les présentes verront, Salut en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Comme la paix et la prospérité de la société humaine, et l'accroissement de notre sainte Religion dépendent principalement de la bonne éducation de la jeunesse, et particulièrement des soins donnés à la formation du Clergé, le Pasteur chargé de conduire sûrement son troupeau dans la voie du salut ne peut avoir rien de plus à cœur que de procurer à la jeunesse de bons établissements, où les enfants, retirés à l'abri des séductions du jeune âge, puissent recevoir une éducation solide et chrétienne, et où tous ceux que leur vocation appelle au service du Seigneur soient solidement formés à la piété et à toutes les vertus, et imbus des lettres et des sciences, principalement des sciences sacrées ; en sorte que par la gravité de leurs mœurs et l'excellence de leur sagesse ils brillent d'une vive splendeur, comme des flambeaux ardents dans la maison du Seigneur, et servent amplement à l'utilité de l'Eglise, à l'ornement et au salut de la société.

Or, si l'on a dû employer la plus grande vigilance et une sollicitude toute particulière pour que tous ceux qui veulent entrer dans la milice du Seigneur reçoivent une éducation pieuse et sainte, et une instruction solide, il n'est personne qui ne sache combien il importe aux intérêts de l'Eglise et de

la société civile, surtout en ces temps difficiles, que s'accroisse de plus en plus le nombre des bons prêtres qui, brillant de toutes les vertus et armés d'une doctrine saine et solide, sachent s'acquitter avec piété et capacité des fonctions de leur ministère, instruire soigneusement le peuple chrétien, veiller attentivement au salut des âmes, ramener ceux qui s'égarent vers les sentiers de la vérité et de la justice, défendre courageusement et savamment la cause de Dieu et de la sainte Eglise, dévoiler les embûches des hommes perfides, combattre leurs erreurs, réfuter leur démence et leur témérité, et repousser leurs attaques.

Aussi, dans le commencement de Notre Episcopat, entrant pleinement dans les vues et les desseins de Notre Vénérable prédécesseur, et désirant Nous conformer aux recommandations que le St-Siège lui avait faites à ce sujet, Nous avons souhaité ardemment de voir arriver le jour où Nous pourrions ériger, posséder et maintenir dans Notre ville épiscopale un Séminaire diocésain où les jeunes clercs pussent être instruits avec soin dans la piété et l'esprit ecclésiastique, dans les lettres et surtout les sciences théologiques, la connaissance des Saints Pères, de l'histoire ecclésiastique et du droit sacré, et apprendre tout ce qui se rattache au graves fonctions du St-ministère.

Nos espérances se sont fortifiées en voyant surgir et progresser rapidement auprès de Nous le Collège des Trois-Rivières, et aujourd'hui Nos vœux vont se réaliser, puisque la corporation de ce Collège, comprenant bien l'intérêt de la religion, de la société et du Collège lui-même, Nous a, par une requête en date du 15 novembre dernier, spontanément offert le dit Collège avec toutes ses propriétés, Nous priant de vouloir bien l'accepter et lui donner telle organisation que Nous jugerions convenable pour en faire un Séminaire diocésain, conformément aux règles de l'Eglise, tout en continuant d'y donner l'enseignement collégial, et Nous déclarant que telle avait été l'intention des Fondateurs du dit Collège et de tous leurs successeurs jusqu'à ce jour. Après avoir exposé la chose à Notre Conseil diocésain, et de son avis una-

nime, Nous avons été heureux d'accueillir favorablement cette demande, et d'accepter cette offre généreuse. Aujourd'hui les mesures exigées par la loi civile ayant été prises, Nous avons décrété et décrétons de donner régulièrement à ce Séminaire l'existence canonique.

C'est pourquoi, pour mieux profiter de ces faveurs signalées de la Divine Providence, et Nous acquitter plus parfaitement de Notre charge pastorale, pour la plus grande gloire de Dieu, pour le bien de la religion et le salut des âmes, et aussi dans l'intérêt temporel de la société, Nous érigeons à perpétuité par les présentes, ordonnons et constituons le dit Collège des Trois-Rivières en *Séminaire diocésain*, sous le nom de Séminaire des Trois-Rivières, destiné à l'éducation collégiale et ecclésiastique de la jeunesse et des clercs ; Nous lui donnons pour Patron et principal Protecteur, le glorieux Saint Joseph, Patron de l'Eglise Universelle ; et Nous voulons qu'il soit entièrement soumis à Nous et à Nos Successeurs, conformément aux prescriptions et aux règles du Saint Concile de Trente et des conciles provinciaux de Québec sur les Grands et Petits Séminaires.

Le S. Concile de Trente (Sess. XXIII, cap. 18. Ce Refor.) ordonne la formation de deux Conseils pour aider l'Evêque dans l'administration du Séminaire, l'un pour le spirituel et l'autre pour le temporel. En attendant qu'il nous soit possible de former ces conseils en la manière prescrite, Nous pourvoirons à la conduite et à l'administration de ce Séminaire à l'aide de Nos Conseillers ordinaires pour le spirituel, et avec le concours des membres de la Corporation légale pour le temporel, et Nous lui donnerons en temps opportun un règlement spécial pour en assurer la bonne administration, la régularité et la prospérité.

Donné aux Trois-Rivières sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre secrétaire en la Fête de S. Joseph, le dix-neuvième jour de mars mil huit cent soixante et quatorze.

(Signé,) † L. F. Ev. des Trois-Rivières.

(L. S.) Par Monseigneur,

Ed. Ling, Ptre, Secrétaire.

Ce décret fut signifié à tous les fidèles du diocèse par une lettre pastorale qui fut lue dans les églises, le dimanche 22 mars. Cette lettre donnant un exposé succinct des événements qui avaient préparé et amené l'érection du Séminaire, ce serait s'exposer à d'ennuyeuses répétitions que de la citer ici en entier. Je ne puis cependant résister à la tentation d'en faire un court extrait pour justifier, par cet important document, l'appréciation que nous avons faite de l'action et du concours de Mgr Cooke dans l'œuvre de la fondation du Collège.

" Il (Mgr Cooke) vit cependant avec plaisir se former
" dans la ville des Trois-Rivières, par les soins et la bonne vo-
" lonté des citoyens, sous sa direction et avec son concours,
" un Collège pour l'enseignement classique de la jeunesse, à
" l'instar de celui de Nicolet. Malgré l'impossibilité où se
" trouvait le digne évêque d'aider matériellement cet établis-
" sement naissant, malgré les craintes de plusieurs sur l'utili-
" té d'une fondation qu'ils trouvaient prématurée dans les
" circonstances difficiles où se trouvait le diocèse, le Vénéra-
" ble Prélat, dans sa foi vive et sa confiance sans bornes en la
" Providence, aimait à y voir le germe d'où pourrait sortir
" plus tard son Séminaire diocésain. Aussi voulut-il prendre
" part à sa fondation, en le prenant sous sa haute protection
" et lui donner l'appui de son influence en lui fournissant le
" personnel de l'enseignement. Il voulut en présider lui-
" même l'ouverture par la célébration des saints mystères et
" par une bénédiction toute spéciale qu'il lui donna en sa
" qualité d'évêque diocésain. Ce fut dans cette inauguration
" qu'il mit cette institution sous le patronage et la protection
" spéciale de St-Joseph, Protecteur et Père nourricier de la
" Ste-Famille. "

L'érection du Collège des Trois-Rivières en Séminaire diocésain fournit au "Journal des Trois-Rivières" l'occasion de publier un article extrêmement remarquable sur l'action sociale des Séminaires, et sur les bienfaits moraux et matériels que de telles institutions apportent à l'Eglise et à la société. Pour le Collège des Trois-Rivières, les résultats qu'il a déjà

donnés, ont été en raison des épreuves qu'il a subies ; mais s'il a pu résister aux plus violentes tempêtes, c'est qu'il a toujours su s'appuyer sur l'autorité épiscopale. C'est que ses fondateurs et ses directeurs toujours entièrement soumis à la volonté de l'évêque puisaient une force irrésistible dans leur obéissance et dans la confiance qu'ils reposaient en la sagesse de leur chef et de leur Pasteur ....

Il terminait ainsi : " En résumé, l'érection du Séminaire " des Trois-Rivières est un événement des plus heureux pour " la ville et le diocèse. Et cet acte important demeurera dans " la carrière de notre digne évêque comme l'un des monu- " ments les plus achevés de sa sagesse et de sa sollicitude " pour le bien spirituel et temporel de ses diocésains.

V—Formes diverses de la charité pour venir en aide au Collège des Trois-Rivières.

Pour ne pas interrompre le récit des faits se rapportant à l'érection du Séminaire, nous avons été obligé d'en omettre d'autres d'une importance moindre, mais qui cependant ont leur place marquée dans ce travail. Maintenant donc nous allons retourner quelque peu en arrière, et cueillir dans le champs de l'année scolaire 1873-74 quelques-unes des fleurs que nous avons remarquées sur notre passage. Nous allons, si c'est possible, recomposer le magnifique bouquet que nos bienfaiteurs offrirent à S. Joseph ou, pour parler sans figures, nous allons rappeler les souvenirs gracieux des actes de dévouement et des sacrifices de toutes sortes que s'imposèrent nos amis pour nous aider à bâtir.

Nous avons déjà dit que le nombre de nos bienfaiteurs était trop considérable, pour qu'il nous fut possible de donner même leurs noms.

Nous avons cependant la confiance que l'ange gardien de notre institution et notre puissant protecteur S. Joseph, qui connaissent toutes ces mains généreuses qui se sont ouvertes pour venir en aide au Collège des Trois-Rivières, ont tenu un compte bien exact de tout ce qui a été fait pour nous,

et que déjà, ils ont acquitté en grâces spirituelles et même en biens temporels, une bonne partie de la dette de reconnaissance que nous avons contractée à l'égard de toutes ces âmes charitables.

Mais si les noms de nos bienfaiteurs ne doivent être écrits qu'aux archives du Ciel, leurs œuvres du moins doivent être consignées soigneusement dans l'histoire, pour l'édification de leurs enfants et des générations futures, et surtout pour la glorification de S. Joseph qui sut en faire les instruments de sa vigilante protection à l'égard du Collège.

Nous avons déjà vu avec quelle générosité et quel empressement les citoyens des Trois-Rivières avaient, dans les quelques mois d'un hiver extrêmement rigoureux, remis entre les mains de M. Baillargeon de quoi payer la ferme dite " Le Longchamp. " Depuis qu'il fût question de bâtir le nouveau Collège, les aumônes, par mille canaux divers, n'ont cessé de couler entre les mains de celui qui s'était fait l'âme de cette gigantesque entreprise. D'abord ce furent les anciens élèves qui apportèrent à leur " Alma Mater " les premices de leurs travaux et le fruit de leurs premières économies Entrainés par ce noble exemple, tous les chefs de famille vinrent à leur tour apposer leurs noms sur les listes de souscriptions ouvertes par M. Baillargeon, et tous acceptèrent d'assez bonne grâce la quotité que d'avance il avait déterminée pour chacun de ses paroissiens ! Ensuite ce fut le tour des dames trifluviennes qui, en outre du bazar annuel des Sœurs de la Providence, s'imposèrent la pénible tâche d'en organiser un second pour le Collège qu'elles donnèrent au mois de novembre 1872. Puis s'étaient les élèves du Collège eux-mêmes qui fournissaient leur quote-part, en donnant à la fin de l'année scolaire 73, une grande séance dramatique et musicale.

Dans le cours de l'été et de l'automne 1873, ce furent principalement des citoyens étrangers à la ville, quelques amis de l'éducation et surtout un certain nombre de membres du clergé diocésain qui continuèrent à verser dans la bourse de M. Baillargeon. Au mois de décembre, quelques anciens

élèves, aidés de leurs amis, donnèrent à l'hôtel-de-ville une soirée dramatique qui rapportait encore la jolie somme de $125.00,

Au commencement de janvier 1874, chose plus admirable encore et digne d'être écrite en lettres d'or, ce sont les tout petits enfants de l'école de Mademoiselle Jeffrard qui, désirant eux aussi, apporter leur petit sou à leur bon curé pour l'œuvre du Collège, donnent sous forme d'étrennes à S. Joseph une petite séance payante qui rapporte cent beaux écus.

Mais ces recettes, malgré leur grande valeur extrinsèque, étaient bien minimes à côté des dépenses énormes déjà faites sur la nouvelle bâtisse et de celles plus grandes encore qui restaient à faire. Les dames charitables des Trois-Rivières ont compris cela et elles se sont mises à l'œuvre pour préparer un nouveau bazar qu'elles donneront au commencement de février. Pour assurer plus efficacement le succès de leur entreprise, elles feront en sorte que tous les effets du bazar leur soient fournis en pur don et qu'il ne soit fait aucune dépense. Puis elles seront si bien secondées dans leur zèle et leurs efforts par toutes les âmes charitables, que ce bazar sera le plus grand succès du genre jusqu'alors obtenu aux Trois-Rivières. Il rapportera une recette jusqu'alors inouie dans les fastes de la charité trifluvienne ! Il donnera la magnifique somme de $1800.00 ! ! Aussi M. le curé en témoignera chaleureusement sa satisfaction et sa reconnaissance aux citoyens des Trois-Rivières, et c'est pour les bénir et les remercier encore que je rappelle ici ces faits admirables.

La ferveur du zèle et l'ardeur de la charité publique à l'égard du Collège reçurent un nouveau stimulant dans l'institution canonique qui lui fut conférée le 19 mars 1884 et dans cette bénédiction spéciale que Mgr Laflèche avait daigné lui accorder à cette occasion. A partir de ce jour, il sembla à tous nos amis que les dons qu'ils faisaient au Séminaire prenaient plus particulièrement le caractère d'œuvres pies.

Les Dames Ursulines furent les premières à apprécier la grandeur et l'importance de l'œuvre que Mgr avait accomplie

en érigeant son Séminaire diocésain, et les premières aussi, elles voulurent prendre part à cette bonne œuvre en cédant à la nouvelle corporation une terrain d'une grande valeur, situé entre la rue St-François-Xavier et le terrain du Collège, comprenant trois lots à bâtir, Nos 1756-1757-1758 du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, et estimés ensemble à environ $1200.00. Ce fut au commencement du mois de mai 1874. que les Dames Ursulines firent au Séminaire cette importante donation qui les place parmi nos plus insignes bienfaiteurs.

VI—Divers.

Les académiciens chômèrent la fête de leur patron, le 10 mars, par une jolie séance littéraire qui fut présidée par Sa Grandeur Mgr Laflèche, assistée de la plupart des prêtres de l'évêché et de tous ceux du Collège. La salle des séances avait été élégamment décorée et sur le mur dominant l'estrade destinée aux officiers on lisait l'inscription suivante à la louange de S. Thomas: *Effulsit sicut sol in domo Dei.* Les musiciens et les chantres avaient prêté leur concours pour donner à la démonstration un caractère plus solennel et plus imposant. Le panégyrique de S. Thomas fait par le président de de la société, M. A. Beaudry fut remarquable d'invention et d'élocution. Ajoutons à cela que Mr Beaudry déclamant avec une voix toujours sympathique et un geste naturel sut intéresser fort ses auditeurs. Je serais peut-être plus exact en disant qu'il sut les charmer. Après ce premier discours, un autre académicien, Mr Prosper Cloutier lut une étude fort intéressante sur le moyen âge ; et ses considérations pleines de justesse et de conviction lui valurent ainsi qu'au président, les félicitations de Sa Grandeur qui se montra fort satisfaite de cette petite séance littéraire.

Le premier d'avril, l'Eglise de Nicolet rendait les derniers devoirs à son pasteur, le Rév. Mess. Fortier archiprêtre ; le 29 du même mois, c'étaient les paroissiens de St-Théodore d'Acton qui, à leur tour, conduisaient à sa dernière demeure leur regretté curé, M. J.-Bte Marcotte, ancien professeur et ancien régent

du Collège des Trois-Rivières. M. Marcotte avait été un de ceux qui eurent à partager les privations, les ennuis et les travaux des premiers jours du Collège et il lui avait donné quatre années de sa vie. Il n'en fallait pas davantage pour l'attacher inébranlablement aux destinées de l'institution, et depuis lors, il n'a cessé de partager les tristesses et les joies, les épreuves et les espérances du Collège des Trois-Rivières. Les bonnes nouvelles que lui apportaient les journaux des Trois-Rivières durant les années 72 et 73 firent la consolation de ses derniers jours ; mais il aurait bien désiré voir au moins une fois avant de mourir, le beau monument que la corporation était à élever, sous le patronage de S. Joseph, à la gloire de la Religion et de la Patrie.

Il n'eut pas cette satisfaction. Après une longue et cruelle maladie, soufferte avec la résignation d'un saint, il s'endormit avec calme dans le Seigneur, le 26 avril 1874. Il était dans sa trente-septième année. Il avait peu longtemps vécu ; mais sa carrière avait été bien remplie et il laissait après lui des œuvres qui devaient perpétuer le souvenir de son nom et de son dévouement pour l'Eglise. Que tous nos anciens qui furent ses collègues ou ses subordonnés, qui connurent par conséquent la bonté de son cœur, et la fermeté de son caractère lui donnent un pieux souvenir, quand ils liront ces lignes que l'auteur dédie à l'ami le plus sincère et le plus constant qu'il ait jamais rencontré sur le chemin de la vie !

A partir du commencement du printemps jusqu'au mois de juillet, la ville des Trois-Rivières fut livrée à une troupe d'incendiaires qui, chaque jour ou plutôt chaque nuit, renouvelaient leurs exploits et finirent par jeter tous les citoyens dans une alarme continuelle. Ils détruisirent un grand nombre de propriétés isolées de plus ou moins de valeur, et n'eut été la vigilance extraordinaire que chacun apportait à protéger sa propriété et les mesures énergiques prises par les autorités pour prévenir ces crimes, il y aurait eu bien d'autres incendies désastreux. Parmi les principaux bâtiments que ces malfaiteurs tentèrent de détruire, je citerai l'Ecole des Frères le couvent des Dames Ursulines et la résidence de M. T. E.

Normand. Chez les Frères, l'incendie fut découvert à temps pour sauver la maison et pour faire constater d'une manière tout à fait certaine qu'il était le fait de quelqu'incendiaire. Aux deux autres endroits, les efforts qu'on fit pour mettre le feu, furent sans résultat.

Ce furent probablement ces mêmes bandits qui mirent le feu aux hangars de l'évêché, à l'étable du Collège sur le Platon et à une autre grange près de la nouvelle bâtisse du Séminaire.

Le 1er juin, jour anniversaire de la bénédiction de la pierre angulaire du Collège, par une coïncidence extrêmement remarquable, les maçons posaient, ce jour-là, la dernière brique à la dernière tourelle et terminaient ainsi les travaux de maçonnerie. A cette même date, le toit avait déjà revêtu une grande partie de sa couverture de métal et trois des pavillons s'élançant gracieusement dans les airs, donnaient à l'édifice une apparence des plus belles.

La diligence avec laquelle les travaux avaient été conduits, était de nature à réjouir grandement les citoyens des Trois-Rivières, particulièrement ceux qui avaient fait le plus de sacrifices pour cette œuvre dont ils entrevoyaient aujourd'hui le succès certain.

Dans son numéro du 8 juin, " Le Journal des Trois-Rivières," sous le titre " *Un ouvrage d'art* " publiait l'article suivant :

" Samedi dernier, au nouveau Séminaire, on a posé au " dessous de la niche qui orne la façade du pavillon central, " un marbre blanc portant emblêmes et inscriptions. Cet ou- " vrage d'art non moins remarquable par le fini des détails " que par l'harmonie de l'ensemble est un morceau vraiment " achevé.

" Le marbre est long de quatre pieds et haut de deux et " demi. Le dessein est en relief. Au centre du champ en " forme d'ovale, apparait la croix. Deux lis se croisent par " dessous le nœud de la croix pour laisser leurs tiges fleuries " retomber élégamment de chaque côté au-dessus des ini-

“ tiales de S. Joseph, patron du Séminaire Le millésime 1872
“ est gravé au bas de la croix, et au-dessus, cette inscription
“ dédicatoire “ *Religioni et Patriæ.* Comme on le voit, ce marbre
“ a pris, en quelque façon un langage religieux pour redire à
“ tous que le Séminaire des Trois-Rivières, sous la protection
“ de S. Joseph et par la croix qui a sauvé le monde, désire se
“ dévouer tout entier à former pour la Religion et la Patrie
“ des hommes ornés de toutes les vertus dont le lis est le plus
“ pur emblème.

“ Ce marbre si riche et si magnifique a été donné au
“ Séminaire des Trois-Rivières par MM. Alph. Camirand avo-
“ cat, Olivier Camirand médecin et Philippe Camirand tous
“ trois de Sherbrooke et anciens élèves du Collège. Ces trois
“ messieurs ont offert ce don généreux à M. L. Richard,
“ leur ancien directeur, comme un témoignage de la respec-
“ tueuse et profonde reconnaissance qu'ils ont conservée pour
“ sa personne et pour l'institution qui leur a donné l'éduca-
“ tion classique.

“ Dans les quatre angles du marbre on a gravé quatre
“ feuilles d'érable avec les initiales des trois donateurs et celles
“ de leur ancien directeur ”..................

VII—Une scène collégiale.

Le 11 juin, arrivent au Collège quatre forts colis venant d'Europe. Ce sont des livres de prix, des classiques, des ornements d'Eglise et des instruments de fanfare. Nos musiciens sont d'un empressement fiévreux autour de ces colis pour ouvrir incessamment celui qui contient les instruments tant convoités. Bientôt ils n'ont pas assez d'yeux pour admirer ces brillants saxhorns qui arrivent des fabriques de Paris ! Les embouchures ne s'adaptent pas assez vite pour les essayer et pour jouer les retournelles qui viennent en foule à leur imagination ! C'est un pêle-mêle, c'est un tohu-bohu, c'est une cacaphonie épouvantable ! On crie, on s'appelle—Ho ! Ho ! Narcisse as-tu vu ton soprano ?—Mais non ! donne-moi le donc.—Gustave ? montre-moi donc ton baryton ?—Togué ?

Togué ? tiens ! voici ton cornet !—Qu'est-ce que tu dis de ton contr'alto, Harnois ?—Proce ? Proce ? Oh ! quelle magnifique contre-basse !—George ? Lisé ? Franck que pensez-vous de vos instruments ?—Achille ? voici ton trombone !—Daniel ! tu as un joli alto, joue-nous donc un solo ?—Elie ? vas-tu nous en faire maintenant de beaux solos de basse ?—Oh ! oh ! mais voici un drôle d'instrument, c'est tout à la fois un cornet et un contr'alto !—Pour qui celui-là ?—Mais tu ne sais donc pas que c'est pour notre professeur, M. Ls Larivé ?—Et cet autre cornet ?—C'est pour notre directeur M. Edm. Grenier.

Enfin voici que chaque musicien est pourvu de l'instrument de son choix et à l'instant, sur un mot d'ordre reçu du chef, on exécute avec un entrain et une harmonie jusqu'alors inconnu l'air national " Vive la Canadienne. "

Cette magnifique fanfare que viennent de recevoir nos musiciens est un présent de Sa Grandeur Mgr Laflèche qui désire que l'on se prépare à fêter dignement la prise de possession du nouveau séminaire, laquelle aura lieu le 30 juin prochain.

En attendant, les fêtes de la St-Louis et de la St-Jean-Baptiste se ressentent un peu de l'enthousiasme de nos virtuoses, et ceux-ci désormais se font un jeu de surmonter les plus grandes difficultés de la musique !

Surtout ils mettent tous une bonne volonté admirable pour apprendre au plus tôt un grand morceau composé par Mr Larivé, et qui a pour titre "*Hommage à Mgr Laflèche.*" C'est comme une hymne d'actions de grâces à l'adresse du bienfaiteur insigne de la fanfare.

VIII—Prise de possession du nouvel édifice du Séminaire.

Enfin le 30 juin arriva, et ainsi qu'il avait été annoncé, la séance de la distribution des prix se fit dans la grande salle du nouveau Séminaire, laquelle fut à peine assez spacieuse pour contenir la foule empressée qui désirait assister à cette fête, toujours intéressante pour les parents et pour les amis de l'éducation. Cette année, à l'attrait ordinaire qui attirait

le public, se joignait l'événement de la prise de possession, en quelque sorte officielle, du nouvel établissement. Aussi voyait-on s'épanouir sur toutes les figures une joie inaccoutumée, et tout le monde paraissait heureux de constater que ce splendide édifice allait être bientôt terminé.

La salle était élégamment décorée. (a) Le théâtre était d'un goût à la fois simple et riche. Mais ce qui attira particulièrement les regards, ce fut les portraits de feu Mgr Thomas Cooke et de feu l'Honorable J. E. Turcotte. C'était en vérité un acte de profonde délicatesse que d'offrir aux yeux du public reconnaissant, les figures de ces deux illustres personnages au concours spécial desquels on doit la fondation du Collège des Trois-Rivières.

Avec quel bonheur ces hommes ne reverraient-ils pas aujourd'hui leur œuvre agrandie et plus prospère que jamais ! Avec quelle joie ne remercieraient-ils pas ceux qui ont pris part au succès de leur œuvre et en particulier le fondateur du Séminaire, le très digne évêque des Trois-Rivières !

Ces deux portraits d'un travail de maître, sont l'œuvre de M. l'artiste Rho.

Sa Grandeur Mgr Laflèche présidait la séance au milieu d'un concours extraordinaire des membres du clergé et des amis de l'éducation.

Après une joyeuse fanfare exécutée par les élèves, M. Gustave Lamothe, élève en Rhétorique, fit le discours d'ouverture. M. Lamothe s'acquitta de sa tâche avec un rare bonheur. Il déclama avec beaucoup de naturel et de facilité un discours non moins brillant par le fond que par la forme.

Le chant de la cantate " *L'ouverture des vacances* " fut fort goûté. Il est vrai de dire que la musique et la poésie expri-

---

(a) Le compte rendu de cette séance est extrait de la petite brochure qui fut publiée en 1874 en souvenir de l'inauguration du Séminaire.

maient parfaitement bien les sentiments si vifs et si variés qui s'emparent du cœur de l'écolier lorsqu'il

> "………. Voit avec bonheur
> Venir le temps de la vacance,
> Où joyeux il s'élance
> Vers ces champs si connus et si chers à son cœur."

Les chœurs vifs et animés ont été rendus avec beaucoup de sûreté. Les soli et les duos nous ont permis de remarquer bien des voix riches et sympathiques. Cette belle cantate a été composée et mise en musique au Séminaire même.

Les élèves ont représenté un drame intitulé "*Archibald Cameron of Locheill.*" Cette pièce est un épisode de la guerre de sept ans en Canada. Elle a été composée par un des prêtres du Séminaire. Le fond de l'action a été tiré des "Anciens canadiens" ouvrage si avantageusement connu dans le pays. Ce drame tout national et palpitant d'intérêt a obtenu un succès complet.

L'auteur a su habilement nouer à l'action principale des scènes où sont parfaitement dépeintes les mœurs aimables et joviales des anciens canadiens. Il nous a donné aussi une idée parfaite des coutumes singulières des sauvages.

Ce drame a été représenté à merveille. Plusieurs acteurs ont fait preuve d'une grande souplesse et d'une grande habileté tant dans le comique que dans le tragique. Ceux qui ont pris part à la représentation sont : MM. A. Beaudry, P. Cloutier, H. Gouin, N. Grenier, L. Lassalle, N. Duplessis, Chs Cormier, E. Mayrand, E. Pager, E. Méthot, D. Houde, D. St-Quentin, A. Boucher, G. Lamothe, L. Bergeron.

On a remarqué l'éclat et la variété des costumes parfaitement bien adaptés à chacun des rôles. On nous informe que les costumes sauvages qui ont tant intéressé, ont été prêtés par le Rév. M. Mâlo, curé de Bécancourt, qui possède une très jolie collection d'antiquités canadiennes.

Un discours sur l'éducation fut prononcé par M. Aug. Beaudry, élève en philosophie. Cette importante question de

l'éducation a été traitée à un point de vue aussi nouveau qu'éminemment chrétien......

M. Beaudry parle avec naturel, intelligence et conviction. Il a été écouté avec le plus profond intérêt.

Les élèves canadiens du Cours commercial nous ont donné une preuve de leurs succès dans la langue anglaise en jouant une comédie intitulée : " *A sea of troubles.*"

Cette pièce à tiroir a été tout à fait bien représentée par MM. C. Beaudet, J. Jourdain, E. Deguise, A. Desaulniers, H. Gravel, J. Dubord, N. Belcourt et C. Maigret.

Le Cours commercial au Séminaire St-Joseph a pris beaucoup d'importance depuis quelques années. Il y a actuellement sept ecclésiastiques occupés dans ce département. On voit par là que rien n'est négligé pour donner au public la plus grande satisfaction.

La distribution des prix se fit avec célérité. Un bon nombre d'élèves furent couronnés au milieu des applaudissements de leurs parents et des amis de l'éducation. Les prix d'excellence furent respectivement remportés selon l'ordre des classes par MM. D. Houde, P. Cloutier et Aug. Beaudry ; Gust. Lamothe et Ir. Pratte ; Henri Gouin, Georges Moreau et Narc. Grenier ; D. St-Quentin et Elie Pager ; Vict. Pager et Joseph Desaulniers ; Eloïde Deguise et Cl. Maigret, Joseph Sauvageau et Herc. Grenier ; Auguste Fortin et Ph. Labranche, Pierre Bussière et Nap. Jourdain. En Rhétorique, le prix de déclamation décerné dans un concours qui avait eu lieu la veille de la séance publique, fut mérité par MM. Chs Cormier et Nérée Duplessis. Les prix étaient en général des ouvrages de choix.

Les élèves chargés de leurs récompenses chantèrent la troisième partie de la cantate. Un solo qui a ému jusqu'aux larmes est l'adieu du finissant chanté par M. Prosper Cloutier. L'invocation à S. Joseph, patron du Séminaire, faite par des voix sympathiques produisit aussi dans les âmes une touchante et délicieuse émotion. C'était toute une communauté

qui, au moment de s'envoler hors du toit collégial, se plaçait sous la garde et la protection du grand S. Joseph. Cette cantate est sans contredit un morceau d'art dont la répétition plaira toujours.

Le corps de musique a exécuté pendant la séance plusieurs morceaux de grande musique. Nous devons une mention toute spéciale de la grande et belle marche composée par M. Louis Larivé organiste de cette ville. Cette marche a pour nom : *Hommage à Mgr Laflèche.*

Après la distribution des prix, M. le supérieur, le Très-Rév. Chs. Ol. Caron adressa des remerciements aux anciens membres de la corporation du Collège, dont le zèle et la générosité ont tant contribué au progrès du nouvel établissement ; puis aux amis de l'éducation, aux parents des élèves et à tout l'auditoire.

Sa Grandeur Mgr. des Trois-Rivières daigna aussi adresser quelques mots aux élèves pour les inviter à bien profiter du repos des vacances.

Il fit remarquer en termes éloquents, que le progrès extraordinaire du nouvel établissement était une preuve que la Providence voyait cette œuvre d'un œil favorable ; et il termina en invitant les citoyens à s'unir à lui pour offrir à Dieu des actions de grâces.

L'assemblée s'est retirée tout à fait satisfaite et emportant les plus beaux souvenirs de cette séance. Nous nous réjouissons grandement de voir notre Séminaire progresser d'une manière si rapide et sous tous les rapports. Que ceux qui le dirigent d'une manière si habile et surtout si utile pour la Religion et la Patrie reçoivent dans leurs propres succès la récompense de leurs louables efforts.

CHAPITRE QUARANTIÈME.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1873-74.

Le grand événement de l'année fut sans contredit l'érection canonique du Séminaire diocésain. Cet acte qui, au témoignage de Mgr Laflèche lui-même, était un des plus importants de son administration, couronnait magnifiquement l'œuvre de Mgr Cooke, et l'affermissait à jamais, en l'agrandissant et en la complétant. Désormais, l'avenir du Collège, en se perdant dans la mission plus noble et plus grande d'un Séminaire se trouvait assuré pour toujours. " Nous érigeons à " perpétuité, dit le décret, le Collège des Trois-Rivières en " Séminaire diocésain...... destiné à l'éducation collégiale et " ecclésiastique de la jeunesse et des clercs. " Donc plus de ces poignantes incertitudes qui, bien souvent sont venues assaillir les directeurs et les promoteurs de l'œuvre, alors que, dans les jours d'épreuve et de combat, ils comptaient si peu d'auxiliaires et n'étaient pas sûrs de leur lendemain ! Qui pourra jamais dire ce qu'éprouvèrent de satisfaction et de bonheur tous ceux qui s'intéressaient à notre établissement ? quand ils le virent ainsi l'objet des attentions particulières de Mgr Laflèche, quand ils le virent s'élever à l'importance et à la dignité d'une institution diocésaine.

Si la reconnaissance des citoyens des Trois-Rivières fit décerner à Mgr Cooke, avec justice et vérité, le titre de Fondateur du Collège, parce que Sa Grandeur couvrit toujours ce dernier de la protection de son nom et surtout parce que, dès l'origine, elle prit pour sa part de lui fournir le personnel de

la direction et de l'enseignement ; quel nom conviendra-t-il de donner à Mgr Laflèche pour avoir à jamais assuré la permanence à la fondation de Mgr Cooke, et pour avoir, en quelque façon, donner une vie nouvelle à une institution sans cesse défaillante, mais toujours in[illegible]ent vivace. Mgr Laflèche fut à l'égard du Collège plus qu'un insigne bienfaiteur, il fut son second fondateur. Plus puissant à lui seul que les deux premiers fondateurs, il pouvait à un moment donné, lui fournir une assistance plus efficace.

Tout d'abord, l'institution du Séminaire diocésain eut pour effet d'ouvrir au crédit de l'établissement un champ plus vaste et plus fécond qui lui permit de faire les emprunts nécessaires pour continuer les grands travaux commencés, et de récolter avec plus d'abondance dans les bourses des âmes charitables qui semblaient n'attendre que cela pour favoriser l'institution. Ainsi c'est à cette époque qu'il faut placer la formation de deux bourses, par [illegible]rave curé d'une petite paroisse du nord. Un autre curé du Sud M. Narcisse Pelletier, curé de Stanfold instituait, par son testament, le Séminaire des Trois-Rivières, son héritier pour la moitié de sa succession.

Il est aussi un autre nom que je dois signaler à la bienveillante attention de tous les enfants de la maison, parce que je le trouve mêlé à l'un des faits les plus providentiels qui se soient produits durant la construction du Séminaire.

Nous étions en 1874, l'industrie et le commerce avaient donné à l'argent une valeur extraordinaire. Quiconque avait quelque capital pouvait aisément lui faire rapporter vingt, trente, cinquante pour cent. Les banques n'escomptaient qu'à dix ou douze, et les particuliers n'avaient aucune difficulté à prêter leur argent à huit ou neuf pour cent. Cependant il n'était pas possible que la corporation du Séminaire empruntât à des taux aussi élevés, et pourtant elle se trouvait dans la nécessité de faire des emprunts.

M. Baillargeon était justement à faire part à son ami, M. Desilets, de l'embarras dans lequel il se trouvait à ce sujet,

quand ce dernier exprima l'opinion que l'on pourrait probablement, dans l'espace de quelques mois, trouver dans sa paroisse des sommes considérables pour lesquelles on n'exigerait pas plus de six ou sept pour cent d'intérêt. M. Baillargeon en ayant manifesté son étonnement et son incrédulité, M. Désilets s'engagea aussitôt à fournir la preuve de son affirmation, si la corporation persévérait dans son intention de faire de tels emprunts. Parmi les membres du clergé diocésain, M. Désilets avait été un des premiers à comprendre la nécessité et l'importance du Collège des Trois-Rivières ; mais ses revenus curiaux avaient toujours été trop modiques pour lui permettre de l'aider de ses deniers. Il s'était contenté de le servir par l'influence de son crédit auprès des autorités religieuses et civiles, et plus d'une fois, ses services avaient été fort utiles à l'institution. Aujourd'hui il comprenait que l'occasion était bonne, pour lui venir efficacement en aide sous le rapport financier. S'il lui épargnait seulement deux pour cent d'intérêt sur une somme de quatorze à quinze mille piastres dont la corporation avait besoin, ce serait une aide de $300 par année qu'il fournirait par ce moyen au Collège. Et si ce capital restait seulement une dizaine d'années dans de telles conditions, cela finirait par sauver des milliers de piastres à la jeune institution. Il se mit donc à l'œuvre avec un zèle et un dévouement admirable ; et, grâce au crédit dont il jouissait auprès de ses paroissiens, il ne tarda pas à en convaincre plusieurs qu'ils devaient prêter leur argent au Séminaire des Trois-Rivières à un taux raisonnable, et qu'en agissant ainsi, ils mettraient leur argent en lieu sûr et auraient en outre le mérite d'aider à finir le Séminaire diocésain. Au bout de quelques jours, M. le Curé du Cap remettait aux mains de M. Baillargeon des sommes considérables qui furent portées en moins d'un an, au delà de $15.000.00, avec lesquelles on put mettre l'intérieur de la maison en état de recevoir les élèves. Merci ! mille fois merci à cet ami dévoué ! !

Ayant donné à l'institution du Séminaire et aux faits qui s'y rattachent l'attention qu'il convenait de leur donner, venons-en maintenant aux statistiques par lesquelles nous avons

coutume de finir l'histoire de chaque année. Voyons tout d'abord quels sont les enfants de la famille trifluvienne qui sont allés grossir le nombre de leurs confrères déjà lancés dans le monde. Je constate qu'ils sont très nombreux ; il n'y en pas moins que soixante-seize qui ont quitté le Collège durant le terme scolaire 72-73.

La plupart sont fort peu avancés dans leurs études ; il y en a même plus de la moitié qui n'ont fait qu'un an de Collège. Il ne faut donc pas s'étonner si nous ne rencontrons que fort peu d'hommes de profession parmi ce groupe d'anciens élèves. Trois ou quatre à peine se trouvaient suffisamment préparés pour tenter les épreuves d'un examen pour l'admission à l'étude d'une profession, c'étaient M. Hercule Poisson, qui choisit la médecine, MM. Joseph Jacques et J. M. McDougall qui prirent le droit et M. Chs Giese qui embrassa l'état ecclésiastique dans le diocèse de New-York. Cependant plusieurs autres que la Providence appelait également à des professions, continuèrent ailleurs leurs études ou vinrent les reprendre plus tard aux Trois-Rivières même. Parmi ces derniers furent Ph. Roux, depuis novice chez les RR. PP. Jésuites, Antonio Lebel, maintenant curé dans le diocèse de Sherbrooke, L. D. Grenier, médecin, C. Ed. Gagnon, avocat et D. Marchand ecclésiastique. Quatre autres se livrèrent à l'étude de l'arpentage et du génie civil, Oct. Pleau, Fenly Brunel, Henri Houde et Elie Normand.

L'agriculture appela aussi à elle quelques bras, en particulier, Zéphirin Mailhiot, On. Tourigny, Hercule Loranger et Ad. Mercure. Mais le commerce et l'industrie devaient naturellement en attirer un grand nombre, entr'autres : Edouard et Eugène Balcer, Arth. Beaudoin, G. Caron, G. Bourassa, Edouard Defoy, Arthur Dorais, Gust. Gagnon, Maurice Guillet, Avila Gouin, Alfred Gouin, Ovide Lacoursière, etc., etc. Les autres ont été perdus de vue et l'on ignore la marque qu'ils ont pu faire dans le monde.

Il fallait bien des nouveaux élèves pour remplir les vides causés par un aussi grand nombre de déserteurs et d'incons-

tants. Il n'y en eut pas assez, et le nombre des étudiants, cette année, fut moindre de dix de celui de l'année dernière, c'est-à-dire, que nous avons eu en tout cette année, 195 écoliers, 64 nouveaux et 131 anciens.

Les classes avaient les contingents suivants: Philosophie senior 4, Philosophie junior 5, Rhétorique 11, Belles-Lettres 13, Troisième 13, Quatrième 17, Cinquième 31, Sixième 32, Septième 36, Huitième 33.

Il y avait 38 pensionnaires, 115 quart-pensionnaires et 42 externes. La ville avait envoyé 72 de ses enfants, les autres paroisses du diocèse en avaient fourni 97, 16 étaient venus des Etats-Unis, les 10 autres appartenaient à différents endroits de la Province de Québec.

La caisse du procureur dans laquelle étaient entrés les emprunts faits pour l'intérieur du nouveau Séminaire se balançait comme suit: Recettes totales $13,326.71 dépenses $10,667.25, montant de la dette active $886.88, dette passive $5,798.00, laissant une balance passive de $2,153.00

L'allocation du gouvernement avait été de $1.500.00, par où l'on voit que le Collège des Trois-Rivières commençait à prendre de l'importance même auprès de nos gouvernants.

Avec la présente année scolaire, finit la première période de l'histoire du Collège, ainsi que le temps du séjour de la communauté dans les vieilles casernes.

La tâche que j'avais entreprise de faire connaître les commencements de notre maison, se trouve par là-même terminée, et il ne me resterait plus qu'à prendre congé de mes lecteurs. Cependant, je crois devoir donner encore un court résumé des faits les plus saillants qui se sont passés depuis la prise de possession du Séminaire jusqu'aujourd'hui.

CHAPITRE SUPPLÉMENTAIRE.

DE 1874 A 1885.

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE SUR CES ONZE ANNÉES DU SÉMINAIRE.

La famille trifluvienne qui n'attendait qu'un local convenable pour se développer librement, ne fut pas plus tôt installée dans le nouvel édifice que la corporation venait de faire construire, qu'elle s'élança dans la voie du progrès avec une ardeur d'autant plus grande que sa force d'expansion semblait avoir été plus longtemps comprimée. Dès la première année, non seulement on vit les chaires de tous les professeurs du petit séminaire s'entourer d'un nombre considérable d'élèves; (a) mais, comme pour justifier parfaitement l'évêque d'avoir eu la pensée de fonder son séminaire diocésain, toutes les chambres qu'on avait préparées pour les séminaristes se remplirent en quelques jours et l'on dut refuser l'entrée à plusieurs sujets étrangers.

Bientôt cependant, Monseigneur Laflèche vint prendre sa résidence au Séminaire, et suivre en quelque sorte de ses propres yeux, les développements de l'institution. La haute surveillance qu'il exerçait sur les divers départements de l'administration, les encouragements qu'il donnait aux directeurs et aux professeurs, l'intérêt qu'il portait aux élèves, les bénédictions qu'il répandait autour de lui, tout concourait à don-

(a) Les élèves du petit séminaire atteignirent le chiffre de 209, et ce nombre n'a fait qu'augmenter depuis. En 1883, on compta même jusqu'à 270 élèves inscrits.



LS. RICHARD, PTRE, A.M.

3me Supérieur du C. T. R.

r
u
s

e
t
t
e
a
d
q
l'é
si
g
fu
su
de
en
le
qu
tai
ce
ce

qu
lor
L.
E.
du
M.
Gu
Pa
Tou

gran

ner un nouveau relief au Séminaire et à inspirer au public une entière confiance dans la force des études et dans la sûreté de la doctrine.

Mais pour répondre à tous les besoins de l'administration et de l'enseignement, il y avait un édifice moral à élever autrement difficile que le monument matériel qui venait d'être terminé. Cet édifice qu'il fallait bâtir sur des volontés libres et sur des caractères plus ou moins inconstants, demandait un architecte bien habile et des matériaux bien travaillés et rendus aptes à donner du corps à l'édifice dans quelque position qu'ils fussent placés. Ainsi donc, les difficultés que rencontra l'évêque, ainsi que ceux qui devaient l'aider dans la composition du personnel de son Séminaire, furent excessivement grandes, et l'on peut dire que, pendant plusieurs années, ce fut le genre particulier d'épreuves que l'institution eut à subir. Pour une raison ou pour une autre, les uns pour cause de santé, les autres pour des intérêts de famille, celui-ci pour embrasser une vie plus parfaite, celui-là par préférence pour le ministère pastoral, etc., plusieurs sujets précieux sur lesquels la maison fondait les plus légitimes espérances la quittaient tour à tour et laissaient dans de bien graves embarras ceux qui restaient et qui devaient pourvoir aux besoins sans cesse renaissants, créés par cette désagrégation continuelle.

Pour ne parler que des prêtres qui, pendant cette période, quittèrent le Collège, après un état de service plus ou moins long, je citerai M. le grand-vicaire C. O. Caron, supérieur, M. L. S. Rheault, directeur, M. Elp. Godin, préfet des études, M. P. E. Dupont, directeur du petit séminaire, M. H. Baril, directeur du grand séminaire (a), M. F. X. Cloutier, préfet des études, M. Ep. Dusseault, économe, M. G. Pager, professeur, M. Em. Guilbert, professeur, M. Edm. Grenier, professeur, M. J.-Bte Parent, professeur, M. Edm. Généreux, professeur, M. Lud. Tourigny, professeur.

A mesure que se produisaient les vides causés par ces dé-

(a) M. Baril est revenu, après un an de repos, reprendre sa même position au grand séminaire.

parts, Monseigneur des Trois-Rivières travaillait à les remplir, en agrégeant à la maison les jeunes prêtres qui montraient quelque aptitude pour la vie de communauté, et au besoin, en enlevant même au ministère paroissial des prêtres qui avaient quitté le Séminaire depuis plusieurs années. C'est ainsi que, petit à petit, s'est formé le personnel actuel composé de MM. Ls Richard supérieur et procureur, J-Bte. Comeau, ancien curé, directeur du petit séminaire, H. Baril directeur du grand séminaire, R. Caisse, ancien vicaire et desservant, préfet des études, Nap. Caron, ancien curé, professeur de Belles-Lettres, H. Chapdelaine, ancien vicaire, professeur de Physique, Alf. Lebrun, ancien vicaire, professeur d'Histoire, Télesphore Laflèche, professeur de Philosophie, Julien Richard, professeur de Mathématiques, Athanase Biron, professeur de Rhétorique, Eugène Mayrand, économe et Louis Bergeron, professeur d'anglais.

On remarquera qu'il se trouve parmi les membres qui composent aujourd'hui le personnel du Séminaire, plusieurs sujets qui lui furent tout à fait étrangers, jusqu'au moment où ils furent appelés pour y exercer leur fonction soit de directeur, soit de professeurs. Mais une fois de plus, la Providence a voulu montrer par là, qu'elle se joue bien souvent des calculs de la prudence humaine, et que, pour faire exécuter ses desseins, elle sait tourner à son gré les cœurs et les volontés.

Cependant le personnel du Séminaire n'est devenu complet et en rapport avec tous ses besoins actuels, que quand Mgr Laflèche, avec l'approbation du St-Siège, charga les Révérends Pères Jésuites de l'enseignement théologique du grand séminaire, au commencement de l'année scolaire 1882-83.

Pour se conformer aux désirs du St-Siège, exprimés dans la bulle d'érection canonique de l'Université-Laval; *Inter varias sollicitudines* 15 *mai* 1876, le Séminaire des Trois-Rivières a repris les concours universitaires depuis 1880 et ses élèves ont soutenu avec avantage la bonne réputation que s'étaient faite leurs frères aînés. Chaque année les premiers des classes

de Philosophie et de Rhétorique ont réussi à remporter les grades universitaires ; quelques-uns même ont pu entrer avantageusement en concours pour le prix du Prince de Galles.

L'hospitalité que le Séminaire a accordée pendant sept ans, à Mgr des Trois-Rivières et la facilité avec laquelle Sa Grandeur pouvait y recevoir convenablement ses collègues dans l'épiscopat, valurent à la communauté la faveur de nombreuses visites très distinguées, entr'autres celle de Nos Seigneurs Taché, Bourget, Fabre, Moreau, A. Racine, Duhamel, Langevin, Goesbriand, Grandin, Power, etc.

Parmi tant d'illustres personnages qui daignèrent visiter notre humble maison et la jeunesse qui vient y chercher la science, je dois mentionner spécialement Leurs Excellences, les trois délégués apostoliques qui vinrent ici, tour à tour, étudier la question de la division du diocèse des Trois-Rivières, et qui furent reçus au Séminaire ; Mgr Conroy, le 29 mai 1878, Mgr Smeulders, le 2 décembre 1884 et Mgr Cameron, le 21 mai 1885.

Il est encore deux autres visites que n'oublierons jamais ceux qui les reçurent, et dont l'histoire plus tard notera avec soin toutes les circonstances, je veux parler de celle que nous fit, le 27 mai 1879, le Séminaire de Québec; ayant à sa tête Sa Grandeur Mgr Taschereau, et de celle enfin de l'illustre général De Charette, le 27 juin 1882.

Enfin, chers lecteurs, vous trouverez dans un tableau que je publie ci-après un résumé complet des statistiques qui intéressent le Séminaire des Trois-Rivières, depuis sa fondation jusqu'à ce jour.

Pour finir, disons que la famille trifluvienne qui comprend les anciens fondateurs, les membres de la corporation, les directeurs, les professeurs, les élèves du grand et du petit séminaire compte aujourd'hui 1568 membres. Sur ce nombre, les élèves du petit séminaire seuls, comptent pour 1396 ; ceux qui ont fait partie du grand séminaire exclusivement sont de 80 ; les anciens directeurs et professeurs autres que les élèves de l'institution et qui nous sont venus de presque

tous les collèges du pays, mais surtout du séminaire de Nicolet, sont au nombre de 76; (a) enfin il reste les 16 anciens membres de la corporation.

Il y en a aujourd'hui 105 dont nous connaissons la mort savoir : 88 élèves, 5 membres de la corporation, 11 directeurs ou professeurs, un séminariste.

Relativement aux divers états de vie, la famille trifluvienne compte maintenant 165 prêtres dont 12 religieux, 82 ecclésiastiques, novices ou religieux convers, soit en tout 247 en dehors du monde. Dans le monde, elle compte 68 avocats ou étudiants en droit, 58 médecins ou étudiants en médecine, 17 notaires ou étudiants le notériat, 8 arpenteurs ou étudiants dans cette branche ; de plus, elle comprend environ 100 agriculteurs, 200 industriels ou exerçant divers métiers, à peu près un égal nombre engagé dans le commerce ou la finance. Enfin si l'on tient compte qu'il y a encore actuellement 280 élèves qui continuent leurs études, ici ou ailleurs, il n'en restera plus que 390 qui ne seront pas classés et parmi lesquels sans doute, il en est plusieurs qui déjà sont engagés dans quelques-unes des carrières ci-dessus mentionnées et qui peuvent en conséquence modifier plus ou moins les chiffres que nous venons de donner.

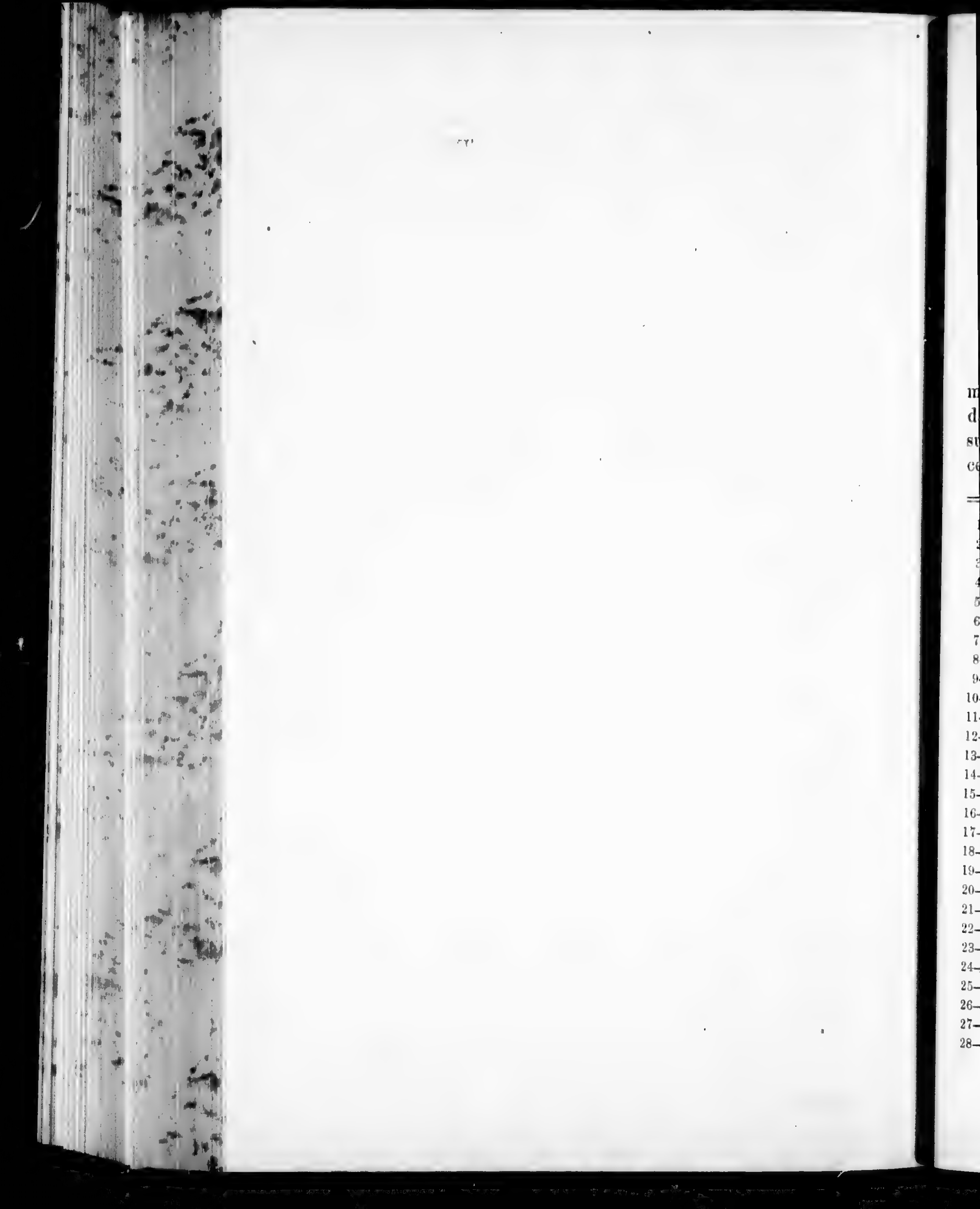
Cependant tels qu'ils sont ici, ces chiffres ont bien leur éloquence, et ils prouvent qu'après vingt-cinq années d'existence, le Collège des Trois-Rivières peut montrer des états de service dont il a droit d'être fier et qui justifient pleinement la mission qu'il s'est donnée en prenant pour devise, *Religioni et Patriæ*. Il est peut-être en effet, peu d'institutions naissantes qui, après une période de vingt-cinq ans, puissent offrir à la Religion et à la Patrie une moisson aussi abondante et aussi riche.

(a) Le nombre total des directeurs et des professeurs s'élève à 146. Les anciens élèves du Collège y figurent au nombre de 70. Ceux du Séminaire de Nicolet forment tout juste la moitié de ce qui reste, savoir : 38. Il en est 15 dont on ne connait pas l'*Alma Mater*. Les autres nous venaient des Ecoles Normales (4), des Jésuites (4), du Séminaire de Québec (2), de celui de St-Hyacinthe (2), du Collège de l'Assomption (3), de celui de Sorel (3), de celui de Montréal (2), de celui de Ste Thérèse (2), de celui de Ste Anne un.

Gloire immortelle donc en soit à jamais rendue à S. Joseph, notre puissant protecteur qui seul a fait tout cela ! C'est lui qui nous a fait surmonter les longues et terribles épreuves de l'enfance de la maison ! C'est lui qui a bâti le monument magnifique qui fait aujourd'hui l'orgueil de notre cité ! C'est par sa bienveillante protection que s'est formé le personnel qui est aujourd'hui à la tête de l'institution, et qui travaille avec tant d'intelligence et de succès et en même temps avec tant d'abnégation, à l'éducation chrétienne de la jeunesse !

Maintenant, bienveillants lecteurs et vous tous qui avez été mes collaborateurs ou mes élèves, en prenant congé de vous, je vous prie de nouveau de me pardonner l'ennui que je vous ai causé, surtout si vous avez eu le courage de me lire jusqu'au bout. Vengez-vous de moi en chrétiens et en amis, en offrant à mon intention une courte prière à S. Joseph !

LAUS DEO ET B. M. I. ET BEATO JOSEPH.



TABLEAU

DES DIRECTEURS ET DES PROFESSEURS

—DU—

COLLEGE DES TROIS-RIVIERES

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A L'ANNÉE SCOLAIRE 1884-85 INCLUSIVEMENT.

N. B.—Le premier chiffre qui précède le nom désigne le matricule d'ordre chronologique ; le second en rapport avec la date de fondation indique l'année de l'entrée ; le chiffre qui suit le nom marque l'année du départ. La croix fait connaître ceux qui sont morts.

1—1—J. E. Panneton, Ptre..... 1870
2—1 † Th. L. de Lottinville, Eccl. 62
3—1—Louis Pothier Eccl...... 64
4—1—12—L. S. Rheault, Eccl.. 62-74
5—1—9—Alfred Smith, Eccl... 63-69
6—1 † J. Bte Marcotte, Eccl.... 64
7—1—Ls Richard, Eccl........
8—1—G. W. Lawler, laïque.... 64
9—1—P. E. Panneton, laïque... 61
10—2—Thomas Quinn, Eccl.... 64
11—2 † Edm. Marcotte, Eccl.... 62
12—2—L. O. Gariépy, laïque.... 65
13—3—J. Nap. Héroux, Ptre.... 67
14—3 † Thomas Fréchette, Eccl. 64
15—3—Louis Côté, Eccl........ 65
16—4—Chs Lemire, Eccl....... 66
17—4 † Jean Bourque, Eccl..... 65
18—5 † On. St-Cyr, Eccl........ 65
19—5—Pierre Roberge, Eccl.... 65
20—5—Philémon Brassard, Eccl. 67
21—5—Al. Delphos, Eccl....... 65
22—5—P. Champagne, Eccl..... 67
23—5—Riopel, laïque........... 65
24—5—J-B. Lamothe, laïque..... 66
25—6—P. S. Dagneault, Eccl.... 68
26—6—8 † Géd. Brunel, Eccl.... 66-68
27—6—18—Nap. Caron, Eccl.... 71
28—6—18—Em. Guilbert, Eccl.. 71-79
29—6—Ferd. Verville, Eccl......1868
30—7—P. E. Dupont, Eccl...... 77
31—7—Uld. Tessier, Eccl........ 70
32—7—Jean Cooke, Eccl........ 70
33—7—Elp. Godin, Eccl........ 77
34—7—Godwin, laïque.......... 67
35—8—Aug. Duval, Eccl........ 68
36—8—16—20—H. Baril, Eccl... 73-78
37—9—Eph. Nobert, Eccl....... 71
38—9—F. X. Cloutier, Eccl. 80
39—9— † Geo. Pager, Eccl...... 75
40—9—J-B. O'Brien, Eccl........ 69
41—9— ‡ Isaac M. Wells, Eccl... 69
42—10—L. Alp. Nolin, Eccl...... 71
43—10— † Irénée Girard, Eccl.... 70
44—10—F. X. Trudel, Eccl...... 71
45—10—Epiph. Dussault, Eccl... 77
46—11—Dam. Fortin, Eccl...... 72
47—11—Ed. Brunel, Eccl....... 74
48—11—Edm. Grenier, Eccl..... 77
49—11—Chs Ad. Barolet, Eccl... 74
50—11—Nar. Gastonguay, Eccl... 71
51—12—Chs Ol. Caron, V G..... 80
52—12—Chs Ménard, Eccl....... 72
53—12—Zép. L. Chandonnet, Eccl 75
54—12—† Léop. St. Arnaud, Eccl 72
55—12—Nap. Rivière, Eccl...... 73
56—13—Olivier Savoie, Eccl.... 73

57—13—Walter Alexandre, Eccl..1873
58—13—Geo. Brunel, Eccl...... 76
59—13—John Finneran, Eccl...... 73
60—14—19—H. Chapdelaine, Ec. 75
61—14—19—Ed. Généreux, Eccl. 76-80
62—14—Lawrence Fahy, Eccl....... 78
63—14—Luke Costello, Eccl.... 74
64—14—James Glennon, Eccl....... 74
65—15—J-B. Comeau, Ptre.
66—15—Myles O'Reilly, Ptre.... 76
67—15—Em. Chapdelaine, Eccl... 75
68—15—G. B. Tanguay, Eccl.... 75
69—15—Prosper Cloutier, Eccl.... 77
70—15—Désiré Houde, Eccl..... 75
71—15—Narc. Charland, Eccl..... 75
72—15—W. Ed. Donnelly, Eccl.... 75
73—15—J-B. Kelly, Eccl......... 75
74—15—Ls Desaulniers, Eccl.... 75
75—15—Herc. Bellemare, Eccl...... 75
76—15—Tél. Laflèche, Eccl.....
77—15—Ls Larivé, laïque........ 75
78—16—J-B. Parent, Eccl....... 78
79—16—Jos. Forcier, Eccl...... 77
80—16—Ths Boucher, Eccl...... 78
81—16—† Pat. McCabe, Eccl.... 77
82—16—Pat. McGovern, Eccl.... 77
83—16—Nar. Marchand, laïque.. 78
84—17—Edou. Laflèche, Eccl...... 79
85—17—Ph. Roux, Eccl......... 77
86—17—Jul. Richard, Eccl......
87—17—Jam. Fogarty, Eccl..... 78
88—17—Eph. Panneton, Eccl.... 78
89—17—Eug. Duguay, Eccl...... 77
90—18—Ray. Caisse, Ptre........
91—18—Gil. Perreault, Eccl...... 80
92—18—Eug. Mayrand, Eccl....
93—18—Geo. Caron, Eccl.......
94—18—Chs Mailhiot, Eccl.....
95—18—Alf. Gagnon, Eccl......
96—18—Ph. Bourassa, Eccl....... 78
97—18—Ths Mactague, Eccl.... 79
98—18—Ern. Duguay, Eccl...... 79
99—19—† Herc. Brousseau, Eccl 79
100—19—F. X. Lisé, Eccl........ 82
101—19—F. X. Cloutier J[r] Eccl.... 79
102—19—Franck Finn, Eccl.....1879
103—19—Omer Manseau, Eccl.... 82
104—19—Lud. Tourigny, Eccl.... 84
105—19—Ev. Pelletier, Eccl..... 79
106—19—† Am. Blais, Eccl...... 82
107—20—Urb. Lamy, Eccl....... 80
108—20—Jos. Généreux, Eccl..... 81
109—20—Al. Caron, Eccl........ 80
110—20—Jam. White, Eccl....... 80
111—20—† Ths Cosgrove, Eccl.... 80
112—20—Prud. Proulx, Eccl...... 82
113—20—Rich. Burke, Eccl...... 81
114—21—Alf. Lebrun, Ptre ......
115—21—Ath. Biron, S. D.........
116—21—El. Deguise, Eccl....... 84
117—21—Ls Bergeron, Eccl......
118—21—Horm. Béland, Eccl.... 81
119—21—Tél. Gravel, Eccl...... 84
120—22—Ans. Tourigny, Eccl.... 83
121—22—Herc. Grenier, Eccl.....
122—22—Ern. Béland, Eccl...... 82
123—22—Jos. Jourdain. Eccl..... 84
124—22—Léon Lamothe, Eccl.... 84
125—22—Hon. Lacerte, Eccl..... 83
126—23—Le P. Frs. Ory, S. J....
127—23— " Frs. Génévrier, S.J
128—23— " J. B. Fade, S. J.... 84
129—23—Arth. Moreau, Eccl...... 83
130—23—Noé Villeneuve, Eccl....
131—23—Ls Montour, Eccl...... 84
132—23—Art. Carufel, Eccl...... 83
133—23—Eug. Roberge, Eccl..... 83
134—24—Frs Boulay, Eccl.......
135—24—Ad. Milot, Eccl..........
136—24—Eug. Gouin, Eccl......
137—24—Ths Caron, Eccl........
138—25—Le P. J. Connolly, S. J..
139—25—Léon Arcand, Eccl......
140—25—Louis Laflèche, Eccl......
141—25—Jos. Ferron, Eccl.......
142—25—Al. Moreau, Eccl........
143—25—Jos. Dubois, Ec.... .
144—25—Ferd. Allard, Eccl......
145—25—Alb. Désilets, Eccl......
146—25—Chs Beaudet, Eccl.......

TABLEAU DES ECCLÉSIASTIQUES

QUI FURENT ÉLÈVES AU GRAND SÉMINAIRE SANS AVOIR ÉTÉ EMPLOYÉS AU PETIT SÉMINAIRE. NOUS DONNONS POUR UN BON NOMBRE LA DATE DE LEUR ORDINATION.

1874-75

1 M. Elie Blais Ptre...... sept. 1874
2 † " On. Landry " .... " "
3 " Fred. Tétreault Ptre. " "
4 " Félix Connolly "., déc. "
5 " Jacob Fortier "., sept. 1875
6 " Mich. McNamara..."24 déc. 1876
7 " James McKusker Ptre. déc. 1875
8 " Mich. Kilahy Ptre..... déc. 1877
9 " William Doherty Ptre. 1878
10 " Pat. O'Mallon Ptre.... déc. 1877

Plus 15 *au petit séminaire.* : 25

1875-76

11 M. Ant. Lamy Ptre...... sept. 1875
12 " Mar. Gill " .... " "
13 " Alex. Desaulniers Ptre " "
14 " Moïse Laplante Ptre.. " "
15 " F. X. Lessard Ptre.... " "
16 " Peter Henry.........
17 " James Campbell.....
18 " Th. Lemire Ptre...... sept. 1877

Plus 6 *anciens et* 10 *au petit séminaire.* : 24

1876-77

19 M. Pierre Raiche........
20 " James Gorman.... sept. 23, 1877

Plus 5 *anciens et* 11 *au petit séminaire.* : 18

1877-78

21 M. Edm. P. de Courval Ptre sept 1877
22 " Théo. Joyal Ptre..... sept. 1877
23 " Ad. Blondin Ptre..... août 1878
24 † " On. Deveau..........

Plus 12 *anciens et* 13 *au petit séminaire.* : 29

1878-79

25 M. Norbert Proulx Ptre.. sept. 1878
26 " Cléophas Lamy......
27 " Alp. Rainville Ptre... mai 1883
28 " John Hoolahan Ptre. 29 juin 1881
29 " John Considine Ptre. fév. 21, 1880
30 " Chs Tessier.........

Plus 6 *anciens et* 14 *au petit séminaire.* : 26

1879-80

31 M. F. X. Burke Ptre.. 21 déc. 1882
32 " Denis Bellemare.....
33 † " Thomas Cosgrove....
34 " D. P. McManamin....
35 " M. Denoncourt Ptre.. sept. 1880
36 " Ferd. Béland Ptre.... août 1882
37 " Félix Beaudet Ptre... sept. 1879
38 " Isr. Hamel Ptre...... " "
39 " Basile Prince " ...... " "
40 " J.-B. O'Connor Ptre.. 29 juin 1881

Plus 5 *anciens et* 14 *au petit séminaire.* : 29

1880-81

41 M Pat. McKenna Ptre 17 déc. 1881
42 " P. B. Murphy Ptre.. 21 déc. 1882
43 " Ars. Longval Ptre... août 1883
44 " Peter Honeyman Ptre 20 mai "
45 " James Hickey Ptre.. mai "
46 " Geo. Feeney Ptre... 29 juin 1882
47 " Ths O'Reilly Ptre... mai 1883
48 " P. Jutras Ptre...... sept. 1880
49 " Ph. Hébert " ...... 19 " "
50 " Georges Béliveau Ptre " "
51 M. Théodule Beaudet...

Plus 9 *anciens et* 16 *au petit séminaire.* : 36.

1881-82

52 M. Maj. Laperrière Ptre. sept. 1884
53 " John Kelly.........
54 " James Wood.......
55 " John Lockney Ptre.. juin 1884
56 " Alf. Côté Ptre....... déc. 1884
57 " Alb. Beauchemin....

1881-82

58 " Ad. Bellemare Ptre.. sept. 1884
59 " Edou. Tessier Ptre .. " 1883
60 " Pat. McDonald......
61 " Jean Simard........
62 " Nest. Descoteaux Ptre. sept 1881
63 " Onil. Milot Ptre..... " 1891

Plus 16 *anciens et* 16 *au petit séminaire.* : 44.

1882-83

64 M. Cléom. Lafond Ptre. sept. 1883
65 " Isidore B land.......
66 " Ls. Rousseau........
67 " Rob. Higgins......
68 " Pierre Cardin.......
69 " John Shea..........
70 " John Cross.........
71 " R. I. Burke.........

Plus 1 *anciens et* 14 *au petit séminaire.* : 40

1883-84

72 M. John Barry.........
73 " Geo. Gauvin........
74 " James McKenna.....
75 " Patrick Garrity....
76 " J. Pat. Nelligan......
77 " Exilia Boisvert......
78 " John Barden........
79 " Ant. Dwyer.........
80 " Al. Dugré..........
81 " Bertin Pujoz........
82 " Math. Kavanagh....
83 " J. Ed. Bourret Ptre.. sept. 1883

Plus 15 *anciens et* 13 *au petit séminaire.* : 40

1884-85

84 M. Edouard Baril Ptre.. déc. 1884
85 " Eug. Barry.........
86 " J. Oscar Genest.....
87 " Denis Marchand.....
88 " Joseph Garceau.....
89 " Omer Ferron.......
90 " Alf. Manseau.......

Plus 18 *anciens et* 14 *au petit séminaire.* 39

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DE TOUS LES ÉLÈVES DU COLLÈGE DES TROIS-RIVIÈRES, PAR ORDRE DE MATRICULES.

N.-B.—Le millésime qui marque la date de l'entrée est placé en titre avant les noms de tous les nouveaux de chaque année. Le chiffre qui précède le nom n'est autre que le matricule d'entrée ; celui qui le suit immédiatement marque l'année de la sortie ; le dernier chiffre indique le nombre d'années passées au Collège. Une croix joint le nom de ceux qui sont morts.

1860-61

No	Nom	Sortie
1	Turcotte François, *Av*	1863-3
2	Dufresne Ephrem, *Av*	63-3
3	Guilmette Narcisse, *Mar*	61-1
4	Badeaux Edouard, *M. D.*	64-4
5	Bald William, *M. D*	64-4
6	† Brunelle Gédéon, *Ptre*	64-4
7	† Hart Edmond	63-3
8	Hart Moses, *Not*	61-1
9	Marchand Ephrem, *Cult*	61-1
10	† McLeod Magloire, *Av*	64-4
11	Milot Hercule, *Cult*	61-1
12	Pepin Alfred, *C. M*	61-1
13	Perreault Pantaléon	61-1
14	† Turcotte Lucien, *Av*	63-3
15	† Arcand Samuel, *Cult*	61-1
16	† Brunel Joseph	61-1
17	† Brunel Octave	62-2
18	Cooke John, Ptre	66-6
19	† Deveau Denis	63-3
20	Dumoulin Charles, *Av*	66-6
21	Dupont P. Emmanuel, *Ptre*	66-6
22	Gervais Emeric, *M. D*	65-5
23	Godin Elphège, *Ptre. M*	66-6
24	Labarre Louis, *Av*	61-1
25	Larue Alfred, *P. S. J*	65-5
26	Panneton Edmond, *Av*	65-5
27	Rousseau Zotique, *M. D.*	65-5
28	Tessier Uldoric, *Ptre*	66-6
29	Bald Arthur, *Cult*	66-6
30	Bureau Joseph, *Av*	1865-5
31	Desaulniers Thomas, *Comp.*	67-7
32	† Dupont J. B. René, *Av*	67-7
33	Garceau Louis, *P. S. J.*	65-5
34	Gendon Félix, *Ptre*	62-2
35	Guilbert Emmanuel, *Ptre*	65-5
36	Guillet Philippe, *Av*	67-7
37	LaBarre Henri, *Mar*	65-5
38	Lemai Edmond	65-5
39	Lord Adolphe, *N. P*	64-4
40	Loranger Odilon	62-2
41	Turcotte Gustave, *M. D.*	66-6
42	Bailey Achille	62-2
43	Beaumier Narcisse	62-2
44	Bellefeuille Adolphe, *Cult.*	61-1
45	Brunel William	62-2
46	† Burns Thomas	64-4
47	Champoux Joseph	63-3
48	Côté Edouard, *Cult*	63-3
49	Daveluy Frédéric	64-4
50	Desaulniers Evariste, *Cult.*	62-2
51	† Doucet Pierre	62-2
52	Duhaut Louis, *Cult*	62-2
53	Dupuis Louis	61-1
54	Dusseault Epiphane, Ptre	68-8
55	Duval Bruno	63-3
56	Duval Georges	62-2
57	Duval Emile, *Not*	66-4
58	Fenwick Georges A. *Mar*	63-3
59	† Gauthier F. Xavier, *Av*	66-6
60	Gauthier Odilon	61-1

61 Gélinas Narcisse *N. P.* 1866-6
62 Genest Joseph *Mar* 62-2
63 Girard Louis 64 4
64 † Grenier Pierre 66-6
65 † Hamel Joseph *Et. D* 67-7
66 Hamel Louis 61-1
67 Hamel Zéphirin *Men* 64-4
68 † Hardy Jules *M. D* 66-6
69 Hart Honore *Courtier* 64-4
70 † Hubert Adolphe 63-3
71 LaBarre C. B. A. 61-1
72 LaBarre Charles *Mar* 64 4
73 LaBarre Rupert *N. P* 69-8
74 Lamprohon Pierre *Men* 64-4
75 † Laprise Isaac 62-2
76 Legendre J-Bte. *Cult* 62-2
77 Lemire Adolphe *M. D* 67-7
78 Loranger René *Men* 62-2
79 † Loranger Daniel 64-4
80 Loranger Adélard *M. D* 63-3
81 Martel Narcisse *Av* 67-7
82 Martel Uldoric *Mar* 65-5
83 † Michelin Joseph 61-1
84 Nault Olivier P. S. J. 68-8
85 Nobert Ephrem *Ptre* 68-8
86 Pacaud Arsène 61-8
87 Panneton Joseph *C. M.* 61-8
88 Pothier Chs. Zotique 63-3
89 † Rheault Moïs *M. D* 68-8
90 Robichon Arsène *Ind* 66-3
91 Rousseau Eugène *Ind* 62-2
92 Saucier Narcisse *Ing* 62-2
93 Toutan Louis *Nav* 62-2
94 Turcotte Alphonse *Courtier*. 64-4
95 † Weller Edouard 62-2
96 Brunel Moïse 62-2
97 Mayrand David, *Cult* 61-1
98 Nichols Philippe 61-1
99 Picotte Antoine 64-2
100 Rinfred Armand *Courtier* ... 62-2

1861-62

101 † Larivière Eusèbe *Et. D* 1863-2
102 Smith Wenceslas *M. D* 62-1
103 Béland Pierre *Cult* 62 1
104 Cormier Napoléon 63-2
105 Dessaint Tiburce *Av* 62-1
106 Lachance David 1864 3
107 Baril Hermile *Ptre* 67-6
108 Baril F. Xavier *M. D* 68-7
109 Bailly Uldoric *Agent* 66-5
110 Lanouette Adolphe *M. D* ... 68-7
111 Pichette Walden *Ind* 64-3
112 Barthe Ulric *Av. Journ* 70-9
113 Blondin Xavier *Ind* 62-1
114 Brunel Edouard *Ptre* 68-7
115 † Brunel Pierre 64-3
116 Bellefeuille Ephrem *Ind* ... 66-5
117 Camirand Alphonse *Av* 68-7
118 Cloutier F. X. *Ptre* 68-7
119 † Depin Narcisse *Cult* 63-2
120 Dorion Pierre 64-3
121 † Dufresne Sévère 66-5
122 Gauthier Prosper 66-5
123 Girard Napoléon *Cult* 67-6
124 Imbleau Joseph, *Cult* 62-1
125 Guay Charles 62-1
126 Lajoie David *Ind* 65-4
127 Leblanc Trefflé *Cult* 63-2
128 † Normand Thomas 62-1
129 † Pager Georges, *Ptre* 68-7
130 † Stein Albert 62-1
131 Stein Léonce, *Agent* 62-1
132 Buisson Timoléon, *Mar* 62-1
133 Lanouette Théodore 62-1
134 Scott James, *Ind* 63-2
Cloutier Thomas 62-1

1862-63

135 Caron Napoléon, *Ptre* 1864-2
136 Camirand Olivier, *M. D* 67-5
137 Guillet Octave, *N. P* 67-5
138 Lamothe J. Bte, *M. D* 65-3
139 Olivier Albert, *Mar* 65-3
140 Bailey Oscar, *Com* 66-4
141 Boucher Léon, *C. M* 70-8
142 † Camirand Philippe 68-6
143 DeChamplain Samuel 64-2
144 Desaulniers Napoléon, *Ind* .. 69-7
145 † Dupuis Eugène .... 66-[illegible]
146 Duval Zotique, *Typ* 65-3
147 Gervais Eugène, *T. L* 69-7
148 † Girard Victor 66-4
149 Grenier Edmond, Ptre 70-8

150	Grenier Joseph I, *Ind*	1866-4
151	Laflèche Charles, *C. M*	64-2
152	Lassisseraie Napoléon	66-4
153	Lemire Elie, *P. S J.*	69-7
154	McLeod Pierre, *Av*	70-8
155 †	Milet Napoléon	63-1
156	Olivier Charles, *Mar*	65-3
157	Pelletier Napoléon	63-1
158	Poliquin Philippe	63-1
159	Saucier Charles, *C. M.*	67-5
160	Rhéaume Guillaume	65-3
161	Villemure Edmond, *Cult*	65-3

1863-64

162 †	Bélanger Jean	1864-1
163	Dagneault P. Sév. *Ptre*	65-2
164	Brissette E	64-1
165	Bellerive Hercule, *Cult*	67-4
166	Brissette Alfred	64-1
167	Chaillez Nolasque, *Mar*	66-3
168	Cormier Philippe	66-3
169	Dupont Edmond	69-6
170	Lessard Napoléon	64-1
171	Martel Philippe, *Av*	70-7
172	Milet Edmond, *Ind*	66-3
173	Milot	64-1
174	Milot Isaac	65-2
175	*Cloutier Thomas*	62-1
176	Ryan Joseph	64-1
177	Savoie Olivier, *Ptre*	71-8
178 †	St-Arnaud Léopold, *Eccl.*	71-8

1864-65

179	Dessaint Alexis, *Av*	1866-2
180	Marchand Eugène, *N. P*	70-5
181 †	Beaumier Wilbrod	66-2
182	Beaulieu Napoléon, *Av*	68-4
183	Brunel Georges, *Ptre*	72-8
184	Cooke Richard, *Av*	70-6
185	Desaulniers Louis, *Ptre*	69-5
186	Fenwick William, *Mar*	66-2
187	Gauthier Joseph, *Cult*	65-1
188	Lacoursière Emile, *M. D.*	70-6
189	Lessard François, *Ptre*	72-8
190	Massicotte Guillaume	67-3
191	Milot Charles, *Mar*	71-7
192 †	*Tourigny Hector, de* 1868	1875-7
193	Montreuil Roch, *Mar*	66-2
194	Picher Joseph, *N. P*	72-8
195 †	Marchand Joseph,	65-1
196 †	Valentine James, *Et. M.*	70-6
197	Vallée Guillaume	67-3
198	Bastien Edouard	68-4
199	Côté Chs. Eug	67-3
200	Farmer William	65-1
201	Guillet Maurice *Mar*	73-5
202	Hughes Edward	65-1
203	Hughes John	65-1
204	Luckerroff Cornélius	66-2
205	Lemire Moïse *Cult*	66-2
206	Lemire Joseph *Cult*	66-2
207	Murphy Nicolas *Mar*	68-4
208	McPherson Al	65-1
209	Rémillard Noé *Ind*	66-2
210	Jacques Duhault G. *M. D.*	67-3

1865-66

211	Duval Augustin *Ptre*	1867-2
212	Dame Auguste *M. D*	66-1
213	Pepin Joseph *Com*	69-4
214	Caisse Raymond *Ptre*	67-2
215	Ladouceur Hercule	66-1
216	Beauchemin Eugène *Mar.*	70-5
217	Biron Charles *Mar*	70-5
218	Champagne Adolphe	66-1
219	Cloutier Prosper *Ptre*	74-9
220	Doucet Louis	68-3
221	Jacques Dambourgès *Rel*	67-2
222	Gélinas Urbain *Com*	66-1
223	Ladouceur Joseph	67-2
224	Marcoux Louis *Com*	69-4
225	Mathieu Fortunat	69-4
226	Morissette Georges	66-1
227	Olivier Arthur *Av*	71-6
228	Saucier Edmond *Fr. de la* C.	68-3
229	Trottier Joseph *Ind*	70-5
230	Turcotte Hercule *C. M.*	68-3
231	Vermette Fabien	66-1
232	Duval Kossuth *Av*	71-6
233	Gilbert Joseph *Typ*	66-1
234	Boucher Wilfrid	69-4
235	Blondin Edouard	69-2
236	Fortin Guillaume *Mar*	66-1

237 † Frigon Edouard 1867-2
238 Gauthier Georges *Com* 66-1
239 Gélinas Adrien 66-1
240 † Gervais Tél sphore 66-1
241 Girard Bruno 66-1
242 Hamel Wilbrem 67-2
243 † Hardy Adolphe 67-2
244 Harnois Joseph *Av* 74-9
245 † Langlois Artémis 66-1
246 Levasseur Napoléon 66-1
247 L'Heureux Charles 66-1
248 Martin Joseph *Av* 66-1
249 Martin Thomas 66-1
250 Poliquin Georges *Ing* 67-2
251 Trottier Albert *C. M* 67-2
252 Sarasin Joseph *Ind* 67-2
253 Sarasin Eusèbe *T. L* 71-6

1866-67

254 Martin Adolphe *O. M. I* 1869-3
255 Lottinville Horace *C. M* 67-1
256 Belle-Isle Philippe 69-3
257 Dargis Alfred 67-1
258 Dufresne Thomas, *Com* 69-3
259 Dugré Alexandre *Eccl* 75-9
260 Houde Désiré *Ptre* 74-8
261 Lesmerises Thomas 68-2
262 Mayrand Louis *Com* 69-3
263 Pleau Octave *T. L* 73-7
264 Trudel Eugène 68-2
265 Valentine Frobey *Mar* 72-6
266 Villemure Olivier *Fr. Ob* ... 70-4
267 † Beaudry Auguste *Av* 74-8
268 Bureau Alfred 68-2
269 Burns Archibald 69-3
270 Desaulniers Eugène *Mar* 68-2
271 Dufresne Edmond *Hôt* 67-1
272 Dufresne Isaïe *Mar* 69-3
273 Gélinas Cyprien *Com* 69-3
274 Giroux Alfred *Ind* 68-2
275 Giroux Ovide *Ind* 68-2
276 Panneton Hector 67-1
277 Paradis Alfred 67-1
278 Poliquin Siméon 67-1
279 Rocheleau Arthur, *Ind* 67-1
280 Vidal Alphonse 67-1
281 Noël de Tilly Ismaël *C. M* .. 69-3

1867-68

282 Desilets Philippe *M. D* 1868-1
283 Rochette Evans *M. D* 68-1
284 † Tousignant Amédée *Et.-M* .. 70-3
285 † Lefebvre Guillaume 68-1
286 Noël de Tilly Ernest 68-1
287 Beaudry Eusèbe *M. D* 69-2
288 Dufresne Cyrille 71-4
289 Houde Majorique 68-1
290 Poisson Hercule *M. D* 73-6
291 Tousignant Médéric *C. M* ... 72-5
292 Boucher Thomas *Ptre* 75-8
293 Gauthier Hector 71-4
294 Genest Joseph *H Av* 74-7
295 Jacques Joseph *Av* 73-6
296 Lassalle Lucien *Av* 74-7
297 Massicotte F. X. *I* 69-2
298 Milot Adrien 68-1
299 Richard Julien *Ptre* 76-9
300 Sauvageau Philémon 69-2
301 Trempe Amable 68-1
302 Badeaux Louis *Mar* 70-3
303 † Beaumier Israël 69-2
304 Bouchard J.-Bte *M. D* 69-2
305 † Descoteaux Philippe 71-4
306 Duplessis Arthur 71-4
307 Dupont Flavien *M. D* 74-7
308 Héroux Dolor *Mar* 71-4
309 Héroux Louis I 69-2
310 Jourdain Joseph *Ptre* 80-13
311 † Lamontagne Joël 68-1
312 Levasseur Joseph 70-3
313 Lord Edmond 71-4
314 Moreau Eugène 68-1
315 † Murphy John 68-1
316 Panneton Zéphirin 68-1
317 Rocheleau Ferdinand 69-2
318 Samson Joseph 71-4
319 Saucier Richard *fr c* 70-3
320 Verrette Joseph 68-1
321 Turner William 68-1

1868-69

322 Trudel F. X. *Ptre* 1870-2
323 † Desilets Arthur 69-1
324 Lamy Antoine *Ptre* 69-1

325 Lefebvre Théodore *Mar*.... 1870-2
326 † Pichette Arthur *Not*....... 72-4
327 Massicotte F. X. *H*........ 70-2
328 Massicotte Georges *Cult*.... 70-2
† Tourigny Hector 75-7
329 † Veillette Joseph........... 73-5
330 † Beaudoin Edmond......... 75-7
331 † Bellemare Charles......... 75-7
332 Boucher Amédée.......... 71-3
333 Dessureau Herménégilde... 69-1
334 Dostaler Edmond.......... 70-2
335 Dupuis Joseph............ 70-2
336 Duval Hormidas *Cult*...... 72-4
337 Grandmont Louis *Cult*..... 69-1
338 Gravel Adrien *Ind*......... 71-3
339 Grenier L. Denis *M. D*...... 78-8
340 Hubert Victor *Cult*......... 70-2
341 Lafontaine Fortunat *Cult*... 72-4
342 Legendre Ernest........... 71-3
343 McDougall John *Av*........ 73-5
344 Méthot Edouard, *Av*........ 75-7
345 Panneton Ephrem *M. D*.... 76-8
346 Tousignant Urbain........ 69-1
347 Bergeron Louis, *Ptre*....... 80-12
348 Camirand Edmond, *Cult*.... 70-2
349 Cloutier Alphonse......... 70-2
350 Cloutier Victor............ 71-3
351 Desaulniers, Alph. *Av*...... 79-7
352 Duchaine Napoléon........ 71-3
353 Duchaine Didier.......... 69-1
354 Gagnon Joseph *Mar*........ 69-1
355 Gauthier Adélard *Hôt*...... 69-1
356 Girard Honoré............ 69-1
357 Giroux Joseph............ 70-2
358 † Legendre Onésiphore...... 69-1
359 Lottinville Gustave, *Av*.... 74-6
360 Panneton Lucien *fr J*..... 70-2
361 Polette Wellie *Av*.......... 71-3
362 Rinfret Alexandre......... 69-1
363 St-Arnaud Napoléon, *Mar*.. 70-1
364 Valentine McGill, *Ind*...... 69-1
365 Whiteford William, *Com*.... 71-3
366 Gouin Wellie, *Cult*........ 70-2
367 Jobin Désiré, *Ptre*.......... 69-1

1869-70

368 Marchand Joseph II, *Mar*... 1870-1
369 Bourke Irénée............ 70-1

1869-70

370 Falardeau Louis........... 1870-1
371 Lacerte Ernest, *Mar*....... 70-1
372 Lamothe Gustave *Av*...... 76-7
373 Provencher Ernest *Cult*.... 71-2
374 Bellemare Eusèbe.......... 70-1
375 Boucher Alexis *Ptre*....... 74-5
376 Carignan Ludger, *M. D*.... 77-8
377 Caron Georges I *Ptre*...... 77-8
378 Champoux Ludger *Cult*.... 71-2
379 Desaulniers Ths. *H*........ 72-3
380 Deshaies Louis *Not*........ 77-8
381 Gailloux J. Bte............ 73-4
382 Gouin Henri, *Ptre*......... 74-5
383 Lacoursière Timol. *Not*.... 71-2
384 † Lacroix Napoléon......... 72-3
385 Lamy Joseph, *Cult*........ 74-5
386 Lebel Antonio *Ptre*........ 79-8
387 Mailhiot Charles *Ptre*...... 77-8
388 Moreau Georges *M. D*...... 76-7
389 † Morissette F. X *fr Ste C*.... 70-1
390 Pepin Arthur, *Mar*......... 70-1
391 Pepin Pierre.............. 73-4
392 Racine Sévère............ 71-2
393 Sarasin Thomas, *Com*...... 71-2
394 Tourigny Victor *Ind*. 71-2
395 Voisard Elzéar *M. D*....... 76-7
395* Allard Joseph............. 70-1
396 Champoux Napoléon *Cult*.. 70-1
397 Comtois Joseph *M. D*...... 75-6
398 Cossette Isidore.......... 72-3
399 Dubord Louis............. 70-1
400 Dupuis Théode............ 71-2
401 Dusseault Antoine *Ind*...... 72-3
402 Duval Alphonse *Cult*...... 73-4
403 Fearon Alfred............ 70-1
404 Grenier Edmond, *H*........ 72-3
405 Hamel Cléophas, *Cult*...... 70-1
406 Hamel Jean, *Cult*.......... 70-1
407 Lamothe Joseph, *Mar*....... 70-1
408 Loiseau Louis............ 70-1
409 Marchand Edmond, *Mar*.... 70-1
410 Marcouillier Joseph........ 70-1
411 Normand Napoléon, *Cult*.... 78-4
412 † Normand Télesphore....... 71-2
413 Sarasin F. X., *Com*......... 76-7
414 Savoie Alphonse........... 71-2

1870-71

No.	Nom	
415	Caron Charles *S. J.*	1872-2
416	Laflèche Edouard *Ptre*	76-6
417	Laflèche François *M. D.*	74-4
418	Pratte Irénée *M. D.*	75-5
419	Barolet Adélard *M. D.*	72-2
420 †	Deveau Onésime *Eccl*	77-7
421	Prince Zéphirin *C.* M.	72-2
422	Belcourt Louis *Ind*	73-3
423	Cormier Charles *I Cult*	74-4
424	Coulombe Moïse	71-1
425 †	Blais Ambroise *Ptre*	78-8
426	Gouin Auguste *Eccl*	80-9
427	Grenier Joseph *II Av*	77-7
428	Lisée F. Xav. *Ptre*	78-8
429	Marchand Léopold	71-1
430	Pager Elie *M. D.*	77-7
431	St-Quentin Daniel C. *M.*	75-5
432	Bergeron Joseph *Com.*	71-1
433	Biron François	74-4
434	Brunel Arthur	72-2
435	Brunel Fenly *Ap. P.*	73-3
436	Delisle Caron Georges *Ind.*	73-3
437	Dion Achille	71-1
438	Elie Joseph	72-2
439	Gailloux Joseph *Tail*	74-4
440	Gauthier Jean	71-1
441	Guillet C. Boromée *Av*	78-8
442	Hamel Noël	71-1
443	Hamel Joseph *II bar*	71-1
444	Lafond Hercule *Cult*	71-1
445	Lesieur Alfred	71-1
446	Milette Charles *Ind*	73-3
447	Moreau Arthur *Eccl*	82-12
448	Moreau Alexandre *Eccl*	84-13
449	Pager Adolphe	72-2
450	Picher Georges	71-1
451	Poliquin Léopold	71-1
452 †	Vadeboncœur Gédéon *Et. D.*	79-9
453	Descoteaux Télesphore	72-2
454	Gouin Avila *Mar*	73-3
455	Gagnon Alfred *M. D.*	77-7
456	Larivière F. Xavier	73-3
457	Tourigny Ludger *Ptre*	78-8
458	Tourigny Honoré *Arp. P.*	71-1
459	Balcer Edouard *Com*	73-3
460	Balcer Eugène *Com*	73-3

1871-72

No.	Nom	
461	Duffie Franck	1872-1
462	Egan Andrew *Ptre*	72-1
463 †	Donnelly William	72-1
464	Mayrand Eugène *Ptre*	77-6
465	Grenier Narcisse *Av*	76-5
466	Benoit Toussaint	72-1
467	Bureau Jacques *Av*	75-2
468	Bouchard Pierre	72-1
469	Caron Hormisdas, *S. J.*	72-1
470	Cressé Auguste, *Av*	76-5
471	Desilets John, *Com*	77-6
472 †	Dénéchaud Lucien	72-1
473	Girard Léopold, *T. L.*	74-3
474	Genest Ernest	74-3
475	Allard Joseph	70-1
476	Gouin Alfred, *Agent*	73-2
477	Houde Henri, *Arp. P.*	73-2
478	Leclerc Ernest	73-2
479	Leduc Achille, *Com*	79-8
480	Mailhiot Zéphirin, *Cult*	73-2
481 †	Moreau Oliva	75-4
482	McDougall John	72-1
483	McDougall James	72-1
484 †	Morel Philippe	72-1
485	Pager Victor, *Pharm*	77-6
486	Tourigny Onésime *Cult*	73-2
487	Toupin Adolphe	74-3
488 †	Whiteford Georges	73-2
489	Fee John	73-2
490	Bourassa Georges, *Com*	73-2
491	Béland Hormidas *Ptre*	80-9
492	Clément Napoléon *Ind*	72-1
493	Cossette Victor	73-2
494	Cloutier Uldoric	74-3
495	Dénéchaud Edouard	73-2
496	Dénéchaud Amédée	73-2
497	Doucet Alphonse	72-1
498	Lacoursière Ovide, *Ag*	73-2
499	Lefebvre Eugène	74-3
500	Lupien Antoine	73-2
501	Lafontaine Alexandre	72-1
502	Marchand Denis, *Eccl*	84-8
503	Maguy Adjutor	74-3
504	Morel William	72-1
505	Ouellet J.-Bte	79-8
506	Trudel Aimé *M. D.*	77-6

507 Lamothe Léon I *Eccl* 1881-10
508 † Gingras Hormisdas 72-1
509 Bourassa Henri, *Mar* 76-5
510 Beaumier Cyprien, *M. D* 76-5
511 Caron Godefroy, *Com* 82-10
512 Desilets Alphonse, *Mar* 74-3
513 Dostaler Issachar 72-1
514 Defoy Archibald 73-2
515 Defoy Edouard, *C.* M 73-2
516 Defoy Henri 73-2
517 † Desilets Albert 75-4
518 Desilets Ludger, *Tail* 75-4
519 Duval Philippe, *Cult* 75-4
520 Guillet Joseph 73-2
521 Gauthier Arthur 74-3
522 Horgan Arthur 73-2
523 Horgan Cornélius 73-2
524 Jourdain Napoléon, *Com* 75-4
525 Larivière Georges, *Men* 73-2
526 Loranger Hercule, *Cult* 73-2
527 Belle-Isle Oscar 73-2
528 Méthot Thomas 72-1
529 Normand Elie, *Arp.P* 73-2
529 Nault Pierre, *Cult* 77-3
530 Pronovost Onésime 72-1
531 Nault Hector, *Mar* 79-8
532 Platt Edouard 72-1
533 Niverville Guillaume 76-5
534 † Panneton Napoléon 79-8
535 Poirier Emilien 74-3
536 Pratte Alfred, *fr. de Ste-C* ... 74-3

1872-73

537 Giese Charles, *Ptre* 1873-1
238 Roux Philippe, *S. J* 76-3
539 Duplessis Nérée, *Av* 76-4
540 Cloutier F.-Xav., II *Ptre* ... 78-6
541 Trudel Narcisse, *Ind* 75-3
442 Belcourt Napoléon, *Av* 79-7
543 Costello Luke 73-1
544 Crooks Thomas 73-1
545 Cruce John 73-1
546 Harrington Myles 73-1
547 McKinson James 73-1
548 McGrath Thomas 73-1
549 O'Connor Thomas 73-1
550 Ryan Henry 73-1
551 † Rivers Franck 1875-3
552 † Sweeney Daniel 73-1
553 Dubord Irénée 74-2
554 Genest Arthur 74-2
555 Héroux Evariste, *Av* 79-7
556 Héroux Omer 77-5
557 Kelly John 74-2
558 Lisée Louis 74-2
559 Milette Arthur, *M. D* 79-7
560 † Viger Herménégilde 73-1
561 Beaudoin Arthur, *Mar* 83-2
562 Beaudoin Joseph, *Cult* 74-2
563 Caron Hector, *Mar* 76-4
564 Duval Louis 78-5
565 Dorais Arthur 73-1
566 Deguise Eloïde, *Ptre* 80-8
567 Dupuis Pierre, *Mar* 74-2
568 Dupuis Edmond, *Mar* 75-3
569 Gagnon Chs Edouard, *Av* ... 80-2
570 Gagnon Gustave, *Mar* 73-1
571 Gravel Télesphore, *Ptre* 80-8
572 Lambert Adolphe 73-1
573 Lord Philippe, *Com* 74-2
574 L'Heureux Spérat 73-1
575 Maigret Clovis 75-3
576 Marchand Louis 75-3
577 Mercure Adélard 73-1
578 Sauvageau Joseph 75-3
579 St-Pierre Boromée 74-2
580 Trottier Albert 74-2
581 Aubry Francis 75-3
582 Allard Rémi 73-1
583 Beaudet Théodore 74-2
584 Bourgeois Paul 73-1
585 Boisvert Hormisdas 73-1
586 Boisvert Joseph 75-3
587 Baker Eddy 74-2
588 Brunel Léon 74-2
589 Bickell John 73-1
590 Bettez Frédéric 79-7
591 Cloutier Octave 75-3
592 Croteau Eudore 73-1
593 Dargis Tréflé 73-1
594 Duplessis F.-Xav 73-1
595 Frigon Joseph I 76-4
596 Douglass William 75-3
597 Genest Orphir, *Av* 80-8
598 Gendron Edouard, *Ptre* 79-7

599	Hardy Lucien, *Com*	1873-1
600	Jacob Irénée, *fr. Ob*	81-9
601	Lacerte Honoré, *Eccl*	81-9
602	Kirby Joseph	73-1
603	Lamarre Louis	73-1
604	Leduc Hector, M. D	80-8
605	Lesmerises Edmond	75-3
606	Lowry Michel	77-5
607	Neveu Joseph	74-2
608	Normand Charles	73-1
609	Parent Benjamin	73-1
610	Poisson Joseph	83-3
611	Pratte Wilbrem	73-1
612	Sylvestre Tancrède	76-4
613	Villeneuve No[illegible], *Eccl*	82-10
614	† Carette Albert	82-10
615	Descoteaux Adri[illegible]n	74-2

1873-74

616	Barry Edmond	1874-1
617	Cormier Charles, *Ptre*	76-3
618	Bourassa Philippe, *Ptre*	77-4
619	Baribeau Eugène, *Av*	78-5
620	Baril Georges, M. *D*	78-5
621	† Brousseau Hercule, *Eccl*	78-5
622	Powell Charles	74-1
623	Beaudet Théodore, *H*	75-2
624	Desaulniers Joseph, *Ptre S. S*	75-2
625	Gleeson Patrick, *Av*	75-2
626	Marquis Gaudiose, *Mar*	74-1
627	Gravel Hormisdas	74-1
628	Richard Joseph, *Av*	79-6
629	Vézina Philippe	74-1
630	Grenier Hercule, *Eccl*	81-8
631	Grandmont Zotique, *Cult*	75-2
632	Giroux Edouard	80-7
633	Héroux Pierre, *Cult*	79-6
634	Jacob Gérésime	75-2
635	Massicotte Philippe, *C.* M	74-1
636	Marquis Damase, C. M	74-1
637	Milot Adélard, *Eccl*	82-7
638	St-Arnaud Geo Wilson, *Com*	75-2
639	Trudel Albert	74-1
640	Baril Georges, *H. Cult*	79-6
641	Brunel Hector, *Ind*	75-2
642	Brunel Joseph, *H*	76-3
643	Boucher Joseph	74-1
644	Carufel Arthur, *I Com*	1882-8
645	Caron Edouard, *Em. C*	75-2
646	Dubord Wilfrid	74-1
647	Fortin Auguste	75-2
648	Gagnon Théotime	78-5
649	Hamel Gédéon, *Eccl*	80-7
650	Houde Victor	79-6
651	Labranche Philippe *Cult*	82-9
652	Mailhiot Edmond, *A P*	80-7
653	Marchand Henri, *Et* M	82-6
654	Massicotte Prosper, *C. M*	75-2
655	Milot Alphonse, *Mar*	75-2
656	Lanigan William	75-2
657	Pager Georges, *H*	75-2
658	Pager Franck	77-4
659	Richard Tancrède, *Cult*	79-6
660	Rheault Jean, *Ind*	81-8
661	Trottier Louis, *Ind*	74-1
662	Lajoie Ernest	74-1
663	Bégin Joseph	76-3
664	Bussière Pierre, *Cult*	77-4
665	† Chagnon Aimé	81-8
666	Beaulieu Réal	79-6
667	Cloutier Pierre	74-1
668	Camirand Honoré, *fr. Ste C.*	82-8
669	Lemonde Oscar	75-2
670	Mayrand Napoléon	75-2
671	Marineau Philippe	85-9
672	Toohill John	75-2
673	Vadeboncœur Charles	81-8
674	Lanctôt Télesphore, *Tail*	74-1
675	† Kay Nelson J	74-1
676	McCabe Patrick	74-1
677	Fahey Lawrence *fr.* M	74-1
678	Bussière Napoléon, *Com*	76-3
679	Racette Louis, *Cult*	74-1

1874-75

680	Codère Joseph, *Ind*	1875-1
681	† Dessureau Léger	77-3
682	Dozois Egide	76-2
683	Perreault Georges	75-1
684	Quesnel Auguste	75-1
685	Roberge Eugène, *Eccl*	82-7
686	St-Germain Edouard	75-1
687	Thériault Oscar	75-1
688	Proulx Joseph	75-1

689 Belcourt Edouard, *T. L.* 1876-2
690 Ducharme Charles 75-1
691 Fleury Damien 76-2
692 † Gérin Arthur, *fr. S. J.* 80-6
693 Toupin Louis 75-1
694 Plourde Ferdinand, *Mar.* ... 79-5
695 Thériault Wilbrod, *Pharm.* .. 77-3
696 Turner William II 75-1
697 Samson Augustin 75-1
698 Arelle Joseph I 83-9
699 Bistodeau Adolphe 75-1
700 Camirand Frédéric 80-4
701 Cinq-Mars Samuel 75-1
702 Cloutier Napoléon, *E. D.* ... 83-9
703 Cloutier Joseph, *f. Obl.* 82-8
704 Dagneault Oliva 75-1
705 Deshaies Zéphirin 81-7
706 Dufresne Arthur 76-2
707 Grenier Ferdinand, *Ind.* 78-4
708 Grenier Philippe ....
709 Girard Joseph 76-2
710 Gingras Omer 76-2
711 Godin Eugène I *Com.* 78-4
712 Houle Napoléon, *Com* 81-7
713 Lambert Georges 77-3
714 Lahaie Bruno ....
715 Laquerre Alfred 75-1
716 Milette Pierre ....
717 Montour Louis *Eccl.* 82-8
718 † Nault Pierre II 77-2
719 Rivard Alfred, *Org* 81-7
720 Sawyer Ephrem 75-1
721 St-Arnaud Philippe 76-2
722 Thériault Cyrénius 78-4
723 Trudel Anselme 80-6
724 † Vignault Philippe I 76-2
725 Harnois Georges 77-3
726 Booz Joseph 75-1
727 Caron Thomas *Eccl.* 83-9
728 Cloutier Narcisse 79-5
729 Cloutier Jean 76-2
730 Colwell J. J. 75-1
731 Copping Albert 76-2
732 Copping Grant 76-2
733 Champoux Chs Bor 77-3
734 Deveau Joseph 75-1
735 Dupont Honoré 75-1
736 Dufresne Ulric 1876-2
737 Eldred Wellie 76-2
738 Eldred Freddy 76-2
739 English John 75-1
740 English James 75-1
741 Easton Wellie 76-2
742 Garceau Honoré, *Et M.* 83-9
743 Girard E nest 75-1
744 Gilman Georges 75-1
745 Beaulieu Louis 75-1
746 Lacroix Norbert 77-3
747 Laflèche Eugène 78-4
748 Marcheterre Patrice 77-3
749 Meunier Joseph, *Com.* 76-2
750 Massicotte Arthur 75-1
751 Polette Louis, *Et. D.* 82-8
752 St-Arnaud Sim on 75-1
753 Rousseau Gédéon 75-1
754 Sévigny Joseph 75-1

1875-76

755 Carp nter Thomas 1876-1
756 Dorion Hercule, *Av.* 76-1
757 Héroux Louis, *H S. J.* 77-2
758 Mayrand Clovis, *M. D.* 76-1
759 St-Louis Romuald 77-2
760 Chapleau Charles 76-1
761 Desaulniers Edmond, *S. J.* .. 79-4
762 Mahaga John 76-1
763 Bocage François, *T. de P.* ... 76-1
764 Alarie Philippe 77-2
765 Boucher Adolphe 83-8
766 Branchaud Onias 75-1
767 Dubois Joseph, *Eccl* 84-7
768 Guertin Joseph 76-1
769 Landry Jules 78-3
770 Lord Thomas 76-1
771 Nobert Joseph 76-1
772 Rivard Athanase 80-5
773 Rivard Arthur 77-2
774 Rivard Eugèn 77-2
775 Rochette Philippe 76-1
776 Tourigny Ludger, *H Et not.* .. 82-7
777 Boulay François, *Ecl* 83-8
7*8 Bournival Alfred 78-3
779 Desilets Henri, *Et Mé* 83-8
780 Genest Oscar, *Eccl.* 84-9

781	Gauthier F. Xav. *H*	1876-1
782	Genest Arthur, *H*	81-6
783	Gélinas Sévère, *Et. D*	82-7
784	Lamb Henri, *Com*	80-2
785	Massicotte Octave, *Eccl*	83-8
786	Panneton Philippe, *Com*	80-5
787	Allard Ferdinand, *Eccl*	84-9
788	Belle-Isle Alexandre	77-2
789	Boucher Célestin	82-7
790	Branchaud Joseph	79-4
791	Bourgeois Edouard, *Et. D*	80-5
792	Blanchet Henri	76-1
793	Cloutier Johnny, *H Com*	78-3
794	Désilets Albert *H Eccl*	84-9
795	Désilets Lucien, *Cult*	85-10
796	Denoncourt Philippe	79-4
797	Dufresne Gustave	79-4
798	Fusey Ernest	
799	Gagnon Pierre	79-4
800	Jolette Joseph	79-4
801	Leduc Edmond, *Cult*	77-2
802	Lefebvre Charles, *Com*	78-3
803	Milot Adrien	80-5
804	Pellerin Joseph *Ind*	8[illegible]-5
805	Pellerin Narcisse, *fr Ste C*	82-6
806	Pichette Aquila, *Et.* M	76-1
807	Rinfret Léonce, *Av*	81-6
808	Rousseau Charles	78-3
809	Garceau Joseph *Eccl*	84-9
810	Abbott Richard	79-4
811	Abbott Edward	79-4
812	Baribeau Edmond	76-1
813	Cousineau Olivier	76-1
814	Kenny John	76-1
815	McDougall Walter	77-2
816	Purcell James	76-1
817	Frigon Jos. J. *H*	
818	Dagneault Joseph	79-4
819	Gélinas Cyprien, *H*	76-1
820	Gauthier Joseph, *H*	76-1
821	Lacoursière Stanislas	76-1
822	St Georges Maxime	76-1
823	Gélinas Albert	76-1
824	Marchand Ubald	

1876-77

825	Camirand Ernest	1877-1
826	Tourigny Anselme, *S. J.*	81-5
827	Mayrand Théode, *Et* M	1881-5
828	Tessier Alfred, *Av*	81-5
829	Morasse Ovide, M. D	77-1
830	Mayrand Clov. Georges	7[illegible]-2
831	Loranger Thomas, *Av*	80-4
832	Desjarlais F. X	77-1
833	Taylor Edward Wright, *Av*	78-2
834	Laflèche Louis, *Eccl*	84-6
835	Normand Alphonse, *Mar*	79-3
836	Normand Edouard, *Cult*	78-2
837	Normand Arthur	80-4
838	Normand Philippe, *Et.* M	82-6
839	Mailhiot Edmond, *H*	82-6
840	Lanouette Hormisdas	77-1
841	Dessureau Georges	78-2
842	Daly Thomas	[illegible]7-1
843	Gervais Henri	81-5
844	Duchaine Joseph	79-3
845	Trottier Thomas	80-4
846	Paquin Adélard	78-2
847	Desilets Emile	80-4
848	Fournier Dosithée, *Mar*	80-4
849	Stavely Edward	77-1
850	Ferron Joseph, *Eccl*	84-8
851	Ferron Omer, *Eccl*	84-8
852	Gélinas Evariste, *Cult*	81-5
853	Larue Gaspard	78-2
854	Panneton Arthur, *Com*	85-9
855	Dusablon Edgard	77-1
856	Lacoursière Philippe	79-3
857	Beaudet Charles, *Eccl*	84-8
858	Saucier Gustave, *Mar*	84-8
859	Coutu Joseph	85-9
860	Coutu Louis, *Cult*	79-3
861	Barthe Raoul, C. M	78-2
862	Mailhiot Lucien	80-4
863	Raiche Joseph	82-6
864	Morasse Edmond	79-3
865	Moreau Philippe	78-2
866	Marchand Jos. Ths. *Com*	77-1
867	Vigneault Philippe, *H*	81-5
868	Tousignant Auguste	77-1
869	Beauchemin Albert	77-1
870	Verret Ernest	78-2
871	Marchildon Alfred	
872	Veuilleux Léon, *Cult*	78-2
873	Savoie Charles	83-7
874	Melançon Evariste	80-4

875	Carignan Napoléon	1881-5
876	Desilets Henri, *H*	81-5
877 †	Whiteford J. James	78-2
878	Whiteford Edgard	78-2
879	Whiteford Auguste	78-2
880	Panneton Albert	77-1
881	Paquin François	81-5
882	Olscamp Théodore	77-1
883	Héroux Joseph, *I*	79-3
884	Richer Arthur	79-3
885	McTague Thomas, Ptre M.	77-1
886	Hamelin Roméus, *fr Ste C.*	80-4
887	Trudel Philippe	78-2

1877-78

888	Carson John, *Ptre*	1878-1
889	Lamy Hercule, *Eccl*	82-5
890	Latraverse Nazaire	80-3
891	Aubé Léonidas, *Et Not*	79-2
892	Gauvin Georges	82-4
893	Giard Charles	79-2
894	Lacroix Adolphe, *Eccl*	83-6
895 †	Caron Chs Olivier	79-2
896	Gélinas Léopold	81-4
897	Gravel Adrien, *Et* M.	84-7
898	Langlois Napoléon, *Com*	78-1
899	Paradis Arthur	78-1
900	Roy Napoléon, *Com*	78-1
901	Bellemare Déonis	82-5
902	Bondy Anselme, *Com*	79-2
903	Boulay Pierre	
904	Caron Edouard II	79-2
905	Carufel Charles	
906	Comeau Napoléon	
907	Desilets Nérée	
908	Denoncourt Louis	
909	Gignac Alexandre	80-3
910	Desilets Denis	84-7
911	Gélinas Léger	83-6
912	Lacoursière Olivier	84-7
913	Lamy Ernest	79-2
914	Lemieux Arthur	78-1
915	Lemieux Gustave	78-1
916	Lemieux Rodolphe	78-1
917	Lajoie Henri, *Mar*	80-3
918	Méthot Georges	
919	Olivier Alfred	85-8
920	Perron Wilbrod	
921	Panneton Emile	1883-6
922	Vannas Edouard	
923	Bédard Arthur	79-2
924	Bailey Henri	
925	Bernaqué Charles, *Mar*	80-3
926	Beaudry Olivier, *Ind*	83-6
927	Dupont Arthur, *Com*	80-3
928	Desilets Edmond, *fr. S.-C.*	79-2
929	Dusablon Arthur	
930	Gagné Zéphirin	80-3
931	Leduc Arthur	80-3
932	Lisée Joseph	
933	Lottinville Lucien	
934	Leber Jacques	
935	Milot Napoléon	79-2
936	Normand Joseph	79-2
937	Paquin Joseph	82-5
938	Panneton Elisée	
939	Trudel Emile, *Com*	80-3
940	Veuilleux Pierre, *Cult*	79-2
941	Bouchard Joseph	78-1
942	Finn Franck	78-1
943	Keegin James	78-1
944	Jolette Arthur, *Men*	79-2
945	Jolette Louis, *Men*	78-1
946	McMahon James	78-1
947	Murphy Thomas	78-1
948	Martin Octave	83-6
949	Généreux Joseph, M. *D.*	78-1
950	Lowrey Martin	78-1
951	Labranche Joseph	84-7
952	Pineau Joseph	79-2
953	Arcand Léon *Eccl*	84-7
954	Héroux Blaise, *Com*	79-2

1878-79

955	Larue Ernest, *Not*	1880-2
956	Laurent Edouard, *Et.* M.	82-4
957	Gauthier Arthur, II *Com*	79-1
958	Lafrance Gaspard, *Mar*	79-1
959	Pacaud Gaspard	81-3
960	Albot Georges	79-1
961	Desrosiers Honoré	80-2
962	Fortier Jean, M. *D*	79-1
963	O'Neil Bernard	80-2
964	Boisclair Napoléon	81-3

965 Chandonnet Achille........ 1883-5
966 Leclerc Wilfrid *Com*....... 79-1
967 Toutan Thomas...........
968 Bourbeau Rodolphe........ 79-1
969 Beaudoin C. Boromée *Com*.. 80-2
970 Fleury Cléophas.......... 80-2
971 Mailhiot Amédée, *Eccl*..... 83-5
972 Poirier Ernest.............
973 Gauthier Adélard.......... 80-2
974 Carufel Alexandre......... 80-2
975 Dozois Joseph............ 81-3
976 Leblanc Gilles............
977 Deslauriers Wilbrod....... 81-3
978 Deschênes Narcisse, *Cult*.... 80-2
979 Caron Louis, *I Cult*........ 81-3
980 Caron Télesphore..........
981 Grenier Albert............ 81-3
982 Guinard Joseph............
983 Gariépy Georges...........
984 Jacob Télesphore.......... 81-3
985 Mélançon Joseph..........
986 Martel Samuel............
987 Milot Adolphe............ 79-1
988 Préfontaine Horace........ 83-4
989 Picher Edouard...........
990 Turcotte Georges.......... 80-2
991 Vannas Henri............ 81-3
992 Cloutier Chs Grant........ 79-1
993 Delisle Aldéric............ 80-2
994 Beauchemin Oscar.........
995 Comtois Arthur...........
996 Dumoulin Benjamin........
997 Guimond Jos. Godfroi...... 79-1
998 Horne Grant.............. 79-1
999 Panneton Eugène......... 79-1
1000 Voisard Oscar............ 81-3
1001 Rocheleau Pierre.......... 79-1
1002 Holmes George 79-1
1003 Cossette Guillaume........ 83-5
1004 Vadeboncœur Benjamin..... 79-1
1005 Clermont Ernest.......... 79-1
1006 Dupaul Joseph............ 82-4
1007 Shea Dennis H............ 79 1
1008 Brunel B. B. B.. 82-4
1009 Genest Samuel............ 80-2
1010 Belle-Isle Alphonse....... 83-5

1879-80

1011 Dorais Léon D............ 1880-1
1012 Généreux Albéric *Et. M*..... 81-2
1013 Cormier Lucien...........
1014 Godin Eugène, *H*..........
1015 Héroux Eucharistе.........
1016 Lamoth Léon, *H*.........
1017 Panneton Joseph, H....... 81-2
1018 Pleau Dominique, *Com*..... 83-4
1019 Gingras Philippe.......... 80-1
1020 Bellemare Narcisse.........
1021 Langelier Albert........... 80-1
1032 Laperrière Elie........... 80-1
1023 Lupien Edouard........... 84-5
1024 Marchand Guillaume....... 80-1
1025 Panneton Alfred........... 80-1
1026 Beauchemin Achille....... 82-3
1027 Carignan Gédéon..........
1028 Daigle Achille...........
1029 Désilets Joseph...........
1030 Dubois Omer........ ....
1031 Dusseault Henri........... 81-2
1032 Gagnon Nazaire *Com*...... 80-1
1033 Gagnon Arthur *Com*....... 80-1
1034 Girouard Percy........... 82-3
1035 Lafontaine Octave.........
1036 Lamarre Alexis.... 80-1
1037 Lanigan Frédéric.......... 80-1
1038 Lelaidier Eugène ....
1039 Lemay Télesphore......... 83-3
1040 Lupien Lucien...........
1041 Mathieu Désiré...........
1042 Raymond Georges......... 81-2
1043 Sylvestre Romuald........ 82-3
1044 Booth Wellie............ 80-1
1045 Boucher Nérée........... 80-1
1046 Clermont Octave.......... 82-3
1047 Deschênes Arthur......... 83-4
1048 Gauthier Zéphirin......... 82-3
1049 Garceau Albert........... 83-4
1050 Jacques Ludger..........
1051 Lamy Albert............. 80-1
1052 Lamy Paul..............
1053 Latour J- Bte 80-1
1054 Massicotte Gustave........ 80-1
1055 Paquet Leopold........... 80-1
1056 Bretherton Richard........ 80-1

1057	Doutre.Prince Lorenzo.....	1880-1
1058	Jenkins John............	80-1
1059	Labale Lorenzo...........	82-3
1060	L'Heureux Joseph.........	80-1
1061	McGill Théodore..........	80-1
1062	Peltier Alfred............	
1063	Peltier Franck	
1064	Robitaille Louis..........	80-1

1880-81

1065	Lanthier Aimé, *Den*........	1881-1
1066	Martineau Théodore.......	81-1
1067	Quesnel Arthur............	82-2
1068	Laflèche Louis............	84-4
1069	Auger Narcisse............	
1070	Laflèche Prosper..........	83-3
1071	Landry Adolphe..........	
1072	Meunier Hector...........	
1073	Tourigny Ernest..........	82-2
1074	Bellemare Alexis..........	
1075	Boisvert Edouard.........	81-1
1076	Dumont Onésime	83-3
1077	Duprat Joseph............	82-2
1078	Duval Lucien............	82-2
1079	Héroux Edmond...........	82-2
1080	Lacerte Henri............	
1081	Lefebvre Alfred...........	82-2
1082	Mélançon Ozani...........	
1083	Marchand Alphonse........	81-1
1084	Paradis Philippe...........	82-2
1085	† St-Cyr Arthur............	81-1
1086	Turcotte Majorique........	81-1
1087	† Beaupré Roméo...........	81-1
1088	Boisvert Ernest...........	81-1
1089	Chandonnet Emile.........	
1090	Doyon Georges............	82-2
1091	Dumont Emile............	
1092	Forcier Adélard..........	83-3
1093	Héroux Arthur............	
1094	Lambert Adélard I..... ...	83-3
1095	Leblanc Casimir..........	
1096	Lemire Tancrède..........	
1097	Mailhiot Wilfrid..........	83-3
1098	Marchand François........	83-3
1099	Pellerin Pierre............	81-1
1100	Sarasin Albert............	82-2
1101	Savoie J.-Bte.............	83-3
1102	Toutan Léon.............	
1103	Tourigny Albert..........	1883-3
1104	Beaupré Rodrigue.........	81-1
1105	Bouchard Joseph..........	83-3
1106	Carignan Lucien..........	81-1
1107	Desaulniers Arthur........	83-2
1108	Dupaul J.-Bte.............	82-3
1109	Gélinas Irénée............	82-2
1110	Gouin Franck.............	83-3
1111	Guinard Onésime..........	82-2
1112	Hart Louis............. .	84-4
1113	Houle-Leclerc Flavien.....	82-2
1114	Legris Georges............	82-2
1115	Mailhiot Achille..........	81-1
1116	Martel Napoléon..........	82-2
1117	Massicotte Elphège........	
1118	Panneton Eugène.........	82-2
1119	Michaud Joseph...........	82-2
1120	Pâquin Aquila............	82-2
1121	Polette Télesphore	81-1
1122	DeMello Joseph...........	83-3
1123	Van Fr. Winton..........	82-2
1124	Landry Charles...........	83-3

1881-82

1125	Marchildon Pierre, Et M....	1883-2
1126	Chapdelaine Henri.........	84-3
1127	Chapdelaine Ulric.........	
1128	Pelletier Adélard..........	83-2
1129	Chevalier Maurice.........	
1130	Cormier Amédée..........	82-1
1131	Delisle Octave............	82-1
1132	Faucher Ephrem..........	84-3
1133	Laflèche Louis Jules.......	
1134	Rompré Edouard..........	82-1
1135	Bergeron Jean............	
1136	Demers Elzéar...........	83-2
1137	Degagné Clovis...........	
1138	Lacroix Onésime..........	
1139	Manseau Napoléon.........	82-1
1140	Nobert Arthur...........	82-1
1141	Arelle Joseph H..........	82-1
1142	Deguise Octave...........	
1143	Béland Arthur............	
1144	Béland Henri.............	
1145	Bellemare Luc............	
1146	Bellemare Gédéon.........	

No.	Nom	Année
1147	Bettez Henri	1884-3
1148	Blondin Eudore	82-1
1149	Boulanger Edouard	82-1
1150	Brousseau Honoré	
1151	Gendron Nazaire	82-1
1152	Lambert Ad. *H fr. de Ste-C.*	84-3
1153	Lambert Napoléon	
1154	Landry Edouard	
1155	Lamy Victor	84-3
1156	Lessard Joseph	
1157	Marsan Avila	
1158	Pratte Arthur	
1159	Richard Philippe	
1160	Savoie Euclide	82-1
1161	Toupin Paul	82-1
1162	Blanchet Joseph	82-1
1163	Boulé Oliva	82-1
1164	Desaulniers Sévère	
1165	Desilets Alfred	
1166	Dion Oscar	82-1
1167	Dufresne Alexis	84-3
1168	Gauthier Léger	83-2
1169	Gervais Achille	82-1
1170	Gariépy Joseph	
1171	Lamy Arsène	
1172	Leblanc Henri	
1173	† Mongrain Alfred	84-3
1174	Moreau Wilfrid	84-3
1175	Paré Anthime	84-3
1176	Panneton Edouard	82-1
1177	Poisson Hart Edmond	
1178	Pâquin Zénon	
1179	Proulx Napoléon	81-2
1180	Rémillard Edmond	83-2
1181	St-Arnaud Ernest	
1182	Sicard Eugène	
1183	Saucier Onésime	82-1
1194	Valentine Chs Arvy	83-2
1185	Walker William J	83-2
1186	Walker Archy Waldimir	82-1
1187	Balcer Adolphe	83-2
1188	Beauchemin Henri	83-2
1189	Bergeron Arthur	
1190	Bourgeois John	
1191	Bureau Joseph, II	
1192	Caldwell Franck	82-1
1193	Cloutier Alfred	82-1
1194	Cloutier Georges	1882-1
1195	Desaulniers Philémon	84-3
1196	Gosselin Narcisse	82-1
1197	Lambert Joseph	
1198	Panneton Joseph	
1199	† Panneton Maurice	
1200	Valentine Joseph Findora	
1201	Bourgeois Georges	
1202	Trudel Alfred, II	
1203	Kinghorn Richard	82-1
1204	Boudreau Rodolphe	83-2
1205	Lafontaine Napoléon	82-1
1206	Gauthier William	82-1
1207	Pâquin Fortunat	
1208	Verville Théogène	82-1
1209	Morin Pepin	82-1

1882-83

No.	Nom	Année
1210	Desaulniers Joséphat *Et. D.*	1884-2
1211	Duhamel Alfred	83-1
1212	Laflèche Olivier	83-1
1213	Lafrenière Armélus	83-1
1214	McKenna James	83-1
1215	Frenette Joseph	83-1
1216	Tourigny Jean	
1217	Dubord Télesphore	
1218	Gauthier Ferdinand	
1219	Gravel Louis	
1220	Laganière Lucien	
1221	Pintal Chs Edouard	
1222	Valière F.-Xavier	
1223	Boucher Odilon	84-2
1224	Champoux Adélard	
1225	Deguise Louis	
1226	Delorme Jos. Chs	84-2
1227	Fréchette Omer	83-1
1228	Lamy Edouard	
1229	Lamy Elzéar	
1230	Lupien Philippe	83-1
1231	Marcile Edouard	83-1
1232	Masson Maxime	
1233	Milot Omer	
1234	Roy Frédéric	83-1
1235	Albœuf Charles	
1236	Beaudry Narcisse	83-1
1237	Beaulieu Edouard	
1238	Belle-Isle Alfred	

1239 Boisvert Adélard.......... 1883-1
1240 Dubeau Georges.......... 84-2
1241 Marchand Jérémie.........
1242 Paquin Joseph, II.........
1243 Paris Wilbrod............ 84-2
1244 Roberge Charles.......... 84-2
1245 Tapin Auguste............
1246 Thibodeau Arthur.........
1247 Villeneuve Joseph........ 83-1
1248 Baribeau Jean............
1249 Beaunier Gédéon..........
1250 Béliveau Omer............
1251 Carignan Adonai..........
1252 Caron Henri.............. 84-2
1253 Caron Joachim............
1254 Carufel Arthur II........
1255 Carufel Edouard.......... 83-1
1256 Charest Arthur...........
1257 Chevalier Eugène.........
1258 Doucet Ernest............
1259 Dupuis Ls Philippe.......
1260 Godin Edouard............
1261 Houde Hercule............
1262 Houde Arthur.............
1263 Laliberté Fortunat........ 84-2
1264 Lemire Zéphirin.......... 83-1
1265 Marceil Wilfrid..........
1266 Marcotte J.-Bte.......... 83-1
1267 Massicotte Edmond........
1268 Normand Antonio..........
1269 Normand Joseph Gérin.....
1270 Panneton Arthur II........
1271 Rocheleau Joseph.........
1272 Thibodeau Thomas........
1273 Caron Louis *II*..........
1274 Desilets Jules...........
1275 Desilets Lucien II........ 84-2
1276 Dufresne Georges......... 83-1
1277 Dupuis Isaac.............
1278 Gingras Edmond...........
1279 Hamelin Joseph...........
1280 Hébert Lucien............
1281 Jourdain Gaspard.........
1282 Lacourse Joseph.......... 83-1
1283 Labrèche Honoré.........
1284 Leber Hector.............
1285 Lemire Charles...........
1286 Marchand Clodion.........
1287 Marcotte François.........
1288 Mayrand Eugène II........ 83-1
1289 Milette Joseph........... 83-1
1290 Morin Louis..............
1291 Pellerin Cyprien.......... 83-1
1292 Pothier Isidore...........
1293 Vadeboncœur Onésime..... 83-1

1883–84

1294 James John.............. 1884-1
1295 Meunier Nap. Isaac........ 84-1
1296 Laurent Pierre............ 84-1
1297 Cartier Donat............ 84-1
1298 Desaulniers Napoléon II....
1299 Arcand Alphonse..........
1300 Baribeau Ovide...........
1301 Bellemare Odilon.........
1302 Désilets Léopold..........
1302 Dolbec Phydime..........
1304 Gravel Paul..............
1305 Héroux Joseph I..........
1306 Girard Emile............ 84-1
1307 Houle Alphonse..........
1308 Lisée Georges ....
1309 Marchand Emérie.........
1310 Marchand Irénee.........
1311 Tourigny Alfred..........
1312 Richard Alphonse......... 84-1
1313 Bastien Avila............ 84-1
1314 Bérard J.-Bte.............
1315 Boucher Moïse............
1316 Chéné Ls Conzague........
1317 Gélinas Arthur...........
1318 Gélinas Evariste..........
1319 Provencher Chs Edouard...
1320 Richard Joseph II.........
1321 Ryan Joseph.............
1322 Villeneuve Lazare.........
1323 Beaudoin Thomas.........
1324 Caouette François......... 84-1
1325 Gagnon Henri............
1326 Grenier Romuald.........
1327 Héroux Joseph, II.........
1328 Lassalle Albert..........
1329 Marcotte Ulric...........
1330 Mongrain Patrice.........

1331 Montour Emile............
1332 Paquin Joseph, III........
1333 Plamondon Pierre..........
1334 Rocheleau Philippe........
1335 Thérien Donat............
1336 Bellefeuille Arthur........
1337 Camirand Herman.........
1338 Camirand Udgil...........
1339 Desilets Emilien..........
1340 Desilets Adolphe.........
1341 Gennett John............
1342 Gervais Jos. Edouard......
1343 Garceau Elisée...........
1344 Lett William............
1345 Précourt Edouard.........
1346 O'Reilly Michel..........
1347 Trudel Alfred II..........
1348 Turcotte Edouard.........
1349 Lymburner Adrien.........

1884-85

1350 Gately Martin.............
1351 Baribeau Arthur...........
1352 Boucher Adélard..........
1353 Morinville Philibert.......
1354 Ricard Honoré...........
1355 Vanasse Arthur...........
1356 Caron Alexis.............
1357 Milot Avila..............
1358 Blais Joseph.............
1359 Boisvert Victor...........
1360 Boucher Edouard.........
1361 Daviau Charles...........
1352 Deschênes Joseph.........
1363 Dufresne Joseph I.........
1364 Frigon Charles............
1365 Héroux Adélard...........
1366 Lamy Adélard............
1367 Landry Arthème..........
1368 Landry Maurice...........
1369 Lelaidier Auguste..........
1370 Lelaidier Emile...........
1371 Raiche Eugène...........
84-1 1372 Trahan J.-Bte.............
1373 Trudel Arsène............
1374 Bellemare Henri...........
84-1 1375 Boudreau Joseph..........
1376 Camirand Octave.........
84-1 1377 Dufresne Joseph II........
1378 Genest Armand...........
1379 Gélinas William..........
1380 Hélie Gédéon...........
1381 Lacerte Adélard..........
1382 Lacerte Avila. ....
1383 Lavigne Laurent..........
1384 Trudel Irénée............
1385 Richard Alfred............
1386 Bettez Philippe..........
1387 Boudreau J.-Bte...........
1388 Comtois Alfred...........
1389 Desilets Nestor...........
1390 Dufresne Jules...........
1391 DuTremblay Raoul........
1392 Martel Ulric..............
1393 Miller Ulric..............
1394 Loiselle Edouard..........
1395 Paquin Henri.............

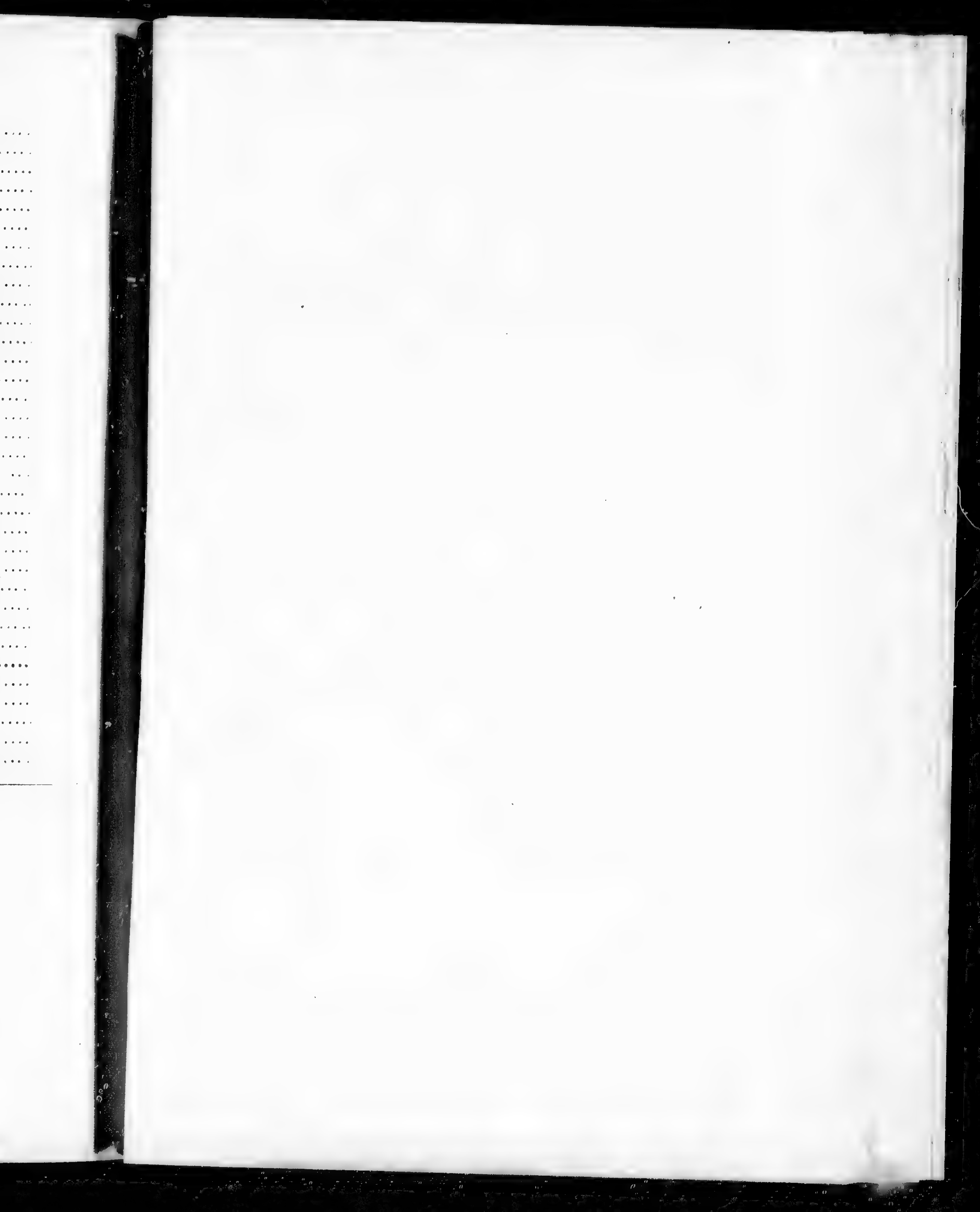


Tableau comparatif du nombre des élèves

Années scolaires.	Philosophie Senior.	Philosophie Junior.	Rhétorique.	Belles-Lettres.	Troisième ou Versification.	Quatrième ou Méthode.	Cinquième ou Syntaxe.	Sixième ou Eléments.	Septième cours commercial	Huitième cours commercial.	Pensionnaires.
60-1861				3	11	14	13	54	5		27
1862			4	8	12	13	34	36	5		26
1863		3	8	11	9	24	23	28	2		17
1864		6	11	9	21	17	17	22	1		19
1865		11	6	13	12	15	14	20	18		19
1866	5	5	13	9	12	16	14	21	32		16
1867	4	9	8	8	9	11	14	16	26		12
1868	5	6	7	11	12	9	16	15	32		15
1869	2	9	9	11	10	11	16	17	42		19
1870	5	5	6	9	8	15	14	34	43		21
1871	2	5	4	7	10	15	24	15	49		15
1872	4		8	7	16	17	13	38	30	32	31
1873		7	7	13	13	14	25	34	35	57	35
1874	4	5	11	13	13	17	31	32	36	33	38
1875	2	11	9	12	8	21	37	31	38	40	60
1876	7	10	13	11	14	26	39	39	43	21	60
1877	7	12	9	13	23	29	37	42	31	15	48
1878	7	4	12	20	27	31	43	43	33	15	50
1879	3	11	15	26	30	38	49	38	22	15	58
1880	7	8	24	29	27	43	37	33	18	12	37
1881	6	16	27	21	33	32	32	29	16	15	40
1882	11	16	21	23	34	29	33	36	38	19	54
1883	11	20	22	23	27	33	35	36	37	26	84
1884	14	20	18	19	26	25	37	39	26	20	62
1885	16	17	17	27	19	31	39	41	32	11	49
Totaux	122	216	289	346	436	546	686	789	690	331	912
Moyennes	6	9	12	14	17	22	27	32	28	24	36

...nbre des élèves par classe, catégorie, etc., etc.

Septième cours commercial	Huitième cours commercial	Pensionnaires.	Quart-pensionnaires.	Externes.	De la ville.	Du diocèse	D'ailleurs.	Nombre d'élèves.	Nombre de nouveaux	Etudiants en théologie.	Années scolaires.
5		27	60	13	54	46		100	100	6	60-1861
5		26	67	19	61	46	5	112	34	7	1862
2		17	67	24	62	37	9	108	27	7	1863
1		19	65	20	53	39	12	104	17	7	1864
18		19	65	25	56	40	13	109	32	7	1865
22		16	77	34	60	52	15	127	43	8	1866
26		12	75	18	47	43	15	105	28	10	1867
32		15	81	17	43	59	11	113	40	11	1868
42		19	73	33	63	51	11	125	46	11	1869
43		21	84	34	65	69	5	139	47	12	1870
49		15	90	26	61	61	9	131	46	13	1871
30	32	31	106	28	67	81	17	165	77	12	1872
35	57	35	123	47	72	100	33	205	79	12	1873
36	33	38	115	42	72	97	26	195	64	11	1874
38	40	60	107	42	79	93	37	209	75	25	1875
43	21	60	122	41	81	103	39	223	70	24	1876
31	15	48	133	37	79	110	29	218	63	18	1877
33	15	50	150	35	98	107	30	235	67	29	1878
22	15	58	144	45	98	115	34	247	56	26	1879
18	12	37	157	44	100	119	19	238	54	29	1880
16	15	40	144	43	78	127	22	227	60	36	1881
38	19	54	71	35	80	141	39	260	85	44	1882
37	26	84	158	28	75	160	35	270	84	40	1883
26	20	62	156	26	71	141	32	244	56	40	1884
32	11	49	177	24	78	150	22	250	46	39	1885
690	331	912	2677	780	1753	2219	509	4459	1396	484	
28	24	36	107	31	70	89	21	178	56	19	

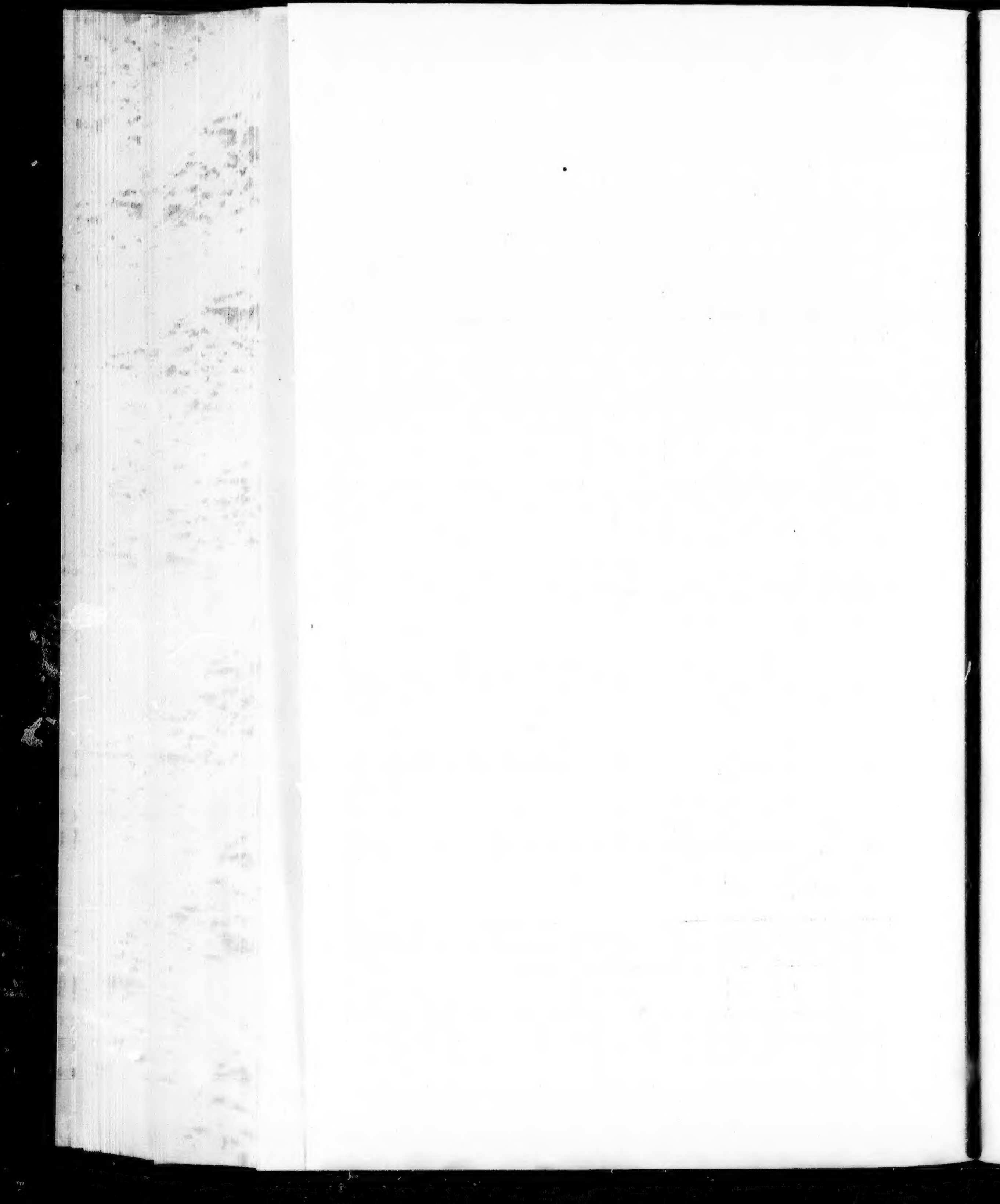


TABLE DES MATIERES.

FIN.